This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Digitized by Google

Geog
192
3

Harvard College
Library

IN MEMORY OF
Archibald Cary Coolidge
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928
GIVEN BY A FRIEND

Digitized by Google

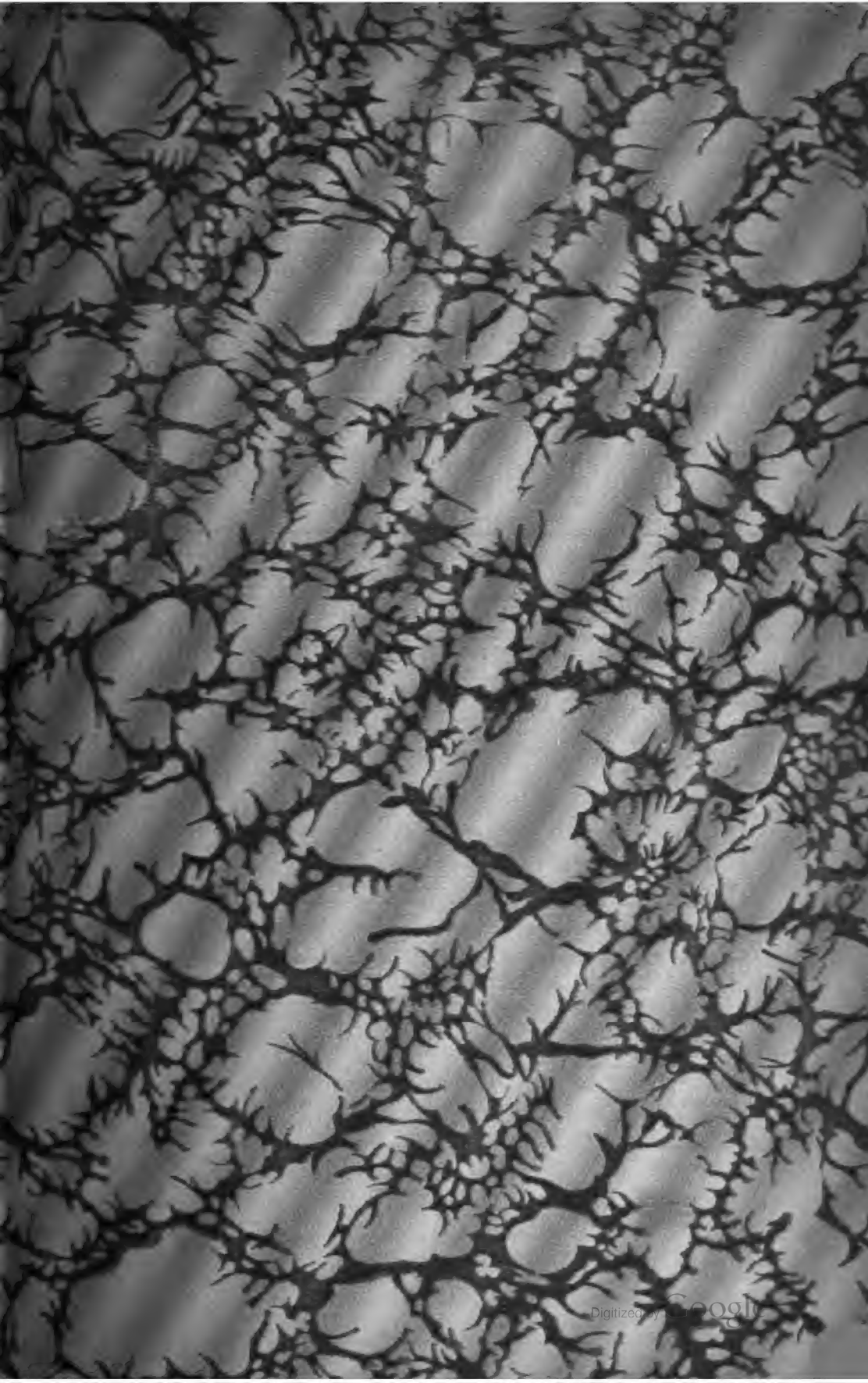
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

TOME III

Digitized by Google

Digitized by Google

Deuxième année 1886 Premier semestre

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

DIRECTEUR : ÉDOUARD MARBEAU

TOME III

N° 13. Janvier. — N° 14. Février. — N° 15. Mars. — N° 16. Avril.
N° 17. Mai. — N° 18. Juin.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS
Rue Bergère, 20
1886

Digitized by Google

Geog. 192.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCT 21 1930

Digitized by Google

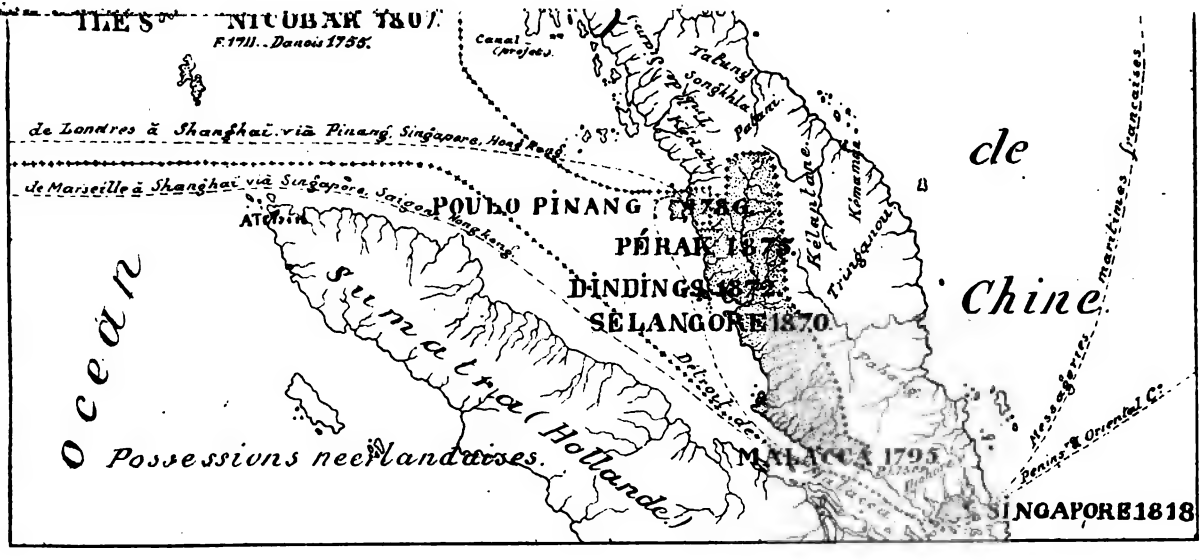

Digitized by Google

Geog. 192.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCT 21 1930

Digitized by Google

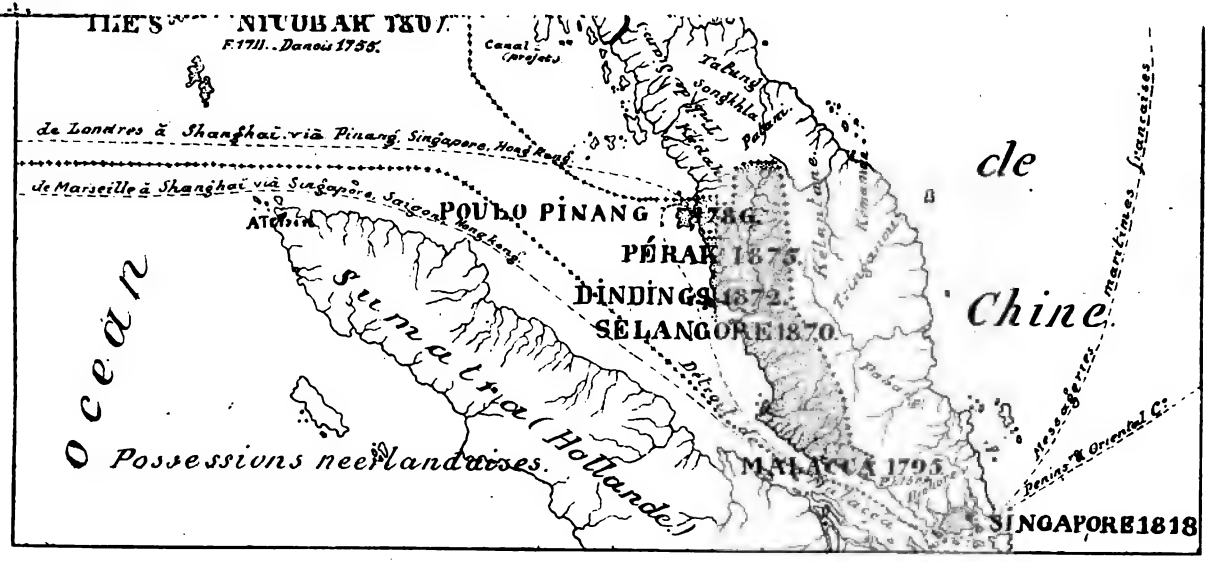

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

2e Année — 1er Semestre

Tome III

LA PRESQU'ILE MALAISE

La presqu'île de Malacca, qui forme la pointe méridionale la plus avancée du continent asiatique, se compose de deux parties : l'une, la pointe extrême sensiblement dirigée N. 35° W, et l'autre qui relie la première au continent, située (N. 3° W.) entre 9° et 13° lat. N. ; l'extrémité méridionale de cette langue de terre avance jusqu'à 1° 20′ lat. N. (1).

Le système montagneux de cette région est parallèle aux soulèvements de l'Arakan, du Laos et de l'Hindoustan. Ces diverses chaînes semblent être des rameaux du grand massif himalayen, bien que leurs soulèvements se soient produits à des époques différentes (2).

Le prolongement de l'arête Pégou-Arakan se retrouve dans les îles Andaman et Nicobar, dans Sumatra et Java et dans les îlots de l'archipel de Timor; tandis que c'est dans les montagnes de Bornéo qu'il faut chercher celui de la grande arête de la péninsule malaise.

Il résulte de ce qui précède que la courbure des deux arêtes (Arakan, Malacca) est presque la même vers le nord ; tandis qu'au sud le massif de l'ouest (Arakan) se termine (vers lat. 8° S.) par

(1) Singapore (fort Fullerton), lat. N. 1° 16′ 59″, long. E. (de Paris), 101° 31′ 15″ (ann. long. 1880).

(2) On rencontre dans l'Himalaya les terrains crétacés et tertiaires, tandis que dans la presqu'île malaise ces étages font défaut. (J. de Morgan, *Ann. des Mines*, sous presse).

Digitized by Google

une chaîne dirigée de l'est à l'ouest ; alors que le massif de l'est (Malacca) subit une inflexion très notable et se termine en remontant vers le nord (lat. N. 7°).

Dans la partie septentrionale de la péninsule indo-chinoise, la formation des terrains sédimentaires ne s'est arrêtée qu'à l'époque secondaire (1), tandis qu'au sud dans la presqu'île de Malacca les étages les plus récents appartiennent au terrain dévonien inférieur.

Sur le continent les phénomènes éruptifs ont cessé depuis des époques très anciennes ; dans les îles ils se font encore journellement sentir (2).

Le massif central de la presqu'île malaise s'est formé par suite d'une éruption de roches cristallines (3) qui a soulevé les terrains sédimentaires en formant des pics d'une hauteur relativement considérable (2,500 mètres).

Les couches sédimentaires se présentent dans l'ordre suivant : 1° gneiss, 2° quartzites versicolores, 3° schistes azoïques bruns, très grossiers, 4° schistes ardoisiers bleus, verts ou bruns, 5° calcaires marbres gris, blancs ou jaunâtres renfermant quelques rares fossiles (4).

Depuis l'époque de la formation des calcaires, le sol de la presqu'île malaise est toujours resté au-dessus du niveau des mers.

Les diverses formations sont coupées en tous sens par des filons (5) de toute nature, parmi lesquels ceux de quartz aurifère de Cassitérite (6) et ceux d'Elvane stannifère sont les plus intéressants.

A la suite de l'émersion de la presqu'île, de puissantes érosions ont raviné les formations anciennes et ont rempli les vallées d'alluvions épaisses, c'est dans ces couches que se trouvent l'étain et l'or.

Ces alluvions anciennes se sont recouvertes peu à peu de limons plus légers qui, entraînés par les pluies ont formé les vastes plaines

---

(1) Terrains réthiens du Tong-King. (Fuchs. *Ann. des Mines*, septembre et octobre 1882.)

(2) Krakatoa, Gountour, Géloungoung, Slamat, etc...

(3) Granit, granulite, microgranulite, leptynite. (J. de Morgan, *Ann. des Mines*, sous presse.)

(4) Un exemplaire de Platystrophia, genre qui se trouve dans le Silurien supérieur èt le Dévonien inférieur, m'a été communiqué par M. Cameron. Il provient des calcaires-marbres du royaume de Pahang.

(5) Porphyre, diorite, protogyne, quartz et calcite.

(6) L'existence des filons de quartz aurifère de cassitérite n'est connue que par les produits de leur décomposition qu'on rencontre souvent dans les alluvions. (J. de Morgan, *Ann. des Mines*. Sous presse. — Id., *Cosmos*, 30 novembre 1885.)

Digitized by Google

du littoral, les estuaires, et tendent de jour en jour à modifier l'état hydrographique des côtes.

La chaîne principale de la presqu'île a formé dans son soulèvement une série de brisures transversales par lesquelles les éruptions se sont manifestées ; il en est résulté à l'est et à l'ouest du grand massif une série de vallées plus ou moins importantes dans lesquelles aujourd'hui coulent des fleuves et des rivières, seules voies par lesquelles on puisse pénétrer dans l'intérieur.

Les pluies extrêmement abondantes qui tombent dans ces régions (1) n'ont pas tardé à fertiliser le pays, et aujourd'hui la presqu'île entière est couverte d'un tapis continu de verdure. Depuis les sommets les plus élevés (2), jusqu'aux plaines les plus basses inondées par la mer à marée haute, tout le sol est couvert de végétation.

Ces immenses forêts à peine explorées, et pour le moment du moins absolument inexploitables, renferment toutes les essences précieuses de l'Inde et des îles de la Sonde. En outre des bois précieux, on y rencontre aussi la gomme-gutte, la gutta-percha, le rotane, dont les espèces varient à l'infini, l'atape, palmiste dont les feuilles servent à la couverture des maisons, le nibong, qui fournit un sucre très estimé, le nipa, plante dont on fait des nattes d'une grande solidité, le bambou, les patates, et un nombre considérable d'espèces utilisées par les sauvages et inconnues des Européens.

La faune de la presqu'île (3), très riche et très variée, présente la transition entre celles du continent asiatique et celle de l'Australie; malheureusement, jusqu'ici l'étude n'en a été faite que d'une manière très superficielle.

Les premiers habitants de ces régions furent probablement les negritos Sakayes et Sŏmans, qui peuplent encore de nos jours les parties montagneuses du pays, ignorant le travail des métaux (4), et vivant

---

(1) Il tombe en moyenne trois mètres d'eau par an; la saison des pluies commence en novembre et se termine en avril. (E. Reclus, *N. Géog. univ.*, t. VIII.)

(2) Gounong (mont) Kerbou, 2,354m. — G. Riam, 1,954m. — G. Tchabang, 1,679m. — G. Djélignam, env. 2,500m. — G. Yang Yop, env. 2,500m. Ces montagnes peuvent être considérées comme les plus élevées de la péninsule. Celles de Sumatra sont beaucoup plus considérables. Ophir, 4,222m. (J. de Morgan, *Bull. Soc. Norm. de Géogr* Sous presse.)

(3) Tigre, éléphant, rhinocéros, bœuf sauvage, cerf, singes, paon, argus, poule sauvage, etc. Poissons. (H.-E. Sauvage, *Bull. Soc. Zool. de France*, t. IX, 1884, p. 216.) Conchyliologie. (J. de Morgan. *Bull. Soc. Zool. de France.* Sous presse.)

(4) J'ai trouvé dans la presqu'île deux haches en pierre polie. Les negritos me dirent que leurs ancêtres en faisaient usage. (Journal *l'Homme*, septembre 1885.)

Digitized by Google

au milieu des forêts du produit de leur pêche et de leur chasse. Ces peuples, qui parlent une langue spéciale (1), vivent à l'état patriarcal et sont de mœurs très douces. Ils n'ont aucune idée religieuse ou superstitieuse. Ils font usage pour la chasse d'arcs et de sarbacanes lançant des flèches empoisonnées.

Si l'on en croit les légendes malaises, autrefois les negritos peuplaient entièrement la péninsule. Les contes dans lesquels figurent les singes et qui sont si fréquents en Malaisie, ne sont autres qu'une imitation grossière de la légende d'Hanouman et de Sougrivah, dans l'Hindoustan; tous ces pays de l'Asie méridionale étaient peuplés d'hommes sauvages vivant à l'état nomade au milieu des forêts.

Dans les premiers siècles de notre ère, les aborigènes furent refoulés par une invasion malaise venue du Sud. Les conquérants s'installèrent dans la partie basse du pays, et occupèrent en avançant peu à peu, toute la région comprise entre le littoral et la limite extrême de navigation des pirogues sur les rivières.

Les Malais qui introduisirent dans la presqu'île l'usage des métaux, découvrirent bientôt les riches gisements de cassitérite dont les vallons sont remplis, et en commencèrent l'exploitation.

Mais les Siamois, qui depuis longtemps connaissaient la presqu'île, et qui ne s'en étaient pas emparés parce qu'ils la croyaient pauvre et sans avenir, ne purent voir sans jalousie les colons malais s'enrichir dans les mines d'étain, craignant qu'un jour cette poignée d'hommes ne devienne pour eux des voisins redoutables, ils entreprirent la conquête de la presqu'île, et après bien des guerres imposèrent leur suzeraineté aux petits souverains malais.

A cette époque comme aujourd'hui, la presqu'île était divisée en un grand nombre de royaumes, dont les territoires occupaient chacun l'une des grandes vallées de la péninsule. Ce sont : Kédah, Pérak, Patani, Selangore, Pahang, Kélantane, Djohore, Negri Sembilan, etc.

La domination siamoise pesa sur la presqu'île pendant bien des siècles et aujourd'hui encore les souverains de Bangkok exercent un droit de suzeraineté sur la plupart des royaumes de la côte orientale, les autres s'affranchirent peu à peu (2).

---

(1) Les langues des negritos n'ont pas encore été étudiées. J'ai rapporté de mon voyage (1884) un vocabulaire de plusieurs milliers de mots, il est en ce moment sous presse dans le *Bull. Soc. Normande de Géographie.*

(2) Le royaume de Pérak secoua le joug de Siam vers le commencement du siècle dernier.

Digitized by Google

C'est vers 1510 que les Européens abordèrent pour la première fois les côtes de la presqu'île malaise. Alphonso Albuquerque prit au nom du roi Emmanuel possession de cette terre; il y planta le drapeau portugais et fonda le premier établissement européen à Malacca (1).

Cette ville qui fut pendant deux siècles la capitale de la péninsule était devenue d'une richesse extrême, lorqu'en 1641 elle tomba entre les mains des Hollandais. Alors, soit par esprit religieux, soit parce qu'en réalité la Hollande n'était pas assez puissante pour entretenir toutes ses colonies, la ville de Malacca fut délaissée, ses monuments tombèrent en ruines et aujourd'hui quelques pans de murs, restes de la cathédrale, sont les seuls vestiges de sa grandeur passée.

Vers le milieu du XVIII^e^ siècle, deux grandes puissances se disputaient la prépondérance de ces parages (2). L'Angleterre, maîtresse des Indes, la Hollande qui possédait les îles de la Sonde. Mais la Compagnie britannique avait à son service plus de vaisseaux et de soldats que sa rivale. Aussi tout en affermissant sa domination dans la presqu'ile hindoue, put-elle entreprendre la conquête de la côte occidentale de l'Indo-Chine (3); alors que la Compagnie néerlandaise usait ses ressources dans des grandes guerres contre les radjahs de Sumatra et de Java (4).

D'ailleurs, la situation des deux peuples était bien différente en Europe, l'Angleterre renfermée dans son île n'avait pas à craindre d'invasions; la Hollande était toujours menacée et souvent défaite.

Les conditions étaient trop désavantageuses pour la Compagnie néerlandaise pour qu'elle pût songer à entrer en lutte : elle abandonna la partie et en 1795, Malacca tomba au pouvoir de l'Angleterre. La Hollande restreignait aux îles de la Sonde son empire colonial, tandis que sa rivale étendait ses conquêtes sur le littoral du golfe de Bengale, afin de faire de cette mer un golfe anglais et d'occuper la porte orientale des Indes (Singapore).

---

(1) Au point de vue de la navigation, la ville de Malacca se trouve située dans des conditions très défavorables.

(2) En 1597, Thomas Stevens, le premier anglais qui fut allé aux Indes fit dans son pays un récit si engageant de ce qu'il avait vu à Goa, que sur ses indications la première Compagnie anglaise des Indes fut fondée. Le premier navire se rendant aux Indes quitta l'Angleterre en 1601.

(3) La guerre d'Atché (Sumatra) dure depuis dix-huit ans et semble loin de devoir se terminer.

(4) Java se prononce en malais Djaoua.

Digitized by Google

La cession de Malacca fut un succès pour la Compagnie anglaise, Elle sut prendre de suite dans ces parages des points stratégiques de premier ordre.

La même année elle envoya une mission à la cour d'Ava afin d'empêcher l'influence française de trop s'étendre dans l'Indo-Chine.

En 1759, une factorerie anglaise, fondée à Bassin, donnait à la Compagnie un pied dans le territoire birman.

En 1786, un sujet britannique, le capitaine Light, obtenait en épousant la fille du radjah de Kédah, la possession de l'île de Penang; mais loin de faire comme Brooke, radjah de Serawah, et de se déclarer indépendant, il fit don de son île à la Compagnie des Indes qui l'en nomma gouverneur.

L'Angleterre venait d'acquérir un des points les plus importants de la côte: Poulo Penang est pourvu d'une excellente rade, l'île est saine et située sur la route entre Ceylan et la Chine.

En 1791, une colonie pénitentiaire anglaise était créé, dans les îles Andaman, en 1807, l'Angleterre s'emparait des îles Nicobar.

En 1805, une seconde mission était envoyée en Birmanie afin d'empêcher les commercants français de s'y établir et de détruire autant que possible l'influence française.

En 1818, le maha radjah de Djohore donnait au capitaine Hamilton, l'île de Singapore, rade merveilleuse d'où l'Angleterre commande les détroits. Cette imprudente générosité du radjah sera payée par ses successeurs.

En 1823, l'île Châhpoury était occupée par 30 cipayes hindous chargés de protéger les intérêts des sujets de la Reine.

En 1824 avait lieu la première guerre de Birmanie; sir Archibald Campbell partait à la tête d'un petit corps d'armée de Port Cornwallis (Iles Andaman). Le résultat de la campagne était en 1826 (traité de Yendabou) l'abandon à l'Angleterre de l'Arakan et de Tenasserim.

En 1852, les hostilités recommençaient entre l'Angleterre et la Birmanie; le commodore Lambert et le général Godwin s'emparaient du Pegou et de toute la côte que le souverain d'Amarapoura perdait définitivement le 30 juin 1853.

En 1870, l'Angleterre imposait son protectorat au royaume de Selangore.

En 1872, à la suite des troubles qui avaient eu lieu dans le royaume

(1) *Pall Mall Gazette*, novembre 1885.

Digitized by Google

de Pérak et pour lesquels le sultan avait eu recours au gouverneur de Singapore, l'Angleterre s'empara des Dingdings et de l'île de Pangkore, dont la rade est plus belle et plus sûre que celle de Penang. Un résident, M. Birch, fut placé auprès du sultan de Pérak; mais ce fonctionnaire devait plutôt conseiller que gouverner; il voulut faire l'inverse et fut assassiné (1). La guerre recommença.

En 1875, après que le sultan de Pérak eut été exilé, le maha radjah Laelo, l'un des grands du royaume, fut mis à mort; et le radjah Mouda fut nommé régent. Un résident fut chargé de gouverner le pays.

Aujourd'hui, l'Angleterre fait contre la Birmanie sa troisième campagne et probablement la dernière.

Elle réclame du sultan de Patani tous les territoires de Rhaman situés à l'ouest de la ligne de partage des eaux. Ce district qui, au point de vue de la géographie physique, fait en effet partie du royaume, a cessé depuis un siècle de payer tribut à Pérak; il dépend de Patani, sous la suzeraineté de Siam.

Plusieurs tentatives ont été faites par le gouvernement des détroits (2) pour prendre sur la côte orientale de la presqu'île des positions analogues à celles de Penang, Pangkore et Singapore sur la côte occidentale; mais jusqu'ici ces essais sont restés sans résultat; ils n'ont d'ailleurs été faits que d'une manière très officieuse.

Il n'en est pas moins certain que l'Angleterre deviendra un jour, si sa situation en Europe ne change pas, maîtresse de toute la péninsule; elle est, il est vrai, moins intéressée à occuper la côte orientale que la côte occidentale de la presqu'île, mais elle sera forcée de s'emparer de tout, afin d'être certaine de conserver la partie qu'il lui importe le plus de posséder.

La patience avec laquelle le gouvernement britannique a conduit ses conquêtes dans l'Indo-Chine est vraiment admirable. Commencée vers 1750, cette entreprise, bien que très avancée, est encore loin d'être terminée. Les pays indigènes seront facilement absorbés, les tributaires de Siam résisteront longtemps encore, à moins que les attaques ne soient directement dirigées contre Bangkok. Mais le royaume de Siam se trouve dans une position particulièrement avantageuse; il sert de séparation entre les possessions françaises et les colonies anglaises et est placé en dehors du grand empire des Indes.

---

(1) 2 novembre 1875.
(2) Straits Settlement.

Digitized by Google

Seule la portion de la presqu'île comprise entre Tenasserim et Poulo Penang se trouve placée dans l'intérieur des limites naturelles de l'empire britannique; l'Angleterre finira par s'en emparer, soit par les moyens diplomatiques, soit par la guerre. L'exemple de la Birmanie doit servir aux Siamois.

Dans ses conquêtes de l'Indo-Chine, comme partout ailleurs, l'Angleterre n'a jamais hésité devant les dépenses, favorisée par le patriotisme de ses nationaux qui s'établissent partout; elle n'a jamais eu qu'à défendre leurs intérêts, souvent lésés par des gouvernements indigènes vermoulus et injustes. Elle soutient ses sujets et se bat pour leur cause; elle paye par ses conquêtes ses frais de guerre (1).

Quelle différence, en effet, entre la conduite du gouvernement anglais en Birmanie et celle du gouvernement français au Tong-King; d'un côté, la métropole fait les frais d'une guerre sérieuse pour soutenir les réclamations des commerçants contre le souverain de Mandalé ; de l'autre, la France entre en campagne, non pas pour sauver de la ruine ceux qui ont ouvert la voie commerciale du fleuve Rouge, mais bien pour des raisons de politique intérieure, pour faire vivre un parti.

Immédiatement après la conquête de leurs diverses colonies, les Anglais commencèrent à les organiser, non pas en créant une série de bureaux et de places pour des fonctionnaires nouvellement arrivés d'Europe et ne connaissant rien aux affaires du pays, mais en réduisant autant que possible le personnel du gouvernement, en choisissant des hommes parlant les langues de l'Indo-Chine, accoutumés aux mœurs des indigènes, et capables de bien conduire les affaires, en protégeant énergiquement les intérêts du commerce britannique.

L'histoire du royaume de Pérak est, sous ce rapport, un exemple frappant de cette politique sage et persévérante qui a conduit l'Angleterre à la possession du plus vaste empire colonial qui jamais ait existé.

Dès la fin de la guerre, en 1875, un résident, Sir Hugh Low (2),

---

(1) Le gouvernement anglais procède toujours avec des forces très supérieures à celles dont il serait besoin en réalité; l'honneur britannique n'admet pas les demi-succès.

(2) M. Hugh Low, qui connait admirablement la Malaisie, est venu dans le pays, il y a trente ans environ, comme botaniste et a longtemps habité Bornéo, où le gouvernement anglais l'a pris à son service. Ses grandes qualités comme administrateur l'ont élevé à la résidence de Pérak et au titre de Sir.

Digitized by Google

fut placé auprès du radjah Mouda. Mais le successeur de M. Birch avait une mission bien mieux définie que son infortuné prédécesseur. Il devait gouverner le pays en laissant au souverain, avec le titre de Régent, un reflet d'autorité, uniquement destiné à satisfaire l'amour propre des Malais.

Le régent Mouda fut invité à composer un conseil d'Etat dans lequel entrèrent quelques princes malais, quelques riches industriels indigènes et les fonctionnaires européens du pays. Il va sans dire que la majorité fut laissée à l'Angleterre.

Des magistrats, au nombre de quatre ou cinq, furent chargés des divers districts. Un trésorier, un ingénieur et quelques employés de bureaux complétèrent le personnel administratif.

Une petite armée de 400 cipayes de l'Inde, commandée par un major anglais, fut chargée d'assurer la sécurité dans le pays; les pirates avaient été détruits par la flotte britannique en 1872. Il suffisait de faire la police dans l'intérieur.

Des postes de 10 à 40 cipayes furent placés dans les centres les plus importants du pays, et le gros de l'armée resta à Thaïping, ville industrielle la plus considérable du royaume (1).

Sir H. Low établit sa résidence à Kouala-Kangsar, sur le fleuve Pérak, ancienne capitale des Malais et demeure du régent.

La loi anglaise, légèrement modifiée, fut mise en vigueur dans le royaume, et les douanes sévères furent placées aux deux seuls ports du pays, Telok-Anson sur le fleuve Pérak, et Matang sur le S. Larout.

L'Angleterre, qui s'est montrée implacable en temps de guerre, gouverne les Malais avec autant de douceur que de fermeté. Elle a succédé au régime des sultans, et la comparaison étant à son avantage, les populations aiment son gouvernement. Peut-être même se montre-t-elle trop douce à l'égard des indigènes, car ceux-ci traitent les Européens non pas en égaux mais en inférieurs, et ne se privent pas de leur faire sentir par leur manque de politesse (2). Il est vrai de dire que dans les opérations commerciales la race jaune se montre toujours bien supérieure à la race blanche.

(1) Un poste militaire, dit de police, vient d'être établi (novembre 1884) à quelques kilomètres de Kampong-Kouala-Dalla (Rhaman), afin de surveiller la frontière du district que le gouvernement de Pérak réclame du sultan de Patani.

(2) Dans les colonies hollandaises, les indigènes sont bien plus respectueux de l'Européen que dans celles de l'Angleterre.

Digitized by Google

Depuis dix ans que l'Angleterre est maîtresse à Pérak, le pays a été singulièrement transformé : des routes ont été créées, les rivières ont été rendues navigables, des tarifs ont été établis pour les transports, et aujourd'hui même, une voie ferrée relie Thaïping à la mer. Les impôts ont été légèrement diminués et sont prélevés d'une façon parfaitement régulière et honnête, ce qui les rend moins lourds pour la population.

Grâce à ces améliorations, la population s'est accrue d'une manière très notable ; les Malais des royaumes voisins fuyant les pays gouvernés par les radjahs, viennent journellement (1) se fixer dans le royaume de Pérak, où le régime anglais leur assure la sécurité, et les immigrants chinois affluent dans les ports de Matang et de Telok Anson.

Pour affermir sa puissance sans surcharger ses dépenses, le gouvernement de Pérak a fait venir de Sumatra un petit souverain, le radjah Bila (2) et toute la jeunesse de son royaume. Ces hommes qui se disent nés pour la guerre seraient de puissants auxiliaires pour les cipayes en cas de révolte des indigènes. Ils sont sobres et connaissent parfaitement le pays, et le gouvernement peut compter sur eux.

Jusqu'ici, aucun recensement de la population n'a encore été fait, et bien des années se passeront encore avant qu'on puisse connaître, même approximativement, le nombre des habitants du royaume. Les deux tiers du pays sont encore inconnus, et dans les villages demi-civilisés, il est impossible d'obtenir des habitants les renseignements indispensables à un dénombrement. Ils craignent que ce recensement ne soit fait dans le but d'augmenter l'impôt.

Les diverses races qui vivent dans la presqu'île ont conservé en émigrant les caractères de leur origine, tout en acceptant beaucoup des coutumes locales. Seuls, les negritos se sont tenus à l'écart de toute civilisation. Les autres peuples se mélangent peu à peu.

Les Malais indigènes, paresseux et dépensiers, ne sont aptes à aucun travail sérieux ; ils seront absorbés peu à peu par les autres éléments de population.

---

(1) L'émigration des Malais de Patani vers Pérak est considérable. Pendant le séjour que j'ai fait dans Rhaman, j'ai vu sans cesse des familles malaises descendre en radeau le fleuve Pérak pour venir se fixer dans les environs de Kotah Tampan, Kampong Kimmering, etc.

(2) Le radjah Bila demeure à Pappan dans la vallée de la rivière Kinta ; il allie à ses fonctions de radjah, la situation plus lucrative de commerçant et de mineur ; est pensionné par le gouvernement local.

Digitized by Google

Les Malais de Sumatra, courageux et intelligents, réussissent aussi bien dans les travaux de mine et de culture que dans le commerce. S'ils n'avaient pas à lutter contre la concurrence chinoise, il est certain qu'en peu de temps toute la richesse du pays serait entre leurs mains.

Les Chinois, qui, depuis cinquante ans, affluent dans la péninsule pour travailler les mines d'étain, constituent la population la plus active du royaume. Les grandes qualités commerciales et industrielles de la race jaune permettent aux nouveaux arrivants de se faire rapidement une place dans le royaume de Pérak.

Le grand et le petit commerce, les finances, l'industrie minière, la fabrication du sucre, tout est entre les mains des Chinois qui, venus avec leurs coutumes, leur religion et leurs associations secrètes transforment peu à peu la presqu'île en pays chinois sans accepter les progrès européens.

Le génie commercial de la race jaune est tel que, bien qu'employant des procédés primitifs pour leur industrie, les Chinois ont su faire aux Malais et aux Anglais une concurrence dans laquelle ils sont restés vainqueurs. La puissance financière des Tao-Kéo est si grande que le gouvernement des détroits doit compter avec eux. Les Chinois professent d'ailleurs le plus profond mépris pour les blancs, qui, ayant la force en main, ne savent pas conserver la prépondérance financière.

La presqu'île malaise est une colonie chinoise sous pavillon anglais.

Les seules mines exploitées sont celles d'étain (1). Tout le pays est couvert d'anciens travaux (2). Dans cette industrie, les Chinois sont encore bien supérieurs aux Européens et aux Malais. Ils savent travailler en grand sans capitaux considérables (3), alors que les blancs, malgré leurs importantes mises de fonds, n'ont pu jusqu'ici donner de dividendes à leurs actionnaires. La faute en est, non pas aux gisements, ils sont merveilleux, mais bien à la direction qui souvent est imprévoyante et dépensière.

Autrefois, sous le régime des Sultans, les taxes et impôts étaient levés selon les besoins du prince et avec une très grande irrégularité. Aussi les mineurs qui n'avaient pas de sécurité étaient-ils très

(1) Au XVII[e] siècle, la monnaie courante était d'étain, chaque lingot pesait 46 gr. 20 cent., et valait 7 sols. (J.-B. Tavernier, 1677.)

(2) Au siècle dernier, les Siamois exploitèrent très activement les mines d'étain.

(3) Les exploitants chinois n'ont pas de frais généraux. Ils intéressent leurs ouvriers par des associations coopératives et ne tentent jamais d'innovations couteuses dans leurs procédés d'exploitation et de métallurgie.

Digitized by Google

défiants, et ne commençaient-ils l'exploitation des gîtes que lorsqu'ils étaient certains de faire d'énormes bénéfices leur assurant un gain, malgré les impôts probables de 25 0/0 dont souvent le Sultan frappait le métal.

Cette incertitude et ces redevances exagérées cessèrent avec le régime malais, et aujourd'hui, les exploitants sont assurés d'une grande régularité dans la perception de l'impôt qui atteint environ 10 0/0 *(ad valorem)* des produits des mines (1).

Cette redevance (10 0/0) est encore excessive (2), mais elle forme une sorte de transition entre l'ancien régime et la législation définitive qui n'est pas encore en vigueur. Car le gouvernement, qui entend très bien ses intérêts, sait parfaitement que des droits aussi élevés ne permettent l'exploitation des gîtes que dans des conditions spéciales de richesse, la majeure partie des alluvions ne pouvant payer les frais d'exploitation avec une diminution de 10 0/0 sur la valeur du métal.

Sous le régime anglais, grâce à la sécurité des affaires et à la fixité des redevances, l'exploitation de l'étain a pris dans le royaume de Pérak un essort surprenant. La liste suivante donne la production de métal dans les dix dernières années, c'est-à-dire pendant la période correspondant à l'organisation du pays (3).

Régime malais jusqu'en	1875.	Environ	2.000	tonnes.	Impôts : Fr. environ		800.000
Année de la guerre....	1875.	—	1.500	—	—	— ...	»
Régime anglais.....	1876.	—	2.054	—	—	— ...	41.000
—	1877.	—	3.058	—	—	— ...	61.000
—	1878.	—	3.634	—	—	— ...	72.600
—	1879.	—	4.326	—	—	— ...	86.400
—	1880.	—	5.507	—	—	— ...	110.140
—	1881.	—	6.319	—	—	— ...	126.380
—	1882.	—	7.446	—	—	— ...	148.920
—	1883.	—	9.962	—	—	— ...	199.240
—	1884.	—	18.700	—	—	— ...	201.400

(1) Le prix de la tonne (1,000 kilogr.) d'étain est très variable; dans ces dernières années, il a oscillé entre 1,800 francs et 2,300 francs. Les frais de production dans es gisements très riches et peu profonds varient entre 600 et 900 francs.

(2) Si le gouvernement abaissait à 3 0/0 *(ad valorem)* les redevances sur l'étain, 60 0/0 environ des gisements aujourd'hui inexploités pourraient être travaillés dans des conditions avantageuses.

(3) Aujourd'hui que les mines d'étain d'Australie et d'Europe semblent destinées à diminuer leur production d'année en année, la presqu'île produit de plus en plus. Il est permis de penser que, dans un avenir prochain, elle deviendra le grand magasin où le monde entier viendra s'approvisionner d'étain.

Digitized by Google

On voit que tout en diminuant considérablement l'impôt, les Anglais sont arrivés à obtenir pour le Trésor un rendement cinq fois plus fort que les Sultans. Mais il est juste de faire observer qu'ils ont employé la majeure partie des revenus de l'État à donner au pays une sécurité qu'il n'avait pas auparavant et à créer des voies de transports qui facilitent beaucoup l'exploitation, tandis qu'autrefois les revenus de l'État étaient dépensés pour satisfaire les fantaisies du Sultan.

Pour les placers, l'impôt serait le même ; mais les gisements d'or sont situés dans des pays encore inexplorés, et jusqu'ici personne n'a songé à les exploiter (1).

Le royaume de Pérak n'a pas, à proprement parler, de cultures ; quelques rizières sèches suffisent à peine aux besoins de la population malaise. Les mineurs chinois font venir du dehors leurs aliments (2).

Les exportations (3) du royaume de Pérak atteignirent en 1884 une somme de $ 5,393,995 60 (24,782,379 fr. 75). Elles se composèrent essentiellement de café (4), dents d'éléphants, gutta-percha, cornes de buffles, de rhinocéros, de cerfs, étain, planches, rotane, épices, atapes, bois, riz, sucre de Nibong, charbon de bois, porcs, chèvres, moutons, noix de cocos, fruits, huiles végétales, noix d'arreck, patates, etc.

Les importations furent pour la même année de $ 6,047,693 70 (27,819,593 fr. 02) et se composèrent de riz (5), poisson salé, sel, produits européens, épices, alcool, œufs, sucre, tabac (6), légumes salés, conserves, poules, canards, chevaux, bœufs (7), huile, thé, voitures, machines à vapeur, opium, etc.

La différence entre les importations et les exportations fut donc de $ 653,698 10 (3,007,013 fr. 06) au profit des importations ; mais dans ces statistiques douanières, il n'est pas tenu compte des sommes considérables apportées par les mineurs et par les sociétés européennes

---

(1) Les placers se trouvent dans le massif du G. Yang Yop et dans les vallées des rivières qui en descendent.

(2) 1884. Riz : importation, doll. 1,042,117 ; exportation, doll. 138,452. Différence importation : doll. 903,665.

(3) *Annual Report on the state of Perak, for the year 1884.*

(4) Plusieurs plantations ont été créées par le gouvernement « Waterloo estate, Gounong Boubou, etc.)

(5) Le riz est importé de Rangoun, de Saïgon et de Bangkok.

(6) Le tabac que fument les Malais vient de Sumatra, celui que consomment les Chinois est importé de Chine.

(7) Le bœuf Zébu est importé de l'Inde.

Digitized by Google

constituées dans le but d'exploiter les richesses agricoles et minières du pays.

Les importations directes d'Angleterre montent à une somme d'environ $ 870,000 (4,000,000 fr.); on voit que malgré son petit nombre d'habitants le royaume de Pérak fournit à la métropole des débouchés très appréciables.

L'opium (1) consommé dans le royaume représente une somme de $ 523,164 (2,406,564 fr. 40). Il est importé de Calcutta.

Grâce au nombre considérable d'immigrants (44,583 en 1884) et d'émigrants (42,440), les taxes individuelles donnent à l'État un revenu considérable. Les mineurs qui partent comme ceux qui arrivent portent avec eux des sommes plus ou moins considérables qui constituent pour le pays un va et vient de numéraire très favorable au progrès du commerce et de l'industrie dans le royaume.

La monnaie courante dans la presqu'île est la piastre mexicaine dont la valeur varie de 4 fr. 60 à 4 fr. 75, selon le cours (2). La piastre ou dollar est divisée en cent cents dont les pièces portent l'effigie de la Reine. Le papier-monnaie est émis par les banques de Singapore et de Georgetown (Poulo Pinang), mais il ne circule guère dans l'intérieur du pays. L'or n'a pas cours (3).

Les revenus de l'État, qui proviennent des taxes individuelles, des droits douaniers et de ceux sur l'exportation de l'étain ont subi depuis le régime anglais un accroissement considérable.

1875.	Recettes.	$	226.233,	Excès sur l'année précédente.	$	.....	Dépenses.	$	256.831
1876.	—	$	273.043,	—	—	$ 46.813	—	$	289.476
1877.	—	$	312.875,	—	—	$ 39.832	—	$	292.710
1878.	—	$	328.608,	—	—	$ 15.733	—	$	291.473
1879.	—	$	388.372,	—	—	$ 59.764	—	$	369.707
1880.	—	$	582.496,	—	—	$ 194.014	—	$	521.995
1881.	—	$	692.861,	—	—	$ 110.365	—	$	652.938
1882.	—	$	905.385,	—	—	$ 212.524	—	$	918.914
1883.	—	$	1.474.330,	—	—	$ 568.945	—	$	1.350.610
1884.	—	$	1.532.497,	—	—	$ 58.167	—	$	1.481.470

Les divers pays de la presqu'île, soumis au protectorat de l'Angleterre, sont dans une situation économique analogue à celle du royaume de Pérak, c'est-à-dire très prospère. Ceux qui dépendent directement de la Couronne sont beaucoup plus civilisés et plus riches, on y voit de su-

(1) Les Chinois ne fument l'opium que lorsqu'il a subi certaine préparation; il prend alors le nom de Chandou. — Les Malais de Pérak sont grands fumeurs d'opium; ceux de Sumatra les tiennent, pour cela même, dans le plus profond mépris.

(2) Les piastres ne portant pas l'aigle mexicain ne sont pas reçues par les Malais de l'intérieur.

(3) La monnaie de zinc a cours dans les pays soumis à Siam.

Digitized by Google

perbes cultures de cannes à sucre et de café (1) qui, malgré la mauvaise situation du marché, donnent de beaux résultats (2).

Les royaumes indigènes et ceux qui paient tribut à Siam sont encore gouvernés par les Sultans, leur état de pauvreté est indescriptible (3). Les voies de communication y font totalement défaut (4). Les impôts y sont levés au désir du souverain (5) et la population y diminue d'une façon très notable surtout depuis ces dernières années. Il est donc à souhaiter pour les populations indigènes que ces pays soient placés sous le protectorat anglais.

L'Angleterre possédant tous les points importants de la presqu'île, il ne lui reste plus qu'à terminer sa conquête en annexant l'un après l'autre tous les petits royaumes de la péninsule. Avec des souverains aussi peu habiles en politique que le sont les sultans malais, les occasions ne lui manqueront pas pour imposer son protectorat. Déjà certains royaumes (6) sont protégés, dans d'autres (7), les radjahs sont tellement endettés qu'ils seront tôt ou tard forcés de jeter leur pays dans les bras de l'Angleterre pour sauver leur situation privée. Les seuls royaumes (8) qui jusqu'ici se soient tenus à l'abri de l'envahissement anglais sont les tributaires de Siam; et si politiquement ils restent indépendants de Singapore ils ne tarderont pas à payer à Londres un tribut commercial beaucoup plus lourd que les redevances politiques. L'Inde y trouvera de nouveaux débouchés pour son opium, Rangoun y enverra son riz et l'Angleterrre ses produits de toutes sortes. Avant la fin du siècle peut-être le dernier souverain malais aura perdu sa couronne.

J. DE MORGAN.

---

(1) M. Es. Chasseriau, planteur français a introduit dans la presqu'île le café de Libéria. Cet arbre robuste qui résiste aux maladies semble destiné à donner les plus brillants résultats. (Voir la *Revue Française*. Tome II, page 462.)

(2) Autrefois les cultures du Tapioca (P. Pinang, Prov. Wellesley) donnèrent des résultats très satisfaisants. Aujourd'hui cette culture est abandonnée par suite de la baisse considérable de la valeur de ses produits.

(3) Dans les villages du royaume de Patani, il m'a été impossible (en 1884) de trouver le riz nécessaire à la subsistance de 60 hommes de mon escorte.

(4) Dans le royaume de Patani, Kelantane, Pahang, Kemaman et Tringanou il n'existe pas une seule route carrossable. Ces transports se font à dos d'éléphant ou par les rivières, en pirogue.

(5) En outre des impôts, les habitants doivent supporter les frais des fantaisies du Sultan; si la troupe des éléphants royaux dévaste les rizières, les dégâts restent à la charge des cultivateurs.

(6) Pérak. Selangore.

(7) Kédah, Djohore.

(8) Patani, Kélantane, Kémaman, Pahang.

Digitized by Google

BIRMANIE

(Suite[1]*.)*

IV

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE

L'empire birman, le ***Mienn-tienn*** (2) des Chinois ou Barma des indigènes est entouré par le Bengal, la Birmanie anglaise, à l'ouest et au sud ; par le royaume de Siam et le Tonking à l'est; au nord par la province chinoise du Yunn-nann.

Placée sur le versant méridional des hautes montagnes de l'Asie, dernier prolongement de l'Himalaya, la Birmanie dont la surface peut être évaluée à 190,520 miles carrés est arrosée par cinq grands fleuves. l'Irraouaddy et le Kyeng-dweng qui se réunissent au 21° 50′ Lg. N, le Sittang ou Paunglaung, le Salouen et le Myitnge. On croit que l'Irraouaddy (3) prend sa source dans le Thibet, mais cette question qui souleva une importante polémique au commencement du siècle entre les savants de France et d'Angleterre n'a pu encore être entièrement résolue. L'Irraouaddy, après être passé à Bhamô, entrepôt du commerce de la Birmanie et de la Chine, puis à Ava, Prôme et Rangoun, se jette dans le golfe de Martaban après un parcours d'environ 2,200 kilomètres.

---

(1) Voir la *Revue Française*, t. II, p. 525 et suiv.

(2) L'appellation ***Mienn*** donnée par les Chinois à la Birmanie vient de la transcription phonétique de la première syllabe du nom indigène ***Myanma*** qui signifiant en chinois, long et mince fil de soie, indiquerait que les montagnes et fleuves de la contrée s'étendent en longueur et que les routes y sont droites.

Les historiens n'ont jamais eu que des termes de mépris pour désigner les Birmans. Ils leur donnent le nom de *tsei*, rebelles. En effet, suivant un Chinois, il n'y a qu'un seul pouvoir légal, celui du *fils du Ciel*. Tous ceux qui osent lui résister sont de rebelles barbares.

On appelle généralement l'empereur de Birmanie *tsiéou* ou chef de hordes, expression qui se retrouve dans toutes les chroniques chinoises.

(3) L'Irraouaddy est désigné par les historiens et géographes chinois sous le nom de petit Tçinncha-çiang (fleuve au sable d'or) par opposition au grand Tçinncha-çiang, nom donné au Yangtsewtçiang, dans son cours supérieur.

H. L. M.

Digitized by Google

Le Salouen ou Than-louin forme, sur une distance d'environ 150 kilomètres, la frontière entre la Birmanie et le royaume de Siam, mais cette rivière, vaste torrent au lit entrecoupé de roches nombreuses, n'est guère navigable et n'a pu être encore utilisée comme route commerciale vers le Yunn-nann.

L'hydrographie des autres cours d'eau est trop peu connue pour que nous en parlions, l'attention des explorateurs ne s'étant portée que sur les deux fleuves, qui peuvent devenir un jour la voie commerciale tant cherchée. La Birmanie possède plusieurs lacs dont le plus important est celui de Kaudangyie, à 40 kilomètres d'Ava.

L'orographie du pays est très incertaine, la région élevée du nord possède un climat souvent froid, tandis que la partie centrale, avec de larges vallées s'abaissant insensiblement jusque dans le sud, offre toutes les variétés climatologiques de l'Inde. Le système des montagnes peut se résumer du Nord au Sud en contreforts du plateau thibétain. Les deux principaux forment du reste les frontières du royaume. A l'ouest les monts Arakan-Joma-Geb qui servent de délimitation avec les possessions anglaises jusqu'aux environs du 19° 30′ lat. Le vaste plateau supérieur des monts Pung-Lung constitue le territoire indépendant du Karéni. Ce sont les montagnes de la vallée du Lisien Kiang qui doivent former les frontières du Tonking septentrional. Ces régions sont absolument inexplorées. Les points culminants des montagnes Arakan ne dépassent guère 2,500 mètres. La chaîne qui sépare les bassins de l'Irraouaddy et du Salouen et se termine au golfe de Martaban paraît avoir son point culminant au massif du Phoungan vers le 27° lat. N., tandis que dans la région inférieure l'altitude extrême ne dépasse pas 1,500 mètres.

V

ÉTHNOGRAPHIE. — LINGUISTIQUE. — RELIGION. — ARCHITECTURE

La Birmanie est habitée par plusieurs peuples différant entre eux par les mœurs et la langue, tout en ayant un type commun qui les place à une distance égale des Indous et des Chinois, dont la population birmane n'atteint certes pas le degré de culture intellectuelle et industrielle.

Le Birman est petit, solide, actif, bien proportionné dans ses formes, brun de peau, sans cependant être jamais noir. Il a une longue, abon-

Digitized by Google

dante et épaisse chevelure noire ; il ne porte que rarement sa barbe, et l'habitude de s'épiler conserve au visage un air de jeunesse. En somme, comme aspect général, il se rapproche du Chinois. Les femmes sont bien faites, mais sujettes à l'embonpoint; elles sont plus blanches mais moins fines que celles de l'Inde.

Le costume des hommes ressemble à celui des Chinois : veste étroite, longues manches, robe de velours ou de satin descendant jusqu'à la cheville. Les ouvriers se contentent d'un pantalon court pour tout vêtement. Les femmes ont une grande chemise traînante qu'elles retroussent sous le bras; celles de qualité y ajoutent une pièce de belle étoffe de soie qu'elles enroulent autour des reins, en la laissant traîner jusqu'à terre. — Femmes et hommes se teignent les dents en noir, et ces derniers aiment à porter des boucles d'oreilles.

Le caractère des Birmans est un singulier mélange de férocité, de sauvage fanatisme, de sentiments d'humanité et de haute civilisation. On ne rencontre jamais de mendiants, nos bureaux de bienfaisance y sont remplacés par une philanthropie universelle. Les Birmans, très observateurs des devoirs qu'impose la piété filiale, ne vivent que rarement dans des habitations isolées; ils se rassemblent en général dans les villes ou dans les campagnes et y forment des agglomérations d'une certaine importance appelées dans le pays *rouas*. Les femmes ne sont pas renfermées et reléguées loin de la vue des hommes comme dans la plupart des pays d'Orient. Elles ont leur entrée libre dans la société, ainsi qu'aux tribunaux, où elles peuvent rapidement obtenir le divorce, s'il leur est possible de prouver les mauvais traitements dont elles ont été victimes.

Le peuple birman donne à sa race le nom de Mran-mà, d'où l'on a fait la corruption vulgaire de Ba-mà, puis Barma et finalement Birma.

La région entière comprend les tribus des Palaungs, des Taungthús, des Karens, pour ne citer que les plus importantes, sans parler des peuplades de la frontière orientale. Plusieurs vivent en complète indépendance de la cour de Mandaleh. Au nord du pays, le long de ces hautes régions inexplorées, on trouve les puissantes hordes des Kakhyens ou Singphos qui descendent dans la plaine lever des impositions sur les populations pacifiques.

Le long de la frontière orientale, les Shans forment un grand nombre de petites principautés, qui, soumises les unes à la Birmanie ou à la Chine, les autres au royaume de Siam, paient dans certains cas un double tribut suivant leurs positions. Les Shans professent partout le

Digitized by Google

bouddhisme. — Les Kakhyens ont la face carrée, les mâchoires fortes, les yeux obliques; ils n'atteignent qu'un degré très inférieur de civilisation, sans être convertis au bouddhisme. Les chefs sont entretenus par des offrandes en nature; ainsi une jambe de chaque animal tué leur revient de droit. Ces populations ne pratiquent qu'une seule industrie, la fabrication d'une espèce d'eau-de-vie d'arrak dont elles font grand usage. Parmi les autres tribus, il faut encore citer les Pwons et les Kakus.

Les voyageurs varient beaucoup dans l'estimation de la population de la Birmanie entière. On évalue cependant à 8,000 le nombre des villes et des hameaux. John Crawfurd parlait, il y a 50 ans, de 22 habitants par mille carré. — Le colonel Yule, en 1855, fixant la frontière birmane au 24° lat. N., indique 3,000,000 d'habitants. Le comte hongrois Bethlem, en 1874, ayant eu la statistique officielle birmane de toutes les maisons du pays, et dont le nombre s'élève à 700,000, estime la population totale à 3,509,000 habitants, à raison de 5 individus par maison. Dans cette évaluation ne sont pas compris les Shans à l'est du Salouen, qui doivent être environ 400,000.

Les villes principales sont Mandaleh (Yedena-Shuebon, paradis terrestre), séjour du roi Thiebau, environ 65,000 hab. (1), Ava (Râtnâpourah, la ville des joyaux), 25,000 hab.; Amarapoura (ville des immortels), environ 30,000 hab.; Saïkaïng, Quantong, Bampou, Bhamô, Momeïl et enfin l'ancienne Pagan.

Plusieurs langues sont en usage dans l'empire birman; elles sont aussi variées dans leur forme que le sont les mœurs et les origines des tribus qui les parlent. L'idiome le plus répandu est la langue *birmane*, *barmane*, *burmane*. ou *bomane*, qui comprend quatre dialectes. Le birman proprement dit ou avanais, le dialecte d'Arakan, celui d'Yo, et enfin celui de Tenasserim, différant par des nuances de prononciation qui échappent souvent aux étrangers, mais qui, tout en étant parfaitement intelligibles pour les indigènes, changent complètement le sens. Dans le nord du pays, on parle le dialecte des Kiayns et autres idiomes des tribus voisines de la Chine.

Quant au birman, en partie dérivé du palie, c'est une langue douce et flexible d'un caractère monosyllabique quelque peu modifié par la prononciation et ayant beaucoup de rapports avec le chinois et le thi-

(1) Chiffre donné par le général Fytche, C. S. I., ancien gouverneur général de la Birmanie anglaise.

Digitized by Google

bétain, mais absolument différent du siamois, langue littéraire qui a subi un grand degré de culture pendant six ou sept siècles. L'alphabet birman est d'origine indienne, les lettres sont de forme circulaire, l'antique forme carrée ayant été abandonnée. — Bien qu'une grande partie des chroniques des rois (Maha-raza-Weng) puisse être mise en doute, nous devons remarquer combien l'époque du moyen âge est brillante en Indo-Chine, contrastant vivement avec l'obscurité qui régna à cette époque sur l'histoire de l'Indoustan. — Il faut recourir aux savants travaux de Klaproth dans son *Asia polyglotta*, pour trouver l'étude la plus complète des origines de la langue birmane. D'après lui, le peu de racines semblables que l'on trouve dans le birman et le chinois indique une source commune aux deux langues; il est vrai que W. Carey n'est pas de cet avis et conteste absolument l'opinion du savant français, en affirmant que le birman a plus d'analogie et d'affinité pour l'indien. En résumé, on voit qu'il est difficile de connaître la vérité sur les origines philologiques de la contrée.

La religion dominante est le bouddhisme, mais les tribus habitant les districts du nord professent certaines sectes que le manque d'explorations n'a pu encore faire connaître. Les prêtres birmans sont divisés en deux catégories : les *rhahaans*, ou prêtres supérieurs, vêtus de jaune et couverts d'un long manteau; puis les *phonghis*, religieux d'un ordre inférieur, allant pieds nus et la tête découverte; menant tous une vie austère, ils dirigent l'instruction et pratiquent les aumônes d'une façon touchante. Ils vivent dans des communautés religieuses nommées *kioums*, sortes de couvents non fermés, où peut plonger l'œil des passants, et placés sous la direction d'*aoupizghi* ou directeurs. Entretenus par la charité publique, qui est très grande, les religieux distribuent aux pauvres le surplus des offrandes.

On doit remarquer que les *rhahaans* ne s'étant jamais mêlés à aucun mouvement politique, ont continué de jouir de l'estime de tous les gouvernements. En Birmanie, le clergé forme un ordre particulier ne pouvant occuper d'autre emploi que celui du sacerdoce. Notons qu'il y a des communautés de prêtresses et de nonnes qui font vœu de chasteté, mais pouvant quitter l'ordre à tout moment de leur vie.

On sait que les populations de l'Indo-Chine vénèrent l'éléphant blanc comme une divinité, la superstition donnant à ce pachyderme l'âme d'un héros ou d'un grand roi destiné un jour à être un Bouddha comblant de félicités le pays qui le possédera. C'est donc une sorte de porte-bonheur gigantesque auquel les princes s'attachent et qu'ils gardent

Digitized by Google

précieusement en l'entourant de tous les soins imaginables. Quand l'animal est un albinos ayant les yeux blancs, il gagne beaucoup, et la vénération dont il est l'objet n'a plus de bornes (1). L'instruction professée par les prêtres est assez répandue et il y a de nombreuses bibliothèques; le major anglais Symes, visitant le pays en 1795, cite la bibliothèque impériale qui se trouvait à cette époque à Amarapoura, dont il vante la richesse. — Chaque kioum ou couvent possède une bibliothèque.

Les Birmans aiment passionnément la musique; ils paraissent, suivant certains voyageurs, susceptibles d'atteindre en cet art un certain degré de perfection.

La législation du pays est tout entière contenue dans le *Dermasath*, un des nombreux commentaires des lois de Menou, qui fut importé, croit-on, de Ceylan en même temps que le bouddhisme.

Les monuments construits en briques à l'époque du moyen âge ont un aspect imposant et très artistique. Le style porte l'empreinte de l'origine indienne, que l'on reconnaît aisément, malgré certaines différences locales. C'est le bois qui a présidé à la construction des monuments modernes, palais et monastères, ornés avec une profusion de détails et une magnificence tout à fait surprenantes. Ils sont souvent à ciel ouvert, leur ensemble est d'une étrangeté qui charme le voyageur.

De nos jours, on ne construit en briques que les *dagobas* ou *dhâtugarbha*, sortes de chambres de reliques. Les temples sont généralement de forme pyramidale et surmontés d'un parasol, ils sont dorés à profusion. Les ouvriers déploient une habileté sans pareille dans le fini de l'exécution et dans la grâce des détails. On consacre des sommes considérables, 1,000,000 de francs par exemple, pour l'édification de la moindre pagode. C'est dans la ville, maintenant abandonnée, de Pagan, que se trouvent les monuments les plus remarquables de l'architecture religieuse; mais les tremblements de terre en ont détruit un grand nombre.

La quantité de ces édifices, répandus sur toute la surface de l'empire, est très grande; à chaque tournant de chemin, le voyageur s'arrête émerveillé à la vue de pagodes, de *kyaungs* (monastères), ou de *zayats*, sortes d'hôtelleries fondées par les bouddhistes pour répandre leurs bienfaits.

---

(1) Shway-Yoe vante la tolérance du peuple birman en matière de religion. A Mandaleh notamment, musulmans, chrétiens, bouddhistes vivent, paraît-il, en très bonne intelligence.

Digitized by Google

Les maisons ont une architecture très rudimentaire, les plus remarquables sont faites de bambous et couvertes de gazon: elles sont cependant toujours isolées du sol par des pilotis bien établis.

VI

RESSOURCES DU PAYS — COMMERCE — FINANCES

La richesse minière de la Birmanie est grande; on y trouve l'or, l'argent, le platine, le cuivre, l'étain, le plomb, l'antimoine, le bismuth, l'ambre, le charbon, le pétrole, le salpêtre, le sel, la pierre à chaux, le marbre, le jade ou le *yu* des Chinois, les saphirs et autres pierres précieuses parmi lesquelles il faut surtout citer les rubis.

L'or se trouve dans le lit de différentes rivières sur les territoires Shans de la frontière orientale, mais ainsi que l'argent dont la présence a été signalée près des frontières chinoises, ces deux minéraux ne sont guère exploités.

Il se fait une importation annuelle suffisamment importante, à Mandaleh, de cuivre et d'étain, provenant des districts de la frontière nord.

A Poppa, près de la montagne de ce nom située à l'est de Pagan, ainsi qu'à Myedu au nord-ouest de Mandaleh existent de riches mines de fer, exploitées très primitivement, c'est à peine si on retire 30 0/0 de la valeur du métal contenu dans le minerai. De beaux gisements d'oxyde de fer magnétique ainsi que des bancs de chaux de qualité remarquable, attendent encore une exploitation raisonnée.

Près de l'Irraouaddy, à 15 milles nord de Mandaleh, les Birmans exploitent un marbre blanc statuaire qui ne le cède en rien aux plus beaux échantillons d'Italie. Les mines d'ambre si renommées d'Hookhong ou Houkhong sont près des sources du Kyen-dwen.

Les affleurements de houille que l'on a découverts n'ont pas été suffisamment étudiés jusqu'à présent pour permettre de donner un avis à ce sujet. Par contre le pétrole, le combustible de l'avenir, jaillit d'une centaine de puits profonds de 210 à 300 pieds, près du village de Yenangyanng sur les rives de l'Irraouaddy. On extrait environ 11,690 tonnes par an, dont on exporte une grande quantité jusqu'en Angleterre.

On sait que la Birmanie est la terre des rubis, renommés pour la beauté de leur couleur et la pureté de leur eau. Ces gisements cé-

Digitized by Google

lèbres sont à 70 milles au nord-est de Mandaleh, ils s'étendent sur une surface d'environ 100 milles. Toutes les pierres appartiennent de droit au trésor de la couronne, et le gouvernement ne laisse aucun étranger approcher de cette terre promise. C'est dans la province de Mogoung, à 25 milles sud-ouest de Maïng-Khùn, que l'on trouve les plus beaux jadeïtes, dont la sculpture primitivement limitée au Yunn-nann s'est répandue dans plusieurs localités de la haute Birmanie.

La faune de la Birmanie présente les mêmes caractères que ceux des faunes de l'Inde, de Sumatra et de la presqu'île malaise. Ainsi on y trouve le tapir malais qui n'existe pas aux Indes, et qui est une espèce bien différente du tapir américain, puis un singe volant, le cobigo *(Galeopithecus volans)*. Les mammifères volants appartiennent en général à l'Australasie, à la Malaisie, et à quelques îles de la Mélanésie (écureuil volant, kinkajou). C'est cette similitude dans les règnes animaux qui a fait conclure à l'existence, dans les temps anciens, d'un seul continent comprenant l'Indo-Chine et l'archipel malais.

Quant au règne végétal, c'est le même que celui de l'Hindoustan, augmenté de la flore et des productions des districts montagneux de la région septentrionale. On peut dire cependant que le royaume birman est inférieur en fertilité au delta de la Birmanie anglaise. Les forêts de la Birmanie abondent en beaux arbres, parmi lesquels les tecks tiennent une grande place, mais les plus beaux échantillons ont été abandonnés à l'Angleterre par la cession du royaume de Pégou. C'est dans les forêts du bassin de l'Irraouaddy que l'on produit l'énorme quantité de vernis dont font usage les Shans et les Birmans pour leurs objets de laque si renommée. Depuis quelques années on pratique en grand l'exportation du caoutchouc.

L'occupation par l'Angleterre du delta de l'Irraouaddy, des côtes d'Arakan et de Tennasserim avait privé la Birmanie de ses débouchés naturels, son commerce fort réduit avait traversé une crise que la dernière insurrection des musulmans du Yunn-nann avait encore augmentée. Il est hors de doute que la haute Birmanie aux mains d'une puissance européenne y établissant la sécurité commerciale, sera une voie des plus rapides pour pénétrer au sein de cette Chine demi-mystérieuse qui semble devoir enfin sortir de sa léthargie. Les Anglais l'ont bien compris et on ne sait ce que l'on doit le plus admirer du courage patriotique qui a amené des hommes comme M. Colquhoum à affronter les dangers de semblables voyages pour étudier le succès d'une route commerciale, ou de la nation qui suivant

Digitized by Google

résolument la voie tracée par ces hardis pionniers vient d'assurer, une fois de plus encore, l'expansion coloniale des produits de son industrie par une expédition entreprise avec tant de décision et une telle connaissance du pays. Le mouvement commercial de la région centrale qui était concentré à Mandaleh va, maintenant que les Anglais y règnent en maîtres, subir un complet développement.

Les matières d'importation sont le riz, la noix de bétel, le sel, les toiles de coton, les marchandises à la pièce, les poissons séchés, les machines, etc.

On exporte en échange le coton brut, l'indigo coupé, les cornes et les peaux, les sculptures, les chevaux, le jade, le thé, le tabac, les céréales, les huiles de sésame et enfin de nombreux objets en laque.

L'important trafic avec la Chine, que l'insurrection *Panthay* interrompit pendant quelques années, commençait dans ces derniers temps à reprendre son activité. On y échange le coton et le jade pour du cuivre, du plomb, du fer, du vermicelle, et des fruits en quantités toujours croissantes.

Le commerce de la haute Birmanie se fait aux approches de fêtes religieuses correspondant assez à nos grandes foires d'Europe et qui amènent un important concours de population.

En outre le pays birman reçoit annuellement du sud-ouest une quantité considérable d'or, mais ces envois sont interrompus lorsqu'il règne des troubles dans le Yunn-nann.

Les impôts forment le revenu de la cour; généralement perçus à force d'extorsions et d'expédients, ils sont une source de vexations continues pour le peuple, tout en n'étant que peu productifs au Gouvernement. M. Bernard, gouverneur général de la Birmanie anglaise, estime le revenu total du gouvernement birman à 85 lakhs de roupies, soit 21,250,000 francs.

L'impôt le plus important est la *taxe des maisons* ou des familles, on dit qu'il fut établi par ordre de Man-ta-ra-kri en 1783. Il varie suivant les années et d'après les provinces. Vient ensuite l'impôt sur l'agriculture, qui était honteusement perçu sous le règne du dernier roi. Une grande partie des terres cultivées était cédée en guise d'appointements à des favoris de la cour ou à des fonctionnaires. C'est de cette même façon que l'on pourvoyait à l'entretien des établissements publics, des vaisseaux de guerre et des éléphants, etc... Ces favoris de la cour avaient une certaine taxe à payer à la couronne, d'un autre côté ils nommaient des agents subalternes dont le premier soin était d'extorquer

Digitized by Google

le plus possible aux malheureux indigènes, par la torture, les supplices et la prison.

Les ressources du pays seraient donc très grandes sous un gouvernement éclairé, et l'industrie indigène serait susceptible de grandes améliorations ; dans ces derniers temps elle se réduisait à quelques manufactures de coton où le travail sur des métiers primitifs est exécuté par des femmes. On y produit cependant d'excellentes étoffes, ainsi que quelques tissus avec de la soie de Chine.

L'industrie qui semble atteindre en Birmanie le plus haut degré de perfection est celle des cloches. On cite celle de la pagode *Mengun* près de Mandaleh dont le poids dépasse 80 tonnes ; à part quelques quincailleries il n'y a rien à citer d'autre, la fabrication de la porcelaine étant inconnue. Mais où les Birmans sont passés maîtres c'est dans la ciselure des ornements d'or et d'argent qui ornent les pagodes, ainsi que dans la sculpture des statues de Gaudama ou Bouddha, faites de ce marbre blanc merveilleux que l'on trouve dans le pays.

VII

PRINCIPALES MISSIONS ET EXPLORATIONS

C'est vers 1546, pendant le séjour de la cour de Birmanie à Ava, que semble avoir eu lieu le premier voyage d'un Européen dans l'intérieur du pays, Ferdinand Mendez Pinto, qui donne dans son ouvrage une description assez fidèle du royaume de Pegou.

En 1756 le capitaine G. Baker remonte le cours de l'Irraouaddy, du cap Negrais jusqu'aux environs de Basseim ; mais c'est à la mission du colonel Synes, en 1795, que la géographie de la Birmanie est redevable de ses premiers progrès scientifiques.

La guerre de 1824-1826 vint ensuite apporter de précieux documents sur l'intérieur de la région. Une armée de topographes leva en partie le cours de l'Irraouaddy et étendit ses travaux jusqu'à la frontière nord, pendant que Bedford, Wilcox, Bedingfield et quelques officiers exploraient l'Assam et la nouvelle zone frontière. Tout le Manipour fut reconnu et Wilcox s'approcha d'une des sources occidentales de l'Irraouaddy ; en 1828, le lieutenant Montmorency releva la vallée et le cours du grand affluent occidental de l'Irraouaddy, qui descend des monts Patkoï. L'intrépide docteur Richardson, désirant attirer le commerce des peuplades Châns vers Malmaïn, s'éleva en 1829 jusqu'à

Digitized by Google

Labang, localité voisine de Zimm (Schieng-me) ; mais en 1834 seulement, il peut pénétrer dans cette ville qui depuis 200 ans n'avait plus été visitée par aucun Européen ; puis continuant cette belle série de voyages, il traverse en 1837 les territoires Châns de Mokem, Mone et Nyoung-Youve.

On doit au colonel Burney, alors résident anglais à Ava, de précieux documents sur la Birmanie ; de concert avec ce même Dr Richardson, il accomplit une exploration complète des territoires frontières du Manipour en allant d'Ava à Kendat par les districts de Montchobo et de Debayun.

Le capitaine Hannay est le premier Européen qui ait pu remonter l'Irraouaddy au-dessus d'Ava ; il visita Bhamo, Mogoung sur le Modaun, et les mines d'ambre d'Houkhong. L'année précédente, le Dr Bayfield s'était élevé jusqu'à la crête de la chaîne qui forme au sud la limite de l'Assam ; il en revint avec le Dr Greffith, savant botaniste qu'il avait rencontré au cours de son voyage.

Au commencement de 1853 lord Dalhousie, vice-roi des Indes, organisa une importante expédition scientifique, et dans l'été de la même année le major Arthur Phayre, gouverneur de la nouvelle province de Pegou, fut envoyé près de la cour d'Ava. Composée du capitaine Henry Yule et du géologue Oldham, cette mission contribua à agrandir le cercle des connaissances que l'on avait sur la contrée.

Vers 1862 on commence à s'intéresser vivement à la réouverture de l'ancienne ligne commerciale entre la Chine et la Birmanie. Plusieurs voyages d'Européens n'eurent pas d'autre but et le Dr Clément Williams, résident anglais à Ava, reçut en 1863 l'autorisation royale de s'avancer jusqu'à Bhamô. Il accomplit heureusement son voyage le long du fleuve, rapportant de précieuses indications pour l'établissement du commerce britannique dans cette région. Peu de temps après, une petite expédition scientifique sous la direction du capitaine Williams, ingénieur, secondé par le Dr Anderson, naturaliste, le capitaine Bowers, MM. Steward et Burn, représentant le commerce de Rangoun, tente de remonter l'Irraouaddy sur un petit steamer du roi commandé par le major Sladen, résident politique à Ava. Une escorte avait été fournie par le gouvernement qui avait donné, aussi, de nombreuses lettres de recommandation pour les chefs des tribus indépendantes. Les explorateurs s'avancèrent jusqu'à 135 milles N. E. de Bhamô à Momiein ou Teng-yue-chow, un des foyers d'insurrection des musulmans alors en pleine révolte, mais le chef de la mission considéra qu'il serait prudent

Digitized by Google

de retourner à Ava, l'entrée sur les territoires chinois exposant l'expédition à un désastre certain.

C'est l'année de la nomination du capitaine Storer à la résidence d'Ava, en 1859, que la Compagnie des bateaux à vapeur de l'Irraouaddy inaugura son service avec Bhamô.

Lord Salisbury envoya en 1874 une importante mission qui échoua complètement, mais dont l'historique mérite quelques détails. Le colonel Horace Browne devait, avec le major Ney Elias et le Dr Anderson, s'avancer par la Haute-Birmanie, essayer de pénétrer aussi loin que possible dans le Yunn-nann et finalement tenter de rejoindre Shangaï. Afin d'assurer le succès de l'entreprise, le gouvernement britannique donna l'ordre à un des drogmans de son corps consulaire, M. Margary, bien connu par ses connaissances en linguistique chinoise, de rejoindre à Met ou dans les environs les membres de la mission. Lors du passage du colonel Browne à Mandaleh (23 décembre 1874). le roi se montra très favorable à ce projet d'exploration, et promit tout le concours du gouvernement birman.

Deux jours après avoir quitté Bhamô (17 janvier 1875) la mission fut rejointe près d'Hankow par M. Margary. Ce fut peu de temps après l'entrée sur le territoire chinois que l'infortuné Margary fut victime de son courageux dévouement. Assassiné près de Manwyne par les mahométans du Yunn-nann, ce tragique événement mit fin à la mission, dont les membres rentrèrent à Rangoun en descendant l'Irraouaddy.

Nous ne pouvons passer sous silence, au milieu de cette longue série d'explorations dues à l'esprit d'initiative de la Grande-Bretagne, le beau voyage entrepris vers 1860 par le docteur allemand Adolf Bastian, sur les fleuves de la Birmanie, et dont l'itinéraire publié en Allemagne est plein de documents fort intéressants et inédits sur le delta de l'Irraouaddy.

Le gouvernement français, ému de l'état d'infériorité où se trouvaient les intérêts du commerce national vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Italie, en Birmanie, se décida à charger en 1874 M. de Rochechouart d'établir avec la cour birmane les bases d'un traité de commerce (1), et l'année suivante nous voyons le comte hongrois

(1) M. le comte de Rochechouart ne put faire ratifier par le prédécesseur de Thiebau ce projet de traité de commerce.

H. L. M.

Digitized by Google

Bethlem accomplir dans l'intérieur du pays un voyage dont la publication a fourni de précieuses indications sur l'état politique et financier de la Birmanie. En 1877, M. Vossion, qui avait si dignement représenté la France à Khartoum, fut chargé par le gouvernement français, ainsi que M. Dabry de Thiersaint, d'une mission près la cour de Mandaleh.

On se rappelle les beaux voyages en Indo-Chine de l'infortuné Doudart de Lagrée, puis du lieutenant Garnier, tous deux morts à la peine en cherchant par la voie du Tonking la solution du fameux problème, l'ouverture de la Chine méridionale au commerce européen. C'est à eux que M. Colquhoum a dédié le journal et le récit de son itinéraire, parcouru en 1882, de Canton à Rangoun.

Ingénieur attaché à l'administration britannique et que treize ans passés aux Indes avaient formé au climat asiatique, M. Archibald Colquhoum entreprit avec les ressources de riches négociants de Glascow l'exploration du Yunn-nann et l'étude de la meilleure voie pour y faire pénétrer le commerce de l'Angleterre. Son projet primitif consistait à traverser tout le sud de la Chine, c'est-à-dire les trois provinces de Kwang-tung, de Kwang-si et du Yunn-nann, puis ensuite à parcourir le pays Shan pour déboucher dans le sud de la Birmanie. Des difficultés survenues avec les gouverneurs du Yunn-nann le forcèrent à modifier son itinéraire, et ce fut par Bhamô en descendant l'Irraouaddy qu'il termina cette belle exploration. Sur les deux tiers du parcours, M. Colquhoum explora des régions inconnues. Nous devons à ce sujet rappeler le voyage de Garnier qui, continuant l'œuvre du malheureux Doudart de Lagrée, s'était élevé en 1869 jusqu'à la ville alors insurgée de Tali.

Le voyageur anglais partit de *Canton* (avec un compagnon M. Charles Wahab, mort plus tard des suites du voyage dans la traversée de Rangoun à Port-Saïd), il remonta le Sikiang jusqu'à Pé-sé, s'enfonça dans le Yunn-nann, parvint à Tali, puis franchissant les vallées du Mekong supérieur ou *Lan-tsan* et du Salouen il arriva à Momeïn (Teng-yueh-chou), sur les bords du Taping et peu après à Bhamô, accomplissait un itinéraire de 1,500 milles environ de Canton à Bhamô et de 650 de Bhamô à Rangoun.

M. Colquhoum dont les appréciations sont pleines de critiques, hélas trop fondées ! sur notre triste administration coloniale, n'a peut-être pas attiré sur son œuvre toute la sympathie du public français. C'est cependant un voyageur du plus haut mérite, nul Anglais n'a payé un plus grand tribut d'éloges et d'admirations à Doudart de Lagrée et à Garnier.

Digitized by Google

M. Colquhoum est l'auteur d'un projet de chemin de fer devant amener directement le trafic chinois au golfe de Martaban. Pour cela il renonça à se servir de la voie fluviale de l'Irraouaddy, qu'il déclare être trop difficile. Il avait d'abord eu l'idée de longer le cours du fleuve par un railway partant de Toungou (ville desservie actuellement par un premier tronçon venant de Rangoun), et devant aboutir à Bhamô, afin de prendre dans cet entrepôt les marchandises qui ne pourraient par un raccordement spécial arriver au Brahmapoutra en franchissant les montagnes des Singphos ; mais l'ingénieur anglais s'est rallié dernièrement à un projet qui consiste à éviter toute la haute Birmanie, à prendre Maulmeïn sur le golfe de Martaban comme base et à monter au Yunn-nann en passant par Zimme et en rejoignant la vallée du Mekong à Kiang-tsen. Ce plan réunit en Angleterre les suffrages de tous les hommes compétents, on vante la facilité relative de son tracé, mais ce projet est très probablement appelé à être modifié par la récente expédition britannique en Birmanie. On ne voit pas bien en effet ce que gagneraient les nouvelles possessions anglaises, si elles devaient rester en dehors de la sphère d'action du chemin de fer.

H. DE LA MARTINIÈRE.

BIRMANIE

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER

SYMES. — Embassy to the Kingdom of Ava, 1800, London.
KLAPROTH. — Essai sur le Brahmapoutra, Paris.
CAPT. HIRAM COX. — Journal of a residence in the Burman Empire, 1821, London.
SNODGRASS. — Narrative of the Burmese War, 1827, London.
CRAWFURD (John). — Embassy to the Court of Ava, 1834, London.
MASON. — The natural productions of Burmah (Mémoire daté de Maulmein 1850). Le même auteur a publié une notice ethnographique de la Birmanie dans les Zeitschrift für Allgem. Erdk. Berlin, 63.
COLONEL BURNEY. — Some Account of the wars between Burmah and China. Journal of the Ass. Soc. of Bengal, t. VI. p. 121.
DE MAZURE. — Memorandum on the countries between Thibet, Yunnan and Burmah, with notes by the C^el^ Yule. Journal af the Ass. Soc. of Bengal, 1861, p. 367-383.
COLONEL YULE. — Narrative of a mission to Ava, London, 1858.
D^r^ ADOLF BASTIAN. — Ueber die Flüsse Birma's, Mitheilungen, 1863, Juillet.
Du même auteur : Die Völker des Ostichen Asien, studien und reisen, Leipzig, 1866.
REVUE DES DEUX MONDES, 1866, Paris. Le Birma et les Birmans.
ANDERSON. — The Irawady and its Sources. *Journ. of the Geogr. Soc. of London*, 1870, p. 286.

Digitized by Google

MAJOR SLADEN. — Expedition from Burma, via the Irawaddy and Bhamô, to western China. *Journ. of the Geogr. Soc. of London*, 1871, p. 259.

ANDERSON'S. — Expedition to E. Yunan via Bhamô, 1871, and Mandalay and Momeïn, 1876, London.

A. R. M. MAHON'S. — The Kareus and the Golden Chersonèse, 1876.

Bulletin Société asiatique, Paris, 1878. Traduction d'une chronique chinoise traitant de la conquête de la Birmanie.

Article du Globus, janvier 1878.

Cyclopedia of India. — London, 1884.

MONDIERI. — Les races de l'Indo-Chine. Revue d'anthropologie, VI, 1883, Paris.

QUESNEL. — L'Indo-Chine, le royaume de Siam, l'empire birman, le Cambodge, la Cochinchine française, l'empire annamite. Bibliothèque universelle et Revue suisse, 1883, septembre.

PHAYRE (Sir.-A. P.). — History of Burmah, London, 1883.

MARCEL (Gabriel). — La Birmanie. Revue scientifique, Paris, 22 sept. 1883, p. 363-378.

SHWAY-YOE (pseudonyme de James George Scott). — The Burman, his life and notions, London, Mac Millan and C°, 1882, 2 vol.

COLQUHOUN (A. R.). — Across Chryse, 2 vol., ouvrage dont une partie seulement a été traduite en français sous le titre de "Autour du Tonkin", London 1883.

CORDIER (H.). — Mémoire sur le Pégou, tiré des archives de la marine. Revue de l'Extrême-Orient, II, 1884, p. 505.

DESGODINS (l'abbé A.). — La région limitrophe du Thibet et de la Birmanie, de l'Assam et de la Chine. Bullet. Soc. Géog., Paris, 1884, p. 278.

SIMON. — De Birmanie au Yunnam. L'exploration, XVII, 1884, p. 173.

SOUBIRAN. — Route de l'Inde en Chine par l'Assam. Bullet. Soc. Languedocienne de Géogr., VI, 1883, p. 374.

MARCEL (Gabriel). — Un Français en Birmanie. Notes de voyage du C^te^ de la Bourdonnais, Paris, 1883.

On doit consulter dans les *Proceedings of the royal geographical Society of London* les récents mémoires :

BOULGER (D.). — Tong-Kin and the new approach to Yunnam, 1882, p. 643.

The Burma-Manipur frontier survey, 1882, p. 693.

GORDON (R.). — The Irawadi and the Sampo, 1882, p. 559.

HALLELT (Holt. S.). — The sources of the Irawadi and the Sampo, 1882, p. 317.

LEPPER (Ch.-H.). — The question of an overland route to China from India viâ Assam with some remarks on the sources of the Irawadi river, 1882, p. 623.

SANDIMANN (J.-E.). — The river Irawadi and its sources, 1882, p. 251.

GILD (W.) and BLACK (Ch.-E.-D). — The upper Salwen or Lutzekiang river, 1883, p. 664.

Il a paru en 1873 à Calcutta, un ouvrage in-8°, qui se trouve à la même bibliothèque, et intitulé Selections of papers regarding the Hill Tracts between Assam and Burmah, and on the Upper Brahmaputra, et contenant les itinéraires et ouvrages du lieut. R. Wilcox (1827), capt. B. Pemberton (1836), W. Griffith, Bayfield, 1836, Jenkins, 1842 et 1870, capt. Vetch, 1842, lieut. Brodie, 1846.

Pour la cartographie, consulter le catalogue publié à Londres par l'Indian office.

H. L. M.

Digitized by Google

BULGARIE

Les exploits militaires des Bulgares ont gagné à ce peuple les sympathies du monde entier. On a compris tout ce qu'il y avait de vitalité dans cette race, et on s'attend à voir désormais les Bulgares jouer un rôle sérieux dans les événements dont la péninsule des Balkans ne manquera pas dans l'avenir d'être le théâtre. Sans doute, au printemps prochain, des touristes étrangers venant de tous les points de l'Europe prendront le chemin des Balkans; les Français qui auront quelques loisirs devraient faire de même. Pour nos compatriotes plus que pour tous autres il y aurait là de grands enseignements à recueillir.

Il est inutile de charger son bagage d'une quantité d'ouvrages; avec les livres : *En Bulgarie et en Roumélie* de Jean Erdic, dont il sera parlé plus loin, et *les Bulgares* de M. Louis Leger, on sera à mon avis suffisamment muni, car je suis convaincu que le meilleur moyen de voyager utilement et d'apprendre à observer est d'aller de l'avant, un peu à l'aventure et sans se soucier du confort. Une bonne carte et un carnet de notes sont, avec un passeport en règle et une trentaine de francs par jour, les accessoires indispensables mais suffisants pour arriver à un résultat utile.

Je ne conseillerais pas à ceux qui veulent visiter les Bulgares de passer cette année par la Serbie. L'antagonisme entre les deux peuples slaves est trop vif en ce moment pour que l'on ne soit pas exposé entre Belgrade et Pirot à recueillir sur le compte des Bulgares des impressions qui pourraient altérer les sentiments d'impartialité qu'il faut toujours avoir quand on veut étudier un peuple.

En descendant le Danube on pourra s'arrêter à Nikopoli, à Sistov ou à Ruscuk pour pénétrer de là dans l'intérieur de la Bulgarie. Lorsque je fis ce voyage, en 1879, Tirnova était alors capitale et s'apprêtait à recevoir le prince Alexandre. C'est à l'escale de Sistov que je descendis, le pays n'était pas encore organisé, on était en plein recrutement des milices et, suivant la doctrine que je préconise pour les voyages, j'allai au hasard, confiant dans la loyauté du paysan bulgare, et dans l'obligeance des Bulgares instruits pour me renseigner. J'avais eu raison, comme on pourra en juger par ces quelques pages extraites de mon carnet de voyage.

LA PLAINE BULGARE

..... Les bords du Danube, en aval des Portes-de-Fer, offrent un perpétuel contraste. A gauche, les grèves roumaines qui se continuent par de vastes marécages; à droite, la rive bulgare mamelonnée de dunes de sable. Le bateau vient de dépasser deux affluents, le ruisseau du Vid, illustré par la défense de Plevna, et l'Aluta qui descend de la Transylvanie, perce les Carpathes et arrose la grande et la petite Valachie. Une ancienne tour qui se carre au sommet de la falaise indique Nikopoli, dérobée en partie à la vue par les collines entre lesquelles

Digitized by Google

elle s'enfonce. A l'escale suivante, Sistov, je descends sur l'assurance des officiers du bord que c'est là que je trouverai le plus de facilités pour aller à Tirnova. L'employé de la police m'ayant prévenu que mon passeport ne me serait rendu que dans la journée, après toutes sortes de formalités, je refuse de m'en dessaisir en demandant un visa immédiat, et me voici, jusqu'au départ du bateau, rivé à un planton chargé de m'accompagner chez le chef du district.

Des soldats en veste de toile blanche, coiffés du bonnet noir en poil frisé, imitation d'astrakan, font la police le long de l'échelle ; une foule de matelots et de porteurs, où domine le costume turc, regarde descendre les voyageurs. Toutes les figures portent l'empreinte de l'insouciance orientale. Ce n'est plus comme sur la frontière hongroise ou roumaine. Ni charrettes arrivant à fond de train, ni portefaix se bousculant pour prendre d'assaut les pontons.

La ville de Sistov est bâtie en haut, sur le plateau. Le chemin d'arrivée est serré contre la falaise, et le passage est si étroit qu'il suffit d'un chariot pour l'occuper dans toute sa largeur. Le long de la berge se pressent de grandes barques turques et grecques en train de décharger du fer en barres pour les nombreux forgerons du pays. Tout se fait à bras d'hommes et de la façon la plus primitive. De gros chariots qui passent lentement ont seuls un cachet particulier. Ils sont traînés par des buffles énormes, aux formes à peine dégrossies et qui meuvent pesamment leur masse. Ces attelages inclinent leur long cou jusqu'à terre, comme s'ils succombaient sous le fardeau pendant que la tête, aux yeux à demi fermés, se relève avec un air de souffrance.

Le chef du district, sanglé dans une tunique de drap vert qui lui donne l'air d'un officier russe, s'empresse de viser mon passeport moyennant un droit de 2 francs. Du reste, parfaitement obligeant. « Vous avez eu tort, me dit-il, de vous arrêter à Sistov. A Nikopoli » ou à Ruscuk, vous auriez trouvé un service de poste pour Tirnova. » Je vais vous faire chercher une voiture particulière, mais c'est diffi- » cile, et on vous demandera à peu près 11 roubles. »

Sur sa table est l'ouvrage de Kanitz, le livre le plus complet qui ait encore été fait sur la Bulgarie. Il en tire quelques indications pour mon itinéraire et veut bien m'autoriser à me recommander de son nom dans le district de Sistov, pour le cas où je rencontrerais la moindre difficulté. Ce fonctionnaire est tout jeune; il a fait ses études à Robert's College (à Constantinople) ; il parle le russe, le turc, le français et l'anglais. Quand il a fallu improviser du jour au lendemain

Digitized by Google

Digitized by Google

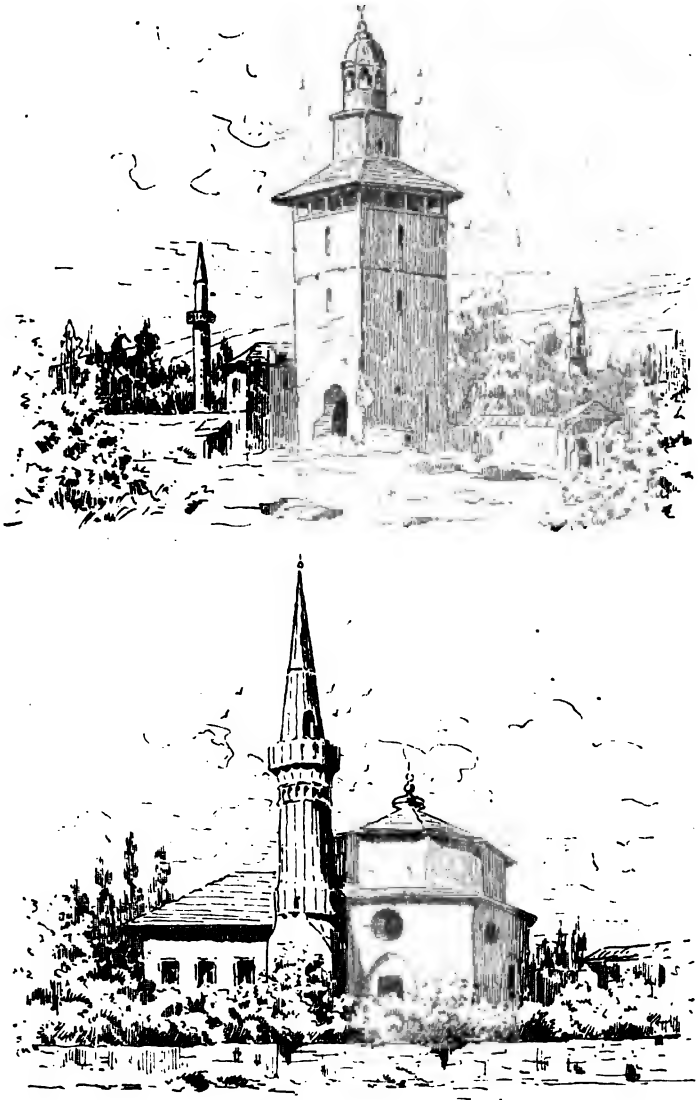

PLEVNA (BULGARIE).

(D'après nature.)

Digitized by Google

VUE DE TIRNOVA (BULGARIE).

(D'après nature.

Digitized by Google

Digitized by Google

une administration et la composer de Bulgares, on n'a pas trouvé parmi les anciens du pays assez d'hommes instruits, et on a dû confier les nouveaux postes aux jeunes gens qui, pendant ces quinze dernières années, avaient fait leurs études à l'étranger.

En sortant de Sistov, je me trouve sur un grand plateau, sans cultures, sans arbres, sans maisons, un véritable désert. Je croise quelques *arabas*, longues voitures couvertes, tout en bois, où les gens s'empilent et dorment à demi couchés sur une litière. Leurs couleurs gaies, rouge ou bleu, surchargées de rehauts d'or brillent de loin au soleil et mettent une note vive au milieu de la steppe sablonneuse. Comme il n'y a pas de route, chacun passe où il peut, et pour nous diriger, nous suivons le tracé des ornières. Mon cocher est un jeune Bulgare. Il s'appelle Athanase et est originaire de Macédoine. C'est tout ce que je peux saisir dans sa conversation, et bientôt désespérant de se faire comprendre, il entonne d'une voix nasillarde des chansons populaires, où les Bulgares et les Turcs reviennent à chaque strophe. Il plaint ceux-là d'un ton langoureux, incrimine les autres avec colère et accélère ou ralentit la marche de l'attelage d'après le rythme de sa chanson. Chaque fois qu'il est question des oppresseurs, Athanase, faute de mieux, s'en prend à ses chevaux et leur allonge une volée de coups de fouet visiblement à l'adresse des Turcs; puis il se retourne vers moi triomphant et termine sa chanson par un bruyant éclat de rire.

Arrivés à un repli de terrain nous découvrons une baraque en planches abritée par une treille où grimpe un feuillage maigre. En face est une mare à demi desséchée où une dizaine de buffles prennent un bain dans la vase. La boue s'attache à leurs longs poils et en séchant s'écaille en larges plaques. C'est là que nous faisons notre halte. Un paysan à l'air réjoui accourt nous recevoir et nous apporte le café à la turque. Pendant que je déguste ma tasse, Athanase reprend sa chanson, et le cafetier ne voulant pas qu'une si belle poésie soit perdue pour moi, s'évertue à m'en faire comprendre le sens au moyen d'une pantomime animée. D'un grand geste, il montre le pays, lui envoie des baisers; puis fermant les yeux, il incline la tête et simule le sommeil. Et tout à coup il se réveille, frappe du pied d'un air terrible, et lui et Athanase, courant aux cerisiers qui ombragent la cahute, en cassent chacun une branche et se mettent à charger avec furie un ennemi imaginaire en criant : « Turk ! Turk ! » Le paysan, enchanté de s'être fait comprendre, va me chercher dans un pot sur sa table une

Digitized by Google

touffe de roses et me fait des souhaits de bon voyage, tout en refusant absolument la monnaie que je lui offre.

Depuis, j'ai raconté la scène et l'on m'a donné le texte de cette chanson, que tout le monde répète dans les campagnes : « Bulgarie, ma mère chérie, jusques à quand vas-tu dormir ? Allons, debout ! Que tes fils passent le Balkan, qu'ils coupent les cerisiers pour s'en faire des armes, et qu'à coups de bâton ils cassent les os des Turcs !..... »

Nous traversons encore pendant plusieurs lieues de vastes plaines légèrement ondulées; la terre est jaune et brûlante, et le moindre coup de vent soulève des tourbillons de poussière.

Dans les endroits où croît l'herbe, on aperçoit massés et faisant de loin l'effet de larges taches, des troupeaux immenses, qui se déplacent insensiblement dans le rayon d'un puits reconnaissable à sa grande perche. Je remarque l'uniformité des pelages. Tous les bœufs sont blancs, les buffles noirs et les chevaux bais. Des cerisiers, des pruniers et des pommiers sont la seule et maigre verdure de ces horizons. De loin en loin, quelques petits villages, aux habitations misérables, se cachent dans un repli de terrain. Déjà la civilisation les gagne. Dans tous ceux que j'ai traversés, il y avait une bâtisse en construction, ici une église, là une école.

Enfin, j'ai rejoint la route de Ruscuk. Au croisement des chemins est un village plus important, où Athanase a choisi notre halte. Tout en dételant les chevaux, il me fait entendre que nous attendrons là que la grande chaleur soit passée. Il n'y a qu'une auberge, une sorte de mauvais cabaret, où je prends possession d'une petite chambre garnie d'une petite table sur tréteaux et d'un divan crasseux. J'ai hâte de me rafraîchir par un peu de toilette, et l'enfant du cabaretier m'apporte de l'eau dans un morceau de chêne creusé en forme d'auge. C'est dans cette cuvette des temps primitifs que je suis réduit à faire mes ablutions. Puis, je sors faire le tour du village.

Chaque chaumière, au milieu d'un enclos de haies, a son jardin potager qui la fournit d'oignons, de haricots, de fèves, de melons d'eau et de choux. Les paysans que je rencontre me regardent à la dérobée, avec une sorte de timidité. Ils portent la calotte de laine noire, la veste aux manches flottantes et le pantalon à la grecque, serré par le bas. La chaussure commune à tous les Slaves de ces régions est à noter. C'est l'*opanka*, épaisse semelle de cuir, dont les bouts se replient sur le pied et sont maintenus par des lanières enroulées autour de la cheville à la manière antique. Guidé par un bruit confus d'éclats

Digitized by Google

de rire et de voix chantantes, j'arrive à un puits où un groupe de jeunes filles, assises sur le gros madrier de la margelle, babillent en attendant leur tour de puiser de l'eau. Elles ont un vrai costume d'opéra comique; sur la jupe courte et plissée d'un bleu foncé et bordée de bandes blanches et rouges, tranche un tablier rouge; et la chemise à larges manches, laissant voir un bras qui ne manque pas de finesse, est brodée de palmettes ou de quadrillés en soie rouge ou noire. L'une après l'autre, avec un geste charmant qui fait valoir leur taille élancée, soulevées sur la pointe des pieds, elles attirent à elles le balancier et s'y suspendent pour faire contrepoids à la grosse pierre et enfoncer les seaux de cuivre. Pendant ce temps, le bavardage des camarades va son train. Les rencontres autour du puits jouent un grand rôle dans tous les chants populaires de la Bulgarie, comme on peut en juger par les strophes suivantes :

La svelte Néda était allée de la maison à la fontaine et elle perdit un collier d'or, un collier d'or, une ceinture d'argent; elle revint sur ses pas pour les chercher et elle rencontra un jeune garçon, un jeune garçon non marié.

La svelte Néda commence à dire : Holà! jeune homme, jeune homme non marié, n'as-tu pas trouvé un collier d'or, un collier d'or, une ceinture d'argent ?

Le jeune homme répond, le jeune homme non marié : Si j'ai trouvé un collier d'or, que je m'enroule comme un serpent autour de ta gorge blanche, si j'ai trouvé une ceinture d'argent, que je m'enroule comme un serpent autour de ton svelte corps !

Hier soir j'allai à la fontaine, à la fontaine la nouvelle. Là je trouvai mon premier amour, je lui dis bonsoir : bonsoir, mon premier amour. Il fit comme s'il ne m'entendait pas. Je répétai une seconde fois : bonsoir, mon premier amour, il fit comme s'il ne me voyait pas, je répétai une troisième fois : bonsoir, mon premier amour, et il ne répondit pas encore, je lui dis : adieu, adieu, ô mes yeux noirs, vous me quittez et je vous quitte, car désormais nous ne nous verrons plus, et nous ne jaserons plus ensemble, nous irons nous faire juger, nous faire juger devant l'évêque, là si on ne nous juge pas, nous laisserons cela pour l'autre monde, là on nous fera justice, là nous nous prendrons pour époux.

Je veux malheureusement trop m'approcher, la chanson se tait, le chœur s'effarouche et mes petites paysannes balançant leurs seaux

Digitized by Google

aux extrémités d'un bâton placé sur leurs épaules, se raidissent sous la charge et se dispersent.

Je m'engage trop avant dans le village. Deux gros chiens sortent d'un fossé et me font escorte avec une mine de mauvais augure. A leurs aboiements il sort un mâtin de chaque jardin et en un moment j'ai toute une meute à mes trousses. Le cercle se resserrait et ma position allait devenir critique sans l'intervention de plusieurs femmes qui accourent à mon secours et à coups de gaules mettent en fuite ces animaux peu hospitaliers.

Je trouve que j'en ai assez vu et je rabats prudemment sur l'auberge où Athanase est en train de vider des pots. Je voudrais remonter en voiture, car il y a plus de 40 kilomètres de Sistov à Tirnova et nous sommes à peine à mi-chemin, mais le drôle n'a pas l'air disposé à repartir encore et il prétexte la fatigue des chevaux. Force est de me résigner et d'attendre son bon plaisir. Je m'installe tant bien que mal dans ma chambre et j'essaie de prendre un peu de repos sur le divan, mais en vain. Une vapeur tiède, étouffante m'enveloppe, et par les vitres brisées pénètrent des nuées agaçantes de moustiques et de papillons. Je finis cependant par m'engourdir et tomber dans une espèce de somnolence. Tout à coup un grand vacarme me réveille; ce sont des cochons qui se poussent et se bousculent contre ma porte, si bien qu'elle finit par céder et que je suis obligé, pour me défendre contre ces visites d'intrus, de la barricader avec une grosse pierre.

Le soleil vient de se coucher, et l'air est assourdi par les clameurs des grenouilles et les crécelles métalliques des grillons pendant que les chiens, d'un bout à l'autre du village, se renvoient de maison en maison des aboiements comme s'ils se transmettaient une consigne, et que de la salle du cabaret s'échappe un tapage de chansons, de bruits de verres et d'éclats de rire. Enfin, Athanase se décide et je l'entends qui se dirige vers l'écurie. Quand nous partons, la nuit est avancée et déjà la lune commence à monter. Nous côtoyons la Jantra, et au lever du soleil nous arrivons à Zavada où l'on se prépare à l'arrivée du nouveau prince Alexandre. Nous passons sous les arcs de triomphes ornés de cartouches portant le *Lion*, emblème de la Bulgarie, et de trophées, de drapeaux aux couleurs tricolores, *blanc, bleu, rouge*. Devant l'auberge, le pope s'entretient avec une vingtaine de paysans. Ce sont les conscrits qui vont à Tirnova pour passer au conseil de revision.

Digitized by Google

A partir de Zavada, la Jantra coule dans une gorge étroite et boisée. Des deux côtés, le rocher dresse au-dessus des fourrés ses parois à pic avec des profils de fortifications gigantesques. Nous dépassons deux couvents à demi cachés par le taillis, et bientôt nous apercevons un piton surmonté de la mosquée de Tirnova. La route grimpe sur le flanc du rocher, et de la crête j'embrasse la vue générale de cette ville étrange, qui étage ses maisons sur le bord du précipice, et de la vallée profonde où la rivière, après deux ou trois coudes, disparaît derrière un rocher. Ce rocher, en forme de cône, qui porte la mosquée et l'ancienne citadelle est rattaché à la ville par une étroite muraille naturelle de 200 pieds de haut et de deux ou trois mètres de largeur au plus, qui barre la rivière et l'oblige à faire un circuit. Nous pénétrons dans la ville par une ruelle étroite où les paveurs travaillent sans relâche pour l'entrée du prince Alexandre, et nous descendons à une auberge qui peut donner une idée des maisons de la ville : C'est une construction à pans de bois, avec une cour et des galeries intérieures. Le plancher de la cour est formé de madriers qui fléchissent sous le poids des arabas avec leurs attelages de buffles et des charrettes encore chargées, et sous ce plancher sont deux étages de sous-sols servant d'écuries, et prenant jour sur le ravin. La petite chambre où je m'installe surplombe le précipice et est soutenue par des poutres en encorbellement. Cette vraie cage à poulets est, m'assure-t-on, le principal hôtel de la ville.....

SELVI

..... En arrivant à Selvi *(Sevlievo)* je ne sais à qui m'adresser; c'est à un médecin que le chef du bureau de police me fait conduire. Il paraît que c'est dans tout le village l'homme le plus à même de répondre à mes questions. — Sous la domination des Turcs, les Bulgares n'avaient pas le choix des professions. Ceux qui avaient fait des études libérales à l'étranger ne pouvaient à leur retour qu'être professeurs ou médecins. Encore le dernier état était-il le plus sûr. Si bien qu'aujourd'hui dans chaque district on trouve deux ou trois docteurs en médecine. Dans le district de Tirnova, il y a actuellement (1879), cinquante docteurs en médecine et seulement cinq ou six docteurs en droit. Pour étudier la médecine et le droit, les Bulgares sont jusqu'ici venus de préférence en France : pour la philologie et la littérature ils allaient en Russie. Les Russes ont toujours cherché

Digitized by Google

à les attirer. En 1874 on créa en Russie cinquante bourses pour les étudiants bulgares.

Le médecin qui me donne ces renseignements a étudié la médecine à Constantinople, il parle bien français et se désespère, maintenant qu'il est dans une petite ville, d'être privé de tous les moyens d'étude. L'inspection des recrues l'occupe depuis quelques jours. — Le district compte 36,000 habitants tant chrétiens que musulmans et doit fournir 416 hommes. On les a choisis parmi les 800 qui ont été déclarés aptes au service. La mauvaise nourriture, le manque d'hygiène font que le plus grand nombre ont une santé très délicate. Ceux qui exercent la profession de tailleur, et qui travaillent continuellement courbés, ont la poitrine si faible, qu'ils sont presque tous impropres au service.

A Sevlievo, la population est moitié musulmane et moitié bulgare, Au premier appel des recrues qui a eu lieu en mai 1878, les musulmans devaient, comme les chrétiens, être compris dans le contingent. Beaucoup émigrèrent alors ; il y eut dans plusieurs villages des rixes sanglantes, aussi, au dernier appel qui eut lieu en août, on décida que provisoirement les chrétiens seuls seraient appelés.

La Roumélie et la Bulgarie sont très inégalement dotées par la nature, me dit le docteur. En Roumélie, surtout dans la vallée de la Maritza, le sol est d'une incomparable fertilité. En Bulgarie, au contraire, la terre est sèche, difficile à travailler et peu productive. On s'attendrait donc à trouver en Bulgarie l'élevage très développé et en Roumélie, une culture presque générale. C'est pourtant le contraire qui a lieu jusqu'ici.

L'instinct commercial manque absolument au paysan bulgare. A peine quelques industries locales. — Il n'y a guère que des forgerons ou tisserands d'étoffes de laine. En revanche, les Bulgares ont une véritable passion pour l'agriculture. Ne trouvant pas un bon sol à cultiver, ils vont en Roumanie, en Bessarabie, en Russie, en Transylvanie, en Autriche et jusqu'en Bavière. Cinq ou six ans après, ils reviennent avec quelques épargnes et prennent un petit fonds de commerce. Mais c'est surtout en Valachie qu'on les trouve en plus grand nombre. Les uns sont fixés dans les villes, au bord du Danube, où ils se sont réfugiés à partir de 1829 ; d'autres, sont répandus par milliers dans les campagnes, où ils travaillent aux champs. Ils s'entendent surtout à merveille aux travaux d'irrigation et on les emploie aux environs des villes pour y faire des cultures maraîchères.

Digitized by Google

On estime à 60,000 le nombre des Bulgares qui viennent chaque année en Roumanie, de mars à octobre. Au bout de six mois, ils ont gagné à peu près 120 francs et retournent en Bulgarie.

Dans la région de Sevlievo, les paysans sont presque tous propriétaires. Ils ont économisé peu à peu et ont acheté des terres. Moyennant 210 à 270 francs, on peut avoir 22 ares. Cela suffit à une famille. Beaucoup de paysans ont 30 ares, 2 bœufs ou 2 buffles. Une paire de bœufs vaut 176 francs, une paire de buffles 200 francs. Les buffles sont préférés. Une vache donne trois kilos de lait, le buffle en donne cinq ou six. Pour les attelages, les buffles sont aussi de beaucoup supérieurs, les Bulgares se servent de longs chariots qui pèsent près de 200 kilos. Ils les chargent de 400 à 500 kilos.

Deux buffles tirent aisément 6,000 kilos; quand les buffles sont hors de service, on les engraisse. Ils donnent de bons jambons, une excellente graisse et un cuir très recherché pour faire d'épaisses semelles dont se chaussent les paysans.

De tout ce que j'ai entendu ici et ailleurs en Bulgarie, je suis obligé de conclure que sous les Turcs les paysans jouissaient d'une aisance relative. L'Europe s'y est longtemps trompée. Ce bien-être assez général suffirait à expliquer l'état d'insouciance dans lequel les Bulgares sont tombés peu à peu, au point qu'ils étaient réputés parmi les Slaves du sud pour des gens d'un caractère doux, supportant le joug des Turcs sans se plaindre et incapables de faire la moindre insurrection. Bien des Russes ont cru de bonne foi à une persécution systématique de la part des Turcs, quelque chose de semblable à celles qu'ont subies les chrétiens aux premiers siècles de l'Église. Je tiens d'un Bulgare que des officiers russes entrant en Bulgarie demandaient où les chrétiens se cachaient quand ils étaient traqués par les musulmans.

Les catacombes bulgares sont imaginaires. L'oppression se faisait surtout sentir au point de vue politique. Si des Bulgares avaient quelque instruction, ils étaient exclus de toutes les carrières, tant était excessif l'exclusivisme musulman.....

PLEVNA.

.....A Plevna, c'est un fourmillement, un va-et-vient continuel : ouvriers qui repavent les rues et replâtrent les façades, convois militaires, bataillons qui arrivent tout poudreux en fredonnant une marche; quelques femmes turques, plus voilées que jamais, se faufilant le long des murs avec une terreur visible.

Digitized by Google

A l'hôtel où je suis descendu, le seul de la ville qui puisse prétendre à ce nom, les patrons ne savent à qui entendre. Le café est envahi, chacun veut être servi en même temps. Une grande cour entourée d'une galerie sur laquelle s'ouvrent une vingtaine de portes donnant accès à des chambres basses sans air et remplies de punaises. Tout un côté est habité par une bande de chanteuses et de musiciens qui jouent le soir en plein air, à la clarté des bougies, pour les gens qui soupent. Les autres chambres sont occupées par des officiers russes, les uns fixés à Plevna pour l'instruction des recrues bulgares, les autres en partance pour la Russie. Tous en complet de toile blanche et avec la grande casquette verte aplatie en arrière. A leur porte un ordonnance accroupi passe une partie de la journée à faire le thé dans l'énorme appareil de cuivre que tout officier russe met dans sa cantine. Inutile de questionner ces messieurs; toujours une réponse polie, mais ils veulent passer pour ne rien savoir. En voici pourtant un moins réservé que ses camarades, il est vrai que ce n'est qu'un jeune homme. Tout en faisant campagne il a eu l'œil ouvert. Nulle part il n'a trouvé de terres aussi riches que celles de la vallée de Tundscha, aux environs de Kesanlyk, Karlowa, Eski-Saghra. Il va donner sa démission, pour s'installer avec ses parents dans la péninsule. Il a déjà acheté deux domaines de 200 deloums, bien situés et favorables pour des plantations de vigne. Dans le nord de la Bulgarie, il a payé le deloum (40 pieds carrés) un impérial (5 roubles); en Roumélie, près de Philippopoli, 1 rouble.

Dans les bâtiments du konak sont installés les bureaux de la préfecture et le tribunal. Les abords en sont envahis par les jeunes paysans qui arrivent en bande de tous les environs pour le conseil de revision. Les pères, mères, femmes les ont suivis jusqu'ici. Ces dernières pleurent à chaudes larmes. Je vais de porte en porte pour trouver le major russe qui préside le conseil. Dans la salle du bas je trouve deux plaideurs, un patron et un ouvrier, qui discutent sur le prix d'un calice que ce dernier a ciselé. Les bureaux de la préfecture sont au premier étage. J'entre dans la pièce où se tient le conseil de revision, au moment où les conscrits viennent successivement se placer sous le niveau. Ils sont de taille moyenne, généralement maigres, d'apparence souffreteuse. Le major russe paraît assez surpris de voir un étranger s'introduire dans la salle; il questionne d'abord ses voisins sur mon compte, puis m'interpelle directement et invite un des membres du conseil, qui parlait français, à s'expliquer avec moi. C'était un des

Digitized by Google

médecins. Sans autre présentation, j'avais trouvé un précieux cicerone.

Plevna et ses environs devaient fournir 280 hommes. On en a appelé 600 pour choisir ce contingent. Sur le grand palier du premier étage, près de la porte de la salle du conseil de revision, une centaine de jeunes gens en chemise sont accroupis et attendent leur tour. On sait qu'au temps de la domination turque, les chrétiens étaient exclus du service militaire. C'est donc la première année que les Bulgares sont appelés; ils obéissent, mais paraissent moins enthousiastes que résignés. Le docteur me dit que la plupart sont mariés. Dès quatorze ou quinze ans ils ont pris femme, souvent même des femmes plus âgées qu'eux. Le mariage est surtout une association de travail. Avoir des bras de plus pour le travail des champs, voilà le principal souci des parents. Les enfants ne viennent guère que dans la troisième ou quatrième année du mariage. Maintenant les popes leur interdisent de se marier avant d'avoir satisfait au service militaire.

Le pope du village accompagne toujours le contingent appelé au conseil de revision. Ce n'est pas seulement, comme je l'ai entendu dire ailleurs, par un sentiment paternel, mais parce que sa présence est nécessaire pour fournir des renseignements sur les conscrits, notamment le renseignement le plus essentiel, l'âge. — Affirmer l'âge d'un Bulgare est chose difficile, car il n'y a pas de registres d'état civil. On s'adresse pour le savoir aux anciens qui forment le conseil dans chaque village. Qui n'a pas entendu dire en France: *C'était avant la guerre.* — *C'est depuis la guerre.* — L'année 1870 a été pour nous tous une ligne de démarcation dans nos souvenirs. Pour les Bulgares, c'est aussi la guerre, mais la guerre de Crimée qui est restée l'époque mémorable, et on essaie dans chaque endroit de se rappeler si tel ou tel appelé est né un an ou deux ans avant la guerre de Crimée. Il est alors réputé avoir plus de vingt ans et est porté sur la liste du recrutement. Pour les autres on cherche à se rappeler s'ils sont nés trois ou quatre ans après la guerre, et l'inscription est maintenue ou reportée à l'année suivante.

Plevna est un grand village où on a quelque peine à s'orienter. Les rues longues et tortueuses sont bordées de maisons de médiocre apparence et de misérables boutiques. Avant la guerre cette place n'avait d'importance que comme point de croisement de deux grandes routes traversant la partie occidentale de la Bulgarie. C'était une ville ouverte qu'on n'avait pas songé à fortifier, et c'est bien par l'effet du hasard qu'Osman Pacha, voulant s'assurer une retraite sur

Digitized by Google

les Balkans, se décida à l'occuper. On se rappelle comment il sut, avec une petite armée, s'abriter derrière des retranchements improvisés et tenir pendant des mois en échec les forces coalisées des Russes et des Roumains. Les figures d'Osman Pacha et de Skobelew planent au-dessus de ces vallonnements qui à certaines heures furent par leurs mains transformés en un immense charnier. Les combats héroïques qui se livraient sur ce lambeau de terre resteront à jamais célèbres dans les légendes des Slaves du sud.

De quelque côté qu'on regarde, on cherche vainement un escarpement, un mur crénelé. Le sol s'élève en pente douce et en longues ondulations, si bien que l'horizon est borné à une très petite distance de la ville par une ligne presque continue. On se croirait au centre d'un immense cirque de plusieurs kilomètres de rayon. Il n'est pas un point de cette vaste circonférence qui n'ait acquis une triste célébrité. — Gravitza surtout, qui fut la plus forte position d'Osman Pacha et dont la possession par les Russes devait assurer la prise de cet immense camp retranché. Le nom de Gravitza évoque dans l'âme des Bulgares de terribles souvenirs et les Roumains sont justement fiers d'avoir consacré là leur réputation de bravoure. Cette redoute qui pendant toute la durée fut le pivot de cette défense héroïque et étonnante d'Osman Pacha n'était pourtant qu'un simple retranchement. — Je me fis indiquer la direction et je m'acheminai seul vers Gravitza.

Ayant suivi d'abord une mauvaise indication, je dus gravir un long plateau où la milice bulgare avait établi son campement. Les nouvelles recrues en pantalons et tuniques blanches faisaient l'exercice sous la surveillance d'officiers russes. Sur l'autre versant un bataillon en marche, accablé par la grande chaleur, arrivait tout poudreux, en désordre et chantant pour s'entraîner à la marche. Je m'engageai dans un repli de terrain, et marchai longtemps à travers champs en prenant comme point de repère une pyramide placée au sommet de la crête, sans doute quelque monument funéraire élevé sur les retranchements occupés par les Turcs.

En cheminant à travers le ravin où passèrent pendant des mois les colonnes turques qui défendirent Gravitza, je ne puis me défendre de penser aux souffrances qui ont été accumulées dans ce petit coin de terre. Quiconque passait par là savait marcher à une mort certaine. Les régiments s'y engouffraient comme dans un abîme insondable. Sur ces dunes de sables qui ont bu tant de sang, des flots d'épis se balancent maintenant.

Digitized by Google

Je gage que la récolte sera bonne. Mais celui qui mangera de ce pain pourra bien avoir des rêves sinistres. — Le vent souffle et n'apporte plus l'écho ni d'une plainte ni d'un gémissement. Russes ou Roumains, qui n'avaient pas eu le bonheur d'être tués dans l'assaut, descendaient ce versant pour être fusillés. « Pourquoi tuiez-vous les prisonniers ? » demandait à Osman Pacha un général russe. « Je n'avais pas de quoi les nourrir et quand on est mort on ne souffre plus. » De cette immense hécatombe il ne reste que quelques pyramides de marbre avec des inscriptions sommaires. Du haut de la crête, je vois ces aiguilles blanches posées là par les Russes comme des jalons pour l'histoire des Slaves du sud. De toutes parts, ce ne sont que retranchements qui s'enchevêtrent ; fossés de deux ou trois mètres de profondeur creusés dans un sable argileux. On chercherait vainement un plan, un système. — Les Turcs ont fait d'abord un premier fossé. Dès qu'une batterie ennemie le prenait d'enfilade, ils en traçaient un autre. Une première attaque avait-elle montré la faiblesse d'un point, on le renforçait. Ces lignes successives arrêtaient l'élan de l'assaillant. Entré dans ce dédale, il n'en pouvait plus sortir sans recevoir de droite, de gauche, de devant, de derrière des coups de feu qui se croisaient. Il ne faut pas chercher ailleurs le secret de la défense de la redoute de Gravitza. De mètre en mètre les fossés sont creusés en forme de niche. Chaque soldat pouvait se tenir là blotti, l'arme au pied. Un renfoncement faisait un siège élevé comme les *miséricordes* fixées aux stalles de chœur, et permettait de se reposer tout en restant debout pendant les heures de faction. Il n'y a là ni escarpes, ni contrescarpes, ni glacis, ni chemins de ronde, mais seulement un plateau qui s'abaisse et se relève en longues ondulations et sur chaque crête des fossés et des parapets en terre.

Quelque vaste que soit cette nécropole elle a peine à tenir ce que la mort y a jeté.

Le long des retranchements je heurte des débris de fer, de cuir, de drap. Fez, bidons, éclats d'obus, ossements d'hommes et de chevaux sont mêlés. On croit poser le pied sur l'herbe et on a marché sur un crâne qui va rouler plus loin en retournant son masque. Turcs, Russes, Roumains se ressemblent tous à cette heure, confondus par le devoir et la mort. Ces débris entassés permettent de juger les proportions de cette lutte gigantesque qui est déjà une légende pour les races de l'Orient. Les générations qui viendront évoqueront un jour ces souvenirs et fouilleront s'il le faut cette terre pour attester que leur indépendance

Digitized by Google

est le prix du sang. Les ossements que le sol soulève à sa surface sont encore tièdes. Le soleil descend derrière Plevna et l'enveloppe d'une auréole étincelante. Les horizons se couvrent de tons chatoyants comme si l'Orient n'avait pas été refoulé au delà du Balkan et que le Ciel voulût encore couvrir de la coupole féerique des mosquées cette immense nécropole dont les Turcs ont droit de revendiquer la moitié pour leurs morts.

En regardant vers l'Est, je vois la nuit s'avancer; on dirait un grand crêpe semé de mille perles d'or, qui s'étend lentement au-dessus de la plaine. Une brise violente souffle du nord; elle balaye les vapeurs incertaines qui flottent sur le plateau et fait à la campagne sa toilette de nuit. Il semble que les ossements frissonnent et cherchent à s'enfouir de nouveau sous l'herbe. Les étoiles de plus en plus brillantes scintillent au-dessus de ma tête. En les fixant je les vois descendre insensiblement et osciller dans l'air comme ces lampes d'argent que des fils imperceptibles soutiennent aux voûtes de nos basiliques. Je reprends le chemin de Plevna, tout triste, glacé par le vent et trébuchant à chaque pas avec ce sentiment de malaise qu'on éprouve quand, en marchant dans un cimetière, on sent que le pied enfonce et qu'on s'aperçoit qu'on a foulé une tombe. Dans le crépuscule qui me permet de me guider je distingue nettement des milliers de papillons d'or qui voltigent à fleur de terre. Ils disparaissent, reparaissent plus loin, les uns montent, les autres descendent, tous semblent aller quelque part. Je crois voir les esprits fidèles à leurs dépouilles, à la recherche des ossements dispersés. Au milieu du silence profond, je m'étais cru pendant cette journée seul à Gravitza, mais auprès de la dernière pyramide je rencontre trois soldats bulgares agenouillés, qui se signent et terminent leur prière. Les braves gens! ils sauront se battre un jour, car ils croient à quelque chose.

ÉDOUARD MARBEAU.

Digitized by Google

SUMATRA

Mission scientifique de M. Paul Fauque.

M. Paul Fauque, vice-président de la Société de géographie commerciale, a fait récemment deux voyages consécutifs dans la colonie hollandaise de Sumatra (province de Siaks et province d'Atchin). Il a doté nos musées et collections d'échantillons précieux. On peut notamment voir au Musée d'ethnographie du Trocadéro (collection de Malaisie) les trois pierres tumulaires d'Atjeh qu'il a trouvées dans un vieux cimetière du Kraton à Kotta-Radjah et qui sont les vestiges de l'ancienne prospérité de peuplades auxquelles les Portugais ont porté les derniers coups en 1628 (1).

Les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (2) contiennent le rapport complet de M. Fauque; nous en détachons quelques passages en les complétant par des indications détaillées que nous a fournies M. Fauque. Ces notes précises, d'un caractère tout à fait pratique, donneront une idée du *genre de commerce qu'on pourrait faire dans ces régions* encore inexplorées et faciliteront le voyage à ceux qui voudraient l'entreprendre.

PROVINCE DES SIAKS

L'île Binkalis, où nous transporte M. Fauque, est sur la côte de Sumatra, à peu de distance de Singapore et vis-à-vis Malacca. Sa surface est double de celle de Singapore mais elle est peuplée et couverte d'épaisses forêts. Le terrain est bas et marécageux; on y trouve des reptiles de toutes espèces. C'est de là que vient une partie de la collection donnée par M. Fauque au Jardin des Plantes.

Le 20 octobre 1883 il quittait Binkalis pour pénétrer dans la terre ferme et remonter la petite rivière qui traverse la *Province des Siaks* et vient tomber dans le détroit de Malacca en face de l'île Binkalis. Il profita du petit bateau à vapeur hollandais qui remonte chaque mois la rivière jusqu'à Siak. Siak est le dernier poste hollandais, situé à vingt-cinq lieues dans l'intérieur. Un fort pouvant abriter 300 hommes et entouré d'une double enceinte de fossés est établi au bord du fleuve. Les épaulements y sont armés de canons. Ce fort a une importance sérieuse car il tient en respect les indigènes qui sont dans la province indé-

(1) Voir la *Revue d'ethnographie* publiée par M. le Dr Hamy, conservateur du musée du Trocadéro. Numéro 2. Mars-Avril 1885, pages 182. Chez Ernest Leroux.

(2) *Archives des missions* (Imprimerie nationale). 3me série. Tome XIIe, 1885.

Digitized by Google

pendante de Battacks, qui limite au nord la province des Siaks. M. Fauque remonta la rivière au delà de Siak jusqu'à Pakan, c'est le point extrême de tout commerce avec l'intérieur. Il dut monter sur une grande barque *(sampang)* de quatre rameurs. On paie ces rameurs une piastre par jour (4 francs). Le village *(kampong)* de Pakan est à 30 lieues de Siak (0°36′ latit. N. — 102°7′ longit.). Pour aller de Siak à Pakan, à rames, il faut environ deux jours. La rivière est bordée de forêts impénétrables et il faut passer la nuit sur la barque où on s'installe comme on peut. La navigation est très gênée par les énormes troncs d'arbres qui en embarrassent le cours et on ne peut faire usage que de barques petites à fond plat et pour deux rameurs seulement.

« Les naturels sont très hospitaliers, mais excessivement curieux et méfiants ; ils s'attachaient à mes pas des heures entières, entraient sans façon dans ma case, fouillaient dans mes malles, examinaient chaque objet, s'informaient de l'origine, de l'usage, du prix, et étaient très enchantés lorsque je leur donnais quelques-uns des bibelots que j'avais emportés dans cette intention. Eux-mêmes ne manquaient jamais de me donner, quelques heures après, des fruits, de la volaille, et même des insectes et des reptiles, s'étant aperçus que j'en faisais collection.

Le pays est peu accidenté, le sol est marécageux, couvert d'immenses et belles forêts vierges, peuplées d'une grande quantité de tigres et d'éléphants que rien ne vient troubler dans leur solitude sauvage. On y trouve l'ébène, le bois de fer, le bois de teck et l'arbre gutta-percha en assez grande quantité, que les naturels échangent contre quelques denrées, du riz, du poisson salé et du fer.

Plusieurs rivières arrosent toute cette contrée et forment les seules voies de communication entre les habitants. Il existe très peu de villages, la population est répandue sur les rives de ces cours d'eau et habite des cases couvertes de feuilles d'*attapes* élevées sur pilotis à 1m,50 ou 2 mètres du sol, afin de se garantir des fauves, qui la nuit viennent fréquemment enlever quelques pièces de bétail; mais le jour les naturels ne craignent pas d'attaquer le tigre en face à l'arme blanche et le tuent généralement d'un premier coup habilement porté en pleine poitrine avec la lance ou le poignard malais *(criss)*. Cette population est très courageuse, ardente à la chasse et fière, mais d'une grande indolence dans sa vie privée ; elle suit la religion mahométane, mais à part les chefs ou radjahs, ils n'ont qu'une seule femme à laquelle ils paraissent très attachés, plutôt par un sentiment d'égoïsme que d'affection. Pour tous vêtements, les hommes ne portent qu'un morceau d'étoffe

Digitized by Google

carré, dont ils se couvrent les reins. Le haut du corps est nu, mais le soir ils l'enveloppent d'une longue écharpe en coton ou en laine; la tête est couverte d'un foulard noué sur le côté.

Les femmes ont le même costume, elles laissent tomber sur les épaules leurs cheveux réunis à la naissance de la nuque. Comme bijoux, elles ne portent que de gros anneaux en argent aux bras et au bas des jambes, puis des colliers en verroteries, elles mâchent aussi le bétel et se liment les dents jusqu'aux gencives, ce qui leur donne une physionomie repoussante. Quelques-unes ont les bras tatoués jusqu'aux épaules, ainsi que le haut du visage.

En somme, les peuplades de cette contrée me semblent plus arriérées que toutes celles qui habitent la partie nord de Sumatra, c'est-à-dire celles comprises entre l'équateur et la pointe d'Atchin. Cela doit tenir à la nature du terrain bas, marécageux, offrant peu de ressource à l'agriculture; ces gens sont restés isolés au milieu de l'immense étendue des forêts vierges et impraticables couvrant cette partie de la côte est. Encore aujourd'hui, si ce n'était le commerce de la *gutta-percha*, ces indigènes seraient peu visités. *Depuis cinq ans et demi, j'étais le seul Français qui fût venu dans cette région.*

En 1879, une société d'explorateurs hollandais composée de dix-huit personnes voulut remonter la rivière jusqu'à sa source; ils partirent dans trois *sampangs :* depuis lors, aucun d'eux n'est revenu, et les quelques Siaks qui descendent chaque année du fond de la province jusqu'à Pakan pour y faire le commerce d'échange, pressés de questions sur le sort de l'expédition, dirent que ces Européens, après avoir dépassé la zone des forêts et être entrés dans les gorges de la rivière près des montagnes Battacks, habitées par des peuplades encore anthropophages, avaient été attaqués et tous tués.

On raconte du reste que, lors de la conquête du pays par les Hollandais, un métis marié à la fille d'un chef *(dato)*, ayant eu des démêlés avec eux, fut mis à mort; sa veuve se réfugia dans les montagnes emmenant son jeune fils avec elle; aujourd'hui, ce fils est marié à son tour avec la fille d'un radjah indépendant, il gouverne le pays et a juré une haine implacable aux Européens ; mais maintenant les esprits s'apaisent, je suis convaincu qu'avec de la patience et du tact, en faisant un peu de commerce avec les naturels, il serait possible de pousser plus loin une exploration; elle serait intéressante au point de vue de l'histoire naturelle et de la minéralogie.

Fin octobre, après avoir augmenté mes collections de plantes,

Digitized by Google

d'oiseaux aux couleurs les plus variées, d'insectes, de graines et de reptiles, je redescendis le fleuve Siak jusqu'au confluent de la rivière d'Oléah, que je devais remonter pour aller chez un planteur arabe, occupé au défrichement de plusieurs hectares de forêts afin d'agrandir une *plantation de manioc* qu'il possède depuis trois ans. Ce planteur m'ayant rencontré me fit monter dans son sampang et, à l'aide de quatre rameurs malais, nous remontâmes ensemble l'Oléah pendant cinq heures, jusqu'à l'embouchure d'un petit cours d'eau, le *Mendor*, qui devait nous mener, toujours en sampang et à travers la forêt, au lieu de la plantation. Ce petit affluent n'avait guère plus de 12 à 15 mètres de large et serpentait sous un immense berceau d'arbres séculaires entrelacés de lianes épaisses sur lesquelles se jouaient des familles de singes de toutes espèces. Après quatre heures de navigation sous forêt, nous débouchâmes dans une clairière. Des coolies et une charrette attelée de deux petits bœufs à bosse nous attendaient ; nous étions à l'une des limites de la plantation, les bagages furent chargés et au bout d'une heure de marche j'étais arrivé chez mon hôte.

Je visitai la plantation, puis tout le matériel nécessaire pour la *transformation des tubercules du manioc en farine de tapioca*. La manipulation n'en est pas trop compliquée, mais elle demande beaucoup de soins, surtout pour conserver à la fécule sa blancheur naturelle et ses parties nutritives. Après cette visite, nous organisâmes notre chasse au tigre pour le jour suivant.....

Le 8 novembre, je repris la route de Singapore et m'embarquai bientôt pour la France, où ma présence était nécessaire, afin d'organiser un second voyage sur la côte ouest de Sumatra dans la province d'Atchin. »

PROVINCE D'ATCHIN

« Au mois de mars 1884, je m'embarquai à Marseille pour Singapore accompagné par M. Burlaud (1), dont le séjour de deux années à *Deli* (côte de Sumatra), comme directeur d'une *plantation de tabac*, m'offrait, par la connaissance qu'il avait de la langue du pays, plus de facilités dans mes futurs rapports avec les naturels.

Le 29 avril nous revoyions Singapore, et le mois suivant, après avoir

(1) M. Burland est actuellement assistant dans la plantation de M. Eschassériau à Singapore. (Voir la *Revue Française*. Tome II, page 462. — *Singapore* et *Johore: caféiers de Liberia).*

Digitized by Google

fait escale à Malacca, à Salangore, Pérak, qui possèdent des mines d'étain d'une certaine importance, puis à Pénang, où nous pûmes nous rendre compte du commerce énorme qui se fait avec toute la côte de la péninsule malaise, nous abordions le territoire qui nous avait été désigné.

Le pays atché occupe toute la pointe nord de Sumatra. Jusqu'en 1869, il était gouverné par un sultan, ayant sous sa domination plusieurs provinces ou *moekims* obéissant elles-mêmes à des radjahs qui percevaient les impôts au profit de la suzeraineté. Mais ces chefs se révoltèrent les uns après les autres; la guerre civile dura plusieurs années, et en 1873, les Hollandais, étendant leurs conquêtes dans Sumatra, s'emparèrent de Kotta-Radjah, capitale du royaume d'Atchin, et s'y installèrent définitivement au prix de grands efforts et de grands sacrifices d'hommes et d'argent. Ils fondèrent également la ville de *Olehleh*, au bord de la mer, à 6 kilomètres de la capitale, en reliant ces deux villes par un chemin de fer. Mais il leur faut encore maintenir une garnison de 10,000 hommes pour s'y protéger et se défendre dans la contrée, car le sentiment de l'indépendance se réveille constamment dans l'esprit des naturels, dont le caractère est excessivement guerrier, cruel et vindicatif; aussi font-ils aux Hollandais une guerre de guérillas acharnée.

Ils n'abandonnent leur sol natal que pied à pied; *la fusillade se fait entendre tous les jours* jusqu'aux portes des deux villes, et l'approvisionnement militaire des postes hollandais *(benteng)* ne peut se faire que sous bonne escorte. »

M. Fauque nous a confié des photographies des postes fortifiés des Hollandais. Ces travaux de fortifications sont peu coûteux et d'une extrême simplicité. Ils n'exigent que la main des terrassiers et la clôture se fait au moyen de palanques. — Ce système pourrait être utilisé au Tonkin et dans l'Annam si l'on adoptait la proposition faite dans la *Revue Française* (Tome II, page 561), et consistant à donner des armes aux chrétiens annamites et à établir dans chacun de leurs villages des petits camps retranchés.

M. Fauque dit qu'il n'est pas rare d'apercevoir le soir de grands feux allumés sur le haut des collines qui environnent la ville. « A ce signal les chefs descendent en bandes, de leurs kampongs; ils sont précédés par leurs hommes porteurs de torches de résine dont les lueurs sillonnent les flancs escarpés de ces hautes montagnes, le coup d'œil est des plus fantastiques. Ces bandes viennent alors se grouper autour de leur radjah, dans un lieu fixé secrètement à l'avance et qui change

Digitized by Google

à chacun des rendez-vous. Là, les ordres du lendemain sont donnés ; ceux qui sont porteurs d'armes à feu reçoivent une provision de poudre fabriquée en commun, mais dont le radjah est dépositaire, pour la distribuer au fur et à mesure des besoins. Les Atchés se servent de vieilles espingoles, qui datent du temps où les Espagnols firent quelques descentes dans leur île.

« De temps en temps, quelques chefs de kampongs viennent se rendre, mais cette soumission cache souvent une ruse, tel l'exemple de ce qui s'est passé pendant mon court séjour, à Kotta-Radjah, et dont le dénoûment fut le massacre de huit matelots. »

La situation des Hollandais dans la province d'Atchin, on le voit, est assez semblable à celle de nos troupes au Tonkin et dans l'Annam.

« Actuellement, la province d'Atchin est sous l'autorité d'un gouverneur dépendant du gouvernement des Indes néerlandaises, siégeant à Batavia; puis d'un résident, d'un assistant résident, vingt contrôleurs, un secrétaire du gouvernement, un caissier et trois inspecteurs de police. La direction militaire est confiée à un colonel commandant en chef, quatre lieutenants-colonels et deux capitaines d'état-major.

Quoique le terrain de ce pays soit très fertile, il s'y fait très peu de culture; la contrée n'est pas encore assez tranquille.

Les naturels vivent des fruits de la forêt, d'un peu de riz, de poisson sec, de volailles, et récoltent leur poivre dans les montagnes. Ils en font un grand commerce avec Penang et Singapore; ces deux villes tiennent le marché pour toute l'Europe.

Le climat est assez sain pendant la saison sèche, mais à l'époque des pluies, c'est-à-dire de mai à septembre, le choléra y est en permanence ainsi que les fièvres. Pendant notre séjour, la température s'est élevée de 31 à 33 degrés centigrades.

Les Atchés sont mahométans. Ils ont droit à quatre femmes légitimes, mais chacune a sa maison particulière. Il est d'usage de fiancer les enfants en bas âge; les mères jugent le moment où le mariage peut avoir lieu. Généralement les filles se marient à douze ans et les garçons de dix-huit à dix-neuf. Le père construit alors une maison qu'il vient habiter avec sa femme et sa fille, tandis que le jeune époux demeure, s'il a plusieurs femmes, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon ses goûts et ses affaires.

Digitized by Google

Kotta-Radjah s'élève au bord d'une petite rivière qui se jette au nord de la baie d'Atchin et au pied des montagnes. Les travaux construits depuis dix ans par les Hollandais sont considérables. Dans le Kraton, enceinte voisine de Kotta-Radjah, sur les ruines mêmes de l'ancienne demeure des sultans, ils ont bâti le palais du gouverneur ; à l'entour sont groupés les casernes et les bureaux d'administration. Plus loin, hors de l'enceinte des fossés, on voit la poste, la gare et les maisons des employés, toutes entourées de jardins. Puis une très belle mosquée pour remplacer celle qui fut détruite lors de la conquête du pays, et enfin un vaste hôpital militaire où toutes les conditions de l'hygiène ont été soigneusement appliquées,

Les habitants occupent les bords de la rivière : les Chinois sur la rive droite, les Européens sur la rive gauche ; deux ponts de bois réunissent ces deux quartiers,

La population est évaluée à 6,000 habitants et se répartit comme suit : 2,500 Chinois, 3,300 Malais ou indigènes, 200 Européens. »

M. Fauque était venu à Kotta-Radjah pour demander aux autorités un permis de séjour, car sur ce point les Hollandais sont très sévères : ils craignent constamment la *contrebande des munitions de guerre*, que les négociants anglais de Penang ne cessent de faire au profit de leurs ennemis. Ils furent très bien accueillis par le gouverneur P.-F. Laging Fobias, les autorités militaires et M. Boutny, deuxième commis au Gouvernement. Muni de son permis, il s'embarqua de nouveau pour atteindre *Malaboeh*, une des positions fortifiées que les Hollandais possèdent sur la côte ouest à 4° 10′, latitude nord, point de départ de MM. Wallon et Guillaume avant leur entrée dans l'intérieur de Sumatra où ils périrent si malheureusement.

(A suivre.)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

CORRESPONDANCE DE LONDRES

BIRMANIE

Londres, 18 décembre 1885.

Au moment où l'on discute en France la question de conserver le Tonking, si décriée, si dépréciée à la Chambre après les sacrifices que nous y avons faits, il est intéressant de voir comment les Anglais ont préparé sûrement et de longue main cette occupation récente de la Birmanie, et surtout d'étudier comment ils ménagent les intérêts de l'empire du Milieu en Indo-Chine. Cependant la suzeraineté du fils du Ciel sur les rois birmans ne peut être comparée aux droits que la Chine possédait sur l'Annam, il est à peine nécessaire de rappeler que notre premier soin, lorsque nous avons voulu nous établir au Tonking, afin de nous assurer la route commerciale du Yunn-Nann, a été de nous brouiller avec la Chine dont l'amitié nous était indispensable pour mener notre œuvre à bonne fin.

A Londres, les hommes les plus compétents en politique coloniale, ceux dont en France on a l'habitude de négliger les avis, conseillent au gouvernement une politique de complet ménagement vis-à-vis de cet empire de 400 millions d'habitants que l'industrie veut avoir comme clients. Déjà on suppute ici ce que pourra donner l'importation raisonnée des produits anglais. A l'heure actuelle la Grande-Bretagne importe en Chine pour 7 millions 1/2 de livres sterling, ce qui donne une moyenne approximative de 5 pences par Chinois; or, dans les Indes, on consomme pour environ 30 millions des mêmes marchandises, donnant une moyenne de 3 shillings par tête. De là, on déduit aisément la colossale augmentation que le pays peut trouver dans les affaires. Quand l'industrie souffre d'un malaise général provenant du manque d'écoulement, ne devons-nous pas admirer le sens pratique de nos voisins et comprendre les sacrifices qu'une nation doit s'imposer pour arriver à une augmentation d'influence commerciale? Quelle est la discussion qui, au parlement français, a jusqu'à présent porté sur une question aussi pratique, aussi actuelle, puisque c'est la meilleure façon d'assurer du travail et du

Digitized by Google

pain à l'ouvrier de la métropole? Toutes les études parues ces temps derniers dans les journaux, toutes les conférences faites aux sociétés et aux clubs spéciaux dont l'Angleterre est si amplement pourvue, font foi de ce même esprit pratique; il n'est pas douteux que les hommes comme lord Dufferin et M. Bernard qui se trouvent là-bas sur les lieux, n'abondent dans les mêmes vues de conciliation vis-à-vis de la Chine. « England does not want to find in Burmah a possession bearing any ressemblance to Tonquin (1). » Voilà ce dont le Tsung-li-Yamen doit être persuadé. Le *Times* le rappelle longuement, calmant à l'avance les susceptibilités de la Chine. On fait suivre ces assurances de perspectives les plus dorées et les plus avantageuses que le Céleste-Empire doit trouver dans ses nouveaux rapports avec la Birmanie, désormais aux mains des troupes anglaises.

On ne peut se le dissimuler, l'établissement des Anglais dans la haute Birmanie est un coup des plus rudes porté aux résultats commerciaux que la France espérait acquérir dans cette voie du fleuve Rouge. Sans entrer dans des considérations qu'il ne m'est pas donné d'approfondir ici, on peut se demander quelle est celle des deux nations, de la France ou de l'Angleterre, dont le commerce sortira vainqueur de ce duel pacifique, en arrivant bon premier aux frontières du Céleste-Empire. Le discrédit momentané qui, chez nous, succède à l'engouement irréfléchi de cette politique coloniale sans suite et sans persévérance, donne beau jeu à la Grande-Bretagne pour aller de l'avant dans cette riche Indo-Chine qu'elle absorbera insensiblement.

Les dernières discussions qui ont eu lieu dans le sein de la Chambre française, relativement à l'évacuation possible du Tonking, ont provoqué tout naturellement les réflexions les plus diverses dans l'opinion publique en Angleterre. Je vous en ferai grâce car elles ne sont rien moins que bienveillantes pour le gouvernement et surtout pour notre nation, que l'on accuse ici de trop d'ignorance et d'indifférence, sans cependant manquer de se réjouir de la place que nous laissons aux autres.

L'heureuse fin de la troisième expédition en Birmanie est, pour le ministère conservateur, un nouveau succès à ajouter à sa politique énergique, et exempte des tâtonnements habituels chez les libéraux. On ne pourra reprocher à lord Salisbury les indécisions de M. Gladstone, dont la politique d'atermoiements n'a cependant pas éclairé suffisam-

(1) *Times*, 14 décembre 1885.

Digitized by Google

ment une partie des électeurs du Royaume-Uni sur les dangers de cet isolement de la Grande-Bretagne.

La période électorale a été mise ici à profit (à l'opposé de ce qui s'est passé en France) par le gouvernement pour agir dans cette affaire de Birmanie avec une énergique décision et une sûreté de coup d'œil remarquables. Par là, on a évité toute effusion de sang dans la marche sur Mandaleh. Le luxe tout spécial des préparatifs qui ont présidé à l'organisation du corps expéditionnaire a permis au général Prendergast de frapper un grand coup en étouffant dès le commencement toute tentative de résistance de la cour du roi Thiebo.

Le 14 novembre, l'ultimatum envoyé par le vice-roi des Indes au roi de Birmanie étant resté sans réponse, les troupes anglaises, fortes d'environ 16,000 hommes, passèrent la frontière à Meentbaho, sur les bords de l'Irraouaddy, et le 29 novembre, une dépêche officielle reçue à Londres annonçait que le général Prendergast avait occupé la veille la résidence du malheureux souverain qui doit réfléchir à l'heure actuelle, à Madras, sur les inconvénients de sa politique.

Quelle triste comparaison à faire entre la politique du quai d'Orsay et celle du *Colonial Office* ! Il ne faudrait cependant pas pousser trop loin la comparaison et comme base d'opérations sur le Tonking, on ne peut guère assimiler la Cochinchine à la Birmanie anglaise, ayant à ses portes l'Inde et les immenses approvisionnements de guerre amassés en vue des dernières affaires d'Afghanistan. De plus on doit adresser certaines critiques à l'état-major anglais qui n'a pas su, au lendemain de sa brillante marche sur Mandaleh, assurer la sécurité de la ville en la préservant des incursions des nombreuses bandes de brigands. Le meurtre, à Kendat, de onze Européens employés de la Compagnie de Bombay et de Birmanie, massacrés, dit-on, par ordre du premier ministre, le même que le colonel Sladen a conservé dans sa situation, ne fait pas honneur aux administrateurs anglais nouvellement installés. Mais on sait que les Anglais sont coutumiers du fait, et si nous admirons leur énergie pour arriver rapidement au but, nous devons blâmer le sans-gêne dont ils ont fait preuve ici. On ne peut s'expliquer que par le désir de tout concilier, la stupéfiante mesure du colonel Sladen maintenant dans ses fonctions le fameux Tynedah. Il paraîtrait que ce personnage aurait débuté autrefois dans ces mêmes bandes de brigands ou *Dacoïts* qui désolent aujourd'hui la région. On voit que tout est bon aux fonctionnaires de S. M. la reine Victoria pour assurer la pacification du pays. Des protestations unanimes en ce sens

Digitized by Google

ont été adressées à M. Bernard par les chambres de commerce et par les organes de la presse, et il semble prouvé aujourd'hui que ce serait ce Tynedah qui aurait été le premier instigateur du massacre.

Le colonel Norman, à la tête d'une petite colonne, a été envoyé à Bhamô pour pacifier le nord du pays, entreprise délicate qui, certainement, donnera aux Anglais quelques-unes des difficultés que nous avons rencontrées avec les Pavillons-Noirs au Tonking.

D'après les dernières nouvelles on préconise en Angleterre un projet qui consisterait à céder à la Chine tout le nord de la Birmanie, que menace l'insurrection. Bhamô deviendrait dans ce plan la grande escale fluviale sur l'Irraouaddy. C'est un indice certain de l'impuissance où se croit la Grande-Bretagne de tenir en échec l'influence chinoise dans toute la partie de la Birmanie, qui est si peu ouverte aux relations européennes.

Les incursions récentes des tribus de Shans, sur le territoire de la Birmanie anglaise, prouvent l'état d'anarchie qui semble devoir régner jusqu'à ce que l'administration ait réussi à triompher des défiances qu'elle inspire aux indigènes et à entrer en rapports avec eux.

INDES

Une révolution a éclaté dans les premiers jours du mois au Népaul. Cet événement qui pouvait avoir les plus graves conséquences pour la sécurité de la puissance anglaise dans l'Hindoustan s'est terminé heureusement. En effet l'attitude indépendante de la petite cour de Khamandou, si fidèle alliée qu'elle fût de la reine Victoria, n'avait jamais été sans inspirer quelque défiance au gouvernement de Calcutta, bien que le premier ministre, sir Jung Bahadour, qui gouvernait au nom de son maître, se fût toujours montré l'allié dévoué des Anglais. Lors de la grande révolte des Indes, on se rappelle que l'armée du Népaul vint au secours des troupes britanniques, en contribuant fortement à la prise de Delhi et à la pacification du royaume d'Oude. Les habitants du Népaul ou Gourkas sont de tempérament belliqueux ; les généraux anglais en ont toujours eu sous leurs ordres une brigade de cinq mille hommes, dont on a pu apprécier la valeur et le courage dans les expéditions de Chine, d'Abyssinie et d'Afghanistan.

Le Népaul, un des royaumes protégés de l'Angleterre aux Indes, est enfermé dans les hautes montagnes qui séparent l'Hindoustan du Thibet et de la Chine. Les démêlés de ce petit État avec l'Empire du Milieu sont restés célèbres, sa semi-indépendance est assez solidement

Digitized by Google

établie pour permettre à son souverain de fabriquer et de fondre chez lui armes et canons pour ses troupes, environ 100,000 hommes, qui sont les plus nombreuses et les mieux organisées des armées indigènes. Les cadres en sont formés par des officiers et sous-officiers ayant servi dans l'armée anglo-indienne. Dès qu'un Gourka quitte le service britannique, il est incorporé dans les régiments du pays, et le recrutement pour le compte de l'Angleterre qui a été interdit, ne s'opère plus qu'au delà de la frontière. Notons qu'aucune facilité pour s'établir ou même visiter le pays n'est accordée aux sujets de la Reine, bien qu'un résident anglais séjourne à Khamandou. La population de la région dépasse 3,000,000 d'habitants, ses revenus sont considérables, et la force de son armée dont nous avons indiqué la qualité n'est pas à dédaigner. Quant à la situation géographique elle fait du pays un des points stratégiques les plus importants de l'Inde. Si la défection du Népaul coïncidait avec une révolte ou seulement avec une guerre étrangère elle causerait au gouvernement de Calcutta les plus graves difficultés.

Les dernières correspondances nous ont appris que le nouveau gouvernement s'était constitué avec sir Shumsheere-Yung comme premier ministre et avec le général Khudg-Shumsheere-Wung comme assistant. Ces deux personnages ont accompli leur éducation dans les écoles anglaises de Calcutta, il est donc probable que leur avènement au pouvoir sera favorable aux relations du Népaul avec les Indes britanniques.

BELOUCHISTAN

On annonce de Calcutta la soumission de Shingu-Khan, qui avec sa famille et d'autres chefs puissants des frontières sont venus, à Ketta, assurer M. Bruce, le gouverneur agent général, de leur entière fidélité à la puissance britannique. Ce résultat est dû à la dernière expédition, et s'il est confirmé et surtout *sincère*, ce sera une preuve de l'établissement de l'influence anglaise dans ce pays auquel le gouvernement porte un intérêt spécial en raison de sa situation géographique vis-à-vis de l'Afghanistan.

LA RUSSIE EN ASIE

La presse anglaise ne peut laisser passer inaperçu le moindre événement dans l'Asie Centrale ; on sent là le défaut de la cuirasse ; aussi les correspondances russes prennent-elles un développement de

Digitized by Google

plus en plus étendu. A Londres, on se plaît à escompter le résultat des difficultés possibles entre la Russie et la Chine à la suite des désordres que les Cosaques seraient, paraît-il, impuissants à réprimer dans la région frontière, en face de Kuldcha, et des remontrances que le Tsung-li-Yamen vient d'adresser à l'ambassadeur de Russie à Pékin sur les intrigues d'agents russes au milieu de la population musulmane des frontières du Turkestan chinois. Les mouvements de troupes imposés aux généraux russes de la Sibérie par des incursions de bandes de brigands sur les rives de l'Amur, les intrigues de la politique moscovite en Corée, tout cela tient en éveil la défiance britannique. Si on y ajoute la rapidité remarquable de l'administration qui a réuni télégraphiquement Panschedeh à Saint-Pétersbourg, complétant, avec le chemin de fer transcapien en voie d'achèvement, le réseau de grandes communications, on conviendra que l'opinion anglaise doit être soucieuse de voir les progrès persévérants de son ennemi séculaire. Quant aux fortifications de Merw et d'Askabad, mises à l'heure actuelle en complet état de défense, elles ont le don d'irriter profondément les officiers anglais; mais où nous pouvons nous étonner avec eux, c'est quand nous voyons le sans-gêne de l'état-major russe qui occupe et fortifie les abords de Sarakhs que l'on sait appartenir au territoire persan.

Certains journaux se plaisent ici à prêcher une alliance anglo-chinoise, mais n'est-ce pas un des symptômes les plus évidents de la fragilité de la puissance britannique en Asie, que de voir rechercher par nos voisins une union aussi disparate, aussi contraire aux vrais intérêts de la civilisation? Tout paraît bon pour faire échec aux projets de la Russie, persuadé, comme on l'est, de la nécessité de protéger cet empire des Indes dont les 200 millions d'habitants consomment forcément les produits de l'industrie anglaise. Ce rapprochement entre les deux empires les plus peuplés du globe serait dicté, suivant quelques hommes politiques, non seulement par la nécessité de lutter contre l'ennemi commun, mais encore par cette dernière entrée des Anglais en Birmanie où le contact continental avec l'*Empire du milieu* semble enfin assuré.

En tout cas, sans revenir sur les bévues désormais historiques de l'état-major anglais en Afghanistan, remarquons les progrès accomplis dans cette région par la Russie, dont le prestige moral s'est encore accru depuis les événements de 1884, faisant presque croire à la réalisation prochaine de cette prophétie du poète afghan Makhdoumkouli, répétée

Digitized by Google

de bouche en bouche de Téhéran à Kokan : « *Ce monde doit un jour appartenir à la Russie.* » Les fautes en politique extérieure ne produisent leurs effets qu'à longue échéance, aussi nous voyons la Grande-Bretagne récolter les fruits de l'intervention maladroite de lord Palmerston, lorsqu'en 1838, pour priver à jamais les Persans de Hérat, il humilia ce malheureux peuple, le jetant ainsi pour toujours dans les bras du Tsar. Les événements de cette année ont permis d'apprécier la puissance de l'influence moscovite; l'émir de Bokhara succédant tranquillement à son père dans ces pays que de terribles révolutions désolaient périodiquement, voilà bien une preuve que les armées russes ont amené l'ordre et la tranquillité dans l'Asie Centrale (n'en déplaise à messieurs les Anglais); puissent-elles continuer cette belle œuvre de civilisation, qui permettra à ces régions de retrouver leur antique splendeur. Les populations du nord de l'Afghanistan semblent être assez de cet avis, puisque, d'après une correspondance que nous recevons de Tiflis, le général prince Dondoukof-Korsakof, gouverneur du Caucase, a reçu une députation des Usbegs-Turcomans des environs de Maimené, demandant que cette région soit placée sous la protection du Tsar, cette malheureuse population ne pouvant endurer plus longtemps le joug afghan. — Voilà un petit incident qui ne va pas faciliter, à ce que j'imagine, les travaux des membres de la Commission anglaise de délimitation des frontières.

ÉGYPTE

Les correspondances de la haute Égypte se ressentent de l'inquiétude que laissent percer dans leurs rapports les officiers anglais; même à Londres, les plus graves appréhensions ont succédé aux idées optimistes de M. Gladstone, et, malgré la réouverture de ce tronçon de chemin de fer que les troupes anglaises ont réparé, il est facile d'apprécier la gravité de la situation. Les mêmes sauvages qui, il y a un an, enfonçaient avec de misérables lances les carrés anglais, se sont perfectionnés dans l'art de la guerre, et à leur intrépide fanatisme s'est jointe la discipline d'une tactique européenne. Ils élèvent des fortifications le long du Nil, et inquiètent par une puissante artillerie les steamers du gouvernement. Loin d'avoir perdu par la mort du Mahadi, le seul chef réputé capable de soulever sur le haut fleuve le fanatisme musulman, l'insurection soudanienne semble au contraire plus vivace que jamais. L'audace de ces Bédouins est évidemment surexcitée et fortifiée par quelque mystérieuse organisation. On ne

Digitized by Google

sait au juste d'où part le mot d'ordre qui gouverne ces populations, mais, de même que dans toutes les entreprises où la civilisation est en lutte avec la barbarie, l'impétuosité augmente en raison directe des concessions qu'on a la faiblesse d'accorder. Le prestige des armes britanniques, grandement compromis par les hésitations des libéraux, forcera la main au gouvernement. Déjà quelques hommes compétents adjurent lord Salisbury d'aller carrément de l'avant. Il ne faut pas se le dissimuler, il faut même avoir le courage de se le dire, la France autant que l'Angleterre est directement intéressée au succès des armes européennes en Égypte. La sécurité de notre empire musulman dans l'Afrique septentrionale en dépend, car, ainsi que l'a fait remarquer un publiciste très versé dans la politique coloniale (1), « tous les mots d'ordre qu'on entend résonner dans le monde arabe passent par le Caire ou Damas ».

Cette question d'Égypte, que les Chambres françaises ont si inconsidérément abandonnée lors de la triste équipée d'Arabi Pacha, pour des aventures plus lointaines et moins avantageuses, réclame une solution énergique.

On va continuer activement ce chemin de fer de Souakim à Berber, de funambulesque mémoire, dont les 12 kilomètres posés ont coûté 27 millions de francs. Le ministère reconnaît les fautes commises lors de l'évacuation de la province de Dongola (avis à Messieurs les membres de la commission du Tonking); en effet, cette retraite enhardit suffisamment les rebelles pour leur faire prêcher la guerre jusqu'au Caire. Mais comme s'il fallait ici un pendant aux piteuses critiques de politique coloniale qui chez nous s'élèvent dans ces commisions de députés qui devraient cependant apprécier et comprendre, pour la grandeur de la France, ces questions si vitales, on a pu entendre l'autre soir sir Charles Dilke émettre, dans un discours prononcé à Chelsea, l'opinion que les avant-postes anglais étaient trop avancés dans la haute Égypte, et qu'il condamnait énergiquement toute idée de réoccupation de la province de Dongola. Heureusement que le gouvernement a dans lord Salisbury le type du ministre énergique et capable dont la France est hélas privée depuis longtemps.

Certains esprits mettent en avant, pour la réorganisation de la campagne et de la résistance au Soudan, le nom de Zehber Pacha, mais il est à craindre que cet homme, dont le courage et le mérite ont été

(1) Gabriel Charmes, *Politique extérieure et coloniale.*

Digitized by Google

si vantés à juste titre par l'infortuné Gordon, ne soit guère disposé, après sa détention, à se mettre en avant pour le cabinet de Saint-James. Quant à l'envoi tout récent par la Sublime Porte de Moukhtar Pacha en Égypte, ce n'est qu'une complication de plus dans la situation déjà inextricable dans laquelle se trouve cette malheureuse terre des Pharaons.

H. DE LA MARTINIÈRE.

LES DOUZE — (PROVINCES BALTIQUES [1])

On nous écrit de Saint-Pétersbourg : 27 octobre 1885,

L'exposé de la situation des *Provinces baltiques* que j'ai lu dans la *Revue Française* du 1er octobre est l'exacte vérité. Le mécanisme organisé par l'aristocratie allemande pour dominer les populations lettes et esthes de Courlande, de Livonie et d'Esthonie consiste en une oligarchie, où tout le pouvoir est concentré dans les mains d'un conseil. — A Venise c'était le Conseil des Dix, dans les provinces baltiques c'est le Conseil des Douze, conseil si puissant que le maréchal de la noblesse lui-même lui est subordonné!

Les douze *Landrath*, conseillers du pays, sont élus tous les trois ans à la diète *(Landtag)*. Le palais de la noblesse est divisé en trois salles, et suivant que les Landrath se trouvent dans l'une ou l'autre ils sont tour à tour conseil administratif, cour d'appel, ou administration de la banque foncière, ayant droit d'émettre des obligations (qui sont d'ailleurs, pour celles de la Banque d'Esthonie, presque toutes placées à Berlin).

Cette autorité donne aux Landrath une influence considérable et leur permet même de paralyser celle du gouverneur civil. Je citerai même un exemple : — On discute beaucoup sur le point de savoir si les paysans *orthodoxes* doivent payer les redevances au pasteur *luthérien*. Pourquoi, dit-on, ces gens contribueraient-ils aux frais d'un culte qui n'est pas le leur? D'autres répondent que ces redevances ne pèsent pas sur l'in-

(1) Bien que cette communication, qui nous est adressée par un Russe qui a résidé dans les province baltiques, n'ait pas toute la précision désirable et n'entre pas dans le détail des institutions et des faits aussi nettement que le font les correspondants habituels de la *Revue française*, nous n'hésitons pas à la publier, car elle donne avec une grande exactitude l'impression de ceux qui, séjournant dans le pays, ne tardent pas à pénétrer le secret de cette force occulte qui incline toutes les volontés et brise la moindre résistance opposée à l'influence de l'aristocratie allemande.

(Note de la Rédaction.)

Digitized by Google

dividu mais reposent sur la terre qui a été affermée. En attendant que la question soit jugée, le gouverneur civil Poliwanow a interdit à la police de séquestrer et de vendre la propriété des paysans orthodoxes pour le paiement de ces redevances. L'officier de police refusa d'obtempérer à cet ordre, déclarant avoir reçu des Landrath des ordres contraires. — Il fut chassé et mis en jugement. Il sera jugé par l'*Oberlandgericht*, dont les membres sont élus par la diète.

La police compte un grand nombre de cadets de famille, très hostiles aux Russes, très durs pour les paysans. Elle se sent fortement soutenue par les *Douze*. Ceux-ci ont même parfois des complaisances coupables. On raconte qu'un employé de police qui avait fait fouetter une jeune paysanne qui lui résistait a été simplement révoqué. — Chez les Russes, un tel acte entraînerait la déportation en Sibérie.

L'*Oberlandgericht* en Esthonie, l'*Hofgericht* en Livonie et l'*Oberhofgericht* en Courlande jugent en appel les divisions de plusieurs dizaines de cours inférieures. Une telle abondance de tribunaux paraît étrange; c'est que dans la seule ville de Revel qui, en 1870, avait 30,000 âmes, il y avait 23 ou 24 cours civiles, criminelles ou tribunaux de police. La procédure et les délais pour l'appel n'ont pas encore été fixés jusqu'à présent. Les jugements ne sont pas prononcés en public mais à huis clos. On peut bien recourir au Sénat contre ces décisions, mais j'ai lu moi-même un jugement qui ordonnait de fouetter un paysan qui avait osé porter plainte au gouverneur. On ne trouverait pas dans toutes les provinces baltiques un seul individu assez simple pour prendre cette justice au sérieux. Les barons allemands sont les premiers à en rire. Je citerai un cas assez curieux: Un journaliste russe est assailli par quatre Allemands ; l'officier de police essaye de s'esquiver pour être dispensé de le protéger ; le journaliste le retient de force. Le gouverneur étant redouté, la police doit faire son devoir; mais quelques jours après c'était le journaliste russe lui-même qui était poursuivi: on l'accusait d'avoir insulté l'agent de la police dans l'exercice de ses fonctions. Jugez de la loyauté d'un pareil procédé!

Encore un exemple que je puis citer comme témoin: J'ai vu un marchand qui pendant sept ans n'a pas réussi à faire déguerpir un locataire qui occupait sa maison sans bail régulier et lui payant un loyer quand cela lui passait par la tête. Mais le locataire récalcitrant était frère d'un membre du tribunal!

Digitized by Google

Quelques mots de la *Banque territoriale*. C'est en même temps une caisse d'épargne pour les paysans, et c'est à l'aide de cette banque que les paysans peuvent acheter des terres aux seigneurs. En pratique elle vend la terre à des prix excessifs, bien supérieurs à la valeur.

Pourquoi le paysan accepte-t-il ces conditions? C'est qu'opprimé par le seigneur, il préfère acheter la terre à tout prix. Généralement il a de quoi faire le premier versement, mais le capital lui manque pour se libérer complètement ; alors il devient un élément d'exploitation dont on tire tout le parti possible. C'est par la *Banque territoriale* que les *Douze* tiennent à leur merci seigneurs et paysan .

Voilà ce que vaut une oligarchie. L'individu n'a de valeur et de sûreté que s'il est protégé par le Conseil des *Douze*. Aussi le *Landrath* est-il un personnage considérable, dont ni moi Russe, ni vous Français nous ne pouvons avoir l'idée.

J'ai beaucoup connu un baron allemand qui se plaisait à causer avec moi à cœur ouvert. Il aimait son pays, avait le cœur bien placé. Il passait pour avoir plus de 10,000 roubles de rentes et vivait habituellement dans ses terres.

— Mais, mon cher baron, lui dis-je un jour, vous qui êtes riche et considéré, pourquoi ne formeriez-vous pas un parti libéral? Qu'auriez-vous donc à y perdre?

— Tout! me répondit-il. — Ma terre est engagée à la Banque, on ne manquera pas de me faire quelque injustice criante. Les *Douze* ordonneront à la police une exécution immédiate. Si je porte plainte, ce sera le *Landtag*, dont font partie également les Douze, et dont l'influence y est prépondérante, qui sera mon juge; avant que j'arrive devant votre Sénat, je serai chassé de mon domaine; ma terre sera vendue; moi et mes enfants nous serons ruinés. — Si j'insiste, on me fera passer pour fou et enfermer dans une maison de santé. Vous savez bien que X... a passé par là pour avoir dénoncé au gouvernement un détournement de fonds publics...

Et le gouverneur, quel rôle joue-t-il donc? me demanderez-vous. — Il n'est que le porte-voix du gouvernement et le spectateur inoffensif des abus de cette oligarchie. Si c'est un mannequin, tout s'arrange et la tyrannie des *Douze* va son train; si c'est un homme, au vrai sens du mot, il entre en lutte et de guerre lasse démissionne. — Dans les Provinces Baltiques il n'y a pas de parti libéral. Je ne prétends pas que les libéraux aient toujours raison, mais je crois

Digitized by Google

qu'un parti exerçant un contrôle et une critique continuelle est indispensable dans toute institution humaine.

Voici des siècles que ce régime de terreur plane sur les provinces baltiques. Il a imprimé à toute l'aristocratie allemande une unité d'action étonnante et l'a façonnée sur un type uniforme. La platitude et l'arrogance en sont les deux côtés saillants. Pour se maintenir dans un poste quelconque, il faut ramper devant les *Douze* ou les opposer les uns aux autres. De là un esprit d'intrigue qui fait le fond de la politique intime de toute cette société.

Je reconnais que l'aristocratie allemande des provinces baltiques a donné à la Russie des généraux et des administrateurs de grande valeur, habiles et probes; mais on chercherait vainement parmi eux de grands caractères, des esprits indépendants, qui puissent servir d'exemple de valeur civique. Dressés à la servitude dans leur pays par ce système d'oppression et d'intrigue, quand ils passent au service du gouvernement ils travaillent pour être bien récompensés et cherchent par-dessus tout à faire le jeu des *Douze* qui détiennent le sort de leurs familles.

Le dissentiment qui existe en Russie entre le fonctionnaire russe et le fonctionnaire allemand vient de ce que le premier a pour juge tous les siens prêts à le renier s'il abdique son individualité et se fait tyran pour plaire au maître; le second, au contraire, entend tous les siens lui répéter : « Maintiens-toi dans les bonnes grâces, avant tout. » — De la sorte on trouve toujours parmi les Allemands le contingent voulu pour les vilaines besognes et toutes les œuvres d'oppression. Ils sont les serviteurs du gouvernement et non les serviteurs du pays. Tandis que nous autres, Russes, nous avons émancipé nos paysans, eux les oppriment. Croyez-moi, si on va au fond de la querelle agraire dans les provinces baltiques, on verra que tout le mécanisme de l'oligarchie allemande, maintenue par le conseil des *Douze*, ne masque qu'une question d'argent.

EXPULSIONS DES POLONAIS DU SOL PRUSSIEN

On nous écrit des provinces orientales de la Prusse :

J'ai lu avec un vif intérêt l'article publié par la *Revue Française* sur les expulsions des Polonais (1) établis en Prusse et non sujets prussiens.

(1) Voir la *Revue Française*, tome II, pages 360 et suivantes. « Le roi Hérode et le prince de Bismarck. »

Digitized by Google

La question a gagné une actualité récente par la manière brusque avec laquelle le prince de Bismarck a déclaré tout dernièrement, devant le Reichstag, qu'il trouvait inopportun et offensant pour le roi de Prusse de traîner cette question toute prussienne devant le forum du « Reich ».

Je tiens à vous présenter quelques observations nécessaires pour préciser ou rectifier certaines idées indiquées dans cet article.

A propos de la *naturalisation* des Polonais fixés en Prusse (p. 366), notez que la naturalisation des Polonais non sujets prussiens en Posnanie est depuis trente-sept ans chose presque inconnue. Le gouvernement a eu l'expérience de la ténacité des Polonais naturalisés jadis sous divers prétextes; aussi s'est-il opposé aux naturalisations, surtout quand les demandes venaient de gens riches, intelligents et qui avaient des biens-fonds. Tel émigré, ou tel sujet russe et autrichien, marié à une Posnanienne, a sollicité pendant dix ans le droit d'indigénat prussien sans l'obtenir. C'est qu'on redoutait l'affluence et l'influence de l'élément polonais en Prusse.

Pour les ouvriers et les artisans on était moins difficile, mais ceux-là n'y tenaient guère, et il y en a qui ont vécu quarante ans en Prusse sans solliciter l'indigénat. D'autres ont sollicité et reçu l'indigénat saxon et grâce à cela ils ont pu éviter d'être chassés de Prusse comme les autres.

Il est dit (p. 367) que le Juif, en pays polonais, était plus porté à verser dans le slavisme que dans le germanisme. Cette proposition me paraît trop générale. En territoire prussien le Juif n'est pas plus porté vers le slavisme que vers le germanisme. Il a incliné vers le germanisme de suite après les premiers démembrements de la Pologne, aussi bien dans les pays annexés par l'Autriche que par la Prusse. Dans la région qui forme le royaume de Pologne actuel et que la Prusse et l'Autriche ont occupée de 1793 à 1806, les Juifs n'ont commencé à incliner vers le polonisme que depuis quelques dizaines d'années, et ce n'est que là qu'il y a des conversions au catholicisme de certains Juifs puissants pour se faciliter l'influence et des mariages avantageux. Mais ce sont des cas rares. Chez nous, en Prusse, il n'y a pas un seul cas semblable. Ici le Juif est actuellement l'ennemi le plus acharné du polonisme. Le Juif est entraîné du côté où est la force.

Je ne crois pas que les expulsions provoquées par M. de Bismarck puissent éveiller en Russie les moindres sympathies. Les journaux russes auraient beau en être remplis maintenant, je ne les croirais pas sincères. Dieu veuille que l'acte violent de M. de Bismarck réveille

Digitized by Google

du moins chez d'autres nations d'anciennes sympathies, si affaiblies aujourd'hui en comparaison de ce qu'elles furent de 1815 à 1865, et qu'il suscite dans la race polonaise un esprit de solidarité tel que celui dont font preuve les Irlandais sous la direction d'un Parnell ! Alors nous bénirions cet acte barbare qui, du reste, nous fait bien moins de mal que les lois sur l'instruction notamment dans les écoles élémentaires, aussi bien en Prusse qu'en Russie, car les Russes ont pris plaisir à établir, sur le modèle Falk-Bismarck, tout un système exterminateur de la langue et de la nationalité polonaises.

LES MISSIONNAIRES VISÉS PAR M. DE BISMARCK

On a suivi en France avec un grand intérêt le débat qui a eu lieu récemment au Parlement allemand à propos des missions catholiques et de leur rôle dans les colonies. On se rappelle que pour M. de Bismarck le missionnaire catholique, surtout s'il fait partie d'une congrégation religieuse, fût-il même Allemand, fût-il même jésuite, est toujours prêt à tirer de sa poche un drapeau aux couleurs françaises. — Il y a en France un parti nombreux et puissant qui n'est pas de l'avis de M. de Bismarck sur ce point et pour lequel le missionnaire catholique français est suspect, surtout s'il appartient à une congrégation religieuse. Ce n'est pas le moment de discuter ici ces deux doctrines et nous voulons nous borner à faire connaître l'importance des missions établies par la congrégation du *Saint-Esprit* sur le continent africain. C'est cette congrégation que M. de Bismarck a spécialement visée et qu'il a manifesté la volonté d'exclure systématiquement de toute possession allemande.

Nous ne sommes pas surpris de voir traiter en Allemagne, avec le sérieux qu'elle comporte, la question des missions. Ceci prouve que, dès leur entrée sur le terrain colonial, les Allemands ont pris des informations complètes sur l'état des missions catholiques leur rôle social et religieux ; et nous sommes portés à croire qu'ils sont déjà mieux renseignés pour ce qui concerne tout le continent africain qu'on ne l'est en Belgique même sur le Congo. Ainsi, le 1er novembre 1885, le *Mouvement Géographique* de Bruxelles, qui est pourtant un organe très estimé, annonçait comme première école fondée au Congo, celle créée à Loukoungou, un peu en aval de Manyanga-sud, par Mrs Ingham, sans paraître se douter que la mission catholique française possédait déjà depuis plusieurs années, outre son établissement modèle de Landana, des écoles avec dispensaires à Boma et au Stanley-pool.

Digitized by Google

Je ne prétends pas que les Français soient plus au courant de ces questions que les Belges, et la statistique que nous donnons ici sera certainement une révélation pour beaucoup.

La Congrégation du Saint-Esprit possède en Afrique neuf grandes missions, représentant un territoire au moins dix fois grand comme la France. Ce sont, sur la côte occidentale, en allant du nord au sud, la préfecture du Sénégal, les vicariats apostoliques de Sénégambie, de Sierra-Leone, des Deux-Guinées, la préfecture apostolique du Congo, la mission du Cunène, la préfecture apostolique de la Cimbébasie ; et sur la côte orientale, en allant du sud au nord, la préfecture apostolique de Mayotte et Nossi-Bé, et le vicariat apostolique de Zanguebar.

Dans toutes ces missions l'autorité ecclésiastique est directement exercée par les membres de la Congrégation : seule, la mission du Cunène est dans la juridiction de l'évêché d'Angola.

ÉTABLISSEMENTS. — Ces neuf missions comprennent 39 établissements ainsi répartis :

Sénégal 2, Sénégambie 8, Sierra-Leone 3, Gabon 7, Congo 5, Cunène 3, Cimbébasie 3, Mayotte et Nossi-bé 2, Zanguebar 6.

Si à ce chiffre nous ajoutons les trois établissements des Frères de Ploërmel au Sénégal, et ceux des religieuses établies dans les différentes missions, dont le nombre s'élève à 20, ainsi répartis : Sénégal 4, Sénégambie 7, Sierra-Leone 1, Gabon 1, Congo 1, Mayotte et Nossi-bé 4, Zanguebar 2, nous arrivons au total de 62 établissements.

Les résidences où se rendent de temps en temps les missionnaires pour l'évangélisation des contrées qui les entourent, et les catégories d'œuvres habitant un même local, ne sont pas renfermées dans cette nomenclature.

Parmi ces établissements, tous ne sont pas de la même importance ; citons comme maisons de premier ordre, sous ce rapport : Saint-Joseph de Ngazobil, en Sénégambie ; Sainte-Marie du Gabon, dans les Deux-Guinées ; Landana au Congo, et surtout Bagamoyo dans le Zanguebar. Son nombreux personnel d'enfants, ses écoles, ses cultures, son village chrétien en font le premier centre de civilisation catholique en Afrique.

PERSONNEL. — Le personnel de ces établissements représente un effectif de 339 personnes ; il se décompose comme suit :

Pères et Frères de la Congrégation.	178
Frères de Ploërmel (Sénégal)	18

Digitized by Google

Sœurs des différentes Congrégations (Saint-Joseph de Cluny, Immaculée-Conception de Castres, Filles de Marie de Bourbon, Filles du Saint-Cœur de Marie, de Sénégambie)	143
Total.	339

Les diverses Congrégations religieuses de femmes qui secondent les missionnaires se répartissent ainsi au point de vue territorial :

Saint-Joseph de Cluny. — Sénégal, Sénégambie, Sierra-Leone, Congo, Mayotte et Nossi-bé.
Immaculé-Conception de Castres. — Sénégambie, Gabon.
Filles de Marie. — Zanguebar.
Filles du Saint-Cœur de Marie. — Sénégambie.

Les Œuvres en faveur de l'enfance sont les suivantes : 38 orphelinats ; 58 écoles ; 37 ateliers et ouvroirs ; 19 œuvres agricoles, soit : 152 établissements.

Il y a 4,694 garçons et filles dans ces différentes maisons : — 1,392 dans les orphelinats ; 2,143 dans les écoles ; 751 dans les ateliers et ouvroirs ; 408 dans les maisons d'œuvres agricoles.

LA PRESSE EN SERBIE

(Correspondance de Serbie)

L'histoire de la Presse en Serbie remonte à la fondation, en 1834, de la Gazette officielle de la Principauté *(Srpské Noviné)*, publiée d'abord à Kragouïevatz, puis l'année suivante (1835) à Belgrade (1). D'abord hebdomadaire, puis bi hebdomadaire, la Gazette officielle est quotidienne depuis 1872. — L'année 1847 vit paraître les *Noviné tchitalichta beogradskoga* (les Nouvelles du Cabinet de lecture de Belgrade), dont le tirage arriva rapidement à 1,250 exemplaires. De la même année date la publication du Bulletin de la Société savante de Belgrade *(Glasnik srpskog outchénog droujtva)*, publication qui s'est régulièrement continuée depuis. — En 1850, Lioubomir Nénadovitch fonda une feuille hebdomadaire, la *Schoumadinka* (la Schoumadienne) (2). — En 1861, parut le *Vidov-dan* (le jour de saint

(1) Voir l'*Histoire de la Presse en Serbie;* excellent ouvrage de M. Émile Picot, ancien Consul de France à Temesvar. (Les Serbes de Hongrie ; leur histoire, leurs privilèges, leur Église, leur état politique et social.) — Prague et Paris, Maisonneuve et Cie, 1873.

(2) La *Schoumadia*, littéralement « pays des forêts » (en serbe *schouma*, forêt), est une région de la Serbie dont le centre se trouve à Kragouïevatz, l'ancienne capitale,

Digitized by Google

Guy) (1), feuille quotidienne politique qui cessa sa publication en 1867. — En 1865, Stoïan Novakovitch publia la *Vila* (La Fée), revue littéraire hebdomadaire. — L'année 1867 vit paraître un organe hebdomadaire et économique, la *Srbia* (La Serbie), rédigée par Lioubomir Kaliévitch. — En 1868, le gouvernement serbe chargea Milan Militchevitch de la publication d'une feuille pédagogique bimensuelle, l'École *(Chkola)*. — En 1871, A. Mïatovitch fonda l'*Istok* (L'Orient), journal politique et économique. — En 1875, le ministère Kaliévitch présente une loi sur la presse conçue dans le sens de la liberté illimitée. Cette loi fut abrogée à l'avènement du parti libéral en 1875 (2). Pendant toute la durée du ministère Ristitch, la presse a été tenue en laisse, jusqu'en 1880, époque où le parti progressiste fonde le *Vidélo* (La Lumière), organe de combat dirigé contre le régime despotique du cabinet Ristitch. En 1881, les progressistes renversent les libéraux et prennent le pouvoir. Ils font voter par la *Skouptchina* une loi sur la presse, loi très large, contenant cette disposition particulière que, en matière de délit de presse, la prescription était acquise au délinquant, après trois mois, à dater du jour des poursuites, si, dans cet intervalle, le délit n'avait pas été jugé. Cette disposition, trop libérale, a été abrogée en 1882. Néanmoins, on peut dire que du jour de l'avènement du parti progressiste au pouvoir, la presse en Serbie a pris un nouvel et puissant essor.

Voici la liste des principaux journaux qui ont vu le jour depuis cette époque : Le *Vidélo* (La Lumière), organe du parti progressiste. *Srpska Nézavisnosti (*L'Indépendance serbe), feuille libérale remplacée aujourd'hui par l'*Oustavnost* (Le Constitutionnel). — *Samoouprava* (Le Self-Government), organe radical, aujourd'hui l'*Odiék* (L'Écho). — *Radnik* (Le Travailleur), organe socialiste, plus tard la *Borba* (Le Combat). — *Sadachniost* (Le Présent), progressiste, a cessé de paraître. — Le *Dar-Mar* (Le Charivari), feuille satirique d'abord libérale, puis progressiste.

---

(1) « C'est le jour de la Saint-Guy (15 juin) que l'Empire serbe fut anéanti à Kossovo; néanmoins, comme le mot *vidov* peut également dériver de *vid* (lumière), les Serbes emploient l'expression de *Vidov-dan* pour désigner le jour de la lumière, le jour de leur résurrection future. » — Émile Picot, *Les Serbes de Hongrie*, t. II. p. 456.

(2) Le parti libéral, qui n'existe en Serbie que par l'étiquette, représente au contraire la politique personnelle et autoritaire de M. Ristitch.

Le parti libéral, d'autre part, en matière de politique extérieure, est le serviteur très humble de la Russie. Il s'est intitulé « libéral », en 1858, à l'époque où son programme portait la revision de la Constitution dans un sens absolument démocratique.

Digitized by Google

Tchosa (Le Malin) (1), journal satirique radical. — *Brka* (Le Moustachu), également satirique, mais libéral. — *Chrichtchanski Vesnik* (Le Messager chrétien progressiste). — *Glas pravoslavia* (La Voix orthodoxe), libéral, organe de l'ex-métropolitain Michel. — *Téjak* (Le Paysan), journal d'agriculture. — *Rad* (Le Travail), revue politique et surtout littéraire, avec tendances radicales. — *Otatchbina* (La Patrie), excellente revue littéraire qui a malheureusement cessé de paraître. — *Ratnik* (Le Guerrier), revue militaire. — *Narodno Zdravlié* (La Santé publique), bulletin périodique publié par les soins de la section d'hygiène au Ministère de l'Intérieur. — *Pobratimstvo* (La Fraternité), organe de la Société des étudiants de l'Université de Belgrade. — *Prosvetni Glasnik* (Le Messager de l'Instruction), recueil pédagogique. — *Prava* (Le Droit), journal de législation et de jurisprudence. — *Starinar* (L'Antiquaire), bulletin de la Société archéologique. — *Beogradski dnevnik* (Le Messager de Belgrade). — *Novi Beogradski dnevnik* (Le nouveau Messager de Belgrade).

Ces deux derniers journaux, sans couleur politique bien tranchée, sont avant tout des feuilles d'intérêt local. — Le « Nouveau Messager » tire à 3,800 exemplaires par jour. Les journaux littéraires et satiriques ont un tirage moyen de 800 à 1,000 exemplaires. Quant aux journaux politiques, leur tirage varie entre 1,000 et 1,500 exemplaires.

En terminant, signalons la récente création, à Belgrade, d'une feuille hebdomadaire rédigée en allemand *Balkan-Rundschau*. Ce journal aura probablement le sort de deux de ses congénères et prédécesseurs. Il ne tardera pas à mourir de sa belle mort, la terre serbe étant rebelle aux essais de « culture allemande ».

DROIT DU PREMIER OCCUPANT SUR LES TERRITOIRES COLONISABLES

Conférence Molé-Tocqueville.

La jeunesse a parfois du bon et il y a plus d'une idée pratique à glaner dans les travaux de certaines réunions de jeunes gens, voire

(1) Littéralement (l'Imberbe). En Serbie, les imberbes, comme les bossus chez vous passent pour avoir l'esprit mordant et satirique.

(1) Voir sur ce sujet la *Chronique coloniale* de la Gazette de France, 4 décembre 1884.

Digitized by Google

même celles qui passent pour n'être pas toujours aussi sérieuses qu'on pourrait le souhaiter.

C'est de la conférence Molé-Tocqueville qu'il s'agit ici; assemblée où quelques hommes d'État ont laissé les souvenirs de leur passage, et que l'on qualifie quelquefois avec une pointe d'ironie de *Parlement au petit pied*. C'est en effet la reproduction en miniature, mais reproduction assez fidèle, de notre Chambre des députés. Des jeunes gens, avocats pour la plupart, y discutent des projets de loi avec autant d'ardeur que s'ils étaient de vrais législateurs. — Tantôt en retard, tantôt en avance sur l'ordre du jour du Parlement, la conférence a la prétention de refléter exactement l'opinion du pays, et le cabinet qui a triomphé au Palais-Bourbon aurait souvent subi un échec si son sort avait dépendu du verdict de cet aréopage.

Là aussi on jouit du droit d'initiative parlementaire, et il faut reconnaître que plus d'un député aurait conquis des titres à la gratitude de ses concitoyens, s'il s'était approprié telle proposition empruntée aux procès-verbaux de cette conférence que dédaigneusement il a parfois traitée de petite parlotte.

Nous voulons citer une de ces propositions elle est relative aux colonies et fut faite au mois de novembre *1882*. Elle semblait alors prématurée; elle était pourtant d'une actualité saisissante pour ceux qui suivaient attentivement le développement des questions coloniales et tenaient à ce que la France, tout en agissant pacifiquement, ne se laissât pas devancer par d'autres puissances. Si le projet dont nous allons parler eût été à cette époque voté par le Parlement, il donnait à la France près de deux années d'avance sur le plan de colonisation que le prince de Bismarck a exécuté depuis.

Ceux qui ont étudié les travaux de la conférence tenue au commencement de cette année à Berlin pour le règlement des affaires du Congo se rappellent qu'on avait inscrit à ce programme « *Définition des formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur la côte d'Afrique soient considéres comme effectives.* » Il est curieux de retrouver la même question formulée deux années avant avec une parfaite précision devant la conférence Molé-Tocqueville.

Les débats, auxquels a donné lieu l'incident des Carolines entre l'Allemagne et l'Espagne (2), donnent une nouvelle actualité à ce sujet. On lira donc avec intérêt l'exposé des motifs présenté à la conférence

(2) Voir la *Revue Française*, tome II, page 374.

Digitized by Google

Molé-Tocqueville dès *1882*. Ce n'est certainement pas le dernier mot de la question, mais c'eût été un pas en avant, et, ce pas est encore à faire. Quel est le député qui aura le bon esprit d'attacher son nom à cette sage proposition ?

DU DROIT DE PREMIER OCCUPANT GARANTI PAR LA FRANCE A SES NATIONAUX SUR LES TERRITOIRES COLONISABLES

Messieurs,

Voici bientôt douze ans que la France, occupée à guérir ses blessures, a dû s'abstenir de toute politique active sur le continent. Pendant ce long recueillement, elle pouvait chercher au loin quelques compensations aux pertes qu'elle avait éprouvées :

Consolider son influence en Orient,
Créer de nouvelles stations navales en Océanie,
Ouvrir des débouchés à son commerce en Amérique,
Étendre le champ de sa colonisation en Afrique.

Telle était la grande, la noble tâche qui suffisait à notre activité jusqu'au jour où la fortune eût permis à notre patrie de reprendre sa politique traditionnelle et de faire enfin prévaloir le Droit sur la Force.

Où en sommes-nous, Messieurs, de ce programme?

L'Angleterre, sans jamais cesser de se dire notre amie fidèle, s'est installée à Chypre préparant ainsi la ruine de notre influence naguère prépondérante dans les Échelles du Levant ; l'Angleterre nous supplantait hier en Égypte, aujourd'hui elle essaie de nous expulser de Madagascar.

Vous savez avec quelle mauvaise grâce les Anglais nous ont vus occuper Tunis ; vous avez vu aussi, récemment, les jalousies à peine déguisées qu'ont excitées les importantes découvertes d'un de nos officiers de marine ; il n'est pas un seul îlot perdu dans l'océan Pacifique dont l'Angleterre ne cherche par tous les moyens à nous interdire l'occupation ; et en cet instant même, elle s'installe, malgré l'Espagne et la Hollande, à Bornéo, faisant de cet immense territoire une nouvelle Australie.

La situation, Messieurs, peut se résumer en deux mots :

Paralysés sur le continent par la cour de Berlin, nous sommes tenus en échec sur toutes les mers par le cabinet de Saint-James.

D'où vient cette déchéance d'une nation qui fut une grande puissance coloniale ?

Digitized by Google

Est-ce que l'Angleterre qui jouit déjà de tant de monopoles aurait aussi celui de l'esprit d'entreprise ?

Est-ce parce que notre épargne, si prompte à se risquer dans les pays étrangers, se refuserait à toute affaire où la grandeur nationale est directement intéressée ?

Non, Messieurs, ce ne sont ni les explorateurs, ni les capitaux qui manquent à la France, mais c'est la France, ayons le courage de l'avouer, qui manque le plus souvent à ses nationaux, et qui, par son indifférence, décourage leur initiative et leur dévouement. — Nous perdons au milieu des préoccupations de la politique intérieure la tradition de la solidarité qui doit unir la mère patrie à ceux de ses enfants qui luttent au loin pour l'influence et pour la gloire du nom français. Cette tradition, aujourd'hui si énergiquement suivie par l'Angleterre, nous avait jadis donné les Indes. C'est pour l'avoir oubliée et pour avoir abandonné Dupleix que Louis XV est chargé devant l'histoire de la honte de les avoir perdues. Le Gouvernement français et les Chambres se sont récemment honorés par un acte de justice et de haute politique coloniale auquel a applaudi le pays tout entier. La France a solennellement apposé sa signature au bas des conventions conclues par M. Savorgnan de Brazza et couvre de sa protection l'expédition qu'il va de nouveau entreprendre.

Cette protection accordée par la France à M. de Brazza, nous venons la demander pour tous ceux qui comme lui luttent dans les terres lointaines pour les intérêts français. — *Qu'au lieu d'être comme aujourd'hui une exception, elle devienne la Règle.*

Le Projet de Loi que nous vous soumettons proclame la légitimité du *droit du premier occupant*, et détermine les conditions dans lesquelles la France le garantit à ses nationaux.

Que les explorateurs, les colons, les négociants français sachent que partout où ils s'installent comme premiers occupants, partout où ils fondent des établissement durables, la mère patrie veille sur eux et les couvre de son pavillon !

Que les nations étrangères enfin sachent aussi que lorsqu'un Français, débarquant le premier sur une terre inoccupée, y a arboré les couleurs nationales, la France elle-même est derrière ce Français!

Projet de loi.

Art. 1. — Tout territoire colonisable occupé par un Français à titre de premier occupant est placé sons la protection de la France par le fait même de cette occupation.

Digitized by Google

Art. 2. — La personne et les établissements de l'occupant sont couverts par cette protection, à charge pour lui de faire parvenir dans le plus bref délai au Ministère de la Marine et des Colonies la déclaration et les pièces justificatives de son occupation.

Art. 3. — Le Ministre de la Marine et des Colonies transmettra, dès leur réception, la déclaration et les pièces à une Commission permanente fonctionnant sous la garantie législative, et portant le nom de *Commission de colonisation.*

Art. 4. — Cette Commission procédera immédiatement aux enquêtes nécessaires et proposera, s'il y a lieu, au Parlement l'adoption des projets de loi conférant aux requérants, d'une façon définitive, la protection de la France.

Art. 5, — Les lois de protection votées par les Chambres seront communiquées par les soins du Ministre des Affaires Étrangères aux Chancelleries des Gouvernements avec lesquels la France est en relations.

X.

LE COMMERCE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

On nous écrit de Roumélie Orientale :

..... J'ai lu avec un vif intérêt l'article *Des procédés du commerce français à l'étranger* (1). Si j'avais une critique à faire, ce serait qu'il est au-dessous de la vérité. — Non seulement le commerçant français se retranche dans une sorte de morgue aristocratique de producteur, qui ne lui permet pas de condescendre à fabriquer l'article courant dont les Autrichiens et les Allemands inondent l'étranger, mais encore il exige le paiement comptant et parfois le paiement anticipé, ce qui paralyse tous les efforts faits pour maintenir les produits français sur les divers marchés.

Il m'est souvent arrivé en Orient, alors que j'avais décidé un client à s'adresser à nos fabriques, de me heurter à un refus de livrer si le montant des fournitures n'était pas au préalable déposé en banque. Souvent de simples demandes de catalogues ou de prix courants sont restées sans réponse. Avec cette manière de faire, malgré la supériorité de nos produits, leur cachet et leur bon goût, les articles français seront totalement inconnus à l'étranger.

Et l'on se plaint en France que le commerce est dans le marasme !

(1) Voir *la Revue Française*, tome II, page 151.

Digitized by Google

— Qu'un commerçant étranger ou indigène, non pas seulement de Constantinople ou d'Andrinople, mais de Tombouctou où d'Honolulu, écrive à une maison de Londres ou de Vienne, il aura la réponse courrier par courrier avec les offres de crédit les plus illimitées et toutes les facilités possibles, dépôt, provision, etc.... En outre, des voyageurs autrichiens et allemands parcourent tout l'Orient et l'inondent de marchandises. Quant à l'Anglais, il vous bombarde de prospectus simplement parce qu'il a lu votre adresse dans un Annuaire.

Aujourd'hui l'article de Paris, la quincaillerie, le meuble, les draps, les nouveautés et autres produits de notre industrie sont non seulement inconnus mais introuvables sur la place ; quant aux fers marchands et de construction, ils sont de provenance belge Quelques rares articles, tels que la droguerie et la parfumerie, tiennent encore le marché parce que dans cette partie on a maintenu la vente à terme. Et que sera-ce quand la Russie qui nous expédie déjà ses alcools et ses pétroles nous fournira tous ses produits manufacturés, alors surtout que la jonction des chemins de fer orientaux sera terminée vers le mois d'octobre 1886 ? Nous verrons alors s'abattre comme une nuée de sauterelles les fils d'Israël avec leur manière élastique de procéder.

PLAUDIEN.

ÉPHÉMÉRIDES

COLONIALES ET ÉTRANGÈRES DE L'ANNÉE 1885

JANVIER

Grèce. La Chambre des Députés approuve par 116 voix contre 90 l'envoi de la mission militaire française chargée de réorganiser l'armée grecque. 1er janv.

Suisse. Entrée en fonctions du président Schenk. 1er janv.

Sierra Leone. Les territoires de Koba et Kabitaï sont placés sous le protectorat de l'Allemagne. 2 janv.

Tonkin. Combats de Muy-Dop et victoire du général de Négrier sur les Chinois. 3-4 janv.

La direction des opérations militaires au Tonkin passe du ministère de la marine au ministère de la guerre, par suite de la nomination (3 janv.) du général Lewal à ce dernier poste.

Congo. L'Espagne reconnaît l'Association internationale africaine. 7 janv.

Digitized by Google

Cambodge. Commencement de l'insurrection contre le protectorat français. 8 janv.

Congo. Le Portugal prend possession des deux rives du Bas-Congo dont la souveraineté lui est contestée à la conférence africaine de Berlin. 6-8 janv.

Algérie. Mort du lieutenant-colonel Roudaire, auteur du projet de création d'une mer intérieure algérienne. 13 janv.

Birmanie. Traité de commerce complémentaire, signé à Paris, entre la France et la Birmanie. 15 janv.

Soudan. Combat d'Abuklea-Wells et victoire du général Stewart sur les partisans du Mahdi. 17 janv.

La Réunion. Décret rendant exécutoire le tarif de douane voté le 9 juin 1884 par le conseil général de la Réunion sur certaines marchandises étrangères importées dans la colonie. 19 janv.

Chine. Par suite de l'état de guerre entre la France et la Chine, l'Angleterre ferme le port de Hong-Kong aux belligérants. 23 janv.

Chine. Succès du colonel Duchesne au sud-est de Kélung (Formose). 25 janv.

Mer Rouge. Annexion de Beilul à l'Italie. 25 janv.

Soudan. Prise de Khartoum, après onze mois de siège, par les troupes du Mahdi. Gordon-pacha est tué dans la lutte. 26 janv.

Le colonel Wilson arrive sous les murs de Khartoum avec l'avant-garde de l'armée anglaise. Il constate la prise de la ville et est forcé de battre en retraite. 28 janv.

Tonkin. Obsèques, à Paris, du capitaine de vaisseau Rivière, tué sous les murs d'Hanoï. 30 janv.

Siam. Entrevue du roi de Siam et du gouverneur de la Cochinchine au sujet du protectorat français sur le Cambodge. 30 janv.

FÉVRIER

Algérie. Décret créant, à partir du 15 février, dans le département de Constantine, un arrondissement administratif dont le chef-lieu est placé à Batna. 1er fév.

Portugal. Ouverture, à Lisbonne, du congrès postal international. 4 fév.

Brésil. Inauguration solennelle du chemin de fer de Paranagua à Coritiba. 4 fév.

Mer Rouge. Occupation de Massouah par les Italiens. 5 fév.

Congo. La France reconnaît l'Association internationale africaine. 5 fév.

Tonkin. Prise du camp retranché de Dong-Son par le général Brière de l'Isle. 6 fév.

Soudan. Victoire et mort du général anglais Earle à Kerbikan. 10 fév.

Digitized by Google

Tonkin. Défaite de l'armée chinoise au sud de Lang-Son, par le général Brière de l'Isle. 12 fév.

Occupation de Lang-Son par le général Brière de l'Isle, 13 fév.

Soudan. Évacuation de Gubat et commencement de la retraite de l'armée anglaise sur Korti. 14 fév.

Chine. Combat naval de Sheipou. L'amiral Courbet détruit 2 cuirassés chinois. 15 fév.

Allemagne. Le Reichstag vote l'élévation des droits d'entrée sur les céréales. 17 fév.

Birmanie. Nomination du 1er consul français en Birmanie. 20 fév.

Les Birmans reprennent Bhamô sur les Chinois. 21 fév.

Tonkin. Prise des forts de Cua-Ai, dominant la Porte de Chine, par le général de Négrier. 23 fév.

Sénégal. Création d'un conseil privé, en remplacement du conseil d'administration existant. 24 fév.

Chine. Le riz est considéré par le gouvernement français comme contrebande de guerre. 26 fév.

Congo. Clôture de la conférence africaine de Berlin dont le résultat a été la création de l'État indépendant du Congo. 26 fév.

Allemagne. Par suite de récentes acquisitions coloniales allemandes, le commodore Pascher est nommé au commandement de l'escadre allemande en voie de formation dans les mers du Sud. 27 fév.

Zanzibar. Le territoire de l'Oussagara est placé sous le protectorat de l'Allemagne. 27 fév.

Guatemala. Le président Rufino Barrios décrète la formation d'une république fédérale de l'Amérique centrale sans avoir consulté les États intéressés. 28 fév.

MARS.

Allemagne. A la séance du Reichstag, M. de Bismarck se plaint de ce que le gouvernement anglais ait reproduit dans son Livre bleu des entretiens confidentiels au sujet des affaires coloniales. 2 mars.

Tonkin. Victoire du général Brière de l'Isle à Duoc et Haomoc. 2-3 mars.

Levée du siège de Tuyen-Quan, après une défense héroïque du commandant Dominé. 3 mars.

États-Unis. Installation de M. Cleveland comme président de la Confédération. C'est le premier démocrate devenu président depuis la guerre de sécession. 4 mars.

Angleterre. A la séance de la Chambre des lords, le ministre des affaires

Digitized by Google

étrangères, lord Granville, s'excuse d'avoir « causé de l'ennui » au gouvernement allemand au sujet des affaires coloniales. 6 mars.

Chine. Le colonel Duchesne s'empare, après plusieurs jours de combat, des hauteurs fortifiées par les Chinois entre Kelung et Tamsui (Formose). 7 mars.

Brésil. Ouverture de la nouvelle Chambre des Députés élue sur la question de l'esclavage.

Iles Soulou (Océanie). Protocole signé par l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, reconnaissant la souveraineté de l'Espagne sur l'archipel Soulou et les droits de la Compagnie anglaise sur le nord de l'île de Bornéo. 7 mars.

Grèce. Réception solennelle du prince héritier d'Autriche-Hongrie. 15 mars.

Allemagne. Le Reichstag vote, en deuxième lecture, une subvention pour la création de Compagnies de navigation en Australie et extrême Orient et de Trieste à Alexandrie. Il rejette, par 166 voix contre 157, la création d'une ligne d'Afrique australe. 16 mars.

Égypte. Convention signée à Londres par les représentants des grandes puissances, relative à la réorganisation des finances de l'Égypte. 17 mars.

Convention signée à Londres par les représentants des grandes puissances, relative à la garantie internationale d'un emprunt égyptien. 18 mars.

Tonkin. Mort à Hanoï du sergent Bobillot, à la suite des blessures reçues au siège de Tuyen-Quan, où il s'était illustré. 19 mars.

Soudan. Combat d'Hasheen, près Souakim. Succès du général Graham. 20 mars.

Montenegro. Réception solennelle à Cettinié du prince héritier d'Autriche-Hongrie. 21 mars.

Soudan. Deuxième combat d'Hasheen. Succès du général Mac Neill après une lutte acharnée. 22 mars.

Allemagne. Le Reichstag vote définitivement le projet concernant les lignes de paquebots tel qu'il a été adopté en deuxième lecture. 23 mars.

Tonkin. Combat de Bang-Bo. Le général de Négrier est repoussé à l'attaque du camp retranché chinois. 23-24 mars.

Canada. Soulèvement des Métis du Nord-Ouest sous la direction de Louis Riel. Conséquence des fins de non-recevoir aux réclamations adressées par les Métis au gouvernement canadien. Premier engagement entre les Métis et les troupes canadiennes et succès des Métis. 26 mars.

Égypte. La Chambre des Communes d'Angleterre approuve, par 294 voix contre 246, la convention relative aux finances égyptiennes. 27 mars.

Tonkin. Combat indécis de Kilua. Évacuation de Lang-Son par le lieutenant-colonel Herbinger. 28 mars.

Digitized by Google

Guatemala. Le général Barrios, président du Guatemala, envahit le territoire du Salvador, qui refusait d'adhérer à la formation d'une république fédérale de l'Amérique centrale. 30 mars.

Suez. Ouverture, à Paris, de la Commission internationale du canal de Suez. 30 mars.

Afghanistan. Marche progressive des Russes vers Hérat. Le général Komaroff attaque les Afghans et les met en déroute près de Penjdeh. 30 mars.

Hindoustan. Réception solennelle de l'émir d'Afghanistan Abd-ul-Rahman à Rawilpindi par le vice-roi des Indes. 31 mars.

Chine. Prise des îles Pescadores par le vice-amiral Courbet. 31 mars.
Vote par la Chambre et le Sénat français d'un crédit de 50 millions de francs pour la guerre de Chine. 31 mars.

Danemarck. A la suite du conflit s'élevant périodiquement entre le cabinet et le Folkething (Chambre des députés), au sujet du vote du budget refusé par ce dernier, le Roi, conformément à la Constitution (art. 25), promulgue une loi de finances provisoire et déclare close la session du Rigsdag (Parlement).

AVRIL

Tonkin. Ouverture solennelle, par le général Brière de l'Isle, de la première école *officielle* française. 2 avril.

Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-Miquelon. Décret portant création d'un Conseil général et d'un Conseil privé dans chacune de ces colonies. 2 avril.

Guatemala. Le président du Guatemala, général Barrios, est vaincu et tué par les troupes du Salvador, à Chalchuapa. 2 avril.

Chine. Préliminaires de paix, signés à Paris, entre la France et la Chine, ayant pour but l'exécution de la convention de Tien-Tsin de 11 mai 1884. Les Chinois s'engagent à évacuer le Tonkin, tandis que le blocus de Formose sera levé. 4 avril.

Guatemala. M. Barillas, vice-président de la République, est nommé à la présidence par suite de la mort du président Barrios tué à la bataille de Chalchuapa.

Cochinchine. Ouverture d'un collège d'interprètes des langues indo-chinoises à Saïgon. 7 avril.

Chine. Vote, par la Chambre des députés de France, d'un crédit de 150 millions de francs pour la guerre de Chine. 7 avril.

Égypte. Décret du gouvernement égyptien ordonnant la saisie du journal français *le Bosphore égyptien*. L'imprimerie française Serrière, où s'imprimait le journal, est fermée violement et le domicile de l'imprimeur est

Digitized by Google

envahi par la force armée au mépris des capitulations et malgré les protestations des agents consulaires français. 8 avril.

Mer Rouge. Occupation d'Arafali, près Massouah, par les Italiens. 10 avril.

Tonkin. Le général Roussel de Courcy est nommé commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin qui est réorganisé sur de nouvelles bases. Le général Brière de l'Isle, commandant antérieur, prend la direction de la 1re division et le général de Négrier celle de la 2e. 14 avril.

Guatemala. Paix entre les républiques du Guatemela et du Salvador. 15 avril.

Grèce. Inauguration solennelle du chemin de fer d'Athènes à Corinthe. 15 avril.

Élections législatives. La majorité est défavorable au cabinet Tricoupis. 19 avril.

Roumanie. Mort, à Bucarest, de Constantin Rosetti, patriote roumain. 20 avril.

Allemagne. Mort du Dr Nachtigall, explorateur et consul général d'Allemagne en Afrique. 20 avril.

Hongrie. La Chambre des députés vote la réforme de la Table des Magnats (Chambre haute) dans la forme adoptée par cette dernière, modifiant le nombre et le mode de représentation de ses membres. 22 avril.

Canada. Le général Middleton, commandant les troupes fédérales, est mis en échec par les Métis, à la rivière aux Poissons. 24 avril.

Égypte. Suspension des relations diplomatiques entre la France et l'Égypte à la suite du refus de Nubar-Pacha de donner satisfaction à la France au sujet de l'incident du *Bosphore égyptien*. 24 avril.

Angleterre. La Chambre des Communes vote par acclamation un crédit de 275 millions de francs pour les opérations militaires du Soudan et en prévision d'un conflit avec la Russie dans l'Afghanistan. 27 avril.

Congo. Adoption par la Chambre des députés, par 124 voix contre 1 sur 138 députés, du projet de loi autorisant le roi Léopold à accepter le titre de chef de l'État du Congo. 28 avril.

Colombie. La ville de Panama, qui était tombée au pouvoir des insurgés, est réoccupée par les troupes gouvernementales.

MAI

Grèce. Formation du cabinet Delyannis en remplacement du cabinet Tricoupis démissionnaire par suite de son échec dans les élections législatives. 1er mai.

Congo. Promulgation de la loi autorisant le roi Léopold à devenir chef de l'État du Congo.

Belgique. Inauguration de l'Exposition universelle d'Anvers par le roi des Belges. 2 mai.

Digitized by Google

Hongrie. Inauguration de l'Exposition nationale de Budapest par l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie. 2 mai.

Égypte. Excuses et réparations présentées par Nubar-Pacha au nom du Gouvernement égyptien au sujet de l'affaire du *Bosphore égyptien*, et reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Égypte. 3 mai.

Serbie. Mort, à Temeswar (Hongrie), d'Alexandre Karageorgevitch, ancien prince de Serbie de 1842 à 1858, époque à laquelle il fut dépossédé au profit de de la dynastie régnante des Obrenovitch. 3 mai.

Espagne. Élections municipales. Ces élections sont généralement favorables au parti ministériel (conservateur) et ne changent point la situation des partis. 3 mai et jours suivants.

Afghanistan. Lord Granville, ministre des affaires étrangères, déclare au Parlement anglais qu'un accord est établi entre la Russie et l'Angleterre relativement au conflit diplomatique résultant du combat de Penjdeh en Afghanistan. 4 mai.

Brésil. Démission du cabinet Dantas, à la suite du rejet, par la Chambre des députés, de son projet relatif à l'abolition de l'esclavage.

Formation du cabinet Saraïva.

Annam. Rectification, par la Chambre des députés de France, du traité de Hué du 6 juin 1884 relatif au protectorat de l'Annam. 7 mai.

Soudan. Déclaration du cabinet Gladstone, au Parlement anglais, annonçant que le Soudan sera évacué par les troupes anglaises. 11 mai.

Angleterre. Vote en 3e lecture du bill de répartition des sièges électoraux. 12 mai.

Rejet en 2e lecture, à la demande du Gouvernement, du bill relatif au tunnel sous la Manche, par 281 voix contre 99. Ce bill avait pour but de faire lever l'interdit pesant sur la Compagnie qui a entrepris les études de creusement.

Transvaal. Réception à Paris, pour la première fois, d'un ministre de la République Sud-Africaine (Transvaal) accrédité en France. 12 mai.

Canada. Les Métis insurgés sont battus par le général Middleton à Batoche. 9-12 mai.

Allemagne. Vote en 3e lecture, au Reichstag, du nouveau tarif douanier, par 119 voix contre 105. Ce tarif est essentiellement protecteur. 13 mai.

Serbie. Le cabinet Garaschanin, démissionnaire, se reforme sur de nouvelles bases.

Canada. Soumission de Louis Riel, chef des Métis insurgés du Nord-Ouest, au général Middleton. 15 mai.

Égypte. Réapparition au Caire du journal *le Bosphore égyptien*.

Italie. Ouverture de la conférence sanitaire internationale à Rome. 20 mai.

Digitized by Google

Grèce. Ouverture de la nouvelle Chambre des députés. 21 mai.

Russie. Inauguration du nouveau canal maritime reliant directement Saint-Pétersbourg à Cronstadt. 22 mai.

Belgique. Ouverture du congrès international de navigation intérieure à Bruxelles. 25 mai.

Mort de Charles Rogier, homme d'État, ancien membre du gouvernement provisoire de 1830, un des promoteurs de la révolution qui amena l'indépendance de la Belgique. 27 mai.

Autriche. Premières élections au Reichsrath dans les circonscriptions rurales. 27 mai. Résultat général : droite gouvernementale, Tchèques et Polonais, 193 députés ; libéraux allemands, 132 (perte de 15 sièges) ; antisémites, 4 ; démocrates, 3 ; centralistes, Italiens et Ruthènes, 21. Les anti-sémites apparaissent pour la première fois au Parlement.

Cambodge. Ratification par la Chambre des députés de France de la convention du 17 juin 1884 relative au protectorat français sur le Cambodge. 30 mai.

Égypte. Ratification par la Chambre des députés de France de la convention de Londres du 18 mars 1885 relative à la réorganisation financière de l'Égypte. 30 mai.

JUIN

Tonkin. Arrivée à Haïphong du général de Courcy qui prend le commandement en chef du corps expéditionnaire. 1er juin.

Belgique. Réception officielle à Bruxelles du nonce, Mgr Ferrata. Cet acte consacre la reprise, entre le Vatican et la Belgique, des relations diplomatiques qui avaient été suspendues par le cabinet libéral Frère-Orban.

Chine. Signature de la paix entre la France et la Chine à Tien-Tsin. La Chine renonce à toute suzeraineté sur l'Annam et le Tonkin où la France s'engage à maintenir l'ordre. La partie nord de Formose et les îles Pescadores sont restituées à la Chine qui n'a à payer aucune indemnité de guerre. 9 juin.

Angleterre. La Chambre des Communes repousse, en deuxième lecture, le budget des recettes par 264 voix contre 252. Échec du cabinet Gladstone. 9 juin.

Chine. Mort à Makung (îles Pescadores) du vice-amiral Courbet, commandant en chef l'escadre française en Chine. 11 juin.

Herzégovine. Ouverture du chemin de fer stratégique de Mostar à Metcovitch. 13 juin.

Italie. La conférence sanitaire internationale de Rome n'ayant pu s'entendre au sujet des règlements à prendre contre les épidémies, s'ajourne au 16 novembre. 13 juin.

Digitized by Google

Suez. Clôture à Paris des travaux de la commission internationale ayant pour objet la libre navigation du canal de Suez.

Allemagne. Mort, à Klein Glienicke, près Potsdam, du prince Frédéric-Charles de Prusse, ancien commandant des armées allemandes en 1866 et 1870. 15 juin.

Mort, à Carlsbad, du feld-maréchal Menteuffel, gouverneur d'Alsace-Lorraine, ancien commandant des armées allemandes en 1866 et 1870. 17 juin.

Tunisie. Décret réglant les attributions du ministre résident de France à Tunis. 23 juin.

Angleterre. Formation du cabinet conservateur Salisbury à la suite de l'échec et de la retraite du cabinet libéral Gladstone. 24 juin.

Portugal. L'assemblée constituante élue spécialement en 1884, en vue de reviser la constitution, achève sa réforme par la suppression de l'hérédité de la pairie.

Italie. Reconstitution du cabinet Depretis. M. Mancini, ministre des affaires étrangères, particulièrement atteint par un vote de la Chambre, le 18 juin, cède son portefeuille au général de Robilant. 30 juin.

(A suivre.) G. D.

CHRONIQUE INTÉRIEURE

Interpellé à la Chambre des députés par M. René Brice au sujet des acquisitions de céréales étrangères pour les fournitures de l'armée, le gouvernement répondit qu'à moins d'augmenter le budget de la guerre de plusieurs millions il ne pouvait se servir exclusivement des produits nationaux. Par 335 voix contre 200, la Chambre a voté un ordre du jour dans lequel elle se déclare convaincue de la nécessité de réserver à l'agriculture nationale les fournitures de l'État, s'en référant pour l'avenir aux projets de loi sur la matière en cours d'examen.

En l'absence des grandes questions politiques, le Sénat n'a discuté que des questions d'affaires. Il a achevé l'examen du projet de loi sur les inhumations et l'a adopté en première lecture tel que le proposait la commission (28 nov.). Il a ensuite voté, en première délibération, un projet concernant les délégués mineurs (7 déc.) et un projet tendant à simplifier la procédure en matière de divorce (12 déc.). La proposition relative au taux de l'intérêt de l'argent a été admise en première et deuxième lectures, telle qu'elle avait été adoptée par la Chambre des députés. Les lois de 1807 et 1850 sont ainsi abrogées en matière commerciale.

Digitized by Google

Pendant ce temps, la Chambre continuait la vérification des pouvoirs et invalidait successivement les élections conservatrices des 4 députés de la Corse (5 déc.), des 3 députés de la Lozère (14 déc.), des 6 députés de l'Ardèche (15 déc.), des 6 députés des Landes (19 déc.), se basant uniquement sur ce que des maires élus et des membres du clergé auraient usé de leur influence auprès des électeurs.

Sur une interpellation de M. Raoul Duval concernant la conduite des maires pendant les élections, le ministre de l'intérieur répondit que le maire avait pour devoir de rester neutre dans sa commune. L'ordre du jour pur et simple fut voté par 329 voix contre 190 (10 déc.). Une autre interpellation de M. Baudry d'Asson concernant les suspensions de traitements de desservants n'eut pas plus de succès. La Chambre vota par 331 voix contre 167 un ordre du jour approuvant la conduite du cabinet (15 déc.). En dehors des séances, la commission de la Chambre chargée d'examiner la demande de crédits pour le Tonkin et Madagascar, après avoir recueilli plusieurs dépositions bruyantes, a conclu au rejet de la demande gouvernementale. Un quart des crédits serait mis seulement à la disposition du cabinet qui est invité ainsi à procéder à l'évacuation du Tonkin. La question est en ce moment pendante devant la Chambre où elle soulève de vifs débats.

Des élections sénatoriales et législatives ont eu lieu dans divers départements. Dans la Creuse, M. Laroche, républicain, a été élu sénateur par 317 voix contre 294 à M. Sauton, républicain, en remplace ment de M. Fayolle, républicain, décédé (29 nov.). Dans Eure-et-Loir, M. Dreux, républicain opportuniste, a été élu sénateur, au deuxième tour, par 392 voix contre 302 à M. Roussille, républicain modéré, en remplacement de M. Jumeau, républicain, décédé (13 déc.). Dans l'Ain, M. Morellet, républicain, a été élu sénateur par 602 voix contre 277 à M. H. Germain, républicain modéré (13 déc.). Il s'agissait de remplacer M. Robin, républicain, décédé.

Dans les élections législatives partielles, M. de la Bassetière, conservateur, a été élu, en remplacement de son père, décédé, par 47,535 voix contre 35,538 données à M. Bienvenu, républicain (Vendée, 6 déc.). Dans le Gard, M. Gaussorgues, radical, a été élu par 49,721 voix contre 40,789 à M. Pieyre, conservateur, en remplacement de M. Madier de Montjau, radical, ayant opté pour la Drôme (13 déc.).

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 4 décembre 1885.

M. Romanet du Caillaud adresse deux notes concernant un projet d'armement des chrétiens dans l'Annam et la position géographique du camp retranché de Tam-Giang *alias* Thanh-Maï, au Tonkin. Cette forteresse, récemment enlevée aux Pavillons-Noirs, a joué un grand rôle dans les luttes entre la Chine et l'Annam, grâce à sa position stratégique dans la pointe formée par la rivière Claire, le fleuve Rouge et la rivière Noire.

M. Levasseur dit qu'au commencement de ce siècle il y avait, hors d'Europe, comme descendants d'Européens, un peu moins de 10 millions d'individus. En 1882 il y en avait 82 millions, dont 50 habitant les États-Unis. Donc, en 82 ans de colonisation, il s'est fait un progrè considérable de la race européenne qui a dépassé de beaucoup tout ce que cette race avait obtenu en 3 siècles de colonisation, de Chr. Colomb à 1800.

M. Thouar, dans une lettre de l'Assomption (Paraguay), 27 septembre, annonce son départ pour le Chaco en vue de remonter le Pilcomayo et de chercher à établir de ce côté une route commerciale entre la Bolivie et la Plata. Des Français sont établis à Resistencia, Formosa et autres avant-postes de la civilisation. Ils sont à la tête d'exploitations de cannes à sucre, bois de construction, scieries à vapeur, et seront les premiers à profiter du voyage de M. Thouar, si les résultats en sont favorables.

M. A. Merle adresse à M. Duveyrier une lettre relative aux droits de la France sur le cap Blanc (Afrique occidentale). L'Espagne, par décret du 26 décembre 1884, a déclaré exercer son protectorat du cap Bojador au cap Blanc. Or, des lettres patentes de Louis XIV de 1681 et l'édit de 1685 concèdent à la Compagnie du Sénégal le cap Blanc, l'île d'Arguin, etc. D'autres documents confirment les droits de la France sur un territoire où l'Espagne est en train de fonder un établissement.

M. Ch. Rabot fait une conférence sur la presqu'île de Kola et la mer Blanche.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

Séance du 15 décembre 1885.

M. Gauthiot, secrétaire général, rend compte de la réception faite à M. de Brazza, lors de son arrivée à Paris, par M. Meurand, président de la Société. On écrit du Canada que dans le comté d'Essex la culture de la vigne réussirait à merveille et assurerait à des Français expérimentés dans la viticulture des bénéfices assurés. M. Wiener annonce de Valparaiso l'envoi des dernières caisses contenant les objets destinés à une exposition des produits chiliens. M. Dutreuil de Rhins signale la formation dans le Midi de la France d'un syndicat de la marine marchande.

M. Coudreau, professeur au collège de Cayenne, entretient la Société de l'*Amazonie*, grande contrée qui s'étend des Andes à l'Atlantique, entre les plateaux des Guyanes et du Brésil. C'est un pays de près de quatre millions de kilomètres carrés, mais très peu peuplé. Les Indiens qui y habitent peuvent se fondre avec la race blanche sans altérer les caractères de celle-ci comme dans les croisements avec les nègres. Le climat n'a pas les inconvénients des pays tropicaux ; la chaleur est supportable, la moyenne est de 27 à 28 degrés. Le réseau fluvial est d'une extrême richesse et le fleuve, dans son cours inférieur, a 30 kilomètres de large.

L'Amazonie est un marché nouveau dont les importations et exportations ont progressé avec une remarquable rapidité. Manaos et Para sont les deux ports de la région ; le premier fait 50 millions d'affaires et le second 150 millions. Les produits du bassin de l'Amazone sont les fruits de la forêt, le caoutchouc, le cacao, qui est presque monopolisé par les maisons françaises. Il y a aussi beaucoup de bois précieux.

Il existe en Amazonie une colonie française. Sur la zone du littoral, à Para, il y a deux cents Français environ ; dans la haute zone de l'intérieur, à Manaos, les Français sont plus nombreux encore. Ils sont commerçants nomades, avec un comptoir ou magasin à Manaos, tenu par le chef ou l'un des commis de la maison. C'est sur de petits bateaux qu'on va porter les marchandises et les échanger contre le caoutchouc. Les Français ne sont guère que six cents ; mais par la littérature, par les livres, par les romans même, ils ont une influence réelle dans le pays. Malheureusement, nous n'y avons même pas un consul.

Digitized by Google

EN BULGARIE ET EN ROUMÉLIE

PAR

JEAN ERDIC (1).

Un Normand qui a passé trois années à Sofia dans l'intimité du prince Alexandre, puis qui a terminé ce séjour par une excursion dans les montagnes des deux provinces de Bulgarie et de Roumélie, publie aujourd'hui le récit de ce voyage. Sous la forme piquante d'un spirituel journal de touriste, se glissent avec art les observations fournies par ce long séjour à un esprit plein de maturité qui s'est exercé sans bruit à étudier l'histoire, les mœurs, les ressources de la race bulgare.

Toutefois, l'origine même du livre en indique le défaut : le Normand a gardé une sorte d'indulgence pour la nation au milieu de laquelle il s'était acclimaté. Il vante le bon sens, l'esprit positif, le souci des intérêts matériels qu'ont les Bulgares ; il excuse leur rudesse et leur âpreté. Mais il avoue que les jeunes filles sont plus remarquables par leurs larges épaules et leurs flancs robustes que par la grâce ; quant aux hommes, ils préfèrent le service militaire au travail : l'armée, avant la guerre actuelle, absorbait la moitié des ressources annuelles, sans compter ce qui se cachait derrière les chiffres officiels.

Car, en Bulgarie, il y a aussi des documents officiels, il y a une administration pour les manier, avec des barbouilleurs de papier qui se disent quand le voyageur se présente pour voir le préfet : — Il apporte une réclamation ou une requête, écartons-le ; si cependant le préfet désirait le voir? Et, dans le doute, sans répondre à l'étranger, ils signent et contresignent avec fièvre leurs dossiers. En Bulgarie, dit M. Erdic, la Constitution, la Loi, sont des armes de luxe dont on se sert pour harceler ses adversaires politiques. La politique, en effet, est devenue le véritable fléau du pays depuis que le sage Congrès de Berlin a installé dans les Balkans le suffrage universel. Il faut voir un village bulgare dans une journée d'élections :

« Au milieu des flots de paroles qui se heurtent et du mouvement des principaux acteurs qui se bousculent sous la vérandah de la maison municipale, on parvient à saisir le sens de la pièce. Un jeune homme à barbe rousse, après avoir lancé, d'une voix bien timbrée,

(1) Un volume in-12, chez Alphonse Lemerre, 1885.

Digitized by Google

l'appel : « Gospodars! » (Messieurs) s'écoule en un discours débité avec cette facilité de langue et de geste propre aux races slaves. On procède à l'élection des membres du bureau : deux papás et plusieurs paysans ou bourgeois sont présentés à l'assistance. Le bureau constitué, on distribue des petits papiers blancs et des crayons. Les paysans illettrés sont en majorité ; ils recourent aux crayons de bonne volonté. Ici, le scribe est un villageois, il inscrit lentement et en silence les noms dictés ; là, c'est un citoyen de la ville affectant un air de supériorité comique et discutant, avant d'écrire, les titres des candidats. Je vois deux ou trois électeurs consulter les voisins, réclamer la lecture de leur bulletin, pour s'assurer qu'on ne les a pas joués. Plus loin, des Turcs, assis en rond, ont allumé les longs chibouks, et ne semblent pas impatients de s'exécuter. Les Tziganes vont de l'un à l'autre, une rose sur l'oreille, avec l'insouciance des grands enfants habitués à considérer les choses par le côté gai. Peu de juifs. Quelques vieilles peaux de mouton errent d'une allure penaude et soupçonneuse, impuissants à se décider. D'autres, encore mieux inspirés, et jugeant prudent de ne pas voter, gagnent la porte en n'en ayant pas l'air... »

Là, comme dans d'autres pays plus raffinés en civilisation et plus anciens, trônent les gens qui font métier de la politique, ceux qui ne sauraient pas gagner leur vie sans la politique, ceux qui favorisent les abus par complaisance pour les électeurs. Ainsi les forêts sont livrées aux pillards, les budgets aux partis. Qui a construit ce pont? c'était Midhat Pacha, au temps des Turcs. Qui a amorcé ce tronçon de route? Midhat Pacha. Mais les routes ne sont ni achevées, ni entretenues. Le Turc s'occupait des travaux publics, il assurait davantage la sécurité, même pour les quakers américains qui ont fondé une Université à Loftcha. Maintenant les industries nationales dépérissent, comme la fabrication du chaïak, cette étoffe de laine dans laquelle commence à s'introduire une trame de coton. « Triavna, remarque M. Erdic, est une petite ville très industrieuse, qui pourrait donner à ses habitants beaucoup d'aisance, mais à la condition d'avoir des routes ». L'important est de se nourrir de la politique. Le prince Alexandre, qui a plus de jugement non seulement que la soixantaine de ministres improvisés et renversés sous ses yeux depuis cinq ans, mais peut-être aussi que certains sages du Congrès de Berlin, a peint d'un mot ingénieux ce fétichisme des gens de politique pour ce qui les fait vivre : on avait envoyé un enfant, quand il entra à Nicopoli, pour lui réciter un compliment qui

Digitized by Google

se terminait par le cri : *Vive la Constitution!* — Dis-leur, petit, fit le prince, qu'ils t'enseignent à crier : *Vive la Patrie!*

M. Erdic, en sa qualité de peintre, a fort bien compris que la plume n'est point un outil de peinture; son style est sobre et vif, il n'emploie que deux fois dans tout le volume le mot *ensoleillé* si cher aux voyageurs depuis qu'il a été inventé par quelque romancier lorrain. Son livre est instructif, agréable à lire, et plein d'esprit. H. Forneron.

LA BULGARIE (1)

PAR L. LÉGER

La Bulgarie est à l'ordre du jour des préoccupations politiques, aussi le livre de M. Louis Léger ne saurait-il venir plus à propos. L'éminent professeur au Collège de France est un slavisant bien connu. A l'inverse de beaucoup de ceux qui écrivent sur les choses d'Orient sans avoir visité les pays dont ils parlent ou en se contentant de les avoir traversés à toute vapeur, M. Léger a séjourné à maintes reprises chez les Slaves du Sud. Dans un livre récent, il rendait compte de ses pérégrinations de la Save aux Balkans et rendait justice aux efforts faits par la jeune nation bulgare pour se mettre au niveau de sa tâche civilisatrice. Aujourd'hui, M. Léger nous démontre que les Bulgares ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. S'ils ont été pendant plusieurs siècles dans l'oppression et ne se sont reconstitués comme nation qu'en 1878, leur littérature déjà florissante au temps de l'ancien royaume bulgare n'a pas naufragé avec ce royaume. Chose curieuse, pendant que les Serbes asservis étaient plongés dans la barbarie la plus complète, les Bulgares conservaient sous la domination turque leurs écoles et leur littérature. Aussi, lorsque l'heure de l'indépendance eut sonné, les Bulgares, qu'on représentait comme encore bons pour la servitude parce qu'ils étaient doux de caractère, se firent-ils remarquer non seulement par leur vaillance, mais par la supériorité relative de leur culture intellectuelle. Au grand étonnement de l'Europe, ils surent diriger leurs affaires mieux qu'on n'aurait pu le supposer de la part d'un peuple passant tout à coup de la servitude à la liberté presque illimitée.

M. Léger nous initie à la renaissance littéraire des Bulgares et à leur littérature contemporaine. Un moine, Païsii, un évêque, Sofroni, sont

(1) *La Bulgarie*, par L. Léger, 1 vol. in-12, de 3 fr. 50. Librairie Cerf, 13, rue Médicis, Paris.

Digitized by Google

les précurseurs de cette renaissance. Après la victoire des pédagogues survient l'émancipation spirituelle. En 1870, la Porte soustrait enfin les Bulgares à la domination du clergé phanariote et leur reconnaît le droit d'avoir un clergé national présidé par un exarque. Peu après l'indépendance politique est un fait accompli. Survient enfin l'union des deux Bulgaries que la diplomatie ne saurait faire autrement que de consacrer pour éviter de graves complications. G. D.

AU CANADA, EN RUSSIE (1)

PAR G. DE MOLINARI

A peine les derniers membres de la Délégation française, qui tout récemment visitait le Canada, sont-ils de retour en France, que déjà d'intéressants récits de ce voyage sont publiés. M. de Molinari est le premier à ouvrir la marche.

L'éminent économiste retrace avec la finesse d'observation qui lui est habituelle et non sans une pointe de douce ironie les incidents et les péripéties de ce voyage qui a permis aux Canadiens français de faire éclater au grand jour la vivacité et la ténacité de leurs sympathies pour la mère-patrie. « Nous avons grandi et prospéré à l'ombre du drapeau britannique, disait-on dans une des nombreuses adresses de bienvenue remises à la Délégation, mais nos cœurs n'ont jamais cessé de battre pour la France. »

Avec M. de Molinari nous traversons tout le Canada français où, à chaque pas, de véritables ovations sont faites aux voyageurs. Puis se déroulent successivement le Niagara, les grands lacs, le riche territoire du Manitoba, la prairie immense avec ses feux grandioses, les campements des Métis, les réserves des Indiens et les Montagnes Rocheuses aux sites sévères et inaccessibles.

A l'agréable, M. de Molinari a su joindre l'utile. Les questions de race, de langue, de libertés politiques, de relations commerciales et d'émigration savent trouver leur place avec beaucoup d'à-propos dans le cours même du récit. Une lutte des plus vives existe entre les deux grandes races qui occupent le sol du Dominion.

Les Canadiens anglais, dit M. de Molinari, reçoivent continuellement des renforts d'hommes et de capitaux de leur mère patrie. Les Canadiens français sont abandonnés à eux-mêmes..... Des colons et des capitaux français, voilà ce que demandent ces enfants de la France qui défendent pied à pied, sur le continent américain, le

(1) *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses, en Russie, en Corse, à l'Exposition universelle d'Anvers*, par G. de Molinari, 1 vol. in-12, de 3 fr. 50. Librairie Reinwald, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

Digitized by Google

sol conquis par leurs ancêtres. Leur appel sera-t-il entendu? La France consentira-t-elle à leur prêter un concours efficace, ou laissera-t-elle ce vaste continent, où elle tenait naguère une si grande place, devenir le patrimoine exclusif des races anglo-saxonne et germanique? Nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'au moment où nous sommes il dépend encore d'elle d'y reconquérir pacifiquement le terrain que la fortune contraire lui a enlevé, il y a un siècle. Si en France, en Belgique, dans la Suisse française, l'opinion publique venait à se convaincre que les destinées de notre race, sa grandeur ou sa décadence future dépendent peut-être de l'issue de la lutte engagée aujourd'hui dans ces régions lointaines du Nouveau-Monde; si, sous l'impulsion énergique de l'opinion, un vaste courant d'hommes et de capitaux s'établissait entre les pays de langue française et le Canada, nous ne désespérerions pas de la victoire, et qui sait si les Anglo-Canadiens eux-mêmes ne gagneraient pas à subir le contact et la concurrence d'une autre race et d'une autre culture?

A ces notes si intéressantes sur notre ancienne colonie, M. de Molinari, à qui on ne pourra décocher l'épithète de casanier, a joint, pour faire contraste, quelques lettres sur la Russie. Le Polonais y apparaît comme une victime de la russification et le juif comme un sujet livré de temps à autre en pâture à la populace. Trop rapide est cette pointe dans l'empire du tsar, mais le lecteur ne demande qu'à y suivre son auteur. G. D.

NOTES SUR L'ANNAM. — LE BINH-THUAN

PAR M. AYMONIER

Dans sa déposition devant la commission parlementaire chargée d'examiner la demande de nouveaux crédits pour l'expédition du Tonkin, l'amiral Duperré, ancien gouverneur de Cochinchine, s'est prononcé pour l'évacuation du Tonkin et pour l'annexion de Binh-Thuân à notre colonie de Cochinchine. Cette déposition a été accueillie avec enthousiasme par tous ceux qui ne voient dans la question du Tonkin qu'une occasion favorable de faire de la politique d'opposition, ou d'assouvir certaine rancune personnelle. Cette approbation, d'assez minime valeur pour un homme indépendant et qui doit être avant tout soucieux de l'honneur national, est loin de compenser, à notre avis, le désaveu formel donné à cette manière de voir par les autres dépositions de tous les hommes compétents, appelés, eux aussi, à comparaître devant la même commission.

Déjà, le traité conclu par M. Harmand, le 25 août 1883, avait stipulé l'annexion de Binh-Thuân à la Cochinchine française; mais dans le traité suivant, signé par M. Pâtenôtre le 6 juin 1884, cette clause n'avait pas été maintenue, et le gouvernement, en demandant à la Chambre la ratification de ce traité, en avait donné la raison, dans l'exposé des motifs, en ces termes : « L'annexion de Binh-Thuân ne présentait que des avantages fort problématiques pour notre colonie, et bien que le Conseil colonial, séduit par un agrandissement terri-

Digitized by Google

torial, se fût montré disposé à accepter de ce chef de lourds sacrifices nous avons répudié une annexion coûteuse, qu'aucune nécessité économique ni stratégique ne commandait, et nous avons jugé plus sage de nous en tenir aux bénéfices du protectorat. »

Pour notre part, nous avons approuvé cette manière de voir du gouvernement, car, quoique le Binh-Thuân fût alors fort peu connu, on savait généralement que c'était la plus insalubre, la plus pauvre et la moins peuplée des provinces de l'Annam.

Aussi, à la lecture de la déposition de l'amiral Duperré, nous sommes-nous demandé quels pourraient bien être le grand intérêt et les précieux avantages que l'on aurait à échanger le Tonkin, qui ne manquera pas de devenir un jour une colonie prospère et florissante, *si on le veut*, contre le misérable Binh-Thuân, et nous avouons que nous ne l'avons pas compris.

Tandis que nous étions sous cette impression, nous eûmes connaissance d'une étude détaillée de 146 pages, qui venait de paraître sur le Binh-Thuân. Elle a été publiée à Saïgon, dans les *Excursions et Reconnaissances*, sous le titre : Notes sur l'Annam. I. Le Binh-Thuan. Elle est due à M. Aymonier, et est le fruit d'un voyage qu'il vient de faire dans cette province, chargé d'une mission scientifique ; elle est datée de Qui Nhon, juin 1885, c'est-à-dire de la dernière actualité.

Nous dirons tout d'abord que sa lecture n'est point faite pour dissiper les légitimes préventions qui ont accueilli la proposition de l'ancien gouverneur de Cochinchine.

M. Aymonier était déjà très avantageusement connu, parmi ceux qui s'occupent des questions de l'Indo-Chine, par ses recherches archéologiques, linguistiques et épigraphiques. Il faudra joindre désormais à ses autres mérites celui d'être un observateur fin et consciencieux. Quoique le but de sa mission fût, croyons-nous, de recueillir seulement des inscriptions, il a su utiliser son voyage en prenant des notes du plus vif intérêt, tant sur la géographie et l'administration du pays parcouru que sur les populations diverses que l'on y rencontre.

Les 34 premières pages sont consacrées à la géographie. Nous y relevons d'abord, entre autres points dignes de remarque, que la partie du Binh-Thuân qui avoisine la Cochinchine est couverte de grands marais, qui constituent une « formidable limite naturelle » (p. 205). — Un peu plus loin (p. 207) on voit encore que « les marais impénétrables de cette région désolée forment une excellente frontière naturelle à notre colonie ».

Digitized by Google

M. Aymonier s'occupe ensuite des productions et du commerce (p. 229-241), puis de l'administration (p. 241-260).

Après, il passe en revue les trois races, annamite, tjame et sauvage, qui habitent cette province.

Toutes les préférences de l'auteur sont pour les Tjames, anciens possesseurs du pays. M. Aymonier est le premier qui se soit occupé de la langue et des inscriptions de ces derniers survivants du peuple ciampois, qui a fleuri en même temps que les anciens Khmers. Il est certainement bien légitime au révélateur de cette antique civilisation de s'éprendre et même de se passionner pour ce peuple maintenant faible et opprimé, mais qui a eu un passé glorieux, et de se constituer son patron et son défenseur!

Le tableau qu'il fait des Annamites est loin d'être flatteur; nous croyons qu'il est peut-être un peu trop sombre. Les vices signalés par lui chez les Annamites ne surprendront pas ceux qui ont vu de près les peuples païens. Les Tjames eux-mêmes, comme il l'avoue (p. 300-301), ont plus d'un défaut grave à se reprocher. Ce n'est que chez les peuples chrétiens que l'on trouve le respect de la vie, de l'honneur, de la propriété et de la foi jurée. Et encore, dans nos sociétés chrétiennes minées par le rationalisme, ne faut-il pas creuser bien profondément pour rencontrer des abîmes de corruption et d'égoïsme! Le *seul* moyen de faire disparaître chez les Annamites, comme chez tous les autres païens, les abus que l'on dénonce, est de christianiser ce peuple : nous disons *le seul*, car nous sommes convaincu qu'il n'y en a pas d'autre.

Nous ne croyons pas devoir donner de ce travail une analyse plus complète. Les détails très nombreux qu'il renferme ne peuvent être résumés, et demandent à être lus en entier. Pour peu que l'on s'intéresse à la prospérité de la Cochinchine française et à l'extension de notre influence en Indo-Chine, on ne peut se dispenser de prendre connaissance par soi-même de ces notes. La lecture, du reste, n'en est pas aride : l'indignation de l'auteur flagellant, comme ils le méritent, les abus qu'il rencontre, et les nobles sentiments qui l'inspirent à la vue de l'oppression et de l'injustice, soutiennent l'intérêt au point que non seulement on n'a pas de peine à aller jusqu'au bout, mais encore que l'on ne peut s'empêcher de désirer de voir M. Aymonier faire pour les autres provinces de l'Annam ce qu'il vient de faire pour le Binh-Thuân.

E.-C. LESSERTEUR.

Digitized by Google

ASSOCIATION FRANÇAISE-CANADIENNE

La *Revue Française* a parlé plusieurs fois de l'Association française-canadienne, qui s'est constituée récemment à l'occasion du voyage au Canada d'une délégation française (1). Nous avons déjà annoncé la constitution du bureau du groupe français, sous la présidence de M. Agostini, ancien commissaire général de l'Exposition d'Amsterdam de 1883.

M. Agostini, qui vient de rentrer en France, nous remet la liste des Canadiens qui ont adhéré aux statuts de l'Association. On verra par les noms qui suivent que les premières démarches de M. Agostini ont été couronnées d'un plein succès. Les rapports entre la France et le Canada, qui étaient interrompus depuis plus d'un siècle, sont renoués grâce à cette initiative.

La *Revue Française* tiendra toujours ses lecteurs au courant des progrès de cette association dont elle a encouragé les débuts et fera toujours le plus sympathique accueil aux communications de ses membres. Elle souhaite la bienvenue aux Canadiens, premiers fondateurs, dont elle publie aujourd'hui la liste.

PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC

L'Honorable J.-B. Blanchet, avocat, conseiller de la Reine, ministre secrétaire d'État de la province de Québec. — *S. Lesage*, député, ministre de l'Agriculture de la province de Québec. — *Colonel G. Amyot*, député au Parlement fédéral. — *F.-X. Berlinguet*, ingénieur civil, directeur des travaux publics pour le gouvernement fédéral du Canada, entrepreneur de chemins de fer, membre de la Chambre de commerce de Québec. — *Joseph Cheym*, négociant en gros, président de la Chambre de commerce de Québec. — *Théophils Girouard*, négociant en bois, membre de la Chambre de commerce. — *L'Honorable Joseph Bolduc*, Sénateur. — *L'Honorable E. B. Théod. Paquet*, ancien ministre, shérif de Québec. — *I. Israël Tarte*, ancien député, directeur des journaux « le Canadien », « l'Événement » et « le Cultivateur », membre de la Chambre de commerce de Québec. — *Faucher de Saint-Maurice*, chevalier de la Légion d'honneur, député à la Législature de Québec, rédacteur en chef du « Canadien ». — *P. Vallière*, industriel, membre de la Chambre de commerce de Québec. — *Edmond Giroux*, importateur, membre du Conseil de direction de la banque « Union » du Bas-Canada. — *L.-J. Demers*, propriétaire des journaux « le Canadien », « l'Événement » et « le Cultivateur ». — *Beaudet et Chimic*, négociants importateurs. — *H. Beauty*, négociant importateur. — *Edouard Huot*, attaché au département des douanes du Canada. — *Barthélemy Verret*, négociant en gros, membre de la Chambre de commerce.

MONTRÉAL

H. Beaugrand, maire de Montréal, chevalier de la Légion d'honneur, directeur du journal « la Patrie ». — *Alphonse Desjardins*, député au Parlement fédéral, ad-

(1) Voir la *Revue Française*, tome II, page 149. Voyage au Canada, — page 377, statuts de l'Association, — page 469, lettre de Windsor-Ontario.

Digitized by Google

ministrateur de la Compagnie de navigation du « Richelieu et Ontario ». — *C.-O. Perrault*, agent vice-consul de France, chevalier de la Légion d'honneur. — *G. Boivin*, manufacturier, directeur de la Chambre de commerce de Montréal. — *L'honorable F. X.-A. Trudel*, avocat, conseiller de la Reine, sénateur, directeur de « l'Étendard. » — *Dufresne* et *Mongenais*, négociants. — *D. Girouard*, avocat, conseiller de la Reine, député au Parlement fédéral. — *Vian et frère*, négociants. — *Honoré Mercier*, avocat, conseiller de la Reine, député à la Législature de Québec. — *J.-D. Rolland*, industriel, échevin de la ville de Montréal. — *J. Vanasse*, avocat, député au Parlement fédéral, rédacteur en chef du « Monde ». — *Henri Jonas*, négociant. — *James Guest*, négociant. — *E. Beausoleil*, avocat, échevin de la ville de Montréal. — *Louis Perrault*, industriel. — *J. Obalski*, ingénieur des mines du gouvernement. — *J. Provencher*, avocat, rédacteur en chef du journal « la Presse ». — *E.-A.-M. Dansereau*, homme de lettres. — *G.-A. Drolet*, avocat, chevalier de la Légion d'honneur. — *Bourgoin, Duchesneau et Cie*, négociants. — *B. Dandurand*, avocat, président du Club national.

SAINT-JÉROME

Le révérend Labelle, curé de Saint-Jérôme. — *J.-B. Rolland et fils*, fabricants de papier. — *G. Nantel*, avocat, député à la Législature de Québec, rédacteur en chef du « Nord ». — *Le docteur J. Guillaume Prévost.*

PROVINCE D'ONTARIO

OTTAWA

A. D. De Celles, bibliothécaire du Parlement fédéral, ancien rédacteur en chef de « la Minerve » et de « l'Opinion publique ». — *Benjamin Sulte*, président (section française) de la Société royale, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste. — *Charles Desjardins*, échevin de la ville d'Ottawa, directeur de la Société de colonisation du lac Témiscamingue, vice-président de l'Institut canadien-français. — *Olivier Durocher*, industriel, échevin de la ville d'Ottawa. — *Dr L.-C. Prévost*, président de l'Institut canadien-français. — *Louis H. Taché*, publiciste, secrétaire particulier de l'honorable Secrétaire d'État. — *Alfred Garneau*, premier traducteur français du Sénat, membre de la Société historique de Montréal. — *P.-H. Chabot*, négociant, ex-échevin de la ville d'Ottawa, premier vice-président de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. — *J. Lemay*, négociant. — *O. Dionne*, chef de la comptabilité du ministère des Travaux publics. — *A. Lusignan*, publiciste, ex-président de l'Institut canadien-français, membre de la Société royale du Canada. — *Étienne Leblanc*, négociant.

WINDSOR (COMTÉ D'ESSEX)

S. White, député de la Législature d'Ontario, avocat, solicitor du Crédit foncier franco-canadien. — *Le Docteur Ch.-E. Casgrain*. — *Henri Morand*, préfet du comté d'Essex. — *D.-B. Odette*, négociant. — *A. Bodard*, directeur du Courrier de « l'Ouest ». — *Denis Brossard*, percepteur des douanes. — *Irénée Girard*, officier du revenu public. — *Joseph Maisonville*, propriétaire. — *F.-X. Meloche*, député, maître de poste. — *E. Bertrand*, négociant. — *Ch. de S. Hatt*, négociant.

PROVINCE DU MANITOBA

WINNIPEG ET SAINT-BONIFACE

Monseigneur A. Taché, archevêque de Saint-Boniface. — *A. Larivière*, député à la Législature du Manitoba, ministre de l'agriculture et des statistiques de la province du Manitoba. — *M. A. Girard*, sénateur. — *Son Honneur le juge J. Dubuc*, juge de la Cour du banc de la Reine. — *J. Royal*, député au Parlement fédéral, vice-consul de France, avocat, gérant du Crédit foncier franco-canadien à Winnipeg. — *A. Bernier*, surintendant de l'instruction publique de la province du Manitoba. — *Le révérend G. Dugast*, aumônier du couvent de Saint-Boniface. — *J.-E. Golley*, entrepreneur des travaux publics pour le gouvernement fédéral du Canada.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. — Par décret du 8 décembre 1885 sont nommés : Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico, M. *Partiot ;* à Montevideo, M. le *comte de Saint-Foix ;* à Port-au-Prince, M. *Fourier de Bâcourt.*

Consul général de France à Amsterdam, M. le *marquis de Ripert-Monclar ;* à Québec, M. *Dubail ;* à Barcelone, M. *Wagner.*

Voici les états de service des nouveaux titulaires :

M. PARTIOT, né en 1832 ; attaché à la direction des consulats, 3 sept. 1853 ; élève-consul, 15 avril 1857 ; à Livourne, 7 janv. 1861 ; à Florence, 29 oct. 1861 ; consul, de 2e classe à Galatz, 23 juill. 1863 ; à Carthagène, 11 janv. 1865 ; à Valence, 27 déc. 1866 ; à Malaga, 5 juin 1865 ; consul de 1re classe, 27 déc. 1869 ; à Milan, 14 juin 1873 ; consul général à Barcelone, 23 janv. 1880 ; ministre plénipotentiaire à Mexico, 8 déc. 1885.

M. le cte DE SAINT-FOIX, né en 1832 ; attaché aux archives, 4 avril 1853 ; à la direction commerciale, 1er fév. 1854 ; élève-consul, 12 déc. 1857 ; à Tunis, 12 fév. 1858 ; à Gênes, 15 nov. 1861 ; consul de 2e classe, 12 août 1863 ; au Caire, 3 fév. 1864 ; à Christiania, 29 août 1865 ; secrétaire archiviste à la direction politique, 28 sept. 1865 ; rédacteur au contentieux, 12 avril 1870 ; à la direction politique, 8 avril 1871 ; secrétaire de 2e classe à Rome (Saint-Siège), 12 déc. 1872 ; à Berne, 30 déc. 1873 ; à Bruxelles, 28 sept. 1874 ; secrétaire de 1re classe, en disponibilité, 4 janv. 1875 ; à Rio-de-Janeiro, 7 juill. 1880 ; en disponibilité sur sa demande, 12 août 1880 ; chef de bureau d'ordre à la direction politique, 15 fév. 1882 ; conseiller d'ambassade hors cadre, 1er avril 1882 ; consul général à Amsterdam, 16 juin 1882 ; ministre plénipotentiaire à Montevideo, 8 déc. 1885.

M. FOURIER DE BACOURT, né en 1843, attaché au ministère des finances, 1863-1867 ; attaché à Pékin, 28 avril 1869 ; à Berlin, 28 mai 1871 ; à Rome (Saint-Siège), 2 janv. 1873 ; attaché indemnisé faisant fonctions de 3e secrétaire à Santiago du Chili, 16 avril 1874 ; 3e secrétaire au Chili, 15 janv. 1875 ; chargé d'affaires, 1875-1877 ; gérant l'agence et consulat général à Bucarest, puis chargé d'affaires, 7 mai 1878 — 12 mars 1880 ; secrétaire de 2e classe, 24 sept. 1879 ; à Vienne, 1er fév. 1880 ; sous-chef de cabinet par intérim, 18 mai 1880 ; sous-chef de cabinet, 14 août 1880 ; 1er secrétaire par intérim, et chargé d'affaires près le Saint-Siège, 3 août 1880 — 1er janv. 1881 ; secrétaire de 1re classe, 29 déc. 1881 ; chargé d'affaires à Rome, 28 juin — 5 nov. 1882 ; chargé des fonctions de 1er secrétaire à Rio-de-Janeiro, 1er mars 1883 ; chargé d'affaires, 10 avril-15 déc. 1883 ; secrétaire de 1re classe à Rio, 4 nov. 1883 ; ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 8 déc. 1885.

M. le Mis DE RIPERT-MONCLAR (Voir la *Revue Française*, de juillet 1885).

M. DUBAIL, né en 1845 ; attaché à Santiago du Chili, 1er février 1874 ; chancelier de 3e classe à Pékin, 14 sept. 1876 ; vice-consul à Tchéfou, 15 fév. 1878 ; attaché à la direction politique, 27 mai 1879 ; commis principal au cabinet, 1er février 1880 ; rédacteur pour les affaires politiques, 6 nov. 1880 ; rédacteur à la direction politique, 29 déc. 1881 ; conseiller d'ambassade à Rome, 6 mars 1884 ; consul général à Québec, 8 déc. 1885.

M. WAGNER, né en 1836 ; commis de chancellerie à Ostende, 19 août 1859 ; chancelier à Glasgow, 11 mai 1861 ; vice-consul à Édimbourg-Leith, 31 mars 1866 ; à Sunderland, 13 avril 1870 ; à Port-Maurice, 30 déc. 1872 ; à Southampton, 4 juin 1876 ; consul de 2e classe, 19 février 1878 ; à Bahia, 10 mars 1878 ; chargé de la gestion du consulat de Buenos-Ayres, 6 avril 1880 ; consul de 1re classe, 12 juill. 1881 ; chargé d'affaires par intérim, 3 avril — 24 mai 1883 ; consul général à Barcelone, 8 déc. 1885.

Digitized by Google

ALCOOLS ALLEMANDS EN NOUVELLE CALÉDONIE

On nous écrit de Nouméa :

Les alcools étrangers entrent ici *sans droits*, aussi y a-t-il une grande quantité d'*alcools allemands* à 0 fr. 58 au port d'embarquement. Avec notre prix de main-d'œuvre il est de toute impossibilité de lutter contre cette concurrence. L'installation d'une distillerie est en outre presque impossible, car les produits sont frappés d'un impôt dit de consommation de 0 fr. 01 par degré, soit 0 fr. 90 par litre d'alcool à 90°. Il faudrait obtenir du Ministre de la marine et des colonies l'autorisation pour les *colons français* d'installer par arrondissement une distillerie *ne traitant que les produits de la colonie*, soit sans droits à l'usine, soit à demi-droit ou 0 fr. 005 par degré. Alors on pourrait faire échec à l'invasion des produits allemands en traitant le riz, le maïs et la patate douce. Cela favoriserait non seulement l'industrie, mais aussi la culture locale. — Cette année le maïs à 5 francs les 100 kil. ne paie pas le cultivateur ; et encore le vend-il difficilement, il préfère en engraisser ses bêtes puisqu'il paie 1 franc les 100 kil. pour conduire le maïs au port d'embarquement. Voici le décompte pour 100 kil. de maïs : 4 francs rentré en grenier ou silo, plus 1 franc de charroi, soit 5 francs. — Fret de Bourrail à Nouméa 3 fr. 50 = total : 8 fr. 50. — Sacs perdus 1 fr. 25, une commission au consignataire de 5 0/0 sur le prix de vente de 10 fr. 50, = 0 fr. 55. Soit 1 fr. 80 à ajouter à 8 fr. 50 = 10 fr. 30. Les 100 kil. étant vendus 10 fr. 50 le bénéfiée net du cultivateur est de 0 fr. 20 pour 100 kil., la plupart du temps payables en marchandises.

On dira que l'an passé le maïs s'est vendu jusqu'à 23 francs les 100 kilos. C'est vrai, mais cela est rare et il est à souhaiter que cela ne se reproduise plus car c'est dû à une sécheresse calamiteuse qui a semé bien des pertes et des ruines.

Il existe cependant au budget de la direction de l'intérieur un chapitre intitulé : *Secours à l'industrie et à l'agriculture*. Mais il n'a jamais été fait cinq centimes de dépenses sur ce chapitre dont le crédit est employé à d'autres choses. Il serait à désirer que ce chapitre fût augmenté et laissé à l'appréciation du Ministre sur l'avis motivé du service local. Mais par malheur le budget *sur ressources du bagne* est en jeu et comme cette création nouvelle est productive il faut empêcher la concurrence qui serait faite aux colonies agricoles pénitentiaires, et prendre des mesures pour en conserver le monopole que l'on a su se créer avec la main-d'œuvre à 0 fr. 50 par jour. C'est là le joint de la question. Il y a certainement plus de cinquante capitalistes à Nouméa prêts à appuyer une motion relative à la concession de distilleries, et qui y joindront des demandes d'autorisation pour créer des entreprises industrielles entravées jusqu'ici par l'administration coloniale et surtout pénitentiaire.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE. — 27920-5.

Digitized by Google

AU CANADA

ET CHEZ LES PEAUX ROUGES

I

France et Canada. — La traversée du *Damara* du Havre à Halifax. — Les premiers temps de la colonisation — Jacques Cartier et Montcalm. — La cession du Canada. — La lutte pour l'existence. — L'acte de confédération de 1867. — La question de l'indépendance. — La langue française au Canada. — Accroissement prodigieux de la race française. — Halifax. — La vie américaine.

Durant un siècle environ, depuis le traité de Paris du 10 février 1763, qui cédait le Canada à l'Angleterre, tout rapport avait à peu près cessé entre la France et le Canada. Ce n'est pas que les Canadiens eussent perdu le souvenir de la mère patrie; non, ils avaient conservé pour elle la plus tendre affection, mais la France, elle, avait oublié complètement les descendants de ceux qui avaient lutté pour sa domination et avaient arrosé de leur sang les rives du Saint-Laurent.

Cependant les événements de 1814 et 1815, les souffrances du captif de Saint-Hélène avaient un douloureux écho dans notre ancienne colonie. Plus tard des Canadiens combattaient côte à côte avec nos soldats sur les champs de bataille de Crimée, et l'alliance franco-anglaise, en réconciliant deux nations si longtemps ennemies, rappelait à la France qu'elle avait au delà de l'Atlantique des enfants dont le cœur battait toujours pour elle. Aussi lorsqu'en 1856 la *Capricieuse*, commandée par M. de Bellevèze, montra, pour la première fois depuis un siècle, le drapeau français sur les bords du Saint-Laurent, des manifestations enthousiastes accueillirent ce pavillon qu'une foule de Canadiens-Français vinrent saluer du fin fond de leurs campagnes. Et lorsque nos marins mirent pied à terre dans la vieille cité si française de Québec, ce ne fut plus de l'enthousiasme, mais du délire. Le drapeau tricolore qui flottait à toutes les fenêtres n'a pas cessé, depuis

Digitized by Google

ce jour, d'être arboré par les Canadiens-Français dans toutes leurs fêtes nationales et dans les cérémonies solennelles.

Ces faits ne pouvaient passer inaperçus en France. Aussi le gouvernement de Napoléon III conçut-il le projet de créer à Québec un consulat général de France. Un décret rendu en 1860 mettait à exécution ce projet et nommait le premier titulaire de ce poste.

Lorsqu'eut lieu l'expédition du Mexique, des Canadiens prirent du service dans les rangs du corps expéditionnaire français, et lorsqu'en 1870 nos désastres furent connus sur les rivages canadiens, les sympathies douloureuses ne manquèrent pas à nos représentants, pas plus que les secours à nos blessés et plus tard les souscriptions pour la libération du territoire.

D'un autre côté d'intéressantes publications apprenaient à la France que son souvenir était pieusement conservé sur les rives du Saint-Laurent. M. Xavier Marmier, un des premiers, faisait cette révélation; M. Edme Rameau retrouvait, pour ainsi dire, les Acadiens et les faisait connaître, non seulement à ses compatriotes, mais encore aux Canadiens eux-mêmes qui n'avaient point de rapports avec eux et ne possédaient sur leur compte que des données fort incomplètes. Puis, suivant la voie si bien tracée, MM. H. de Lamothe, G. de Molinari, Fr. Gerbié, pour ne citer que les noms les plus en vue, faisaient part de leurs impressions et de leurs savantes et consciencieuses recherches sur le Canada.

L'exposition universelle de 1878 à Paris permettait à la masse du public de faire connaissance avec les ressources et les produits du Canada et de les faire apprécier à leur juste valeur. Enfin la création à Paris, en 1882, d'un commissariat général du Canada, dont le titulaire, M. Hector Fabre, eût été difficilement mieux choisi, la fondation d'un journal spécial, *Paris-Canada*, ne pouvaient que contribuer à renouer des liens d'amitié et de commerce trop longtemps détendus entre Français et Canadiens. Une grande excursion transatlantique devait, une fois de plus, faire éclater au grand jour les sentiments de sympathie et d'estime mutuelle que les deux nations ressentaient l'une pour l'autre.

Dans le courant du mois de juillet 1885 une délégation se formait à Paris dans le but de visiter le Canada à l'occasion de l'inauguration d'une ligne franco-canadienne de paquebots reliant directement le Havre à Halifax. Cette délégation, forte de 54 membres, se composait

Digitized by Google

principalement de représentants de la presse, de délégués des sociétés savantes, des chambres syndicales et de commerce, d'ingénieurs, de négociants, d'industriels etc. Un certain nombre de dames faisaient partie de l'excursion.

Le 4 août dans la nuit, le *Damara*, inaugurant le service de la ligne canadienne, quittait le port du Havre, en emmenant avec lui environ 80 personnes, tant passagers qu'émigrants. Ce paquebot, sorti des chantiers de Glascow, était solidement construit, mais avait le tort de ne filer en moyenne que 10 nœuds à l'heure. Ce tort était d'autant plus grave pour un paquebot neuf qu'aujourd'hui toutes les lignes de passagers desservant les États-Unis et le Canada font de la rapidité du trajet une question de succès et atteignent en moyenne 16 à 18 nœuds à l'heure, tout en joignant le confort à la vitesse. Tel n'était pas précisément le cas du paquebot de la ligne franco-canadienne. Cette ligne n'avait du reste de français que le nom; le matériel, le personnel, la direction, les intérêts, le langage, tout était exclusivement anglais, même la façon de comprendre les engagements. On est bien obligé d'avouer que, pour faciliter les rapports entre la France et le Canada français, l'essai n'était pas très heureux.

Mettant à profit les longues heures de la traversée les membres de la Délégation constituent un bureau et mettent à sa tête, comme président, M. G. de Molinari, que son expérience, ses voyages aux États-Unis et au Canada semblaient indiquer tout naturellement pour occuper ce poste. En outre, à la suite de plusieurs réunions, se constitue également, sous l'inspiration et sous la présidence de M. Agostini, une *Association française canadienne*, dans le but de resserrer les liens commerciaux unissant la France et le Canada et de diriger vers ce dernier pays l'émigration d'origine française trop souvent perdue, sans aucun profit pour la mère patrie, dans des pays de race et de mœurs différentes.

Des incidents nombreux et variés, d'un ordre purement intérieur, égayent quelque peu les passagers, les agitent même parfois, quand les flots de l'Océan ne se chargent pas de ce soin. La traversée se ressent de la précipitation avec laquelle le voyage a été préparé et l'embarquement effectué. Les passagers sont plus qu'au complet dans les cabines qui ont toutes indistinctement l'étiquette de 1re classe, mais ce n'est, hélas! qu'une étiquette. Les vivres sont en abondance dans la cambuse, il y en a même jusque dans les canots de sauvetage, mais malheureusement ils y restent, inconnus même et surtout de ceux qui sont chargés d'en faire la distribution. La table du *Damara*, sans ressembler

Digitized by Google

toutefois au radeau de la *Méduse*, souffre quelquefois de ce vice d'organisation. De son côté le roulis profite de ce que la cale du paquebot manque tant soit peu de fret pour obliger le bâtiment à se livrer à des ébats peu agréables pour les passagers et à prendre à bâbord, sous l'influence de la voile, une inclinaison exagérée. Mais les distractions et les amusements de la jeunesse réagissent contre les petites misères du bord. La musique, qui ne perd jamais ses droits, charme les esprits par des flots d'harmonie et bien que la lyre d'un Orphée ne se fasse pas entendre, quelques virtuoses s'efforcent de la faire oublier. C'est entre les soubresauts de deux vagues qu'un jeune violoniste de talent, M. Jacques Haakman met au monde, en l'honneur du Canada, un hymme de circonstance, qui prend de suite le nom de *Chant du Damara*.

Après avoir franchi les parages toujours agités du Trou du Diable, le *Damara* arrive en vue du cap Race et des côtes escarpées et désolées de Terre-Neuve. Là il est pris, dans d'épais brouillards pendant près de deux jours, n'avançant que lentement au bruit de la sirène, dont le son rauque et lugubre se fait entendre de nuit comme de jour. Le 15 août on découvre la terre de la Nouvelle-Écosse, dont les côtes relevées sont couvertes de forêts ou de riantes prairies. Quelques heures après le *Damara* pénètre dans la profonde baie d'Halifax, franchit le môle et va accoster sans la moindre difficulté aux quais du magnifique bassin qui sert de port à la capitale de la Nouvelle-Écosse.

Sur le pont même du bateau, le maire d'Halifax, M. Mac Kintosh, vient souhaiter la bienvenue aux voyageurs, ainsi que deux délégués de la ville de Québec, MM. Tarte, directeur du *Canadien*, et Faucher de Saint-Maurice, membre du Parlement, qui ont tenu à saluer leurs frères de France avant même qu'ils eussent mis le pied sur la terre d'Amérique. On nous attend avec impatience à Québec, mais il est impossible de partir le jour de l'arrivée. Le lendemain étant un dimanche, les chemins de fer font relâche, sans se soucier des impatiences des voyageurs, et ce n'est que le lundi soir — car il n'y a qu'un train par jour — que le départ pourra s'effectuer.

Il n'est pas possible d'aborder sur cette terre du Canada sans se reporter par la pensée aux temps glorieux où le drapeau de la vieille monarchie française flottait librement et fièrement sur cet immense territoire. L'histoire du Canada n'a encore que quelques pages, mais combien d'illustres faits d'armes et d'actes héroïques n'y sont-ils pas consignés! Ces souvenirs sont profondément gravés dans tous les

Digitized by Google

cœurs canadiens ; mais, peut-être, n'est-il pas inutile de rappeler en quelques lignes cette grande épopée de la colonisation du Canada et les diverses phases traversées par ce pays jusqu'au jour où une véritable autonomie lui a été concédée.

Le 16 juillet 1534, Jacques Cartier, parti de Saint-Malo avec deux vaisseaux, débarquait sur les côtes de la Gaspésie, à l'embouchure du Saint-Laurent, et prenait possession, au nom du roi de France, du pays qu'il désignait sous le nom de Nouvelle-France ou Canada, d'après le nom que les Sauvages lui donnaient. En 1536, dans un second voyage, il remontait le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal). Une première tentative de colonisation, faite en 1541, ne réussit pas. En 1605 seulement furent jetées les assises de la première cité française, Port-Royal, sur les côtes d'Acadie. Le 3 juillet 1608, Champlain fondait Québec, dans une situation admirable. A dater de ce jour la colonie existait, mais des guerres incessantes avec l'Angleterre entravèrent constamment son développement. Québec fut assiégé et pris par les Anglais en 1629, mais rendu à la France en 1632. Afin de favoriser la colonisation, Richelieu avait fondé, le 29 avril 1627, la *Compagnie des Cent-Associés* qui avait le monopole du commerce et de l'administration du pays. Cette Compagnie, qui ne répondit pas à l'attente générale, subsista jusqu'en 1663, époque à laquelle le Canada fut replacé sous l'autorité directe de la Couronne. Pendant un siècle, la colonie eut à subir les incursions des Iroquois, sans cesse excités contre elle par l'Angleterre. Après avoir presque exterminé les Hurons, nos alliés et leurs mortels ennemis, les Iroquois ne furent contraints qu'en 1700 à enterrer la hache de guerre.

Durant ces luttes intestines, la guerre avec l'Angleterre n'avait cessé de sévir. Québec, assiégé de nouveau en 1690, repoussait toutes les attaques ; le chevalier d'Iberville, le *Cid canadien*, prenant à son tour l'offensive, s'emparait de Terre-Neuve en 1696 et de la baie d'Hudson en 1697; mais ce dernier territoire était cédé à l'Angleterre à la paix de Ryswick, en échange de l'Acadie. Une partie de cette région et Terre-Neuve passaient ensuite à l'Angleterre, en 1713, au traité d'Utrecht.

La guerre de la succession d'Autriche n'entama point le Canada, mais la guerre de Sept ans devait amener, après une lutte glorieuse, la fin de la domination française dans le nord de l'Amérique. A cette époque la Nouvelle-France ne comptait que 13,000 hommes en état

Digitized by Google

de porter les armes et les deux tiers étaient des colons. Néanmoins, le gouverneur, le marquis Duquesne, et son successeur, de Vaudreuil, se préparèrent à résister énergiquement avec l'aide du marquis de Montcalm et du chevalier de Lévis, qui devinrent les héros de cette lutte aussi glorieuse qu'inégale. En 1755, l'Acadie tombait au pouvoir des Anglais, qui, désespérant de voir les Acadiens renoncer à leur nationalité, les déportaient en masse sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Le 3 juillet 1755, M. de Beaujeu avec 220 Français et 620 sauvages mettait en déroute complète 2,200 Anglais commandés par le général Braddock. Les deux généraux étaient mortellement atteints et les Anglais laissaient 1,300 hommes et 13 canons sur le champ de bataille de Belle-Rivière. Le 8 juillet 1758, Montcalm remportait la célèbre victoire de Carillon ; 16,000 Anglais étaient complètement battus par 3,000 Français et abandonnaient 5,000 hommes hors de combat sur le lieu de leur défaite. Mais ces brillants faits d'armes restaient sans écho à la cour de Versailles qui laissait sans appui et sans secours d'aussi vaillants champions. Les Anglais, exaspérés par leurs échecs répétés, résolurent d'en finir et mirent sur pied 60,000 combattants, chiffre égal à la population tout entière du Canada. Louisbourg fut pris après six semaines d'une résistance héroïque, le Canada envahi de trois côtés à la fois, et le général Wolfe, à la tête de 11,000 hommes, vint mettre le siège devant Québec. Une lutte suprême eut lieu, le 13 septembre 1759, dans les plaines d'Abraham. Montcalm, qui n'avait que 4,500 hommes, fut vaincu après une glorieuse résistance. Les deux généraux ennemis tombèrent mortellement frappés en chargeant à la tête de leurs soldats, et le même monument abrite aujourd'hui les restes des deux héros morts au champ d'honneur. Québec capitula le 18 septembre.

Le 28 avril de l'année suivante, à Sainte-Foye, dans ces mêmes plaines d'Abraham, le chevalier de Lévis vengea l'honneur des armes françaises et rejeta les Anglais dans Québec. Mais la disproportion numérique des forces des deux combattants rendait la lutte impossible. Lévis se replia sur Montréal et la reddition de cette ville, le 8 septembre 1760, mit fin pour tout jamais à la domination de la France sur une terre où l'esprit de sacrifice et de dévouement à la mère-patrie n'avait pas un instant cessé de battre dans tous les cœurs. Le 10 février 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre les immenses et fertiles territoires que Voltaire, en courtisan aussi plat qu'ignorant, appelait si dédaigneusement *quelques arpents de neige*..

Digitized by Google

A dater de ce moment commença, pour les 65,000 Français restés au Canada, une véritable lutte pour l'existence. Abandonnés à leur malheureux sort par tous ceux qui occupaient une situation tant soit peu influente, les infortunés colons serrèrent les rangs autour du clergé patriote qui était resté fidèle à son poste de combat. Bien que l'acte de cession à l'Angleterre ait garanti aux Canadiens l'usage de leurs lois et le libre exercice de leur religion, les vainqueurs traitèrent les vaincus avec un arbitraire et une rigueur excessives. Toutes les lois françaises furent abolies et le pays fut gouverné militairement. Bientôt cependant l'agitation des colonies de la Nouvelle Angleterre fut cause d'un adoucissement de régime au Canada ; l'acte de Québec (1774), rétablissant les lois françaises amena, pour un temps du moins, une période d'apaisement et de calme. Aussi quand le général américain Montgomery envahit le Canada, en 1775, les habitants de ce pays restèrent indifférents, d'autant plus qu'ils n'avaient jamais eu que de l'antipathie pour ceux que, même après leur indépendance, ils désignaient sous le nom de *Bostonnais*. Montgomery fut repoussé et tué à l'assaut de Québec (31 décembre 1775).

Mais à peine le danger était-il passé que la tyrannie du gouvernement anglais se fit sentir de nouveau dans toute son odieuse rigueur. Tout fut mis en œuvre pour angliciser le pays. Mais le courant d'émigration qui, depuis le traité de Versailles de 1783, amenait des États-Unis dans le haut Canada un fort contingent de population anglaise, ne réussit pas à donner un appui suffisant aux Anglais pour le triomphe de leur nationalité. L'attitude des Canadiens déjoua tous les calculs. Alors, en vue d'amener un apaisement entre les deux races, le Parlement métropolitain accorda une constitution aux Canadiens (1791). Le territoire fut divisé en Haut et Bas Canada, chacune de ces provinces ayant deux Chambres. La population du Canada s'élevait alors à 135,000 habitants dont 15 à 20,000 Anglais seulement, presque tous dans le Haut Canada. Bien que l'élément français eût une immense majorité, la nomination, par la Couronne, d'une majorité anglaise à la Chambre haute du Bas Canada, paralysa toute bonne administration et fut une cause de conflits aussi aigus que fréquents. Les concessions accordées n'étaient plus qu'un leurre. La constitution torturée dans ses textes, les intérêts des Canadiens-Français sans cesse sacrifiés aux intérêts anglais, la mise en pratique d'un système de vexations et de taquineries mesquines amenèrent des protestations sans cesse renouvelées. Les réclamations les plus légitimes étant toujours

Digitized by Google

écartées avec un parti pris systématique, les manifestations de la volonté populaire restant toujours sans résultat, les Canadiens-Français exaspérés firent appel aux armes. Un soulèvement éclata à Montréal le 7 novembre 1837 et se propagea dans tout le Bas Canada; mais il fut bientôt réprimé et noyé dans le sang. Ce soulèvement entraîna lasuspension de la constitution et de nouvelles mesures de rigueur qui durèrent jusqu'en 1840, époque où le Parlement de la Grande-Bretagne vota l'union des deux provinces. Bien que la population d'origine française fût encore bien supérieure à la population anglaise, les deux races étaient représentées par un nombre égal de députés à l'Assemblée législative. Par ce moyen on espérait étouffer la voix des Canadiens-Français. Aussi ne fut-ce pas sans de grands efforts que l'usage de la langue française put être maintenu dans les débats parlementaires. Néanmoins les Canadiens-Français, grâce à leur union constante, à leur fermeté et à leur sagesse, rentrèrent peu à peu dans l'exercice de leurs droits. Les passions, si justement excitées, s'apaisèrent enfin.

A l'acte d'union de 1840 succéda, en 1867, la réunion en une seule confédération du Haut et du Bas-Canada (Ontario et Québec), du Nouveau-Brunswick, et de la Nouvelle-Écosse auquels furent adjoints peu après: le territoire du Nord-Ouest et le Manitoba, la Colombie anglaise, l'île du Prince-Édouard. Terre-Neuve n'adhéra point à la confédération. L'acte de 1867 reconnaît un gouverneur général, nommé par la reine, et dont les pouvoirs sont d'un ordre presque exclusivement contemplatif. Le Parlement fédéral, siégeant à Ottawa, se compose d'un Sénat de 77 membres nommés à vie et d'une Chambre des communes de 211 membres élus. L'usage des deux langues y est facultatif; la rédaction des procès-verbaux, des lois, de la *Gazette officielle* est obligatoire dans les deux langues. L'acte de confédération reconnaît la liberté de pétition, de réunion, de la presse, et consacre pour les Canadiens-Français le libre exercice de leur langue, de leur religion, de leurs coutumes. Le pouvoir exécutif est entre les mains d'un conseil des ministres. Enfin, chaque province est indépendante des autres, en ce qui concerne son administration intérieure dans le sens le plus large du mot. Elle est dotée d'un lieutenant-gouverneur, de ministres provinciaux et possède une Assemblée législative et un Conseil législatif, excepté le Manitoba, l'Ontario et la Colombie qui ne sont point pourvus d'une Chambre haute.

Le lien qui rattache le Canada à l'Angleterre est si fragile qu'il suffirait d'un souffle pour le faire disparaître. L'Angleterre a toujours eu pour principe de laisser la plus grande liberté d'administration à ses

Digitized by Google

colonies. Mais, au Canada, cette liberté a pris de telles proportions qu'elle est devenue une véritable autonomie, presque une indépendance absolue; le mot fait, à peu près seul, défaut. En effet, depuis l'acte de confédération de 1867, le Canada a la haute main sur tous les services. Il possède un pouvoir exécutif, un parlement, un budget, une milice, un tarif douanier, auquel sont soumis les produits anglais tout comme ceux des autres nations, il peut même conclure des traités de commerce, sous réserve de sauvegarder les apparences diplomatiques. S'il n'arrive pas jusqu'à avoir des représentants diplomatiques à l'étranger, il a toutefois trouvé le moyen d'avoir un commissaire général, non seulement à Paris, mais même à Londres, auprès du gouvernement de la métropole. La fonction de gouverneur général du Canada, déjà bien annihilée, devient pour ainsi dire presque honorifique. Le gouverneur représente la Reine, reçoit les hommages, donne des fêtes, et c'est tout. Enfin, les Canadiens se sont octroyé un drapeau spécial en appliquant sur les couleurs anglaises les armes des provinces canadiennes. Le nouvel État a pris le nom de Dominion ou Puissance du Canada.

Grâce à cette organisation fort ingénieuse, le Canada retire de cette situation tous les avantages que comporte la protection du pavillon britannique sans en avoir les inconvénients. Non seulement la souveraineté morale de l'Angleterre est pour lui une source de force et de prestige, mais encore la flotte britannique, qui rayonne sur toutes les mers, est pour lui un appui précieux, et le fait que les représentants diplomatiques et consulaires de l'Angleterre sont également les siens épargne au budget du Canada de lourdes charges.

Et qu'on ne croie pas que le Canada ait hâte de rompre le faible lien qui le rattache à l'Angleterre. Tout au contraire. Le Canada qui, comme le charbonnier, est maître chez lui, aurait tout à y perdre et rien à y gagner. Quelle serait, en effet, sa situation à lui, pays de quatre millions d'âmes, vis-à-vis des États-Unis et de ses cinquante millions d'habitants? Ne risquerait-il pas un jour ou l'autre d'être absorbé par la grande république et de voir son autonomie détruite et ses intérêts gravement lésés? Les Canadiens-Français souffriraient particulièrement de ce changement de régime, car ils devraient renoncer pour toujours à obtenir une suprématie qu'ils ont l'espoir justifié de pouvoir reconquérir un jour. Là est le secret de leur loyauté, de leur attachement même à la couronne britannique, tout autant que la liberté dont ils jouissent. C'est ce qui fait comprendre ces paroles d'un homme d'État canadien, sir Georges Cartier : « Le dernier coup de canon pour la défense

Digitized by Google

de la domination anglaise en Amérique sera tiré par les Canadiens-Français. »

Et, chose digne de remarque, ce ne sont pas les Canadiens qui ont poussé l'Angleterre à se détacher presque complètement de leurs affaires. C'est l'Angleterre elle-même qui, de son propre mouvement, dans un esprit d'économie, et suivant en cela les théories d'une certaine école, s'est peu à peu désintéressée du Canada, et, plus l'Angleterre retirait sa main de ce pays, plus ce dernier faisait d'efforts pour la retenir. Cette école, dont M. John Bright était un des plus ardents champions, et dont le *Times* était un des échos les plus retentissants, ne demandait rien moins que l'abandon à elles-mêmes de toutes les colonies anglaises. Les libéraux, qui tenaient alors les rênes du gouvernement à Londres, s'ils n'adoptaient pas toutes les théories de cette école, subissaient cependant son influence. C'est sous l'empire de cette influence que le cabinet Gladstone ordonna le retrait des troupes anglaises du Dominion, considérant que, depuis l'acte de confédération, les forces vives du Canada pouvaient facilement être groupées en un seul faisceau pour sa défense. Ce fut en vain que les Canadiens protestèrent contre cette mesure, se croyant complètement abandonnés à leurs faibles forces. L'Angleterre ne voulut rien entendre. Elle fit cependant une concession en consentant à laisser une garnison à Halifax. Les Canadiens comprirent que le jour où ils voudraient être indépendants ils le seraient.

Deux choses ont puissamment contribué, après la cession du Canada, à maintenir chez les colons français le souvenir de leur nationalité et de leur race : c'est la conservation de leur langue et de leur religion.

Après la conquête anglaise, tous les fonctionnaires français, les seigneurs influents, les grands propriétaires ou négociants, quittèrent peu à peu le pays. Le petit commerçant dans les villes et le cultivateur dans les campagnes restèrent seuls attachés au sol qui les faisait vivre. Le clergé catholique, cependant, était demeuré fidèle à son poste. Ce fut lui qui, profitant de sa culture intellectuelle, de son influence morale et de la supériorité de ses lumières, entreprit de rallier autour de sa bannière ces éléments épars et découragés de la race française. A force de patience, de courage et de dévouement, il parvint à ranimer les esprits abattus par les plus cruelles épreuves et, en leur enseignant leurs devoirs, leur indiqua la voie à suivre pour le recouvrement de leurs droits. Grâce à cette influence, aussi légitime que bien entendue, du clergé, les Canadiens-Français relevèrent la tête et se firent peu à peu la place à laquelle ils avaient droit.

Digitized by Google

Aujourd'hui que la lutte est terminée, le clergé ne possède plus cette influence prépondérante qu'il avait dans les jours de deuil et de malheur, mais il est profondément respecté, justement estimé partout, et sa part n'en est pas moins fort belle encore dans l'éducation des jeunes générations.

Les Canadiens-Français sont restés profondément attachés à la religion de leurs pères. Ils n'ont pas eu, il est vrai, de révolutions pour jeter dans leur cœur des semences d'athéisme et d'irréligion. Sans être cléricaux, dans le sens non altéré donné à ce mot, ils sont catholiques sincères et pratiquants, et qui dit, en Amérique, *Canadien-Français*, dit également catholique. Sans secousses d'aucune sorte, l'Église s'est trouvée séparée de l'État sans le moindre désavantage pour aucun des deux. Comme il n'y a pas de budget des cultes, les habitants pourvoient eux-mêmes à l'entretien du clergé. Celui-ci, en dehors des biens qu'il peut avoir, reçoit la dîme que chaque habitant lui remet volontairement et librement. Bien rares sont ceux qui se soustraient à l'accomplissement de ce devoir, au paiement de cette dette qui n'est jamais réclamée par la voie judiciaire.

Les protestants d'origine française sont en nombre infime et sont, du reste, fort mal vus des Canadiens catholiques qui les considèrent comme des renégats.

Bien plus encore que la religion, la langue française a eu à subir des assauts aussi nombreux que redoutables de la part de ceux qui pensaient, avec juste raison, que sa disparition entraînerait l'absorption complète de l'élément latin dans l'élément anglo-saxon. La capitulation de Montréal, en 1760, ayant omis de stipuler la conservation de la langue française dans les actes officiels, les colons furent en butte à des persécutions sans nombre de la part de leurs vainqueurs qui étouffaient sans cesse les réclamations relatives à l'emploi de cette langue. Lorsqu'en 1790 s'ouvrit la session du premier Parlement, la candidature comme *orateur* (président) de M. Antoine Panet fut vivement combattue sous prétexte de l'insuffisance de sa connaissance de la langue anglaise. De longs débats s'engagèrent sur cette question, ainsi que sur celle de savoir s'il convenait de rédiger dans les deux langues les procès-verbaux des séances. La langue française sortit victorieuse de cette lutte parlementaire et acquit droit de cité, à partir de ce jour, dans les assemblées et dans les tribunaux.

Mais le parti anglais n'avait pas déposé les armes.

En effet, il réussissait à faire insérer dans l'acte d'union du Haut et

Digitized by Google

du Bas Canada, en 1840, que la langue anglaise serait la langue officielle du Parlement. Mais dès l'ouverture de la première session des nouvelles Chambres, celles-ci votèrent un bill autorisant l'usage de la langue française au Parlement. Et si un *orateur* anglais, sir Allan Mac Nab, se basant sur l'acte d'union, osa, en 1844, refuser de recevoir une proposition dont le seul défaut était d'être présentée en français, il ne fut pas longtemps sans encourir le blâme de la Chambre. L'usage du français fut maintenu et un acte de la métropole abolit, en 1848, la disposition de l'acte d'union relative à l'emploi de la langue anglaise. Depuis cette époque, les deux langues n'ont pas cessé un instant d'être traitées sur le pied de l'égalité.

Bien que le contact littéraire ait été, tout comme le contact politique, longtemps perdu entre la France et le Canada, les Canadiens d'aujourd'hui ont conservé avec une fidélité, qui n'a d'égale que leurs sympathies pour leur pays d'origine, et une pureté véritablement surprenantes la langue que leurs pères leur avaient léguée. A ce sujet un ancien ministre canadien, dont la compétence en matière d'instruction publique est reconnue, M. P. J. O. Chauveau, écrivait il y a quelques années déjà :

« Le langage des Canadiens les moins instruits est encore du français et du français meilleur que celui que parlent les paysans des provinces de France où l'on parle français. On ne saurait trop admirer la sottise de quelques touristes anglais qui ont écrit que les Canadiens parlent un patois. Le fait est que, sauf quelques provincialismes, quelques expressions vieillies mais charmantes en elles-mêmes, le français des Canadiens ressemble plus au meilleur français de France que la langue du Yankee ne ressemble à celle de l'Anglais pur sang. »

Il est, en effet, curieux de remarquer que, tandis qu'en France les idiomes provinciaux sont encore, à l'heure actuelle, fortement enracinés, il n'existe pas de patois au Canada. La raison nous en est donnée par un écrivain distingué, M. Benjamin Sulte, dans une notice sur la *Situation de la langue française au Canada*, publiée au moment même de la visite de la Délégation française. Le Canada présente la merveille de l'uniformité du langage :

« De Gaspé à Prescott, écrit M. Sulte, il ne varie pas, et, ce qui est au moins aussi singulier, c'est que, à l'ouest de la province d'Ontario, dans le comté d'Essex, par exemple, où nos gens sont si nombreux, le langage est le même que sur les rives du Saint-Laurent et de l'Ottawa. Il est le même dans les États-Unis, partout où nous sommes répandus...

Digitized by Google

Pourquoi n'avons-nous pas de mots de patois?

Dans ces premiers temps (17e siècle), l'influence des directeurs et directrices de nos institutions publiques a été décisive. Écoles, hôpitaux, séminaires, cures, avaient à leur tête des hommes et des femmes très instruits, venant de toutes les parties de la France, et qui, en très peu de temps, eurent fondu les accents de leurs administrés en un seul corps où domine nécessairement le normand, mais où les accents de Chartres, de Tours et des Charentes prirent aussi une belle part. Ces professeurs, ces curés, apprenaient aux petits Canadiens à bien parler, à bien prononcer, à bien saisir le génie de la langue française. Quelles conditions plus favorables peut-on exiger pour atteindre à l'uniformité et à l'exactitude du langage chez le peuple? »

Quelques voyageurs et écrivains français visitant le Canada ont jugé assez sévèrement le pays au point de vue du langage. Ils ont eu tort, car ils n'ont pas tenu suffisamment compte de l'abandon dans lequel avait été laissé le peuple canadien et du contact permanent d'une autre langue qu'on cherchait à lui imposer. Le Canadien traîne les mots en parlant et se sert de certaines expressions et de quelques tournures de phrases qui découlent évidemment de la langue anglaise. Le paysan, l'*habitant*, pour employer l'expression canadienne, a parfois un langage un peu altéré. Mais au lieu de constater et d'enregistrer le fait purement et brutalement, que ne compare-t-on avec la mère patrie, que ne met-on en parallèle et les efforts faits et les résultats obtenus? On verra alors de quel côté se trouve la supériorité.

Si le Canadien a souvent un langage traînard et monotone, quelle surprise n'éprouvera-t-on pas en France en entendant parler successivement un Normand, un Gascon et un Provençal?

Si l'habitant canadien se sert parfois d'expressions surannées ou de mauvais français, que ne dira-t-on pas alors des paysans français, car il faut comparer les classes entre elles, et ne pas conclure, en entendant parler les gens du peuple, que c'est là le langage de la société. Dans tous les pays du globe, le langage du peuple est défectueux, et ce n'est pas uniquement sur ce langage qu'un voyageur doit baser ses observations.

Si un étranger parcourait nos campagnes et jugeait la langue française sur le langage des paysans, à quelles conclusions surprenantes n'arriverait-il pas? Laissant de côté les anciennes provinces où un patois est, trop souvent encore, la langue la plus usitée, que de défaillances de langage ne trouve-t-on pas dans des régions qui ont, bien

Digitized by Google

à tort, il est vrai, la réputation d'être celles où la langue française se parle le mieux ! Dans le Blésois, le Vendômois, par exemple, c'est-à-dire en plein cœur de la France et de la vieille monarchie française, que de fois n'ai-je pas entendu prononcer par des paysans des phrases dans le genre de celles-ci : *Quéque* tu *ieu* (leur) *za* dit? — *J'étions bein* allé à la rivière mener les vaches *buve*, » et autres barbarismes à faire dresser les cheveux sur la tête d'un linguiste. Avec quelques comparaisons de ce genre-là on sera vite amené à reconnaître que, non seulement le langage de l'habitant canadien n'a rien de si défectueux, mais encore, comme dit M. Chauveau, qu'il est bien supérieur à celui de la masse des paysans français.

Il faut reconnaître aussi que la culture de l'habitant canadien est supérieure à celle du paysan français en ce qui concerne la langue française. En outre, excepté dans quelques comtés de la province de Québec, où le français est exclusivement employé, tous les Canadiens-Français parlent la langue anglaise, ce qui relève singulièrement leur niveau intellectuel. Il n'est pas inutile de faire remarquer que chez les Canadiens-Anglais le même phénomène ne se produit pas. Là où la population est en très grande majorité anglaise, on ne sait pas un traître mot de français. Il en est à peu près de même dans les régions où les deux races sont également mélangées. Ce n'est que dans les contrées où ils sont incontestablement en minorité que les Anglais daignent apprendre et parler notre langue. Quand un Canadien-Français et un Canadien-Anglais se rencontrent, neuf fois sur dix la conversation a lieu en langue anglaise, car sans cela, elle accuserait une infériorité par trop accentuée pour le sujet anglais, ou elle serait même matériellement impossible. C'est ce qui explique que, dans des villes d'origine toute française, le bruit d'une conversation en anglais vienne, plus fréquemment que l'on ne s'y attend, frapper et surprendre votre oreille.

Si, dans la société canadienne-française, le langage n'a pas ce laisser aller que l'on rencontre parfois chez les habitants des campagnes, le contact de la population anglaise a amené l'introduction de tournures de phrases et d'anglicismes de nature à altérer la pureté du langage. Mais il faut rendre cette justice aux Canadiens-Français qu'ils font tous leurs efforts pour chasser de leur langue des expressions qui ont la prétention d'y trouver droit de cité. La plupart des mots techniques de date récente ont d'ailleurs été traduits en français et sont employés dans le langage courant, tandis qu'en France nous acclimatons sans scrupules les mêmes mots étrangers. C'est ainsi que nous

Digitized by Google

disons : *rail*, *wagon*, *sleeping-car*, *tramway*, *ticket*, *square*, tandis qu'au Canada on dit : *lisse*, *char*, *char dortoir*, *char urbain*, *billet*, *carré*.

Sous ce rapport, la langue française est en proie à une véritable invasion contre laquelle on ne saurait trop protester, d'autant plus que, très souvent, c'est uniquement par genre que ces mots anglais prennent place dans la conversation. De ce côté, la supériorité et la raison sont encore du côté des Canadiens,

Mais, si plusieurs écrivains ont jugé le langage des Canadiens-Français après un examen par trop superficiel, il s'en est trouvé d'autres qui ont opiné dans le même sens, sans le moindre examen. M. Benjamin Sulte raconte à ce propos une curieuse anecdote attribuée à un auteur qu'il a la charité de ne pas nommer.

» D'autres, dit-il, sont moins heureux dans leurs conceptions. Le mot *raquette*, par exemple, n'est employé en France que pour désigner le petit objet avec lequel on lance le volant (1). Un auteur ayant lu que les Canadiens font, en hiver, des promenades en raquettes et croyant voir là une faute d'impression, écrivit que, malgré la rigueur de leur climat, les Canadiens se promènent en *jaquette*. C'est d'autant plus curieux que nous avons l'habitude d'appeler les chemises de nuit *jaquettes*.

Voilà ce que l'on dit de nous
Dans le vieux pays de nos pères! »

La conservation de la religion catholique et de la langue française sur les bords du Saint-Laurent a été singulièrement facilitée par l'accroissement prodigieux des Canadiens-Français, accroissement qui est peut-être sans exemple dans l'histoire des peuples. Le dernier recensement de la population, fait en 1881, a donné 4,324,819 habitants. Dans ce chiffre on compte 2,568,600 Anglo-Saxons (dont 957,403 Irlandais); 1,298,929 Français; 254,319 Allemands; 108,547 Sauvages. Dix ans auparavant, la population n'était que de 3,647,596 habitants et, en 1800, de 240,000 âmes seulement, ce qui fait une augmentation annuelle, depuis le commencement du siècle, de 21 0/0, tandis que, dans la même période de temps, l'augmentation n'était que de 15 0/0 aux États-Unis. Le recensement de 1844 donnait encore la majorité à l'élément français dans l'ensemble des deux provinces du Canada, mais celui de 1852 constatait que la prépondérance était

(1) Au Canada, pour marcher plus facilement sur la neige, on s'attache aux pieds des machines en forme de raquette à jouer, ayant environ 1 mètre de longueur sur 0m,40 de large.

Digitized by Google

assurée à l'élément anglais, sans cesse alimenté par une émigration nombreuse venant de la Grande-Bretagne, tandis que l'élément français, bien que croissant d'une façon prodigieuse, ne se reproduisait que par lui-même, nulle assistance ne lui arrivant du dehors. C'est ainsi que le Haut-Canada anglais, qui avait 500,000 habitants en 1844, en comptait 952,000 en 1852. Aux mêmes dates, la population du Bas-Canada français ne s'élevait que de 697,000 à 890,000 âmes.

Il est facile de voir que l'acte de confédération, longtemps combattu par les Canadiens-Français, a eu pour conséquence de noyer ces derniers dans le flot des Anglo-Saxons ; mais grâce à l'autonomie que possède chaque province, l'élément français, qui se trouve pour les 4/5es dans la province de Québec, jouit, dans cette province, de la plus grande somme de liberté qu'il puisse désirer. Bientôt il y régnera en maître presque exclusif et déjà il déborde sur la province, si anglaise, d'Ontario. Si l'on ajoute aux 1,300,000 Français du Canada, — qui sont bien 1,500,000 aujourd'hui, les 4 ou 500,000 qui vivent aux États-Unis, on atteint 2 millions. On voit que les 65,000 colons de 1763, dont ils sont tous les descendants, n'étaient pas dégénérés, et on juge facilement, par cet exemple, de la force de résistance et d'expansion que peut atteindre la race française, dont les facultés colonisatrices ne sauraient plus être méconnues. Nulle part, d'ailleurs, la race française n'a été aussi prolifique qu'au Canada; les célibataires y sont rares, les mariages s'y font jeunes et les familles y ont une moyenne de 8 à 10 enfants, moyenne supérieure à celle des familles anglaises. Parfois le nombre des enfants, de même père et de même mère, atteint 25, et, quand ce chiffre est dépassé, le 26e enfant est élevé aux frais de la paroisse. C'est dans cette rapidité d'accroissement, tout à l'américaine, que réside le secret de la force des Canadiens-Français. Qui sait si, avec quelques renforts de France, ils ne parviendront pas un jour à reprendre la prépondérance et à fonder dans le nord de l'Amérique un grand empire français destiné à servir de contrepoids à la République des États-Unis.

Telles sont les diverses phases traversées par le Canada depuis les premiers temps de la colonisation jusqu'à ce jour. Tel est l'exposé sommaire de la situation de ce pays si jeune et cependant si expérimenté déjà, exposé qui facilitera l'intelligence du récit qui va suivre.

Forcés, au delà de toute espérance, de faire à Halifax un séjour par trop prolongé, nous parcourons en tous sens les rues et les envi-

Digitized by Google

rons de la ville. Halifax est une ville de 36.000 habitants, tous d'origine anglo-saxonne. Les rues y sont larges mais nullement pavées, ce qui en rend la fréquentation peu agréable les jours de pluie. Pour faciliter la circulation, on a placé à chaque croisement de rues de larges dalles de pierre qui permettent au piéton de passer d'un trottoir à l'autre sans enfoncer dans la boue jusqu'à la cheville. Ce système est d'ailleurs usité dans tout le Canada. Les maisons situées le long du port sont presque toutes en bois, mais dans l'intérieur de la ville s'élèvent de belles constructions en pierre et en briques. L'église cathédrale catholique, de style gothique, n'est fréquentée que par les Irlandais ; l'intérieur est sans luxe mais décoré avec goût. Le palais législatif et l'hôtel des postes, qui sont de grands édifices, n'ont pas le moindre cachet. Parmi les tableaux qui garnissent les salles des séances du Parlement se trouve le portrait du général Williams. Le valeureux défenseur de Kars, en 1855, est originaire d'Halifax. Un monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de Crimée rappelle le temps où Canadiens et Français combattaient ensemble dans les tranchées devant Sébastopol.

Le port est situé sur les bords d'une baie de 6 milles de longueur sur 3 de largeur maxima et entièrement abritée de la haute mer. La baie est reliée par un étroit chenal au bassin de Bedford, qui a la même profondeur dans les terres et pourrait former un second port aussi vaste que le premier. Par les marées les plus basses les navires du plus fort tonnage peuvent s'amarrer le long des quais en bois qui, au lieu de présenter une seule et même ligne droite, forment à l'infini une série de petits rectangles ouverts sur la mer. Le *Great-Eastern* lui-même, ce géant des mers, a pu jeter l'ancre dans le port à quelques encâblures des quais.

Le port d'Halifax a une importance plus militaire encore que commerciale ; car, outre que le mouillage y est à la fois sûr et profond, c'est le seul grand port canadien qui ne soit pas bloqué par les glaces pendant l'hiver. Aussi est-il fortifié en prévision d'une attaque par mer. La citadelle, qui se dresse au sommet du monticule sur les flancs duquel est bâtie la ville, occupe une forte position stratégique et est appuyée par une ceinture de forts détachés qui s'élèvent sur l'île Mac-Nab, l'îlot Georges et les différents bras de mer qui serpentent autour de la ville. La garnison anglaise, la seule qui existe au Canada, est forte d'environ 2,000 hommes. La citadelle est en état de défense complète ; elle est armée de canons de gros calibre ; sur les remparts s'élè-

Digitized by Google

vent de grandes casemates à l'abri de la bombe. Les soldats profitent des loisirs de la paix pour s'y livrer à la culture des champignons de couche.

Halifax possède un jardin public assez coquet et soigneusement entretenu. Les parterres de fleurs y sont nombreux mais nullement arrangés avec goût. D'un côté on joue au lawn-tennis, de l'autre on écoute la musique militaire. Dans les allées circulent en groupe de jeunes Anglaises, fort mal attifées pour la plupart, ce qui ne les empêche pas de croire que seules elles savent s'habiller. Les voyageurs français sont l'objet de l'attention générale ; on les regarde un peu comme des bêtes curieuses et ils produisent sur les Halifaxiens à peu près le même effet que les Nubiens ou les Esquimaux, exhibés au jardin d'acclimatation, font sur les Parisiens. Les reporters ne manquent pas de venir les *interviewer*, mot à la mode, qui, en anglais veut dire interroger. Les journaux anglais sont remplis de leurs faits et gestes. On ne les quitte pas d'une semelle ; on sait où ils vont, ce qu'ils mangent, comment ils dorment, ce qu'ils pensent, s'ils portent des bretelles ou de la flanelle. Quelques-uns de ces comptes rendus sont véritablement fantastiques et, comme échantillon, voici un extrait du *Morning Chronicle* du lundi 17 août qui se passe de tout commentaire :

» Il y a quelques semaines, on avait fait courir le bruit de l'arrivée dans le Dominion, de cent cinquante Français, venus pour visiter ce qu'ils appellent avec enthousiasme la *Nouvelle-France*. L'arrivée du *Damara*, samedi matin, a montré que ce chiffre avait un caractère exagéré et que le nombre des voyageurs était réduit au tiers. Il y en a cependant beaucoup et ils ont donné à la cité une apparence tout à fait parisienne, samedi et dimanche. Le *Damara* a quitté le Havre, avec sa cargaison *(cargo)* de Français, le 1er du courant. La traversée n'a pas été un petit sujet d'amusement pour les passagers. Ils ont parlé très haut du confortable et du service qu'ils ont eu et, pour montrer l'estime dans laquelle ils tenaient le capitaine, ils lui ont présenté une adresse accompagnée d'un cadeau assez conséquent...

Pendant leur séjour, ils ont été l'objet d'une grande curiosité. En général, ils ne ressemblent pas exactement au type du Français conventionnel. Quelques-uns d'entre eux passeraient presque partout pour des Anglais, s'ils gardaient leurs lèvres closes. Mais du moment qu'ils commencent à parler, leur organe gaulois détruit toute illusion. Plusieurs cependant représentent bien le Français dont nous avons parlé plus haut. Il est poli, il gesticule, son menton est orné d'une gracieuse barbiche; il est très amateur de café, cognac et absinthe. Quelques-uns parlent un petit anglais de pigeon *(pigeon english)*. L'éducation de la majorité est limitée à la langue française. Les efforts faits pour se faire comprendre par quelques-unes des dames spécialement, lesquelles sont au nombre de huit ou dix, sont tout à fait risibles. Ils ont eu le plus

Digitized by Google

grand mal à ce sujet au télégraphe, un grand nombre envoyant des dépêches à leurs amis. Aux hôtels aussi, la difficulté n'était pas petite et les interprètes faisaient prime.

Hier, une partie d'entre eux a été à l'église et les dames de la cité avaient fort à faire pour examiner les modes parisiennes, représentées par les costumes de ces étrangères. Les Françaises étaient toutes habillées de lourdes soies noires et portaient des chapeaux pointus en paille, ornés de plumes d'autruche coloriées. Les habillements des hommes ressemblent à quelques-uns des vêtements des gentilshommes anglais. D'autres se rapprochent des costumes du type yankee, comme on le dessine dans le *Puck*. Parmi eux, il y a le comte Molinari, le vicomte de Bouthillier et autres de sang noble.

... Beaucoup sont membres de la Société géologique de France; ils ont traversé la mer dans l'intention de poursuivre leurs recherches géologiques dans un pays qu'ils n'ont pas encore exploré. Ils espèrent faire beaucoup d'additions à leur stock de connaissances scientifiques, à leurs collections de minéraux et autres curiosités. Ce matin, toute la délégation nous quitte pour Québec et Montréal, où ils recevront une réception cordiale de la part de leurs compatriotes, dont ils seront escortés dans les diverses parties du Dominion. Ils seront de retour à Halifax dans quelques semaines. »

Cet article original, reproduit par les principaux journaux de la ville eut le don d'égayer pendant longtemps ceux qui en étaient l'objet.

Des glacis de la citadelle se déroule un fort beau panorama sur Halifax et la cité de Richmond, qui en est le prolongement sur le bassin de Bedford. Sur le côté opposé au port se trouve la petite ville de Darmouth, auprès de laquelle s'élèvent une grande usine à sucre et un établissement d'aliénés entouré d'un cadre de verdure. Ce petit coin de terre est, du reste, très fréquenté; c'est de ce côté que sont construites à flanc de coteau les plus jolies villas donnant sur la baie. Ces rivages ont servi de lieu de sépulture à bien des marins et soldats français victimes des nombreuses guerres anglo-françaises des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'îlot Georges a été le tombeau du chef d'escadre d'Estournelles et de plusieurs officiers supérieurs de la marine française.

Au pied de la citadelle on remarque une rotonde assez bizarre surmontée d'un vaste cadran. Ce monument a été élevé par le duc de Kent qui avait la manie de bâtir tout en rond. C'est lui, en effet, qui a fait bâtir une chapelle ronde, un château rond, aujourd'hui en ruines et les maisons qui sont en forme de rotonde autour de la citadelle. On raconte que le chapelain du duc était également tout rond.

Le quartier assez malpropre qui avoisine la citadelle est particulièrement habité par des nègres: on en voit un grand nombre assis nonchalamment sur le seuil de leur porte. On rencontre également quel-

Digitized by Google

ques Indiens au teint cuivré d'un aspect misérable ; de vieilles mendiantes indiennes sont particulièrement repoussantes de laideur.

D'élégantes voitures, des araignées à l'allure rapide parcourent les rues de la ville et forment un heureux contraste avec de grands omnibus, couleur jaune serin, qui ont un aspect aussi antique que peu solennel.

Les hôtels sont confortablement aménagés. La table y est généralement bonne et abondante. Le genre de vie anglo-américain fait un contraste complet avec la cuisine européenne ; on le trouve partout au Canada, même dans les hôtels français. Sous prétexte de prendre un léger réconfortant, on fait dès le matin un repas complet *(breakfast)*. A midi, on *lunche* d'une façon très substantielle, puis, à la fin de la journée, a lieu un dîner fort appétissant. Enfin, pour peu qu'il vous reste encore de l'appétit, vous pouvez, dans la soirée, vous faire servir un thé, accompagné de viandes froides.

Les menus ont, en général, une liste de vingt à vingt-cinq plats, sans compter les entremets et desserts, fort abondants aussi. Les sauces anglaises ne manquent pas non plus et forment, au milieu de la table, un faisceau imposant. Tous les mets sont servis à la fois et sont accompagnés d'une kyrielle de petits baquets en porcelaine dans lesquels sont placés les *vegetables* (légumes) qui sont le complément indispensable et presque obligatoire des plats de viande. Les sauces ont un fumet tout particulier depuis la sauce au baume et à la menthe, jusqu'à la sauce au limon ou à la myrthe. Les tartes et les *pie* jouent un rôle très considérable dans l'alimentation et presque à tous les repas, on vous offre des tartes à la rhubarbe ou des *blueberrypie* (tarte de myrtiles). Les myrtiles ou *bluets*, que l'on trouve également en grand nombre dans les Alpes, forment au Canada un objet d'alimentation très répandu pendant la saison d'été. Malgré son prix dérisoire, ce petit fruit donne lieu à des transactions très suivies et s'exporte jusqu'aux États-Unis. Les glaces sentent tant soit peu la parfumerie et le goût de la brillantine y est fort répandu.

Sous le nom de *blé d'Inde* on mange un mets que l'on trouve également dans les pays slaves du Danube et en Russie sous l'appellation de *koukourouts*. C'est tout simplement un épi de maïs bouilli dans l'eau sur lequel on met du sel recouvert de beurre ou des confitures et que les gens du pays dévorent à belles dents.

On ne sert pas de vin, si ce n'est en extra, et c'est presque toujours le vin de France qui a la préférence. Comme boisson ordinaire on

Digitized by Google

vous apporte un grand verre d'eau dans lequel surnage un gros morceau de glace ou bien du lait qui, généralement, est excellent. Les menus renferment parfois des mentions assez drôles. C'est ainsi que, sur l'un d'eux, entre le *claret* (vin) et le whisky, sur la liste des eaux de table, à côté de l'eau de Seltz et de l'Apollinaris, s'affiche sans pudeur l'eau purgative d'*Hunyadi Janos !*

Il n'y a pas de café dans les hôtels, mais un bar où il se fait une grande consommation de liqueurs, et particulièrement de *cocktails* que l'on trouve sur les points les plus réculés et dont les variétés sont infinies. Les dames ont leur salon réservé et souvent même leur entrée particulière dans l'hôtel. Les hommes vont au fumoir qui leur tient lieu de salle de lecture et de correspondance. C'est là qu'on trouve en nombreux échantillons ce récipient évasé, indispensable à tout Américain à qui il sert de cible, le crachoir et qui justifie malheureusement cette définition : « Le crachoir est un ustensile *autour duquel* on crache ».

Ce rapide aperçu de la vie intérieure ne saurait se terminer sans faire remarquer que le pourboire est absolument inconnu en Amérique ; chaque chose est estimée à sa valeur vraie, et jamais un homme de service, cocher ou employé ne reçoit la moindre bonne main.

(A suivre.)

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

LE COURS FORCÉ EN ITALIE

ET SA RÉCENTE ABOLITION

(1er MAI 1866 — 12 AVRIL 1883)

Lorsqu'ils parlent de la série d'événements qui, en moins de vingt-cinq années, a conduit l'Italie de l'humiliant état d'expression géographique à l'unité longtemps regardée comme chimérique par les esprits les plus exaltés, nos voisins s'écrient volontiers dans leur langue féconde en augmentatifs: *È lo stellone d'Italia* (1).

De fait, grâce à un indéniable sens politique secondé par un heureux concours de circonstances, ils ont su traverser, avec bénéfice, des crises où d'autres auraient péri.

Mais laissons ces généralités familières pour aborder une question spéciale fort peu connue, ce semble, parmi nous.

Au nombre des difficultés intérieures qu'eut à vaincre le royaume en formation, il n'en est pas peut-être de plus complexe que celle de l'équilibre financier.

Jusqu'en 1866, les choses avaient marché tant bien que mal, et si l'unification du système monétaire trouvait quelques obstacles temporaires et purement matériels, par exemple dans la variété des types en usage soit en Lombardie, soit dans les Deux-Siciles, partout la monnaie circulait au pair du papier. En d'autres termes, l'agio était inconnu.

Tout à coup, après une période de tension diplomatique dont ce n'est pas ici le lieu de rappeler les phases, la guerre éclatant entre la Prusse et l'Autriche, l'Italie se jette dans la lice à titre d'alliée de celle-là. Dès le 1er mai 1866, le roi Victor-Emmanuel s'était vu contraint de signer, non sans trouble, un décret édictant le cours forcé.

Les conséquences de cette mesure furent aussi immédiates que désastreuses. Comme par enchantement, les espèces sonnantes disparurent tant parce que l'effectif disponible dans les caisses publiques fut réservé

(1) C'est la *grande* étoile d'Italie.

Digitized by Google

à l'armée, qu'à raison d'une panique justifiée qui porta les particuliers à cacher leur numéraire dans l'attente de jours meilleurs.

Sans parler de l'emprunt forcé de guerre, du double décime, de la taxe si impopulaire sur la mouture, taxe tout récemment abolie, arrêtons-nous à la crise monétaire, dont nous voulons faire ressortir toute l'acuité.

Soumis à des fluctuations quotidiennes, l'agio atteignit un taux considérable. Nous l'avons vu, pour notre part, excéder 19 0/0, c'est-à-dire qu'en échangeant cinq napoléons contre du papier, on recevait 119 lires en billets, parfois plus.

Les remises sur France suivaient ces fluctuations. Ainsi une traite de 100 francs à trois mois se payait journellement, suivant les cours de 108 à 115 lires et au delà. Ce n'était point, à peine est-il besoin de le dire, le prix de la lettre tirée de place à place, mais bien l'influence indirecte de l'agio. La traite sur notre pays *valant de l'or* était achetée comme telle. Par inverse, vainement, inscrivait-on dans les obligations réalisables en Italie, la clause *payable en or*. Cette clause, les tribunaux la déclaraient invariablement non écrite comme contraire à une loi générale à laquelle il ne pouvait être dérogé par des conventions particulières. Aussi, pour parer aux difficultés, était-on dans l'usage de majorer les sommes réelles d'une valeur pouvant garantir, jusqu'à certain point, les oscillations de l'agio.

Dans les transactions quotidiennes, à la pénurie de l'or, exigé par l'Etat pour l'acquittement des droits de douanes, s'ajoutait la gêne significative résultant de la rareté de la menue monnaie de bronze elle-même. A un moment donné, vers 1872, s'étaient installés de petits changeurs en plein air qui vendaient les centimes au cinq du cent et plus. Deux raisons avaient donné naissance à cet étrange négoce : tout d'abord la rareté de ce numéraire pourtant fiduciaire, et subsidiairement, la rapidité avec laquelle les faussaires se mettant à l'œuvre, avaient contrefait les infimes coupures de 0 fr. 25 et de 0 fr. 50. Grâce à leur passage incessant de main en main, la sordidité en était telle que les contrefaçons, salies et défigurées à dessein, étaient fort difficiles à discerner. On dut retirer ces petites coupures, ce qui fit enchérir les sous et rendit les affaires de détail fastidieuses par suite du poids matériel du cuivre dont, la plupart du temps, on était obligé de se charger.

La circulation du papier était loin d'être elle-même exempte d'inconvénients graves. Nous ne répéterons pas ici ce qui a été écrit au sujet de l'écart énorme existant entre l'émission des banques et leur

Digitized by Google

garantie métallique, car nous en avons la conviction, jamais aucun chiffre certain n'a été donné. Bornons-nous à dire qu'à l'estime, les valeurs émises excédaient très certainement et très sensiblement les fonds de garantie.

Encore, étant données les conjonctures, cet écart n'est-il pas pour surprendre. Mais, à côté de l'agio sur le billon se plaçait un change intérieur du papier sur le papier qui apportait de nouvelles entraves aux transactions. — En effet, la plupart des banques locales avaient émis des coupures valables dans un rayon restreint. Ainsi, les effets de la Banque de Naples, de la Banque de Rome, de la Banque Toscane, de la Banque de Ligurie, étaient respectivement valables au pair dans l'ancien Royaume de Naples, dans l'ancien État pontifical, etc. Mais le voyageur inexpérimenté qui passait d'une région à l'autre sans avoir eu, préalablement, soin de se défaire du papier de la région quittée et de se pourvoir de celui de la région abordée, était exposé à perdre dans une proportion qui, si notre mémoire nous sert, pouvait atteindre plus de 1 0/0 et ce, bien entendu, lorsqu'il s'agissait de bons fournis par les grandes banques. Mais si, par malheur, on se trouvait nanti de coupures portant l'intitulé de quelque ville secondaire, on était exposé à se voir purement et simplement refuser l'échange, lequel devait être réclamé directement à la caisse d'émission elle-même. C'est ainsi qu'on n'aurait probablement pas trouvé à vendre, sur la place de Naples, sinon avec une perte excessive, des effets de la petite banque de San Remo. Et ce à titre d'exemple.

Cet exposé suffit à faire comprendre combien étaient graves et multiples les difficultés contre lesquelles le Gouvernement avait à lutter, Cependant, il ne se découragea point. Ainsi une loi rendue le 30 avril 1874 instituait sous le nom de *Consorzio delle Banche,* un syndicat de six grandes banques qui, seules, conserveraient le droit d'émettre des billets déclarés, d'ailleurs, *inconvertibles*. Il ne s'agissait donc nullement d'attaquer de front le cours forcé, entreprise encore impossible alors, mais de mettre un terme aux inconvénients et aux abus nés de la faculté d'émission accordée légèrement à une multitude de petites associations plus ou moins solides, si même dans plus d'un cas, ces associations ne s'étaient pas quantes et quantes fois, spontanément arrogé ce droit par une simple généralisation d'idées. Il importe de le constater, l'opposition à une mesure si nécessaire devait naître des intérêts qui allaient être lésés, car il n'est point de mal public dont plusieurs ne vivent et ne profitent.

Digitized by Google

Nous allons voir cependant comment, peu à peu, par une évolution lente et progressive la situation se modifia depuis lors, et comment grâce au talent de M. Magliani, la difficile entreprise de la suppression du cours forcé fut menée à bien, il y a deux ans environ. Il est, toutefois, indispensable au préalable, de dire quelque chose des progrès d'ensemble qui ont amené l'heureuse évolution des faits spéciaux.

Pour quiconque envisage ces progrès avec un esprit impartial et dégagé, il demeure établi que, surtout depuis 1875, ces progrès ont été fort sensibles, eu égard au désordre et à la faiblesse résultant d'une longue période de divisions matérielles et morales. Par là, on ne prétend pas dire que certaines entités n'aient pas souffert pour le bien général. Ainsi l'unité a pu et dû atteindre dans leur vitalité individuelle telles ou telles places maritimes qui, érigées en ports francs et profitant des fractionnements territoriaux, étaient bien plus actives autrefois qu'actuellement. Mais cette activité était, si l'on peut s'exprimer ainsi, purement *en dedans*, et ne se répercutait pas hors d'une zone restreinte. A ne citer qu'un exemple, Livourne, primitivement entrepôt douanier libre de toute la Toscane, centre d'un commerce très actif avec l'Orient, surtout pour les grains, faisait des transactions qui profitaient, dans l'enceinte même, aux seuls négociants locaux. Tous les bénéfices étaient pour eux. C'est pourquoi on les entend se lamenter aujourd'hui : cependant, avant le 1er janvier 1868, date de la suppression du port franc, la statistique n'accusait pour 1853, année la mieux partagée de cette période, que 109 millions, entrées et sorties réunies, tandis qu'en 1883, on en relevait non moins de 129. Seulement, quoique plus forte, cette dernière somme laisse moins de bénéfices sur place. De là des plaintes.

D'autre part, si la crise agricole se maintient et avec elle l'émigration qui en est le symptôme permanent et significatif, il faut reconnaître que, surtout dans le nord, les institutions populaires de crédit sont de véritables modèles, à ce point, on s'en souvient que M. Léon Say, juge si hautement compétent, a fait l'éloge mérité de ces institutions dans une publication qui a eu beaucoup de retentissement.

Il est bon également de ne pas faire abstraction des multiples efforts tentés pour affranchir l'Italie, au moins dans certaine mesure, de l'entière sujétion dans laquelle elle se trouvait à l'encontre des marchés étrangers. C'est ainsi que, désormais, toutes les soies tissées ne viennent plus de France. Sous ce seul rapport, notre importation

Digitized by Google

a constamment baissé depuis 1876, date à laquelle elle se traduisait par 176 millions. Sans doute, l'Allemagne et la Suisse, la Suisse surtout, importent une partie de ce que nous avons perdu, mais l'Italie commence à tisser elle-même, et, il n'est pas rare de rencontrer, ici, des soies indigènes vendues comme telles. Les cotons filés étaient, très récemment encore, tous anglais ou français. Le succès remporté, entre autres, par un négociant allemand établi à Lucques montre que les choses ont changé. Les sardines conservées dont nous avions le monopole se fabriquent maintenant sur place, et la concurrence, dans cette branche, nous est suscitée par un de nos propres compatriotes. On pourrait multiplier les indications analogues : mais celles-ci suffisent et permettent de revenir à l'exposé financier, objet direct de ce travail, et qu'elles sont destinées à éclairer.

Malgré le poids des impôts, leur défectueuse répartition fondée sur 22 cadastres aussi disparates par leur base que par leur date et leur constitution (1), malgré les dépenses excessives imposées par l'entretien de l'armée non moins que par la constitution fiévreuse de la flotte de guerre, la situation monétaire s'était améliorée comme d'elle-même. Le *consorzio delle banche* avait, par la régularité de ses opérations, mis quelque ordre dans la circulation du papier et, depuis 1875, à peu près, le billon ne faisait plus aucune prime. Enfin, la confiance renaissait, lentement sans doute, mais sûrement. Entre autres symptômes significatifs, le papier sur France ne se payait plus autant parce que l'or coûtait moins cher. — De plus, les étrangers continuaient d'introduire, l'hiver surtout, un respectable contingent d'espèces sonnantes. Sous ce rapport, peut-être on alléguera que ces espèces repassaient vite la frontière, et la statistique semblerait justifier ce raisonnement. Mais l'exactitude des relevés visant pareil mouvement est singulièrement discutable si l'on réfléchit qu'il n'en est pas de plus problématique, puisque, s'ils contiennent, exceptionnellement, mention des groups expédiés par la poste ou par chemin de fer, ils ne peuvent conserver la moindre trace des deniers qui sont introduits journellement dans la poche des voyageurs et qui, sans conteste, constituent un apport aussi développé qu'insaisissable.

D'autre part, le budget suivait une marche ascendante, et les recettes

(1) On sait qu'après une vive agitation au sein des chambres, dans la presse et dans le pays même, le ministère Depretis vient d'enlever le vote de la loi si contestée mais si nécessaire de *perèquation*.

Digitized by Google

effectives qui étaient, en 1875 de 1,096,320,000 lires s'accroissaient progressivement en :

1876 de 20 millions	1878 de 14 millions	1880 de 26 millions
1877 — 22 —	1879 — 42 —	1881 — 51 —

bien que, durant cette même période, l'odieux impôt sur la moûture eût été supprimé, et que les dépenses eussent augmenté de 200 millions en chiffres ronds.

De son côté, le cours de la rente 5 0/0 qui le 1er mai 1866 (1) était de 48 £ et de 75 £. 20 le 31 décembre 1872 avait atteint 93 £. 20 (2) le 7 avril 1881 jour de la promulgation de la loi abolissant le cours forcé, et on sait que, maintenant, ce même 5 0/0 cote de 97 à 97 1/2 (3) ce qui fait espérer à plusieurs, peut-être prématurément malgré tout, que durant l'année courante on atteindra le pair.

En outre, bien que ce soit là une ressource accessoire dont l'organe allemand des Rothschild de Francfort, très pessimiste au point de vue financier italien, tenait, dans un récent article, évidemment trop de compte, il n'en est pas moins vrai que les cent millions du denier de Saint-Pierre, annuellement envoyés de tous les points de l'univers à Rome, profitent à l'Italie et s'ajoutent à l'importation métallique des touristes, de laquelle mention a été déjà faite.

Reste encore un point à mettre en relief. Sans doute, au sens des transactions d'ensemble, on n'a pas jusqu'ici constaté et l'on ne constatera pas de longtemps, sauf révolution économique soudaine et imprévue, que, de ce côté des Alpes, les sorties aient, en valeur, excédé les entrées, et ce n'est point ici le lieu de discuter la théorie, d'ailleurs vieillie, de la balance du commerce. Il n'en est pas moins à propos de faire ressortir un fait digne de remarque. En 1877, on enregistrait, au commerce spécial de la Péninsule, 2,109,000,000 lires, ainsi réparties :

Importations	1,156,000,000
Exportations	953,000,000

A la fin de 1881, le chiffre de 2,524,000,000 était atteint, savoir :

Importations	1,332,000,000
Exportations	1,192,000,000

(1) Date de la promulgation du cour forcé.

(2) Faute de pouvoir recourir à des documents officiels surtout pour 1886 on a recueilli ces chiffres dans les archives d'un banquier de Florence.

(3) Par suite de la disparition du cours forcé, la *lire* doit être regardée comme valant le franc, surtout eu égard aux effets de l'alliance monétaire latine.

Digitized by Google

D'où il appert que non seulement le total des affaires s'était accru, mais que l'écart à l'avantage de l'entrée était descendu à 140 millions au lieu de 203 en 1877.

Sans pousser plus loin cette énumération déjà longue, il se dégage que le ministre Magliani, homme d'un véritable flair financier, doublé d'un économiste à la fois savant et pratique, choisissait d'heureuses conjonctures pour faire voter sa fameuse loi. Aussi, malgré les attaques de quelques esprits chagrins, et de la meute des personnes intéressées au maintien du *statu quo* (elles étaient nombreuses), la loi put être promulguée le 7 avril 1881 (1).

Vu sa rédaction toute technique, cet acte législatif ne comporte guère de résumé : nous tâcherons, néanmoins, pour ne pas lasser la patiente attention du lecteur, d'en synthétiser en quelques mots les dispositions vitales.

Au moyen d'un emprunt de 644 millions, à 5 0/0 au plus, dont au moins 444 en or, augmenté des fonds existant au Trésor, et dont le chiffre sera dégagé plus loin, on devait rembourser plus de 44 millions à la Banque nationale d'Italie, indemniser les six banques d'émission de la remise de leur matériel et substituer des billets d'État payables à vue au porteur aux billets consortiaux inconvertibles. Enfin, après avoir renfermé, sous diverses nuances, la péremption au profit de l'État de tout billet du consortium, dans une limite maximum de dix ans, le législateur prescrivait la création ou le développement des chambres de compensation si propres à épargner le mouvement du numéraire, au moyen de simples virements d'écriture, et réservait au Gouvernement de déterminer par décret tant la date à laquelle s'ouvriraient les opérations que le mode matériel d'après lequel elles s'effectueraient.

Il ne semble pas opportun de relater ici les négociations se référant à l'emprunt, lequel, d'ailleurs réussit comme on sait, mais qui rappelle certains incidents pénibles. Il suffira de dire que, au cours de 1881-82, les importations de métaux précieux, motivées par les opérations de cet emprunt, ont produit un mouvement considérable de numéraire qui dégageait plus de 175 millions *restés* en Italie pendant ces deux années (2). Toutefois, ces chiffres ne sont donnés que sous la réserve

(1) *Collezione celerifera* (Bull. des lois italiennes), T. I, n° 133, p. 431, 1881.

(2) Presque tous les chiffres cités jusqu'ici sont empruntés au Bulletin consulaire français (années 1877-1885).

Digitized by Google

des observations présentées plus haut en ce qui concerne le caractère particulièrement incertain de cette statistique spéciale.

Venons aux mesures d'exécution. Se prévalant de la faculté que lui laissait la loi du 7 avril 1881, le Gouvernement fixa, pour tout le royaume, l'ouverture des guichets au 12 avril 1883. Voyons d'abord quelles étaient les dispositions essentielles du décret du 1er mars précédent qui fixa cette date.

Sans parler des coupures de 50 centimes, 1 franc et 2 francs purement et simplement supprimées et dès lors uniquement remboursables en pièces d'argent, il était, entre autres, spécifié que les billets inconvertibles de 5 francs et de 10 francs seraient tous échangés contre des billets d'État de même valeur, dont on émettat pour 340 millions savoir : 100 millions d'effets de 5 francs et 240 millions d'effets de 10 francs. — Pour donner plus de crédit à ces nouveaux titres fiduciaires, on déclarait que les droits de douane, dont le paiement était obligatoire en or, durant le cours forcé, pourraient désormais être acquittés indifféremment soit en espèces, soit en papier.

De plus, tandis que les pièces d'argent de 20 centimes devaient être définitivement retirées à partir du 1er août 1883, il devait être lancé sur le marché 170 millions de pièces de ce métal, ainsi distribués :

Pièces de 2 £.	51	millions
— 1 £.	68	—
— 0,50.	51	—

En dehors des détails qui seront donnés plus loin et qui, sous leur apparence insignifiante, cachent les véritables mesures essentielles et défensives de l'encaisse métallique, telles sont les dispositions saillantes du décret, au moins à première vue.

D'autre part, d'après des données correspondant au début de l'année qui nous occupe, les ressources de toute nature devant faire face aux besoins de la circulation, se seraient réparties comme suit :

Sommes provenant de l'Emprunt	Or.	517.000.000	
	Argent. . . .	83.000.000	
Réserve du Trésor.	Or.	32.500.000	
	Argent. . . .	64.500.000	
Réserve des Banques.		250.000.000	
Monnaies de bronze		73.000.000	
Numéraire *supposé* retenu par les particuliers . . .		150.000.000	
	Total en espèces.		1.170.000.000
Billets.	d'État.	310.000.000	
	fiduciaires des Banques . . .	755.000.000	
			1.065.000.000

Digitized by Google

Sauf en ce qui concerne le papier, il est à peine besoin de dire que ces chiffres avaient quelque chose d'hypothétique. Tout d'abord, de la circulation en espèces, il convient de retrancher les 73 millions en bronze ne présentant guère de valeur réelle, et, quant aux 150 millions attribués aux particuliers, on peut bien dire qu'ils étaient, pour nous servir d'un terme vulgaire, estimés à vue de nez (1). Dès lors, vraisemblablement le milliard et plus de papier ne pouvait pas être regardé comme couvert à coup sûr, et, en fait d'or, il n'était accusé positivement que 549,500,000 lires. C'étaient donc là, en réalité, des couvertures limitées. C'est pour obvier à cet inconvénient que furent imaginées les restrictions matérielles dont il sera question plus loin.

En réalité, dans la période qui précéda, même immédiatement, le 12 avril 1883, l'opinion se montrait très repliée et quoique l'agio fût déjà presque nul, il n'était point de banquier ou de financier indépendant d'attaches officielles qui voulût émettre un pronostic, fût-ce sous forme dubitative. Sauf dans les sphères administratives, où les manifestations de confiance pouvaient être le résultat d'un mot d'ordre ou d'une obligation tacite de position, partout on sê tenait sur la réserve et, pour notre part, il ne nous a pas été possible de nous former une opinion de la veille, quelle qu'elle fût. Quant aux changeurs et à tous ceux qui depuis dix-sept ans vivaient de l'agio, il était naturel de les entendre pousser les hauts cris et déclarer que l'opération échouerait piteusement, faute d'argent suffisant. Habitués qu'ils étaient à compter le numéraire, fait palpable, mais non à compter avec les circonstances, ce qui suppose l'intuition de l'homme d'État, peut-être ces gens avaient-ils raison dans un sens matériel. En tout cas, et fort heureusement, le peuple italien toujours mesuré dans ses affaires internes ne s'occupait ni de l'attitude expectante des spécialistes, ni des lamentations des tripoteurs.

Au jour et à l'heure dits, les guichets s'ouvrirent. On s'attendait à les voir assiéger : il vint relativement peu de monde, et après le 12 avril, le concours, loin d'augmenter, diminua. M. Magliani avait, dès lors, partie gagnée, de sorte que la confiance des sphères administratives, d'imposée ou voulue qu'elle pouvait sembler d'abord, de

(1) D'ailleurs, comment croire que durant des années, et sauf quelques cas isolés, les détenteurs de ces sommes en espèces les eussent gardées en réserve lorsque l'agio et l'intérêt de l'argent permettaient de réaliser un bénéfice énorme. Ex. : 1.000 francs d'agio donnaient 1.400 francs qui au cours moyen de la rente d'alors, auraient au bas mot rendu 80 lires, sauf déduction de l'impôt.

Digitized by Google

venait prescience et augmentait le bon vouloir de tous, désormais manifeste.

Au 8 mai, les quatorze caisses autorisées n'avaient encore échangé que 36,100,000 lires auxquelles il convient d'ajouter 50 millions versés dès le 12 avril aux banques pour remboursement de prêts et indemnité de matériel, plus environ 14 millions de monnaie divisionnaire d'argent, progressivement et antérieurement livrés contre petites coupures, afin de montrer les espèces d'avance ; soit, en tout, un peu plus de 600 millions sur 644 fournis par l'emprunt, dont, paraît-il, 517 millions et non, simplement 444 en or (1).

A quoi tenaient ces excellents résultats ? Moins, certainement, aux bases effectives de l'opération qu'à une connaissance très approfondie des habitudes de la nation chez celui qui avait assumé la périlleuse mais singulièrement honorable entreprise. Il avait pensé apparemment : « Lorsque l'or et l'argent ne vaudront pas plus que le papier, non seulement les particuliers remettront en circulation les deniers qu'ils détiennent, ce qui est forcé, mais ils garderont les billets, en définitive moins encombrants que les écus, surtout s'il faut perdre du temps pour arriver à l'échange. *Time is money.* Créons des obstacles qui impliquent déplacement et frais positifs ou diminution de gain. Les banquiers, gens pratiques, se dérangeront peu s'ils sont sûrs que le papier vaut de l'or, et l'apathie aidant, l'ouvrier, le petit bourgeois ne se dérangeront point du tout, car ils perdraient. » Au fond, c'était un raisonnement bien subtil que celui qui consistait à dire : « Pour que le papier vaille l'or, tâchons que tout en sachant que l'échange du premier contre le second est faisable, il ne se fasse que peu. » D'après ces idées, furent introduites et strictement appliquées les formalités dont voici à peu près la série :

On devait d'abord se présenter à un premier guichet où les billets *inconvertibles* étaient troqués contre des billets d'État. Bordereau était dressé des uns et des autres. Puis, ce bordereau en main, et après attente au premier guichet, il fallait passer à un autre guichet, attendre encore pour obtenir enfin un tiers de la somme en or et deux tiers en argent, sauf si cette somme n'excédait pas 100 francs. Pour les écus toujours si peu maniables une scrupuleuse et lente vérification s'imposait, puisqu'on devait constater non seulement si les pièces de 5 francs étaient droites de poids, mais encore lire les dates de toute

(1) Voir page 124.

Digitized by Google

monnaie divisionnaire antérieure à 1863, lesquelles, fort abondantes, étaient démonétisées. Les gros banquiers pouvaient, dans certains cas, avoir avantage à immobiliser un employé pour ce service lent et fastidieux : encore cet avantage n'était pas toujours très apparent. Quant au petit bourgeois, on était presque certain qu'il ne quitterait pas la surveillance de sa maison et moins encore celle de son comptoir, pour s'exposer à des dépenses en voitures ou autrement; tandis que l'ouvrier ne pouvait un seul instant songer à venir, par pur caprice, échanger son épargne journalière ou les deniers affectés à ses dépenses, ce qui aurait entraîné pour lui la perte d'une demi-journée de salaire au moins.

Cependant, à peine est-il besoin de le répéter, tout cela était bien un peu risqué. Si le public s'était rué aux guichets, les opérations n'auraient pu s'effectuer, fut-ce seulement à raison de l'encombrement matériel : il n'aurait pas manqué de gens pour crier, à tort ou à raison que le numéraire faisait défaut, et loin de disparaître définitivement, l'agio aurait reparu peut-être avec un ressaut énergique. Au contraire tout s'est passé sans la moindre anicroche.

Et aujourd'hui, quoique, à vrai dire, la circulation métallique ne soit guère abondante, l'agio (1) est définitivement passé à l'état de légende, et nul n'hésite à recevoir indifféremment du *papier ancien à cours forcé,* dont il existe encore pas mal de coupures sur la place, du papier gouvernemental ou de l'or et de l'argent.

Pourtant, si les conjonctures qui ont précédé le 12 avril 1883 étaient vraiment favorables, il n'en a pas été ainsi après cette date. Au risque d'employer une phrase devenue vulgaire, le moment psychologique, ce qu'autrefois nos pères appelaient tout simplement l'occasion, avait été saisi par les cheveux. Année de tranquillité générale et d'assez bonne récolte, 1883 avait dû aider au résultat final. Il en fut différemment de 1884, période où les biens de la terre eurent à souffrir, et l'on

(1) Nous avons entendu fréquemment émettre l'opinion absolue que jamais Kagio ne pouvait constituer un bénéfice proprement dit, pour qui que ce fût. Faisons une hypothèse. Durant l'hiver de 1872, un français entrait en Italie avec 10,000 francs d'or qu'il échangeait contre du papier : il recevait 11400 lires en billets et il se posait pour programme de quitter l'Italie lorsqu'il aurait épuisé ses 10,000 lires en billets, tandis qu'il réservait 1,400 lires en papier. Une fois rentré en France, il *rechangeait* ces 1,400 lires. Supposons qu'il perdit 20 0/0, soit 280 francs, il lui restait encore 1,120 francs *effectifs* de bénéfice, après avoir dépensé 10,000 lires en Italie.

Notre raisonnement est-il juste? Nous attendons avec intérêt la réfutation des économistes, car nous ne demandons qu'à être éclairé.

Digitized by Google

sait combien, en Italie, pays encore, après tout, essentiellement agricole, la situation générale se ressent de toute diminution des produits du sol. Ainsi l'exportation des vins faiblit de 210,000 hectolitres et celle des huiles de 267,000, tandis que l'introduction des froments et des riz augmentent de 140,000 hectolitres. Parallèlement, on voyait la sortie des monnaies d'or et d'argent dépasser 25 millions et l'entrée être de 20 millions et demi seulement. C'était donc, toujours sous bénéfice des réserves faites plus haut, une perte de 5 millions pour le capital circulant en Italie. A cela il convient d'ajouter qu'au cours du même exercice, de cruelles épidémies arrivant au lendemain des inondations de la Vénétie et des désastres d'Ischia, non seulement fermaient les ports au commerce, mais encore, créaient, par suite de l'établissement des cordons sanitaires, rigoureux jusqu'à l'excès, au moins sur certains points, des entraves aux transactions intérieures elles-mêmes. — De plus, bien que les résultats définitifs de 1885 ne soient point connus, ils ne semblent pas devoir être très favorables puisqu'à la fin d'octobre dernier on relevait :

Entrées	1.200.000.000	Nombres ronds.
Sorties	787.400.000	

soit inversement, gain de 200 millions pour les premières et perte de 100 millions et plus pour les secondes, en égard à la période correspondante de 1884, ce qui, quelque détaché qu'on soit de la théorie de l'équilibre n'en est pas moins expressif.

Au 31 août dernier, les vins perdaient 41 millions et demi et l'huile 23, tandis que les céréales haussaient de 58 millions et les riz de 25.

Enfin, malgré deux décrets protecteurs de l'encaisse des six banques, décrets rendus les 12 août 1883 et 30 septembre 1885, les deniers ont diminué en quantité dans les coffres de ces banques. Si nous n'avons tenu qu'un compte limité des données douanières visant l'entrée et la sortie du numéraire, les bilans des établissements publics présentent des garanties d'exactitude qui ne permettent guère d'en faire abstraction.

Notons donc que, nonobstant les décrets cités plus haut, la réserve des six banques, après avoir été, au 31 décembre 1884,

Pour l'or, de	305.195.960	(1)
Pour l'argent, de	49.686.735	

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'*Economista d'Italia* du 9 janvier 1886.

Digitized by Google

tombait au 30 novembre dernier, { Pour le premier à . . . . 295.545.505 / Et pour le second à . . . 25.958.980

Il y aurait mauvaise grâce à le nier, si, sous son apparence un peu chétive, le cours métallique à peine reconstitué subissait, sans faiblir, de pareils assauts, c'est que le médecin qui, de Rome, surveillait et soignait les plus légères indispositions de son sujet, l'avait garanti contre toute rechûte. C'est à tel point que ce médecin a pu se désintéresser du convalescent, devenu ingambe, et se consacrer à d'autres malades. — Voilà, ce nous semble, une cure faisant honneur à celui qui l'a su si gaillardement conduire, en écartant du lit du malade, dans les premiers jours surtout de l'application des remèdes, ceux qui auraient pu entraver sa respiration et sa circulation en l'assiégeant de trop près, pour interroger son pouls. Au fond, les battements en étaient légèrement anémiques et auraient pu provoquer certaines inquiétudes qu'il suffisait de ne point laisser transpirer pour triompher du mal en prenant le temps d'infuser dans ce sang appauvri du fer en suffisance (1). Mais trêve de comparaisons médicales et tâchons de résumer en quelques lignes cette étude que, nous le craignons, le lecteur aura trouvée bien assez longue, si tant est qu'il ait eu la patience de nous suivre jusqu'ici.

De l'exposé qui précède il se dégage que, du 1er mai 1866 jusqu'au 1er janvier 1886, date à laquelle nous terminons ce travail, une évolution radicale s'est accomplie dans l'assiette monétaire de l'Italie.

A la première de ces dates, le cours forcé est décrété pour faire face aux exigences d'une guerre redoutable. Immédiatement, les fonds publics sont écrasés et l'agio naît avec une extraordinaire rapidité, atteignant jusqu'à 20 0/0, pour osciller, pendant de longues années, entre 8, 9, 10 et 15 0/0. Le billon même fait prime. La circulation du papier-monnaie engendre de nombreux désordres, dont les faussaires profitent et la multiplicité des émissions borgnes, s'il est permis de se servir de ce terme, produit même un change interne de billets à billets et de province à province. Les affaires intérieures en sont elles-mêmes entravées, sans parler des transactions avec l'extérieur, nécessairement onéreuses et aléatoires, vu les oscillations incessantes du marché monétaire. Tout à la fois, institution de la taxe sur la

(1) Voir aussi sur la situation générale des finances italiennes, un excellent article de M. Fouriel, dans la *Revue internationale* (Florence, n° du 25 octobre 1885). Nous avons en toute confiance, emprunté certains chiffres à cet important travail, pour compléter ceux que nous avons puisés, soit au *Bulletin consulaire français*, soit aux sources officielles italiennes.

Digitized by Google

mouture, la plus impopulaire et la plus lourde de toutes; enfin, obligation, *quand même*, de payer la douane en or.

Peu à peu, l'Italie fait un effort moins bruyant que réel: les fonds publics reprennent un bon niveau, l'agio faiblit par suite des circonstances complexes et favorables dont nous avons fait l'exposé. Enfin, choisissant le moment opportun, M. Magliani commence à faire retirer avec précaution les anciens billets inconvertibles. L'opération réussit tellement bien, par suite, en partie, de précautions de détail, secondaires en apparence, qu'aujourd'hui, malgré la rareté relative du numéraire, le papier vaut l'or. Les traites à échéance, même courte, sur l'étranger perdent quelques centimes et le chèque sur France, véritable dynamomètre des relations des deux pays dépasse à peine le pair (1), du moins la plupart du temps. L'impôt sur la mouture est supprimé, la loi des primes à la marine est votée par le Sénat, après être demeurée près d'un an en souffrance; la flotte militaire achève de se construire dans des proportions gigantesques, la rente affleure 98,50 aux dernières dates et à la suite d'une vive opposition, la loi de peréquation cadastrale est votée; enfin, si le tabac est augmenté, le sel va être dégrevé, ce qui n'empêche pas l'Italie de se jeter dans la mêlée coloniale.

Sans doute, aujourd'hui encore, la crise agricole et l'émigration persistent, l'une causant l'autre; l'inégalité de la répartition des impôts n'est pas près de disparaître, malgré le vote de la loi de peréquation; bien souvent, à la dernière page du *Journal officiel* on voit une longue et douloureuse série d'annonces relatives à la vente de fonds ruraux mis aux enchères, faute de paiement des impôts. Néanmoins, il faudrait que l'Italie fût bien ingrate envers elle-même, et un peu envers sa destinée, pour ne se point montrer satisfaite en abaissant un regard sur la haute et dure montée gravie, lentement, péniblement d'abord, puis rapidement et enfin avec tant de désinvolture aux dernières dates. De ces très réelles améliorations à qui notre voisine doit-elle se dire redevable? Beaucoup à son esprit de suite et de calme politique au moins à l'intérieur, à sa fameuse bonne étoile, à la prudence des gouvernants, à la docilité des gouvernés, et surtout, disons-le, au talent supérieur de M. Magliani, talent auquel plus d'une voix autrement autorisée que la nôtre a voulu rendre un hommage mérité.

LUCIUS.

(1) Voici quelques cours aux dernières dates. Chèques sur France: de 100, 22 à 100, 30, suivant les places d'émission. — Rente 5 0/0 : 98, 22 et 98, 32 1/2, le 31 décembre, à Florence. — Lettre à trois mois: 99, 80 (Livonnne, 31 décembre).

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

LA VIE ET LA CONDITION SOCIALE DES ÉTRANGERS

Émigrer n'est pas résoudre le problème de la vie, c'est le poser sur une page blanche. De toutes les entreprises humaines il n'en est pas de plus compliquée, de plus périlleuse, il n'en est pas qui vende plus cher ce que l'on croit qu'elle donne ; elle ne permet le succès qu'aux résolus, aux énergiques et aux patients ; la légende seule lui prête des aspects séduisants.

Arrêtez-vous dans les rues des ports de mer, sur les quais d'embarquement au Havre, à Marseille, à Gênes, à Hambourg ou à Anvers; suivez du regard ce groupe d'émigrants, partout les mêmes, découpant les mêmes silhouettes, sur le même fond de voiliers et de steamers se balançant sur leurs ancres. Leur pas est pesant; ce n'est pas cependant sous un lourd bagage qu'ils faiblissent; arrêtés en groupes de familles, se pressant les uns contre les autres, c'est sous le poids de leurs propres résolutions qu'ils semblent tituber. Ils ne savent plus d'où ils viennent, moins encore où ils vont; ayant rompu le fil de leur vie passée, ils n'ont pas la notion de celle de demain : ils sont déjà dépaysés, égarés par le vertige, avant même d'avoir quitté le sol de la patrie. Suivez-les par la pensée. A l'arrivée, vous les retrouverez, amollis par une traversée plus ou moins longue, ayant égrené le long du chemin toutes les résolutions prises au départ, sentant le danger partout et manquant d'énergie pour faire le premier effort. C'est en les voyant là surtout que l'on comprend combien peu d'hommes ont *à priori* les qualités si nombreuses qui contribuent à faire d'un travailleur ordinaire, à peu près apte à remplir dans son pays sa tâche quotidienne, un émigrant ayant tout à rapprendre dans le pays où il va.

Transporter un homme dans un nouveau milieu social, sous un ciel et sur un sol nouveau, est une entreprise au moins aussi compliquée que la transplantation d'un arbre; le paysan n'est pas assez savant pour avoir d'avance compris cela, et le lettré semble l'ignorer comme lui. Qu'ils regardent un arbre transplanté en pleine vigueur et en

Digitized by Google

pleine végétation, et ils auront sous les yeux l'image du spectacle qu'ils donneront eux-mêmes sur la terre étrangère le jour où ils essaieront d'y prendre pied. L'arbre le mieux soigné ne tarde pas à perdre sa verdeur; il faut rabattre les rameaux les plus vigoureux, supprimer sa frondaison, faire tomber les boutons à fruit que la sève ne nourrit plus : cette apparence de décrépitude qu'il lui faut donner il la gardera longtemps, pour reverdir plus vigoureux et porter de nouveaux fruits, lorsque, sauvé de cette crise et de tous les dangers qu'il y a courus, il peut atteindre la saison clémente.

Il se passera de longues années encore avant que l'Amérique soit, pour la généralité du public, autre chose que la terre promise des Robinsons suisses : elle apparaît dans son lointain ensoleillé couverte de forêts luxuriantes où le singe met la gaieté, l'oiseau le charme et la musique, et le printemps éternel des fruits savoureux, des fleurs capiteuses, qui endorment toutes les volontés et justifient toutes les paresses. L'imagination du lecteur a faussé la morale des histoires des Robinsons; il ne la comprendra bien que lorsque, devenu immigrant, il éprouvera que la morale de toutes les histoires de Robinsons est tout autre et que, dans les sociétés jeunes plus encore que dans les solitudes, il faut compter sur soi seulement et tout produire soi-même. Coloniser, c'est cela. C'est donc une rude entreprise, mais une de celles qui, bien menée, met le plus en relief toutes les qualités de l'homme, et l'élève le plus vite au-dessus de lui et au-dessus de sa condition : c'en est assez pour qu'elle soit séduisante en elle-même et que nous nous efforcions de faire connaître ici quelle sera la condition sociale de celui qui la tentera dans un des pays où son effort trouvera devant lui un champ d'action très vaste et d'exploitation relativement facile.

I

Notre objet n'étant pas de dépeindre ici la République Argentine, nous la supposerons connue; ceux qui désireraient augmenter ou compléter leurs notions peut-être inexactes sur ce point nous les renvoyons aux livres publiés sur la matière (1). Comment y vit, y

(1) *Description de la Confédération Argentine*, par V. Martin de Moressy, 3 vol. avec atlas, Firmin Didot. — *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*, par Émile Daireaux, 1 vol. Hachette et Cie. — *Description physique de la République Argentine*, par le Dr Burmeister, 5 vol. J. Savy. — *Hand-Book of the River Plate*, par Mulhall, Londres 1885.

Digitized by Google

travaille, y prospère l'étranger de toutes conditions, c'est là ce que nous allons rechercher.

Celui qui débarque dans ce pays lointain, sur le quai de Buenos-Aires, — est-il nécessaire de le dire? — n'est jamais un touriste. Sur cent mille, il y en a peut-être un, et avec lui une douzaine d'hommes d'étude ou de fortune, qui, appelés par le bruit que fait en Europe ce jeune pays, viennent l'observer. Occupons-nous des autres, de ceux qui vont vaillamment au loin lutter pour la vie et prendre corps à corps l'inconnu.

Ils sont aujourd'hui plus de cent mille par an: ils viennent de Naples. de Gênes, de Marseille, de Barcelone, de Bordeaux, du Hâvre, de Liverpool, d'Anvers, de Hambourg. Nous avons donné le nom de tous les ports qui les fournissent et nous les avons cités dans l'ordre de leur importance; cet ordre, par une singulière coïncidence, est aussi l'ordre géographique, en partant du Midi et remontant vers le Nord. L'Italie, la Savoie, le Midi de la France, l'Irlande, voilà les grandes sources qui alimentent l'émigration dans la République Argentine.

Dès qu'il met le pied sur ce sol, l'étranger est placé sous la protection de ce principe américain que nous résumerons dans cet axiome qui n'est écrit nulle part et que personne ne discute: « En Amérique, personne n'est étranger ». La personne, les biens, les droits personnels et réels de l'étranger sont garantis à l'égal de ceux des nationaux, par la Constitution et les lois; ajoutons que ceux-ci n'ont pour les défendre que la loi et leur propre énergie, et que les étrangers s'appuient sur quelque chose de plus: l'intérêt qu'a le pays à voir leur nombre s'augmenter, l'immigration devenir plus nombreuse, et cet élément de prospérité des pays neufs, le capital étranger sous sa forme crédit et sa forme travail, s'acclimater dans le pays. Au premier rang des préoccupations des hommes d'État qui ont quelque souci de la grandeur de ce pays, a toujours figuré cette pensée maîtresse: créer, attirer, favoriser et retenir l'immigration, réparer autant que possible les effets désastreux de la théorie ruineuse qu'avait pratiquée l'Espagne du temps de la colonie. La loi des Indes, qui fermait les colonies aux étrangers, était appliquée, au XVIII[e] siècle encore, avec cette rigueur que les étrangers ne pouvaient y pénétrer sans avoir, au préalable, démontré à Cadix qu'ils avaient habité l'Espagne pendant au moins cinq années ou épousé des Espagnoles: à cette époque même, le vice-roi de la Plata, Vertiz, rendant compte des faits qui s'étaient produits sous son administration, annonçait au roi: « qu'il avait eu, à plusieurs reprises, à repousser les prétentions

Digitized by Google

de quelques officiers de la marine française, qui, sous prétexte de se ravitailler, venaient de Bourbon jusqu'à Buenos-Aires et offraient, en paiement des provisions qu'ils sollicitaient, des marchandises de provenance française; qu'il les avait obligés à se retirer avec leurs chargements, sans toutefois leur refuser le ravitaillement, conformément aux lois de l'humanité et aux traités existants ».

Dès le 4 septembre 1812, le gouvernement constitué à la suite de la déclaration d'indépendance, proclamée le 25 mai 1810, fait appel aux étrangers, leur offre des terres, la liberté du travail et celle du commerce, leur donne déjà tous les droits qui seront inscrits dans l'article 20 de la Constitution qui régit le pays depuis 1860.

Les Anglais furent les premiers à créer des établissements dans le pays : ils avaient essayé d'enlever cette colonie à l'Espagne en 1806. Repoussés par l'énergie des colons dirigée par un officier de la marine française au service de l'Espagne, le comte Jacques de Liniers, ils retirèrent leurs troupes d'occupation, mais n'en restèrent pas moins maîtres du commerce du pays, sans concurrents sérieux jusqu'à 1830. C'est à cette époque seulement que se créent quelques comptoirs français, et en 1863 les premiers comptoirs italiens. La lutte commerciale est, à proprement parler, entre ces trois pays. L'Angleterre tient le premier rang par l'importance de ses capitaux, qu'elle fournit surtout aux entreprises de transport, de banques et de travaux publics. La France tient le premier rang comme pays d'importation et d'exportation; c'est elle qui fournit le chiffre le plus considérable de produits de consommation et qui absorbe le plus de matières premières indigènes, laines, cuirs, suifs, blés, maïs et lins. L'Italie tient aussi un premier rang; elle a pour elle le nombre, fournit au pays des bras pour toutes ses entreprises, et ces colons sortis de son territoire se transforment en consommateurs de produits italiens, ce qui, chaque année, contribue à augmenter l'importation de ses produits régionaux, le nombre et l'importance des maisons de commerce italiennes qui les répandent.

L'immigration anglaise avait, dès l'origine, le caractère spécial qu'elle a toujours conservé et qui l'a toujours distinguée de celle fournie par les autres nations. Elle était spontanée, individuelle, fournie par les classes commerçantes de la Grande-Bretagne et surtout aidée de capitaux. Il est rare, aujourd'hui encore, de trouver parmi les immigrants anglais, hors quelques matelots égarés, des travailleurs et des hommes du peuple. Par contre, l'Irlande a fourni, depuis 1822,

Digitized by Google

des travailleurs en abondance, des servantes et pasteurs, qui, ayant gagné, chacun de leur côté, les premières piastres, ont contracté ensemble des unions, se sont répandus de bonne heure, et, établis à la campagne, y ont édifié des fortunes considérables, qui sont une des surprises de la statistique.

Les premiers immigrants français furent des Basques, entraînés par l'exemple de leurs frères transpyrénéens; ils apparurent vers 1825. Le courant, assez faible d'abord, s'est accru vite et est devenu considérable le jour où la navigation à vapeur lui a fourni des moyens de transport commodes et à bon marché. Ce grand mouvement s'est produit de 1853 à 1870. Il a perdu, depuis, de son intensité, et les Basques français, qui n'ont pas cessé d'émigrer, se dirigent aujourd'hui en plus grand nombre vers le Chili : ils y trouveront, du reste, dans la population chilienne, le souvenir des traditions de leur race; c'est en effet, le pays basque qui a fourni pendant les trois siècles de l'ère coloniale les éléments de constitution les plus vigoureux de la race chilienne ; c'est à l'infusion du noble sang euskarien que cette race doit cette allure noble qui la distingue et cette énergie qui lui a donné un rang à part parmi ses congénères, à la fois comme nation guerrière et nation industrieuse : elle n'a pas seulement vaincu et repoussé les Araucans, qui ne lui étaient en rien inférieurs en noblesse et en énergie, elle a tiré d'un sol rude les produits agricoles et miniers qui l'ont enrichie vite.

Si les Basques sont encore, en France, considérés comme les seuls émigrants qui se dirigent vers la Plata, c'est par habitude, mais la vérité est tout autre : toutes les provinces fournissent leur contingent, une seule peut-être en fournit un plus considérable, c'est la Savoie. Il y a assez de Savoisiens à Buenos-Aires pour qu'ils y aient formé une Société spéciale d'aide et de protection à leurs compatriotes; beaucoup sont aisés et propriétaires; la spécialité, où ils se confinent, est le jardinage et la culture de la vigne.

Signalons encore ce fait qui a son importance. Depuis que les premières laines de la Plata ont été exportées, en 1842, pour France, elles ont peu à peu déterminé la création, dans le Tarn et quelques autres départements voisins, de centres industriels et manufacturiers qui ne vivent d'autre chose que de l'exploitation des laines de la Plata. Si l'on songe que la France reçoit annuellement pour 150 millions de francs de laines et de peaux de moutons, on s'expliquera quelle importance ces centres industriels peuvent avoir; leur aire

Digitized by Google

d'action, loin de se rétrécir, se développe continuellement. Il s'établit entre eux et le pays producteur un va-et-vient d'échanges qui entretient, en même temps que des relations journalières, commerciales, financières, une émigration continue que les vapeurs des Messageries prennent à Bordeaux et les Transports maritimes à Marseille.

L'Italie, qui n'a d'existence nationale que depuis 1860, semble avoir consacré ses premiers efforts, après la constitution de son unité, à développer sa vitalité par l'émigration. Elle nous a donné ce grand exemple, et a si bien réussi dans cette entreprise, que nos hommes d'État, pendant ce temps, condamnaient sans l'avoir étudiée, qu'elle est devenue pour nous, au dehors, un concurrent des plus redoutables. On ne soupçonnait pas, il y a quinze ans, le commerce italien à l'étranger; pour un peu nous aurions nié l'existence de son industrie et la possibilité pour ce pays d'en créer une ; elle a donné un démenti à ces prévisions, et ce qu'il faut retenir, c'est que ce sont ses émigrants qui ont déterminé la création d'une industrie chez elle et que son commerce, très peu actif autrefois, a appris, par les bénéfices de l'exportation, à devenir très envahissant. N'oublions pas aussi que son climat favorise son agriculture, et que ses huiles et ses vins pourraient bien se substituer aux nôtres, non qu'ils soient préférables, mais parce que le nombre toujours croissant des consommateurs italiens en apprend à l'étranger l'existence et que le nombre toujours croissant des petits commerçants italiens se répandant dans le monde, en impose la consommation. L'émigrant et le commerce italien, sont servis en outre, par cet avantage que l'Italien est navigateur beaucoup plus que le Français, et qu'il a une tendance à développer très vite sa flotte à vapeur sans renoncer aux navires à voiles, là où les petits tonnages sont encore recherchés.

Depuis quelque temps, l'Allemagne prend un pied plus important dans l'Amérique du Sud: elle n'importe encore ni capitaux ni travailleurs; les immigrants qui peuplent les colonies agricoles ne sont pas Allemands mais Suisses, et, parmi ceux-ci, ceux de la Suisse romande ont le premier rang; mais elle absorbe de plus en plus le commerce des tissus que les Français abandonnent: des maisons allemandes, établies à Paris, ont peu à peu accaparé cette importation et substituent autant qu'elles le peuvent les marchandises belges et allemandes aux articles français.

Les Russes sont représentés par trois ou quatre mille agriculteurs venus de Russie, mais d'origine allemande, de la secte des Memmonites. Ils s'étaient établis dans leurs steppes caucasiennes depuis Cathe-

Digitized by Google

rine II, sous la garantie, donnée pour un siècle, de la dispense de tout service mllitaire ; le siècle écoulé, le gouvernement russe a prétendu leur appliquer la loi commune ; ils ont alors émigré les uns au Brésil, les autres à Buenos-Aires, où des terres fertiles leur ont été vendues à long terme. Leur succès a été tel, leur travail si productif, qu'au bout de deux ans, toutes leurs terres étaient en rapport, leurs maisons bâties, et qu'autour des trois villages qu'ils avaient construits, le voyageur était surpris de voir sur les routes leurs chariots de la forme de ceux du Jura, superbement attelés de bêtes bien entretenues, défilant au grand trot. Tout ce mouvement, cette culture et cette aisance laborieuse font exception dans la pampa du Sud et démontrent par un exemple encourageant ce que pourra produire et récolter la population quand elle sera plus dense.

Les Juifs, qui ne sont d'aucun pays, mais qui viennent de toutes les régions, sont en petit nombre. Ils possèdent cependant une synagogue depuis quelques années à Buenos-Aires; ils dissimulent assez volontiers leur origine et sont, comme partout, commerçants en bijoux ou courtiers de change. Une tentative faite par le département d'immigration, pour attirer les Juifs chassés d'Orient, d'Allemagne et de Russie, a heureusement échoué devant les observations des hommes qui savaient ce que cette invasion pourrait coûter à un pays qui a surtout besoin de travailleurs. Il leur était facile de se souvenir de ce qui s'est passé dans l'Orient de l'Europe, dans les pays d'élevage, de prévoir que les Juifs, attirés à la Plata, auraient vite fait d'accaparer le commerce des bestiaux, de dominer par ce moyen les propriétaires besoigneux et de devenir, dans ce pays, ce qu'ils sont ailleurs, les accapareurs de la propriété par l'usure.

Les Espagnols, enfin, qui sont les fondateurs de cette grande colonie de la Plata, élevée en vice-royauté en 1776 et d'où sont sorties les républiques indépendantes de Bolivie, du Paraguay, de l'Uruguay et Argentine, continuent à considérer cette région comme une des plus hospitalières pour eux. Le temps est passé où le Congrès, récemment formé en 1810, pour constituer la République, prenait des mesures générales d'expulsion contre les Espagnols, défendait les mariages entre eux et les créoles les mettait en un mot hors la loi et les excluait du bénéfice de la loi libérale de 1812. Cet état de choses cessa en 1825 ; enfin, en 1840, l'Espagne reconnut les Etats indépendants de ce continent, quand tout souvenir d'antipathie avait déjà disparu. Le commerce avec l'Espagne a toujours été considérable ; il profite encore des habitudes de con-

Digitized by Google

sommation, que les privilèges dont il jouissait à l'époque coloniale avaient imposées à la colonie, les huiles, les vins, les raisins, la poterie espagnole, se chiffrent à l'importation par des valeurs considérables; en retour, les tanneries d'Espagne reçoivent en abondance des cuirs secs : commerce réciproque, qui date de loin et n'a pas perdu de son importance. La colonie espagnole dont la similitude de langue favorise l'expansion, sans être la première en nombre ni en influence, n'en est pas moins une des plus considérables et des plus riches; les grands commerçants, les banquiers, les médecins, les avocats, les ingénieurs s'y comptent en nombre. Il serait assez difficile de déterminer avec précision le nombre des étrangers appartenant à chaque nationalité; nous possédons cependant sur ce point des renseignements nombreux.

L'immigration italienne depuis 1863, époque où elle a pris quelque importance et s'élevait pour cette année à 7,201, a fourni au total 433,000 individus; la progression a été continue : du chiffre de 1863, elle a atteint 23,000 en 1870, sans dépasser ce maximum annuel jusqu'en 1882; mais en 1882, elle s'est élevée à 30,000, en 1883 à 37,000, en 1884 à 32,000, et en 1885, par un saut prodigieux, à 57,580.

Pendant la même période l'immigration française a atteint au total le chiffre de cent cinquante mille, mais elle ne dénote pas dans les dernières années la progression colossale qu'indique la statistique des arrivages italiens. En prenant la moyenne de l'immigration, on la décompose comme suit : Italiens, 70 0/0; Espagnols, 10 0/0; Français, 10 0/0; Germains et Suisses, 4 0/0; Anglais et Irlandais, 2 0/0; divers, 4 0/0. L'immigration pour l'année 1885 a dépassé 110,000.

Un exemple récent pourra donner la loi générale de l'expansion des colonies étrangères. Nous le prenons dans un livre publié il y a quelques mois par le Gouvernement de la province de Buenos-Aires, où l'on examine sous toutes ses faces le développement rapide de la capitale dont il a entrepris la construction le 19 novembre 1882. Dans cette ville, *la Plata*, dont la première brique fut solennellement posée ce jour-là, une statistique très bien faite en novembre 1884 classait les étrangers par nationalité de la manière suivante :

Anglo-américains.	13	Uruguayens	719	Hollandais.	117
Autrichiens . . .	306	Paraguayens	58	Mexicains	1
Boliviens	1	Péruviens	1	Norvégiens	3
Chiliens.	14	Allemands	77	Portugais	66
Espagnols	2.246	Belges	10	Russes	4
Français.	1.045	Brésiliens	29	Suédois	2
Anglais	106	Danois.	9	Suisses	207
Italiens	10.809	Grecs	2	Turcs.	2

Digitized by Google

On peut dire que le monde entier contribue à la création de la nouvelle ville, comme à celle des villages les plus humbles de la République, dans des proportions différentes à mesure qu'ils sont plus éloignés du littoral. Cette collaboration de toutes les races du globe à la formation de la nation argentine est un élément dominant dans l'avenir ethniques et social, mais aussi dans les préoccupations politiques des gouvernants de ce pays.

L'étranger, ici, n'est pas un oiseau de passage, touriste ou chercheur d'affaires, arrivé de la veille, prêt à quitter le lendemain la chambre d'hôtel qu'il occupe à peine; il vient au contraire pour prendre possession du sol; sorte de légion conquérante, active, laborieuse, économe, qui a vite fait de contracter des mariages, de créer des capitaux et d'accumuler des épargnes, elle multiplie sous ses pas des problèmes sociaux à beaucoup de points de vue inquiétants.

Donnons-en une idée :

Aux Etats-Unis, l'immigration a atteint, en 1882, le chiffre de 650,000 individus. La population étant de 60 millions, ces 2,000 habitants nouveaux, qui arrivent chaque jour, ont à se mêler à la population dans la proportion de 1 immigrant par 100 habitants, ou à occuper des surfaces nouvelles qui s'offrent à eux en abondance, et où ils peuvent acheter, à bas prix, leur place au soleil en abdiquant leur nationalité.

Dans la République Argentine, la population étant de 3 millions d'habitants et les arrivages annuels de 120,000, chiffre de 1885, les 300 immigrants qui arrivent chaque jour ont à se mélanger à la population dans la proportion de 1 par 30 habitants environ : proportion inquiétante, surtout si l'on envisage la question sous toutes ses faces.

En premier lieu, pour que le mélange restât dans les limites que nous indiquons, il faudrait que l'immigration se mêlât à la population dans toutes les régions en quantités égales. Il n'en est rien. L'immigrant s'arrête, pour un temps plus ou moins long, dans les centres de population du littoral, ou se rend directement dans les centres agricoles exclusivement formés d'étrangers.

Ajoutons à cela que l'immigration se compose d'adultes. C'est cela qui a, depuis 1878 inquiété les hommes d'État. Il faut vingt ans, disent-ils, pour augmenter d'un adulte la population nationale ; il ne faut qu'un arrivage de steamer pour en jeter un millier sur la plage prêts à produire, à procréer, à contre-balancer l'influence des nationaux. On s'inquiète, on suppute ; on observe déjà que la propriété se distribue

Digitized by Google

dans la ville pour deux tiers entre les étrangers, le dernier tiers appartenant aux nationaux, et encore parmi ceux-ci figurent en grand nombre des créoles dont les pères étaient étrangers.

On sent monter le flot, le cri d'alarme est poussé de tous côtés. Dans la presse les publicistes s'en occupent ; en 1882, au Congrès, des sénateurs et non des moins illustres proposaient des projets de loi, demandaient que l'on obligeât les étrangers qui voudront occuper des fonctions publiques à se faire naturaliser, que l'on multipliât même les prétextes à naturalisation forcée.

Ces étrangers, laborieux, nombreux, attachés au sol, massés souvent, en groupes homogènes, autour d'un clocher élevé par eux, sont dangereux, disent les créoles eux-mêmes, par cela même qu'ils n'ont pas de droits politiques : cette population, qui entre dans la masse pour plus de trois pour cent par an, fournit au bout de moins de dix ans une masse égale à celle des électeurs, supérieure en nombre à ceux-ci dans les villes, qui ne vote pas, pour qui le triomphe des partis n'a aucune importance directe. Cette masse, s'il est vrai qu'elle répande autour d'elle, comme un mal contagieux, l'indifférence politique qui lui est imposée, domine cependant la marche des affaires publiques par sa propre richesse et se trouve en situation d'exiger le respect de la propriété qu'elle détient, qui n'est pas venue dans ses mains par des concessions gratuites, faites sous des conditions ou des restrictions, mais par une acquisition onéreuse et libre autorisée par la Constitution, réglée par le Code civil.

C'est, en effet, un danger pour un État de voir la direction des affaires publiques passer aux mains d'une oligarchie, maîtresse du pouvoir et noyée au milieu d'étrangers actifs, remuants, riches, industrieux et sans droits de contrôle ni de discussion.

Rien ne s'oppose à ce que, du jour au lendemain, rebutés par les difficultés que leur offre déjà la lutte pour la vie dans le territoire des États-Unis, les émigrants, annuellement disponibles en Europe, n'exigent que les steamers qui les attendent changent de direction et les dirigent sur l'embouchure de la Plata. Que se produirait-il si cinq cent mille émigrants, au lieu de 110,000 comme en 1885, au lieu de 73,000 comme en 1884, se présentaient à Buenos-Aires pour y chercher la solution du problème de la vie ? La terre ne leur manquerait pas sous les pieds, mais la population indigène noyée sous cette formidable poussée, sous cette invasion de barbares armés de bêches, verrait son influence politique et dirigeante vigoureusement mise en péril. Les étrangers, en

Digitized by Google

effet, ne voient dans la politique dont ils sont exclus, et dont la direction est, comme les profits, aux mains de l'oligarchie que nous signalons et expliquons, que les intrigues stériles dont elle est l'occasion, et les fraudes qui sont ses moyens ordinaires: ils la jugent plus sévèrement même qu'ils ne le feraient, s'ils étaient admis à y prendre une part. Au lieu d'être des pondérateurs comme le sont dans tous les pays les intérêts matériels, ils sont des critiques, souvent hostiles à tous les partis, à toutes les ambitions, et les esprits les plus libéraux d'entre eux, si la politique s'agite trop, semblent prêts à acclamer un despote qu'ils combattraient s'ils étaient électeurs. L'indifférence de cette masse a un autre inconvénient, elle favorise l'élévation des nullités ambitieuses dans ce milieu où l'électeur a d'autant moins de frein et impose plus sûrement sa volonté qu'il a une importance politique plus en disproportion avec son importance numérique.

Le danger est donc bien réel de cette juxtaposition qui ne forme pas un peuple, pas plus qu'une poignée de sable n'est une pierre, mais ce danger, disons-le, sera nécessairement passager.

La loi, en effet, contient un palliatif sans influence immédiate, mais dont les effets se produiront forcément un jour qui sera plus ou moins rapproché, suivant que le nombre des naissances surpassera plus vite celui des nouveaux arrivants.

Ce principe légal est celui qui impose à l'enfant né de l'étranger la nationalité argentine, sans lui permettre aucune option et fait de lui un citoyen jouissant de tous ses droits, obligé à tous les devoirs que comporte ce titre, quelles que soient l'origine et la patrie de son père. Il découle d'une nécessité sociale de premier ordre. La loi qui ne saurait imposer à l'immigrant, même à celui qui accepte une fonction publique, la nationalité argentine, lui déclare que son fils, s'il naît sur ce territoire, ne sera pas de sa patrie, qu'il y soit au reste arrivé marié à une étrangère, ou se soit marié dans le pays. Sans l'application rigoureuse de cette loi prévoyante, la constitution et l'homogénéité de la nation argentine serait indéfiniment ajournée, peut-être même détruite dans l'œuf, et cela suffit à arrêter toute discussion.

Nous aurions, pour notre part, d'autant moins de tendance à combattre cette théorie, qu'élevé sous le régime de la loi française, nous la trouvons rétrograde, sans toutefois refuser de lui reconnaître une certaine grandeur. Il y en a, de la part d'une nation, à suivre les fils de ses fils, à leur garder une place au foyer où tous les droits des citoyens les attendent, quel que soit l'éloignement dans lequel ils aient

Digitized by Google

vécu. La race française a des qualités de race qu'elle a l'ambition et la mission de conserver; le vrai moyen de les défendre, c'est de rattacher à la patrie les citoyens qui s'en éloignent, en conservant entre eux et elle, à défaut d'autres, le lien légal.

Ces deux législations, si contraires dans leurs principes et dans leurs effets, sont donc, par certains côtés, utiles aux pays pour lesquels elles sont faites; mais elles ont, toutes les deux, le plus grand défaut que puissent avoir des lois dont la portée est internationale : ce défaut est de créer des conflits, quand l'objet de toute loi écrite est de les résoudre. Toutes deux s'arrogent un droit que ni l'une ni l'autre n'aura jamais, quelque puissante qu'elle soit ou qu'elle devienne, la possibibilité de faire respecter en dehors de ses frontières. Elles aboutissent toutes deux à gêner les citoyens dans leur action, à les priver en partie de leur liberté. L'enfant né d'un Français dans la république Argentine est à la fois Français et Argentin. Il naît et vît sous l'empire de deux lois contraires qui lui sont également applicables et qu'il ne peut satisfaire toutes deux. Il est à la fois citoyen de deux patries et soldat de deux armées. La loi civile même de la patrie de son père prétend ne pas l'abandonner, lui conserve un domicile légal là où jamais, peut-être, il n'a eu ni pensé avoir une résidence, et prétend maintenir sous la loi de ses pères l'acquisition et la transmission de ses biens et de ses droits, pendant que la loi argentine, de son côté, lui impose d'avoir à obéir à la loi de son domicile.

Mais l'impôt le plus lourd que l'une et l'autre de ces patries exige de leurs enfants, c'est celui qu'une vieille expression appelle l'impôt du sang. C'est le plus pénible à payer pour tous, mais surtout pour celui, qui, étant né à l'étranger, y a oublié ou n'a pas appris la langue de son père et a créé, au loin, des intérêts qu'il lui faut sacrifier à jamais de ses propres mains s'il veut remplir ses devoirs vis-à-vis de la patrie inconnue.

Aussi cherche-t-il toutes les échappatoires, sans en trouver, au reste, qui n'aient de graves inconvénients.

Combien de fois dans notre carrière d'avocat à l'étranger, avons nous été consulté par des jeunes gens ou des pères de famille, qui, désireux de ne pas échapper à la loi et de conserver leur nationalité, cherchaient aussi les moyens de sauvegarder leurs intérêts, effrayés d'entreprendre un voyage à trois mille lieues, de souffrir cette perte de trois ans de leur vie, de rompre avec leur famille, leurs intérêts, leurs habitudes! De solution, il n'y en a pas; il n'y en a qu'une : aller servir.

Digitized by Google

Vous êtes né hors la France, vous ne parlez même pas la langue française ; mais votre père était Français ; il s'était établi à l'étranger avec l'esprit de retour. Il y a trouvé l'aisance presque toujours, la fortune presque jamais ; les enfants sont venus, il compte sur eux pour continuer son œuvre qu'une génération ne suffit pas à mener à bien. Il pense lui, à revoir le pays natal, où il a même conservé une petite maison qui lui est chère. Vous, fils de Français, vous ne connaissez pas tout cela, mais le nom de France a été prononcé avec émotion à vos oreilles d'enfant, vous voudriez savoir ce que vous avez à faire pour rester Français, vous vous renseignez sur ces obligations lointaines et inconnues. Vous apprenez avec surprise que si vous passez la mer et voulez revoir ce pays lointain, la France, dont votre cœur s'est souvenu par filiation, vous trouverez sur le quai du premier port français un gendarme qui vous mettra la main au collet et sur le dos un sac avec cette note au livret : insoumis. Après trois ou cinq ans vous pourrez repartir mauvais soldat, plus détestable Américain.

Il n'y a pas de loi plus funeste au commerce international de la France que cette loi paternelle et de protection, cause de ces maux privés qui ont un caractère public.

Premier résultat : le Français établi à l'étranger qui sait ces choses, très patriote, je le veux bien, mais prévoyant, prend, contre ces conséquences d'une loi qui l'inquiète, des précautions dès le jour de la naissance de son fils. Il sait bien qu'il y a au consulat de France un registre des naissances ; convaincu que ce registre n'a d'autre objet que de dénoncer dans l'avenir les soldats exotiques à l'officier de recrutement, il ne fait au consul aucune déclaration. Cette omission, qu'il croit prudente, n'est qu'inutile et n'a pas pour résultat de modifier l'état de son fils, mais il croit généralement qu'elle a ce résultat, et il se frotte les mains de cette supercherie qui a des conséquences plus graves que l'on ne croit. Si elle ne détache pas légalement ce citoyen de sa patrie d'origine elle le détache de fait : entraîné par la force des choses vers la patrie où il est né, il ne songe même plus à l'autre avec laquelle il a supprimé ce dernier lien de l'acte de naissance dressé en français par un fonctionnaire français.

Plus tard, s'il étudie le droit et reconnaît que cette omission n'a rien corrigé, ses affections sont ailleurs. Second résultat : il prend une certaine irritation contre cette patrie qui a pour lui des exigences et ne les compense par aucun service. De ce jour, et c'est là ce qui

Digitized by Google

nuit gravement à notre industrie, si les besoins de ses affaires, de son commerce lui imposent la recherche d'un correspondant en Europe, il le cherchera le plus souvent ailleurs qu'en France, il craint que des relations ne l'obligent un jour à s'y rendre de sa personne et à s'exposer à toutes les taquineries d'une loi mauvaise.

La solution de ce conflit de législation est facile à inscrire dans un traité dont la nécessité s'impose et dont l'absence est aussi nuisible aux États qu'aux particuliers, et ce traité, pour contenir en même temps qu'une solution sociale et politique une solution véritablement juridique, doit repousser également le principe de la loi argentine et celui de la loi française. Ces principes, en effet, pour être trop absolus ne sont pas philosophiques.

Nous n'admettons pas que le hasard de la naissance dans un lieu soit pour un enfant un motif suffisant pour l'attacher de cœur à ce lieu et lui imposer *a priori* pour le pays où il est né tous les sentiments que résume l'idée de patrie. Nous n'admettons pas qu'une ou plusieurs lois puissent avoir pour conséquence de mettre dans une famille voyageuse des enfants de plusieurs nationalités.

Faites-les naître où vous voudrez, ils ne choisiront et n'aimeront comme patrie non pas le lieu où ils auront vu le jour pour la première fois, mais bien celui où pour la première fois ils auront pensé et appris à penser, s'y créant les premières amitiés, les premières attaches, les premiers appuis pour plus tard.

Nous prévoyons l'objection : tous les enfants nés à l'étranger renonceraient donc à la patrie de leur père ; pourquoi leur en faciliter les moyens ? Ce danger ne saurait arrêter le législateur, puisque ce fait prouverait, au contraire, à quel point un changement de législation est nécessaire ; on sortira ainsi d'un état anormal nuisible à tous les pays qu'il prive de citoyens désireux de leur appartenir, et qui leur impose ceux qui se sont choisi une autre patrie.

ÉMILE DAIREAUX.

(A suivre.)

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS

CENTENAIRE DE YORKTOWN

1781-1881

(Suite) (1)

WASHINGTON. — MOUNT-VERNON.

Vendredi, 14 octobre. — C'est réellement à Washington que commencent les réceptions officielles. Jusqu'ici la cordialité de l'accueil qu'on nous a fait a été toute spontanée; nous étions les hôtes de la nation; ici, nous sommes ceux du gouvernement.

On suit un ordre discuté et arrêté d'avance, et les cérémonies deviennent plus imposantes et plus solennelles. Le programme comprend, pour aujourd'hui, une brillante réception par le président au Capitole, une revue de tous les corps civils et militaires du district de Colombie et, le soir, feu d'artifice et illumination générale du Capitole et des édifices publics. — Tous les bureaux et administrations ont été fermés dès midi en l'honneur des visiteurs français.

On a fait de grands préparatifs et ce n'est pas sans peine qu'on va transformer la ville tranquille de Washington, le Versailles américain, en une cité populeuse et agitée, pleine de fêtes et de plaisirs.

Vers 6 heures du matin, les délégués allemands sont arrivés à l'hôtel Arlington.

La présence de ces délégués, qui portent tous le nom de *Steuben*, demande quelques explications, d'autant plus qu'il en sera parlé souvent dans la suite de ce récit: elle a donné lieu à quelques incidents fâcheux qui ont été généralement mal connus et mal interprétés en Europe et que nous raconterons avec simplicité et véracité, sans aucun parti pris.

La majorité de l'armée pacifique qui assure le progrès et le développement du commerce et de l'industrie dans les États de l'Union est

(1) Voir *la Revue Française*, tome I, page 474; tome II, pages 14, 133, 332, 540.

Digitized by Google

d'origine allemande; dans certaines villes, Cincinnati par exemple, un tiers de la population parle allemand et on lit sur les magasins deux enseignes, une en anglais, l'autre en allemand. L'influence germanique dans l'Ouest est une des plus grandes forces de la nation et, dans les élections, il faut compter, avant tout, avec l'élément allemand. Or, M. le Ministre d'État, homme charmant, intelligent et bon, est, avant tout, homme politique; il avait, ce n'était un mystère pour personne, des aspirations à la succession de M. Arthur. Comment perdre une si belle occasion de se concilier l'amitié et le vote de tant de millions d'Allemands? Le 30 juillet 1881, il écrivait à M. Andrew D. White, ministre des États-Unis à Berlin, la lettre suivante :

Pendant la plus sombre période de la guerre révolutionnaire, un soldat allemand de renom et de distinction offrit son épée pour aider l'indépendance américaine. Frédérick William Augustus, baron Steuben, rejoignit Washington à Valley Forge dans le mémorable et désastreux hiver de 1778. Il attesta la sincérité de son attachement à la cause patriote en l'épousant quand ses fortunes étaient contraires, ses perspectives tristes et ses espérances, sans le zèle intense du peuple, presque écrasées.

Washington fit le plus cordial accueil au baron de Steuben et le nomma immédiatement Inspecteur général de l'armée. Une histoire détaillée de sa carrière militaire en Amérique formerait un abrégé de la lutte révolutionnaire. Il avait servi, dans la guerre de Sept ans, dans l'état major du grand Frédéric, et il avait acquis, dans les campagnes de ce maître de la science militaire, l'habileté et l'expérience dont avaient tant besoin les soldats indisciplinés de l'armée continentale. Les exercices, la discipline et l'organisation efficaces auxquels, sous le patronage dominant de Washington, l'armée américaine fut soumise par le zèle et la diligence de Steuben, transformèrent les volontaires et les recrues en vétérans qui tinrent tête aux réguliers britanniques dans toutes les campagnes de cette guerre prolongée.

La reddition finale de l'armée britannique sous lord Cornwallis arriva à Yorktown (Virginie), le 19 octobre 1781. Le baron de Steuben joua un rôle très marquant dans la campagne ardue qui finit si heureusement pour l'armée continentale, et ce fut son lot de recevoir la première notification officielle de la capitulation proposée et de la porter à l'illustre général en chef.

Le centenaire de ce grand événement de l'histoire américaine doit être célébré par des observances et cérémonies appropriées lors de son prochain anniversaire.

Je suis requis par le Président d'envoyer, par votre entremise, une invitation aux représentants de la famille du baron Steuben, en Allemagne, d'assister à la célébration comme les hôtes du gouvernement des États-Unis.

Vous communiquerez l'invitation par le ministre impérial des affaires étrangères, et vous lui exprimerez le très sincère désir de ce gouvernement qu'elle soit acceptée.

Ceux qui viendront comme représentant le baron de Steuben seront assurés, à notre époque de paix et de prospérité, d'un accueil aussi chaleureux que celui qui fut fait à leur illustre parent aux jours sombres de l'adversité et de la guerre. Ils seront les hôtes honorés de 50 millions d'Américains, dont un grand nombre ont, dans les veines, le sang allemand et constituent un des éléments les plus estimés et les plus précieux qui font la force de la république. Profondément dévoués avec une fidélité patriotique à l'Amérique, ils gardent cependant, aiment et transmettent les plus affectueux souvenirs de la patrie natale.

Digitized by Google

Pour eux, la visite des parents du baron Steuben aura quelque chose d'un rétablissement de liens de famille, et, pour tous les Américains, quelle que soit leur origine, la présence d'hôtes allemands sera une occasion de témoigner leur respect pour ce grand pays dans les limites duquel est une source si notable de grandeur humaine et de progrès humain.

Signé : J.-G. Blaine.

En réponse à cette lettre, M. Andrew D. White annonça à M. Blaine que sept descendants du baron Steuben avaient accepté son invitation.

En effet, le jeudi 13 octobre, le *Herder* (1) les débarquait à New-York. Deux sont des hommes d'un âge mûr, les cinq autres sont des jeunes gens. Aucun ne descend en ligne directe du baron Steuben. Voici leurs noms et leurs titres : 1° colonel Arndt von Steuben, du 79e régiment, âgé de 56 ans. Son père était cousin du baron von Steuben. Il a été promu colonel à la bataille de Vionville, le 16 août 1870 ; — 2° capitaine Richard von Steuben, cousin du premier, 50 ans, intendant des forêts impériales ; — 3° capitaine Fritz von Steuben, frère du précédent ; — 4° capitaine Eugène von Steuben, autre cousin du colonel ; 5°, 6° et 7° enfin les lieutenants Kuno, Berndt et Anton von Steuben, tous trois fils du colonel. Ils sont accompagnés du baron Curt von Schlœzer, ministre allemand à Rome.

La composition de la lettre de M. Blaine révèle une grande finesse : l'auteur force la note à propos des services du baron de Steuben qui aurait, à lui tout seul, organisé et dirigé l'armée révolutionnaire ; nous nous plaisons à reconnaître que la part des vaillants patriotes américains est plus grande, beaucoup plus grande que ne veut l'avouer la modestie un peu intéressée de M. le Ministre d'État.

Du reste, lisez Bancroft et tous les historiens américains, lisez les mémoires français de l'époque, les correspondances de Washington, de Rochambeau, de Lafayette, de Lauzun, etc., vous n'y trouverez aucune trace de ce rôle prépondérant du baron allemand.

Cette épître, ornée de phrases sonores et flatteuses à l'adresse du peuple allemand, est en elle-même purement personnelle en ce qui concerne les membres de la famille Steuben ; l'invitation qui leur a été adressée est simplement un acte de courtoisie de la part du président Garfield envers des personnes privées et elle n'a, en aucune

(1) Le *Herder*, paquebot de la Compagnie Hambourgeoise-Américaine, s'est perdu au cap Race sur la côte ouest de Terre-Neuve le 9 octobre 1882.

Digitized by Google

façon, le caractère d'une démonstration internationale, adressée par le gouvernement des États-Unis au gouvernement de l'empire d'Allemagne, comme a été l'invitation du Congrès des États-Unis au Président de la République française.

La différence est grande et devait l'être : le baron de Steuben est venu en Amérique mettre son épée au service de la cause de l'Indépendance, mais en son nom propre, comme individu et sans impliquer aucunement la coopération du gouvernement de son pays qui, au contraire, fournissait vingt mille hommes à l'armée anglaise. Ses proches ne peuvent donc pas être reçus au même titre et sur le même pied que les délégués et les invités français; les premiers représentent formellement le gouvernement français en vertu d'une invitation du Congrès; les autres descendants des officiers de l'armée de 1781, invités spécialement par le gouvernement et par la *Yorktown Centennial Association*, le sont comme individus et comme Français. Il y a donc une différence de situation bien tranchée, et cette différence est si clairement établie que, tandis que M. Outrey, ministre de France près le gouvernement des États-Unis, est officiellement le chef de la mission française, la légation allemande à Washington reste absolument étrangère à la réception de ses nationaux, laissée aux soins du département d'État et des comités privés des citoyens allemands.

Que M. le Ministre d'État ait voulu donner le change aux Allemands-Américains en surchargeant sa lettre de compliments qui lui donnent, de prime abord, l'aspect d'une invitation gouvernementale, nous n'aurions attaché aucune importance à cette petite supercherie diplomatique et, malgré le premier moment de malaise que tout le monde comprendra, nous sommes trop bien élevés pour rendre quelques Allemands, dont l'ancêtre a combattu côte à côte avec les nôtres, responsables des griefs que nous avons contre leur nation. Nous leur aurions serré la main, comme nous l'aurions fait aux descendants de Fersen, de Kosciusko ou de Pulœwski, si nous les avions rencontrés à Washington. Mais nous nous sommes imposé le devoir de dire la vérité, toute la vérité et nous la dirons franchement.

Dès le premier jour de l'arrivée des Allemands à Washington, il y a eu entre eux et nous un premier froissement et la faute leur en est exclusivement imputable.

Les lois de préséance de grades sont les mêmes dans toutes les armées des peuples civilisés; or, il est de règle que lorsque les officiers se trouvent dans un lieu public à côté d'autres officiers de grade

Digitized by Google

supérieur, les officiers de grade inférieur font une visite à l'officier du grade le plus élevé, n'importe à quelle nation il appartienne. Nous avions, dans notre délégation, le contre-amiral Halligon et le général Boulanger, dont la situation est bien au-dessus de celle du colonel de Steuben; le premier devoir des officiers allemands était de se présenter chez ces messieurs ou au moins de leur faire remettre leurs cartes. Mais rien ne fut fait, et ce n'est que le lendemain que, dans une tribune de courses, on nous a distribué les cartes des officiers allemands avec un sans-façon qui peut paraître surprenant de la part d'un peuple chez qui l'étiquette a une si grande importance. Nous nous bornâmes à répondre par la même voie et à échanger des saluts de simple politesse, car le manque de procédé à notre égard nous imposait une attitude très réservée.

Les événements qui allaient se passer à Yorktown devaient affirmer davantage encore ces sentiments regrettables.

Nous profitons d'un beau soleil matinal pour explorer un peu Washington que nous voyons pour la première fois. Tout ce que nous avons pu apercevoir hier, c'est le Capitole, qu'on distingue longtemps avant d'arriver, puis les rues et avenues que nous avons traversées en voiture et qui nous ont paru larges et spacieuses. On sait qu'en 1790, Georges Washington choisit lui-même l'emplacement de la ville qui devait être la capitale des États-Unis. Il en fit dresser le plan par le major L'Enfant et ensuite par Andrew Ellicott. Ce plan, en forme d'étoile, a le Capitole pour centre, quinze avenues de 40 à 50 mètres de large comme rayons et des rues transversales allant de l'une à l'autre.

Les avenues correspondent à la position des quinze États qui faisaient à l'origine partie de l'Union et portent les noms de ces États. En outre, quatre grandes avenues partant du Capitole, se coupant à angle droit, se dirigent vers les quatre points cardinaux et divisent la ville en quatre sections nommées Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest. Les rues qui vont du nord au sud sont désignées par des nombres; celles qui vont de l'est à l'ouest sont distinguées par des lettres.

Nous parlerons tout à l'heure du Capitole, qui est le monument le plus important et le plus curieux de Washington.

Nous remarquons en outre le ministère des finances, les ministères d'État, de la guerre et de la marine, le bureau des brevets et patentes, le Smithsonian Institut avec toutes ses galeries et dépendances, enfin

Digitized by Google

le monument de Washington. C'est une pyramide élancée, de gigantesques dimensions, qui doit dépasser en hauteur la grande pyramide d'Égypte. Tous les États de l'Union contribuent à élever ce souvenir de reconnaissance à la mémoire du vaillant défenseur de la liberté américaine; chacun y apporte sa pierre et une grue est en permanence sur le sommet pour monter les matériaux et les mettre en place, La pyramide est arrivée au sixième de la hauteur projetée. Ce tronçon de monument manque de grâce et d'élégance et il paraît avancer bien lentement.

Le premier acte du programme de la journée est notre visite au ministère d'État. Longtemps avant l'heure indiquée, on entendait les musiques jouant des marches guerrières et on voyait les différents corps de milice du district, depuis le vétéran à barbe grise jusqu'au conscrit imberbe, gagner leur point de rendez-vous dans l'avenue de Pensylvanie et la 22e rue. A une heure, la procession, précédée du corps de musique de la marine et de l'escadron de police à cheval, sous les ordres du capitaine Vernon, se met en marche. En tête s'avance le colonel R. Boyd, entouré de ses aides de camp : MM. Parker, Levi Woodbury, J.-E. Waugh, Dr Smith Townsend, Thomas-L. Hume, G.-H. Plaut et S.-H. Merrill; puis la milice du district avec son colonel Amos Wabiter et le colonel Robert-J. Fleming, son chef d'état-major. Les voitures nous conduisent au ministère d'État où nous attendent les assistants-secrétaires, MM. Hitt et Walker Blaine. On nous introduit dans le salon d'attente diplomatique, où M. Hitt ne tarde pas à venir nous prendre pour nous conduire dans la grande salle de réception du ministère. Nous sommes reçus par le secrétaire d'État Blaine, entouré de MM. Windom Hunt et Lincoln, le maître général des postes James, l'attorney général Mac Veagh et le secrétaire Kirkwood. Après la présentation faite par M. Outrey, les membres du cabinet reconduisirent leurs hôtes jusqu'à l'hôtel et de là le cortège se rendit au Capitole. La milice du district était sur pied, ainsi que toutes les Sociétés ou Unions qui avaient tenu à prendre part à cette grande manifestation et à nous escorter jusqu'au Capitole. Les trottoirs, les fenêtres, les arbres, la foule avait tout envahi et couvrait même les toits. Des salves d'applaudissements marquaient le passage des voitures. Sur toute l'avenue de Pensylvanie, que longeait le cortège, les curieux se pressaient sous le flottement multicolore de drapeaux américains, français et allemands arborés à toutes les fenêtres. Ce spectacle, illuminé par un soleil splendide, avait vraiment un grand caractère.

Digitized by Google

Le Capitole est un immense édifice de style grec. Il se compose d'une vaste rotonde avec un dôme surmonté d'une statue colossale de la Liberté et bâti en pierres blanches, et de deux grandes ailes en marbre blanc qu'on appelle les *Extensions*. Le monument est à 30 mètres au-dessus du Potomac et le dôme a 93 mètres de hauteur. Il est situé un peu à l'est du centre de la ville qui s'est accrue à l'ouest plus rapidement que son fondateur ne l'avait prévu.

La première pierre de la rotonde a été posée par Washington le 18 septembre 1793, et celle des *Extensions* par le président Fillmore en 1851. Les deux corps de bâtiment formant ailes contiennent, l'un la Chambre des représentants, l'autre le Sénat. Nous remarquons, en passant, la grande porte de bronze qui donne accès dans la rotonde : elle a près de six mètres de hauteur et est divisée en huit panneaux représentant chacun un des épisodes de la vie de Christophe Colomb.

On nous dit qu'elle a coûté 500,000 francs.

Une foule immense se précipite sur nos pas ; mais en raison de l'exiguïté relative de la rotonde, où devait avoir lieu la cérémonie, le public n'y était pas admis et on ne laissait entrer que ceux qui étaient munis d'invitations spéciales. L'assistance se compose de quelques centaines de personnes, parmi lesquelles un grand nombre de dames des officiers des armées de terre et de mer.

Les délégués font leur entrée, conduits par le secrétaire d'État Blaine et M. Outrey, ministre de France, se donnant le bras. Les autres ministres suivent, donnant le bras chacun à un membre de la délégation. Cette entrée a été saluée par une triple salve d'applaudissements qui furent répétés lorsque le secrétaire Blaine, qui avait quitté ses hôtes un instant, revint donnant le bras au président Arthur. Le Président était en grand deuil ; il s'est avancé gravement vers M. Outrey et s'est entretenu avec lui une ou deux minutes, puis le ministre de France lui a présenté les membres de la mission.

M. Arthur est de grande taille et d'une belle prestance ; il a l'air distingué et intelligent ; il accueille chaque délégué d'un air gracieux et avenant. Après ces premières présentations, les officiers de l'armée ayant à leur tête le général Shermann furent présentés par le secrétaire de la guerre, M. Lincoln ; les officiers de marine conduits par le vice-amiral Nichols furent présentés par le secrétaire Hunt, et la Cour suprême par l'attorney général Mac Veagh.

Pendant ces présentations, nous examinons la rotonde dans la-

Digitized by Google

quelle nous nous trouvons. C'est une grande pièce circulaire dont le diamètre est de 96 pieds, qui occupe le centre du bâtiment et où aboutissent tous les passages des deux ailes. Au premier abord, l'œil est attiré par de grandes peintures historiques, ayant chacune dix-huit pieds de large sur douze de hauteur et qui occupent les huit panneaux formés sur les murs par des pilastres qui s'élèvent du plancher à l'entablement. Les quatre du côté ouest sont l'œuvre du colonel John Trumbull, officier de l'armée américaine, qui servait dans l'état-major de Washington. Ces tableaux sont précieux à cause des garanties de fidélité qu'ils présentent, l'artiste ayant pris part à toutes les actions qu'il a reproduites sur la toile et ayant connu les personnages dont il a fait les portraits; commandés par le Congrès en 1817, ils ont coûté chacun 40,000 francs. Ils représentent :

1° La déclaration de l'Indépendance le 4 juillet 1776. Principales figures : Jefferson, Adams, Franklin, Hancock et Rutledge;

2° La reddition de Burgoyne en octobre 1777. L'événement se passe à Saratoga et les acteurs principaux sont : le général Burgoyne, commandant anglais, remettant son épée au général américain Gates;

3° La reddition de Cornwallis en octobre 1781. Cet événement, qui termina la guerre de la révolution, eut lieu à Yorktown et est précisément le motif des fêtes auxquelles nous prenons part. Parmi les figures que l'on remarque le plus, nous distinguons le général Lincoln, qui représentait Washington dans le cours des négociations, le général de Rochambeau, commandant en chef les troupes auxiliaires, et le général O'Hara, de l'état-major de Cornwallis, à la tête des troupes anglaises;

4° La démission de Washington, du commandement en chef de l'armée.

La scène se passe dans State-House d'Annapolis (Maryland), le 23 décembre 1783.

Les quatre autres toiles qui décorent la salle représentent des sujets relatifs à l'histoire primitive de l'Amérique. Les détails en sont naturellement plus fantaisistes. Ce sont :

1° Le baptême de Pocahoutas à Jamestown en Virginie, en 1613, peint par John Gadsty Chapman en 1836;

2° La découverte du Mississipi, en mai 1541, par de Soto, peint par William H. Powell en 1850;

3° Le débarquement de Colomb aux îles de Bahama en 1492, peint par John Vanderlyn en 1842;

Digitized by Google

4° L'embarquement des pèlerins à Delft-Haven (Hollande) en 1620, peint par O.-S. Weir en 1836.

Au-dessus sont des bas-reliefs d'un beau travail et dus, pour la plupart, à des artistes italiens.

Toutes les présentations terminées, le Président se retire, et les délégués se reforment en procession dans le même ordre pour entrer dans la salle du Sénat.

Les sénateurs sont à leurs sièges et paraissent écouter une lecture que leur fait le président; dès notre entrée, la séance est suspendue, et un sénateur à figure sympathique, que nous connaîtrons plus tard comme un ami dévoué de la France, M. Bayard, se lève, et, sur sa proposition, la séance du Sénat est suspendue pendant une demi-heure pour nous recevoir. Nous retrouvons là quelques anciennes connaissances, entre autres les sénateurs Anthony et Hauley, que nous avons connus à Philadelphie en 1876. La demi-heure écoulée, nous visitons la Chambre des députés, puis nous remontons en voiture, et, escortés comme nous l'étions en venant, nous rentrons à l'hôtel.

Après réception de la colonie française qui vient nous souhaiter la bienvenue, la journée se termine par un magnifique feu d'artifice tiré du Capitole.

Samedi, 15 octobre. — Nous devions aller samedi matin visiter à Mount-Vernon la maison et le tombeau de Washington, mais le programme a été heureusement modifié, et nous ferons ce pèlerinage lundi en allant à Yorktown. Nous montons en voiture après déjeuner pour faire une grande promenade au nord de la ville. Nous passons devant le beau cimetière de Glenwood, et nous arrivons à l'asile militaire ou *Soldiers Home*, situé sur une éminence d'où l'œil découvre un panorama fort étendu. Il est entouré d'un parc merveilleux, admirablement tenu par les vétérans de l'armée. Les bâtiments de cet asile sont beaux et commodes, et, pendant les chaleurs de l'été, le Président et sa famille ont le privilège d'y venir habiter. Du *Soldiers Home*, on nous conduit au champ de courses, où nous voyons des jockeys lutter de vitesse en conduisant des chars romains. On nous avait promis une course d'Indiens, de vrais Indiens; la cloche sonne, et nous entendons le galop de plusieurs chevaux, le tout accompagné de cris sauvages. Nous nous étions fait une tout autre idée des Peaux Rouges, et ces six individus, coiffés de plumes et vêtus d'oripeaux, ressemblent plus à une troupe de baladins qu'aux représentants des Apaches guerriers du Far Ouest. Ils parcourent la piste au grand galop en poussant de

Digitized by Google

farouches hurlements et simulent une querelle qui, paraît-il, a pour objet la possession de l'un d'entre eux qui serait une femme et que les guerriers se disputent.

Le soir, M. Blaine est venu nous chercher pour nous faire parcourir la ville brillamment illuminée; la lumière électrique manquait, mais les plus louables efforts ont été faits pour la remplacer.

Dimanche, 16 octobre. — Ce matin, dimanche, nous sommes allés à la messe, à l'église Saint-Mathieu. Dans l'après-midi, nous allons, toujours avec le secrétaire Blaine, notre guide fidèle, voir à deux lieues de Washington la grande nécropole des soldats morts sur les champs de bataille de la guerre de Sécession. Cette magnifique propriété, qui appartenait autrefois à Georges Washington Parke Custis, est située en face de Georgetown, la ville jumelle de Washington, sur la rive sud du Potomac. Elle était devenue par héritage la propriété de la famille Lee et était, au commencement de la guerre, la résidence du colonel Robert E. Lee, qui devint, dans la suite, le *leader* des armées confédérées. Pendant la guerre de Sécession, les bâtiments furent utilisés par l'administration de l'armée et les terrains servirent à camper les troupes. Depuis, le gouvernement en a revendiqué la propriété pour se couvrir de taxes non payées et ce beau domaine a été consacré à divers usages d'utilité publique. La plus grande partie est occupée par un vaste cimetière où reposent 15,589 soldats morts dans cette guerre. Il y en a plus de 4,000 dont les noms n'ont pas été reconnus et qui sont ensevelis sous un grand monument de granit qui porte une inscription des plus touchantes. Les autres ont chacun une pierre tumulaire portant le nom du défunt, et un registre, qui est dans le bureau du directeur, donne sur lui de plus amples renseignements. Ce soir, grand dîner chez M. Outrey, ministre de France à Washington.

Lundi, 17 octobre. — Le lundi 17, le Président et les membres du cabinet se sont embarqués à bord du steamer *Dispatch*. Le Sénat s'est ajourné jusqu'à vendredi, afin de prendre part aux cérémonies d'Yorktown. M. David Davis, président du Sénat, a pris passage à bord du *Tallapoosa* où on a mis à sa disposition l'appartement préparé pour le président Garfield, quand on croyait possible de lui faire faire une excursion maritime. Les sénateurs monteront ce soir à 4 heures à bord du steamer *Excelsior* avec la commission du Congrès, et les députés sur le yacht à vapeur *Speedwell*.

A 9 heures du matin, nos guides nous conduisent à l'arsenal, où nous nous embarquons à bord du *City of Catskill* qui été amené exprès

Digitized by Google

de l'Hudson. Les Allemands sont sur le même ferry que nous, mais à l'entrée de la rivière d'York, nous devons être transférés à bord de *la Magicienne* afin d'arriver à Yorktown sous pavillon français. En passant, nous donnons un regard à Alexandrie, cette petite ville qui a conservé tant de souvenirs de Washington, et, vers midi, nous relâchons à Mount-Vernon pour visiter la maison et la tombe du père de la patrie américaine.

Mount-Vernon est sur la rive droite du Potomac, à une vingtaine de milles en aval de la capitale. La propriété appartient aujourd'hui à l'Association des femmes de Mount-Vernon qui se charge de son entretien. Chacun des États de l'Union fournit un membre à cette Association dans laquelle nous voyons les noms les plus recommandables. Le Massachusetts, entre autres, y est représenté par Miss Alice Longfellow, fille du grand poète.

La propriété est régie par le colonel J. Mac H. Hollingsworth qui porte le titre de *Superintendant*. Ce colonel est descendant d'un des membres les plus distingués de la grande armée de la révolution et a, lui-même, servi avec éclat dans la guerre contre le Mexique. Ses fonctions ne sont pas une sinécure : c'est lui qui reçoit les étrangers et leur fait les honneurs de Mount-Vernon au nom de l'Association ; il le fait avec la plus grande urbanité.

Notre première visite est pour le tombeau, il contient les restes de Washington et ceux de Martha, sa femme ; c'est une construction simple, en briques, fermée par une porte grillée en fer à travers laquelle on voit le sarcophage qui renferme les restes du grand citoyen.

La maison est une construction des plus simples, à un étage et couronnée par une petite coupole à toit pointu. La porte d'entrée est précédée d'un perron de quatre ou cinq marches recouvert d'un portique grec. Dans les appartements se trouvent quelques reliques historiques que l'on montre aux étrangers ; entre autres les clefs de la Bastille présentées à Washington par Lafayette et qu'on nous fait voir dans une petite armoire vitrée ; puis le clavecin, sorte de piano à deux claviers, qui fut donné à Éléonor Custis et offert à l'Association gardienne de Mount-Vernon par sa petite-fille M^me^ Laurence Lewis ; un de ces fac-simile réduits et en carton de la Bastille, comme on en retrouve en France dans presque toutes les villes importantes (s'il nous en souvient bien, on en avait, en 93, donné un exemplaire à chaque préfecture) ; le tableau de Rembrandt Peale, représentant Washington devant Yorktown.

Digitized by Google

Nous visitons la chambre de Lafayette et celle dans laquelle mourut Washington le 14 décembre 1799. Le lit avec ses grands rideaux formant pente est des plus simples. Voici la salle à manger de famille, la chambre des étrangers, celle de Miss Custis, celle dans laquelle est morte Martha Washington, la bibliothèque, etc. Chaque État a charge d'une pièce de la maison : naturellement, c'est la Virginie qui a soin de la chambre de Washington, et le Wisconsin de celle de lady Washington.

L'extérieur est aussi simple que les appartements : sous les fenêtres, de grandes pelouses avec quelques massifs de fleurs ; un peu plus loin, des pentes abruptes plantées de magnifiques chênes et dominant le cours du Potomac sur lequel on a une vue ravissante.

Un des points les plus intéressants du voisinage est le fort Washington, situé de l'autre côté du fleuve et que l'on distingue à environ 4 milles en amont de Mount-Vernon. Washington avait remarqué du haut de sa terrasse la forte situation de ce point qui commandait le fleuve sur une grande étendue et y avait fait établir les premières défenses en 1790. Lorsqu'en 1814 les Anglais s'emparèrent d'Alexandrie, le fort Washington fut miné et détruit par les Américains.

Les masses de feuillage que nous apercevons sur la rive opposée et qui ont revêtu les nuances éclatantes de l'automne indien, depuis le jaune citron et le rose tendre jusqu'au rouge le plus écarlate, offrent aux yeux un des plus ravissants spectacles que nous ayons vus aux États-Unis. Nous ne pouvons nous détacher de ces lieux charmants et des souvenirs qu'ils évoquent dans nos mémoires.

Tout pleins de ces pensées, nous croyons voir, à l'ombre de ces grands chênes, le vaillant soldat laboureur se reposant sur ses lauriers, après avoir rendu ses pouvoirs au Congrès, et nous citons à nos compagnons des passages de la lettre suivante qui est, pour nous, le plus vivant reflet de ce grand caractère. Lorsqu'on aura lu cette lettre, qui est un joyau de notre collection, on nous pardonnera de la citer *in extenso* :

Le général Washington au général comte de Rochambeau.

De Mount-Vernon, le 1er février 1784.

Mon cher comte,

Ayant remis ma confiance et mes soins publics entre les mains du Congrès, je m'adresse particulièrement à vous avec le caractère d'un citoyen particulier sur les bords du Potomack, où je me suis retiré, serré et enfermé par le froid et les neiges, depuis la veille de Noël.

Les occupations d'une vie domestique se sont de nouveau développées à ma vue

Digitized by Google

et me promettent une riche moisson de contemplations agréables parmi lesquelles, mon cher général, vous serez un de mes plus agréables objets.

Je me rappellerai avec plaisir que nous avons été contemporains et compagnons dans les travaux de la guerre pour la liberté, et que nous avons vécu ensemble, comme frères, en harmonie et en amitié.

J'ai vu toutes les forces britanniques embarquées et sur le point de mettre à la voile avant de quitter New-York, vers le 11 décembre.

Je partis alors pour aller rejoindre le Congrès et résigner toutes mes charges publiques entre ses mains.

Je commence, en ce moment-ci, à examiner la situation dérangée de mes affaires personnelles, auxquelles je ne me suis pas permis d'apporter la moindre attention depuis les neuf dernières années de ma vie.

Vous voir quitter le fracas du monde et les soins de votre charge publique pour venir dans ce lieu de retraite est un plaisir trop grand pour l'espérer, mais vous me permettrez néanmoins de le souhaiter, parce que je puis vous assurer avec beaucoup de vérité que je suis, avec tous les sentiments d'estime, de considération et d'amitié, etc.

Signé: Général WASHINGTON.

Quelle grande leçon de désintéressement patriotique pour nos gouvernants d'aujourd'hui, si soigneux de leurs intérêts particuliers!

A deux heures, nos chefs de file donnent le signal de la retraite et nous remontons à bord du *City of Catskill.*

Nous marchons toute la nuit, nous quittons le Potomack pour entrer dans la baie de Chesapeake et, à notre réveil, nous nous trouvons stoppés en face du fort Munroë, où nous attendent *la Magicienne* et *le Dumont-d'Urville.* Ces deux navires, partis le mardi 11, à 6 heures du matin, de New-York, sont arrivés le 14, à 9 heures du matin, en rade d'Hampton et ont été salués par les canons du fort et du *Trenton,* vaisseau qui porte le pavillon de l'amiral américain. En rendant le salut, les navires français ont hissé les couleurs américaines.

A peu de distance, à l'entrée de la rivière d'York, nous apercevons les steamers du service du Revenu, *Hamilton, Colfax* et *Ewing,* la goélette *Eva* et le yacht *Corsair* qui sont à l'ancre.

(A suivre.) M^is^ DE ROCHAMBEAU.

Digitized by Google

TONKIN

NOTES DE VOYAGE. — MARS 1885

DE HAÏPHONG A HANOÏ

Mercredi 25 mars 1885. — Nous arrivons ce matin de bonne heure en face de l'île du phare, à l'entrée du Cua-Cam, l'un des bras du Thaï-bing. Le pilote nous prévient que l'on ne peut franchir la barre avant le soir et que nous ne débarquerons à Haïphong que demain au point du jour. Il nous faut donc passer la nuit en rivière, dans le Cua-Cam, à l'abri de la presqu'île Do-Son. La petite canonnière de service aborde *l'Aréthuse* et vient prendre la poste qui, elle, n'attend pas. Les deux lignes du câble sous-marin pour Hong-Kong et Saïgon partent d'un peu plus loin, dans la baie d'Along. — C'est seulement vers 9 heures et demie du soir que notre bateau s'ébranle et s'avance à travers le brouillard. Nous dépassons à bâbord le bateau-phare, puis le bateau-pilote qui s'est posté là, avant la nuit, pour nous servir de point de repère. Enfin nous voici à l'abri dans la rivière, et ceux des passagers de *l'Aréthuse* qui ont l'expérience des rivières indo-chinoises se déclarent pleinement satisfaits de la manœuvre exécutée par notre pilote.

26 mars. — Au lever du soleil nous nous remettons en marche, et en moins d'une heure nous sommes en face de la ville. Les rives jusqu'ici nous ont paru basses et couvertes de cultures ou de taillis rabougris. Malheureusement le temps est brumeux et la première impression que nous fait Haïphong est peu favorable. Comme dans tous les ports d'Indo-Chine, une foule de petites barques *(sampans)* se pressent et se bousculent. Les sampans ont tous la même forme; véritables petites maisons flottantes où la famille tout entière élit domicile de jour et de nuit; quelquefois sept ou huit personnes grouillent dans ce taudis mouvant. Il y a un rameur à l'avant et un à l'arrière; les femmes rament elles-mêmes avec vigueur et souvent prennent la place de l'homme qui se repose. Ces sampans ne servent qu'accidentellement au débarquement des Européens, et toute cette population qui vit sur l'eau n'a que la pêche pour ressource.

Digitized by Google

La ville semble basse; l'arroyo de la poste ou Song-Tong-Bac est perpendiculaire au cours du fleuve; à gauche est la concession française, à droite sont des docks et des magasins. Un sampan nous fait pénétrer dans l'arroyo et nous débarquons à 300 mètres plus loin du côté de la concession au milieu d'une boue épaisse où nous enfonçons à mi-jambes. On nous conduit au seul hôtel de l'endroit, qui est d'ailleurs le seul hôtel européen du Tonkin. Jusqu'à présent l'uniqne moyen de locomotion connu ici est le sampan, car les routes sont si mauvaises qu'un commerçant français, qui avait fait venir des voitures, a jugé inutile de faire venir des chevaux. Le prix des transports est d'ailleurs très modique; avec un sou ou deux sous si la course est longue, le batelier se tient pour satisfait. Notre première visite fut pour M. Roque, armateur, jadis concessionnaire des messageries fluviales de Cochinchine et qui fait maintenant un service régulier d'Haïphong à Hong-Kong. En l'absence de M. Roque, parti pour la baie d'Along avec M. de Beaumont, commandant de la flottille, l'agent des messageries, M. Constantin, veut bien se mettre à notre disposition.

Bien que le port d'entrepôt d'Haïphong n'existât pas il y a quatre ans, la ville a déjà une certaine physionomie. Elle est bâtie sur un lit d'alluvion des deux côtés de l'arroyo, qui vient se jeter dans la rivière, assez profonde en cet endroit et dont on a pu faire un port naturel. La concession a été conquise sur le lit de la rivière au moyen de digues et de remblais; elle comprend les maisons de fonctionnaires, l'hôpital, des casernes, et les bâtiments de la brigade, de la résidence et de l'administration du Génie. Elle occupe une presqu'île séparée de la terre ferme, du côté de la ville, par un étang, position qui la rend très insalubre. On a bien exécuté des travaux pour renouveler l'eau de l'étang en établissant un courant, mais les alternatives de haute et de basse mer rendent ces efforts presque illusoires. Les maisons sont faites en torchis; l'hôpital cependant est construit avec plus de soin, mais sa situation est déplorable et par les fortes chaleurs les malades y respirent des miasmes dangereux, aussi la mortalité y est-elle effrayante. La ville européenne s'est formée derrière la concession, le long de l'arroyo. Sur l'autre rive, il n'y a que les bureaux des compagnies de navigation et les bassins de radoub, installés provisoirement pour les réparations courantes que nécessite la flottille. Il faudrait pour assainir la ville que l'on comblât les marais qui l'entourent. Quelques Européens ont construit des maisons dans ces derniers temps, et en une année seulement les charpentes étaient pourries

Digitized by Google

par l'humidité. L'emploi du fer est donc de toute nécessité, aussi quelques industriels de France se préoccupent-ils déjà des fournitures de ce genre.

Les indigènes habitent derrière la ville européenne un quartier qui est formé d'une seule rue très longue et parallèle à l'arroyo. Des coolies sont occupés à rendre cette artère praticable ; elle est bordée de boutiques et deviendra sans doute le centre commercial de la ville. Mais pour le moment le commerce se réduit à bien peu de chose. Les Européens ne font concurrence aux indigènes que pour les objets de consommation courante; ici, comme à Saïgon, les Chinois qui se contentent pour vivre d'une mesure de riz supplanteront les commerçants européens qui ont plus de besoins. Il se passera au Tonkin ce qui a lieu déjà en Cochinchine, où seuls la modiste, le coiffeur, le cabaretier et le photographe français parviennent à lutter avec avantage.

Les chemins de fer Decauville auront ici de l'avenir comme dans tout l'extrême Orient; l'industrie du fer peut aussi se créer au Tonkin des débouchés ; mais pour le reste les produits anglais, et surtout les produits allemands, grâce au bon marché, rendront la concurrence très difficile. Les délégués envoyés par les Chambres de commerce de Paris et de Lyon se rendront compte de cette situation. Si on en juge par l'aspect de la rue d'Haïphong les conclusions ne seraient pas favorables. Plusieurs commerçants français ont renoncé à s'installer ici et ont quitté le pays. Les épiceries et les bazars sont tenus principalement par des Allemands. Économes, laborieux, peu exigeants, les petits marchands allemands seront peut-être de taille à lutter avec les marchands chinois. L'Annamite n'est pas d'ailleurs consommateur bien sérieux; il se nourrit de poisson et de riz, s'habille d'étoffes grossières qu'on ne saurait fabriquer utilement en France au prix où en est arrivée la main-d'œuvre ; ses meubles, il les fabrique lui-même à Hanoï. A ce compte nos produits n'auront ici pendant longtemps pour acheteurs que les colons européens et on sait s'ils seront nombreux.

Je viens de retrouver un jeune homme que j'avais vu sur le paquebot des Messageries en quittant la France, il a monté une boutique de bijouterie. Quand il aura vendu ses montres de 35 francs à tout Haïphong, il s'ingéniera pour vendre autre chose, et n'en sait encore rien lui-même. Le bazar sera longtemps le seul moyen de gagner un peu d'argent.

Digitized by Google

27 mars, — M. Roque est revenu de la baie d'Along; il nous engage à prendre le petit vapeur le *Tonkin*, qui part ce soir pour Hanoï. On nous avertit que nous ne pourrons aller plus loin, car les affaires n'ont pas pris une bonne tournure. M. Rose, capitaine d'armement de la maison Roque nous indique les distances exactes en milles marins de Haïphong à Hanoï par la route des basses eaux; total 159 milles (1). Cette traversée doit s'effectuer en 24 heures, et avec le petit vapeur de la Compagnie allemande, commandé par un Chinois, nous ne mettrons guère plus. C'est une moyenne de 6 milles à l'heure. Nous ne partirons pas au complet; deux de nos compagnons de route, MM. Buissonnet et Coste, restent à Haïphong pour affaires; M. Ballard continue l'étude commerciale dont il a été chargé par la Chambre de Commerce de Paris; M. Dierz installe dans une des plus belles maisons d'Haïphong la succursale de la Banque de l'Indo-Chine, il devient correspondant du Comptoir d'Escompte, et en allant prendre congé de lui nous nous constituons ses premiers clients. — A 8 heures du soir nous étions à bord du *Tonkin*. et comme l'équipage chinois de ce bateau ne peut nous offrir que du thé et du riz, nous faisons une provision de vivres pour trois jours. Précaution qui a sa raison d'être dans une navigation où les ensablements sont fréquents et où l'on risque de rester en panne sans aucun moyen d'existence.

Nous ne trouvons à bord qu'un seul Européen, un négociant français d'Hanoï qui revient de Hong-Kong avec une énorme cargaison qui encombre tout le pont de notre petit bâtiment. En homme prudent qui redoute l'aléa d'un commerce spécial, il va établir un bazar. Comme pièce principale, il ramène de Hong-Kong, suivant l'usage du pays, une fille chinoise *(conga)* qui tiendra sa maison. La Chinoise, plus aimable et plus intelligente que l'Annamite, est meilleure ménagère. — Puisque nous voilà sur la question des femmes annamites, je dirai deux mots de la vente des jeunes Chinoises ou Annamites par leurs parents. Il ne faut pas s'exagérer les choses. Il est d'usage constant que l'homme qui épouse une fille fasse un présent à son beau-père; ce cadeau consiste généralement en espèces sonnantes, C'est à tort que l'on veut y voir le prix d'un marché; c'est seulement une compensation pour les dépenses faites par le père pour l'éduca-

(1) *Haïphong à Hanoï* : Song-Tong-Bac, 8 milles. — Lach-Tray, 15 milles. — Cua-von-He, 25 milles. — Canal Goa, 15 milles. — Tay-Binh, 15 milles. — Canal de Tay-Binh ou des Bambous, 36 milles. — Song-Co ou Fleuve Rouge, 45 milles. — Total 159 milles.

Digitized by Google

tion de sa fille, car, après tout, on la lui prend au moment où elle pourrait rendre des services. Cette transaction intervient d'ordinaire de huit à douze ans; à cet âge, une fille chinoise peut valoir, à Canton, 250 francs, tandis qu'une Tonkinoise du même âge vaut, à Haïphong, 20 francs. Un Européen qui épouse une indigène l'obtient aux mêmes conditions, mais s'il vient à quitter le pays, la malheureuse, laissée seule, ne sachant que devenir, a beau s'adresser au juge, elle n'obtiendra aucune satisfaction, l'étranger échappant à la juridiction indigène. — La présence des Français dans le pays a mis un terme aux abus auxquels donnaient lieu ces usages. Le golfe du Tonkin, avant l'apparition de notre flotte, était infesté de pirates qui volaient les enfants et les transportaient d'Haïphong à Canton pour les vendre. Il paraît même qu'on cachait parfois dans des caisses cette marchandise prohibée. L'autorité française, pour couper court à ce commerce, a frappé d'une amende les patrons de bateaux qui prêteraient la main à ces manœuvres, et elle n'a autorisé l'exportation des jeunes Tonkinoises que si elles ont été cédées régulièrement par leurs parents. Nous n'oserions pas affirmer que ces mesures ont suffi à arrêter cette traite déguisée.

28 mars. Nous sommes en route depuis la veille, et au lever du soleil nous ne nous lassons pas d'admirer les magnifiques cultures qui bordent la rivière. Les Annamites ne perdent pas un pouce de terre, on a même grand peine à leur faire respecter les chemins qui traversent les rizières. Dans tout le Delta du Tonkin, le paysage est le même. La nuit nous a privé de la vue de la montagne de l'Éléphant, seul plateau qui accidente un peu le pays. A marée haute, les rizières sont à demi submergées; par endroits quelques bouquets de palmiers, bambous ou bananiers peu touffus; quelques parcelles plantées de cannes à sucre. Le Tonkinois, à peine vêtu, pousse lui-même sa charrue, au lieu de se servir de buffles qui pourtant ne sont pas rares dans le pays. Les villages sont formés d'un amas de paillottes ou cagnas surélevées sur des pilotis de bambou et couvertes en chaume de feuilles de palmiers. — A quatre heures nous passons au poste des Bambous, qui est à l'intersection du canal de Tay-Binh et du Song-Co ou Fleuve Rouge. Ce poste télégraphique est gardé par un détachement. Un instant après nous entrons dans le Fleuve Rouge qui a plus d'un kilomètre de large et entraîne dans un courant rapide une immense masse d'eau jaunâtre. Les villages se montrent plus nombreux et les rives sont bordées d'une quantité de petites barques

Digitized by Google

retenues par leurs amarres. Il est 10 heures du soir quand nous arrivons à Hanoï; on nous débarque devant la Concession et le *Tonkin* continue jusqu'à la douane. C'était trop d'empressement de notre part, nous nous trouvons seuls, dans une obscurité complète, loin de tout abri; nous nous dirigeons à tâtons du côté de la Concession; heureusement, un adjudant, que le hasard met sur notre chemin, nous conduit à un café qui nous sert de base d'opérations pour aller de porte en porte à la recherche d'un logis. Enfin, près du lac intérieur, voici une chambre à deux lits dans une baraque en torchis; au moins nous ne coucherons pas dehors.

Dimanche 29 mars. (Jour des Rameaux.) En allant chercher nos bagages vis-à-vis la douane, nous rendons visite à M. de Montagnac, directeur des douanes. Nous lui contons notre histoire de la veille, et il nous rend l'immense service de nous donner un logis dans une annexe de la douane. Nous explorons la ville. Hanoï est d'une grande étendue, les voitures y sont aussi inconnues qu'à Haïphong et force est d'arpenter à pied ses longues rues. Il y a environ 120,000 habitants dans cette agglomération tonkinoise; la ville française n'y est encore qu'à l'état rudimentaire. Les rues sont plus larges, plus droites et mieux tenues qu'à Haïphong. Les bazars n'ont rien de particulier; longs boyaux, étroits, bordés de boutiques, et communiquant avec la rue par une simple porte d'entrée.

Les métiers sont groupés par rues dont la plus importante et la plus active est la rue des Incrusteurs. Nous nous trouvons à déjeuner avec quelques fonctionnaires qui se montrent très réservés dans leur langage. Nous parlons de notre intention de rendre visite au général en chef, ils ne font aucune réflexion. Il y a évidemment quelque chose dans l'air. C'est un Chinois qui, quelques instants après, nous donne l'explication que nous cherchions; il prétend que nous avons abandonné Langson. Les Chinois sont toujours si bien et si vite informés que ce bruit nous cause une véritable émotion. On sait qu'entre eux ils se communiquent les nouvelles par des coureurs qui se les transmettent de village en village. Quand on voit avec quelle vitesse ils traînent, chargée d'un homme, la petite voiture *(Djirinska)* qui est employée dans le pays, on comprend de quel train doit aller un homme sans fardeau surtout quand il est remplacé à chaque étape. A quatre heures nous nous présentions à la Concession pour voir le général Brière de l'Isle. La Concession est au sud de la ville, elle borde le fleuve et est entourée de fortifications. Les divers corps de

Digitized by Google

bâtiments sont entourés de jardins fruitiers, où se cultivent tous les légumes de France; il y a aussi, par endroits, de la vigne. On nous avertit que le général est en conférence avec l'évêque, Mgr Puyginier. Nous ne rappellerons pas ici tous les services rendus à la cause française par ce prélat et par nos missionnaires : les Tonkinois chrétiens, élevés par les prêtres de la mission, ont secondé nos troupes et leur ont servi d'éclaireurs. Le bruit de l'échec de Langson est encore un secret et la première personne que le commandant en chef mande pour la consulter est Mgr Puyginier. C'est que rien ne remplace dans ces pays une expérience de vingt ans et un dévouement aussi éclairé que le sien. Nous voyons sortir l'évêque escorté de son vicaire. Mgr Puyginier est de haute stature et sa longue barbe grise ajoute à la majesté de son attitude.

Notre visite était inopportune. Le général ne tenait pas en place; il ne nous a pas caché que nous avions mal choisi notre moment si nous voulions visiter le Tonkin, et ce qui m'a frappé le plus dans son entretien est cette phrase :

— Parbleu ! nous avons cent mille hommes sur les bras. Mais il ne faut pas le dire. Quel effroi si on le savait en France.

— C'est au contraire, mon général, repris-je, ce qu'il faudrait dire surtout, et c'est là votre meilleure défense.

En sortant de la concession nous prenons la rue des Incrusteurs. Les cafés sont déjà pleins, on pérore, on gesticule, il règne partout une animation inaccoutumée, surtout dans le café Henri qui paraît le centre du mouvement. De tout ce qui s'y dit, deux faits paraissent certains, la blessure du général de Négrier, et l'évacuation de Langson.

Lundi 30 mars. M. Pareau, le résident d'Hanoï, nous donne un interprète qui nous fait visiter le citadelle. Grand rectangle dont les deux grands côtés ont un kilomètre. Elle date, comme la citadelle de Hué, du temps où la France eut les premiers rapports avec l'Annam, sous l'empereur Gialong, conquérant du Tonkin. Ce sont des officiers français qui l'ont construite en 1790 sous la direction du colonel Olivier. Les fortifications en terre sont établies sur le type Vauban. Deux fois les Français les ont prises d'assaut, le 20 novembre 1873 avec Garnier et Dupuis, le 25 avril 1882 avec Rivière. — En rentrant à la résidence nous trouvons le colonel de Maussion et M. de Saint-Pol-Lias. Le colonel qui commande un des régiments de tirailleurs annamites paraît très satisfait de ces auxiliaires improvisés. Il faut dire

Digitized by Google

aussi que leur solde est de 20 francs par mois, ce qui est un prix exorbitant pour le pays. M. de Saint-Pol-Lias prend ici une quantité de vues photographiques et fait une collection de tous les objets usuels pour former un musée ethnographique.

Un Chinois, interprète de la résidence, nous fait ensuite visiter les diverses industries d'Hanoï, entre autres les meubles et objets à incrustations de nacre. Nous pénétrons dans plusieurs réduits obscurs où se fabriquent ces articles de luxe et trouvons des ouvriers accroupis autour d'une petite table basse et qui appliquent la nacre à l'aide d'un ciseau grossier. Le procédé est des plus primitifs. Ces objets, ont bien perdu de leur valeur ; on a voulu fabriquer trop vite et on a employé souvent des bois qui n'avaient pas eu le temps de sécher ; dans la nacre moins fine se glissent aussi souvent des fragments de coquillage. — Rue des Brodeurs sont de beaux tapis brodés ; — plus loin voici les tisseurs et dévideurs de soie ; cette soie est du genre de celle de Quinhone, dans l'Annam, souvent jaune et gaufrée. — La rue des Armuriers a assez de couleur locale : cuirasses, lances, armes de toutes sortes souvent ciselées avec beaucoup de goût ; il y a là comme une réminiscence des armes qu'on trouve à Java. — La gomme laque est une des productions les plus importantes du Tonkin, on en exporte vers Hong Kong et Canton. A Hanoï, la laque d'or est inconnue et il ne se fabrique guère que de petits objets communs, surtout des boîtes à bétel en laque rouge ou noire ; l'énorme quantité de bétel que mâchent les Tonkinois et auquel ils doivent leurs dents noires, explique cette consommation de petites boîtes. La noix d'arach est aussi en grande faveur. — Il se fabrique encore à Hanoï des statuettes vases en argent, cuivre ou bronze assez finement ciselés, des images coloriées et des stores peints de dessins à vives couleurs. Durant la journée, l'animation est très grande dans ces quartiers. C'est qu'Hanoï est le centre du commerce de tout le pays et qu'il s'y tient chaque jour divers marchés.

La pagode *des supplices* contient une quantité de statues dorées de Bouddah, les unes en bois et les autres en pierre ; plusieurs statues ont été enlevées, d'autres percées dans le dos pour y chercher des prétendus trésors. Il n'y a aucune trace de la série de supplices infernaux, que je pensais pouvoir comparer aux fresques de Ceylan, l'humidité a fait disparaître ces peintures ; aussi le nom donné à la pagode n'a plus de raison d'être.

Mardi 31 mars. Cette journée est consacrée à la visite de l'endroit

Digitized by Google

où ont péri, le 21 décembre 1873, Francis Garnier et l'enseigne Balmy. Nous prenons la route de Sontay, c'est sur cette route, à peu de distance de la citadelle, que Garnier avec dix-huit hommes d'escorte se sépara de Balmy. Ce dernier continua la route jusqu'à la pagode qui porte aujourd'hui son nom et où il fut tué. Quant à Garnier, il fut frappé à la jonction de la levée et de la route à 50 mètres du pont de papier. Sur le parcours, nous rencontrons les maires des villages avec de nombreux coolies travaillant à exhausser la route ; c'est le passage du résident qui leur a donné ce beau zèle. — Voici le phu de Ta-Fou-Lay qui tient à venir en personne au-devant du résident ; bien qu'il ne soit qu'un mandarin de rang inférieur il est suivi de nombreux serviteurs, cortège accoutumé de tout mandarin qui tient à son prestige. Il descend de sa litière et s'avance escorté de trois énormes parasols rouges. Douze porte-bannières s'échelonnent des deux côtés de la route et tiennent la foule en respect. Le drapeau tricolore est arboré à la tête du pont. La suite du phu porte les boîtes à bétel, à tabac, des tapis brodés, des cassettes précieuses et une foule d'objets de toutes espèces. — Nous allons au-devant de ce dignitaire et nous l'abordons sur le petit pont de bambous qui plie sensiblement sous le poids de la foule. M. de Saint-Pol-Lias, qui vient de photographier la pagode Balmy, dresse son appareil pour saisir cette scène, qui ne manquait pas de pittoresque.

En revenant de visiter l'emplacement où tomba si vaillamment le commandant Rivière nous faisons une halte dans le village de papier. C'est là que se fabrique d'une façon d'ailleurs assez primitive et au moyen d'une pâte faite d'écorce de bois de gomor, du papier d'emballage. Nous sommes vite au bord d'un grand lac d'au moins 12 kilomètres de tour, qu'on pourra bientôt contourner au moyen d'une route qui formera la plus belle promenade d'Hanoï. La route que nous suivons formera d'autre part un grand boulevard extérieur qui entourera la ville.[1] Sur les bords du lac, nous visitons la pagode du *Grand Bouddah* : ce n'est certainement pas le type consacré par les traditions et l'on croirait plutôt que cette statue de marbre représente un des évangélistes.

1. *Dernières nouvelles.* — Hanoï est en voie de progrès. Il y a déjà 27 kilomètres de routes carrossables. Le boulevard extérieur a 10 kilomètres et est garni de trottoirs des deux côtés de la chaussée, chose inconnue jusqu'ici au Tonkin. Ce travail a été exécuté en dix-sept jours par 3.400 Annamites, travaillant à la tâche. (*Communication faite à la Société de Géographie commerciale, 19 janvier 1886*).

Digitized by Google

Nous débouchons au grand trot dans les rues d'Hanoï et surprenons en flagrant délit installés autour d'un tapis en plein vent une bande de joueurs. Le résident fait arrêter sur le champ les délinquants. Il n'en est pas encore ici comme au Cambodge où le jeu est toléré, se pratique ouvertement et est même pour le gouvernement la source d'un revenu très appréciable.

Quand nous entrons à la résidence, à Hanoï, on nous avertit que tous les bateaux libres sur le fleuve vont être réquisitionnés pour transporter les renforts à Chu et que nous ferons bien de profiter du départ qui a lieu la nuit même pour Haïphong, ce qui nous permettra de joindre la malle de Hong-Kong. Nous obtenons l'autorisation de monter à bord de l'*Antilope*, canonnière qui fait le service des dépêches. Au moment où nous faisons nos préparatifs de départ il arrive à Hanoï des nouvelles à sensation: la chute du cabinet Ferry, l'envoi de 20.000 hommes du corps d'armée de Bordeaux. Cette dernière nouvelle rend le courage aux plus pessimistes.

Un accident arrivé à la machine de l'*Antilope* oblige au transbordement des dépêches sur le *Tonkin* qui lui-même échoue à deux heures d'Haïphong. Pourtant le courrier arrive à temps pour le départ de l'*Aréthuse*, le stationnaire des Messageries qui va porter au nouveau ministre de la guerre dont on ignore encore ici le nom le détail des tristes événements de Langson. Quant à nous c'est pour la Chine que nous nous embarquons. La Compagnie Roque a monopolisé le commerce avec Hong Kong et a deux bateaux le *Nam-Vian* et le *Salige*. Chacun fait quatre voyages par mois pouvant produire 80.000 francs nets. C'est sur le *Nam-Vian* que nous partons, nous sommes sous pavillon anglais, les assureurs l'exigent. Tous les passagers sont chinois, mauvais marins ! dès le départ ils sont à fond de cale et nous n'avons comme tête à tête qu'un fumeur d'opium, horriblement décharné, mais qui ne mourra pas en route, car il a une provision d'opium qui le soutiendra tant qu'il continuera à fumer.

G. Lieussou.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

CORRESPONDANCE DE LONDRES

21 janvier 1886.

Asie Centrale. — Des troubles d'une certaine importance, dus aux exactions du gouvernement du Schah ont éclaté pendant ce mois, à Meshed capitale du Khorassan persan ; promptement réprimés ils n'en montrent pas moins l'état de ces malheureuses provinces. Et comme pour mettre en évidence les complications qui peuvent d'un moment à l'autre, survenir dans ces régions, on a vu un engagement meurtrier entre un sotnia de Cosaques et la tribu persane des Shohsovans allant hiverner sur le territoire russe. Il y a dans les migrations de ces tribus nomades que les mœurs pastorales obligent à de continuels mouvements une cause de conflits dont la Russie peut profiter à chaque moment pour intervenir dans le nord de la Perse, ce que l'on craint du reste à Téhéran.

La délimitation de la nouvelle frontière vient d'être terminée jusqu'au Mourghâb, et l'élévation de température qui s'est produite dans ces régions a permis aux officiers de reprendre leurs travaux.

On reparle beaucoup dans le pays du projet d'établissement d'un chemin de fer devant relier Rescht à Téhéran, ce ne serait en somme que le simple prolongement de la ligne de Poti à Bakou ; toute la région qui se russifie lentement et sûrement sera bientôt complètement ouverte à l'influence moscovite. La Perse est aux mains du commerce russe, c'est là un fait connu. A part une étroite zone aux environs de Bouchir le commerce anglais, si florissant au commencement du siècle, a perdu sa prépondérance, cédant entièrement le pas aux importations russes qui, d'abord timides et rares, ont fini par envahir la région, protégées comme elles sont par la situation géographique et le chemin de fer dont l'achèvement ne fera que développer cet état de choses. En somme, la Perse se transforme graduellement mais sûrement en une province russe ; les nouveaux maîtres n'ont à supporter ni les frais ni la responsabilité de la conquête, les avantages ne leur en appartiennent pas moins. A Téhéran le véritable souverain n'est pas celui qui

Digitized by Google

demeure dans l'*ark* et que l'on n'aborde qu'à genoux, mais bien le diplomate dont le palais est gardé par des Cosaques, et qui donne des conseils suivis avec *empressement* comme des ordres par ce monarque qui règne mais ne gouverne pas.

Le point vulnérable de la route des Indes, celui vers lequel l'état-major russe dirige ses efforts, est le Khorassan. La vallée du Héri-roud forme l'entrée naturelle dont les Turkmènes et les Mongols se sont servis aux temps passés pour s'élever sur le plateau, les Russes ne feront que suivre la même route. On a beaucoup parlé des récentes fortifications de Hérat, entreprises ou complétées par des officiers du génie anglais. Elles ont effectivement une extrême importance, et si le but qu'y poursuit l'Angleterre était atteint, cela pourrait, ainsi que le disait dernièrement le savant général Venukoff, modifier profondément la politique russe en Asie centrale. Aussi, l'état-major russe élève-t-il de puissants ouvrages aux alentours de Sarakhs, s'il faut en croire les correspondances anglaises, et menace déjà tout le Khorassan en commandant la vallée du Héri-roud, et en tenant en échec l'importance stratégique de Hérat. Combien de fois a-t-on écrit que Sarakhs serait le point de défense pour l'Angleterre ou le point d'attaque pour la Russie. En effet, de l'examen topographique de toute cette région on conclut que, plus encore que Merw, Sarakhs peut être considérée comme la clef des Indes. Ce sera une importante base d'opérations pour le corps d'armée qui, pénétrant entre la Perse et l'Afghanistan, tournera Hérat afin d'arriver à la mer. De tous temps cette infortunée cité fut le théâtre de luttes sanglantes que se sont livrées aux alentours les conquérants pour la possession de ce point stratégique. car, toute la région est couverte de ruines, de forts isolés et abandonnés, et les habitants n'ont repris leurs cultures que depuis l'occupation russe du Turkestan débarrassant le Nord de la Perse des incursions de ces terribles pillards. On sait que le Schah a abandonné toutes ses prétentions sur Sarakhs, en même temps que sur Merw par le traité intervenu avec la Russie en 1882.

La Perse livrée désormais aux influences russes et anglaises est le théâtre des luttes diplomatiques que s'y livrent ces deux États pour la suprématie dans l'Asie centrale, en attendant qu'ils en viennent aux mains. Mais la Russie se servant également de la guerre et de la diplomatie, déployant la même habileté à s'allier les intérêts des peuples que son ambition a d'abord combattus, à aiguiser les différends qui s'agitent au milieu de toutes ces peuplades aux caractères ethniques

Digitized by Google

si dissemblables, consolide chaque jour son prestige en étendant prudemment et insensiblement son immense empire.

Egypte. — Quel enseignement à puiser dans la conduite de cette malheureuse question d'Egypte qui de jour en jour devient un fardeau plus lourd pour le gouvernement anglais ! Le ministère Gladstone manquant à la fois de décision et de suite dans les idées a été débordé par les événements, et a laissé à son successeur un héritage d'où l'honneur et le prestige des armes britanniques auront bien de la peine à sortir intacts. D'après la convention, l'Angleterre établie sur la frontière nord du pays dont elle possède par ce fait même tous les débouchés, doit y maintenir l'ordre avec l'appui de la Turquie, mais voici justement où gît la difficulté, la Grande-Bretagne ne semble guère avoir réussi dans ce service de haute police absolument au-dessus de ses forces. Quant aux moyens dont la Sublime Porte a bien voulu ou pu disposer, ils sont d'un ordre trop platonique pour contribuer à sortir l'état-major anglais du mauvais pas où il se trouve. Or comme l'intérêt de la Turquie ne concorde pas sur tous les points avec celui de l'Angleterre, et comme à Constantinople on ne se soucie que médiocrement de voir l'établissement des « blue Jackets » se prolonger sur les bords du Nil, il est facile d'augurer des difficultés de l'horizon égyptien. On se rappelle qu'une des clauses de la convention engageait le khédive et Moukhtar Pacha à réunir leurs efforts pour terminer pacifiquement les affaires du Soudan, en soumettant leur décision à la haute approbation de sir H. D. Wolff, mais il est permis de douter à l'efficacité qu'auraient eue ces mesures soi-disant pacifiques, devant les hordes menaçantes de ces sauvages bédouins. Toujours est-il que c'est là un problème singulièrement ardu, à la solution duquel l'Europe assiste en se croisant les bras, bien aise de voir l'orgueilleuse présomption de l'Angleterre aux prises avec un ennemi sans cesse renaissant.

Ce trio de puissants hommes d'État ne semble pas avoir trouvé une combinaison, car on annonce que sir E. Baring va retourner prendre possession de son ancien poste de consul et agent général britannique. Voilà une situation bien peu définie, c'est l'échec absolu du plan et des espérances de lord Salisbury, et sir H. D. Wolff va rentrer en Angleterre jouir du triomphe et des lauriers que des admirateurs trop enthousiastes ne manqueront pas de décerner à sa mission peu brillante.

Digitized by Google

On assure d'autre part que Moukhtar Pacha aurait vivement conseillé à son gouvernement d'intervenir, afin que le drapeau des vrais croyants soit seul à rétablir l'ordre au Soudan. Mais que peut, en ce moment, la Turquie avec la Grèce menaçante et cette question de Bulgarie si grosse de dangers pour le printemps. Et cependant une action des troupes ottomanes serait bien à souhaiter, car l'état des soldats anglais épuisés par le climat, surmenés dans une guerre d'escarmouches continues, inspire de vives inquiétudes. Certaines correspondances de la haute Égypte sont empreintes du plus noir pessimisme. Au fanatisme des anciens soldats du Mahdi s'est joint un sentiment non moins puissant, et auquel, l'homme a de tout temps été particulièrement sensible, la faim. Dans toutes ces contrées du Soudan, naguère si riches et qu'une guerre de cinq ans a complètement dévastées, règne une horrible famine, et toutes ces populations, luttant pour l'existence, viennent se ruer avec l'énergie du désespoir sur la basse Égypte qui leur apparaît comme la terre promise.

On doit donc s'attendre à une nouvelle suite d'hostilités pouvant un jour écraser la vaillante armée anglaise, mais après qu'adviendrait-il?

Birmanie. — Le public anglais qui s'amusait avec tant d'entrain, des difficultés que nos braves soldats rencontraient au Tonkin il y a quelques mois, doit en ce moment faire de curieuses réflexions sur l'extrême facilité avec laquelle l'état-major britannique devait pacifier la Birmanie tout entière suivant M. Colquhoum. Les Dacoits de Birmanie ne semblent céder en rien aux sinistres Pavillons noirs du fleuve Rouge, et les dernières nouvelles nous apprennent que les communications télégraphiques à peine rétablies entre Mandalay et le Delta, viennent à nouveau d'être coupées par de nombreuses bandes de brigands.

On assure que M. Bernard a, durant son séjour à Mandalay, grandement avancé le fameux plan d'organisation de tout le pays, sur lequel on compte beaucoup en Angleterre. Ce sera, à ce que l'on dit, un heureux mélange d'administration civile et militaire, et les Birmans n'auront qu'à s'en louer, au dire naturellement des publicistes de la Grande-Bretagne. Ce M. Bernard dont on vante beaucoup l'habile expérience a décliné l'offre qui lui fut faite d'être le commissaire en chef de la basse et de la haute Birmanie. Nous devons présumer que la modestie est fort étrangère à ce refus, mais que les difficultés d'avenir ont dû effrayer cet homme connaisseur approfondi du pays.

Digitized by Google

D'après certaines correspondances, l'ancienne capitale du roi Thiebo serait très calme, mais, il y a un tout petit " *mais* ", les environs et les faubourgs seraient ravagés par de hardies bandes de brigands. On ne peut trop faire connaître en France les difficultés que rencontrent là-bas *nos chers voisins* qui se prétendent passés maîtres en expéditions lointaines, afin d'initier le public français, qui comprendra alors ce que nous avons eu à combattre au Tonkin, avec un ennemi comme la Chine, et sans avoir à notre disposition les immenses approvisionnements de toutes sortes que la Grande Bretagne ne marchande jamais à ses troupes. Il est vrai que chez nous c'est toujours sur la tête d'un ministre que l'on fait retomber les tergiversations et les hésitations d'une Chambre en proie aux passions politiques les plus aiguës et les plus aveugles. On doit cependant applaudir au discernement du gouvernement anglais qui vient de placer M. Colquhoum comme résident civil à Ava en attendant qu'on puisse l'envoyer à Mogayoung, poste extrême et voisin de la frontière chinoise, où les connaissances toutes spéciales du hardi voyageur développeront le trafic anglo-chinois. Chez nous, une semblable décision serait vivement critiquée, et l'on s'empresserait de prononcer les gros mots de tripotages financiers.

Iles Samoa. — M. de Bismark n'est certainement pas de l'avis de MM. les députés chagrins qui déplorent l'expansion coloniale d'une nation et croient y voir la source de sa faiblesse. L'Allemagne vient à nouveau de poursuivre, dans cette affaire des îles Samoa, la formation de l'empire colonial qu'elle est en train de créer, il faut le reconnaître, avec tant d'habileté, de discernement et d'énergie. Cette fois ci, cependant, le commandant du navire de guerre allemand s'est heurté à une opposition formelle des gouvernements anglais et américain. Le ministère Salisbury vient de publier à ce sujet une note adressée aux puissances, et qui a réglé cette affaire dont on avait ici exagéré les proportions. Rappelons en passant que c'est la seconde intervention de l'Allemagne dans cet archipel. En 1878 le commandant du vaisseau de guerre allemand " *l'Ariadne* " prit possession de l'île d'Upolu, mais les réclamations énergiques du gouvernement de Washington mirent promptement fin à cette première tentative.

Cette région d'îlots et d'archipels du Pacifique auxquels l'ouverture du canal de Panama donnera une grande importance commerciale, excite la convoitise de certaines puissances; la France, qui y a aussi de grands intérêts devrait en profiter pour planter le drapeau tricolore sur

Digitized by Google

les Nouvelles-Hébrides, cette dépendance naturelle de la Nouvelle-Calédonie, si elle veut empêcher l'établissement de quelque nation rivale et jalouse.

H. DE LA MARTINIÈRE.

HÉRODE ET BISMARCK

Sous ce titre : HÉRODE ET BISMARCK, la *Revue française* a publié le 1er octobre 1885 des considérations générales sur les *expulsions des Polonais* qui habitent les provinces orientales du royaume de Prusse [1]. Une correspondance récente d'Allemagne a apporté certains commentaires à cette étude [2]. Cette question est de nouveau à l'ordre du jour. Une première discussion, soulevée à ce sujet dans le Reichstag le 1er décembre dernier, avait prouvé à quel point tous les Allemands, indépendants de caractère et respectueux des principes du droit des gens avaient été révoltés des mesures violentes prises à l'égard des Polonais de nationalité russe ou autrichienne.

Le récent discours du Trône a marqué la *question polonaise* (c'est-à-dire la lutte de l'élément *teuton* contre l'élément *slave*) comme un des points principaux de la politique du gouvernement de Berlin. — La discussion sur les expulsions des Polonais a repris de plus belle dans le sein du Reichstag le 15 et le 16 janvier ; aucun membre du gouvernement n'a paru dans la salle des séances et le Reichstag a voté la motion de M. Windthorst dont voici les termes :

« *Le Reichstag exprime la conviction que les expulsions décrétées* » *par le gouvernement prussien contre des sujets russes et autrichiens* » *ne paraissent pas justifiées et ne sont pas conformes aux intérêts des* » *nationaux de l'Empire allemand.* »

Au cours de la discussion, il a été fait justice de tous les prétextes allégués jadis par les membres du gouvernement pour justifier la mesure violente qu'ils avaient prise. On a notamment signalé l'état d'exaspération que ces actes avaient provoqué en Russie contre les Allemands qui pourraient bien à leur tour être expulsés du territoire russe. Le contre-coup de ces violences a été en Autriche une recrudescence dans l'antagonisme entre les Tchèques et les Allemands ; là encore comme on l'a fait remarquer, les Allemands auraient bien plus à souffrir, si on usait de représailles.

1. Voir la *Revue Française*, tome II pages 360 et suivantes.
2. Voir la *Revue Française*, tome III, page 63.

Digitized by Google

Nous avons été particulièrement frappé du souci de l'honneur national et de la bonne réputation que certains députés allemands tiennent à conserver à leur race. Ils ont senti que le régime de la terreur n'a qu'un temps, que les gouvernants qui foulent aux pieds les sentiments de l'humanité compromettent gravement aux yeux de l'opinion publique le prestige moral d'une nation et accumulent des haines avec lesquelles les plus forts sont obligés de compter un jour.

Il est question d'un projet tendant à affaiblir l'influence de l'aristocratie polonaise qui est encore propriétaire de grands domaines dans les provinces orientales de la Prusse. Il s'agirait d'une réforme agraire consistant à doter toute une classe de paysans de terres dont ils seraient propriétaires, moyennant une redevance perpétuelle à payer à l'État. De la sorte, il s'élèverait à côté des grands domaines une quantité de petites colonies agricoles qui seraient autant de centres d'où rayonnerait dans le grand duché de Posen principalement et en Silésie l'œuvre de germanisation. Ce projet n'est pas irréalisable, mais nous croyons qu'il coûtera cher à l'État et nous ne garantissons pas son plein succès. Il y a un siècle cela été tenté dans les provinces orientales de Prusse, là même où on veut l'essayer de nouveau aujourd'hui. Il suffit de parcourir le livre : *Slaves et Teutons* (1) pour être édifié. On a transplanté dans ces régions des colonies allemandes; l'expérience a couté 750 francs par tête de colon, 1,000 thalers par famille. Sous Frédéric-Guillaume III on a dépensé annuellement pour cette colonisation 16.500 thalers pris sur les revenus de la province, et en outre, de 1,798 à 1,807, on a fait 2,043,083 thalers de dépenses extraordinaires. Eh bien! ces essais de colonisation n'ont pas réussi; seuls, les artisans allemands établis dans les villes y sont restés.

M. de Bismarck n'invente donc rien, toutefois l'émoi des Polonais est très justifié car il est pénible de subir une persécution à outrance parce qu'on a commis le seul crime d'avoir reçu du sang slave dans les veines. Mais le passé doit rassurer les victimes de cette haine systématique et nous leur répéterons le conseil que nous leur avons souvent donné « Soyez patients, soyez économes et surtout ayez beaucoup d'enfants, et un jour vous serez les plus forts, l'avenir est aux races qui se multiplient ».

C'est de Saint-Pétersbourg qu'on suivra avec le plus d'intérêt l'application de ce projet de réforme agraire, si le gouvernement de Berlin

(1) *Slaves et Teutons*, pag. 446, 2e édition (*chez Hachette*).

Digitized by Google

y donne suite. Voici longtemps déjà qu'on se préoccupe de trouver une solution pour la question agraire qui agite les provinces baltiques de Courlande, de Livonie et d'Esthonie. L'aristocratie qu'on veut ébranler n'est pas dans ces régions l'aristocratie polonaise, mais l'aristocratie allemande; les Lettes, eux, demandent à être soustraits à l'influence du seigneur allemand qui les opprime depuis six siècles (1), et le gouvernement russe a au moins autant de désir de russifier ces provinces que la chancellerie de Berlin en a de germaniser les pays polonais de l'Allemagne orientale. Il y a donc un terrain tout préparé pour des représailles, et comme le département de la justice à Saint-Pétersbourg est aujourd'hui administré précisément par le sénateur Manassëïne qui a fait sa réputation dans la grande enquête sur les réformes que réclamaient les Lettes dans les provinces baltiques, ce ministre pourra trouver, dans le projet qu'on élabore à Berlin pour miner l'influence de l'aristocratie polonaise en Silésie et dans le grand duché de Posen, tous les éléments désirables pour abattre l'influence de l'aristocratie allemande en Courlande, en Livonie et en Esthonie.

Encore un mot. Les membres du Landtag qui étudieront plus spécialement les plans de germanisation du grand-duché de Posen feront bien de demander à la bibliothèque du Parlement un petit livre publié à Leipzig en 1861 : *Materialien zur Geschichte polnischer Landestheile unter preussischer Verwaltung.* Ils y trouveront le fameux *Registre noir*, document peu édifiant sur la constitution de la grande propriété allemande dans le grand-duché de Posen. Aujourd'hui, comme il y a un siècle, on veut tenter de former des colonies agricoles allemandes et nous avons dit ce que cela a coûté au Trésor et les maigres résultats obtenus. Il y a un siècle aussi, on avait mené parallèlement une autre campagne qui consistait à supplanter la grande aristocratie polonaise en créant tout d'une pièce une puissante aristocratie allemande. L'opération se fit de 1794 à 1798. Le *Registre noir* (2) contient le secret et les résultats de cette distribution de vastes domaines. Hâtons-nous de dire que l'œuvre de germanisation entreprise par ces procédés, il y a déjà un siècle, a avorté. Si les Allemands ont gagné du terrain dans ces provinces, c'est moins par ces manœuvres qu'en profitant de l'oubli

(1) Voir la *Revue française:* Les Provinces baltiques, page 319.

(2) *Slaves et Teutons*, 2e édition, page 147 et Annexe B page 285 contenant les noms des familles qui ont profité de ces donations et la valeur des biens qui leur ont été attribués.

Digitized by Google

où l'aristocratie polonaise a été trop longtemps des devoirs sociaux que sa situation lui imposait. Si on passait de l'autre côté de la frontière, en territoire russe, soit en Lithuanie, soit en Volhynie, en Podolie et en Kiovie, on verrait que les entreprises dirigées contre la propriété polonaise, notamment la distribution aux Russes de terres polonaises, n'ont pas réussi à introduire d'une manière durable l'élément russe dans les provinces de l'Ouest et à y créer une aristocratie russe qui pût tenir en échec l'aristocratie polonaise.

Que les Polonais se tiennent pourtant sur leurs gardes, l'assaut que vont leur donner cette fois les Teutons pourrait bien être décisif.

Polonais riches ou pauvres, réglez vos comptes, payez vos dettes et songez que la plus stricte économie devient pour vous le plus sacré des devoirs. Si vous avez le moindre embarras financier pendant cette crise politique, vous êtes perdus; le Teuton est derrière vous, il vous guette.

Mères polonaises, qui savez combien il est douloureux de n'avoir plus de patrie à donner aux enfants que vous mettez au jour, souvenez-vous que vous disposez de l'arme la plus redoutable contre l'agresseur et que ni l'espion ni le gendarme ne peuvent vous ravir. Vous êtes dépositaires de la tradition et de la langue nationales et à la veillée, quand vous faites agenouiller vos petits enfants et leur apprenez à balbutier, *en langue polonaise*, la prière à la Vierge protectrice de la Pologne, ce n'est pas seulement un acte religieux, c'est un acte de foi patriotique que vous leur enseignez et contre lequel toutes les puissances de ce monde ne peuvent rien.

Et vous, Russes de Saint-Pétersbourg et de Moscou, quand donc vous rappellerez-vous que les peuples de la Warthe et de la Vistule sont vos frères et que c'est l'avant-garde du slavisme qui est en danger!

ED. M.

EXPLORATION DE M. THOUAR AU PILCOMAYO

La *Revue* a annoncé la seconde exploration de M. Thouar (tome II, page 390), ayant pour objet de reconnaître le cours du Pilcomayo et de chercher à établir sur ce fleuve une voie praticable entre la Bolivie, la République Argentine et le Paraguay. Nous publions les communications de notre correspondant particulier de Buenos-Ayres à ce sujet:

Buenos-Ayres, 13 décembre 1885.

Nous venons de recevoir des nouvelles de M. Thouar. Il a fait une expédition de dix mois et six jours dans la partie inférieure du Pilco-

Digitized by Google

mayo, depuis son confluent avec le Paraguay jusqu'au point où il en avait quitté le cours lors de son premier voyage. — Son départ s'était effectué dans de mauvaises conditions. Indignement exploité à Asuncion, n'ayant que de mauvais chevaux, il avait dû prendre aussi des mules et son escorte était énervée par une attente trop prolongée. En outre, la dernière expédition de l'armée argentine dans le Chaco où elle avait dû faire des exécutions, des prisonniers, et chose plus grave encore, des razzias importantes de bestiaux avait mis M. Thouar dans des conditions aussi désavantageuses que celles où s'était trouvé autrefois l'infortuné docteur Crevaux. Aussi, rencontra-t-il beaucoup d'Indiens hostiles et fut-il obligé de livrer des combats.

Après avoir remonté le Pilcomayo, en suivant ses bords à cheval, il a descendu ce fleuve sur des canots de palmier avec les vingt-cinq hommes de son escorte. Il affirme que le Pilcomayo est navigable dans toute l'étendue de son territoire.

Le capitaine Robirosa qui commandait l'escorte est, avec sa troupe, au fortin Fotheringam, et doit sur le premier vapeur qui fera le trajet, rentrer à Resistencia, poste argentin, qu'occupe le colonel Fotheringham.

Buénos-Aires 18 décembre 1885.

Notre compatriote M. Thouar vient de rentrer à Buénos-Aires. Il a obtenu le résultat qu'il se proposait, il constaté la navigabilité du Pilcomayo dans le Delta. Pour prouver ses assertions il prépare une troisième expédition dans laquelle il se propose de remonter le Pilcomayo en bateau à vapeur depuis le Rio Paraguay jusqu'en Bolivie. Cette persévérance lui fait le plus grand honneur, et après le succès de sa dernière expédition le doute n'est plus permis. M. Thouar se félicite beaucoup de la fidélité de son escorte. Il n'y a eu réellement que deux engagements avec les Indiens Tobas. Le dernier surtout a été très dangereux car la petite troupe de 24 hommes avait été attaquée par plus de 1,200 Tobas. Ayant réussi à les tenir à distance, les explorateurs les ont vu fuir emportant avec eux leurs nombreux morts et blessés.

M. le secrétaire général de la Société de géographie commerciale a bien voulu nous communiquer deux lettres qui sont en parfaite concordance avec ces données. C'est une première lettre de M. Thouar du 27 septembre datée d'Asuncion :

« Ce soir à 4 heures je passerai au Chaco. Les 25 hommes qui m'accompagnent sont depuis trois jours au fort Fotheringham sur la rive droite du fleuve. — Mon programme est de remonter depuis l'embouchure de Pilcomayo à Lambaré jusqu'au point atteint par le major Feilberg dans son expédition d'il y a un an et d'unir ce

Digitized by Google

point à celui que j'atteignis en descendant le fleuve avec les Boliviens il y deux ans. — Je serai de retour dans deux mois.

« A *Resistencia, à Formosa, j'ai trouvé des Français aux avant-postes et à la tête d'exploitations de cannes à sucre, bois de construction, scieries à vapeur....* »

La seconde lettre est datée du 11 décembre 1885.

« Nous arrivons après avoir exploré tout le haut Pilcomayo argentin par terre. Le 12 novembre, arrivés aux rapides, nous avons rencontré des Indiens hostiles que nous avons repoussés sans pertes. J'ai reconnu en détail les rapides que je connaissais déjà depuis mon voyage avec l'expédition partie de Bolivie. La descente s'est faite dans des canots en bois. La rivière est navigable. Les rapides ne constituent pas un obstacle sérieux à la navigation. »

M. Thouar a dû s'embarquer sur le vapeur *Paraguay* pour revenir à Buénos-Aires. Le capitaine Robirosa qui l'accompagnait était déjà revenu à l'Assomption.

ON NE TIRE PAS SUR SES TROUPES

La *Revue Française* a pris l'engagement d'assurer à tous ceux de nos nationaux qui luttent au dehors pour répandre sur le globe l'influence française et y développer notre commerce une protection efficace sans laquelle ils ne peuvent accomplir leur œuvre. Son devoir est donc de dénoncer devant l'opinion publique les attaques injustes que provoque l'ignorance ou l'esprit de parti. Car il est vraiment étrange que l'aveuglement de certains publicistes soit tel qu'ils aillent jusqu'à tirer sur ceux qui se font les auxiliaires de nos troupes.

Nous tenons à ce que tous nos compatriotes, qu'ils soient explorateurs, missionnaires ou négociants, sachent bien que dès qu'ils ont quitté la mère patrie, ils trouveront toujours à la *Revue Française* une tribune pour venger leur honneur ou y défendre leurs droits.

M. E.-C. Lesserteur, dont nous publions la lettre, est bien connu de nos lecteurs par ses remarquables travaux sur l'Annam qu'il a publiés ici même. Il a longtemps résidé dans l'Indo-Chine et y a évangélisé les Annamites. Les missionnaires de l'Annam qu'il connaît tous ne pouvaient avoir un défenseur plus autorisé.

A Monsieur le Rédacteur en Chef du "PETIT PROVENÇAL"

Hyères (Var), cours Burlière, 21 janvier 1886.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

On nous communique le numéro du « *Petit Provençal* » du 15 janvier, dans lequel, sous la rubrique MISSIONS EN ANNAM, vous reproduisez une nouvelle aussi odieuse que ridicule empruntée au « *Progrès de la Somme* ». Loin de faire des réserves sur l'authenticité de cette nouvelle, vous vous l'appropriez et en assumez

Digitized by Google

toute la responsabilité, non seulement en lui faisant les honneurs de la première page du journal, avec titre en gros caractères, mais surtout en ajoutant vous-même quelques lignes qui ne font qu'accentuer la perfidie de l'article.

Vous prétendez donc qu'un Missionnaire français, le P. Maillard, dans la province de Quang-Nam, au sud de Tourane, « *dirige lui-même des rebelles contre les soldats français* ».

Les Missionnaires français prêtent en Annam le plus patriote appui à la France; ils supportent eux et leurs chrétiens, l'effort de la rage des ennemis de la France, à titre de FRANÇAIS DU DEDANS; depuis le commencement de la guerre du Tonkin, 17 Missionnaires et plus de 40,000 chrétiens ont été massacrés *à ce titre*; et vous transformez les Missionnaires en chefs de rebelles guerroyant contre les Français! C'est une infamie!

Pour certains caractères de bas étage, il est facile de faire parade de bravoure en attaquant des hommes de cœur qui sont à 4,000 lieues de distance. Eh bien! Monsieur, si vous n'êtes pas de cette catégorie-là, et si vous avez contre un adversaire présent la même bravoure que vous avez à attaquer un pauvre Missionnaire à 4,000 lieues de vous, je vais vous fournir l'occasion d'en faire la preuve.

Je suis l'ami personnel du P. Maillard, et l'odieuse attaque que vous vous êtes permise contre lui m'a fait une blessure profonde. Mon ami n'étant pas là pour se défendre, c'est moi qui relève le gant en son lieu et place.

Je vous donne le démenti le plus formel à l'allégation que « le P. Maillard a dirigé lui-même des rebelles contre les soldats français. » Et pour preuve de ce que j'avance, je vous propose un défi dont l'acceptation de votre part sera le garant de la sincérité de l'accusation portée.

Je vous propose donc un pari de 5,000 francs (à déposer de suite chez un notaire) que l'allégation susdite est complètement fausse. La décision en sera confiée à un jury d'honneur, composé — ou bien de sénateurs, députés ou publicistes *conservateurs*, que vous désignerez à votre choix — on bien de sénateurs, députés ou publicistes *exclusivement républicains*, que je me réserve de désigner.

Voilà, Monsieur, une belle occasion de réaliser un petit bénéfice, et de prouver en même temps la fermeté de votre conviction.

Si dans deux jours je n'ai pas reçu de réponse, je me réserve de donner à proposition la suite que je jugerai convenable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

E.-C. LESSERTEUR.

Inutile de dire que le PETIT PROVENÇAL *n'a pas répondu.*

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

Il a été récemment signé à Berlin un protocole pour régler définitivement entre la France et l'Allemagne diverses questions relatives à leurs possessions sur la côte occidentale d'Afrique. Ce règlement à soulevé une vive protestation de la part de la Chambre de commerce de Marseille. Indiquons les points sur lesquels il a porté, afin que chacun puisse mettre ses cartes à jour :

Digitized by Google

1° *Dans la baie de Biafra*, la colonie allemande de Kamerun et notre colonie du Gabon auront pour limite commune une ligne partant de l'embouchure de la rivière Campo (2° 20, lat. N.) et se prolongeant à l'intérieur jusqu'à 12°, 40 de longitude E. de Paris. Ainsi l'acquisition du pays de Batanga dont les Allemands ont pris possession le 28 août 1883, et qui est situé au sud du territoire de Kamerun, est ainsi définitivement reconnue au profit de l'Allemagne.

2° *Sur la côte des Esclaves*, et dans le voisinage du royaume de Dahomey, la France garde Agoué, Abanenquem et Grand Popo; et l'Allemagne maintient son protectorat sur le pays de Togo, Porto Seguro et Petit-Popo. Ces pays avaient été placés sous le protectorat allemand par le Dr Nachtigall le 6 juillet 1884. C'est sur ce point que s'élèvent les réclamations de la Chambre de commerce de Marseille (1).

3° Sur la côte de Sénégambie, l'Allemagne renonce à ses prétentions sur la Koba et la Kabitaï. On se rappelle que l'année dernière il y eut, à propos de ces comptoirs du *Bas de côte*, situés au nord de la colonie anglaise de Sierra Leone, quelques inquiétudes (2). L'équipage du navire de guerre allemand *Ariadne* avait débarqué à l'embouchure de la rivière Dubreka, le 31 décembre 1884, et des traités avaient été conclus au profit de l'Allemagne avec des chefs subalternes. Les droits de la France sur toute cette partie de la côte où elle a passé des traités en 1865 et 1866 et où elle tient des garnisons à Boké sur le Rio Nunez, à Boffa sur le Rio Pongo, à Benty, dans le bassin de la Mellacorée et dans l'île de Cakoutlaye, étaient indiscutables.

CHRONIQUE INTÉRIEURE

Après quatre jours de vifs débats la Chambre des députés a adopté, par 274 voix contre 270, les 79,036,488 francs de crédits demandés pour les expéditions du Tonkin et de Madagascar. Sur ce chiffre 75,203,901 francs sont destinés au Tonkin. Puis le Sénat, après avoir adopté en 2e délibération le projet de loi relatif à la procédure de divorce, a voté ces mêmes crédits, presque sans débats, par 212 voix contre 59.

La session extraordinaire des Chambres ayant pris fin, l'Assemblée nationale, formée par la réunion des 300 sénateurs et des 584 députés, a procédé à Versailles à l'élection du Président de la République dont les pouvoirs expiraient le 30 janvier 1886. Sans débats, malgré les protestations de la droite, M. Jules Grévy a été réélu président pour sept ans, par 457 voix sur 589 votants (28 décembre). Les membres de la droite du Congrès n'ont pas pris part au vote.

La faible majorité obtenue par le cabinet dans le vote des crédits

(1) La protestation de la Chambre de commerce de Marseille (4 janvier 1886) a trait à l'abandon de nos prétentions sur Porto Seguro et autres stations sur lesquelles nous avions des droits depuis 1883, droits constatés par un décret. Pour l'étude de cette question, consulter *le Sémaphore de Marseille* du 7 janvier 1886.

(2) Voir la *Revue Française*, tome I, page 48.

Digitized by Google

du Tonkin décida M. Brisson, qui semblait d'ailleurs peu désireux de rester au pouvoir, à donner sa démission, malgré les instances faites pour le retenir (29 décembre). Après quelques jours de réflexions M. de Freycinet accepta la tâche de former un cabinet qui, après d'assez longs pourparlers fut définitivement composé, le 7 janvier 1886, de la façon suivante : MM. de Freycinet, président du Conseil avec portefeuille des affaires étrangères ; Demôle, justice ; Goblet, instruction publique et cultes ; Sarrien, intérieur ; Sadi-Carnot, finances ; Baïhaut, travaux publics ; Lockroy, commerce et industrie ; Develle, agriculture ; Granet, postes et télégraphes ; général Boulanger, guerre ; contre-amiral Aube, marine et colonies. Les pays de protectorat sont distraits du ministère de la marine et colonies pour être rattachés aux affaires étrangères. Le ministère du commerce, dont les attributions sont tant soit peu augmentées, devient également le ministère de l'industrie.

Les cinq premiers ministres faisaient partie du cabinet Brisson. MM. de Freycinet et Demôle, sont sénateurs ; les autres membres du ministère sont députés, à l'exception du général Boulanger et de l'amiral Aube, qui n'appartiennent à aucune des Chambres. M. de Freycinet devient, pour la troisième fois, président du conseil.

Comme sous-secrétaires d'État, M. Turquet reste aux beaux-arts ; M. Peytral est nommé aux finances, M. de la Porte, aux colonies, M. Bernard à l'intérieur.

La composition du nouveau cabinet démontrait les efforts faits par M. de Freycinet pour mettre en pratique la politique de concentration républicaine prônée par M. Brisson. En effet tous les groupes républicains sont représentés dans le ministère à l'exception de la partie avancée de l'extrême gauche.

Le mardi 12 janvier a eu lieu, conformément à la Constitution, l'ouverture de la session ordinaire des Chambres. Les bureaux ont été réélus presque sans modifications ; M. Le Royer a été maintenu à la présidence du Sénat par 149 voix sur 151 votants et M. Floquet à la présidence de la Chambre par 243 voix sur 298 votants. M. Develle, devenu ministre, a été remplacé à la vice-présidence de la Chambre par M. J. Casimir Périer.

Les bureaux une fois constitués les Chambres ont entendu la lecture d'un message de M. Jules Grévy, dans lequel le Président de la République remercie de sa réélection à la présidence et insiste tout particulièrement sur la nécessité de donner au gouvernement une stabilité qui lui a fait défaut jusqu'à ce jour (14 janvier).

Digitized by Google

M. de Freycinet a donné ensuite lecture de la déclaration ministérielle indiquant le programme du nouveau cabinet (16 janvier). Le président du conseil dit qu'il s'efforcera de ramener l'ordre et la discipline dans l'administration. Les fonctionnaires qui ne montreront pas leur fidélité au gouvernement seront sacrifiés. Le clergé devra se tenir rigoureusement en dehors de la politique. De grands efforts seront faits pour rétablir l'équilibre budgétaire, sans recourir à l'emprunt ni à de nouveaux impôts. La politique d'aventures coloniales est condamnée, mais le cabinet s'appliquera à l'organisation des récentes acquisitions coloniales. Enfin la question de séparation du ministère de la marine sera mise à l'étude.

Cette déclaration fut bien accueillie par la gauche de la Chambre, mais plus froidement par la gauche sénatoriale. Cependant les débuts du cabinet ne furent pas heureux. M. Rochefort ayant déposé sur le bureau de la Chambre une proposition d'aministie pour les délits politiques et demandé l'urgence, M. Goblet, au nom du gouvernement, demanda à la Chambre de repousser l'urgence. Mais la majorité (251 voix contre 248) ne fit pas droit à la demande du ministre. Ce léger échec du cabinet montre à quel point il sera difficile de réunir une majorité chaque fois que des questions importantes seront portées à la tribune.

Dès son arrivée au pouvoir le ministère a accordé des grâces à un certain nombre de condamnés politiques. Louise Michel et le prince Kropotkine ont vu ainsi s'ouvrir les portes de leur prison.

Parmi les nombreux décès du mois de janvier il importe de signaler celui de M. Falloux (6 janvier). Orateur et écrivain distingué, un des chefs influents du parti catholique dans l'ouest de la France, M. de Falloux avait été un des plus ardents promoteurs de la liberté d'enseignement. La mort de M. Ballot ayant laissé vacante la vice-présidence du conseil d'État, M. Laferrière, président de section, a été nommé à cette haute fonction.

Les élections législatives du Tarn-et-Garonne (20 décembre), dont le résultat n'a été connu qu'après plusieurs jours de travaux d'arithmétique, par suite du faible écart séparant les candidats et la présence de nombreux bulletins gommés, a amené la proclamation de MM. Prax-Paris, Trubert, Arnault, conservateurs invalidés et réélus, et de M. Laserre, républicain, remplaçant M. Brunel, conservateur. Les opérations de la commission de recensement, qui n'a pas tenu compte de plusieurs centaines de bulletins gommés, sont l'objet de vives réclamations.

Dans la Seine, le deuxième tour de scrutin a amené l'élection, le 27

Digitized by Google

décembre, de MM. le major Labordère, Maillard, Millerand, Brialou, Achard et de Douville-Maillefeu, portés sur la liste de l'extrême gauche. Le premier élu de cette liste obtient 162,000 voix, le premier de la liste opportuniste 104.000 et le premier de la liste conservatrice 83,000.

GEORGES DEMANCHE.

CHRONIQUE COLONIALE

Le vote, par le Parlement, des crédits du Tonkin a eu pour conséquence d'empêcher l'évacuation de ce pays. La formation du cabinet de Freycinet et le rattachement au département des affaires étrangères, des pays de protectorat, ont pour conséquence un changement de direction dans la politique coloniale. Toute nouvelle expédition sera évitée et tous les efforts seront dirigés vers l'organisation des pays de protectorat, en laissant à ces pays la plus grande liberté pour leur administration intérieure, en réduisant le plus possible les troupes d'occupation et les charges budgétaires de la France. L'autorité militaire cèdera le pas à l'autorité civile, réprésentée dans l'Annam, par un résident général qui sera M. Paul Bert.

Telle est, à grands traits, la politique que M. de Freycinet développera prochainement devant le Parlement.

Un des premiers actes du cabinet de Freycinet a été le rappel du général de Courcy. Ce dernier s'est embarqué pour la France presque aussitôt après, laissant le commandement au général Warnet. Celui-ci ne sera plus que chef du corps d'*occupation* et n'aura aucun des pouvoirs spéciaux qui étaient entre les mains du général de Courcy.

La désignation de M. Paul Bert, pour le poste de résident général à Hué, n'a pas été sans causer quelque surprise à l'opinion publique. On se demandait quelles qualités spéciales avait M. P. Bert pour cette vice-royauté d'Indo-Chine, et le problème n'a pas encore été résolu. On le connaissait en outre pour un adversaire acharné du clergé catholique dont l'influence bienfaisante et pacificatrice est si considérable en Annam et au Tonkin. Mais M. P. Bert a pris soin de rassurer l'opinion sur ce point, en déclarant que cet article de son programme politique n'était pas un article d'exportation et qu'il comptait bien se servir du clergé catholique annamite pour l'organisation du pays. Cette manière de voir de M. P. Bert n'est pas d'ailleurs entièrement nouvelle : au commencement de décembre 1884, dans un grand discours prononcé à Lyon sur la poltique coloniale, il reconnaissait les

Digitized by Google

services incontestables rendus par les missionnaires préparant les voies aux explorateurs et aux négociants et n'oubliant jamais, dans leur carrière, toute de dévouement, leur pays d'origine : la France. M. P. Bert demande à tous un crédit et un appui qui lui permettent de se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions. On est tout disposé à les lui accorder et à le voir à l'œuvre. Qui sait si, par ses procédés, M. P. Bert n'étonnera pas ses adversaires et ses plus intimes amis politiques eux-mêmes!

Le général de Courcy, en quittant le Tonkin, laisse le Delta pacifié. Un grand nombre de bandes et de repaires de pirates ont été détruits; nos colonnes mobiles ont même pénétré dans des régions du Tonkin, où notre pavillon n'avait jamais flotté. La commission française de délimitation de la frontière de Chine est arrivée sans encombre à Lang-Son et à la Porte de Chine et s'est mis en rapport avec la commission chinoise.

Dans l'Annam, de nouveaux massacres de chrétiens ont eu lieu dans la province de Thanh-Hoa et une colonne du corps expéditionnaire a pu, mais avec beaucoup de peine, atteindre les coupables. De ce côté surtout, tant que l'ancien roi et son ministre Thuyet n'auront pas déposé les armes, toute réduction des forces françaises serait prématurée et dangereuse. La mission militaire chargée de réorganiser l'armée annamite est à l'œuvre, mais ses difficultés sont grandes, car cette armée n'existe plus et tout est à créer.

Au Cambodge, l'insurrection subsiste toujours et la pacification n'a fait aucun progrès, au contraire. Des détachements de troupes tirés de l'Annam et du Tonkin ont été envoyés dans le bassin du Mékong, afin de combattre plus efficacement les rebelles.

Des faits importants se sont accomplis à Madagascar. Le 17 décembre 1885, un traité de paix a été signé à Tamatave entre l'amiral Miot et M. Patrimonio, chargé spécialement des négociations et les représentants de la reine Ranavalo. Par ce traité, la France acquiert le protectorat diplomatique de Madagascar; le résident de France devient l'intermédiaire obligé entre la reine de *Madagascar* et les puissances étrangères. La baie si importante de Diégo-Suarez est cédée à la France. Nos nationaux pourront conclure des baux de 99 ans et les renouveler. Une contribution de 10,000,000 de francs sera payée par les Hovas pour indemniser les Européens qui auront souffert de la lutte et, jusqu'au versement de cette somme, Tamatave sera occupé par une garnison française. Enfin les Sakalaves rentreront sous la domination des Hovas

Digitized by Google

qui s'engagent à les gouverner en suivant les conseils du résident de France. Ce traité a été presque aussitôt ratifié par la reine Ranavalo.

La convention du 17 décembre n'est pas exempte de critiques. C'est ainsi qu'elle reconnaît implicitement la suprématie de la reine sur toute l'île de Madagascar. Par suite, les traités conclus sous le règne de Louis-Philippe avec les tribus sakalaves du Nord-Ouest deviennent lettre morte. Les Sakalaves sont replacés sous l'autorité des Hovas, leurs pires ennemis; ce sont eux qui, suivant une expression vulgaire, paient les pots cassés. C'est là une concession regrettable, nullement compensée par les conseils que le résident de France pourra donner aux Hovas et que ceux-ci s'empresseront de ne pas suivre. Nos établissements militaires dans la magnifique baie de Passandava devront être abandonnés et notre influence sur les Sakalaves sera probablement à jamais perdue, quand ceux qui avaient foi dans la protection de la France se verront ainsi délaissés sans avoir jamais été vaincus dans la lutte. D'un autre côté, cette partie du traité nous ménage une ingérence continuelle dans les affaires intérieures des Malgaches, ingérence dont un résident habile saurait tirer parti, mais qui ne fait qu'ajourner la solution de la question de Madagascar. Sur la question du droit de propriété, le cabinet français a cédé aussi, mais c'était là plutôt une question de forme que de fond.

En résumé, bien que le traité soit défectueux, que l'occasion de nous installer en maîtres absolus à Madagascar nous échappe encore une fois, il faut reconnaître qu'il a été agi au mieux des intérêts de la France, si on considère qu'un revirement aussi brusque qu'inexplicable s'est produit dans l'opinion publique au sujet de la politique coloniale, une défiance invincible succédant à un engouement irréfléchi, et que la nouvelle Chambre ainsi que le cabinet actuel sont nettement opposés, non seulement à toute nouvelle entreprise, mais même à la continuation des expéditions en cours.

Le *Journal officiel* de Tunis a publié un décret approuvant la convention passée, le 9 décembre 1885, par le directeur général des travaux publics avec la Société de construction des Batignolles, pour la construction d'un port à Tunis. Le projet d'exécution, que la Société doit remettre à bref délai, comprendra : un chenal en mer pour atteindre l'avant-port à construire à la Goulette; un canal à travers le lac de Tunis, avec garage; un bassin à Tunis et un autre pour la batellerie, près de la Goulette. La profondeur des canaux devra être de $6^{m},50$ à marée basse. La durée des travaux est fixée à cinq années.

Digitized by Google

Au Congo la mission française, dirigée par le capitaine de frégate Rouvier et le docteur Ballay, a pris possession des stations du Niari Quillou, cédées par l'Association belge. Des pourparlers sont entamés entre la France, le Portugal et l'Espagne pour délimiter, dans l'Ouest africain, les possessions de ces trois pays. Ceux qui avaient lieu entre la France et l'Allemagne viennent d'aboutir à la suite de concessions faites des deux côtés. L'Allemagne renonce à tout protectorat dans la région du Rio-Pongo et de la rivière Dubreka. La France reconnaît la souveraineté allemande sur Petit-Popo et Porto-Seguro, mais Grand-Popo reste français; enfin la limite sud de la colonie allemande de Cameron est fixée à la rivière Campo.

Au Sénégal a eu lieu dernièrement l'ouverture du câble partant de cette colonie pour aboutir à Konakry. Notre réseau télégraphique se développe sur les côtes africaines, et il importe que le Congo soit relié à bref délai au Sénégal et à la France.

Sur le Haut-Fleuve, la colonne expéditionnaire commandée par le colonel Frey, chargée de ravitailler les postes avancés reliant le Sénégal au Niger, a eu à lutter contre les soldats de Samory, entre Kita et Niagassola. Les troupes noires ont été complètement battues, mais elles ne forment qu'un corps détaché de l'armée de Samory et tant que ce dernier n'aura pas été réduit à l'impuissance, il sera un danger pour nos établissements du Niger.

Le discours du trône, lu à l'ouverture du Parlement anglais, a annoncé la conclusion d'une convention entre la France et l'Angleterre relative aux pêcheries de Terre-Neuve. Cette convention règle les difficultés pendantes depuis longues années concernant la police de la pêche et l'installation de sujets anglais sur la côte de l'île où le droit de pêche est exclusivement réservé à la France.

Depuis l'annexion de Taïti à la France, en 1880, le commissaire français, qui assistait le souverain règnant est remplacé par un gouverneur. Mais aucune législation spéciale ne régissait cette nouvelle colonie Un décret du 28 décembre a comblé cette lacune. Ce décret, qui n'a pas moins de 134 articles, règle la forme de gouvernement et les attributions du gouverneur et du conseil privé. Un décret de même date crée un conseil général de 18 membres et règle ses attributions. Le budget local de Taïti, dont la population est de 25,000 habitants, s'élevait, pour 1885, à 1,038,240 francs en recettes et en dépenses.

Au mois de novembre 1885, le sous-secrétariat des colonies était supprimé et un directeur de la carrière, qui semblait avoir plus de stabi-

Digitized by Google

lité dans ses fonctions, était chargé de l'administration générale. Deux mois après, un décret du 15 janvier 1886 supprimait le directeur et rétablissait un sous-secrétaire d'État, dont la mission principale est de préparer la séparation des colonies du ministère de la marine. Que nos hommes d'État viennent donc s'étonner après cela du peu d'esprit de suite qui préside à la direction de toutes nos entreprises coloniales !

GEORGES DEMANCHE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 8 janvier 1886.

Une lettre du commandant RÉVEILLÈRE annonce que cet officier, monté sur un torpilleur de la flotte, a franchi dans le nord du *Cambodge* les rapides de Sombok-Sombor jusqu'ici réputés impraticables à la vapeur et qu'il est parvenu jusqu'à Stung-Trenk. Avec ce même torpilleur il a pu redescendre le Mékong sans accident, au milieu d'un effrayant bouleversement des eaux. Depuis, la canonnière *la Sagaïe*, commandée par l'enseigne de Fésigny, a franchi ces dangereux obstacles, mais par une passe qui semble plus pratique que celle où s'était engagé le commandant Réveillère. La question était posée depuis vingt-deux ans. Peut-être parviendra-t-on un jour jusqu'à Bassak où se trouvent d'autres rapides; mais pour le moment, sans rêver la grande navigation sur le Mékong, on aura fait un pas considérable si on peut établir un service de Pnom-Penh à Stung-Trenk. Ce dernier point est situé à l'entrée du Laos, au confluent de plusieurs rivières navigables et qui drainent des pays autrefois cambodgiens, susceptibles de fournir des produits assez abondants.

Le SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE fait part de nombreuses découvertes archéologiques faites en *Tunisie*, principalement dans la région des chotts.

M. ROMANET DU CAILLAUD adresse une note relative au golfe d'*Arguin*, d'où il résulte que les édits de Louis XIV, prenant possession du fort d'Arguin, sont entièrement conformes aux actes de souveraineté accomplis par le Portugal et par la Hollande, prédécesseurs de la France en cette contrée. Les eaux de la baie de l'Ouest et celle du Lévrier sont donc des eaux françaises.

Le consul de France au Cap transmet des renseignements sur l'exploration du lieutenant belge WISSMANN au *Congo*. Cette expédition a

Digitized by Google

eu pour résultat la découverte d'un nouvel affluent du grand fleuve africain, affluent sur lequel l'expédition a parcouru 500 milles entre l'Équateur et Stanley-Pool, en soutenant cinq combats contre des cannibales. L'expédition a constaté qu'un lac Lincoln marqué sur quelques cartes n'existe pas.

M. le baron d'Avril présente à la Société son livre sur *saint Cyrille et saint Méthode*. Dans cet ouvrage, l'auteur s'est surtout appliqué à faire ressortir les grandes luttes qui ont eu lieu au IX^e^ siècle au centre de l'Europe et qui marquent les premières collisions des populations allemandes contre les populations slaves.

M. Whitehouse fait une communication sur l'ancien lac *Mœris* et la restauration possible de cette mer d'eau douce.

La séance de la Société du 18 décembre a été entièrement remplie par la lecture du rapport de M. Maunoir sur les progrès géographiques en 1885.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

Séance du 19 janvier 1885

M. Yves Guyot, député de la Seine, fait un exposé de l'*acte Torrens*; il explique comment il a été appliqué en Australie et recommande son adoption en Algérie. Il montre par quels procédés il facilite la circulation de la propriété immobilière en assurant la sécurité du titre. D'après ce système, c'est le titre même de la propriété qui est enregistré et ce titre a alors pour son possesseur la même valeur qu'un titre de rente. L'application à l'Algérie de l'acte Torrens aurait de grandes avantages.

Les jurisconsultes qui veulent étudier d'une manière complète le système Torrens et son application dans nos possessions du nord de l'Afrique devront lire l'étude très considérable publiée par M. Alfred Dain, professeur agrégé à l'École de droit (1).

M. Walke, officier de génie de l'armée belge, a entretenu ensuite l'assemblée des régions du Congo où il a passé cinq années. Il déclare qu'ayant partout traité les indigènes avec justice, il avait été toujours

(1) Voir la *Revue Algérienne* publiée par l'École de droit d'Alger, numéros d'octobre-novembre 1885. Librairie A. Jourdan, à Alger. Pour les communications relatives à la rédaction, s'adresser à M. Estoublon, directeur de l'*École de Droit* à Alger.

Digitized by Google

bien accueilli par eux. Il explique qu'il est très compréhensible que des rapports contradictoires aient été faits sur le Congo. Ceux qui n'ont vu que la partie inférieure du fleuve en aval des chutes qui sont aux environs de Vivi ont pu dire avec vérité que le pays est triste et malsain, que la mortalité y est très grande et que le pays n'offre guère de ressources ; mais ceux qui ont remonté au delà et ont pénétré dans les parties fertiles où sont les belles et importantes stations européennes ont pu avec autant d'exactitude prédire à ce pays un grand avenir. C'est l'impression que l'on a quand on parvient à Stanley-Pool. Là on fait par an jusqu'à quatre récoltes de maïs, et pourtant les procédés de culture sont bien primitifs. L'évaporation constante au-dessus des cours d'eau amène des pluies continuelles. — Le principal article d'exportation du Congo est l'*ivoire* que les Batékés reçoivent à Stanley-Pool des peuplades du haut Congo, qui vont elles-mêmes l'acheter dans les tribus féroces et cannibales des Bangalas. Les Batékés vont à leur tour revendre l'ivoire aux tribus Bakongo qui en font le trafic définitif. Ainsi l'ivoire passe successivement dans quatre mains avent d'être vendu au commerçant européen.

M. Walke donne ensuite de très intéressants détails sur les mœurs de chacune des grandes peuplades qui habitent la région du Congo qui actuellement est pénétrée par des explorateurs jusqu'à une distance de 500 lieues de la côte. Les conclusions de l'orateur méritent surtout d'être rappelées; elles sont en pleine concordance avec celles que M. Victor Giraud (1) exprimait quant aux procédés dont on devait user avec les naturels. M. V. Giraud recommandait de ne pas vouloir civiliser les noirs malgré eux; que leur barbarie avait sa raison d'être et souvent était plus apparente que réelle; que le jour où on serait en contact avec les noirs dans ces régions des grands lacs, ce devrait être une œuvre de temps et de patience, et qu'on n'obtiendrait rien par la force. — M. Walke ne dit pas autre chose en ce qui touche le Congo. « Devant la force le nègre émigre. Si nous voulons quand même leur imposer nos idées, nous ferons le désert, nous nous priverons du puissant auxiliaire de la main-d'œuvre que nous fournit une population laborieuse et énergique. Nous n'obtiendrons des résultats satisfaisants qu'en faisant une œuvre de civilisation progressive; » et il ajoutait qu'à force de persuasion il avait réussi sans violence à

(1) Voir la *Revue Française*. Tome II. page 70. Exploration de M. V. Giraud dans l'Afrique centrale (*avec une carte*).

Digitized by Google

passer des centaines de contrats avec des chefs indigènes et à établir une influence durable et féconde.

Dans la séance extraordinaire tenue le 21 janvier 1886 au Cirque d'hiver par la *Société de Géographie* et où M. P. Savorgnan de Brazza a exposé l'œuvre accomplie dans son dernier voyage (depuis le 19 mars 1883), les mêmes idées ont été émises avec la grande autorité que donne à cet explorateur une expérience de douze années et un succès complet. Il a insisté sur la nécessité d'agir pacifiquement, de gagner la confiance des populations par la patience, la fermeté et surtout par une parfaite équité. Il a condamné tous les procédés de force qui se retourneraient fatalement contre ceux qui auraient l'imprudence d'en user. — Les applaudissements de l'immense auditoire qui était venu écouter et acclamer M. de Brazza ont bien prouvé que tel était le sentiment de tous.

NOUVELLES DIVERSES

Fournitures étrangères. — On annonce de Cherbourg que la corvette *Coligny* a été à l'île de Wight recevoir, pour le compte de l'État, 16 chaloupes à vapeur démontables et fabriquées en Angleterre. — M. L. Simonin, dont la compétence en ces matières est bien connue, fait à ce propos les réflexions suivantes (*France, 27 janvier 1886*) :

Il est curieux que le gouvernement, qui impose à toutes nos Compagnies maritimes subventionnées, dans les nouveaux contrats qu'il signe avec elles, par exemple, à la Cie générale Transatlantique, l'obligation de faire construire en France les navires dont elles ont besoin, aille lui-même faire construire à l'étranger une partie des chaloupes nécessaires à sa flotte. La Cie Transatlantique est tenue, pour remplir les conditions de son dernier contrat, de faire construire cinq nouveaux steamers pour la ligne du Havre à New-York. Elle a déjà lancé deux de ces navires dans les chantiers de Saint-Nazaire qui lui appartiennent, et un a été lancé et l'autre va l'être dans les chantiers de la Seyne, près Toulon, qui sont la propriété de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, qui a aussi des chantiers au Havre.

La Compagnie des Messageries maritimes a, de son côté, les ateliers de la Ciotat, près Marseille. N'y a-t-il pas aussi, à Saint-Denis et à Rouen, les ateliers de construction de M. Claparède? A Rouen, nous avons vu, l'an dernier, lancer une canonière destinée au Tonkin.

Quant à l'État, il a des chantiers de construction dans la plupart de ses arsenaux et un sur la Loire, à Indret, où nous avons vu, il y a quelques années, un torpilleur en construction. Le travail manque aujourd'hui dans la plupart de nos industries, surtout dans l'industrie métallurgique. La concurrence est universelle, le bon marché est général et la production a été exagérée. Nos forges, nos ateliers de constructions mécaniques sont tenus de se limiter ou ferment. Les commandes se font rares ou manquent. Ce n'est donc pas le moment pour notre marine de guerre d'aller s'adresser à des constructeurs étrangers. On dit que l'administration des ponts-et-chaussées a fait elle-même construire l'an dernier, en Hollande, un bateau à vapeur. M. de Lesseps fait mieux. Il a fait construire ses grandes dragues, ses énormes excavateurs par des constructeurs français, notamment un constructeur de Creil ; il emploie aussi les chemins de fer Decauville.

En temps de grande prospérité, on peut s'adresser à des fabricants étrangers, s'ils

Digitized by Google

produisent à meilleur marché que nous; mais, à une époque de crise économique comme celle que nous traversons, et où nos constructions maritimes ne sont guère florissantes, il ne faut pas leur enlever leur dernière source de profit, il ne faut pas que le ministre de la marine aille acheter à l'étranger les chaloupes dont il a besoin.

Le Paquebot « La Gascogne » — Le 5 janvier a eu lieu à la Seyne, près de Toulon, en présence d'une foule considérable, le lancement du magnifique paquebot de la Compagnie transatlantique la *Gascogne*. La *Gascogne* mesure 155 mètres de longueur, 15m,90 de largeur, et 7m30 de tirant d'eau moyen; elle jauge 7,500 tonnes et sa machine est de 8,000 chevaux. Ce paquepot est le quatrième grand transport lancé depuis un an par les chantiers de la Compagnie transatlantique et ressemble comme aménagement et comme confort au transport la *Champagne*, dont la *Revue Française* a donné la description dans son numéro de juin 1885.

La *Gascogne*, dont le lancement a eu lieu avec un plein succès, est destinée à la ligne du Havre à New-York, et va entrer immédiatement en armement. L'été prochain ces grands paquepots neufs entreront en ligne et soutiendront avantageusement la rude concurrence que les paquebots anglais font à ligne française d'Amérique.

Une Œuvre de Bienfaisance. — La Société fraternelle des officiers en retraite, membres de la Légion d'honneur, donnera dans les salons de l'hôtel Continental, le samedi 27 février, son quatrième grand bal paré et costumé au profit de son fonds de secours. Ils s'agit de soulager, de secourir, et de préserver de la misère les veuves et les orphelins d'anciens officiers, d'associer enfin une œuvre méritoire à un plaisir. L'année dernière, le succès de cette fête a été très grand et a permis de distribuer de nouveaux secours aux veuves d'officiers morts au Tonkin ou à Madagascar.

Bibliographie: A lire dans la **Revue Sud-Américaine** du 15 janvier 1886, une étude sur les *Mœurs et organisation judiciaire à Buenos-Ayres*, par M. Daireaux. — L'*Italie et la République Argentine* (colonisation italienne), par M. P.-S. Lamas. — La *Jonction de la République Argentine à l'Union latine*, par Ch. Nusser.

Sumatra. — M. Paul Fauque, collaborateur de la *Revue Française* et qui a fait à Sumatra deux voyages dont nous avons commencé le compte rendu (Tome III, pages 45 et suiv.), vient d'être nommé officier d'académie. Cette distinction est la juste récompense des services qu'il a rendus en faisant mieux connaître ces régions et en facilitant ainsi à notre commerce de nouveaux débouchés.

Le Propriétaire-Gérant,
Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 60-6.

Digitized by Google

AKSAKOV LE SLAVOPHILE

SA PROFESSION DE FOI

Le peuple est notre maître,
Nous sommes ses apprentis.
AKSAKOV.

M. Aksakov vient de mourir. Ce patriote russe dont le nom est célèbre dans tout le monde slave était le représentant le plus autorisé du parti *slavophile*. Beaucoup le considéraient comme l'un des plus fidèles dépositaires de cette conception particulière de l'idée nationale russe qui est le *Credo* des slavophiles, et qui agit encore maintenant d'une façon si sensible sur les destinées de la Russie.

Étant à Moscou en 1883, je me rendis chez M. Aksakov qui, dans un entretien familier, m'exposa les idées principales qui formaient le fond de sa doctrine et qu'il avait longtemps soutenues dans ses écrits.

M. Aksakov m'a tout d'abord demandé quels pouvaient être les éléments d'où sortirait la régénération de la France.— « Il m'a semblé, a-t-il dit, que votre paysan français était trop riche pour offrir beaucoup de prise à l'idée patriotique. C'est ce qui est résulté de plusieurs entretiens que j'eus avec des paysans en me promenant aux environs de Vichy où j'étais allé faire une saison... » Il me parla ensuite de la doctrine des slavophiles avec toute l'autorité d'un chef d'école.

Je cite textuellement ses paroles :

« L'expression de *slavophile* est déjà vieille. Schichkov, qui fut secrétaire d'État en l'année 12 (1812), aimait à emprunter à la vieille langue slavone certaines de ses expressions favorites, et le nom de slavophile lui fut donné comme sobriquet. Plus tard, vers 1840, quand se formèrent à Moscou les deux groupes des *Orientaux* et des *Occidentaux* qui voulaient imprimer des directions différentes à la civilisation russe, le groupe qui représentait les tendances nationales fut surnommé *slavophile*. Ce nom, simple sobriquet au début, a pris avec le temps une signification sérieuse et indique tout un parti national.

» On se fait chez vous de singulières idées sur la propagande russe ; on voit partout des émissaires. Mais ce travail secret est inu-

Digitized by Google

tile, le seul fait de l'existence de la Russie a fait que tous les peuples ont tourné les regards vers elle. Cela devait être, la vue de la Russie a réveillé chez tous les Slaves le sentiment national.

» La puissance de Pierre le Grand avait été aussi le signal d'un premier réveil du monde slave et il s'était établi des rapports avec le Monténégro. Un poète slave, un jésuite de Dalmatie, a même célébré cette apparition.

» Aussi, n'avons-nous à nous soucier ni des partisans de l'*Occident*, qui n'ont rien de commun avec le peuple, qui ne sont disposés qu'à copier ce qui se fait ailleurs et qui n'ont pas la conviction intime, ni du parti dit *panslaviste*, — car nous, slavophiles, nous sommes simplement russes.

» Les épreuves que le peuple a traversées victorieusement, montrent qu'il a une puissante vitalité et là est la preuve qu'il a une mission providentielle à accomplir. Voyez ce qui s'est passé : à peine nous autres Grands Russes étions-nous dégagés du joug tartare, que Pierre le Grand nous imposa l'influence occidentale, froissant le peuple dans ses mœurs et ses aspirations. En ce temps-là, il était défendu de porter la barbe et on vit des gens qui, par moquerie, portaient un écriteau en métal avec cette inscription : — La barbe est un fardeau trop lourd. — C'était aussi le temps où l'on exilait en Sibérie les tailleurs qui faisaient des habits suivant la mode russe. — L'assaut livré aux traditions nationales a été bien rude ; où s'est alors réfugié le génie de la race ? Dans le peuple.

» C'est pour cela que je dis que *le peuple est notre maître et que nous sommes ses apprentis*. »

M. Aksakov poursuit :

» Quelle étrange destinée que celle des peuples slaves ! Il n'y a pas une seule branche de cette famille qui n'ait momentanément perdu son indépendance, et ne soit obligée de faire des efforts pour la retrouver ; et comme en ce monde on n'apprécie à sa valeur que ce que l'on a perdu, il s'est produit dans toute la race, comme une poussée, une sève puissante d'aspirations vers l'esprit national.

» Il y a dans le peuple le sentiment intime du devoir qui s'impose à lui, d'assurer sa protection aux autres Slaves. Quand le paysan russe parle des Bulgares, il les appelle *petits frères*, et il a suffi que le comité slave rédigeât une circulaire, l'envoyât par centaines de mille aux popes; ceux-ci en ont donné lecture à l'église, et la Russie tout entière était levée. — Dans le gouvernement de Samara, un *Mir* a

Digitized by Google

décidé que dix hommes du village partiraient. Nous avons vu ces paysans arriver au Comité slave :

» — Vous avez fait un appel, nous voici.

» — Mais, mes enfants, leur dis-je, vous ne savez même pas tenir un fusil.

» — Nous voulons partir quand même, reprirent ces braves gens, et tout en pleurant ils me disaient : — Nous voulons gagner les couronnes du martyre. »

M. Aksakov fut accidentellement entraîné dans une digression à propos de l'invasion de la Russie par l'élément allemand. Il me témoigna ses inquiétudes sur cette immigration continue d'Allemands qui spéculent sur les terres dans le royaume de Pologne et vont ensuite acheter un bien dans la petite Russie où c'est meilleur marché. « Nous serons peut-être obligés, pour nous défendre, d'interdire à d'autres qu'à des Russes d'acheter des terres sur les frontières. Ce n'est pas une loi excessive ; en Angleterre il y a des prohibitions analogues... »

Il fut ainsi conduit à parler du caractère du peuple allemand et à le comparer à celui du peuple russe.

« Le génie allemand, continua M. Aksakov, peut concevoir le droit juridique *écrit*, distinct du droit absolu ; il s'incline sous l'autorité de la règle écrite : de là cette soumission, cette docilité à la loi de l'État. Chez le Slave, la notion de la loi morale, de la justice suprême l'emporte sur la loi écrite. Ainsi, pour le paysan russe, l'homme condamné n'est plus un criminel, c'est un malheureux qu'on doit plaindre ; quand des convois de déportés s'acheminent vers la Sibérie, tout le long du chemin on voit les paysans accourir pour les aider, et faire la quête pour eux ; on m'a rapporté que, dans les années qui ont suivi la guerre de 1812, un village tout entier est venu solennellement à l'église pour se purifier ; ces gens avaient commis des atrocités contre l'ennemi, il y avait eu des prisonniers français enterrés vivants, et le village tenait à faire pénitence. Ces exemples vous feront mieux saisir que toute autre explication la nature et le caractère slave. »

M. Aksakov était le partisan passionné de l'autonomie communale.

« La Russie doit être considérée comme une sorte de République formée d'unités locales et placée sous l'autorité de l'Empereur. La vie communale en France est subordonnée à toute une réglementation qui limite ses droits, fixe les sessions, la soumet au contrôle de l'autorité centrale. Chez nous, les assemblées locales se tiennent par milliers et chacune délibère sans même qu'on s'en aperçoive. Croyez-moi,

Digitized by Google

cette vie locale est bien faite pour entretenir le patriotisme, et en France le sentiment national aurait grandement à gagner si on donnait plus d'essor à l'autonomie des communes et des départements. Votre système de centralisation française, de même que le système de discipline d'État qui prévaut en Allemagne, ne sauraient s'acclimater chez nous. L'autonomie locale est un dogme pour le peuple russe et ne peut en aucun cas être absorbée par l'État.

» Il est inexact qu'il y ait en Russie des groupements de partis. Il y a deux écoles, l'une qui s'inspire de l'occident, l'autre qui veut le développement normal et logique du peuple russe conformément à son génie. — Il n'y a pas de *slavophiles*, il y a le groupe *national russe* dont M. Katkov et moi sommes les porte-voix.

» Nous ne prétendons rien inventer, rien mener ; le peuple a en lui-même le secret de sa force, son ressort, ses énergies, la notion innée de sa mission. Je le répète : le peuple est notre éducateur, notre maître, nous ne sommes que ses apprentis.

» Cet instinct national dont on a vu en ce siècle le brillant et subit réveil chez les Tchèques, s'annonce maintenant avec une puissance immense dans toute la masse russe. Le sentiment national renaît avec une force d'autant plus grande qu'on est plus rapproché du moment où on a été privé de ce bien. — Vous autres, en France, comme vous êtes depuis longtemps libres dans votre développement, vous êtes exposés à voir le patriotisme s'affaiblir et à vous préoccuper surtout des intérêts matériels ; il faudra peut-être que votre nationalité soit menacée dans son existence, que vous sentiez de près la pauvreté, pour apprécier comme il le faut ce que vaut l'indépendance, et savoir la mesure de sacrifices que mérite la patrie.

» Le peuple russe n'a rien à craindre des dangers du dehors, il n'est pas assez riche pour avoir peur de perdre quelque chose, et comme en l'année 12 le paysan saurait, sans hésiter, brûler son *izbas* si le salut du pays l'exigeait. — Quant aux dangers du dedans, l'épreuve subie sous Pierre le Grand est une garantie suffisante. — Notre peuple est avant tout jaloux de conserver intact l'esprit slave, et par esprit slave il faut entendre : — *la notion religieuse orthodoxe*, — *l'idée démocratique*, — *l'autonomie nationale et locale.* »

M. Aksakov passa ensuite à la question religieuse.

« Le Slave est religieux, et à un tel degré et d'une telle manière que sa religion est un élément de l'individualité nationale. — Ainsi, les paysans se considèrent comme étant de la *même Église* ; et tandis que

Digitized by Google

dans une proclamation faite en France on dira *Français* ou *Citoyens*, en Russie, en s'adressant au peuple, on lui dit : *Pravoslavie*, c'est-à-dire *Orthodoxes*, et entre eux les paysans se traitent de *Chrétiens*. — L'esprit slave ne se conçoit pas sans l'adaptation à une Église, non pas à une Église universelle, mais à une Église nationale ; c'est la raison qui fait que chaque peuple slave qui parvient à l'indépendance constitue une Église nationale.

La religion russe n'a rien de l'idée *cléricale*, en donnant à ce mot le sens de puissance ecclésiastique ; et notre clergé est même dépourvu de toute influence dans le pays ; mais chacun a le sentiment personnel qu'il appartient à l'Église. Chez nous, *on est de l'Église*. — C'est que l'Église orthodoxe s'est modelée sur le caractère du Slave. Le Slave est démocrate, l'Église s'est faite démocratique. Ainsi, quand Pie IX invita les métropolitains à l'*Union*, ils répondirent : « Chez nous le patriarche n'a aucun pouvoir sans le consentement du peuple, qui est le *corps de l'Église*. » L'idée d'une décision venant d'une autorité unique, supérieure, s'imposant à la foi et émanant de l'autorité pontificale, est absolument opposée au génie slave.

» Cette conception antipapiste, démocratique et autonome, conforme aux idées de la Russie slave, n'est restée intacte que chez le Slave *orthodoxe*. Chez lui l'esprit slave s'est conservé dans sa plénitude ; tandis que les Slaves, qui sont devenus catholiques comme les Polonais et les Tchèques, ont perdu par là une des notions essentielles du slavisme. La dernière lutte entre ces deux tendances a été la protestation hussite en Bohême contre le papisme ; en perdant la tradition hussite, les Tchèques ont vu s'altérer chez eux le génie slave. Aussi le patriotisme tchèque a-t-il bien plus le caractère politique que le caractère national slave. C'est encore par ce même fait que les Tchèques, qui sont pourtant plus près de nous par la race que ne le sont les Bulgares, en sont bien plus loin par l'esprit. Par l'influence de la religion catholique les Tchèques sont un rameau détaché du tronc de la grande famille slave. Ce *sont moins des Slaves que des Allemands qui écrivent en tchèque.* »

J'en demande pardon aux Tchèques et à M. Rieger en particulier ; je sens qu'il doit être douloureux, pour des gens qui ont lutté contre les Allemands comme l'ont fait les Tchèques, de s'entendre dire « qu'ils sont moins des Slaves que des Allemands qui écrivent en tchèque ». Mais, reproduisant fidèlement l'entretien de M. Aksakov, mon devoir est de ne rien omettre et d'enregistrer, sans commentaires, ses déclarations. Que les Tchèques néanmoins se rassurent, en Occident nous les tenons pour des Slaves bon teint.

Digitized by Google

M. Aksakov me parle aussi du journal *Russ* qu'il dirigeait alors et qui reflétait exactement sa pensée. Il était notoire que le tirage de ce journal, qui n'avait guère dépassé 4,000 exemplaires, diminuait chaque année. D'après quelques-uns il n'avait même guère plus de 800 abonnés, tandis que le *Golos*, dans les derniers temps, avait eu plus de 20,000 lecteurs. Aussi ceux qui traitaient Aksakov de bourgeois, à l'esprit étroit et sans conception politique, tout en lui reconnaissant d'ailleurs les intentions les plus louables et un fanatisme absolument sincère, prétendaient-ils que tout le parti d'Aksakov se composait de lui, de sa famille et de quelques négociants de Moscou. Faisant allusion à cette critique, Aksakov me dit en me parlant de son journal :

— On me reproche d'avoir peu de lecteurs, que m'importe ! Je sais que j'exprime le sentiment des masses slaves et j'ai pour moi tous ceux qui ne me lisent pas.

Cette résignation philosophique me parut étrange dans la bouche du rédacteur en chef d'un journal qui avait la prétention de diriger l'esprit public. C'est qu'Aksakov n'était pas un publiciste, mais un apôtre. La vérité est que la question nationale avait marché depuis 1840 et qu'il ne s'agissait plus de défendre théoriquement le slavisme russe contre la propagande des Occidentaux; un grand courant s'était créé dans le peuple; les anciens disciples étaient à leur tour devenus chefs du parti russe, tandis qu'Aksakov en était resté aux formules vieilles déjà d'un demi-siècle; il professait en un langage parfois vague et mystérieux comme certains sages de l'antiquité, se comprenant toujours lui-même à ce qu'il croyait, et convaincu qu'il avait seul pénétré les ressorts secrets de la foule. Ses théories semblaient insaisissables au grand nombre et pourtant chacun s'inclinait devant son nom; on considérait cet homme comme l'héritier d'une grande tradition, on le vénérait comme le parent et le confident de patriotes illustres; les paysans venaient à lui pour être bénis de ses mains, il leur parlait comme un pontife l'eût fait, et l'âge ajoutait à l'autorité de son langage.

Mais en se confinant dans le temple de la patrie, agenouillé perpétuellement devant son idole : *le peuple fait paysan*, il semblait ne plus rendre que des oracles; il prétendait bien expliquer ce que pensait cette foule dans laquelle il devinait une initiation secrète, mais la foule n'entendait que l'écho lointain de ses prophéties, s'agenouillait, se frappait le front contre la terre en s'écriant : C'est le grand prêtre qui prie pour la sainte Russie !

EDOUARD MARBEAU.

Digitized by Google

L'ARMÉNIE

Parmi les nations subjuguées par les Ottomans, l'Arménie est sans contredit, la plus asservie. Les Turcs n'ont appliqué à ce malheureux pays ni la charte de Gulkhané de 1839, ni le Hatti-Houmayoun de 1856. Après des siècles, la situation est telle qu'aux premiers jours de la lutte ; en droit comme en fait, il y a deux poids et deux mesures, suivant qu'on est de la race des vainqueurs ou des vaincus. On promit solennellement au traité de Berlin de réformer cet état de choses, mais ces promesses ont été violées, et c'est en vain que les Arméniens ont adressé des protestations aux chancelleries européennes.

Avant de discuter en détail les droits et les aspirations du peuple arménien, j'esquisserai rapidement son histoire, depuis la fondation du royaume d'Arménie (2350 av. J.-C.) jusqu'à sa ruine (à la fin du XIV^e^ siècle), et je rappellerai les événements principaux qui intéressent le peuple arménien depuis cette époque jusqu'au traité de Berlin (1878).

Voici cinq cents ans que l'Arménie a été rayée de la carte politique du globe, mais la nation arménienne n'a rien perdu de sa vitalité ; comme la Pologne, elle a été coupée en trois tronçons, mais elle n'en reste pas moins un des éléments les plus complexes de cette question d'Orient dont dépend encore la paix et l'avenir de la vieille Europe.

I

Les premiers rois d'Arménie. — L'anarchie. — Domination des Séleucides. — Grande et Petite Arménie. — Dynastie des Arsacides. — Apogée. — Introduction du christianisme. — L'Arménie attaquée par les Grecs et les Perses. — Partage du pays. — Relèvement momentané. — Suppression du royaume d'Arménie. — L'Empire byzantin n'est plus protégé contre les hordes barbares.

Comme la plupart des historiens, ceux qui ont écrit les commencements de notre royaume ont eu recours aux Saintes Écritures. D'après eux la fondation du royaume d'Arménie remonterait à l'an 2350 avant Jésus-Christ. Haïg, issu de Noé par Japhet, serait le père et le pre-

Digitized by Google

mier roi de l'Arménie. Distingué par sa beauté et sa vaillance, il était de ces géants qui voulaient dans leur arrogance élever jusqu'au ciel un monument colossal. Après la dispersion, Haïg, dont la nature fière et orgueilleuse ne pouvait pas supporter la suprématie de Bel ou Bélus, arrive de la Babylonie avec sa famille et sa suite composée de 300 personnes, et s'établit au nord-ouest du lac de Van, non loin des sources de l'Euphrate et de l'Araxe. Il tue dans une bataille Bel, roi de Babylonie, qui l'avait attaqué, et fonde par sa victoire la nationalité *haïe* ou *arménienne*. Sa dynastie, tantôt indépendante, tantôt tributaire des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes et des Perses, règne pendant plus de deux mille ans. Aram, l'un de ses successeurs, fut un illustre conquérant, et c'est de lui que le pays tire son nom. Les Arméniens sont d'origine aryenne et ils font partie de la famille des peuples indo-européens dont le sanscrit est la langue commune (1).

L'Arménie ou le Haïstane était un des empires les plus puissants et les plus florissants de l'Asie. De grands conquérants comme Priam, comme Nabuchodonosor, Xerxès recherchaient constamment son alliance et son intervention. Vahé, dernier roi de la dynastie de Haïg, périt en défendant les États de Darius et ses propres État sattaqués par Alexandre.

Les monuments d'Ani (ancienne capitale de l'Arménie) sur l'Euphrate et de Tigrana-Kert (Diar-Békir) nous donnent de précieuses indications sur la civilisation en Arménie. De bonne heure, l'architecture et la sculpture y furent cultivées d'une façon remarquable. Les plaines fertiles produisaient alors en abondance du blé, de l'orge, du coton, du riz, du vin, de la cochenille et de la garance. Les vallées étaient couvertes de gras pâturages où paissaient d'excellents chevaux, des buffles, des moutons à grosse queue, des chèvres, des bœufs, des vaches et beaucoup d'autres animaux fort utiles. Les Arméniens, généralement intelligents, laborieux et sobres, faisaient le commerce par terre et par mer. Leurs relations s'étendaient à presque tout le monde connu.

Après la mort de Vahé (330 ans avant J.-C.) l'Arménie tomba dans l'anarchie. Une partie devint la proie de la Macédoine. On ne sait pas

(1) Grâce à la linguistique, on a découvert, à la fin du siècle dernier, que le *sanscrit* aujourd'hui parlé par les prêtres indiens, présente de très grandes analogies avec les langues persane, grecque, latine, germanique, slave et celtique. On en a conclu tout naturellement que ces peuples qui ont eu un même langage ont aussi la même origine.

Digitized by Google

au juste comment ce malheureux pays, si cruellement démembré, fut gouverné. Il passa dans la suite sous la domination des Séleucides. Artachès qui gouvernait l'Arménie pour le compte des Séleucides profita de la décadence de l'empire de Syrie pour secouer le joug et se déclara indépendant (189 ans avant J.-C.). Dès lors, l'Arménie forma deux royaumes distincts : la Grande et la Petite Arménie. Quand il mourut, sa dynastie fut bientôt remplacée par celles des Arsacides qui régnaient déjà en Perse.

C'est sous le règne du roi arsacide Tigrane II que l'Arménie atteignit son apogée. Longtemps, avec le concours de son gendre Mithridate, il tint en échec l'empire romain, mais il dut, à la suite d'une lâche trahison, restituer aux Perses le titre de roi des rois pour obtenir leur alliance contre les Romains. Une partie des conquêtes qu'il avait faites dans la Galatie, dans la Cilicie, la Cappadoce et la Syrie furent annexées à l'empire romain.

Dans son histoire ecclésiastique (I, 13), Eusèbe nous parle d'une requête que le roi Abgar fit faire à Jésus-Christ pour sa guérison. C'est pour acquitter sa dette de reconnaissance que ce prince introduisit plus tard le christianisme dans ses États. Il n'y fut toutefois définitivement établi que l'an 300 après Jésus-Christ, par Grégoire l'Illuminateur, sous le règne de Tiridate. Le magisme de la Perse, l'islamisme de l'Arabie ont vainement exercé leur intolérance; malgré tout, l'Arménie est restée chrétienne.

L'introduction du christianisme modifia les destinées du peuple arménien. Jusqu'alors l'Arménien était resté attaché au sol natal; désormais, à la faveur du grand principe de la fraternité chrétienne, il s'expatriera facilement. Alors commencent les émigrations. D'un autre côté, les liens du magisme qui unissaient étroitement les Arméniens aux Persans se trouvent brisés, et les Persans qui jusque-là étaient les alliés des Arméniens deviennent leurs ennemis les plus acharnés. A la faveur d'une révolution religieuse, la dynastie des Sassanides remplace en Perse celle des Arsacides. Ce fut encore une nouvelle source de querelle avec les Arméniens. A partir de cette époque, l'empire d'Arménie s'affaiblit graduellement, l'autorité morale des Cathoïcos (1), successeurs de Grégoire l'Illuminateur, ne fait que s'accroître, et le mouvement littéraire commence.

L'Arménie constamment attaquée par les Grecs et par les Perses,

(1) Chef suprême de l'Église arménienne.

Digitized by Google

finit par tomber en leur pouvoir (396 ap. J.-C.). Les vainqueurs se la partagent. La Perse eut la partie la plus grande et la plus fertile qu'elle fit d'abord gouverner par des officiers nommés marzbans, mais en 433, elle en fit une simple province.

A partir de cette époque, l'Arménie fut longtemps en proie à d'horribles convulsions. L'anarchie, les déchirements, les guerres religieuses, l'émigration, l'exil des familles nobles, tels sont les maux qui l'accablèrent. Les rois persans essayèrent à plusieurs reprises contre le christianisme les persécutions les plus atroces. Vartan, un des derniers défenseurs de l'indépendance nationale de la Grande Arménie, fut tué avec plus d'un millier de ses compagnons d'armes, à la bataille d'Avrair qu'il livra au roi de Perse le 2 juin 451. Chaque année, les Arméniens célèbrent l'anniversaire de cette bataille mémorable qui fixa pour toujours l'établissement du christianisme en Arménie.

Enfin l'islamisme, qui parut au VII[e] siècle, mit fin par son despotisme à toutes ces querelles intérieures. La Perse et l'Arménie persane devinrent des provinces de l'empire des Califes. En même temps, le pays de nos ancêtres était en proie à une véritable désorganisation à cause des divisions féodales que le système persan y avait introduites, et par conséquent il n'avait pas la force de résister aux Arabes.

Cependant, au VIII[e] siècle, les Bagratides, par leur patriotisme et leur sagesse, ayant gagné l'estime et la confiance des autres familles seigneuriales, Aschod Bagratide fut proclamé roi d'Arménie en 885. Un de ses successeurs parvint même à faire accepter sa suprématie aux rois du Vasbouragan, d'Albanie et de Géorgie. Il fonda le royaume de Kars, et l'Arménie paraissait sur le point de recouvrer son antique prospérité. Mais, en 1021, quand les Seljoucides apparurent, le monarque arménien qui régnait sur le Vasbouragan céda ses États à l'empire grec, et reçut en échange la ville de Sébaste (1). A partir de ce moment, l'empire de Byzance ne songea plus qu'à s'emparer de l'Arménie. Kakig II, après avoir soutenu une lutte héroïque de trois ans, se rendit à Constantinople pour y conclure la paix, mais il fut traîtreusement emprisonné et, au mépris du droit des gens, on le fit périr par le poison.

Dès lors l'Arménie devint une province grecque, mais ce fut pour peu de temps. Les Seljoucides l'enlevèrent aux Grecs, et la décadence du Bas Empire commença. La suppression du royaume d'Arménie fut

(1) Aujourd'hui Sivas, dans la Petite Arménie.

Digitized by Google

la plus grave erreur de la cour de Byzance. Il formait une barrière contre les invasions des hordes de l'Asie centrale. Quand il disparut, la destruction de l'empire byzantin devenait certaine.

II

Les Arméniens s'installent en Cilicie et se font les auxiliaires des croisés. — La famille française des Lusignan sur le trône d'Arménie. — Le roi d'Arménie dépossédé vient en France. — Négociations entre Charles VI et le roi d'Angleterre. — Le dernier roi d'Arménie repose dans les caveaux de Saint-Denis. — Roi d'Italie et d'Arménie.

Pendant que la Grande Arménie perdait ainsi définitivement son indépendance, plusieurs princes n'espérant plus résister à l'invasion des Seljoucides, se retirèrent dans les montagnes de la Cilicie ou dans les gorges profondes du Taurus. Ce fut là que se forma en 1080 un nouveau royaume composé d'emigrés arméniens. Roupen, proche parent de Kakig II, en fut le fondateur. Les Roupéniens surent résister aux Seljoucides qui cherchaient à les chasser du pays qu'ils occupaient. Ils continuèrent à se fortifier et à s'agrandir aux dépens des Grecs jusqu'en 1097. Les chrétiens d'Occident entreprenaient alors les guerres des croisades contre les Arabes. Les Arméniens les reçurent comme des frères et combattirent avec eux sur tous les champs de bataille. Ces services valurent à Constantin Ier, successeur de Roupen, le titre de baron, et de nombreuses alliances se formèrent alors entre les plus illustres familles françaises et la noblesse arménienne. Par cette attitude les Armeniens s'aliénèrent les Arabes et les Grecs, et les Seljoucides restèrent leurs ennemis acharnés. L'Arménie chrétienne devint dès lors la victime du Musulman (1).

En 1342, Léon V étant mort sans laisser de postérité, à la dynastie des Roupéniens succéda la famille française des Lusignan. Jean de Lusignan, neveu du roi de Chypre et petit-fils de Léon III par sa mère Isabelle, monta sur le trône d'Arménie, mais il ne régna qu'un an. Plusieurs personnages de la même famille se succédèrent rapidement

(1) Voir sur les relations des Arméniens avec les chrétiens d'Occident, les privilèges concédés aux commerçants génois, vénitiens, pisans, siciliens, provençaux et particulièrement aux marchands de Montpellier. Les titres en sont conservés dans les archives des villes de Gênes, Messine et Montpellier.

Digitized by Google

jusqu'à Léon VI. Après avoir résisté à plusieurs reprises aux Égyptiens et réclamé vainement le secours des princes d'Europe, Léon, à bout de ressources dans la forteresse de Gaban, se rendit à discrétion.

Le royaume d'Arménie n'existait plus.

Léon fut conduit au Caire et jeté en prison. En 1382, la générosité du roi de Castille lui valut la liberté. Il voulut alors se rendre en Espagne pour remercier son bienfaiteur. De là, il passa en France, et sollicita les bons offices de Charles VI pour recouvrer ses États. Le roi de France le reçut avec les honneurs dus à son rang et lui promit en même temps que la guerre d'Angleterre une fois terminée, il l'aiderait à reconquérir son royaume. Charles VI mit à sa disposition le palais de Saint-Antoine (Ouen) à Saint-Denis et lui servit un large traitement. Pour reconnaître les bienfaits du roi de France, Léon offrit sa médiation auprès du monarque anglais, Richard II. Elle fut acceptée. Il partit pour Londres avec une suite magnifique. Le peuple anglais lui fit un accueil sympathique et le Parlement, cédant à ses représentations, envoya des plénipotentiaires à Boulogne-sur-Mer pour s'entendre avec ceux de la France sur les conditions de la paix.

Malheureusement pour les Arméniens, les exigences de Richard mirent obstacle au succès de ces négociations, et les espérances de Léon furent déçues. Le roi d'Arménie mourut à Paris le 29 novembre 1393. Il logeait alors au palais des Tournelles, résidence habituelle des rois de France. Son corps fut inhumé au couvent des Célestins, puis transporté en 1789 dans la sépulture royale de Saint-Denis, où il repose aujourd'hui. Il avait exprimé le désir d'être enterré suivant le cérémonial des funérailles des rois d'Arménie. Son vœu fut exaucé, et ses obsèques furent célébrées en présence des princes, des seigneurs de la cour et d'une grande foule de peuple (1).

Léon VI ne laissait pas d'héritier (2). Un des Émirs turkomans de Cappadoce, le grand Karaman, s'empara de la Cilicie qui prit le nom de Karamanie. Elle a conservé ce nom sous la domination des sultans ottomans, successeurs de ces émirs. Mais le titre honorifique de roi d'Arménie passa aux Lusignan de Chypre, et plus tard, à l'extinction de cette branche, la maison de Savoie en hérita (3).

---

(1) Juvénal des Ursins, année 1393, p. 102.

(2) Voir son testament, conservé aux Archives nationales de France, registre des fondations des Célestins de Paris, fol. 9.

(3) Collection des historiens des Croisades. *Documents arméniens*, t. I, p. 736, 737.

Digitized by Google

III

L'Arménie démembrée est livrée aux Barbares. — Incendie des villes. — Dispersion des habitants. — Partage entre la Perse et la Turquie. — Dernières convulsions. — Les montagnards résistent. — Les trois tronçons. — Querelles intestines.

L'Arménie passa tour à tour sous la domination égyptienne, turcomane et turque. Elle devint alors le théâtre de toutes les horreurs qu'engendrent les guerres, l'ignorance, le fanatisme et la cupidité. Les Arméniens gémirent longtemps sous la tyrannie des Égyptiens, des Perses, des Kurdes, des Tartares et des Turcomans. En 1387, Tamerlan prit la ville de Van et en fit précipiter les habitants du haut de la montagne escarpée qui la domine. Il fit aussi enterrer vifs les hommes de la garnison de Sivas dont il s'était emparé.

Lorsque Constantinople fut tombée au pouvoir des Ottomans, les vainqueurs héritèrent naturellement des droits des empereurs byzantins sur la partie occidentale de l'Arménie. De leur côté, les Sophis de Perse gardèrent la portion que leur avaient transmise les Seljoucides, leurs prédécesseurs. La Turquie et la Perse se disputèrent donc pendant longtemps la possession de l'Arménie, qui ne cessa plus d'être le théâtre et la victime de leurs sanglantes rivalités. En 1604, le féroce Shah-Abbas, roi de Perse, voulant arrêter la marche des Turcs dans l'Aderbaïdjan, conçut et exécuta le funeste projet de transformer la plaine araxéenne en un vaste désert. Il incendia Érivan, Nakhitshévan, Ordoubath, Agoulis, Djougha, les villes les plus peuplées et les plus commerçantes, et quelques centaines de villages et de bourgs. Il détruisit entièrement les champs, les vignes, les plantations, et plus de 25,000 familles arméniennes se virent réduites à quitter leurs foyers pour se répandre dans les Indes orientales, en Chine, dans l'Afghanistan, etc.

Au commencement du XVII^e^ siècle, l'Arménie fut partagée entre la Perse et la Turquie. Arpa-Tshaï devint la limite des deux empires. Un siècle plus tard, le Karabagh, contrée fertile et montagneuse, peuplée par 200,000 Arméniens et 100,000 Tartares et Persans, n'était qu'un État gouverné par plusieurs princes arméniens sous la domination nominale de la Perse. Pendant toute la durée du siècle il fit des tentatives héroïques pour recouvrer son indépendance et sollicita vainement le secours de la Russie.

Les habitants du Karabagh voulant secouer le joug persan envoyèrent en secret une députation à la cour de Bavière, qui sollicita en leur

Digitized by Google

faveur l'aide de Pierre le Grand (1706). Les ambassades que le Karabagh envoya successivement à la cour de Russie de 1724 à 1729 (1) montrent à quelle extrémité il se trouvait réduit. Néanmoins, il resta indépendant jusqu'au jour où la Russie, qui n'avait cessé de le jouer, s'en empara à la fin du dernier siècle. C'est surtout à partir de 1828 et 1829 qu'on vit la Russie entrer résolument en lice ; elle enleva aux Perses et aux Turcs la meilleure portion du territoire en litige.

Aujourd'hui, l'Arménie qu'on a justement appelée une seconde Pologne, se trouve partagée en trois tronçons que se sont adjugés la Turquie, la Russie et la Perse. Elle est située entre l'Iméréthie et la Géorgie au Nord, le Kurdistan et l'Aderbaïdjan à l'Est, l'Algézireh au Sud et l'Anatolie à l'Ouest.

La partie la plus importante comprend les pachaliks d'Erzeroum et de Van. — La seconde partie se compose du gouvernement d'Érivan enlevé à la Perse en 1828, du district d'Akhaltsikè (gouvernement de Tiflis) cédé par la Turquie en 1829 et les territoires d'Ardahan et de Kars, abandonnés par le traité de Berlin en 1878. — La troisième et la moins importante renferme les territoires de Khoï et de Khotour dans l'Aderbaïdjan.

Cependant, dans quelques régions montagneuses, l'Arménie conserva longtemps une certaine indépendance, dont les vestiges ont subsisté jusque dans ces dernières années. Pendant longtemps les descendants des anciennes familles féodales, les Méleks (2) et les montagnards y soutinrent à plusieurs reprises et avec succès des guerres de partisans. Parmi les héros de ces luttes pour l'indépendance, il faut citer David, prince de Siunik, qui sut grouper sous ses ordres vers l'an 1722 jusqu'à 60,000 combattants. On doit mentionner aussi les noms de Shamir (3) et d'Amir-Khan (4).

---

(1) *Recueils de documents concernant l'histoire d'Arménie*, t. II, p. 52 à 57, 289, 293 à 295.

(2) Mélek ou Malek en arabe signifie roi.

(3). Riche négociant arménien de l'Inde anglaise. Dans la dernière moitié du XVIII[e] siècle, il acheta, pour une somme énorme, à Georges XII et à Héraclius II, rois de Géorgie, la province de Lori dans la Grande-Arménie, avec la pensée d'en faire le noyau de la nation.

(4) Joseph-Jean Amir-Khan, riche négociant arménien et propriétaire de Java. Il proposa le 20 octobre 1829, au gouvernement russe, de lui céder 500,000 francs, revenu annuel de ses fonds, à la condition que l'empereur Nicolas consentirait à former de l'Erivan et du Nakhitshévan, provinces de l'Arménie qui venaient d'être enlevées à la Perse (1827), une principauté arménienne placée sous sa protection. Cette offre généreuse fut repoussée par le Tzar.

Digitized by Google

Mais tous leurs efforts furent vains, et l'Arménie resta condamnée à vivre sous la triple domination des Turcs, des Russes et des Persans.

A Zeythoun, dans les montagnes inaccessibles du Taurus, une poignée d'Arméniens, trente mille hommes environ, conservèrent jusqu'à ces derniers temps une indépendance complète, défiant les armées ennemies qui se succédaient dans les plaines avoisinantes; quand Méhemed-Aly d'Égypte fit la conquête de la Syrie, lui-même ne réussit pas à réduire ces fiers montagnards de la Cilicie.

Il y a une vingtaine d'années à peine, la Porte fit un effort énergique pour les soumettre. Dans un premier combat auquel les femmes prirent part, les Zeythounistes infligèrent une sanglante défaite aux Ottomans et leur enlevèrent leur artillerie. Les vaincus étaient cependant très nombreux, mais c'était pour la plupart des irréguliers et des Circassiens. Cette victoire eut un grand retentissement en Europe. La Porte s'émut, et voulut à toute force écraser les Arméniens du Zeythoun en faisant cerner leurs montagnes par une véritable armée de réguliers.

La France s'intéressa alors à ces montagnards, dignes représentants de l'ancienne Arménie, et, grâce à son intervention, trois chefs, venus de Zeythoun à Constantinople pour traiter de la paix, purent retourner librement chez eux. Malheureusement les bonnes dispositions de la France, qui voulait maintenir l'indépendance arménienne dans le Taurus, furent tenues en échec par la diplomatie anglaise. Ce pays continuant à suivre la politique de lord Palmerston voulait à tout prix défendre l'intégrité de l'Empire ottoman. Aussi, lorsque les chefs arméniens rentrèrent à Zeythoun, ils y trouvèrent un Caïmacam et une garnison turque.

En 1870, les Zeythouniotes reconnaissants envoyèrent, sur l'initiative des Arméniens de Roumanie, un petit corps de volontaires pour combattre au service de la France.

Nous parlerons plus tard de l'agitation actuelle de la ville de Van (1) et des tentatives d'indépendance que firent successivement les Zeythouniotes en 1878 et les habitants d'Erzeroum (2) en 1882-1883. Nous aurons aussi occasion de dire notre pensée au sujet de la violation des droits de la communauté de Constantinople en 1885 par le Tzar, quand il s'est agi du choix du catholicos d'Etchmiadzin, c'est-à-dire du chef spirituel suprême des Arméniens grégoriens. Mais nous jetterons un

(1) Ville principale de l'Arménie turque.

(2) Capitale de l'Arménie turque.

Digitized by Google

voile d'oubli sur les regrettables querelles religieuses entre grégoriens et catholiques, entre catholiques hassounistes et catholiques kupelianistes. Ces querelles ne pouvaient être qu'encouragées par le cabinet de Saint-Pétersbourg; il redoutait en effet les résultats que la propagande de la curie romaine faisait dans dans un milieu qu'il cherchait lui-même à placer sous son influence. Comme le catholicos d'Etchmiadzin relevait déjà de la souveraineté du Tzar, il était plus facile à la diplomatie russe d'exercer son action en se servent de lui. De leur côté, les ministres du Sultan n'ont pas été étrangers à ces divisions prolongées qui contribuaient à affaiblir la nation arménienne (1).

IV

L'Europe semble ignorer les souffrances de l'Arménie. — Massacre des Arméniens. — Déprédations des Kurdes. — Femme enlevée, outragée, assassinée. — Le port d'armes est interdit aux Chrétiens. — La Conférence de Constantinople de 1877 reconnaît l'urgence d'une gendarmerie indigène en Arménie. — Réformes promises à San-Stefano. — Les archevêques arméniens présentant les doléances de la nation au Congrès de Berlin. — L'article 61 du traité de Berlin constitue un titre positif en faveur des Arméniens. — L'Angleterre semble oublier la tâche qu'elle a assumée par le traité qui lui a livré l'île de Chypre.

On a vu, par ce qui précède, que l'Arménie a joué un grand rôle parmi les populations asiatiques, qu'elle a formé une barrière contre l'invasion des hordes barbares de l'Asie centrale, et que sa chute a même contribué à la ruine de l'empire byzantin. Encore aujourd'hui elle est le seul élément qui puisse garantir les vrais intérêts de la civilisation en Asie. Il suffit de jeter un regard sur la carte pour voir qu'Erzeroum est la clef de tout l'Orient. Du haut de ce plateau formidable, d'où l'on domine à l'ouest la vallée du Kizil-Irmak, à l'est le double bassin de l'Euphrate et du Tigre, le conquérant peut tenir à la fois la route de Constantinople et celle de l'Inde.

L'histoire de l'Arménie prouve qu'elle n'a jamais abdiqué sa liberté,

---

(1) On doit consulter sur ces dernières questions l'ouvrage considérable, *la Turquie et le Tanzimat* de M. Ed. Engelhardt, ministre plénipotentiaire, dont on a lu dernièrement une étude dans la *Revue Francaise*. Les passages qui ont trait directement à ce sujet sont les suivants: t. I, p. 55; t. II, p. 58 à 66; p. 67 à 68; p. 63 à 66.

— Voir une correspondance adressée de Saint-Pétersbourg au *Soleil* du 13 janvier 1886, la dépêche anglaise à M. Waddington du 7 juillet 1878 et la circulaire de lord Salisbury du 1er avril 1878.

Digitized by Google

Gori
TIFLIS
LORI
Alexandropol
Elisavetpol
SCHIRVAN
Erivan
KARABAGH
Bayazid
Schoucha
KHOÏ
KARADAGH
VAN
TEBRIZ
OURMI
MOSOUL
Altoun Keupru
Suleimanié
Kerkouk
Sihan
Zohab
HAMADAN
Kirmanshahan
RAGDAD
Euphrate
Tigre

Digitized by Google

ni cessé de revendiquer ses droits. Malheureusement, dans l'œuvre civilisatrice et chrétienne, qui a régénéré une partie des populations de l'Orient, elle n'a pas eu sa part légitime; il y a plus, son sort est allé toujours en empirant, car le fanatisme des Turcs a été surexcité dans ces derniers temps par la clause du traité de Berlin (article 61) qui concerne l'Arménie et leur audace n'a fait que croître quand ils ont vu que cette stipulation restait lettre morte.

La nouvelle Conférence qui aura pour mission de pacifier l'Orient saura-t-elle mettre un terme à cette violation permanente du droit des gens, saura-t-elle donner une juste satisfaction aux revendications séculaires des Arméniens?

En 1876, les Bulgares n'étaient pas seuls à subir les atrocités commises par les Turcs, des crimes non moins révoltants désolaient l'Arménie; dans les vilayets d'Alep et d'Erzeroum, les troupes de réserve ou *rédifs* prêtaient la main à ce que la population musulmane avait de plus fanatique (1). Les Bulgares étaient sur le sol européen; ils étaient, par le sang et par la religion, frères des Russes; leurs cris eurent enfin un écho dans le monde slave et dans tout l'Occident; et pourtant si on faisait le décompte de toutes les souffrances accumulées, les Arméniens seraient les premiers inscrits dans le martyrologe des persécutions inspirées par le fanatisme musulman. Dans les pays bulgares, les employés turcs étant placés sous la surveillance immédiate des consuls européens, malgré l'inertie proverbiale de la Porte ottomane, la rigueur de la domination turque était parfois tempérée, grâce à leur influence; dans les provinces éloignées de l'Asie Mineure au contraire, à l'abri de tout contrôle, les autorités turques agissaient, certaines de l'impunité. De là des abus et des vexations incessantes. L'impôt perçu était le double, quelquefois le triple de celui qui devait être recouvré, et il est à noter que celui qui est payé aux collecteurs de l'Empire est le moins important; et à tout prendre, les taxes tant directes qu'indirectes perçues par la Porte ne sont pas excessives. Mais il faut compter avec les gouverneurs envoyés de Constantinople qui arrivent généralement dans le pays dans le but d'y faire leur fortune. Le tribut supplémentaire qu'ils prélèvent est de beaucoup supérieur à la cote régulière des impôts. Enfin, il y a des régions, et je citerai notamment

(1) Une correspondance adressée de Therapia, 22 septembre, au *Times*, de Londres, donne des détails sur ces massacres, qui ont été relatés à la même époque dans plusieurs organes.

Digitized by Google

certaines parties de la province de Van, où les Kurdes (1) fixés dans le pays s'arrogent le droit de prélever, eux aussi, un tribut sur les Chrétiens. L'autorité turque ferme les yeux sur ces exactions (2).

Accumulez tout ce que la tyrannie la plus éhontée peut imaginer pour opprimer une population laborieuse et avide de paix, et vous aurez le tableau du régime ottoman en Arménie : massacres, dénis de justice, rapines des employés, oppression exercée par les fonctionnaires, faveurs pour les bourreaux et châtiments pour les victimes, partout la désolation semée par le Kurde.

Quand vint l'année 1877, la mesure était comble; on était las de souffrir, et qui eût parcouru l'Arménie eût trouvé un pays épuisé et la terreur dans toutes les âmes. En vain le patriarche de Constantinople, Nercès, dont l'esprit libéral et le haut caractère ont rendu la mémoire chère à tous les Arméniens se fit-il leur avocat auprès de la Sublime Porte, les hauts fonctionnaires de Stamboul n'en tinrent aucun compte sérieux et ordonnèrent simplement l'envoi d'une de ces fameuses commissions d'enquête qui n'ont d'autre souci que d'étouffer les affaires.

Je recommande à ceux qui trouveront ce tableau trop sombre la lecture des rapports adressés à la Porte en 1872 et en 1876 par l'Assemblée nationale arménienne et par le patriarche arménien de Constantinople, et que la Porte n'a pas pu contredire. Il est établi dans ces documents que les Kurdes volent annuellement, dans un seul district, aux Arméniens, 799 moutons, 261 pièces d'indienne rouge, 53,550 piastres, 121 vêtements et 14,790 kilogrammes de denrées et autres vivres (3); il est prouvé par les mêmes rapports qu'une femme arménienne, du village de Sarmoussacly, a été enlevée par les musulmans, qu'elle a été assassinée par eux et qu'après avoir infligé à son cadavre les plus cruels outrages, ils l'ont jeté dans la rivière (4). Une corres-

(1) Jusqu'en 1847, les Kurdes, qui sont d'origine arménienne, ont été indépendants de fait, ne payant point d'impôts, ne fournissant pas de recrues et ne servant que dans les guerres étrangères comme bachi-bozouks *(têtes fêlées)*. Omer-Pacha les soumit le premier, et dès lors, regardés comme des musulmans orthodoxes, ils purent se livrer avec une impunité absolue à toute sorte de dépradations contre les Arméniens, leurs voisins.

(2) *Journal des Débats* du 29 juin 1878.

(3) Lettre du Patriarcat à la Sublime Porte, en date du 21 septembre 1873, (Voir Achguerd, *les Arméniens de Turquie*. Rapport du Patriarche de Constantinople à la Sublime Porte, 1877, p. 35).

(4) Achguerd, *les Arméniens de Turquie*, p. 66 et 67.

Digitized by Google

pondance adressée d'Erzeroum à l'*Express*, journal anglo-français qui se publie à Constantinople, a raconté comment des bandes de Kurdes, armés de pied en cap, parcouraient la contrée, pillant les villages et incendiant les champs de blé dans le district d'Alashguerd (1). Ceci n'est pas de l'histoire ancienne, ces faits datent du mois de septembre dernier.

Vous vous demandez sans doute pourquoi les Arméniens, ainsi traqués, ne se défendent pas contre ces bandes de voleurs? Demandez plutôt au gouvernement turc, pourquoi il interdit expressément le port d'armes aux chrétiens, agissant ainsi en contradiction formelle avec l'esprit du système des réformes solennellement promulguées en 1839 et 1856.

De tous les chrétiens de l'Orient, même en y comprenant les Maronites du Liban, les Arméniens sont les seuls pour lesquels rien n'a été fait. L'Europe est restée silencieuse, sans même paraître se rappeler que ces victimes, qui imploraient sa pitié, étaient ses anciens alliés, ses auxiliaires au temps des croisades. La diplomatie européenne croit-elle avoir tout fait en inscrivant dans le traité de Berlin l'article 61, et faudra-t-il qu'une ère de révolutions et de massacres s'ouvre en Arménie pour hâter l'heure réparatrice?

Lors de la Conférence qui se tint à Constantinople en 1877, le patriarche arménien rédigea un exposé de la situation; ce Mémoire mit à nu la situation dans toute son horreur, et les représentants des puissances, et la Porte elle-même, reconnurent l'urgence d'une gendarmerie indigène, pour tenir en respect les Kurdes et les Circassiens. Ce corps militaire devait même comprendre un certain nombre d'officiers étrangers (2). Rien de tout cela n'a été fait.

En 1878, la brillante conduite des officiers arméniens qui servaient dans le corps d'armée russe opérant en Asie Mineure, méritait une récompense. L'article 16 du traité de San-Stefano fut le témoignage rendu à ces services :

« Comme l'évacuation par les troupes russes, des territoires qu'elles occupent en Arménie et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait y donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime Porte s'engage à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les Provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens.

(1) *Le Voltaire* du 27 décembre 1885.

(2) Ed. Engelhardt, la *Question arménienne*, p. 9.

Digitized by Google

Les Arméniens crurent un moment que leurs misères allaient finir. Les plénipotentiaires réunis au Congrès de Berlin reçurent peu de temps après, une délégation arménienne. C'étaient, l'archevêque Meguerditch Kherimian, ex-patriarche ; l'archevêque Khorène de Nar-Bey (1) ; M. Papassian, délégué civil, et Minasse Tcheveraz, secrétaire de la députation. Ils reçurent un accueil bienveillant, particulièrement de la part de M. Waddington et du comte de Saint-Vallier. Les membres de cette délégation présentèrent le 28 juin, au Congrès, un projet de règlement organique résumant les principales réformes qu'ils jugeaient nécessaires. (2) En voici le texte :

1° L'Arménie comprendrait les vilayets d'Erzeroum et de Van, la partie nord de celui de Diarbékir jusqu'à l'Euphrate ; les sandjaks d'Argana et de Seghert, ainsi que le port de Risa. Elle serait administrée par un Gouverneur général chrétien, choisi de préférence dans la nationalité arménienne, nommé pour cinq ans, avec l'assentiment des puissances garantes, et assisté d'un Conseil administratif ;

2° Sur les revenus de la province, 20 0/0 seraient versés au Ministère des Finances turques ; sur le surplus, 80 0/0 seraient consacrés à l'entretien des routes, et 20 0/0 aux écoles ;

3° Il y aurait un chef de la magistrature musulmane chargé d'inspecter les tribunaux de Chéri, qui ne connaîtraient que des affaires entre musulmans. Tous les procès civils, commerciaux et criminels entre chrétiens et entre musulmans et chrétiens seraient jugés par des tribunaux composés de trois juges nommés par le gouverneur général ;

4° La liberté des cultes serait absolue, et chaque clergé serait payé par sa communauté ;

5° La force publique de la province s'appuierait sur une gendarmerie et une milice. La milice serait composée, — à l'exclusion des Kurdes et autres nomades, — des Arméniens et des autres habitants non Arméniens domiciliés depuis cinq ans. Elle serait placée sous les ordres du commandant général et comprendrait 4,000 hommes ;

6° Le conseil général se composerait de la manière suivante : chaque caza enverrait deux délégués, un Arménien et un musulman, élus respectivement par les Arméniens et les musulmans. Ces délégués, réunis au chef-lieu du Sandjak, éliraient chacun deux conseillers ;

7° Une commission internationale serait nommée pour un an par les puissances garantes, afin de surveiller l'exécution de ce règlement, qui devrait être mis en vigueur dans les trois mois de la signature du protocole.

L'impôt foncier remplacerait la perception abusive des dîmes ; on publierait un code civil et un code criminel, calqués sur les législations modernes, et provisoirement l'on

---

(1) A la fois prélat et poète distingué. Mgr Khorène a traduit, d'une manière remarquable, les *Harmonies* et les *Méditations* de Lamartine.

(2) Voir sur les vœux des Arméniens, le rapport d'un consul général anglais, qui a exploré l'Arménie turque et le Kurdistan après la guerre de 1877, ainsi que le Mémoire présenté au Congrès de Berlin par les délégués arméniens. Ces deux documents se complètent et se contrôlent l'un l'autre.

Digitized by Google

admettrait des étrangers parmi les membres de la Cour suprême; en attendant, les musulmans seraient désarmés, comme le sont les chrétiens.

La langue nationale serait d'ailleurs employée dans toutes les requêtes adressées aux autorités administratives et judiciaires, comme dans tous les interrogatoires subis devant les tribunaux. Les avis, décrets et autres actes du pouvoir seraient simultanément publiés en arménien et en turc.

Le Congrès invita les plénipotentiaires ottomans à s'entendre avec les délégués arméniens sur ces réformes et discuta, dans ses séances des 4, 6 et 8 juillet 1878 (1), les moyens de protéger ces millions d'Arméniens qui invoquaient la compassion de l'Europe. Il modifia les trois premières lignes de l'article 16 du traité de San-Stéfano, qui semblaient subordonner l'évacuation du territoire par les troupes russes à la concession de ces réformes par la Sublime Porte, et l'article 61 du traité de Berlin fut adopté :

« La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les Provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'application. »

Le Congrès a donc ainsi reconnu la légitimité des vœux des Arméniens et ordonné l'autonomie administrative et locale de leur pays. Quant aux villes d'Arménie, Kars, Batoum, Ardahan, acquises par les Russes, le cabinet de Saint-Pétersbourg lui-même déclarait qu'elles n'avaient qu'une valeur défensive et qu'il n'attachait du prix à leur possession que pour sa propre sécurité et afin de ne pas être obligé d'en faire un nouveau siège à chaque guerre, comme pour la forteresse de Kars que les Russes ont dû enlever trois fois dans l'espace d'un demi-siècle (2).

Le sort de l'Arménie semblait avoir aussi une garantie sérieuse, en vertu d'une disposition spéciale du traité du 4 juin 1878, « qui avait pour double but l'amélioration du sort des Arméniens et la défense de l'intégrité ottomane (3) » ; par ce traité, l'Angleterre se substituait à la Russie dans l'œuvre humanitaire que cette dernière puissance projetait en Arménie et au sujet de laquelle il y avait eu une entente préalable avec la Sublime Porte (4). Ces promesses étaient vaines, la Turquie

(1) *Voir* les protocoles nos 12, 14 et 15 du Congrès de Berlin.

(2) *Pro memoria* russe, du 9 avril 1878.

(3) Déclaration de M. Gladstone dans la séance du 25 juin 1881.

(4) Article 16 du traité de San-Stefano.

Digitized by Google

s'engageait bien, mais avec l'arrière-pensée de ne rien exécuter. Néanmoins, l'Angleterre occupa l'île de Chypre et ne parut plus songer à la mission réformatrice qu'elle devait garantir.

V

Les Zeythouniotes essaient de nouveau de secouer le joug en 1878. — Les lenteurs de la diplomatie ottomane paralysent l'Angleterre. — Les Turcs rêvent l'extermination de la race arménienne. — Tentative d'insurrection à Erzeroum en 1882-1883. — Question religieuse. — La force nationale repose dans le droit souverain du chef suprême de l'église arménienne. — Raisons qui font intervenir la Russie dans la nomination du Catholicos. — Conflits récents à ce sujet. — Fermeture de 3,000 écoles arméniennes.

Quel singulier contraste ! Des Arméniens de Cilicie qui avaient vu échouer leurs tentatives d'indépendance de 1855 à 1860, avaient repris les armes en 1878 pour la cause de la liberté. Trahis par Ahmet pacha Kozanli, ils gémissent encore à cette heure dans les prisons de Marach ; tandis que les insurgés serbes, bulgares et rouméliotes pour avoir soutenu la même cause sont l'objet des sympathies de l'Europe, passent pour des héros et jouissent de leur pleine liberté.

Un an s'était écoulé depuis la signature du traité de Berlin; les principales décisions du Congrès étaient des faits accomplis, qu'il n'était déjà plus question des réformes promises à l'Arménie. L'opinion publique s'émut de cette injustice, et une escadre anglaise parut dans le golfe de Smyrne sommant la Porte d'exécuter les engagements contractés à Berlin. Grâce aux procédés dilatoires dont la diplomatie turque a le secret, elle sut éluder la question, protesta avec la plus scandaleuse effronterie de son invariable fidélité à ses engagements, et à ce sujet, publia même à Stamboul un *hatt* (1) dans le but de donner le change aux naïfs ; enfin elle envoya un officier anglais attaché à son service, Baker-pacha, pour examiner en Arménie ce qu'elle voulait bien lui laisser voir.

En 1880, rien n'était encore fait en Arménie. Sur l'initiative de l'Angleterre, le 12 juin 1880 une note séparée, mais identique, fut remise a la Porte par chacun des ambassadeurs accrédités à Constantinople, pour lui rappeler les diverses obligations contractées en 1878 et notamment pour lui demander la prompte exécution de l'article 61 du traité. La Porte fit alors mine de s'exécuter. Elle présenta un

(1) Déclaration du Divan, du 15 novembre 1879.

Digitized by Google

projet de règlement pour l'Arménie, rédigé par Abeddin-pacha ; certaines concessions admises dans les premières négociations en 1878 (1) en étaient purement et simplement exclues.

Le Monténégro avait reçu une satisfaction complète. — Les prétentions de la Grèce avaient été reconnues partiellement. L'Arménie qu'on avait comblée de promesses et que M. Barthélemy-Saint-Hilaire avait à la tribune française déclarée digne de toutes les sympathies (2) était sans cesse renvoyée de Caïphe à Pilate. — Depuis huit ans la tyrannie a poursuivi son œuvre. A la pensée qu'une question arménienne pouvait surgir, les hommes d'état ottomans ont été pris de vertige. Saïd-pacha, l'ex-grand vizir, a déclaré lui-même « qu'il ferait tant et si bien que la race arménienne disparaîtrait des Etats turcs; qu'il aurait résolu ainsi la question arménienne, et que l'Arménie ne serait plus qu'une expression géographique (3) ». Ce programme s'exécute avec une méchanceté satanique. On ferme nos écoles, on détruit nos imprimeries, on arrête nos professeurs (4), on exile tout homme signalé comme instruit et capable, on emprisonne les étudiants (5), etc. Les déprédations des Kurdes et des Circassiens, les dilapidations et toutes les infamies que les musulmans commettent journellement restent impunies. L'Arménien qui proteste est traité d'insurgé et le gouvernement turc réserve toutes ses faveurs pour ses oppresseurs (6). Il eût mieux valu pour nous qu'il n'y eût ni Congrès de Berlin ni Hatti-Humayoun de 1839 et de 1856, car non seulement nos espérances ont été déçues, mais la tyrannie sûre de l'impunité est devenue plus arrogante et plus violente que jamais.

En 1882, poussés à bout, 400 jeunes gens de Garine (Erzeroum) qui avaient formé une association secrète dans le but « de délivrer leurs compatriotes de la tyrannie des Kurdes et des Tcherkesses, et des exactions des fonctionnaires turcs », furent arrêtés et jetés en prison.

---

(1) Note verbale du 24 octobre 1878.

(2) Chambre des Députés (Séance du 22 décembre 1880).

(3) Voir *le Semaphore* de Marseille du 12 novembre 1885.

(4) M. Portoukalian, rédacteur de *l'Arménia de Marseille*, est un de ces professeurs dont l'école a été fermée à Van.

(5) Voir *le Voltaire* des 18 et 27 décembre 1885; et entre autre une correspondance adressée de Constantinople, 24 décembre 1885, au *Rouski Gourier* de Moscou.

(6) Au mois d'avril 1882, le sultan a renvoyé en Arménie 74 beys kurdes qui avaient été arrêtés comme brigands par Abeddin-pacha et qui étaient internés à Constantinople. On assure que cet acte inexplicable de clémence n'a pas été étranger à la démission d'Izzet-pacha, gouverneur du Diarbékir, et à celle du patriarche Nercès.

Digitized by Google

Quelques-uns durent leur grâce à l'énergique intervention du généreux Nercès, mais furent exilés en Europe; quelques-uns réussirent à prendre la fuite et à émigrer à l'étranger, les autres sont encore, à l'heure présente, dans les fers (1). Cette association fut dévoilée par la découverte d'une pierre où les membres de ce comité avaient, en signe d'engagement, gravé leurs noms sous cette formule : *Au nom de la Très-Sainte-Trinité, nous promettons de rester fidèles à notre nation.*

Le commandant du 4e corps d'armée d'Erzeroum reçut, en 1883, l'ordre de confisquer toutes les armes autres que les fusils de chasse qu'on trouverait chez les chrétiens (2). C'était décréter le pillage au profit des Kurdes et des Circassiens. Les démarches réitérées des Arméniens et la députation qui fut envoyée à lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, n'aboutirent à aucun résultat.

On a beaucoup parlé, en 1885, de la violation par les Russes des droits de la communauté arménienne de Constantinople lors de la nomination du Catholicos d'Etchmiadzin. Je tiens à bien préciser ce point.

Le Catholicos, chef spirituel suprême de l'Église arménienne orientale, est le successeur de Saint-Grégoire l'Illuminateur, apôtre national de l'Arménie. Il siège à Etchmiadzin, qui est aujourd'hui comprise dans le territoire russe. Etchmiadzin, c'est-à-dire *descente du fils unique*, est le nom donné au célèbre couvent et à l'église fondés au commencement du IVe siècle par saint Grégoire, à Vagarschabad, l'une des anciennes capitales de l'Arménie, dans la province d'Ararad. Cet établissement fut bâti sur l'endroit où saint Grégoire eut une vision. A la suite de la disparition du royaume de la Grande Arménie et de l'invasion des Barbares, le catholicos dut transférer, en 1147, son siège à Hroumgla (Roum-Kalé), forteresse située sur l'Euphrate, jusqu'en 1293, époque où les Égyptiens s'en emparèrent. A partir de ce moment, l'Arménie étant perpétuellement ravagée par les infidèles, et ayant à souffrir de toutes les agitations provoquées par le passage des croisés (1181), on vit le catholicos errant de ville en ville, cherchant en vain pour le siège patriarcal un lieu où il fût à l'abri de la persécution et de la tyrannie des ennemis de sa foi. C'est un fait remarquable que l'Église arménienne, livrée à elle-même, opprimée pendant des siècles par les infidèles, ait pu maintenir son unité et survivre à tant de vicissi-

(1) *La Correspondance politique* du 9 janvier 1883.
(2) Ed. Engelhardt, *la Question arménienne*, p. 15.

Digitized by Google

tudes. Enfin, vers 1440, le siège patriarcal fut rétabli à Etchmiadzin; il y est encore aujourd'hui (1).

A l'exemple de leurs compatriotes de Russie, de la Perse et de l'Inde qui ont pour chef religieux le Catholicos d'Etchmiadzin, les Arméniens de Constantinople, de Jérusalem et de Sis le reconnaissent aussi comme chef suprême, bien qu'ils aient dans ces villes des archevêques qui portent le titre de patriarche. Ce titre de patriarche est, au point de vue dogmatique, simplement honorifique et ne leur donne pas même le droit d'ordonner des évêques (2), car c'est le Catholicos d'Etchmiadzin qui seul a le pouvoir de conférer la consécration épiscopale et de bénir l'huile sainte (3). *C'est ce droit exclusif du pontife d'Etchmiadzin qui fait l'unité de l'Église arménienne, soutient sa force morale et conserve chez ce peuple la nationalité par l'unité de religion.*

A Etchmiadzin, le Catholicos est assisté d'un synode, institué par le Gouvernement russe. L'Église arménienne est protégée, en Russie, par S. M. l'Empereur et jouit, dit-on, d'une grande tolérance. Le Catholicos, les évêques et même les simples prêtres obtiennent pour prix de leurs services les mêmes distinctions que le clergé russe. — De fait, le chef de l'Église arménienne est un dignitaire russe à un titre plus direct que les chefs des communautés non musulmanes considérés par la Porte comme des fonctionnaires ottomans en tant qu'investis d'attributions civiles.

Le Catholicos est choisi par le suffrage des évêques et des Arméniens de tous les pays, l'élu est confirmé dans sa dignité par S. M. l'Empereur de toutes les Russies (4).

Le gouvernement russe avait essayé d'empiéter sur ce droit national, en se réservant le droit de choisir et de nommer le Catholicos, et avait donné une constitution à l'Église arménienne (*Balagenia*), aux

---

(1) Le monastère d'Etchmiadzin possède une bibliothèque d'au moins 4,000 manuscrits contenant chacun plusieurs ouvrages.

(2) Au point de vue civil, le patriarche de Constantinople représente la nation arménienne auprès du gouvernement turc et est le chef de l'Assemblée nationale. « Il doit être sacré par le Catholicos d'Etchmiadzin ou agréé par lui comme évêque et sujet de l'empire ottoman (art. 115 de la Constitution nationale arménienne). »

(3) La cérémonie de la bénédiction du *myron* ou huile sainte se fait tous les sept ans.

(4) Jadis le Catholicos était confirmé par le Schah de Perse, quelquefois même il le fut par les princes arméniens du Karabagh; mais depuis S. M. Paul 1er, ce droit n'appartient qu'à l'Empereur de toutes les Russies.

Digitized by Google

termes de laquelle « lorsque le patriarcat d'Etchmiadzin devient vacant, le clergé et la nation présentent deux candidats à l'empereur de Russie, et l'empereur *choisit* et *nomme* l'un deux. L'autorité impériale intervient également dans l'élection des membres du conseil patriarcal, et même elle participe aux délibérations de ce conseil par l'entremise d'un procureur laïque », mais cette usurpation avait toujours été arrêtée, jusqu'en 1885, par les vives protestations des Arméniens, et la nomination du Catholicos avait appartenu en fait comme en droit aux Arméniens de Turquie, qui forment la majorité de la nation dont quelques groupes, bien inférieurs en nombre, sont dispersés en Russie, en Perse et aux Indes.

Ainsi donc, lorsqu'il y avait eu jusqu'ici à pourvoir à la vacance du Catholicos d'Etchmiadzin, les divers groupes formant la nation procédaient aux élections. Des délégués se rendaient ensuite à Etchmiadzin pour faire connaître au saint Synode les noms des candidats choisis. Le saint Synode, après avoir recueilli les suffrages, dressait une liste comprenant deux noms qui étaient soumis au choix du Tsar. Le candidat des Arméniens de Turquie, représentant la majorité des suffrages de la totalité de la nation, avait toujours été nommé Catholicos par l'empereur de Russie, quelles que pussent être d'ailleurs ses préférences personnelles. Or, dans la dernière élection qui eut lieu en 1885, les *Arméniens de Turquie* avaient porté en tête de leur liste Mgr Melchisedech, archevêque de Smyrne ; Mgr Khrimian, ex-patriarche de Constantinople, n'était que le second. La liste présentée par le saint Synode comprenait deux noms, ceux de Mgr Melchisedech et de Mgr Maggar. C'est ce dernier que le Tsar a choisi. Mgr Maggar était certainement un candidat de mérite, mais né en Russie, habitant ce pays, on le croit tout disposé à subir l'influence russe.

La nomination de Mgr Maggar constituait la violation formelle du droit de suffrage, non seulement de la communauté de Turquie (Constantinople), mais de toute la nation ; aussi de nombreuses protestations se produisirent, moins contre la personne du Catholicos que contre le principe et le mode de son élection. Néanmoins, le refus de ratifier ce choix était gros de conséquences. C'était entrer en lutte ouverte avec la Russie, et cette querelle pouvait dégénérer en un schisme.

L'Assemblée nationale des Arméniens de Turquie, qui se réunit au patriarcat arménien de Constantinople, a donc agi sagement en se

Digitized by Google

résignant au choix fait par le Tsar. Mais elle fit une réserve et stipula que Mgr Maggar, nommé Catholicos, ferait des démarches pressantes auprès du gouvernemeut russe pour que dans l'avenir il admît en principe et nommât en fait le candidat qui aurait réuni la majorité des suffrages des électeurs. Il est aussi essentiel de rappeler que Mgr Maggar a promis formellement la réouverture des nombreuses écoles arméniennes de Russie qui ont été fermées par le gouvernement et dont le nombre n'est guère inférieur à 3,000 (1).

La fermeture des écoles arméniennes par les autorités russes est encore un de ces faits d'une gravité toute particulière. Cette mesure a été prise à cause du refus des Arméniens d'accepter dans leurs écoles un programme russe et des directeurs russes. Il est assez naturel que les Arméniens se soient montrés récalcitrants à la substitution dans leurs écoles de la langue russe à leur langue nationale. Les écoles sont encore fermées à l'heure où j'écris ces lignes. Il dépendra de Mgr Maggar d'obtenir que le mal fait soit bientôt réparé. Il n'y a que dans quelques familles aisées, qui peuvent faire les frais de leçons particulières, que les enfants reçoivent quelque instruction; partout ailleurs on reste condamné à l'ignorance. Qui oserait blâmer la résistance de la population arménienne? Il y a quelque chose de plus sacré que l'instruction, c'est la langue maternelle, la tradition, l'instinct de la race, ce qui fait que les peuples traversent des siècles de persécution et de barbarie en conservant le génie national, qui refleurit tôt ou tard quand la Providence permet qu'une terre soit illuminée par le soleil de justice et de liberté.

VI

Événements récents. — L'affaire d'Érivan. — Revirement possible chez les Russes. — Démarches des Arméniens auprès des grandes puissances. — L'opinion publique est saisie de la question. — Dispositions bienveillantes des diplomates à l'égard des Arméniens. — Agitation de la ville de Van. — Double jeu de la Turquie.

Triste histoire que celle dont Érivan fut le théâtre dans ces dernières années. En 1883, une querelle toute personnelle s'éleva entre un Arménien et le directeur du lycée (Gymnase) russe. Force resta à ce dernier que l'autorité russe se crut obligée de soutenir. A la suite de perquisitions faites chez l'Arménien inculpé, on trouva les statuts

(1) Correspondance adressée de Constantinople au *Temps*, 23 novembre 1885.

Digitized by Google

d'une Société de bienfaisance pour secourir les Arméniens indigents de l'Arménie turque. Les promoteurs de cette œuvre charitable n'avaient pas encore pu adresser aux autorités russes la requête tendant à obtenir l'autorisation légale. Mais ce fut la cause d'un malentendu et des employés trop zélés en prirent prétexte pour faire sentir aux Arméniens tout le poids de leur sévérité. Cette affaire s'est terminée en 1885 par l'exil de tous ceux que l'on crut suspects.

Le cabinet de Saint-Péterbourg a pourtant ce sentiment que dans l'Orient la Russie doit accomplir une tâche civilisatrice et chrétienne (1) ; aussi un revirement n'est-il pas impossible. On a remarqué que l'ukase qui confirmait dernièrement le Catholicos dans ses fonctions, portait pour la première fois la mention : *A notre chère nation arménienne* (2). Puisse Dieu confirmer les hommes d'État de Saint-Pétersbourg dans cette voie plus équitable !

La révolution rouméliote, du 18 septembre 1885 remit la question arménienne à l'ordre du jour. Le *Times* du 1er octobre, à propos de la réunion des ambassadeurs, qui eut lieu à Constantinople, s'exprimait déjà en ces termes : « La réunion des ambassadeurs à Constantinople aura à s'occuper non seulement de la Roumélie, mais aussi de l'*Arménie* ; les ambassadeurs devront dire à la Porte qu'on ne peut tolérer de nouveaux délais à l'application des mesures destinées à pacifier cette province (3). » M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères de France, reçut le 29 octobre 1885 une délégation d'Arméniens qui lui présenta un Mémoire (4) dans lequel elle rappelait l'inexécution des réformes promises à l'Arménie, par l'article 61 du traité de Berlin, et les plaintes adressées aux chancelleries européennes par les représentants autorisés de la nation ; elle demandait que la Conférence de Constantinople, qui devait assurer le maintien du traité de 1878, veuille bien prendre en considération les vœux de l'Arménie, pour la prompte exécution de l'article 61 qui fait partie intégrante de ce même traité ; enfin elle lui exprimait la gratitude des Arméniens pour les sympathies de la France, affirmées à la tribune de la Chambre des députés par

(1) *Pro memoria* russe du 9 avril 1878. « Le cabinet impérial a toujours compris la mission protectrice que l'histoire lui assigne en Orient dans un sens chrétien sans acception de race ni de culte. »

(2) La *Justice* du 6 janvier 1886, dépêche adressée au *Times* de Londres.

(3) Le *Temps* du 2 octobre 1885.

(4) Le Mémoire en question a été publié dans l'*Arménia* de Marseille du 11 novembre 1885.

Digitized by Google

M. Barthélemy-Saint-Hilaire (1), et, pour la généreuse protection de la France, qui s'est manifestée en différentes circonstances.

La presse fut aussi très sympathique à la cause arménienne (2) et je dois ajouter qu'en Angleterre les Arméniens réussirent également à éveiller des sympathies. Le 4 novembre 1885 et le 19 janvier 1886, des démarches furent faites auprès du Gouvernement anglais par la colonie arménienne d'Angleterre (3) et d'Égypte (4). M. G. Hagopian de Londres, dont les efforts généreux sont aujourd'hui connus de tout le monde, est un des plus vaillants champions de la cause arménienne. Depuis de longues années, il agit auprès du Gouvernement anglais pour obtenir l'exécution des réformes promises à l'Arménie ; bien qu'il ait adressé tout récemment un Mémoire au cabinet britannique pour réclamer son intervention, il s'empressa de se joindre à ses compatriotes d'Angleterre quand ils firent ces dernières démarches. Dans les premiers jours de novembre 1885, les Arméniens des divers États des Balkans s'adressèrent aussi aux représentants de toutes les puissances à Varna (Bulgarie) (5). Les habitants de Van avaient de leur côté envoyé des Mémoires aux représentants des puissances à Constantinople, mais le Gouvernement turc les fit prudemment intercepter.

Le Gouvernement anglais a répondu, par ses lettres du 18 novembre 1885 et du 26 janvier 1886, aux Mémoires des Arméniens d'Angleterre (6) et d'Égypte (7). Il a accueilli avec sympathie leurs vœux, il leur a annoncé que ces Mémoires étaient communiqués au représentant de la reine à Constantinople et qu'il prendrait l'affaire en considération ; il s'est réservé de choisir le moment opportun pour faire des représentations au Gouvernement turc.

En ce moment il règne dans la ville de Van une certaine agitation ; on craint un soulèvement, et on vient même de saisir un pamphlet imprimé en russe et exposant tout ce que les Arméniens ont à endurer

(1) Chambre des députés (séance du 2 décembre 1880).

(2) L'*Événement* du 28 octobre et le *Temps* du 1er novembre 1885.

(3) Le *Daily News*, du 11 novembre 1885, résume le Mémoire remis au marquis de Salisbury, par les Arméniens d'Angleterre et cite la démarche faite auprès du Gouvernement français. Il a été publié *in extenso* dans l'*Arménia* du 25 novembre 1885.

(4) L'Adresse des Arméniens d'Égypte a été publiée *in extenso* dans le *Bosphore égyptien* du 30 décembre 1885, et le *Voltaire* du 7 janvier 1886.

(5) Une publication *in extenso* a été faite du Mémoire, remis à Varna, dans le *Soleil* du 27 janvier 1886. Ce Mémoire donne un aperçu historique de la question arménienne et résume tous les griefs des Arméniens.

(6) Le *Temps* du 22 novembre 1885.

(7) Le *Times* du 30 janvier 1886.

Digitized by Google

de la part des Turcs; aussi le Gouvernement ottoman est-il déjà en éveil. Il a ordonné aux autorités de la ville de Van de se montrer pour le moment prudentes et conciliantes (1). Il ne perd non plus aucune occasion d'exciter les Russes contre les Arméniens. On a pu remarquer tout dernièrement l'insinuation lancée par le *Mémorial diplomatique* et prétendant qu'on aurait découvert un complot antirusse à Érivan et même à Tiflis. (2). Comme si les Russes avaient besoin des conseils des Turcs pour organiser leur police! Le cabinet de St-Pétersbourg sait au surplus à quoi s'en tenir sur le regrettable malentendu d'Érivan dont il a été parlé précédemment. Voici maintenant que les journaux annoncent la découverte par les autorités turques, à Van, d'un nouveau complot; il y aurait eu une distribution d'armes faite clandestinement aux habitants de cette province; de nombreuses arrestations seraient déjà faites (3). La péninsule des Balkans est à peine calmée que voici la question arménienne qui se pose devant l'Europe. Ce sera une économie de travail pour la diplomatie et une grande garantie pour la paix de régler en même temps les destinées des Bulgares et celles des Arméniens.

Les lecteurs de la *Revue Française*, auront retrouvé dans ce long exposé de singulières analogies avec la situation de plusieurs des peuples de l'Europe orientale. En venant ici retracer nos misères, étaler nos plaies et solliciter la compassion de l'Europe, nous venons grossir le nombre de ces clients de la *Revue Française*, peuples ou fractions de peuples persécutés ou déshérités : Bulgares, Croates, Tchèques, Roumains, Ruthènes, Polonais, Lettes, Esthoniens..... familles grandes ou petites qui ont droit à l'intérêt du monde civilisé parce qu'elles ont longtemps souffert et qu'elles ont suffisamment affirmé leur existence en jurant qu'elles ne voulaient pas mourir. Toutes ces nobles victimes du passé reconnaîtront dans les convulsions de l'Arménie les symptômes d'une régénération et d'un relèvement. Il n'est pas plus permis d'étouffer un peuple que d'écraser la tête d'un nouveau-né ou d'achever un vieillard; et s'il y a un vieillard qui ait droit au respect des peuples de l'Occident, c'est bien celui qui a planté sa tente il y a quatre mille ans sur le mont Ararat.

(A Suivre). JEAN BROUSSALI.

(1) Correspondance adressée de Constantinople au *Rouski Gourier* de Moscou 24 décembre 1885.

(2) *Mémorial diplomatique* du 6 février 1886.

(3) *Le Matin* du 6 février 1886.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Principaux ouvrages à consulter.

ED. ENGELHARDT, ministre plénipotentiaire : L'Angleterre et la Russie à propos de la question arménienne (extrait de la Revue du droit international), tome XV, année 1883, n° 1, page 146 à 159, Paris, 1883. — La Turquie et le Tanzimat, vol. 1 et 2, in-8°, Paris, 1882.

ACHGUERD : Les Arméniens de Turquie, rapport du patriarche de Constantinople à la Sublime Porte (traduit de l'arménien), in 8°, Paris, 1877.

G.-V. CHAHNAZARIAN : Esquisse de l'histoire de l'Arménie, in-8°, Paris, 1856.

JEAN CATHOLICOS : Histoire d'Arménie (traduite par J. Saint Martin). Ouvrage publié sous les auspices du Gouvernement français, in-8°, Paris, 1841.

MOÏSE DE KHORÈNE, un des premiers et des plus célèbres historiens arméniens : Histoire de l'Arménie, traduite dans toutes les langues principales de l'Europe. — Voir aussi ses œuvres complètes, Venise, 1843.

LE R. P. MICHEL TCHAMITCH : Histoire d'Arménie (écrite en arménien), 3 vol. in-4°, Venise, 1786.

J.-A. GATTEYRIAS : L'Arménie et les Arméniens (Histoire), Paris, 1882.

IRÉNÉE GUASCO : Une conférence sur l'histoire d'Arménie et les Lusignan, in-8°, Paris, 1879.

LANGLOIS (Victor) : Collection des historiens de l'Arménie (traduction française), 2 vol. in-8°, Paris, 1869. — Considérations sur les rapports de l'Arménie avec la France au moyen âge (Extrait de la *Revue de l'Orient*), in-8°, Paris, 1860. — Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus, exécuté pendant les années 1852 et 1853, par ordre de l'empereur, in-8°, Paris, 1861. — Numismatique de l'Arménie au moyen âge, in 4°, Paris, 1855. — Inscriptions grecques, romaines, byzantines et arméniennes de la Cilicie, in-4°, Paris, 1854.

LE R. P. LÉONCE ALISCHAN : Les Assises d'Antioche (traduction française, précédée du texte arménien), in-4°, Venise, imprimerie du couvent Saint-Lazare, 1876. — *Schirag* : Description géographique historique, illustrée de la Grande-Arménie (en arménien), Venise, 1881. — *Sissouan*. Même étude, plus complète, pour la *Cilicie* (en arménien), ouvrage considérable, Venise, 1885. (Voir *infra*, p. 224.)

AÇOGHIGH DE DARON (Étienne) : Histoire universelle, traduite de l'arménien, par E. Dulaurier, in-8°, Paris, 1883.

SAINT-MARTIN : Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, 2 vol., Paris, 1818 et 1819.

ED. DULAURIER : Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale. Ouvrage traduit du russe et de l'arménien, Paris, 1839. — Étude sur l'organisation politique, religieuse et administrative du royaume de la Petite-Arménie, au temps des Croisades, un vol. in-8°, Paris, 1862. — Collection des historiens des Croisades. Documents arméniens, in-folio, Paris, 1869. — Bibliothèque historique arménienne, in-8°, Paris, 1858.

CHAKHATOUNI : Description du couvent patriarcal d'Etchmiadzin et des cinq districts de la province d'Ararat (en arménien), 2 vol. in-8, imprimerie de ce couvent 1842.

ACVORIAN (SÉROPÉ) : Essai d'un système de linguistique comprenant les interprétations des racines par les lettres de l'alphabet, appliqué à la langue arménienne, in-8, Constantinople, 1881.

EMIN (J. B.) : De l'alphabet arménien, in-8, 1865. (Dans le n° 3 de la *Revue de l'Orient*).

ANONYME : Preces Nersetis Elajensis, Armeniorum Patriarchæ, viginti quatuor linguis editæ. 1 vol. in-18, Venise, 1837.

Digitized by Google

NERSÈS KLAIETSI : Elégie sur la prise d'Edesse par les Musulmans, publiée pour la première fois, en arménien, revue par le Dr J. Zohrab. In-8, Paris, 1828.

VARTAN : Fables, publiées en arménien et en français, par M. M. Saint-Martin et Zorhab, in-8, Paris, 1825.

INJIDJI : Arménie, ancienne Venise. — Arménie, moderne Venise.

ALISHAN (LE P. LÉON M. D.) : Le Haygh, sa période et sa fête. Discours à la 25me distribution du collège arménien Samuel Moorat (août 1859), br. in-8, Paris, 1860.

Voir dans le journal asiatique, les *Revues de l'Orient et des Deux Mondes*, divers articles importants sur l'Arménie, notamment dans la *Revue de l'Orient*, années 1861-62, les études suivantes :

VICTOR LANGLOIS : Les monuments de la Cilicie (Tome XIII, p. 102 à 113). — Mémoire sur les origines de la culture des lettres en Arménie. (Tome XIV, p. 200 à 223). — La congrégation Mékhitariste et le couvent arménien de Saint-Lazare (Académie arménienne). (Tome XIII, p. 363 à 398).

M. REINAULD : Discours à la distribution des prix du collège arménien de Paris. (Tome XIV, p. 241 à 247, année 1862).

EDMOND LEROY : Relation d'un voyage fait à Paris et en France à la fin du XVe siècle par Mardyros, évêque arménien d'Ezenga, traduit d'après le manuscrit unique de la bibliothèque impériale. (Tome XIII, p. 398 à 406).

(DERNIÈRES NOUVELLES)

En Russie : A l'heure où nous mettons sous presse, on nous écrit de Constantinople que, sur un rapport de Mgr Maggar, catholicos, le Tsar, daignant donner satisfaction aux prières des Arméniens au sujet de leurs écoles, en a ordonné la réouverture par dépêche adressée au chef de la communauté (*araschnorte*) à Etchmiadzin, le 5 février 1886. Cette solution était prévue par tous ceux qui connaissent les sentiments de haute justice qui inspirent le Tsar.

En Turquie : Nous apprenons que le chef de la censure des livres, Vaporidès Effendi s'est présenté, le 12 février 1886, à la librairie des Mékhitaristes (de Venise), sise à Constantinople, à Galata Serpos-Han, et a saisi tous les exemplaires du *Sissouan* et du *Schirag* (histoires de l'Arménie) et d'autres œuvres importantes publiées par l'imprimerie des Mékhitaristes, qu'il jugeait dangereuses, et les a envoyés aux bureaux de l'instruction publique, où sans doute ils seront brûlés.

Ces ouvrages sont cités dans la *bibliographie* qui précède, sous le nom du R. P. Léonce Alischan.

Ces deux nouvelles : la réouverture des écoles *en Russie* et la confiscation d'ouvrages scientifiques *en Turquie* se passent de commentaires ; elles montrent que le Tsar tient à ce que la Russie reste la représentante de la civilisation en Orient, tandis que les Turcs, de leur côté, se condamnent eux-mêmes par leurs procédés barbares.

En Angleterre : L'association des Arméniens, agissant au nom de la nation arménienne, a adressé, par lettre à M. Glasdstone et aux autres membres du cabinet britannique ses félicitations, à l'occasion de son retour aux affaires. Cette lettre exprime l'espoir que M. Gladstone, qui s'est toujours intéressé à la question arménienne, s'emploiera à améliorer la situation de l'Arménie, — M. Gladstone a répondu par lettre à l'Association qu'il porte toujours le même intérêt à l'Arménie et qu'il désire vivement assurer son bien-être (*Temps*, 22 février 1886). J. B.

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

LA VIE ET LA CONDITION SOCIALE DES ÉTRANGERS

(Suite.) (1)

II

Ce que nous avons dit du nombre des étrangers, des lois qui les régissent, de la manière dont les traitent le droit public et le droit privé, de leur condition légale, à ce point assimilée à celle des nationaux que les traités y sont superflus, laisse prévoir que la vie des étrangers diffère peu de celle des nationaux et qu'ils doivent se mêler à la population générale sans distinction d'origine.

Comment en serait-il autrement dans ce pays où ce sont les étrangers qui, pendant un demi-siècle, ont exclusivement exercé le professorat, et préparé la génération actuelle en pétrissant son esprit, où les capitaux étrangers et la présence des étrangers ont seuls pu déterminer le développement de la richesse latente du pays, où les étrangers vendent tout ce que le pays consomme et lui achètent tout ce qu'il produit, où ils exercent librement toutes les professions libérales, même celle d'avocat, sont admis dans toutes les fonctions publiques, dans l'armée, dans la marine, ne sont exclus comme en France ni de la tutelle, ni de la curatelle, ni d'aucune administration de biens légale ou judiciaire, peuvent être syndics ou juges-commissaires, occuper à l'étranger des fonctions consulaires, interviennent par conséquent dans toutes les fonctions vitales du pays ?

Peut-être cependant aura-t-on quelque intérêt à trouver ici les traits de chacune des colonies étrangères qui s'agitent dans ce milieu et y conservent leur individualité propre.

Au premier abord, les différences sont assez difficiles à percevoir ; les traits propres de la physionomie de chaque race se distinguent assez mal, l'assimilation et la fusion se font de tous les côtés à la

(1) Voir la *Revue Française*, tome III, page 132.

Digitized by Google

fois. Étrangers et nationaux font entre eux un échange continu de coutumes, les mots de leurs langues même opèrent des mariages assez fréquents pour que le langage général qui se forme ainsi ait un caractère cosmopolite accentué.

Tous les peuples ont, à un degré plus ou moins élevé, cette propension plus accentuée chez les Français que chez tout autre de mêler à leurs phrases des mots de langues étrangères. Ils confectionnent ainsi dans les pays où ils sont nombreux, comme l'ont fait les soldats des expéditions en Algérie, une sorte de *sabir* où tous les mots de la langue locale, qui désignent des objets vulgaires, des occupations journalières ou des métiers, prennent place avec une désinence française. Ils ont surtout une tendance marquée à dénaturer le sens des mots français en prenant dans la langue espagnole des mots de consonance similaire mais de sens différent. Nous pourrions en donner mille exemples, mais il sera plus simple, pour faire comprendre leur manière de procéder, de rappeler le souvenir d'un mot que nous avons entendu à la porte de Paris, à une époque douloureusement historique.

C'était le 29 janvier 1871. L'armistice qui ouvrait les portes de Paris était signé de la veille; nous nous rendîmes avec quelques officiers de la légion de Seine-et-Oise aux confins de la presqu'île de Gennevilliers, limite extrême des avant-postes des deux armées : un bac nous mit sur l'autre rive où nous rencontrâmes un paysan d'Argenteuil, le premier qui pût nous donner des nouvelles du dehors.

Il conduisait une charrette. On causa. A notre question sur le but de son voyage, il répondit :

— « Je vais chercher de la flèche à Saint-Denis. »

Nous savions assez d'allemand pour comprendre que le malheureux paysan parlait un sabir allemand qu'il avait appris à Bezons ! Il allait chercher de la viande pour les soldats allemands; la similitude du mot *flesch* et du vocable français avait fait dans son esprit un rapprorapprochement qui n'était clair que pour lui.

C'est ce travail qui s'opère dans le cerveau de tous les Français au dehors : en franco-espagnol, une puissance devient une *potence*, du mot espagnol *potencia*, et tous les mots de la langue, qui s'y prêtent un peu, se dénaturent de même. Quant aux Hispano-Américains, l'habitude qu'ils ont de vivre avec les étrangers leur donne une connaissance générale des mots usuels des langues étrangères, certains journalistes les emploient constamment et beaucoup restent dans la langue générale qui devient ainsi un néo-espagnol, si différent de celui

Digitized by Google

d'Espagne qu'il est souvent étrange pour un Castillan, d'autant qu'à côté des mots d'origine étrangère elle en accueille beaucoup d'origine indienne, et qu'en outre elle change elle aussi le sens de certains mots très espagnols comme elle modifie du reste l'orthographe des mots étrangers qu'elle prend : ainsi, les mots *aide-camp, Mon Dieu! hautbois*, deviennent en espagnol, *édecan, Mon Diù, oboe*.

Ainsi en est-il du mot *rancho*, nous citons celui-là parce qu'il a formé jusqu'à des dérivés anglais. En espagnol, *rancho* veut dire provision de bouche, en néo-américain il signifie chaumière; il a ce sens dans toute l'Amérique espagnole; il est entré par le Texas et la Californie dans la langue anglo-américaine où il a formé *ranch* et tous ses dérivés *ranch-man, ranch-life ;* la vie du pasteur, de l'éleveur est la vie du *ranch*.

L'origine de cette dérivation est curieuse. Quand les Espagnols débarquèrent en Amérique, ils demandèrent naturellement aux Indiens des vivres et des contributions de toute sorte; ils allaient aux groupes de huttes de ceux-ci les requérir, de là l'expression « *aller au rancho* » qui signifiait proprement aller à la provision et désignait en même temps le fait d'aller aux huttes; le mot *rancho* prit ainsi et garda le sens d'habitation de peu de mine.

Les Français ont, par les mêmes procédés, introduit dans leur langue des mots de tous les pays. N'y trouvons-nous pas, par exemple, le plus affreux des jurons espagnols désignant un élégant corsage de femme? L'origine de son introduction est bien facile à retrouver. Les soldats français l'ont rapporté d'Espagne sous l'empire. Ils avaient certainement au delà des Pyrénées les allures galantes, qui leur sont propres, et recevaient, naturellement, chaque fois qu'ils prenaient la taille des belles patriotes transpyrénéennes, le juron dont les lèvres des femmes espagnoles n'ont pas peur : ils en ont déduit que corsage devait se traduire par *caraco*. Le dictionnaire de l'Académie espagnole aurait pu leur apprendre qu'il n'en est rien.

Le mêmes procédés ou d'autres ont introduit dans la langue néo-américaine un nombre de mots que l'on estime à 3,000 pour le groupe des républiques du Sud ; c'est ce qui contribue le plus à donner à cette langue le caractère qu'elle conserve et accentue chaque jour au contact des étrangers.

Le plus répandu et le plus particulier à la République argentine est une exclamation : c'est le *tché !* que l'on rencontre à toute occasion.

Le *tché* n'est ni mexicain, ni colombien, il est pampéen et spécia-

Digitized by Google

lement légué par les premiers habitants du pays, les *Tehuen-ches*. *Che* dans la langue de ceux-ci signifie homme. La surprise des Indiens fut grande quand ils virent pour la première fois des Européens descendre de leurs caravelles, vêtus, chaussés, monter à cheval. Ils ne pouvaient croire que ce fussent des hommes comme eux : ce ne fut que lorsqu'ils les touchèrent du doigt que ces pauvres déshérités de l'espèce humaine reconnurent qu'ils avaient devant eux des hommes et qu'ils s'exclamèrent : *ches ! ches !* des hommes ! des hommes ! Le mot est resté dans la langue argentine comme exclamation et appel familier.

Il a une grande douceur et un charme spécial, familier, aimable, caressant : s'il indique la surprise, c'est une surprise qui ouvre les bras. Il contribue plus que tout autre mot de la langue à imprégner l'atmosphère de familiarité : il est si général que les Argentins appellent leur pays la terre du *ché*.

Elle est aussi la terre ouverte à tous les usages étrangers ; ils pénètrent partout, sont adoptés partout et tous les pays contribuent ensemble et si bien à cette constitution des usages, de la langue, du costume, de la littérature, de la vie publique et de la vie de famille qu'aucun pays, pas plus l'Espagne que d'autres, ne peut se vanter d'avoir imposé les siens d'une façon spéciale, et que cette variété d'influences produit un ensemble très particulier au pays qui suffit à donner à tous les aspects de la société, au mode de vivre, de se vêtir, de s'exprimer, de ses habitants, une individualité propre qu'exprime plutôt le mot de mœurs locales que celui de mœurs nationales.

C'est ce que l'on voudrait essayer d'indiquer clairement. Laissons de côté, comme nous avons dit déjà qu'il fallait le faire, non pas les villes du littoral, ni la ville princesse du littoral, Buenos-Ayres, mais les quartiers de celle-ci, plus rapprochés de la rive, qui sont ceux où s'agite la population où l'élément étranger domine le plus.

Là le mot de ce capitaine au long cours qui avait voyagé durant vingt ans et avait visité tous les ports du monde est toujours vrai. Il n'avait vu, disait-il, pendant cette longue vie et sous toutes les latitudes, que des chapeaux à haute forme, des vêtements tous de la même coupe, était descendu partout à l'hôtel de Paris, avait joué au billard au café de Paris, mangé partout de la mauvaise cuisine française, faite par des Marseillais se disant cuisiniers, avait réglé ses plaisirs en français, ses affaires en anglais, ses querelles en allemand, et ses galanteries en italien.

Tout cela reste vrai dans les villes sud-américaines : et c'est à cela

Digitized by Google

que tient l'ignorance où sont généralement les étrangers des mœurs du pays, à cette habitude de vivre beaucoup entre eux dans des quartiers où ils sont à peu près seuls. Là on parle français dans toutes les boutiques, italien dans le port, anglais dans les banques, allemand derrière les grillages des bureaux, espagnol seulement dans les administrations publiques, et encore !

Mais, sortons de ce coin très étroit, alors apparaissent les particularités de mœurs que le pays doit à la combinaison un peu incohérente des éléments sociaux apportés de tous les points du globe par les étrangers.

La physionomie des habitants, leurs traits, les diverses couleurs du visage, démontrent, dès le premier jour, que toutes les races, la blanche, la noire, la jaune, d'où sont sortis les indigènes qui peuplaient le pays avant l'arrivée des Espagnols, ont contribué à la formation du peuple. Les cheveux sont noirs et crépus chez les descendants des nègres, plats et rudes chez ceux où le sang indien domine, souples et fins chez les descendants d'Européens, qui ont eux aussi quelquefois le teint bistré, legs de la race maure à la race espagnole; les cheveux blonds et roux se rencontrent en très petit nombre dans les familles créoles anciennement établies et seulement dans quelques-unes originaires des Asturies, province restée historiquement et ethnographiquement en dehors de l'invasion mauresque. Cette couleur de cheveux dénote le plus généralement une émigration récente et une origine anglaise, allemande ou flamande.

Les usages et le costume des gens du peuple sont une adaptation de tous les costumes nationaux d'au-delà de l'Atlantique, élaborée au fur et à mesure des importations; quelques-uns sont assez anciens pour passer pour nationaux.

Le pasteur a été le premier à créer des établissements dans la campagne; il y a introduit les usages des pasteurs africains que ces conquérants de la péninsule ibérique y avaient eux-mêmes généralisés pendant les sept siècles de la domination mauresque: on les voit puiser l'eau dans le *jaguël* dont le nom et le modèle sont africains, adapter le grand étrier à l'éperon arabe, tous les ornements de métal et de cuir, ouvrages dont Grenade et Cordoue ont reçu le modèle des artistes maures. L'Indien fournit au pasteur, qui vit lui aussi en chasseur, dont le troupeau semble un gibier demi-sauvage, ses armes: les *bolas* et le *laso;* et le pasteur, armé comme un Indien, vêtu comme un Maure, devient le *gaucho,* nom qui résume ces deux origines: en arabe, *chaouch,* qui se

Digitized by Google

prononce *tcha-out-ch,* signifie conducteur de troupeaux; le *gaucho,* qui se prononce *ga-out-cho,* n'est pas autre chose; c'est bien lui qui garde et conduit le bétail nomade, à la fois chasseur et pasteur.

Son costume se compose de quatre pièces principales: le pantalon bien large, quelquefois de coton, orné de broderies quelquefois en laine, semblable aux braies de nos pères, mais affectant plus encore les formes du vêtement que les zouaves ont imité de l'Arabe, c'est le *chiripa.* Il offre cet avantage d'être fait sans coutures, se compose d'un carré d'étoffe se repliant sur les jambes, les enroulant pour se rattacher à la ceinture qui le retient; le manteau sans manches, fort connu sous son nom, *le poncho,* offre les mêmes avantages: il suffit pour le confectionner de couper un morceau de drap de grandes dimensions en carré et d'ouvrir une fente au milieu pour y passer la tête, les pans retombant couvrent les mains et les cuisses de l'homme à cheval. Ces deux vêtements favorisent si bien la paresse de ceux qui les portent, ils sont de confection si simple, qu'ils sont restés le type du costume pampéen et sont adoptés par tous les étrangers, mais c'est un costume exclusivement campagnard.

La coiffure et la chaussure se sont modifiées suivant les époques. L'une et l'autre faisaient souvent défaut au temps colonial; un fil remplaçait la première à la mode indienne; la seconde, plus originale, était faite de la peau des jambes de derrière d'un cheval, à laquelle on laissait sa forme d'étui et que l'on coupait de longueur, de façon à ce que la partie du jarret vînt prendre naturellement le pied, les doigts restant à découvert. Cet usage ancien disparaît; seuls les pasteurs qui gardent dans les solitudes éloignées les grands troupeaux de bœufs l'emploient encore.

La coiffure qui tend le plus à se généraliser est le béret basque, et la chaussure l'espadrille, basque aussi. Ce n'est pas que l'une et l'autre offrent de grands avantages à l'habitant des plaines ensoleillées, mais elles y sont venues de la montagne avec les premiers Basques, et, comme ceux-ci ont été les premiers des étrangers à pénétrer dans la pampa, en conservant leurs mœurs, ils en ont imposé l'imitation; le commerce s'est empressé de se fournir de cet article demandé par eux, dont l'usage est devenu ainsi général, à ce point qu'il est impossible de dire, à première vue, l'origine de l'homme qui nous apparaît sous ce cachet rouge ou bleu.

Tous ces hommes, aux champs, s'alimentent de la même manière; tous prennent de l'infusion de yerba-mate du Paraguay, dont l'usage

Digitized by Google

a sur tous la même influence: il donne à tous l'habitude du far niente, les ramène à toute heure du jour autour du foyer de la cuisine, où l'eau chante sans cesse pour cet emploi: là, au milieu de la fumée âcre de ce foyer, alimenté par la fiente de mouton, ils s'accroupissent, allument leurs cigarettes et attendent leur tour d'approcher leurs lèvres du tube de métal par lequel l'infusion chaude s'aspire; une courge la contient, dont l'eau chaude se renouvelle sur la même infusion après chaque sucée et passe de mains en mains. C'est un breuvage sain, mais dont l'abus ôte aux estomacs la force et le besoin de prendre une nourriture substantielle.

De tous les usages sud-américains c'est celui que les étrangers prennent le plus vite à la campagne et dédaignent le plus en ville, c'est qu'aux champs tout fait défaut; la viande de mouton est le seul aliment qu'aucun condiment autre que le sel, qu'aucun légume n'accompagne; dans ce milieu rébarbatif où le pasteur rêve de culture qu'il entreprend quelquefois et abandonne toujours, le vent très vif lasse les mieux habitués et c'est lui surtout qui contribue à les pousser dans cet abri imparfait de la cuisine où du moins il ne pénètre pas; le mate et la paresse les y retiennent; le troupeau continue cependant à prospérer; cet esclave, dont le labeur productif consiste à remplir ses fonctions vitales, suffit à défendre son maître contre le besoin.

Toutes les nationalités se mêlent autour de ce foyer. La meilleure des politiques est toujours pour l'étranger de ne pas se distinguer. Il faut bien dire que nos compatriotes ont à l'arrivée dans les pays nouveaux où ils viennent, disent-ils, coloniser, sans avoir le plus souvent ouvert même un dictionnaire pour se rendre compte de ce que coloniser veut dire, quelque prétention à marquer leur supériorité originelle de citoyen d'un pays civilisé sur ces barbares. Tout est pour eux sujet à gouaillerie, le génie national chatouillé par les spectacles nouveaux a soif de les caricaturer et de faire de ses premières observations sujet à railleries. C'est leur manière de planter sur la rive leur drapeau de conquérants. Qu'ils jouissent de ce premier mouvement d'orgueil mal placé, ils auront, hélas ! trop d'occasions de le regretter. Ils ignorent, mais ils sauront vite que pour ceux qui les ont précédés, indigènes ou immigrants, il n'y a pas d'expression de dédain plus précise que celle de *recien llegado*, nouvel arrivé. Conscrits, que de brimades il leur faudra endurer ! Et, de fait, ils se croient des conquérants, ils s'imaginent qu'ils ont tout à enseigner, et ils s'aperçoivent qu'ils ont tout à apprendre. C'est une vie nouvelle dans cette plaine

Digitized by Google

pampéenne, où la vie prend des proportions différentes de celles auxquelles était habitué cet Européen sur le plateau de sa montagne où il vivait du produit d'un petit coin de terre végétale; il lui faut, bon gré mal gré, s'approprier tous les usages du lieu, monter le premier cheval venu, et comme il se présente, apprendre à être ingénieux et à se passer du concours des autres, et dame! il n'atteint pas du premier coup la perfection dans ce métier difficile. Le gaucho sourit pendant ses essais; il rit aussi de son langage, qui voudrait se rapprocher de l'espagnol, et son rire est plein de dédain pour cet animal inférieur, ce pauvre étranger, qui lui montre à la fois ces deux infériorités : ignorance du langage et ignorance du milieu.

Aussi ce gaucho a-t-il quelquefois des mots naïfs qui laissent juger de ses sentiments. Il nous souvient d'avoir entendu de la bouche de l'un d'eux cette singulière appréciation sur un de nos compatriotes, homme d'éducation et de fortune, qui avait créé à la campagne un grand établissement d'élevage, avait appris la langue, s'était exercé aux travaux des champs, montant à cheval à la mode du pays, prenant du mate sans sucre, courant volontiers une course à cheval avec le premier venu, chassant au besoin l'autruche, et maniant les bolas comme un Indien.

— C'est un homme de progrès, disait le gaucho, étranger c'est vrai, mais il s'est bien civilisé.

Ils sont rares ceux sur lesquels le gaucho consent à porter ce jugement.

Dans les rangs inférieurs de la population, ce dédain pour l'étranger se manifeste par des sobriquets nombreux. Les Anglais, qui sont venus les premiers, ont reçu celui de *gringo*, qu'ils doivent à la rudesse de leur langue, qui, pour les oreilles américaines, était du grec, *griego:* les Français et tous les Européens du Nord partagent avec eux ce nom. Les Italiens ont le leur spécial, dont ils ne sont ni autrement fiers ni plus humiliés, on les appelle *carcamanes*. Les Espagnols sont des *Sarracenos* (Sarrasins), des *maturrangos* (vieilles rosses) ou des *gallegos*, mot qui désigne ceux d'origine gallicienne et qui par corruption s'applique aussi aux autres. Les gallegos disent volontiers : « C'est une chose d'être gallego, c'en est une autre de se l'entendre dire. » Les Napolitains partagent avec ceux-ci le dédain général; cela tient à ce que les Napolitains, qui émigrent en quantités assez considérables, acceptent généralement les travaux les plus dédaignés, et, de plus, leur air, gracieux par intérêt, par ruse autant que par nature, leur manière humble de répondre par des gentillesses aux compliments désagréa-

Digitized by Google

bles ; la modestie des commerces qu'ils entreprennent qui les mettent constamment en contact avec les gens du peuple, devant qui ils étalent ces manières doucereuses, les exposent aux sarcasmes, rudes quelquefois, de ceux-ci, sans qu'ils prennent la peine de se faire respecter et renoncent à leur sourire national.

Toutes ces épithètes ont pris possession de la langue, peu de personnes en font cas : n'est-ce pas au reste un sentiment, général à tous les pays qui les dicte ? Ne le voyons-nous pas, en France même, se manifester entre gens de provinces différentes ou voisines, de Picard à Normand, de Gascon à Provençal ? Un Français à l'étranger, aussi bien que chez lui, quand il prononce ces mots : « Les Français » pour les faire suivre d'une appréciation favorable ajouterait volontiers : « Quand je dis les Français, je ne parle ni des... ni des.... » et ici l'énumération de toutes les provinces dont il n'est pas, pour arriver, de restrictions en restrictions, à n'embrasser dans son éloge que les gens de sa province, de sa ville, et, arrivé là, d'exclure encore, s'il est de Paris, ceux de tel ou de tel quartier. Quel rapport, en effet, y a-t-il entre le faubourg Saint-Germain et le faubourg Saint-Antoine ? Quelle similitude de mœurs, de vie et de pensée entre l'homme qui vit de luxe et cet autre qu'il frôle, dans la même maison, peut-être, et qui attend d'un événement, imprévu le matin, le pain du soir ?

Ce qui est vrai pour les Français l'est à plus forte raison pour les Italiens et les Allemands dont l'unité est d'époque plus récente. Le grand principe des nationalités qui a bouleversé le monde, qui a triomphé d'armées puissantes, ne triomphera jamais de ce vieux germe de localisme qui fermente au fond du cœur de tous les hommes.

Il est plus puissant qu'ailleurs en Amérique, où personne n'est étranger, où tout le monde est fils d'étrangers, où chaque peuple a apporté ses produits, ses usages, ses plats même, assortiment bizarre où trois siècles ont puisé pour y prendre leurs usages nationaux. Pour tout on a procédé de même : science, art, professions, rien n'est national, rien n'a de caractère national. La science et l'enseignement, en pays espagnols, vivent de traductions ; la loi codifiée a butiné dans toutes les législations, a pris ici un principe éprouvé, et là, un autre repoussé par l'expérience ; elle a voulu se faire cosmopolite et a posé des règles de droit international privé, fixes et applicables à tous les étrangers de quelque provenance qu'ils soient.

Dans les pays d'Europe où toutes les sciences se sont nationalisées, le professeur, le juriste, le médecin s'occupent surtout de ce qui se fait

Digitized by Google

et s'écrit en dedans de ses frontières ; c'est ici, pour tous, une nécessité professionnelle d'étudier tout ce qui se fait au dehors: cette absence de science nationale produit cet excellent résultat de forcer tous ceux qui vivent de quelque science, à élargir l'horizon de leurs études, à suivre ce qui se fait partout, à acquérir enfin une grande variété et une grande étendue de connaissances.

Ce n'est pas moins une nécessité de vie pour les étrangers de s'imprégner, dans ce milieu nouveau, quand ils y pénètrent, de l'atmosphère démocratique qui y domine. Les courants en sont si constants, qu'il serait inutile d'essayer d'y résister. Il faut que l'étranger, issu d'un pays à traditions monarchiques ou théocratiques émiette peu à peu le souvenir de ces traditions, prenne l'allure du milieu, s'habitue à penser autrement qu'il ne pensait, relègue à un rang secondaire les préjugés qui le dominaient sans qu'il en eût pour ainsi dire conscience qu'il se laisse imprégner par d'autres préjugés, erreurs ou vérités relatives, en tous cas, modes nouveaux de penser, d'agir, de raisonner, de déduire. Au bout de quelque temps, les images mêmes dont il ornera son langage ne seront plus les mêmes, sa pensée et son être seront enfin, après un long séjour, assez modifiés, pour qu'il soit dépaysé dans son propre pays, s'il y revient, et ne comprenne plus les mots, les pensées et les usages qui ont formé son enfance. Cet air ambiant est à ce point envahissant, qu'aucun des étrangers n'y échappe; ils en ont plus ou moins conscience, suivant leur degré d'instruction. C'est l'ensemble de cette abdication de la personnalité, antérieure à l'acclimatation, que traduit le verbe s'américaniser. On mange, on vit à l'américaine quand on est arrivé à manger, à vivre sans souci de tous les accessoires qui, ailleurs, encombrent et compliquent la vie; travailler à l'américaine, c'est simplifier le travail et les outils que l'on y emploie, rapprocher les résultats sans chercher la perfection, s'en tenir à ce qui est strictement utile; penser à l'américaine, c'est, de même, dégager son cerveau des traditions, des légendes, des inutilités qui l'encombrent, avoir foi en soi et ne reconnaître de supériorité que des supériorités relatives.

L'Américain s'inclinera devant l'opinion d'un juriste, d'un médecin, d'un ingénieur, d'un artisan ; mais il n'admet pas, pour cela, qu'il soit inférieur à celui-ci ou à celui-là; il n'est pas d'une autre classe sociale, il a seulement d'autres occupations qui ne lui permettent pas de porter, pour le moment, son attention sur celles-là, et il achète, de celui qui possède des connaissances spéciales, le conseil, l'aide ou le travail

Digitized by Google

dont il a besoin, comme il achèterait du blé pour son moulin, une charrue pour son champ.

Ces idées que l'on attribue exclusivement aux Américains du Nord, d'origine anglo-saxonne, auxquels une opinion générale concède un esprit plus méthodique, une science de la vie plus complète, ne sont pas moins dominantes chez les Hispano-Américains. Ceux-ci ne reconnaissent pas plus que ceux-là de supérieur hiérarchique dans l'ordre social, ils ont le même dédain pour les décorations, la noblesse, les fonctionnaires. Les colonies hispano-américaines se sont recrutées pendant longtemps parmi les familles nobles de la Péninsule ; à l'origine les magistrats, les hauts fonctionnaires, les négociants même qui venaient d'Espagne ne faisaient pas fi de leur rang et des distinctions qui en étaient l'apanage ; ils conservaient même l'usage de porter l'épée et la cape, et scellaient leur écu dans le fronton de leurs demeures. Leurs fils ont procédé de tout autre manière ; ils n'ont jamais attaché la moindre importance à ces hochets de la vanité européenne, ils ont fait plus que de renoncer à porter l'épée, ils ont descellé l'écu et l'ont relégué dans le fond de leurs demeures avec les meubles inutiles, ils ont même renoncé à l'usage des titres et des grands noms que leurs pères étalaient avec tant d'orgueil ; il n'est pas rare de voir des familles de grande origine porter un nom, qui n'est même pas leur nom patronymique, pris au hasard parmi ceux très nombreux qui leur appartenaient ; à toutes il suffit d'être une famille connue sur le sol américain, d'avoir des liens de parenté avec quelque Américain, grand par quelque haut fait de la guerre de l'indépendance ou quelque service politique rendu à son pays.

Quant au fonctionnaire, il n'a jamais pensé que sa fonction pût suffire à lui assurer la considération des citoyens au-dessus desquels elle l'élève. La valeur morale et le mérite personnel de chacun sont discutés publiquement, ils appartiennent à l'opinion publique et ils ont le rang que celle-ci leur assigne, sans tenir compte de la fonction.

III

Tous ces traits de caractère l'étranger se les assimile comme il prend les usages d'un pays qui prend si facilement les siens ; mais cette assimilation ne saurait empêcher qu'ils ne forment les uns et les autres des groupes ayant leurs sociétés, leurs clubs, leurs réunions, leurs fêtes,

Digitized by Google

leurs journaux, leurs écoles spéciales, leurs hôpitaux, leurs médecins, leurs avocats, leurs temples, leurs loges maçonniques ; chaque groupe d'étrangers a même ses préférences marquées pour tel ou tel genre de commerce ou d'occupation et se désintéresse de tout autre ; certaines colonies agricoles sont exclusivement suisses, d'autres italiennes, une est composée d'Anglais du pays de Galles, aucune n'est exclusivement française, mais dans beaucoup les Français dominent en nombre et en importance.

Les journaux étrangers, publiés à Buenos-Ayres dans toutes les langues, mériteraient une monographie détaillée ; ils sont par leur nombre et leur importance une des curiosités de la vie sociale de cette grande ville. Les premiers qui aient été publiés en langue étrangère l'étaient en français. Le premier journal français publié à Buenos-Ayres le fut en 1818 ; depuis, il y a toujours eu des journaux français à Buenos-Ayres, ils ont eu une vie plus ou moins longue, plus ou moins prospère, mais jamais la colonie n'a été sans organe spécial ; à diverses époques, elle a même possédé deux journaux. Depuis vingt ans un d'eux a survécu à tous ses congénères et a conquis une situation aussi inattaquable que celle du *Courrier des États-Unis*, c'est le *Courrier de la Plata* ; c'est un journal quotidien du format du *Temps*, fondé en 1865 par M. Bernheim et appartenant depuis 1882 à une société anonyme : il entretient à Paris un correspondant ; son tirage est actuellement de 2,500, le prix de son abonnement de 72 francs. A côté de lui a pris rang, de 1880 à 1883, un journal de la même importance l'*Union française*, dont j'ai cédé la rédaction et la propriété lors de mon départ de Buenos-Ayres ; son tirage s'était toujours maintenu à 1,800, mes successeurs ont laissé péricliter cet héritage. Depuis, l'*Indépendant* essaye de remplir le vide que ce journal a laissé. La colonie italienne possède plusieurs journaux : l'*Operaio Italiano*, fondé en 1872, *la Patria Italiana*, fondée en 1876, et plusieurs journaux hebdomadaires ; la colonie allemande : le *Deustche Plata zeitung* fondé en 1877 ; la colonie anglaise : *The Standard*, journal très lu, fort bien renseigné, rédigé, depuis 1860, par son fondateur M. Mulhall, d'origine irlandaise, La colonie anglo-américaine possède le *Buenos-Ayres Herald*, journal, très important aussi, fondé en 1874. La colonie espagnole elle même, bien que tous les journaux locaux soient rédigés dans sa langue, possède ses publications spéciales : *la Nacion española*, fondée en 1880, et *El correo español*, fondé en 1872.

Nous négligeons un grand nombre de publications hebdomadaires

Digitized by Google

publiées dans toutes les langues, qui, sans avoir l'importance de celles que nous avons énumérées, dénotent dans chaque colonie une activité qui vaut qu'on la signale. Ajoutons que le grand journal satirique illustré, *El Mosquito*, fondé en 1863, appartient à un Français dont la plume et le crayon y répandent l'esprit français, M. Henri Stein.

Chaque colonie se divise en nombreuses sociétés de secours, de bienfaisance, d'aide et de protection aux nouveaux venus, et aussi de musique et de plaisirs. La colonie française en possède pour sa part vingt qui constituent, toutes, des groupes importants ayant leur caractère et leur but spécial; mais toutes sont réunies en faisceau, et leurs vingt présidents, convoqués quand il y a lieu, forment, sous la présidence du ministre de France, une sorte de grand conseil de la colonie. Dans bien des circonstances, ce grand conseil a rendu d'importants services. En 1880, par exemple, alors que les partis politiques à la veille de l'élection présidentielle s'étaient armés les uns contre les autres et que l'armée nationale mettait le siège devant Buenos-Ayres, ce grand conseil se constitua en comité de secours et put venir en aide à ceux de nos compatriotes que les événements privaient passagèrement de ressources ou de travail.

Tous les ans ce grand conseil se réunit dans des circonstances moins tristes, pour organiser et présider les fêtes que la colonie se donne à l'occasion du 14 Juillet. Cette fête n'est pas une des moindres curiosités de la vie des étrangers dans la République Argentine; depuis 1880, chaque année, elle est célébrée à grand orchestre, et telle est la sympathie dont jouit dans ce pays ce qui est français et surtout ce qui dans l'histoire de notre nation se rattache aux progrès de l'humanité, que le peuple entier y prend part, que les autorités concèdent leur concours et jusqu'à la libre disposition de la rue aux manifestations dont la Fête nationale est l'occasion de la part de nos 40,000 compatriotes résidant dans cette ville.

Cette fête n'est pas la seule qui réunisse la colonie française; sans parler des réunions, des concerts, des bals que donne chacune des sociétés, la colonie donne chaque année, sous la forme de fête foraine, une fête de bienfaisance au profit de son hôpital. Elle dure un mois; elle est fixée au printemps, s'intitule fête de Saint-Cloud et rappelle cette fête de banlieue en ce sens que l'ingéniosité de ses organisateurs y a réuni tous les éléments qui composent une réunion foraine des environs de Paris, avec cette différence que les jeux, les boutiques, les loteries, la brasserie et les baraques de saltimbanques, elles-

Digitized by Google

mêmes, sont tenues par des jeunes gens et des jeunes filles de la colonie. Le produit des ventes et des entrées, qui s'élève tous les ans à 30,000 ou 40,000 francs, tous frais payés, est affecté aux frais de l'hôpital français.

C'est là la grande fondation de la colonie française, qui mérite la plus sérieuse attention. Elle remonte à 1832. Installé à cette époque dans quelques chambres où trouvaient asile les résidants français atteints par la maladie et la misère, il appartient à la Société Philanthropique française du Rio de la Plata, reconnue d'utilité publique, dont font partie comme sociétaires tous les Français payant une cotisation de deux francs au minimum par mois : le nombre de ses sociétaires dépasse actuellement trois mille ; chacun d'eux acquiert par le paiement de cette somme infime le droit, dont il usera ou n'usera pas le cas échéant, d'être soigné, en cas de maladie, dans l'hospice de la Société, sans aucune rétribution, quelle que soit la gravité de la maladie ou celle des opérations dont elle sera l'occasion. C'est une sorte d'assurance contre la maladie. L'hospice, construit en 1845, s'est progressivement augmenté; il est aujourd'hui insuffisant; un autre est en construction; il occupera deux hectares d'un terrain appartenant à la Société, situé aux confins de la ville. Les plans, adoptés au concours, sont dus à un de nos nationaux résidant à Buenos-Ayres, professeur de mathématiques supérieures au collège national de cette ville, M. Cadrès. L'édifice comprendra hospice d'hommes, de femmes et d'enfants; asile de nuit; sur le même terrain, la Société réserve un lieu d'assemblée pour ses membres, destiné à servir au besoin de lieu de réunion où pourront se débattre les questions intéressant la colonie.

Les hospices espagnol, italien, anglais, allemand ne le cèdent en rien à l'hospice français et démontrent tous quel esprit de solidarité et d'union relie entre eux les membres de chacune des colonies étrangères.

Il nous serait impossible d'énumérer les sociétés fondées par chacune de ces colonies; les plus nombreuses sont les sociétés italiennes, qui atteignent le chiffre de 200 pour la République entière; rien ne reste en dehors de leur action, il n'est pas une œuvre utile qu'elles ne se donnent la mission d'accomplir, leur action est avant tout sociale et protectrice, elles ne rencontrent nulle part l'entrave d'aucune loi intérieure dans ce pays où la liberté de réunion et d'association est garantie par la Constitution.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'esprit de localisme, dont

Digitized by Google

ne sont pas exempts les nationaux, voie sans inquiétude cette union très intime et très générale de chacune des colonies étrangères. Certes, l'homogénéité future de la nation n'est pas pour cela en péril, nous avons dit que la nationalité imposée aux fils d'étrangers constitue pour elle une protection suffisante; mais la tendance, manifeste de chacun des groupes, à perpétuer les différences de race, à individualiser leurs efforts, à constituer des centres de résistance contre les coups imprévus du sort et les difficultés de la vie, est envisagée par certains hommes d'État, comme dissimulant des intentions de constituer des centres de résistance prêts au besoin à opérer contre les autorités, ou à se protéger contre les conséquences de la direction plus ou moins heureuse donnée à la politique.

Nous n'avons remarqué nulle part que l'État ait pris ou songé à prendre des mesures contre ces périls lointains; mais, il se met en garde en centralisant dans ses mains tout au moins l'enseignement. Les étrangers, en effet, ont une tendance marquée à donner à leurs enfants un enseignement spécial et dans leur langue. A ce besoin correspond la création de collèges particuliers anglais, italiens et français; les premiers sont quelque peu aristocratiques, l'enseignement secondaire est spécialement mercantile, on y apprend ce que doit savoir un homme dont la vie sera remplie par les affaires commerciales. Les écoles françaises se contentent d'être universitaires à la mode du pays et de préparer les enfants aux examens que l'État exige à chaque degré de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Ces écoles sont nombreuses et quelques-unes assez prospères, bien que les professeurs qu'elles recueillent soient trop souvent des épaves, victimes d'une émigration entreprise sans préparation, à l'aventure.

Les écoles italiennes n'abordent guère que l'enseignement primaire fait en italien, mis à la portée des enfants de travailleurs qui composent la majorité de cette colonie extrêmement nombreuse; mais les fils d'Italiens qui veulent s'élever aux professions libérales doivent, faute d'établissement italien d'enseignement secondaire, passer par le collège national, pour conquérir le diplôme qui leur ouvre les Facultés de droit, de médecine ou de sciences.

Les étrangers peuvent, sans avoir passé par les écoles locales et y avoir conquis tous leurs grades, exercer les professions libérales. Il leur suffit, pour voir les carrières de médecin, d'avocat, d'ingénieur civil, s'ouvrir devant eux, de présenter les diplômes qu'ils ont acquis dans leur pays et de passer l'examen général que la loi exige.

Digitized by Google

Il y a à Buenos-Ayres dix médecins français et d'autres répandus dans la République. Par contre, il n'y a pas actuellement d'avocat français exerçant cette profession. La loi ne met cependant aucun obstacle à l'exercice de cette profession, près des tribunaux; elle donne à l'avocat étranger les mêmes droits et les mêmes prérogatives qu'à l'avocat national; elle n'exige de lui que la présentation de son diplôme et un examen général sur les matières enseignées à la Faculté: droit civil, pénal, commercial, international, constitutionnel, romain, canon, procédure civile et criminelle, économie politique. C'est un examen un peu vaste, et naturellement pour le passer il faut manier fort bien la langue espagnole, étude préalable à l'étude du droit local; il faut, de plus, pour pouvoir exercer avec profit la profession d'avocat, avoir étudié préalablement les usages, les coutumes, connaître les hommes, devant qui et avec le concours de qui, on l'exercera. Toutes ces études ne se font ni en un jour ni en un an; c'est ce qui éloigne, sans doute, de cette profession très lucrative et très honorée, beaucoup d'étrangers qui pourraient y rendre de grands services à leurs compatriotes. J'ai été jusqu'ici le seul Français qui se soit consacré à cette entreprise; je n'ai jamais eu de confrère, de concurrent ni de successeur que mon exemple ait tenté. Pour les Espagnols, ces difficultés sont moins nombreuses; ils bénéficient de la connaissance de la langue et de la similitude des législations; quelques Italiens figurent aussi au barreau, où l'on ne trouve aucun Anglais, ni Belge, ni Allemand. Le champ reste donc libre aux fils, nés dans le pays, d'étrangers de ces nationalités; ils sont nombreux, presque tous ont une certaine pratique de la langue de leurs pères, et peuvent diriger leurs clients étrangers dans leur langue mère, mais ils n'ont pas la pratique de la procédure des pays dont ils parlent la langue et ont quelque embarras souvent à vider les questions compliquées que soulèvent les relations internationales.

Pour les ingénieurs, le champ à exploiter est vaste et les étrangers figurent au premier rang; ce sont eux qui accaparent généralement les grands travaux publics, la construction des ports et des lignes de chemins de fer; ils suivent en cela les capitaux, étrangers comme eux, qui leur prêtent un précieux appui. C'est assez dire que les ingénieurs français sont peu nombreux, les capitaux français ne prenant que peu de part à ces entreprises.

L'étranger qui débarque à Buenos-Ayres, à quelque nation qu'il appartienne, ne saurait donc craindre d'être dépaysé ou isolé; il trouvera toujours un groupe où son origine suffira à lui créer un titre à être

Digitized by Google

admis. Il pénétrera peu à peu dans les rangs de la société créole, où son mérite, ses efforts, lui assigneront son rang. Étranger au milieu d'étrangers ou de fils d'étrangers, il ne fera qu'apporter un élément de plus à l'élaboration d'une race, à la constitution d'un peuple, dont les caractères définitifs sont un des secrets de l'avenir. Tous les peuples, jusqu'ici, ont collaboré activement à ce grand travail plein d'écueils et riche en promesses; tous ont apporté beaucoup de leur science et beaucoup de leur sang, et continueront chaque jour à apporter de nouveaux contingents; en vain, quelque esprit étroit voudra-t-il mesurer aux étrangers leur place au soleil, jamais il ne sera possible de leur fermer les avenues qui mènent aux grandes situations, qui, dans un pays américain, sont nécessairement ouvertes à toutes les intelligences et à tous les efforts.

ÉMILE DAIREAUX.

Digitized by Google

CANADA. — COLONISATION

CONSEILS PRATIQUES AUX ÉMIGRANTS

PAYS DU NORD-OUEST

Il s'agit ici des pays du nord-ouest du Canada, région nouvellement ouverte à la colonisation par le chemin de fer Pacifique-Canadien. Ce territoire est compris entre la vallée du Fleuve Rouge *(Red River)* et les Montagnes Rocheuses, et s'appelle pays du Nord-Ouest par opposition aux provinces du bas Canada qui sont à l'Est. Jusqu'en 1869 ces immenses étendues furent la propriété de la Hudson Bay C^{y}, société commerciale qui ne les exploitait que pour le commerce des fourrures. Elle écartait même avec une extrême jalousie toute entreprise de colonisation faite par des agriculteurs, en vertu de cet axiome que le gibier disparaît là où passe la charrue. Si la preuve de cette politique était encore à faire, il suffirait de citer la petite colonie de Kildonan, à 6 milles de Winnipeg, où lord Selkirk, l'un des administrateurs de cette grande société, avait installé, en 1813, des Écossais expulsés de la Grande-Bretagne. Dès que lord Selkirk fut mort, la Compagnie d'Hudson n'eut plus qu'un souci, ce fut de faire disparaître ce germe de colonisation, et longtemps les habitants de Kildonan, victimes de cette tactique, végétèrent dans la plus grande misère.

De même qu'au siècle dernier, l'Angleterre n'a pas permis qu'un seul objet de l'industrie, même un simple clou, fût fabriqué dans ses colonies de l'Amérique du Nord, qui sont devenues les États-Unis, ne songeant qu'à les rendre éternellement dépendantes de l'industrie de la Métropole ; de même la Compagnie anglaise *(Hudson Bay)*, qui se bornait à la chasse dans ces régions, a-t-elle essayé longtemps d'empêcher qu'un seul hectolitre de blé fût produit dans ses domaines du Nord-Ouest. Ce système rigoureux subordonnant tout à la réalisation du but principal peut paraître excessif, mais n'étonnera que ceux qui n'ont pas étudié la manière de procéder des Anglais. Tous les moyens furent

Digitized by Google

bons pour parvenir au but exclusif qu'on se proposait. On a même répandu partout en Europe le bruit que ce pays était enseveli sous la neige *(snowbounde)* presque toute l'année. Ces régions, rendues aussi impénétrables que la Chine, étaient soigneusement fermées à tous les voyageurs ou explorateurs qui auraient pu livrer le secret de la Compagnie. Celle-ci afin de mieux donner le change préférait importer toutes les provisions d'Europe pour alimenter son personnel de chasseurs, soit plus de 10,000 hommes avec leurs familles. Elle entretenait ainsi en Europe l'idée que le pays était incapable de nourrir même cette poignée d'habitants, et partant, il n'y avait aucun danger de voir arriver des colons.

L'erreur aurait pu durer des siècles, si les Américains, il y a une quinzaine d'années, dans leur migration vers l'Ouest, n'avaient remonté la vallée du Red-River dans la direction de Winnipeg. Ils ont trouvé une terre fertile et alors, sans se soucier de la ligne imaginaire qui sert de frontière au Canada et qui n'est tracée que suivant un degré de latitude, ils sont descendus dans la partie de cette vallée réputée stérile, inhabitable.... Le jeu de la Compagnie anglaise était découvert. Ce fameux linceul de neige n'était qu'une fable.

C'est alors que les Américains découvrirent la petite colonie écossaise de Kildonan, et ont pu constater qu'elle vivait sur ce sol depuis 1813, sans avoir jamais fumé la terre. Ce fut une explosion d'indignation dans le monde entier. Il était acquis à l'histoire que des Anglais, dans un but mercantile, abusant de la crédulité publique, avaient, durant tout un siècle, confisqué une terre fertile et d'une étendue immense sans profit pour la civilisation.

Ce Nord-Ouest qui a si heureusement échappé à l'étreinte de la Compagnie d'Hudson Bay, est déjà depuis deux ans constitué en provinces indépendantes. On trouvera sur la carte *(The Dominion of Canada)*, publiée dans la *Revue Française*, Tome II, page 148, l'indication des limites de ces régions nouvellement ouvertes à la colonisation : ***Manitoba*** — ***Assiniboia*** — ***Alberta***, qui sont traversées par le nouveau chemin de fer Pacifique Canadien, et plus au nord : ***Athabaska***.

L'Angleterre, sous la pression de l'opinion publique, dut faire ainsi céder par la ***Hudson Bay C^y***, ces territoires aussi vastes que la Russie d'Europe. Ils furent réunis aux autres provinces du Canada et la ***Hudson Bay C^y*** reçut à titre de compensation la propriété absolue de 1/18e de chacun des lots de terre entre lesquels le pays fut fractionné. — On a divisé ces immenses étendues comme un échiquier, en carrés, dont

Digitized by Google

les côtés sont orientés : Nord-Sud et Est-Ouest, et dont chaque côté a 6 milles anglais (1,6 kilomètre). Cette triangulation est en cours d'exécution et se poursuit suivant le méridien et le degré de latitude.

Chaque carré de cette dimension est appelé *Township*, et est divisé en 36 petits carrés de 1 mille de côté et par conséquent une superficie de 256 hectares. Chacun de ces petits carrés s'appelle *Session*. Les sessions sont numérotées de 1 à 36 en partant du carré sud-est et en allant vers l'ouest et en repartant pour compter par la ligne supérieure de l'ouest à l'est. Chaque session est divisée elle-même en 4 carrés d'un demi-mille de côté, ayant chacun 64 hectares de superficie. Cette dernière division s'appelle *Homestead*. C'est la propriété normale d'un paysan.

Il a été dit plus haut que la *Hudson Bay C^y* avait reçu 1/18^e de chacun des lots. Ce sont dans chaque *township* les *sessions* n° 8 et n° 26. — Il y a aussi deux cases de cet échiquier qui ont été réservées pour les frais des écoles à établir, ce sont les *sessions* n° 11 et n° 29; — enfin pour favoriser la construction des chemins de fer le gouvernement a donné à la Compagnie les sessions dont le chiffre est impair et cela dans une zone de 20 milles de chaque côté de la voie ferrée construite ou seulement concédée. Dans toute la région traversée par le chemin de fer Pacifique Canadien, ces sessions sont indiquées par les lettres C. P. R.

Ainsi pour comprendre à première vue les échiquiers qui sont reproduits presque toujours dans les circulaires invitant les colons à venir dans ces pays, il suffira de se rappeler : 1° que deux sessions impaires sont attribuées aux écoles, et que les autres sessions impaires dans la zone de 20 milles de chaque côté d'un tracé de voie ferrée est à la compagnie du chemin de fer; 2° que la Hudson Bay C^y a deux sessions paires et que le reste des sessions paires est la propriété du gouvernement.

Ventes ou concessions de terres : La Compagnie des chemins de fer peut vendre les sessions impaires à qui bon lui semble et au prix qui lui convient; ce prix est généralement de 50 à 100 francs l'hectare (prix courants actuels); elle donne souvent des facilités pour les paiements, par exemple : on paie quelquefois en six annuités avec 6 0/0 pour les annuités à courir. — Le gouvernement, au contraire, donne gratuitement à chaque chef de famille (homme ou femme) ou à chaque adulte mâle, au-dessus de 18 ans, un *Homestead* de 64 hectares, gratuitement moyennant une taxe d'inscription de

Digitized by Google

10 dollars ou 50 francs. Celui qui reçoit un Homestead dans ces conditions, peut s'assurer le droit de préemption sur un domaine voisin de même étendue, en payant un autre droit d'inscription de 10 dollars de suite et de 400 dollars pour ce dernier domaine après trois ans. L'option doit être faite dans les trois ans. — Pour le premier lot de 64 hectares, on reçoit un titre provisoire de propriété après paiement des 10 dollars. On est ensuite obligé, pendant trois ans, de vivre chaque année au moins six mois sur ce domaine, d'y bâtir une maison et une étable, et de cultiver une étendue suffisante pour nourrir la famille. — Au bout de trois ans, quand ces obligations ont été remplies, le gouvernement envoie un inspecteur qui vérifie les faits, et si tout est régulier, le colon reçoit, sans frais, un titre définitif de propriété absolue. C'est seulement quand il a ce titre qu'il peut faire valoir ses droits sur la seconde partie dont il a eu la jouissance jusqu'ici et en payant 400 dollars il recevra un titre de propriété définitive. — Si les conditions n'ont pas été remplies sur le premier lot, on perd les droits sur les deux lots qui retombent alors dans le domaine public et peuvent être occupés par de nouveaux colons aux conditions légales. — Jusqu'ici, le gouvernement a eu la libéralité d'offrir gratuitement ces terres, non seulement aux sujets anglais, mais aussi aux étrangers, moyennant une résidence de trois ans.

La naturalisation est-elle indispensable pour posséder la terre ? Non. On peut au bout de trois ans déclarer si l'on veut devenir Canadien et alors on prête serment et on est immédiatement naturalisé ; mais on est libre, si on le préfère, de garder sa nationalité étrangère. Tout étranger peut posséder la terre au Canada même sans y résider ; il suffit de l'acheter ou d'un propriétaire qui en a la possession définitive ou d'une Compagnie de chemin de fer et c'est ce que font beaucoup de capitalistes anglais et de membres de l'aristocratie anglaise qui perdant leurs rentes foncières en Irlande et en Angleterre trouvent prudent d'acheter les meilleures terres du nord-ouest du Canada et de renouveler ainsi l'opération qu'ils ont faite dans le continent australien.

UN ÉMIGRANT AGRICULTEUR A LA RECHERCHE D'UN DOMAINE
LA ROLANDRIE : ASSINIBOIA

Il faut déjà marcher longtemps vers l'Ouest pour trouver au Canada une place favorable pour un établissement agricole ; j'ai prié M. le docteur Meyer, qui m'avait donné les précieuses indications qu'on

Digitized by Google

vient de lire, de faire profiter les lecteurs de la *Revue Française* de son expérience, je lui dois tous les renseignements suivants que je ne fais que transcrire.

Jusqu'à une distance de 400 kilomètres à l'ouest de Winnipeg, dans toute cette zone de 20 milles de chaque côté de la voie ferrée du Pacifique Canadien, il ne reste plus de bonnes terres à la disposition du gouvernement pour être concédées. Le docteur Meyer qui a fondé au printemps de 1885 une colonie internationale : *la Rolandrie* (1), n'a pu commencer utilement ses recherches de terre qu'à la station d'Elkhorm et il n'a trouvé d'emplacement favorable que près de la station de Whitewood dans l'Assiniboia. Il y avait déjà là des colons autrichiens, allemands, suisses et français.

Le Dr Meyer trouva sur place quelques auxiliaires pour le diriger dans ses recherches : deux experts suisses, un géomètre du gouvernement et deux experts de la Compagnie du Pacifique Canadien. Ils firent ensemble une tournée dans la direction de l'ouest. Un grand nombre des *sessions* du gouvernement étaient déjà occupées, d'heure en heure on trouvait une ferme. Le Dr Meyer jeta son dévolu sur la vallée de Pipestone River. Ce fleuve va de l'ouest à l'est, a de 3 à 5 pieds de profondeur, de 20 à 40 pieds de largeur ; il n'est jamais à sec et au printemps le lac voisin est très poissonneux. La vallée est à environ 80 pieds en contre-bas de la plaine et elle a un kilomètre de largeur. Sur le plateau, les terres sont excellentes pour le blé, l'orge et l'avoine. Dans la vallée, outre les prairies naturelles, il y a de très bonnes terres noires à betteraves. C'est un point sur lequel le Dr Meyer a insisté en me traçant le profil de son domaine. Il croit qu'il y a dans ces régions autant d'avenir pour l'industrie sucrière qu'en Russie. Le sucre coûte actuellement deux fois et demi ce qu'il coûte en Angleterre à cause du droit d'entrée et de transport depuis Montréal, et la fabrication du sucre n'est grevée d'aucun impôt. Le domaine de la Rolandrie comprend déjà 10 homesteads, soit 640 hectares.

Grâce à cette méthode, ceux qui veulent s'établir au Canada sont toujours sûrs d'être guidés utilement. J'ai cité le Dr Meyer pour Whitewood ; dans toutes les régions où la colonisation est active, on trouve

---

(1) Ce nom, dont on cherchera dans l'avenir l'origine, est celui d'une propriété qu'un de nos amis de la *Revue Française* possède à peu de distance de Paris. Le docteur Meyer a donné ce nom à son domaine pour perpétuer le souvenir d'amitié qui le rattache à notre collaborateur.

Digitized by Google

toujours quelqu'un disposé à vous faire accompagner par un garçon de ferme, auquel il suffit d'un *diagram* pour s'orienter et indiquer aux nouveaux venus les lots inoccupés. Dans une autre colonie traversée par la ligne allant à Prince-Albert et à proximité de Regina, capitale de la province d'Assiniboia, à *Nouvelle-Alsace*, sur la côte est du lac Long, c'est M. D. W. Riedle qui rend les mêmes services. On verra plus loin que notre compatriote, M. Bodard, est à Windsor (Ontario) leur digne émule.

Dans le *Township* où s'est fixé le Dr Meyer, et qui se trouve au sud de la voie ferrée presque à égale distance des stations de Withewood et de Percival, il s'est établi, vers la fin de 1885, sur deux sessions contiguës, quatre familles venues de Bohême, des environs d'Eger, une famille d'Hanovriens et une famille française; ces deux dernières sont très rapprochées de la Rolandrie.

Il importe de noter que le gouvernement donne gratuitement du bois pour la construction de la maison ; les quantités sont fixées : 1,800 pieds de long de bois de 1 pouce à 1 pouce 1/2 de diamètre, plus 2,400 petits arbres de 3 à 5 pouces de diamètre pour faire les clôtures, et 30 cordes de bois sec pour le chauffage. Chaque homestead a droit à ces quantités que le chef de famille coupe lui-même s'il n'a pas sur sa ferme des b is de cette qualité.

Le 5 janvier dernier, on apporta devant moi au docteur Meyer, qui était de passage à Paris, une lettre de M. Georg Stœckel, d'Hambourg, l'agent général de la *Dominion linie*, Compagnie de bateaux à vapeur de Hambourg à Québec ; M. Stœckel lui annonçait que le 12 avril 1886 il expédierait un grand nombre de familles dans la colonie qu'il avait formée au Canada et qu'elles auraient des billets directs de Hambourg à la station de Whitewood. — Le docteur Meyer me montra une autre lettre de la *Netherlands american Steam navigation Company* lui annonçant qu'elle avait réduit les prix des transports de Bâle (Suisse) à Winnipeg (Manitoba), par Rotterdam, à 145 fr. 75 c. pour chaque adulte (les enfants payant moitié prix). Journellement, le docteur Meyer est ainsi averti du mouvement d'émigration qui se produit vers le Canada.

— Voilà les familles annoncées qui arrivent de Whitewood, lui dis-je; eh bien ! qu'allez-vous en faire ?

Le docteur Meyer me répondit :

— Elles vont arriver vers le 2 mai. En descendant du train à Whitewood, elles trouveront M. Limoges, négociant français, qui est fixé à Whitewood et qui me représente pour la colonisation de cette région.

Digitized by Google

M. Limoges, par messager spécial, me préviendra de l'arrivée de la troupe et j'enverrai de suite un homme à Whitewood porteur d'un *diagram*, indiquant tous les lots de terre libres. Cet échiquier à la main ce guide posera aux nouveaux venus les questions suivantes :

1° *Quel capital avez-vous ?* 2° Voulez-vous seulement *cultiver les grains*, — ou seulement faire l'*élevage du bétail*, — ou bien faire les deux choses *concurremment*.

D'après les réponses il indiquera les terres qui, dans sa pensée, paraissent les plus favorables pour ces entreprises spéciales eu égard aux ressources dont ces gens disposent.

S'il s'agit seulement de cultiver des grains, *il faut au moins 4,000 francs de capital* et deux hommes capables de travailler la terre et encore il ne faut pas que la famille ait trop de bouches à nourrir. — S'il n'y a qu'un homme pour travailler ou beaucoup d'enfants à nourrir, il faudra naturellement plus d'argent, car, pendant l'été, un homme pour les travaux des champs se paie de 100 à 150 francs par mois et il faut en plus le nourrir.

Si les colons veulent élever du bétail, ils devront payer une vache 250 francs et deux bœufs 800 francs à 1,000 francs. Sur un *homestead* de 64 hectares, on peut tenir de 20 à 30 vaches et les bœufs nécessaires pour l'agriculture. Il devient donc impossible de prévoir ici le capital nécessaire.

Les émigrants peuvent déposer leur argent dans une banque quelconque d'Europe qui s'entendra avec la Banque de Montréal, qui mettra ce dépôt à la disposition de l'émigrant dans sa succursale de Winnipeg. — Ainsi le colon qui viendra se fixer près du Dr Meyer à Rolandrie voulant prendre de l'argent sur son dépôt à la succursale de Winnipeg, donnera un chèque sur cette banque à M. Limoges à Whitewood qui paiera sur présentation et sans commission. On sait que la *Banque de Montréal* a des succursales en Europe, notamment à Londres et à Paris, chez M. Gill, boulevard des Capucines.

Les colons pourront arriver utilement à la fin de mai et pendant tout le mois de juin. Ils auront ainsi le temps de bâtir et de préparer la terre pour la semence. Il faut donc que la famille vive pendant 18 mois avec le capital qu'elle a apporté. Le Dr Meyer, pour faciliter les débuts aux émigrants qui viennent près de la Rolandrie, va installer pendant l'été de 1886 une fabrique à fromage et à beurre; alors les colons pourront y amener leur lait, et quand le fromage sera vendu ils toucheront de suite l'argent. De la sorte, ils n'épuiseront pas leur capi-

Digitized by Google

tal, car en mai le pâturage est surabondant et il leur suffira en arrivant d'acheter quelques vaches.

Voici quelques notes précises que le Dr Meyer veut bien me dicter en feuilletant son calepin :

On sème le blé au printemps, généralement fin mars ou commencement d'avril; en même temps on sème l'avoine. — L'orge du 15 avril au 15 mai. — Les pommes de terre du 10 au 20 mai. — Les choux et choux-fleurs et autres légumes le 15 avril. — Les betteraves vers la fin d'avril.

On a eu des pluies abondantes jusqu'au 19 juillet, époque des dernières pluies. Le temps alors est presque toujours sec, chaud et même très chaud. La première neige est tombée le 27 octobre, mais n'a pas tenu et n'a pas empêché le labour des terres qui s'est même continué pendant quelques jours de novembre. Novembre a été splendide jusqu'au 19, où le thermomètre Farenheit marquait pendant le jour 28°. La neige est alors tombée et est restée depuis. Elle disparaît généralement entre le 15 et le 30 mars.

J'ai prié le Dr Meyer de me donner une preuve que dans les régions où il est fixé le climat était supportable, « car c'est le froid excessif du Canada, lui dis-je, qui est un des plus grands obstacles au départ de beaucoup de Français ». Il rechercha dans ses papiers une lettre d'une personne de sa famille restée à la Rolandrie (Canada) et qui signalait les variations continuelles de température pendant le dernier mois de décembre. Cette lettre, datée du 18, marquait en outre que dans la période du 1er au 18 décembre il y avait eu deux jours de tempête et de neige et que pendant le reste on avait eu avec six pouces de neige un soleil brillant et un temps calme. Au surplus voici le tableau que j'ai copié sur cette lettre.

	Matin.		Midi.
1er décembre	— 2	Réaumur	+ 7
2 —	— 2	—	
3 —			
4 —	— 12	—	— 8
5 —	— 6	—	— 3
6 —	— 15	—	— 12
7 —	— 19	—	— 11
8 —	— 18		
9 —	— 16		

	Matin.		Midi.
10 décembre	— 10	Réaumur	—
11 —	— 19	—	— 13
12 —	— 16	—	— 9
13 —	— 17		
14 —	— 11	—	— 4
15 —	— 12	—	— 3
16 —	— 4	—	+ 1
17 —	— 3	—	+ 3
18 —	+ 3		

Voici donc 60 à 80 millions d'hectares capables de produire du blé, et sur cet espace une population très clairsemée : 20,000 Indiens; 8 à 10,000 métis d'origine française, car ils descendent des chasseurs français canadiens de la Hudson Bay Cy et de femmes indigènes; enfin approximativement 100,000 colons. L'émigration française si féconde

Digitized by Google

autrefois est primée actuellement par celle des Allemands et des Suisses. C'est la réflexion finale de tous ceux qui étudient ces pays.

WINDSOR (ONTARIO)

Les lecteurs de la *Revue Française* connaissent déjà notre compatriote M. A. Bodard, qui est établi à Windsor (Ontario), où il dirige le *Courrier de l'Ouest*. Nous avons publié à plusieurs reprises les avis qu'il adressait aux cultivateurs français (1). Cette fois les informations données par M. A. Bodard (2) sont si détaillées et si précises qu'elles peuvent être d'une grande utilité pour les fermiers qui se décideraient à se rendre au Canada.

Nous rappelons que le comté d'Essex, où M. A. Bodard engage les Français à venir s'établir, est un pays agricole et que dans la campagne presque tout le monde parle français. Seuls, les cultivateurs et vignerons ont des chances de réussite, les ouvriers du pays suffisent pour les divers métiers. M. A. Bodard cite des exemples de gens qui ont réussi dans le comté. L'idée est heureuse.

— M. Th. Girardot, inspecteur des écoles, est venu de France sans argent, s'est établi comme instituteur et en dehors de ses fonctions se fait avec la vigne un revenu de plus de 5,000 francs.

— M. Tournier, jardinier français, qui a donné des conseils pratiques à tous nos vignerons et est aujourd'hui dans une position très aisée.

— M. H. Girardot, venu de France il y a quatre ans. D'ici deux ans ses vignes, qui ont dix arpents, lui donneront un revenu brut de près de 20,000 francs.

— M. Rondot, qui grâce à un travail de dix années a acquis près de 200 hectares de terre.

— M. Robinet, après un séjour de dix ans ici, fut prit du mal du pays, vendit ses terres et retourna en France. Trois mois après, il nous était revenu et rachetait ses anciennes propriétés, trouvant la culture dans notre colonie plus productive qu'en France.

— On pourrait citer bien des fermiers qui venus avec fort peu d'argent ont par leur énergie et leur travail acquis de belles positions.

Le point essentiel est d'avoir un petit capital pour commencer. M. A. Bodard précise ce point de la manière suivante: le capital minimum indipensable à une famille de fermiers dans le comté d'Essex

(1) Voir la *Revue Française*, tome I, page 82; tome II, page 469. — Voir aussi tome I, page 308, deux lettres du Canada sur la colonisation.

(2) Nous devons les notes qui suivent à l'obligeante communication qui nous a été faite des derniers courriers de M. A. Bodard par notre ami M. Gaston Laforest directeur du *Bulletin des renseignements coloniaux*.

Digitized by Google

est de 5,000 francs. Avec cela ils pourront acheter, en payant moitié comptant, à une distance de dix à vingt milles de Windsor, de quatre à dix hectares de terre avec une petite maison, et il leur restera assez d'argent pour vivre un an avec leur famille et attendre la récolte. On peut trouver à acheter facilement même en payant un tiers comptant et en servant pour le reste un intérêt de 6, 5 à 7 0/0.

Je conseillerai aux familles françaises qui veulent s'établir dans notre colonie, ajoute M. A. Bodard, de venir par la Compagnie transatlantique jusqu'à New-York et là de prendre le chemin de fer pour Windsor. Le voyage est moins coûteux, plus prompt, et on encourage une ligne française, qui fait tout ce qu'elle peut pour satisfaire les passagers. Je préfère la voie de New-York à celle de Québec pour ces motifs. — Les frais de voyage du Havre à Windsor (via New-York) ne doivent pas dépasser 160 francs par personne; la pension à Windsor, à l'hôtel, coûte 20 francs par semaine, tout compris; cependant une famille en attendant qu'elle ait trouvé terre ferait mieux de louer une petite maison pour 40 ou 50 francs par mois, d'acheter quelques meubles et de faire elle-même sa nourriture. Une aussi bonne nourriture que celle de l'hôtel ne coûterait pas par tête plus de 8 à 10 francs.

Il nous arrive assez souvent que les correspondants de la *Revue Française* nous demandent l'envoi d'un questionnaire pour savoir la nature des renseignements qu'elle recherche plus spécialement pour aider la colonisation. Nous ne saurions mieux faire que de leur recommander de procéder comme M. A. Bodard l'a fait ici, en entrant dans les détails pratiques de la vie de chaque jour. Il faut, pour encourager la colonisation, que l'émigrant soit mis à même de calculer les ressources indispensables pour les débuts de ses entreprises.

Si on arrive à Windsor en automne, comme il faut attendre la récolte en juillet, il est indispensable pour une famille de quatre à cinq personnes d'avoir au moins 500 francs pour vivre. — Le pain coûte 0 fr. 12 c. la livre; la farine 20 francs les 88 kilogr. (200 livres anglaises); la viande de bœuf et de mouton vaut de 0 fr. 30 c. à 0 fr. 60 c. la livre; le lard 0 fr. 35 c. à 0 fr. 40 c. la livre; les pommes de terre 5 fr. 50 c. à 6 francs l'hectolitre; les légumes sont au même prix qu'en France.

Les instruments agricoles sont meilleur marché qu'en France. Les salaires sont, pour les artisans, 6 à 8 francs par jour; à la campagne les garçons employés aux travaux des champs se paient 50 à 60 francs par mois, nourris et logés. — Pour 600 francs on a un cheval bon pour le labour et qu'on peut atteler. — Une bonne vache coûte 200 à 250 francs.

Près de Windsor la terre vaut 500 francs l'acre de 40 ares. — A 15 ou 18 milles

Digitized by Google

de Windsor, on a la terre à moitié de ce prix et même pour 150 francs. — En bois l'acre vaut 100 francs; mais le produit de la vente du bois indemnise largement des frais de défrichement.

Les terres donnent un minimum de 25 hectolitres de blé par hectare ou 50 hectolitres de maïs. Le blé vaut 14 à 15 francs l'hectolitre, le blé d'Inde ou maïs vaut moitié prix. — (Le prix est pour le blé 4 fr. 50 c. pour 60 livres; le maïs 2 fr. 25 c. pour 56 livres; il était plus élevé l'hiver dernier; le foin vaut 70 à 80 francs les 1,000 kilogrammes.)

Il n'y a pas de taxes du gouvernement sur les terres. Il n'y a d'impôts que pour les municipalités. En moyenne, dans les environs de Windsor, une terre de 40 acres paie 100 francs d'impôt par an.

M. A. Bodard termine sa communication en promettant à ceux qui viendraient à Windsor de les aider de ses conseils et en les invitant à s'adresser à la rédaction du *Courrier de l'Ouest* (à Windsor, Ontario, 13, avenue Ouellette). Il se propose comme il l'a toujours fait de guider ceux qui arriveront et de les aider dans la recherche de terres favorables à leur établissement. Il insiste pour que les cultivateurs seuls viennent tenter la fortune; les ouvriers, dit-il, ne trouveraient pas de salaires supérieurs à ceux qu'ils ont en France.

ÉD. MARBEAU.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

PREJEVALSKY EN ASIE CENTRALE

Pour tous ceux de nos compatriotes qui aiment à regarder au delà des horizons restreints, nous croyons qu'il peut être intéressant de retracer à grands traits les explorations du général Prejevalsky (1) dont les résultats seront considérables et contribueront grandement à l'ouverture du centre asiatique à l'influence russe. Le prestige de la Russie est tout-puissant dans le Turkestan chinois, depuis la chute de l'émir de Kaschgarie (1878), créature des Anglais. Toute cette région, soumise nominalement au gouvernement de Pékin, n'en est pas moins à l'entière dévotion des armes russes, tandis que le centre même de la Chine et les régions montagneuses du Tibet nous étaient inconnues. Ce sont ces énormes territoires, souvent habités par de farouches populations, que l'intrépide explorateur a depuis seize ans parcourus en tous sens.

Les nombreux itinéraires, les belles collections qu'il a rapportés, font l'admiration du monde savant, et, depuis deux mois qu'il est de retour de son quatrième voyage, l'empereur, en lui conférant le titre de général, lui a adressé les plus grands éloges. Avec de tels hommes, poursuivant une aussi grande œuvre, la Russie étendra sûrement son prestige jusque dans les contrées les plus reculées de l'Asie (2).

Le jeune Prejevalsky se fit de tout temps remarquer par son goût prononcé pour les sciences naturelles; devenu officier, il obtint en 1867 d'être envoyé sur les frontières de la Sibérie orientale. Ce fut à son retour qu'il publia son premier travail: *Notes sur l'Oussouri.*

Ayant obtenu ensuite le congé et l'autorisation nécessaires, il quitta vers la fin de 1870, avec le lieutenant Pylteseff, la petite ville de Kiachta, située sur la frontière de la Sibérie, et se rendit directement à

(1) Prononcer Pjewalsky.

(2) Les deux premiers voyages du général ont été traduits en anglais et ont paru à Londres: From Kulja across the Tian shan to Lob-nor by *Przhevals'ky*, translated by E. D. Morgan. 1879, 8° — The Tangut country and the solitudes of northern Tibet. 1876, 8°.

Digitized by Google

Pékin, là, afin d'y organiser sa première expédition. Mais la révolte (1) des mahométans chinois n'était pas encore terminée et les hostilités constantes, auxquelles devait prendre part le gouvernement chinois, forcèrent le jeune explorateur à différer son départ pour la région des Alashans. Il fit alors une excursion au lac salé de Dalaï-Noï, au nord de la ville de Dolon-Noor (Lamamiao), sur la frontière méridionale de la Mongolie, au pied des monts Chingan. Revenant ensuite à Kalgan-gou, il put y organiser sa petite colonne et se dirigea par une pointe hardie vers les monts In-Schan, traversant le fleuve Hwangho (2) en face la ville de Bautu, tout en étant assez heureux pour accomplir, sans encombres, le trajet de la région peu connue des Ordos. Il releva une partie du cours du Hwangho, rectifiant absolument la position que lui donnaient alors les cartes. Puis, il visita la région des Alashan, patrie des farouches Tongoutanes (3), pour aller séjourner quelque temps à Dun-juan-ïn où le chef de la région offrit aux explorateurs un accueil des plus hospitaliers. Le capitaine rayonna aux environs, par de nombreuses reconnaissances, déterminant plusieurs positions astronomiques, ainsi que les hauteurs de quelques pics des montagnes voisines.

Malheureusement, le peu de ressources dont disposait l'expédition força Prejevalsky à revenir à Pékin, interrompant ainsi un premier voyage qui s'annonçait si bien. Ce n'était que partie remise, car en 1872 nous voyons le jeune voyageur être déjà de retour à Dun-juan-in et se joindre à une caravane d'indigènes pour atteindre la région du Ku-ku-noor jusqu'alors inexplorée par les Européens. Ce fut au prix des plus grandes fatigues et en traversant le désert de 150 kilomètres qui s'étend au delà de la province de Kan-sù (4), que le voyageur put arriver sur les bords du lac.

---

(1) C'est en 1862, presque de nos jours, après diverses tentatives de révolte aisément réprimées, que les musulmans Jouganes et Jouranchis s'unirent aux révoltés du Yunn-nann pour secouer la domination chinoise. Ce fait est intéressant à citer, car on sait qu'un des résultats de ce conflit, fut de conduire temporairement les Russes à Kuldscha. On ignore généralement, chez nous, ce qu'il coula de sang dans cette terrible répression, et il faut remonter en 1855, pour voir le point de départ de l'agitation. Des rixes sanglantes, envenimées par le fanatisme, éclatèrent dans les mines de galène argentifère, situées à cinq jours de marche de Talifou, au Yunnnann. Cette guerre dura seize ans.

(2) Prononcer Houangho.

(3) Les Tougoutanes ressemblent, paraît-il, aux Bohémiens; ce sont les fameux Tougoutes cités par Marco-Polo.

(4) On sait que l'intrépide missionnaire français l'abbé Armand David visita, il y a quelques années, cette province.

Digitized by Google

Le projet de l'explorateur : visiter Lassa en traversant d'abord toute cette région du Tibet dont l'orographie est si tourmentée, était digne du courage de cette nature d'élite. La terrible révolte des Musulmans dont l'insurrection battait son plein à cette époque, empêcha seule l'officier russe de poursuivre son but. Il parcourut alors la région montagneuse du Laïdam, pour arriver au Muruï-Ussu (la rivière tortueuse des indigènes) (1), mais, cette fois-ci, au milieu d'une riante contrée où abondent les yaks sauvages, les antilopes et les argali. Là encore, le manque de ressources força la petite colonne à revenir à Dun-juan-in où l'attendaient des fonds envoyés par l'administration. Le capitaine se proposait alors de résoudre un intéressant problème d'histoire naturelle : l'existence du chameau à l'état sauvage sur les bords du Lob-nor. Il dut remettre l'exécution de son projet à l'année suivante.

Prejevalsky résolut de gagner directement Urga en traversant diagonalement le grand désert de Gobi par une route inconnue des Européens. Du 26 juillet au 17 septembre, le voyage s'accomplissant par des chaleurs torrides fit endurer à l'expédition les plus grandes souffrances et les plus grands dangers. En octobre 1873, le capitaine était de retour à Kiachta, sur le territoire du Czar, après s'être maintenu avec de faibles ressources pendant deux ans dans les régions les plus inhospitalières et les plus dangereuses de la Chine centrale (2).

A la fin de 1875, le général Milutine, ministre de la guerre, lui ayant fait obtenir une subvention de 43,000 roubles de l'Empereur, nous voyons Prejevalsky, nouvellement promu au grade de colonel, organiser une expédition afin d'atteindre, par une direction nouvelle, le Tarim et le Lob-nor, projetant ensuite de se rendre à Lassà, et d'explorer le haut Brahmapoutra, le versant nord de l'Himalaya, enfin toute la Chine méridionale, en revenant par l'ouest du Tibet et la Kaschgarie.

L'expédition quitta Kuldcha (Dzoungarie russe) par la vallée du Tekès, suivit le Youl-Dous et atteignit Korla en franchissant le Tian-Chan par le défilé qui débouche en face de la ville. Le colonel y eut à subir mille vexations du gouverneur chinois, et ce ne fut qu'après onze jours de négociations qu'il put continuer son voyage. Son séjour dans cette région lui permit de s'assurer que la ville de Karaschar, marquée sur tant de cartes, n'existe pas ; en réalité ce n'est qu'une insignifiante

(1) Le Yang-Tsé.

(2) A la suite de cette première exploration, la Société de Géographie de Paris décerna une médaille d'or au courageux voyageur.

Digitized by Google

bourgade. L'expédition atteignit le Lob-nor en franchissant le Tarim sur un radeau que les Cosaques de l'escorte construisirent.

Le Lob-nor, qu'aucun Européen n'avait encore visité, est une énorme dépression marécageuse, couverte de roseaux et où viennent déboucher de nombreux cours d'eau. Le colonel en accomplit le périple en bateau et en dressa la carte (1), tout en relevant le cours du Tarim. Ses observations s'étendirent aux peuplades ichtyophages d'origine kalmouk qui habitent toute la contrée jusqu'à 400 kilomètres au sud. Il détermina ensuite la position de l'importante chaîne de montagnes l'Altyn-Tag, tout en chassant et en étudiant en détail les mœurs des chameaux sauvages qu'il était enfin parvenu à découvrir.

Obligé de remonter vers le nord en présence de l'hostilité croissante des populations, le colonel revint à Korla, dont il décrivit la région environnante sous l'aspect le moins enchanteur. « Cette contrée, dit-il, est bien inférieure à la Mongolie, les moustiques ne laissant pas un instant de repos au voyageur, et pendant le mois d'avril on jouit d'une température de 34° 5 à l'ombre. Ce n'est qu'un vaste pays de désolation, aucune végétation et où une poussière excessivement fine aveugle lorsque l'on sort de chez soi. » Prejevalsky rentra en Russie par le Turkestan (2).

L'importance politique de ce voyage ne doit pas nous échapper ; en effet si dans la région de Korla les indigènes détestent profondément tout ce qui est Kafir (littéralement *infidèle*), c'est-à-dire russe ou chinois, par contre dans la Kaschgarie le peuple soupire ardemment après la venue des Russes. On sait du reste qu'à cette époque une poignée d'aventuriers mettaient le pays à feu et à sang sous l'administration nominale mais impuissante de la Chine. On trouve dans les notes du colonel d'intéressants détails sur le fameux Yacoub-bey, infâme personnage, aventurier politique aussi cruel qu'ignorant, se maintenant au pouvoir

(1) Il est bon de citer ici, ne fût-ce que pour mémoire, les critiques auxquelles fut en butte le colonel de la part du baron F. von Richtofen, prétendant que les observations du jeune explorateur, ne correspondant point avec les données des cartes chinoises, avaient besoin d'être contrôlées. Il va sans dire que le colonel soutint énergiquement et les preuves en main, d'après des constatations journalières, ses théories sur l'hydrographie de cette région.

Le baron von Richtofen a fait de nombreux voyages en Chine, et en même temps que lui on doit mentionner l'Anglais Ney Elias.

(2) C'est à ce moment-là, croyons-nous, que le comte Szechenyi se proposa de refaire, en sens inverse, les itinéraires du colonel Prejevalsky, pour arriver à la reconnaissance du Lob-Nor et du Tibet; mais, arrêté dans sa route par les fonctionnaires chinois, il ne paraît point avoir pu mettre ses projets à exécution.

Digitized by Google

par le knout et la hache. En Europe, on s'est longtemps fait une fausse opinion de ce tyran et il est triste d'ajouter que la Grande-Bretagne l'honora d'une bienveillance particulière.

Le gouverneur des Indes envoya, vers 1874, une ambassade spéciale qui accomplit un long et pénible mais fort intéressant voyage pour aller porter à Kaschgar de riches présents destinés à prouver à l'émir la bienveillante sollicitude de la reine Victoria. Mais n'était-on point intéressé, à Calcutta, à entretenir sur les frontières de la province de Fergana un voisin aussi gênant pour l'influence russe?

En janvier 1883, Prejevalsky rendit compte à Pétersbourg de son beau voyage, et au mois de novembre de la même année il entreprit sa quatrième exploration, dont il est de retour depuis deux mois.

L'empereur accorda un important subside, une escorte de 13 cosaques, 4 grenadiers et généralement toutes les facilités possibles pour mener à bien l'entreprise dont le plan était de réaliser ce que l'hostilité des tribus seule avait empêché dans le précédent voyage.

Se rendant d'abord aux sources du *fleuve Jaune*, Prejevalsky accomplit une marche de deux mois dans le désert sous un climat continental des plus rigoureux, avec des extrêmes de température de — 40° à + 30°.

Dans les montagnes du Tibet, le colonel put réunir d'intéressantes collections d'histoire naturelle. Les voyageurs étaient réduits à vivre du produit de leur chasse; et pour la confection du pain on usait d'une graine indigène nommée *zamba*.

Ce fut dans le sud du Zaidam que l'expédition dut s'ouvrir un chemin par les armes au milieu des populations hostiles; ne pouvant se procurer les guides et les chameaux nécessaires qu'au prix des plus grandes difficultés. Confiant alors les provisions à la garde de 7 cosaques, le voyageur s'avança jusqu'aux sources du *fleuve Jaune* qu'il reconnut entièrement ainsi que celles du *fleuve Bleu*; après avoir exploré les grands lacs de toute la région à 13,500 pieds d'altitude. Le climat de toute cette partie est rigoureux, pendant l'été on ne cesse d'avoir des bourrasques de neiges et des pluies diluviennes. Le vent du Sud-Ouest apporte de l'Inde des vapeurs en si grande abondance que tout le Tibet septentrional n'est qu'un vaste marécage, où rien ne pousse. Les voyageurs ne purent échapper aux attaques répétées des Tougoutes, que grâce à la perfection de leurs armes.

Le voyageur voulait ensuite explorer le Zaïdam oriental jusqu'au Lob-Nor, puis la chaîne absolument inconnue jusqu'alors du Kuen-

Digitized by Google

Luen. On releva avec soin l'ancienne route qui menait de Chotan (Iltschi) à la Chine orientale. L'expédition découvrit trois massifs neigeux que le colonel baptisa des noms de *Moscovite*, *Colomb*, *Enigme*; dont il détermina l'altitude considérable, 6,000 mètres. Parti depuis un an, le colonel avait déjà parcouru 5,550 kilomètres, dont une partie à travers des régions totalement inconnues.

Du Zaïdam méridional à l'Ouest de la même région, on traversa sur un parcours de 800 kilomètres une région dont la stérilité était épouvantable : nul animal, sauf le chameau, ne peut y subsister. Puis ayant atteint la petite ville de Gaz (?) le colonel y fit reposer pendant trois mois le personnel de son expédition.

La ville de Loto, que le voyageur visita ensuite, possède une population turcomane dont l'accueil hospitalier dédommagea amplement les explorateurs si surmenés dans les combats précédents.

Les détails nous manquent sur la dernière partie du voyage, nous sommes obligé de nous en référer aux *Novoïsti* de Pétersbourg. L'expédition regagna le territoire russe par le Turkestan chinois, et dans la partie limitrophe de la Chine, on y rencontra une population cultivant de riches campagnes sous un climat délicieux et prodiguant partout le même accueil empressé aux voyageurs. Les études climatologiques furent très intéressantes, on le conçoit, dans des régions à altitudes aussi variées, et quant aux observations ethnographiques, elles présentent un intérêt extrême, le colonel citant des contrées habitées en même temps par des Chinois, des Mongols, des Arabes, des Bokhariotes et des Indous.

L'expédition traversa ensuite le désert où certaines oasis sont distantes souvent de plus de 900 verstes. Près de la riche oasis de Tschertschen, Prejevalsky donna le nom de *Pic du Czar Libérateur* à un sommet élevé de la chaîne des Tugus-Daban (1) croyons-nous. Une pluie diluvienne ne cessant de tomber pendant 20 jours accabla la colonne avant son arrivée dans la riche oasis de Potam. que l'on ne trouve indiquée sur aucune carte, bien qu'elle compte plus de 60,000 déciatines de terre.

Le colonel releva sur une longueur de 150 verstes la rivière Potam qui sort d'un marais. Enfin, après avoir traversé le Tarim, on atteignit la belle oasis d'Aksu, non loin de la forteresse russe. La quatrième explo-

(1) Consulter les cartes nos 64 et suivantes du Grand Atlas de Stieler (dernière édition en 1884).

Digitized by Google

ration de Prejevalsky était terminée à son grand honneur, et le mettait au premier rang des explorateurs les plus éminents. Nul en effet n'accomplit une œuvre plus grande, plus périlleuse et dont les circonstances sont incalculables pour le prestige de la Russie en Asie (1). Au point de vue scientifique les résultats recueillis seront fort importants; en histoire naturelle la collection des oiseaux ne compte pas moins de mille individus. Pour donner une idée des contrées reculées que l'expédition dut traverser, citons ce fait que nous trouvons dans une lettre du colonel: il est resté trois mois sans voir un seul être humain autre que les gens de son escorte. — Le monde savant tout entier attend avec impatience la publication de ce beau voyage.

H. DE LA MARTINIÈRE.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

20 février 1886.

Le mouvement socialiste qui se dessinait nettement (quoi qu'on ait dit) derrière l'agitation ouvrière dont Londres a été témoin s'est propagé dans toute l'Angleterre avec une inquiétante rapidité. Le gouvernement s'est enfin rendu maître de ces mouvements de la classe malheureuse, mais on a pu se convaincre de l'insuffisance du service d'ordre public, et certains journaux ont fait remarquer à quel point on s'illusionnait sur la valeur de la police britannique.

Le Cabinet libéral a repris la direction des affaires sous de vilains auspices, voici M. Gladstone à l'œuvre dans une tâche fort malaisée. Les points noirs ne se comptent plus à l'horizon des Iles Britanniques, et l'on ne semble pas devoir apporter promptement un remède à la crise ouvrière, dont la gravité est reconnue même dans les milieux où l'on blâme le plus les violences de *Trafalgar Place* et des faubourgs de la ville de *Leicester*.

(1) En résumé, comme le disent les *Novoïsti*, la conviction est répandue dans toute l'Asie centrale et même orientale (?) que tôt ou tard ces contrées doivent être aux mains du *Czar blanc*. Avec le fanatisme dont sont animées ces populations, la croyance au surnaturel et le prestige intact et continu des armes russes, il n'est point hasardeux de penser que le sceptre de l'Asie appartiendra à l'empereur de Russie. Les exemples les plus curieux peuvent être donnés. Croirait-on que dans une tribu des plus reculées, visitée par le colonel, les indigènes se pressèrent en foule, femmes et enfants, pour considérer un portrait de l'empereur? Persuadés depuis longtemps de sa puissance, ils songeaient à l'invoquer comme un dieu.

Digitized by Google

Pour le moment, l'Irlande elle-même a été un peu oubliée, on avouera que les agitateurs de la *Verte Erin* ont été dépassés ; il semble que de ce côté-ci du détroit de Saint-Georges les *Cockneys* aient voulu montrer qu'à l'occasion ils savaient s'y prendre.

Dans quelques jours le Parlement doit se réunir, et le premier soin de la Chambre des Communes sera de reprendre la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône. On se souvient que cette discussion avait été interrompue par le vote qui renversa lord Salisbury, on va donc remettre sur le tapis la grosse question des réformes agraires, sans oublier toutefois l'Irlande et la question ouvrière. Nous allons revoir le vieux libéral essayer de temporiser en retardant autant que possible l'heure critique de certains débats. Ne vient-il pas d'écrire à un pair d'Irlande, lord Vesci, en le priant d'inviter les Irlandais de tous les partis à communiquer au gouvernement leurs vues sur l'état de l'Irlande et sur les réformes politiques et agraires désirées par ce pays. M. Gladstone montre ainsi qu'il est peu édifié sur les besoins de l'île sœur, mais on ne comprend guère qu'arrivé au pouvoir, il n'ait pas puisé un enseignement dans les récentes élections, et qu'il en soit réduit à demander par la poste des conseils aux particuliers irlandais. J'imagine que le dépouillement de ce courrier exigera quelque temps.

Si à toutes ces indécisions du cabinet libéral, nous ajoutons l'impression produite par le récent discours prononcé à Paddington par lord Churchill, ex-ministre des Indes, on aura une triste idée de l'avenir de ce cabinet. Lord Churchill assure qu'une insurrection des citoyens conservateurs de l'Irlande éclatera le jour où M. Gladstone instituerait un Parlement national pour donner satisfaction à la majorité du pays. Faut-il d'autre part mentionner la scission qui s'est manifestée dans le parti parnelliste à propos de l'élection du capitaine O'Shea à Galway pour achever de donner au public français une idée de l'*imbroglio* de la politique intérieure anglaise.

Quant à la question ouvrière on est muet sur les remèdes à apporter à la misère des ouvriers. La reine a envoyé 500 livres, soit 12,500 francs, mais ce n'est qu'une bouchée de pain quand les affamés se comptent par centaines de mille. M. Gladstone garde un silence prudent sur cette fameuse enquête ouvrière; on conviendra qu'il est difficile de compter sur la durée d'un ministère qui, dès ses débuts, cherche à esquiver le plus grave et le plus urgent des problèmes. Si le Parlement ne peut faire bien il est nécessaire qu'il

Digitized by Google

fasse vite, cela permettrait au ministère de jeter les yeux à l'extérieur, sur les bords du Nil par exemple, où la situation n'est pas telle que la Grande-Bretagne doive se réjouir d'y prolonger son séjour.

Égypte. — N'est-ce pas, en effet, un véritable guêpier que cette terre des Pharaons d'où les hommes d'État anglais, à quelque nuance qu'ils appartiennent, voudraient retirer les troupes britanniques tout en ménageant l'honneur du drapeau? On vient de publier un « *livre Bleu* » posthume du ministère Salisbury, et il est facile de se convaincre par la lecture des documents qui y sont contenus combien sir D. Wolff lui-même était d'avis de retirer les troupes du Soudan. Cette étude du cabinet Salisbury *in extremis* est curieuse, on y sent le peu d'empressement du Sultan à suivre le plan du ministre conservateur. Comment l'aurait-il pu, du reste, cet infortuné Commandeur des croyants, déjà pris dans les mille détours imprévus de la question des Balkans?

Il ne demande pas mieux que de recouvrer ses droits de souveraineté effective sur le Nil, sans qu'il en coûte rien à son Trésor; mais, désirant s'éviter de nouvelles charges et voulant obliger l'Angleterre à supporter seule les frais de l'équipée, il fait interdire le recrutement sur le territoire turc de quelques soldats devant encadrer l'armée du Khédive que l'on se propose d'envoyer au Soudan. Et dire que c'est au lendemain de cette bataille homérique de Tell-el-Kébir, qui a poussé la Grande-Bretagne dans l'impasse d'où elle ne peut aujourd'hui sortir, que l'on a comblé d'honneurs le général Wolseley ! M. de Bismark avait bien raison de dire « : *L'Angleterre parle aisément de quitter l'Egypte, c'est l'Egypte qui ne voudra plus quitter l'Angleterre.* » Cette sorte de protectorat provisoire de l'Angleterre que le Sultan a reconnu, en envoyant Moukhtar-Pacha accompagner D. Wolff au Caire, est un lien de plus enchaînant la diplomatie britannique sur les bords du Nil. Le cabinet anglais, qui avait refusé de fixer la date du rappel des troupes, uniquement pour décider la Porte à envoyer ses forces prendre la place des *Blue-Jackets*, voit cette grosse malice éventée à Constantinople.

Dans ce même livre bleu, on trouve aussi tout au long l'engagement pris par M. Waddington, au nom du Gouvernement de la République, de ne point envoyer de troupes françaises en Égypte quand ce pays aura été évacué par les troupes britanniques. Il se pourrait que M. Glad-

Digitized by Google

stone profitât de ce motif honorable, véritable porte de salut pour entonner un nouvel *In exitu*. Les longues correspondances des journaux anglais nous donnent une idée de la gravité de la situation. La dette publique a augmenté de 175 millions depuis l'arrivée du bouillant général Wolseley. Voilà du travail pour la convention financière internationale. Quant à la situation militaire on sait ce qu'elle est. Le fameux Osman-Digma que les télégrammes anglais ont si souvent fait périr, tout récemment encore à Kassala, vient de réoccuper Tamaï. Les troupes rebelles attaquent journellement, et avec une grande énergie, les ouvrages de Souakim où se trouve, en ce moment, sir Warren qui inspecte les fortifications. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Moukhtar-Pacha insiste pour une augmentation considérable de l'armée égyptienne.

Reste à savoir si la situation financière permettra la réalisation de ce vœu bien légitime de l'envoyé au Soudan, mais vis-à-vis duquel l'Angleterre montre une extrême défiance, car on craint toujours, dans l'état-major anglais, la réapparition d'un Arabi II, de moins bonne composition que le pensionnaire de Ceylan.

En présence de cette situation si embarrassée, il faut mentionner le projet d'une Compagnie qui vient de se former et qui veut offrir au gouvernement britannique, moyennant certains privilèges, de reconquérir et d'exploiter le Soudan. Les feuilles anglaises n'ont encore appris que peu de chose sur les projets et la constitution de cette Société qui veut s'inspirer des anciens privilèges de la Compagnie des Indes. On devine que le cabinet anglais examine le plan proposé avec toute la sollicitude dont est capable un gouvernement aux abois et qui entrevoit un aide inespéré.

Ne quittons pas l'Afrique sans mentionner la triste nouvelle du massacre de l'évêque Hannington et de cinquante des hommes de sa suite. Les troubles et l'anarchie du Soudan se resentent jusque dans le centre africain, l'influence de l'échec des Anglais, dans l'équipée de Khartoum, est une des atteintes les plus fortes à la civilisation du continent noir. Au commencement de l'année, le bruit s'était répandu que l'évêque Hannington, qui propageait la religion chrétienne parmi les indigènes, avait été fait prisonnier, puis mis à mort dans l'Afrique orientale par le roi d'Uganda dont il traversait le territoire en cherchant une nouvelle route entre Mombas et le nord du lac. Cette triste nouvelle nous est entièrement confirmée depuis quelques jours. C'est dans la région d'Usoga, à l'est du Victoria, que l'évêque fut arrêté par

Digitized by Google

ordre du roi; il fut enchaîné, et huit jours après on le mena au supplice avec toute son escorte. Ces détails furent apportés à Zanzibar par quatre des serviteurs qui réussirent à s'échapper. La Société des missionnaires craint vivement pour le sort de quelques autres de ses agents qui sont en ce moment sur le même territoire.

Birmanie. — Le voyage de lord Dufferin en Birmanie se poursuit sans aucun incident remarquable, les pompeuses allocutions que se prodiguent entre eux les membres de la mission et les officiers du corps expéditionnaire ne semblent pas améliorer la situation générale qui reste franchement mauvaise. L'insurrection des Dacoïts sévit toujours avec la même intensité, et le colonel Johnston, résident à Manipur, a été grièvement blessé dans un combat que ses troupes ont livré aux rebelles. Le général Prendergast exige un envoi de troupes destinées à augmenter et à porter à 16,000 hommes l'effectif du corps expéditionnaire. Cette conquête du royaume birman n'est donc pas la quantité négligeable dont portait si aisément M. Colquhoum et où devait suffire un régiment. En tout cas, le télégraphe ne nous prodigue pas les renseignements sur ce qui se passe dans le royaume d'Ava; à part les racontars fastidieux de la promenade en yacht que font le vice-roi des Indes et lady Dufferin, rien ne nous éclaire sur la situation; cependant les précautions minutieuses que prend l'autorité pour protéger la vie de ce voyageur illustre prouvent assez que la tranquillité la plus parfaite est loin de régner même aux abords du quartier général. Quant aux tribus des Shans, elles ont organisé une guerre sérieuse, soutenue par des partisans des Alompra qui ont beau jeu à enflammer le fanatisme de ces populations à demi sauvages. La difficulté de la question birmane réside moins dans cette guerre d'escarmouches dont les troupes anglaises finiront par avoir raison que dans certaines difficultés diplomatiques. En effet, la Chine qui au début ne voyait aucune objection à la conquête de la Haute-Birmanie (du moins à ce que l'on assurait à Londres) commence à revendiquer certains droits de suzeraineté, prétentions qu'il va falloir examiner avec l'esprit le plus conciliant pour ne pas froisser le Tsung-li-Yamen. Le *Times* nous édifie par de longs articles sur les prétentions du fameux *marquis de Tseng*.

Désirant obtenir à tout prix l'ouverture amicale des provinces du sud, l'Angleterre a reconnu certains droits du gouvernement de Pékin sur la région du haut Irraouaddy, notamment le paiement d'un tribut annuel. Mais, à la faveur des difficultés extérieures qui assaillent la

Digitized by Google

Grande-Bretagne, les Chinois, si conciliants autrefois, deviennent exigeants. Aussi s'agit-il maintenant d'une rectification de frontières englobant la ville de Bhamô et 80 kilomètres de territoire au sud de la ville ; pour un peu le *Fils du Ciel* exigerait des Anglais le partage de leur récente conquête. Voici singulièrement ajournés les beaux projets de routes commerciales vers le Yunn-nann, mais il faut s'attendre à ce que l'Angleterre fasse des concessions nouvelles pour rendre la Chine plus traitable.

Asie centrale. — La situation dans l'Asie centrale est tout à fait calme, si on en juge par les correspondances du mois dernier. Les travaux du chemin de fer transcaspien se poursuivent avec une grande activité, un télégramme arrivé tout récemment nous annonce que la voie est terminé jusqu'à *Kahka*. Le général *Annenkoff*, qui est chargé de la direction des travaux de cette œuvre si importante, a publié dernièrement un intéressant *memorandum*, d'où nous extrayons les quelques détails suivants :

Il y a quatre ans, le gouvernement russe prit la résolution de construire une voie ferrée, de Kizil-Arvat à l'Amou-Daria. On avait pu se convaincre par des études préliminaires et des recherches rapidement faites que l'on ne rencontrerait point de difficultés insurmontables. Au delà de Merw on avait le choix entre Chargin et Burdalik ; le général *Annenkoff* fut chargé des études spéciales pour déterminer la décision du gouvernement qui désirait pousser le chemin jusqu'à Samarkand. On signa, à cet effet, une convention avec l'émir de Bokhara.

Le général s'étend dans son travail sur des considérations fort intéressantes, mais un peu trop spéciales pour que je les reproduise ici. Bornons-nous à citer ses appréciations sur l'oasis de Merw, qui commence, paraît-il, à se relever de la ruine momentanée où l'avait plongée l'état constant d'hostilités des tribus environnantes. D'ici peu ce sera une belle ville avec de grandes rues en parfait état, et plantées d'arbres, présentant au centre d'un désert tous les avantages d'une cité européenne. L'agriculture renaît aux environs, depuis les récents travaux de canalisation auxquels le gouvernement russe a consacré une somme de 600,000 roubles. Les travaux d'art de la voie, qui sont terminés jusqu'à Merw, permettent d'espérer l'ouverture de la ligne au public vers le printemps ; on se doute aisément de l'accroissement commercial qui se produirait, de la richesse de ces contrées si vantées au siècle dernier, qui vont reprendre toute leur splendeur sous l'administration intelligente et civilisatrice de la Russie.

La longueur totale de la ligne de *Michaïlow* à *l'Amou-Daria* sera

Digitized by Google

de 1,065 kilomètres et d'ici peu on va commencer les travaux de la dernière section de Merw au fleuve.

Nouvelles-Hébrides.—On n'a certainement pas oublié en France combien les vœux de l'Australie ont pesé sur les négociations entre l'Angleterre et la France et même sur les décisions du gouvernement français qui avait songé à la Nouvelle-Calédonie comme lieu de déportation pour les récidivistes. Une agitation analogue s'est produite en Australie à la nouvelle de la conclusion du protocole franco-allemand par lequel l'Allemagne s'engage à ne pas contrarier les visées de la France sur les Nouvelles-Hébrides. Le gouvernement de la colonie de Victoria a même chargé son représentant à Londres, M. Murray Smith, d'inviter le cabinet britannique à faire une démarche auprès de la reine pour obtenir qu'elle réitère ses anciennes déclarations à l'égard des Nouvelles-Hébrides. Cela n'empêchera pas le gouvernement français, s'il le juge à propos, de procéder à l'annexion pure et simple de ces îles, dépendances naturelles de la Nouvelle-Calédonie.

L'Allemagne n'a tenu aucun compte de semblables protestations lorsqu'elle a occupé une partie de la Nouvelle-Guinée.

H. DE LA MARTINIÈRE.

HOPITAUX ÉTRANGERS POUR LA SCROFULE

M. le Dr Cazin vient de publier un travail considérable, sous ce titre: *De l'influence des Bains de mer sur la Scrofule des enfants* (1). Personne n'était mieux placé que lui pour traiter ce sujet; ses fonctions de médecin-chirurgien de l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), où il y a continuellement en traitement 500 à 600 enfants scrofuleux, lui ont permis de surveiller l'évolution et le traitement de toutes les formes de la scrofule et d'en contrôler les résultats acquis. L'Académie de Médecine de Paris a, sur le rapport de M. Jules Bergeron, décerné le prix Capuron à ce Mémoire.

Les nombreux documents que contient ce volume sur les *Sanatoria*

(1) 1885, chez Asselin et Houzeau, libraires de la Faculté de Médecine. Cet ouvrage est orné de nombreuses gravures (appareils, vues, cartes, plans).

Digitized by Google

maritimes de l'Etranger, nous font un devoir de le signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue Française*.

Il est du plus haut intérêt de lire l'historique général que fait le Dr Cazin de la fondation successive des divers hôpitaux, où, suivant l'expression du Dr Barellaï, « on met un peu de sel dans les petits corps infirmes des nouvelles générations ». Le premier document qui traite de la création des hôpitaux maritimes est un livre de John Latham, médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy, publié en 1791, et dont on ne connaît qu'un exemplaire que possède la bibliothèque du *College of surgeons*, à Londres. Presque à la même époque, en 1796, fut fondé en Angleterre, à *Margate*, le premier hôpital pour le traitement de la scrofule par les bains de mer. En 1796, il y eut 16 malades ; les résultats obtenus furent tels que, vers 1848, il y avait annuellement 647 malades soignés. Dans la statistique établie d'août 1880 à janvier 1882, il y a eu 508 admis, 121 guéris, 347 améliorés, 28 non guéris, 12 morts.

L'Angleterre avait montré la voie, cependant depuis 1796 jusqu'en 1830, M. le Dr Cazin n'a pas trouvé un mot qui se rapportât à cette grande et généreuse idée de l'assistance apportée aux scrofuleux par l'hygiène. — Le Pelletier de la Sarthe fut le premier qui souleva la question dans le cours de ce siècle, n'ayant pas, à ce qu'il semble, connaissance des faits accomplis en Angleterre, car il ne spécifie pas, pour son hôpital, sa situation au bord de la mer et ne propose que de l'établir à la campagne. — Ce n'est qu'en 1841, qu'on a de nouveau recouru au traitement marin pour les enfants affligés de scrofule; tentative toute locale faite en Italie par l'administration des hôpitaux de Lucques, qui établit un hospice à Viareggio, un peu au nord de Pise.

C'est une femme à qui revient l'honneur d'avoir fait entrer cette idée dans la voie de l'exécution. Mme Armengaud, qui s'appelait alors Mlle Coraly Hinsh, après avoir donné de 1832 à 1846 des secours à domicile aux indigents de l'Église évangélique de l'Hérault, qui venaient à Cette prendre des bains de mer, parvint à fonder dans cette ville un petit hôpital contenant 24 lits. De 1847 à 1878, grâce au concours des comités de l'Hérault, le nombre des malades qui ont reçu des soins a été de 9,000.

Le Dr Guiseppe Barellaï doit être considéré comme l'apôtre de cette généreuse idée, il a prêché une véritable croisade. On l'entendit successivement faire des appels pressants dans une série de conférences, de 1853 à 1870, dans toutes les principales villes d'Italie. Le succès des bains d'enfants à Viareggio fut tel qu'en 1859, à cause de

Digitized by Google

l'encombrement, les scrofuleux adultes furent envoyés à Livourne. Nous citerons la liste des divers hôpitaux marins créés en Italie, depuis 1862, en suivant le littoral à partir de la frontière française :

MER TYRRHÉNIENNE. — Celle, 1872; Loano, 1872; Voltri, 1862; Nervi, 1865; Sestri-Levante, 1864; (Viareggio, 1841); Pise, *bocca d'Arno*, 1875; Livourne *(hospice israëlite)*, 1872; Cecina, 1871; Porto San-Stefano, 1870; Porto d'Anzio, 1867; Palerme, 1874; en Sardaigne, Cagliari, 1879.

MER ADRIATIQUE. — San Cesaria, près d'Otrante, 1882; Barletta, 1873; San Benedetto del Tronto, 1865 *(abandonné)*; Fano, 1863; Pesaro, 1872; Riccione, 1866; Rimini, 1870; Venise *(Lido)*, 1868.

Le Dr Barellaï, qui est aujourd'hui un vieillard, a eu la joie de contempler son œuvre en pleine prospérité; il écrivait lui-même au Dr Cazin : « Le nombre des enfants qui jouissent annuellement des bains et de l'air de la mer s'élève toujours; depuis le début de l'installation, on a compté 32,000 enfants environ qui en ont profité. »

La France possède un digne émule du Dr Barellaï. M. le Dr Paul Perrochaud revient à l'entreprise ébauchée en 1846. Habitant un arrondissement limité en partie par la mer, il puisa sa foi dans la pratique quotidienne. Ses premiers essais datent de 1864; il ne tarda pas à les convaincre à l'Assistance publique de Paris, qui plaça à Berck-sur-Mer quelques enfants assistés scrofuleux, et fit élever en 1861 un hôpital de cent lits. Plus tard, en présence des résultats obtenus, on se décida à élever un vaste hôpital pour 500 enfants (1869); c'est le grand établissement qui existe aujourd'hui et dont M. le Dr Cazin est le médecin en chef depuis 1879, époque de la mort du célèbre Dr Perrochaud qui en avait été le promoteur.

« Le baron James de Rothschild assistait à l'inauguration du grand hôpital de Berck. Dès ce jour, toute sa pensée se porta vers la réalisation d'un noble projet. Il voulait faire profiter ses coreligionnaires du traitement marin; il alla dans ce but visiter une petite plage près de Boulogne-sur-Mer, Wimereux, qu'il avait d'abord choisie, parce que ce village possédait une station de chemin de fer; mais il revint bientôt de cette idée, Berck fut définitivement préféré, et, en 1872, le grand rabbin de France inaugurait officiellement ce nouveau temple de la charité. » De 1872 à 1882, il y a eu 315 enfants admis dans cet établissement que la baronne James de Rothschild continue à entourer d'une sollicitude de tous les instants.

Citons, pour compléter la nomenclature des maisons créées en France : celle de Cette ; — l'Asile Frœland, à Nice; — l'Hôpital Dollfus, à Cannes.

Digitized by Google

La création de nouveaux hôpitaux sur le même type que celui de Berck-sur-Mer a été agitée par la ville de Lyon et par le département du Nord. La France, dans cette question, montre une lenteur qui n'est guère excusable, quand on voit avec quel empressement l'Italie a su multiplier l'érection des hôpitaux marins. Pourtant l'établissement de Berck est bien insuffisant, car le contingent scrofuleux fourni par le département de la Seine, qui dispose de l'hôpital de Berck, n'est, d'après les tableaux du Ministère de la Guerre, que de 1,2 p. 0/0 par rapport au chiffre total des exemptions pour vice scrofuleux sur 100,000 examinés.

Les autres nations n'ont pas tardé à imiter l'Angleterre, l'Italie et la France. — Nous citerons les noms des hôpitaux principaux signalés dans l'ouvrage du Dr Cazin, en indiquant la date de leur création et le nombre approximatif des malades qui y sont traités :

Sanatoria maritimes du nord de l'Europe.

BELGIQUE. — Hôpital maritime Roger de Grimberghe, à *Middelkerque*, près de Nieuport-Bains. (En construction.)

— Hôpital de *Wenduque*, à 3 kil. de Blankenberghe, créé par le Dr Vandenabeele, de Bruges (1881). L'hôpital, quand il sera terminé, contiendra 400 lits.

HOLLANDE. — *Scheveningen* (près La Haye), 1876. L'hôpital est en état de recevoir 100 enfants.

— *Zandvoort* créé en 1868. De 1871 à 1880 l'établissement a reçu 622 enfants.

— *Wyk aan Zee* près d'Ymenden. *(Projet.)*

ALLEMAGNE. — Hanovre : île Norderney *(mer du Nord)* 1882 (?) L'hôpital, en construction, contiendra 240 enfants.

— *Wyk, sur l'île de Föhr (mer du Nord)*, vis-à-vis la côte occidentale du Schleswig, fondée en 1880. Il y a eu 37 admis en 1880 et 49 en 1881.

— *Gross-Muritz (mer Baltique)* près de Ribnitz (duché de Mecklembourg-Schwerin) 1880. De 1880 à 1881, 23 cas ont été traités.

— *Kolberg (mer Baltique)*. Hôpital payant. Médecin ordinaire, Dr Rohde (1882).

— *Zoppot (mer Baltique)* près Dantzig. (En construction.)

DANEMARK. — *Refnaes*, sur l'île de Seeland à 70 kil. de Copenhague, créé en 1875. — Ont été traités, de 1875 à 1881, 491 malades.

RUSSIE. — Asile d'*Oranienbaum*, à l'ouest de Peterhof, à 42 kil. de Saint-Pétersbourg. Créé en 1870 près de la crèche qui existait déjà à cette époque. En 1879 l'hôpital contenait 52 lits. Dans les douze dernières années il a été hospitalisé 757 enfants.

Sanatoria maritimes dans d'autres régions.

ESPAGNE. — Deux projets : l'un pour la côte andalouse dû au Dr José Ramon de Torrès y Martinez ; et l'autre qui a été présenté à la députation de la province d'Oviedo par le Dr Buella.

Digitized by Google

AUTRICHE. — *Grado*, près Goritz, fondé en 1873. — De 1873 à 1882 il y a eu 324 admis, 83 guéris, 238 améliorés.

AMÉRIQUE DU NORD. — Children Sea-shore House, à *Atlantic City*, créé en 1873 par un comité de Philadelphie; de 1872 à 1881, 2,054 enfants admis.

— Sea-shore Home for sick Children, à *Vinthrop*, à 5 milles de Boston (30 enfants).

— Summer Home for Children, à *Barth*, pour la population la plus pauvre de New-York; en 1882, on a hébergé 4,700 enfants.

AMÉRIQUE DU SUD. — En 1876 il a été créé, à *Los Poutos*, à 8 kil. de Montevideo un hôpital de 200 lits qui a changé de destination depuis.

ÉPHÉMÉRIDES

ÉTRANGÈRES ET COLONIALES DE L'ANNÉE 1885

Suite (1)

JUILLET

Espagne. Le roi Alphonse XII se rend à Aranjuez pour visiter les cholériques, malgré ses ministres. 2 juillet.

Annam. Le général de Courcy, venu à Hué pour présenter ses lettres de créance au roi, est attaqué par surprise par l'armée annamite qui est mise en déroute complète. Fuite du roi. 5 juil.

Sénégal. Inauguration du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.

Chine. Ratification, par la Chambre des députés de France, du traité de paix de Tien-Tsin. 6 juil.

Angleterre. La Chambre des Communes refuse, une fois de plus, d'autoriser M. Bradlaugh à prêter serment. 6 juil.

Annam. Le général de Courcy licencie l'armée annamite.

Soudan. Evacuation de Dongola par les Anglais.

Roumanie. La Chambre des députés de France vote le projet de loi autorisant, par représailles commerciales, le gouvernement français à frapper d'un droit de 50 0/0 *ad valorem* les produits roumains à leur entrée en France. 17 juil.

France. Ouverture, à Paris, de la conférence monétaire latine. 20 juil.

Cochinchine. La voie ferrée de Saïgon à Mytho est ouverte à l'exploitation régulière. 20 juil.

Cambodge. Les rebelles sont repoussés de Pnom-Penh qu'ils attaquent pour la 3e fois. 22 juil.

Etats-Unis. Mort, à New-York, du général Grant, ancien généralissime des armées fédérales pendant la guerre de sécession, ancien président de la Confédération. 23 juil.

---

(1) Voir la *Revue Française* de janvier 1886, tome III, n° 13, p. 74.

Digitized by Google

Chine. Dissolution de l'escadre française de l'Extrême-Orient. 25 juil.

Hsu-Tching-Tchang, premier ambassadeur chinois envoyé en France depuis le traité de Tien-Tsin, remet ses lettres de créance au Président de la République. 27 juil.

Madagascar. La Chambre des députés de France vote, par 277 voix contre 120, le crédit de 12 millions de francs demandé pour l'expédition de Madagascar. 30 juil.

Sénégal-Gabon. Le Sénat vote le projet de loi concédant à une Compagnie anglaise la pose et l'exploitation du câble destiné à relier le Sénégal aux établissements français de la Guinée et du Gabon. 31 juil.

AOUT

Obock. Vote, par la Chambre des députés de France, d'un crédit de 624,722 francs pour l'organisation de la colonie d'Obock-Tadjoura. 1er août.

Tonkin. Vote, par la Chambre des députés de France, du projet portant création d'une médaille commémorative de l'expédition du Tonkin. 1er août.

Canada. Condamnation à mort, par la cour de Régina, de Louis Riel, chef des métis insurgés. 2 août.

Allemagne. Ouverture, à Berlin, d'une conférence internationale télégraphique à laquelle sont représentés 33 Etats. 10 août.

Iles Carolines. Remise, au gouvernement espagnol, d'une note, dans laquelle l'Allemagne déclare que les îles Carolines et Palaos sont placées désormais sous son protectorat. 11 août.

Note du cabinet Canovas del Castillo protestant contre l'établissement du protectorat allemand aux Carolines. 12 août.

Zanzibar. A la suite d'un ultimatum remis par l'Allemagne, le sultan de Zanzibar reconnaît la suzeraineté de l'Allemagne sur les territoires acquis par la Société africaine orientale allemande (Oussagara, Vitou, etc.).

Brésil. La Chambre des députés adopte un nouveau projet de loi relatif à l'émancipation des esclaves.

Tonkin. Nomination de la Commission française présidée par M. de Saint-Chaffray, chargée de procéder à la délimitation des frontières du Tonkin et de la Chine. 14 août.

Brésil. Formation du cabinet conservateur de Cotegipe. 20 août.

Prusse. Les expulsions de Polonais non naturalisés allemands prennent une extension considérable et se chiffrent par milliers dans la province de Posen.

Iles Carolines. Manifestation monstre à Madrid pour protester contre l'occupation des Carolines par les Allemands. Cette manifestation est le point de départ de nombreuses démonstrations patriotiques dans toutes les villes espagnoles. 23 août.

Autriche. Entrevue, à Kremsier, du tsar Alexandre III et de l'empereur d'Autriche François-Joseph. 25-26 août.

Tonkin. Funérailles solennelles, aux Invalides, à Paris, de l'amiral Courbet, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin et de l'escadre française de l'Extrême-Orient. 27 août.

Digitized by Google

Egypte et Soudan. Sir Drummond Wolff, chargé par le gouvernement anglais de régler avec le sultan et le khédive un nouveau *modus vivendi* en Egypte et au Soudan, remet ses lettres de créance au sultan. 29 août.

Iles Carolines. Note du gouvernement allemand répondant à la note espagnole du 12 août et contestant à l'Espagne ses droits de souveraineté sur les Carolines et les Palaos.

SEPTEMBRE

Madagascar. Engagement de Farafate entre les troupes françaises et les Hovas. 10 sept.

Annam. Le prince Chanh-Mong est proclamé roi, sous le nom de Donc Khanh, par le général de Courcy, à la suite de la fuite du roi régnant. 14 sept.

Roumélie orientale. Révolution à Philippopoli sous l'influence des comités panslavistes. Le gouverneur ottoman Gavril-pacha est renversé sans effusion de sang. Le gouvernement provisoire formé sous la présidence du Dr Stransky proclame l'union de la Roumélie et de la Bulgarie sous le prince Alexandre. 18 sept.

Annam. Couronnement, à Hué, du roi Donc Khanh. 19 sept.

Roumélie orientale. Proclamation du prince Alexandre de Bulgarie acceptant l'union de la Roumélie et de la Bulgarie. 20 sept.

Entrée triomphale du prince Alexandre à Philippopoli. 21 sept.

Serbie. Mobilisation de l'armée serbe, à la suite de la révolution de Roumélie. 21 sept.

Roumélie orientale. La Porte proteste contre la conduite du prince Alexandre et la violation du traité de Berlin. 21 sept.

Message du prince Alexandre au sultan, protestant de sa soumission envers la Porte comme gouverneur de la Roumélie.

Turquie. Formation du cabinet Kiamil-pacha en remplacement du cabinet Saïd-pacha, partisan d'une intervention armée en Roumélie.

Soudan. Osman Digma, à la tête des Soudanais, est entièrement défait par le général abyssin Ras Alula. 23 sept.

Autriche. Ouverture du Reichsrath nouvellement élu.

Iles Carolines. Remise au pape Léon XIII de lettres de l'empereur Guillaume et du roi Alphonse XII sollicitant sa médiation entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines. Le pape accepte le rôle de médiateur. 27 sept.

Grèce. Mobilisation des forces militaires de la Grèce à la suite de la révolution survenue en Roumélie orientale.

OCTOBRE

Cochinchine. Un service de paquebots dirigé par les Messageries maritimes françaises relie mensuellement la Cochinchine aux Philippines à dater du 1er octobre.

Iles Carolines. Nouvelle note du gouvernement allemand déniant à l'Espagne un droit de souveraineté sur les Carolines. 1er oct,

Digitized by Google

Annam. Des chrétiens indigènes assiégés dans An-Dinh, depuis le 9 septembre, forcent les réguliers annamites à lever le siège après avoir repoussé leurs attaques furieuses. 2 oct.

Brésil. Convention signée à Rio-de-Janeiro, réglant la question de délimitation des frontières brésilienne et argentine.

Birmanie. Ultimatum adressé par le gouvernement anglais au roi de Birmanie, Thibau, à la suite de différends survenus entre le gouvernement birman et des nationaux anglais.

Roumélie orientale. Note de la Porte demandant aux grandes puissances la réunion d'une conférence à Constantinople pour résoudre la question de la Roumélie orientale.

En réponse à une note collective des grandes puissances, le prince Alexandre de Bulgarie déclare qu'aucune agitation ne sera provoquée dans les provinces voisines de la Roumélie et que les troupes rassemblées sur la frontière turque seront dispersées.

Brunswick. Le prince Albert de Prusse est élu régent du duché de Brunswick par la Diète locale, en violation des droits du duc de Cumberland qui a refusé de reconnaître l'annexion du Hanovre à la Prusse.

Tonkin. Occupation du camp retranché de Thanh-Maï par le général Jamont. 24 oct.

Egypte et Soudan. Convention anglo-turque signée à Constantinople par Saïd-Pacha et sir D. Wolff, relative à la pacification du Soudan, et à la question de l'occupation de l'Egypte. 24 oct.

Etats-Unis. Mort du général Mac-Clellan, ancien commandant en chef de l'armée fédérale pendant la guerre de sécession. 29 oct.

Egypte et Soudan. Sir Drummond Wolff présente ses lettres de créance au khédive. 31 oct.

NOVEMBRE

Annam. Par suite du soulèvement des Annamites, neuf missionnaires français et 24,000 chrétiens ont été massacrés, 200 chrétientés ou paroisses complètement détruites et 225 églises incendiées dans la seule Cochinchine orientale jusqu'à ce jour. 1er nov.

Brunswick. Le prince Albert de Prusse prend possession de la régence.

Prusse. Les élections au Landtag donnent : 140 conservateurs, 80 conservateurs libéraux, 99 membres du centre catholique, 70 nationaux-libéraux, 44 libéraux, 14 polonais, 3 guelfes, 2 danois.

Bulgarie. Le prince Alexandre de Bulgarie est rayé des cadres de l'armée russe.

Alsace-Lorraine. Le nouveau gouverneur, prince de Hohenlohe, prend possession de ses fonctions à Strasbourg. 5 nov.

Roumélie orientale. Réunion à Constantinople de la conférence chargée d'examiner la question de réunion de la Roumélie à la Bulgarie. 5 nov.

France. Convention monétaire, signée à Paris, reconstituant l'union entre la France, l'Italie, la Suisse et la Grèce. La Belgique cesse de faire partie de l'union. 6 nov.

Le sous-secrétariat des colonies est supprimé et l'administration des colonies confiée à un directeur. 10 nov.

Digitized by Google

Afghanistan. Commencement des travaux de la commission de délimitation anglo-russe. 12 nov.

Serbie-Bulgarie. A la suite des conflits répétés entre les avant-postes serbes et bulgares, le roi Milan de Serbie, qui, depuis la révolution de Roumélie, massait ses troupes sur la frontière bulgare, déclare que l'état de guerre avec la Bulgarie existera à dater du 14 novembre. 13 nov.

Terre-Neuve. Convention anglo-française, concernant l'exercice des droits de pêche des Français sur les côtes de Terre-Neuve. 14 nov.

Birmanie. L'ultimatum envoyé au roi de Birmanie étant resté sans réponse, une armée anglaise commandée par le général Prendergast passe la frontière birmane à Mintbaho. 14 nov.

Serbie-Bulgarie. L'armée serbe passe la frontière bulgare et occupe Tzaribrod sur la route de Sofia. 14 nov.

Combat de Dragoman. Les Serbes attaquent le défilé que les Bulgares évacuent à la nuit. 15 nov.

Combats de Trune et d'Adlié. Succès des Serbes. 16 nov.

Canada. Exécution, à Regina, de Louis Riel, chef de l'insurrection des métis du Nord-Ouest canadien, malgré son état de folie. 16 nov.

Commencement d'une série de manifestations dans le Canada français, à la suite de l'exécution de Riel. Les ministres canadiens-français qui étaient partisans de l'exécution de Riel, sont pendus en effigie. 16 nov.

Birmanie. Prise de Minhla par les Anglais. 17 nov.

Pays-Bas. M. Heldt, président de l'association générale ouvrière, est élu membre de la seconde Chambre par le canton de Sneck. C'est le premier candidat de la classe ouvrière qui entre au Parlement.

Angleterre. La *Gazette officielle* de Londres annonce la dissolution de la Chambre des Communes.

Alsace-Lorraine. Élections aux Délégations (Landesausschutz) 18 nov.

Autriche-Hongrie. Décret du gouvernement français prescrivant la promulgation du traité de navigation signé à Paris, le 9 avril 1884, entre la France et l'Autriche-Hongrie. 19 nov.

Serbie-Bulgarie. Bataille de Slivnitza. Défaite du roi Milan, par le prince Alexandre de Bulgarie, après trois jours de combat. 17, 18, 19 nov.

Danemark. Décret royal portant la dissolution de l'Althing (Sénat) d'Islande, motivé sur ce que, contrairement à la constitution, l'Althing a voté une résolution tendant à l'établissement d'un gouvernement autonome dans l'île.

Espagne. Mort, à Nice, du général carliste Saballs, célèbre chef de bandes de la troisième guerre carliste de 1873 à 1876.

Serbie-Bulgarie. Combat de Dragoman. Succès des Bulgares à la suite duquel les Serbes abandonnent les importantes positions dominant le défilé de Dragoman. 22 nov.

Le prince Alexandre réoccupe les défilés de Dragoman et entre à Tsaribrod après un léger combat. L'armée serbe rentre sur son territoire. 23 nov.

Angleterre. Commencement des élections à la Chambre des Communes faites sous l'empire de la nouvelle loi électorale portant de 3 millions à 5,700,000 le nombre des électeurs. 23 nov.

Digitized by Google

Birmanie. Promulgation de la loi portant approbation du traité complémentaire de commerce signé à Paris, le 15 janv. 1885, entre la France et la Birmanie.

États-Unis. Mort de M. Hendricks, vice-président des États-Unis, à Indianopolis. 25 nov.

Espagne. Mort d'Alphonse XII, roi d'Espagne, au château du Pardo, près Madrid, après dix ans et dix mois de règne, à l'âge de 28 ans. Monté sur le trône à la suite du pronunciamiento du général Martinez Campos, à Sagonte, il avait mis fin rapidement à la troisième guerre carliste (1876) et pacifié peu après l'île de Cuba, en révolte depuis 1868. Sous son règne l'Espagne a joui d'une tranquillité qui lui était inconnue depuis le commencement de ce siècle. Le commerce et l'industrie ont pris un développement considérable, les finances de l'État ont été améliorées et le paiement de la Dette a été repris après de longues années d'interruption. 25 nov.

La reine Christine devient régente, d'après la Constitution, Alphonse XII ne laissant que deux filles dont l'aînée n'est âgée que de cinq ans.

Mort du maréchal Serrano, duc de la Torre, à Madrid. 26 nov. Pendant quarante ans il joua un rôle important dans les affaires de son pays. En 1868, il renversa, avec Prim, la reine Isabelle II, et devint Régent jusqu'au jour où Amédée Ier monta sur le trône. Chef du pouvoir exécutif après le coup d'État du général Pavia (2 janv. 1874), il fut renversé par le pronunciamiento de Martinez Campos (30 déc. 1874). Rallié depuis au gouvernement d'Alphonse XII, il était chef du parti de la gauche dynastique.

Venezuela. Convention, signée à Paris, pour le règlement des réclamations adressées au Venezuela. 26 nov.

Serbie-Bulgarie. Le prince Alexandre, à la tête de l'armée bulgare victorieuse, entre sur le territoire serbe. 26 nov.

Bataille de Pirot. Victoire du prince Alexandre de Bulgarie sur l'armée serbe après deux jours de combats. 26-27 nov.

Pays-Bas. La 2e chambre, par 44 voix contre 42, rejette la réforme électorale.

Espagne. Formation du cabinet Sagasta. A la mort d'Alphonse XII, M. Canovas del Castillo, chef du ministère conservateur, donne sa démission avec ses collègues, et conseille la création d'un cabinet libéral présidé par M. Sagasta. Le nouveau ministère comprend six membres du parti libéral et trois membres de la gauche dynastique. 27 nov.

La reine Christine prend possession de la Régence. 27 nov.

Canada. Exécution, à Battleford, de huit chefs indiens ou métis condamnés à la pendaison pour faits insurrectionnels. 27 nov.

Birmanie. Soumission aux Anglais du roi Thibau et de l'armée birmane, après une faible résistance. 27 nov.

Occupation de Mandalay, capitale de la Birmanie, par l'armée anglaise du général Prendergast. 28 nov.

Serbie-Bulgarie. Armistice entre la Serbie et la Bulgarie, à la suite de l'intervention des grandes puissances. 28 nov.

Allemagne. Le prince de Bismarck déclare au Reichstag qu'il refuse d'autoriser les missionnaires catholiques de l'ordre du Saint-Esprit à fonder des établissements dans les colonies allemandes. 28 nov.

Digitized by Google

DÉCEMBRE

Pérou. Renversement du président Iglesias par le général Cacerès qui arrive victorieux jusqu'à Lima. Formation d'un gouvernement provisoire. 2 déc.

Roumélie orientale. Arrivée à Philippopoli, capitale de la Roumélie, de délégués ottomans chargés de faire une enquête concernant les vœux et réclamations des Rouméliotes. 2 déc.

Mer Rouge. Annexion de Massouah à l'Italie.

Roumélie orientale. Départ des commissaires ottomans convaincus des vœux d'union des Rouméliotes à la Bulgarie. 6 déc.

États-Unis. Mort, à New-York, du richissime banquier William Vanderbilt, surnommé le *roi des chemins de fer*. 8 déc.

Angleterre. Les élections à la Chambre des Communes amènent la nomination de 333 libéraux, 251 conservateurs et 86 nationalistes irlandais. Aucun des grands partis n'ayant la majorité absolue, les parnellistes irlandais sont les arbitres de la situation. Les villes ont exprimé en général des votes conservateurs et les campagnes des votes libéraux. La précédente Chambre avait une forte majorité libérale.

Suisse. Le Conseil national vote, par 79 voix contre 53, les crédits demandés par le gouvernement pour fortifier le massif du Saint-Gothard. 11 déc.

Allemagne. Le secrétaire d'État déclare au Reichstag qu'Anvers a été choisi provisoirement comme point d'escale des lignes allemandes de paquebots subventionnés.

Belgique. Rentrée de la Belgique dans l'Union monétaire latine. 12 déc.

Espagne. Funérailles d'Alphonse XII. 12 déc.

Birmanie. Arrivée du roi de Birmanie Thibau à Madras, lieu fixé pour son internement.

Hongrie. La Chambre des députés vote le projet portant à cinq ans la durée du mandat de ses membres.

Congo. Ratification, par la Chambre des députés de France, de l'acte de la Conférence relatif à la création de l'État du Congo. 14 déc.

Portugal. Mort, à Lisbonne, de don Fernando, époux de la reine de Portugal dona Maria II, et père du roi régnant, Louis Ier. 15 décembre.

Colombie. Rupture des relations diplomatiques avec l'Italie.

Espagne. Ratification de la convention du 14 mai 1884 accordant aux Français en Espagne et aux Espagnols en France le bénéfice de l'assistance judiciaire. 17 déc.

Iles Carolines. Acte de médiation du pape Léon XIII entre l'Espagne et l'Allemagne. Les droits de souveraineté de l'Espagne sur les Carolines et les Palaos sont reconnus. Des avantages spéciaux seront conférés aux négociants de l'Allemagne. Celle-ci aura le droit d'avoir un dépôt de charbon dans les îles. 17 déc.

Madagascar. Traité de paix de Tamatave entre la France et les Hovas. Ce traité assure à la France la possession de la baie de Diégo-Suarez et le protectorat diplomatique de l'île de Madagascar. Le protectorat de la France sur les Sakalaves est abandonné. La France occupera Tamatave

Digitized by Google

jusqu'au paiement d'une indemnité de 10 millions de francs. Les Français pourront contracter des baux renouvelables de 99 ans. 17 déc.

Zanzibar. Traité de commerce entre l'Allemagne et Zanzibar. 20 déc.

Pologne. Fin du procès intenté à 29 nihilistes appartenant à toutes les classes de la société ; 6 condamnations à mort.

Serbie-Bulgarie. L'armistice est prolongé jusqu'au 13 mars. D'après la décision d'une commission militaire internationale, les Bulgares évacueront le district de Pirot, lorsque les Serbes auront évacué les environs de Widdin. Les belligérants se retireront dans le plus bref délai en arrière de leurs anciennes frontières. 21 déc.

Crète. Mémorandum crétois adressé aux grandes puissances demandant l'annexion de la Crète à la Grèce. 21 déc.

Égypte. Convention entre l'Égypte, l'Italie et l'Angleterre par laquelle l'Italie adhère à la répression de l'esclavage et obtient, pour la visite des navires dans la mer Rouge, les mêmes droits que l'Angleterre. 21 déc.

Afrique occidentale. Protocole signé à Berlin relatif à la délimitation des possessions de la France et de l'Allemagne sur les côtes de l'Afrique occidentale. La France renonce à tous ses droits sur Togo, Porto-Seguro et Petit-Popo; l'Allemagne abandonne toute prétention sur Koba et Kabitoï ; la rivière Campo servira de frontière aux deux puissances au Gabon. 24 décembre.

Bulgarie. Rentrée triomphale du prince Alexandre à Sofia. 26 déc.

Mer Rouge. La Porte proteste contre l'annexion de Massouah à l'Italie. 26 déc.

Taïti. Décret réglant les pouvoirs du gouverneur et du conseil privé et portant création d'un conseil général de 18 membres. 28 déc.

Birmanie. Le général anglais Prendergast occupe Bhamo sans résistance. 29 déc.

Soudan. Succès du général anglais Stephenson, à Djinnis, sur les Soudanais qui menaçaient d'envahir la Haute-Égypte. 30 déc.

Grèce. Note du cabinet Delyanni aux grandes puissances demandant l'exécution intégrale du traité de Berlin en faveur de la Grèce. 31 déc.

G. D.

EMPLOIS A L'ÉTRANGER

Voici la réponse adressée par un de nos amis de Calcutta à une demande de renseignements sur les emplois qu'on pourrait y trouver dans les maisons de commerce :

Calcutta, 8 janvier 1886.

Je sais les difficultés qu'on trouve en France pour s'y faire une position, car je les ai éprouvées moi-même. Voici vingt-deux ans que je suis fixé dans l'Inde, j'y suis parti à l'âge de vingt-trois ans, après avoir fait un stage de quatre années dans une maison de commerce de l'un des grands ports de France et avoir constaté déjà à cette époque qu'il

Digitized by Google

me serait difficile de trouver un autre avenir que le poste d'employé plus ou moins rétribué. J'étais attiré vers l'Inde parce que j'y avais des membres de ma famille déjà établis. Je dois vous avouer que j'ai eu plus d'une désillusion, mais pourtant je n'ai jamais regretté de m'être expatrié.

Je ne vous conseillerais pourtant pas d'agir comme je l'ai fait, surtout ayant en France une jeune famille qui a besoin de votre présence. De plus, les conditions du travail sont tellement modifiées que vous me reprocheriez peut-être un jour de vous avoir mal conseillé. Le climat de l'Inde fatigue les Européens, il vieillit rapidement, mais ne tue pas. Si vous y ameniez vos jeunes fils, vous ne trouveriez guère ici pour eux qu'une éducation anglaise. Pour leur conserver le caractère français, certains de nos compatriotes sont obligés d'envoyer leurs fils au collège de Pondichéry et leurs filles en France, ce qui est une séparation bien pénible.

La vie est chère ici, surtout les loyers, et les appointements ne couvrent pas toujours le nécessaire. Pour ceux qui ne savent pas l'anglais, il n'y a d'accès possible que dans les maisons étrangères, allemandes ou grecques. Dans ces dernières surtout, car dans les maisons allemandes un employé français serait primé par les employés allemands qui sont naturellement préférés par leurs nationaux. Je ne vous parle pas des maisons françaises, parce que faute de capitaux et d'aide venant de France, nos compatriotes sont bien forcés de vendre au rabais leurs services aux étrangers.

La France fait bien triste figure dans l'Inde ; l'illusion n'est pas permise ; et pourtant le champ est libre pour tous. Mais en France on considère comme un déclassé le Français des colonies; les affaires françaises sont passées dans les mains des Allemands. Voilà, en quelques mots, ce que vous trouverez si vous venez à Calcutta, la ville des palais.

Il serait prudent de ne se risquer ici qu'avec un engagement en poche de cinq ans au moins et de ne rien accepter au-dessous de 300 roupies par mois, avec augmentation chaque année de 25 roupies à 30 roupies par mois; enfin de vous faire payer le passage d'arrivée. Ces conditions pourraient se trouver ici.....

Digitized by Google

INSURRECTION AU CAMBODGE

(Document qui nous parvient du théâtre même des hostilités.)

Décret de persécution lancé dans le Cambodge par le roi Siwotha, chef de l'insurrection, et qui a été trouvé le 15 décembre dernier sur le cadavre d'un soldat cambodgien tué dans une rencontre avec nos troupes :

Traduction littérale du texte cambodgien.

La doctrine de Jésus vient des Européens; elle défend le culte des ancêtres et l'adoration des esprits. Pour tromper le cœur des hommes et fasciner ses adeptes, elle leur parle du Ciel et d'une eau sainte. Ceux qui prêchent cette mauvaise doctrine, sachant bien que la loi du royaume cambodgien ne peut tolérer de pareilles erreurs, représentent aux yeux du peuple, l'image du supplice de Jésus, leur maître, pour réduire les ignorants et leur faire affronter la mort sans se repentir. Quelle funeste illusion! quelle fascination incompréhensible! Sous le règne de Maha Abbarach, ce culte insensé a été sévèrement prohibé par plusieurs décrets; toutes les fois qu'un chrétien a refusé d'abjurer, il a été sans rémission très rigoureusement puni; du temps de l'Obbérach, plusieurs instructions ont été données aussi pour proscrire cette doctrine perverse; à l'exception des vieillards et des infirmes, aucun chrétien réfractaire n'a jamais obtenu sa grâce sous nos saints prédécesseurs. C'est ainsi que, pour détruire le mal dans son principe, ils ont toujours agi avec une sollicitude, une sévérité, une prudence consommées.

Par la fidèle observation des rites, par l'étude de la musique et la bonne forme des vêtements, ils sont arrivés à un haut degré de civilisation. La base de notre religion, à nous, c'est la droiture; elle serait bientôt viciée, si la doctrine de ces hommes, au cœur de sauvages, aux mœurs d'animaux, était mise en pratique. Lorsque le cœur est corrompu, si on ne le corrige au plus tôt, la droite raison est faussée.

Nous, Siwotha, roi fidèle au système que nous avons adopté dès le commencement, qui consiste à voir, à écouter et à examiner attentivement dans nos actes, nos jugements, nos ordres, ce qui convient et ce qui est à propos, nous avons chargé nos ministres de nous faire un rapport au sujet d'une pétition que nous a adressée notre Conseil privé sur la nécessité de prohiber la mauvaise religion de Jésus.

Voici quel a été l'avis de notre ministère. Les prêtres européens doivent être jetés dans les abîmes de la mer ou des fleuves pour la gloire de la vraie religion; les prêtres annamites, qu'ils foulent ou non la croix aux pieds, seront coupés par le milieu du corps, afin que tout le monde connaisse quelle est la sévérité de la loi.

Après avoir examiné ces dispositions, nous les avons trouvées très conformes à la raison.

En conséquence, nous ordonnons à tous nos mandarins, de mettre ces instructions en pratique, mais secrètement et sans les publier; ainsi donc, si dorénavant des prêtres européens viennent furtivement dans notre royaume pour en parcourir les provinces, tromper et séduire le cœur de mon peuple, quiconque les dénoncera ou les livrera aux mandarins, recevra huit taëls d'argent (1), et de plus, la moitié de la fortune des receleurs du prêtre; l'autre sera dévolue au fisc.

(1) Le taël étant de 8 francs, la prime promise est de 64 francs.

Digitized by Google

Quant aux receleurs, petits ou grands, peu importe qu'ils aient gardé l'Européen longtemps ou peu de jours; ils seront tous coupés par le milieu des reins et jetés au fleuve, excepté les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison; ceux-ci seront transportés en exil au loin.

Telle est notre volonté, respectez-la. Siwotha, roi.

DIMINUTION DES NAISSANCES EN FRANCE

Le marquis de Nadaillac a mis le doigt sur la plaie dans un opuscule qui, malheureusement, est d'une grande actualité. Voici d'abord un tableau qui n'a pas besoin de commentaires :

« *Moyenne des naissances en France pour 10,000 habitants.*

» 1770-80.	380	1841-50.	274
» 1801-10.	325	1851-60.	267
» 1811-20.	316	1861-68.	264
» 1821-30.	309	1869-80.	245
» 1831-40.	289		

» En 1700, la population de la France comptait pour 30 0/0 parmi celles des grandes puissances de l'Europe. En 1780, cette proportion s'est abaissée à 27 0/0 ; elle n'est plus aujourd'hui que de 13 0/0. »

Parmi les causes du mal qui menace la France, le marquis de Nadaillac en indique une qu'il importe avant tout de signaler, et qui montre sa parfaite connaissance des vices de notre société française :

« Ces causes, si nombreuses qu'elles puissent paraître, se réduisent à une seule, » l'affaiblissement du sentiment religieux et moral. Le développement immodéré du » luxe, l'abus des jouissances matérielles, la volonté de tout subordonner à ces » jouissances, le désir de les assurer avant tout à ses enfants, procèdent tous de la » même cause. Le principe de l'autorité est encore plus atteint dans la famille que » dans l'État. Comment en serait-il autrement? Se figure-t-on la situation de l'en- » fant dans cette famille dont il est souvent l'unique rejeton? Le voit-on l'idole de » ses parents et suçant pour ainsi dire l'égoïsme avec le lait? Il est le tyran de la » maison paternelle... Après quelques années d'une jeunesse où la passion elle- » même est calculée... il se marie avec une jeune fille non moins égoïste que lui, » chez qui il cherche avant tout la fortune et avec qui il prétend limiter, comme » ses parents l'ont fait avant lui, le nombre des enfants qui pourraient nuire aux » agréments de sa vie et déranger ses projets d'avenir. »

Digitized by Google

CHRONIQUE INTÉRIEURE

Les travaux parlementaires ont été peu féconds pendant le cours du mois de février. La Chambre a continué la vérification des pouvoirs en validant les élections conservatrices de Belfort, mais ce n'est qu'à deux voix de majorité (227 contre 225) que M. Keller a vu ratifier par la Chambre le verdict des électeurs alsaciens. La question de l'amnistie, qui se reproduit périodiquement, a été posée devant la Chambre; mais celle-ci, à la demande du Gouvernement qui a fait remarquer que toutes les grâces accordées devaient être une satisfaction suffisante, a rejeté la proposition d'amnistie pour les crimes et délits d'un genre politique, par 335 voix contre 111 (6 février). A la suite de ce vote, M. Henri Rochefort a donné sa démission de député.

Une interpellation sur les troubles de Decazeville a été l'occasion, pour un député socialiste, de faire à la tribune une véritable apologie de l'assassinat quand il est commis par des ouvriers sur les patrons. Par 301 voix contre 188, la Chambre, à la demande du cabinet, a adopté l'ordre du jour de M. Laur, indiquant sa confiance dans la sollicitude du Gouvernement pour les intérêts des travailleurs et dans son énergie pour assurer la liberté publique (11 février). Elle a adopté, en première lecture, le projet de loi, déjà voté par le Sénat, relatif à la liberté des funérailles (18 février). Ce projet permet à tout individu de disposer de son corps à sa guise, mais apporte de grandes entraves à la révocation de cette volonté lorsqu'un revirement d'opinion se produit au dernier moment dans l'esprit d'un mourant. Enfin, la Chambre a refusé d'adopter le projet de loi tendant à ce que des élections partielles n'aient lieu qu'au cas où il se serait produit deux vacances dans le même département. Elle a également repoussé une proposition de M. d'Aillières, ayant pour objet la nomination d'une Commission chargée d'établir le bilan de la situation financière.

Le Sénat, après avoir adopté, en deuxième lecture, le projet relatif au monopole des inhumations, a consacré de nombreuses séances à l'examen du projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement primaire. Ce projet a donné lieu à de vives discussions et l'opposition conservatrice a lutté pied à pied, mais sans succès, pour maintenir dans la loi

Digitized by Google

les dispositions libérales des lois antérieures. Après quatre jours de discussion sur l'article 12, le Sénat, par 164 voix contre 105, a interdit l'enseignement dans les écoles publiques aux instituteurs congréganistes et à tous les ministres du culte. Cette disposition, si elle devient définitive, contraindra 10,000 communes à laïciser obligatoirement leurs écoles. D'après l'article 14, le délai accordé aux donateurs des écoles congréganistes ou à leurs héritiers pour réclamer contre la laïcisation est fixé à deux ans, faisant ainsi une exception formelle aux règles de la prescription trentenaire fixée par le Code pour toutes les actions civiles. La nomination des instituteurs reste confiée au préfet.

Des grèves ont éclaté sur divers points du territoire, notamment à Saint-Quentin parmi les tisseurs et à Decazeville parmi les mineurs. Dans cette dernière localité des troubles graves ont eu lieu : un ingénieur, M. Watrin, contre qui des menaces de mort avaient déjà été proférées, a été littéralement écharpé par une bande de forcenés, sans que les autorités administratives et judiciaires aient pris des mesures suffisantes pour le protéger et lui sauver la vie.

Une élection sénatoriale a eu lieu dans la Somme par suite du décès de M. Labitte, républicain. M. Frédéric Petit, radical, a été élu par 736 voix contre 585 données au vicomte de Rainneville, conservateur (31 janvier). Une autre élection au Sénat a eu lieu, le 14 février, dans le Pas-de-Calais. Le marquis d'Havrincourt, bonapartiste, a été élu par 876 voix contre 860 à M. Camescasse, républicain. Il remplace M. Hamille, conservateur, décédé.

Des élections législatives ont eu lieu le 14 février dans les départements de l'Ardèche, de la Corse, des Landes et de la Lozère dont les représentants conservateurs avaient eu leur élection invalidée. Dans ces quatre départements la liste républicaine a passé à une faible majorité. En Corse cependant il y a ballottage pour un siège. Dans l'Ille-et-Vilaine il a été procédé, à la même date, au remplacement de M. de Lariboisière, républicain, démissionnaire. M. Le Hérissé, républicain, qui se présentait sans concurrent, a été élu par 53,893 suffrages.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

CHRONIQUE COLONIALE

Un décret, en date du 27 janvier 1886, a réglé l'organisation du protectorat français en Annam et au Tonkin. Ce protectorat constitue, au regard de la métropole, un service spécial, autonome. Toutes les dépenses sont supportées par le budget du protectorat. Le chef du protectorat porte le titre de « résident général ». Il exerce toutes les attributions prévues par les conventions et traités conclus avec le souverain de l'Annam. Il préside aux relations extérieures de l'Annam ainsi qu'aux rapports entre les autorités annamites et les autorités françaises. Il a sous ses ordres le commandant des troupes de terre et de mer et tous les services du protectorat. Il relève directement du ministre des affaires étrangères. Le résident général est assisté de deux résidents supérieurs et d'un conseil du protectorat. Il dresse chaque année le budget des recettes et des dépenses. Parmi les recettes figure la subvention à réclamer, s'il y a lieu, de la métropole pour assurer l'équilibre dudit budget. Pendant un certain nombre d'années cette subvention sera nécessaire ; mais si le Tonkin reste pacifié, s'il est sagement administré et si la ligne de conduite suivie par le gouvernement ne varie pas à chaque instant, le pays, qui est bien peuplé et très fertile, pourra prochainement subvenir à tous ses besoins et, dans un délai qui n'est peut-être pas éloigné, restituer au budget de la France une partie de ses avances.

Par décret du 31 janvier ont été nommés : résident général, M. Paul Bert, député ; résidents supérieurs : à Hué, M. Dillon, consul général ; à Hanoï, M. Vial, capitaine de frégate en retraite, ancien directeur de l'intérieur en Cochinchine. Au Tonkin un poste de résident est créé à Haïphong, Sontay et Nam-Dinh, et, en Annam, à Than-Hoa, Quinhone et Bin-Thuan. Pour faire face aux besoins de l'organisation du protectorat, il est prévu, en plus du résident général, de 2 résidents supérieurs et de 6 résidents, 20 vice-résidents 8 chanceliers, 40 commis, 50 interprètes annamites, 45 lettrés et 7 interprètes chinois ; soit en tout 179 agents, dont 81 européens seulement. Le traitement du résident général est fixé, tous frais compris, à 200,000 francs ; celui des résidents supérieurs à 50,000 francs.

Digitized by Google

Le nouveau résident général s'est embarqué le 14 février à Marseille pour rejoindre son poste. Dans un discours prononcé avant son départ il a affirmé nettement que tout antagonisme entre les divers partis politiques serait soigneusement évité. M. Paul Bert reconnaîtra bientôt que les missionnaires catholiques et les chrétiens indigènes sont les auxiliaires les plus dévoués et les plus utiles de la politique coloniale.

La tâche du résident général n'est pas une tâche aisée à remplir, mais tout Français, sans distinction de parti, désire son succès qui sera celui de son pays. La situation semble du reste s'améliorer. L'ancien quartier général des Pavillons-Noirs, Thap Quan, a été occupé le 4 février par le général Jamont et nos colonnes pénètrent, sans rencontrer de résistance, dans des régions où jusqu'ici notre pavillon n'avait jamais flotté. En présence de cet état de choses, M. de Freycinet a décidé de rapatrier une partie du corps expéditionnaire : cinq transports ont été nolisés à cet effet et partiront pour l'Indo-Chine dans le courant de mars. Le général de Négrier, qui depuis plus de deux années a pris une part si glorieuse à l'expédition, rentre également en France avec une partie de l'état-major général. Peut-être cette réduction du corps expéditionnaire est-elle prématurée, car la pacification est loin d'être entière et parfaite ; mais d'un autre côté la saison des chaleurs et des pluies va bientôt s'ouvrir, et nombre de soldats, depuis longtemps au Tonkin, auraient peine à résister, une fois de plus, aux fatigues de cette saison particulièrement meurtrière pour des troupes en campagne.

A la suite de la retraite de Lang-Son, un conseil d'enquête réuni à Hanoï avec mission d'examiner dans cette circonstance la conduite du lieutenant-colonel Herbinger, avait renvoyé indemne cet officier supérieur. A la suite de vives polémiques soulevées devant la commission parlementaire du Tonkin, le ministre de la guerre avait jugé nécessaire de procéder à une revision de cette sentence. Un nouveau conseil d'enquête réuni à Saint-Malo, sous la présidence du général Lambert, a rendu une décision entièrement favorable au lieutenant-colonel Herbinger dont on avait voulu faire le bouc émissaire des fautes commises dans la campagne du Tonkin.

Le rapatriement du corps expéditionnaire de Madagascar va être également effectué. Le bataillon des volontaires de la Réunion sera dissous et quelques compagnies d'infanterie de marine seulement occuperont Tamatave et Diégo-Suarez. Le résident général n'aura avec

Digitized by Google

lui, à Tananarive, qu'une simple escorte d'honneur. La division navale sera réduite à son ancien effectif. Restera maintenant à effectuer la partie la plus difficile de cette campagne : l'assimilation progressive et pacifique de Madagascar à la France. Pour cela il faudra que le choix fait par M. de Freycinet, pour le poste de résident général, tombe non sur un politicien, mais sur un diplomate de profession ou, tout au moins, sur un Français connaissant à fond le pays qu'il aura mission de gouverner.

Rien à signaler dans nos autres possessions, si ce n'est une série de tempêtes et d'inondations en Algérie et une épidémie de fièvre jaune en Guyane. GEORGES DEMANCHE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 22 janvier 1886.

M. GERMAIN, ingénieur hydrographe, prend possession du fauteuil présidentiel de la Commission centrale pour 1886, en remplacement de M. A. Milne-Edwards.

Une *Société d'études brésiliennes* vient de se constituer à Paris. Elle a pour objet d'étudier et de faire connaître le Brésil, afin d'aider au développement des relations de tout genre entre ce pays et l'Europe.

Au sujet de la *propriété des cartes géographiques*, M. LEMIRE se plaint de ce que l'administration coloniale se soit approprié en la défigurant une carte de la Nouvelle-Calédonie dont il est l'auteur. Il y a là une importante question de propriété littéraire pour l'étude de laquelle la Société nommera une commission d'études.

Le prince ROLAND BONAPARTE envoie une note sur l'exploration faite dans la *Guyane hollandaise* par le Dr TEN KATE qui parcourt la côte nord de l'Amérique du Sud pour y recueillir des faits anthropologiques.

Il fait part également de la mort de l'explorateur hollandais VETH qui a succombé le 17 mai 1885 sur les bords de la rivière Kalahanka. Son plan était de visiter les régions que les Boërs avaient occupées sur le Cunène, d'arriver jusqu'à Humpata, puis de traverser l'*Afrique australe* et de revenir par le Transvaal.

M. LE CHATELIER, lieutenant au 115e de ligne, adresse quelques renseignements sur l'*Aouguerout*, district de la région saharienne du Touat situé à l'extrémité de la vallée de l'Oued Mguiden, entre les

Digitized by Google

dunes du Tinerkouk et l'assise inférieure du Tademaït. Les Ksour de l'Aouguerout sont en nombre de douze. Leur population totale est à peine de 5,000 âmes et c'est tout au plus si ce district peut mettre en ligne 500 fusils. Au point de vue politique, deux tribus y exercent leur influence : les Oulad Yaïh et les Khenafsa. Au point de vue religieux, l'influence des Oulad-Sidi-Cheikh est prédominante.

S. A. le prince ALBERT DE MONACO fait une intéressante communication sur les courants du *Gulf-Stream*.

Séance du 5 février 1886.

Le général ANNENKOFF adresse une note sur le *chemin de fer transcapien*. Le prolongement de la voie ferrée de Mikhaïlowski à Kizil-Arvat a été résolu en avril 1881 et commencé peu après. De Kizil-Arvat à Douchak, le chemin de fer traverse l'oasis d'Akhal et passe sous les murs de Ghéok-Tépé. La station la plus importante est Askhabad, chef-lieu de la province transcapienne, petite ville florissante bien que n'ayant que trois ans d'existence. La distance de Kizil-Arvat à Douchak est de 391 kilomètres. Sur tout ce parcours il n'y a ni collines, ni rivières, mais l'eau se trouve en quantité suffisante dans de petits ruisseaux; les sables sont peu nombreux. Près de Douchak, le chemin de fer se dirige au nord-est pour s'enfoncer dans le désert vers Merv. Dans cette partie du tracé les ruisseaux font défaut, mais il y a deux rivières importantes : le Tedjen ou Héri-Roud et le Mourghab. Entre ces rivières existe une distance à parcourir de 125 kilomètres dont 90 sans eau potable. Pour remédier à cet obstacle, on a pu amener les eaux de Mourghab à 58 kilomètres du Tedjen. Merv est une ville naissante. Depuis qu'elle se trouve sous la domination russe les maisons poussent avec rapidité. Située près d'une rivière intarissable, dans un pays fertile, au centre des routes de Khiva, de Bokhara, de l'Afghanistan et de la Perse, Merv est appelée à un grand développement. Les nombreux canaux qui l'entourent transportent partout le limon que charrie le Mourghab lors des grandes crues. Aussi la fertilité du sol est-elle excessive; le rendement ordinaire du froment est de 100 pour 1. De Merv à l'Amou-Daria et à Tchardjouï, terminus de la ligne en construction, se trouve un désert de sable de 190 kilomètres. C'est la partie la plus difficile du tracé.

Le chemin de fer transcapien est un chemin de fer militaire, dont la construction et l'exploitation sont confiées à des officiers. Le 10 dé-

Digitized by Google

cembre 1885 le service a été ouvert jusqu'à Askhabad, les travaux seront sans doute achevés jusqu'à Merv au printemps et jusqu'à l'Amou-Daria dans l'été de 1886. La ligne totale aura 1,065 kilomètres en y comprenant le prolongement de Mikhaïlowski à la nouvelle baie qui doit servir de tête de ligne sur la Caspienne.

M. Le Chatelier envoie une note sur les Ksours sahariens de *Bonda*.

M. Thouar adresse son rapport sur l'exploration du *Pilcomayo*. Il résulte de ce rapport que les terrains du Chaco se prêtent parfaitement à l'agriculture et à l'élevage; que les débordements du fleuve sont une cause de fertilité pour ces terrains; que les bords du fleuve, dans le Delta, sont couverts d'épaisses forêts. Le rio Pilcomayo, qui prend sa source sur les plateaux de Potosi, traverse le Chaco sans aucune solution de continuité, pour se jeter dans le Paraguay. Le bras oriental, exploré par le Dr Fontana en 1872, ne peut servir à la navigation, par suite de manque d'eau. Le bras occidental, exploré en 1884 par le major Feilberg, paraît être dans des conditions propres à en assurer la navigation depuis son embouchure jusqu'à la mission de San Francisco de Solano, au pied même des Andes boliviennes.

La campagne a été fort dure. La colonne forte de 16 hommes a eu à combattre des Indiens armés de flèches et de lances. Elle a supporté vaillamment 37 jours de cheval, souffrant de la faim et de la soif, et 18 jours de canotage, luttant le jour contre les mouches et les insectes, et la nuit, harassés et rendus, disputant quelques minutes de sommeil à des nuées de moustiques. Le gouvernement bolivien a décerné des récompenses exceptionnelles à M. Thouar.

M. Georges Demanche fait une communication sur le *chemin de fer canadien du Pacifique* qui met en rapport direct les deux Océans, de Québec à Vancouver. Cette ligne. qui vient d'être achevée, dessert toute la région du nord des lacs Huron et Supérieur, la fertile province de Manitoba, l'immense prairie du Nord-Ouest et la Colombie anglaise. Des villes, comme Winnipeg, Calgary, s'élèvent comme par enchantement et les colons affluent. C'est au nord-ouest que se trouvent les principales tribus sauvages, sur les rives des deux Saskatchewan. Là les Peaux-Rouges vivent encore à l'état sauvage sur les réserves où ils ont été parqués par le gouvernement. Celui-ci, par suite de la disparition des buffles, a passé des traités avec les Indiens en vue de leur assurer leur nourriture. Il a même essayé, mais sans succès, de les fixer au sol et de les amener à travailler. Mais les Peaux-Rouges, qui reconnais-

Digitized by Google

sent la supériorité que les blancs ont sur eux. refusent avec obstination de se laisser assimiler. Leur disparition, comme race pure, n'est plus qu'une question de temps.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS

Séance du 16 février 1886.

M. Gauthiot informe l'assemblée que la 2e section s'est occupée particulièrement des végétaux du Tonkin, à la suite d'envois de M. Balana. — D'après une note de M. Romanet du Caillaud sur les droits de la France à la baie d'Arguin, la baie de l'Ouest et la baie du Lévrier seraient des eaux françaises. — M. de Joannès annonce la découverte d'une mine importante de mercure dans le voisinage de Belgrade, en Serbie. — Il est parvenu à la Société de curieux détails sur le commerce des îles Bissagos, sur leurs produits et les intérêts européens dans ces régions. — M. Bardey adresse, avec des échantillons nombreux, un travail très développé sur le Somat, le Harrar et le pays des Gallas.

M. Petit entretient la société de l'Océanie et particulièrement de la Polynésie où il a passé plusieurs années. La Polynésie importe des alcools, des quincailleries communes et les cotonnades à très bon marché et de couleur voyante, produits des industries allemande et anglaise. Les Allemands ont établi leur influence aux îles Tonga et aux îles Samoa. La société commerciale de Hambourg engage des travailleurs pour les autres archipels aux Samoa et aux Gilbert. On exporte principalement le copra, ou amande du coco, desséché au soleil et servant à la fabrication du savon de Marseille.

Les Chinois commencent aussi à jouer un rôle en Polynésie, notamment aux îles Sandwich où ils sont déjà 10,000. Mais les Français sont toujours très aimés et populaires, grâce aux nombreux missionnaires de race française. L'archipel de Tahiti, dont le roi Pomaré V a vendu la souveraineté à la France, est décrit ainsi que sa capitale Papeete, enfouie sous la verdure. De curieuses reproductions photographiques présentent à l'assemblée des indigènes des îles Sandwich, des îles Gambier, des rues de Papeete, de confortables demeures de missionnaires wesleyens aux îles de Cook, des femmes des Sandwich, des Marquises. L'orateur termine en rappelant combien le percement de l'isthme de Panama ajoutera à l'importance de ces archipels polynésiens.

Digitized by Google

L'AUTRE FRANCE

Par L. de la Brière (1)

C'est le récit d'un voyage au Canada que M. de la Brière a publié sous ce titre, qui peint bien les sentiments du pays qu'il a visité. Les Canadiens-Français ont, en effet, conservé un véritable culte pour leur patrie d'origine et, bien que loyaux sujets de Sa très gracieuse Majesté, ils n'en sont pas moins restés Français à tous les points de vue. Cela ne les empêche point d'être dotés du gouvernement le plus libéral qu'il soit possible de rencontrer, d'avoir, bien que colonie anglaise, leurs lois, leur parlement et leur milice.

— Mais enfin, demandait l'auteur à l'un d'eux, comment donc se manifeste vis-à-vis de la Reine ce fameux loyalisme dont vous parlez?

— Comment il se manifeste? Mais vous en avez été témoins! Dans tous les banquets de notre pays, le premier toast est toujours porté à la Reine. Nous buvons à sa santé!

Cette réponse a tout l'air d'une boutade, mais elle est la traduction aussi originale que fidèle de l'état des rapports qui régissent l'un vis-à-vis de l'autre, le Canada et la Grande Bretagne.

Ces notes de voyage, écrites avec un naturel saisissant, sont d'une lecture aussi agréable que facile : on reconnaît là la plume d'un lettré. On voit percer, à chaque page, un sentiment d'admiration pour un pays qui s'est si merveilleusement développé, et un sentiment de cordiale sympathie pour ses habitants, qui accueillent avec tant d'empressement ceux qui seront toujours ses amis.

G. D.

Lucius nous annonce que, après avoir exposé les bons côtés de la situation financière en Italie, il se propose, si les circonstances le lui permettent, de traiter tant de l'émigration que de la crise agricole auxquelles on a vu qu'il fait plusieurs fois allusion, dans son article sur le *Cours forcé en Italie*, comme constituant, encore aujourd'hui, deux questions graves, connexes et non résolues.

ERRATUM: Le Cours forcé en Italie, p. 121, ligne 8, *lire:* Pour quiconque les envisage avec un esprit impartial et dégagé, il demeure établi que, surtout depuis 1875, ces progrès ont été fort sensibles.....

---

(1) *L'autre France*, voyage au Canada, 1 volume, 2 fr. 50, librairie Dentu, Palais-Royal, Paris.

Le Propriétaire-Gérant,
Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2772-6.

Digitized by Google

AU CANADA

ET CHEZ LES PEAUX-ROUGES (1)

II

D'Halifax à Québec. — Les chemins de fer américains. — Les Acadiens. — Ovations aux délégués français. — Québec. — Légende du Chien d'or. — L'Université Laval. — Le Parlement provincial. — La brigade du feu. — Les travaux du port. — La presse française. — Origines de la presse canadienne. — Les journaux français de Québec.

A Halifax, les délégués français se scindent en deux groupes. Les uns, séduits par les promesses de la Compagnie de navigation, se rembarquent sur le *Damara* pour se rendre à Québec par le détroit de Canso et le Saint-Laurent, surtout pour visiter la rivière si pittoresque du Saguenay ; les autres, et c'est la majorité, montent dans le train du chemin de fer intercolonial qui, en vingt-cinq heures, doit les mener à Québec.

Le service des chemins de fer, en Amérique, est organisé avec beaucoup de confortable. Les wagons, dans lesquels on pénètre par une des extrémités, n'ont qu'un seul compartiment pouvant contenir quarante-huit personnes et se trouvent en communication directe les uns avec les autres, ce qui permet d'aller et venir d'un bout du train à l'autre. Les *sleeping car* ou wagons-lits du système Pullmann sont fort commodes. Le wagon entier forme un immense dortoir de vingt-quatre couchettes, superposées deux par deux et fermées par des rideaux. Un employé, qui est toujours un nègre, préside avec dignité à la transformation du wagon en chambre à coucher. Des banquettes et des placards dissimulés dans les parois du wagon sont extraits les draps, traversins et autres objets de literie indispensables. Aux extrémités du wagon se trouvent diverses petites pièces, notamment un cabinet de toilette

(1) Voir la *Revue française*, tome III, n° 14 (février 1886), page 97.

Digitized by Google

toujours approvisionné d'eau glacée, un fumoir, etc. Des marchands ambulants parcourent les wagons en vendant des livres, des journaux, des fruits ou des friandises. On peut manger cela sur une petite table qu'il est facile de faire dresser entre deux banquettes. Dans quelques trains on trouve des wagons-restaurants (*dining car*) et des wagons-salons luxueusement aménagés où des fauteuils tournants remplacent les banquettes traditionnelles. Il n'y a que deux classes de wagons, mais les 2es classes correspondent à nos 3es, et les wagons de 1re à nos 2es. Les wagons-lits sont les véritables 1res, tant au point de vue du confort que de la société. Un supplément de 2 ou 3 piastres (la piastre ou dollar vaut 5 francs et quelques centimes) donne droit à une place de wagon-lit. Toutes les gares sont ouvertes; monte en chemin de fer et en descend qui veut et comme il veut, à ses risques et périls. Nulle clôture ne protège la voie que le chasse-pierre, dont est munie chaque locomotive, doit seul déblayer en cas d'encombrement.

Grâce à tous ces avantages, les voyages en chemin de fer sont fort agréables; sans ce confort, généralement inconnu en Europe, les traversées de plusieurs jours consécutifs seraient peu praticables et se changeraient en pénibles corvées pour ceux qui seraient obligés de les exécuter. Un jour viendra sans doute où le vieux continent, si routinier de sa nature, tiendra à honneur de se mettre au niveau des progrès réalisés dans le nouveau monde.

Le pays traversé par le chemin de fer intercolonial est fort pittoresque. La baie d'Halifax et le bassin de Bedford se montrent sous tous leurs contours, aux lueurs vives d'un beau coucher de soleil; puis, après des terrains fraîchement défrichés, apparaissent bientôt d'interminables forêts qui couvrent encore d'immenses espaces dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Le pin est l'essence dominante, mais au lieu de contempler ses aiguilles vertes variant selon les espèces, le regard ne s'étend trop souvent que sur des myriades de grands troncs noircis par le feu. Ce triste spectacle est le produit de la main de l'homme. L'abondance du bois est telle que sa valeur marchande est nulle, et comme le défrichement serait à la fois et fort difficile et fort coûteux, l'incendie est le moyen le plus usité pour frayer la voie à l'explorateur et au colon. Des forêts brûlent ainsi des journées entières, détruisant ainsi en un instant l'œuvre de tout un siècle. Ce mode d'exploitation commence déjà à avoir ses inconvénients et quelques esprits soucieux de l'avenir ont formé tout dernièrement une société de reboisement. En outre on a inauguré, le 7 mai 1883, ce

Digitized by Google

qu'on appelle la « fête des arbres », pendant laquelle chacun est tenu de planter en terre un jeune rejeton.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse forment, avec l'île du Prince-Édouard, ce qu'on appelle les provinces maritimes. C'est dans ces trois provinces que sont dispersés les Acadiens, ces robustes et fiers descendants des premiers colons français débarqués en Amérique. Conquis bientôt par les Anglais, traqués et déportés sans pitié par eux, les Acadiens durent renoncer à tout espoir de redevenir Français après le traité de 1763. Ils étaient alors 4,000 environ, dispersés sur une telle étendue de territoire qu'aucune communication n'existait entre plusieurs de leurs groupes et que quelques-uns de ceux-ci ignoraient même l'existence de leurs proches voisins. Comme les Canadiens-Français, et même plus que ceux-ci, ils eurent besoin d'une dose incroyable d'énergie et de volonté pour rester eux-mêmes, c'est-à-dire pour conserver la langue, la religion et les traditions de leurs pères, et cela malgré l'insuffisance notoire du nombre des prêtres français et l'hostilité non dissimulée du clergé irlandais contre la langue française. Lors du recensement de 1881 ils étaient 108,601, contre 870,696 Anglo-Saxons, donnant ainsi un exemple vraiment surprenant de la prodigieuse fécondité de leur race.

Les Acadiens sont inégalement répartis dans les trois provinces; ils sont 41,211 dans la Nouvelle-Ecosse sur 387,800 habitants; 56,631 dans le Nouveau-Brunswick sur une population de 321,233 âmes, et 10,751 dans l'île du Prince-Edouard dont le nombre total d'habitants est de 107,791.

C'est dans le Nouveau-Brunswick que les Acadiens sont le mieux groupés et le plus fortement organisés. Des trois provinces maritimes c'est la seule qui compte des représentants de race française au Parlement fédéral : un sénateur, M. Landry et un député, M. Poirier.

C'est aussi la seule qui possède un journal en langue française, le *Moniteur Acadien*, qui se publie à Shediac. A Memracook, dans la même province, se trouve un collège catholique, fondé en 1865, où tous les cours sont faits en français. Enfin dans un comté, celui de Kent (N.-Br.), les Acadiens forment presque les deux tiers de la population.

Bien qu'ils soient moins favorisés que les Canadiens par leur législation provinciale, les Acadiens ont montré une vitalité qui leur assurera, à une époque qui n'est peut-être pas éloignée, la part d'influence à laquelle ils ont légitimement droit dans la direction des affaires publiques.

Digitized by Google

Le soleil se lève sur l'horizon au moment où le train arrive sur les bords de la baie des Chaleurs. Cette vaste échancrure se présente sous un riant aspect avec ses sinueux contours, ses prairies verdoyantes et ses sombres forêts. C'est-là qu'aborda pour la première fois Jacques Cartier au mois de juillet 1534 et qu'il prit possession de la terre du Nouveau Monde au nom du roi de France. La baie des Chaleurs est fort riche en produits maritimes: les huîtres y sont abondantes et très renommées, le homard s'y trouve en telle quantité que souvent, à marée basse, on en fait une ample collecte en le pêchant à la main dans les flaques d'eau où il s'est réfugié. Si, dans ces petits réservoirs formés par la nature, la profondeur de l'eau semble le protéger, il suffit bien souvent, pour en faire la capture, de plonger un bâton que le homard saisit avec ses pinces et ne lâche qu'à grand'peine quand on le retire de l'eau. Telle est l'abondance de ce crustacé que, dans les marchés publics, on le donne facilement pour 2 ou 3 *centins* ou *cents*, ce qui équivaut à 10 ou 15 centimes de notre monnaie.

La baie des Chaleurs dépend tout à la fois du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie, extrême partie de la province de Québec. A peine a-t-on franchi la limite de ces provinces que la population change comme par enchantement. Jusqu'ici nous étions en pays foncièrement anglo-saxon et n'entendions guère parler que l'anglais. Tout d'un coup une métamorphose s'opère et la langue de notre patrie résonne agréablement à nos oreilles. A Sainte-Flavie, première station de la province de Québec, où nous ne faisons que passer, le drapeau tricolore flotte à toutes les fenêtres et nous saluons, aux acclamations de la population rangée sur le quai de la gare, le premier pavillon français arboré en notre honneur.

A partir de ce moment, une transformation va s'opérer dans notre façon de voyager. Jusqu'à ce jour, nous avions été reçus courtoisement partout, mais froidement; les autorités s'étaient, en général, tenues sur la plus grande réserve; la population, quand elle n'était pas indifférente, ne manifestait que des sentiments de curiosité déplacée. Nous étions en pays anglais. A peine avons-nous pénétré dans la région française que l'accueil le plus chaleureux nous attend. Les autorités viennent nous recevoir officiellement, les municipalités présentent des adresses de bienvenue, la population des campagnes, comme celle des villes, se précipite sur notre passage pour voir des « Français de France » pour écouter leur langage, pour échanger avec eux ne fût-ce que quelques paroles ou seulement même un serrement de mains qui, dans sa muette

Digitized by Google

éloquence, réveille profondément en eux le souvenir de leurs ancêtres et le culte de leur patrie d'origine. Peut-être voudra-t-on voir dans le récit rapide des ovations faites à la délégation française une tendance à l'exagération et même à l'invention? C'est le contraire qui serait plutôt à supposer; l'auteur, qui n'est point né sur les bords de la Garonne, ne fait que raconter ses impressions et tous ceux qui ont été acteurs ou témoins dans ces réceptions enthousiastes et patriotiques pourront attester la véracité de ce récit. Tous ont été vivement émus des témoignages de sympathie et d'affection qui, passant par-dessus leur personnalité, s'adressaient à la France.

Depuis que le chemin de fer a quitté les bords de la baie des Chaleurs, les grandes forêts ont cessé de former la haie sur le passage du train. Le pays est assez cultivé et, de temps à autre on découvre une ferme ou un groupe d'habitations. Aux abords des tranchées se dresse souvent un rempart de planches ayant pour but de protéger la voie contre les raffales de neige. Dans les endroits les plus exposés, on a construit une galerie en bois qui recouvre entièrement la voie. Bientôt apparaît à l'horizon une immense nappe d'eau : c'est le Saint-Laurent, le plus beau fleuve de l'Amérique du Nord, dont la largeur est telle, à son embouchure, qu'il est impossible d'apercevoir la rive opposée. Mais la contemplation de cette belle nature cesse presque aussitôt : nous arrivons à Rimouski, premier centre important de la province de Québec, et une foule énorme se presse aux abords de la gare pour nous saluer au passage. Le maire, le conseil municipal, les députés de la région, les représentants du clergé, de la magistrature, les notables de tout ordre, un groupe nombreux de dames sont là pour nous souhaiter la bienvenue. Ce n'est pas sans émotion que je reçois des mains de M. Asselin, maire et membre du Parlement de Québec, la première adresse, simple et touchante de cordialité et de patriotisme. A peine ai-je fini d'adresser, au nom de la délégation, quelques paroles de gratitude et de vive sympathie, qu'une salve d'applaudissements nourris part des rangs des Canadiens à l'adresse de leurs « compatriotes ». C'est en vain qu'un essaim de jeunes et charmantes Canadiennes cherche à découvrir les dames françaises. Toutes, hélas! ont pris la voie de mer pour se rendre à Québec, et, en leur absence, ce sont les jeunes de la délégation qui reçoivent, avec accompagnement des plus gracieux sourires, les bouquets de fleurs que les Canadiennes destinaient aux dames françaises. Lorsque le train se remet en marche tous les chapeaux se lèvent, les mouchoirs s'agitent, et, au

Digitized by Google

milieu de l'émotion générale et même des larmes de joie de quelques-uns, une voix s'écrie : « Trois hourrahs pour nos amis les Français! » C'est au retentissement de ces clameurs sympathiques que le train s'éloigne à toute vitesse, pour suivre, à quelque distance, les bords du Saint-Laurent qui apparaissent à intervalles assez éloignés.

La même réception attend la délégation dans tous les centres principaux, et M. Mac Donald, surintendant du chemin de fer intercolonial, qui dirige notre train, met la meilleure grâce du monde à prolonger les arrêts aux stations. Aux Trois-Pistoles, à la Rivière-du-Loup, même accueil enthousiaste qu'à Rimouski : les députés et autres notabilités en villégiature dans les stations balnéaires du Saint-Laurent viennent saluer la délégation au passage. A Lévis, en face de Québec, où le train n'arrive qu'à 10 heures du soir, la réception est plus chaleureuse encore. La gare, les édifices publics, un grand nombre de maisons particulières sont pavoisés et illuminés, dans la ville haute comme dans la ville basse. Sur la falaise, les feux de joie qui ont été allumés produisent un très curieux effet. Au moment où le train entre en gare, un magnifique feu d'artifice est tiré et une salve de coups de canon se fait entendre. Une affluence considérable assiste à la réception faite par la municipalité de Lévis. La foule est telle que les délégués ont une peine infinie à se frayer un passage jusqu'au bateau traversier qui doit les transporter sur la rive gauche du Saint-Laurent. En abordant à Québec, un grand nombre d'habitants se pressent sur le quai de débarquement pour acclamer les délégués qui ont hâte d'aller prendre quelque repos à la suite d'une aussi belle mais fatigante journée. Ce n'est qu'après l'arrivée du *Damara*, que le maire de Québec, M. Langelier, entouré du conseil municipal, de délégués des villes environnantes et d'un grand nombre de personnalités, remet au président de la délégation, M. de Molinari, l'adresse de bienvenue dans laquelle il rappelle les liens qui unissent le Canada à la France et exprime le vœu de voir les relations commerciales entre les deux pays prendre un essor plus considérable.

L'ancienne capitale du Canada est bâtie dans un site des plus pittoresques. Lorsque, remontant le Saint-Laurent, on dépasse l'extrémité sud de l'île d'Orléans, on voit se dresser tout à coup, un rocher à pic qui s'avance dans le fleuve en forme de bec, dominant au loin la plaine et l'onde. C'est sur ce rocher que s'élèvent la ville haute de Québec et sa citadelle, longtemps considérée comme la plus forte de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui ses remparts ne sont plus guère ornés

Digitized by Google

que de pièces de canon destinées aux saluts. L'esprit guerrier a cessé d'habiter dans ces parages témoins de tant d'actes héroïques. Il n'y a plus à Québec pour toute garnison qu'un corps et une école d'artillerie, la milice n'étant jamais appelée sous les drapeaux qu'à de rares intervalles ou dans des circonstances exceptionnelles.

Du haut de la citadelle et de la belle terrasse de Frontenac, laquelle s'élève à 150 pieds au-dessus du fleuve, se déroule un magnifique panorama sur la cité même, le port avec sa forêt de mâts, les hauteurs de Lévis, le Saint-Laurent, en amont et en aval de la ville, la chaîne des Laurentides, l'île d'Orléans et ses verdoyants ombrages si recherchés des Québecquois pendant la belle saison. C'est le rendez-vous général des promeneurs, le vrai *boulevard* de Québec qui, pour n'avoir qu'un vaste plancher en bois, n'en est pas moins très fréquenté. C'est là que se dresse le monument élevé le 8 septembre 1828 à la double mémoire de Montcalm et de Wolfe, les deux héroïques adversaires que la mort a recouverts du même linceul dans les plaines d'Abraham. Les restes de Montcalm sont déposés dans l'église des Ursulines, à Québec. Quant à Wolfe, il est inhumé dans l'église paroissiale de Greenwich, en Angleterre, et non, comme on le croit généralement, dans l'abbaye de Westminster.

De la ville basse on accède à la partie haute de la cité au moyen d'un *élévateur* ou par des rampes très accentuées que de vigoureux petits chevaux montent et descendent d'une allure aussi rapide qu'assurée. La ville haute remonte à la fondation de Québec. C'est là surtout que se rencontrent, avec leurs trottoirs en bois, les rues tortueuses où l'on enfonce dans la boue à la mauvaise saison et où un étranger et même un citadin, a peine à se reconnaître le soir, à la faible lueur des rares becs de gaz. C'est aussi le centre des vieux souvenirs, des monuments et des institutions publiques et politiques.

Au nombre de ces vieux souvenirs se trouve la légende du Chien d'Or. A deux pas de la terrasse de Frontenac, se dressait naguère une vieille maison dont le fronton portait une énorme plaque de marbre entourée d'un encadrement et d'une tablette. Sur la plaque, un chien assis, rongeant un os, avec cette inscription :

Je suis un chien qui ronge l'os ;
En le rongeant je prends mon repos ;
Un temps viendra qui n'est pas venu
Que je mordrai qui m'aura mordu.
1736

Digitized by Google

D'après une tradition populaire, M. Philibert, propriétaire de cette maison, aurait été assassiné par M. de Repentigny et sa veuve aurait fait placer sur la porte ce bas-relief avec cette inscription pour exciter son fils à la vengeance. Le fils aurait assouvi cette vengeance en tuant en duel M. de Repentigny. Mais cette légende est devenue fort énigmatique à la suite de recherches faites par M. Viger. Il résulte de ces recherches que Philibert fut bien tué en duel par M. de Repentigny, mais en 1748 seulement et, qu'avant de mourir, il aurait pardonné à son meurtrier. Quant à celui-ci, il servait à Sainte-Foye, sous le chevalier de Lévis, en 1760, et n'aurait jamais été tué en duel. Que signifie donc l'inscription ?

Lors de la démolition de la maison, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le bureau de la poste, la plaque de marbre seule a été conservée et replacée sur le nouveau bâtiment.

Cette inscription a donné naissance a une charmante légende qui est un hommage rendu aux ancêtres des Canadiens-Français, hommage d'autant plus sincère que son auteur, M. Kirby, était un ennemi de leur race et ne partageait nullement leurs croyances.

Tout près de la poste se dresse l'église cathédrale dont la plus grande curiosité est son trésor, qui est fort riche et qui, au temps de la domination française, a reçu à plusieurs reprises des dons royaux.

L'énorme bâtiment qui touche à la cathédrale est l'université Laval, qui tire son nom de M^gr^ de Montmorency-Laval, premier vicaire apostolique et évêque au Canada, fondateur du séminaire de Québec, un des prélats les plus éminents de l'Église canadienne. L'université, qui occupe une étendue de terrain de 15 arpents, a un aspect tout à fait monacal, par l'ensemble de sa construction, par ses cloîtres, ses salles vastes et profondes, et ses immenses couloirs qui semblent ne pas avoir de fin et dans lesquels il est loisible de s'égarer. Sa fondation remonte à 1852 et, depuis 1876, elle a une succursale à Montréal. Elle possède quatre facultés qui sont : les facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts ; cette dernière se subdivise en deux sections : lettres et sciences. Les études sont très fortes et l'université jouit dans tout le Canada d'une grande réputation. Elle compte, dans ses deux établissements, 78 professeurs, et la moyenne annuelle des étudiants suivant les cours est de 600. Parmi les collections se trouvent une galerie de peinture, encore modeste, des musées fort nombreux se rapportant à la minéralogie, la botanique, la zoologie, etc. Dans la section ethnologique, on remarque surtout une foule d'objets à l'usage des tribus sauvages, soit

Digitized by Google

comme ustensiles d'intérieur, soit comme instruments de chasse et de guerre. Un grand nombre de ces souvenirs d'un autre âge ont été extraits des tombeaux des Hurons. La bibliothèque renferme 77,000 volumes et contient une collection considérable et fort appréciée d'ouvrages relatifs à l'histoire de l'Amérique et particulièrement du Canada.

L'instruction publique est fort répandue dans la province de Québec. On y compte en effet plus de 5,000 institutions d'enseignement, parmi lesquelles on remarque 4 universités, 3 écoles normales, 18 écoles spéciales et 4,400 écoles élémentaires. Le nombre des élèves était, en 1883, de 245,000, soit *un* élève par *cinq* habitants et demi. Dans les derniers temps de la domination française les bibliothèques comptaient environ 60,000 volumes, soit *un* volume par habitant.

A l'autre extrémité de la ville, en dehors de l'ancienne enceinte fortifiée et dans un quartier neuf orné d'élégantes habitations, s'élève le vaste édifice quadrangulaire du Parlement. Ce grand bâtiment, qui de loin ressemble à une forteresse, fut incendié le 18 avril 1883; aujourd'hui encore, la reconstruction de l'édifice n'est point terminée. Les ministères de la province et les services publics sont groupés sous le même toit, à la portée du lieutenant gouverneur et des membres du Parlement provincial, lorsqu'ils sont en session. La bibliothèque du Parlement qui était autrefois fort belle, a beaucoup souffert lors de l'incendie de 1878 et son distingué conservateur, M. Lemay, aura fort à faire pour la remettre sur son ancien pied.

Tout respire, dans ce palais, la nationalité française; tout le monde, depuis le premier magistrat de la province, jusqu'au dernier homme de peine, fait usage d'une façon constante de la langue française, et si les publications officielles sont faites dans les deux langues, les débats du Parlement ont presque toujours lieu en français. Dans la grande salle des séances de l'Assemblée législative, sur les murs encore à peine séchés, on voit l'écusson aux fleurs de lys faire pendant au lion britannique. *Montjoye Saint-Denis* se trouve sur le même pied que *Dieu et mon droit*, remarquable exemple du loyalisme pratiqué vis-à-vis de l'Angleterre, en même temps que du profond attachement porté aux institutions de la vieille France!

La province de Québec est à la fois le berceau et la forteresse de la race française, car sur une population de 1,359,027 habitants, que donne le recensement de 1881, il n'y a pas moins de 1,073,820 Français et le nombre total des Canadiens-Français, ne s'élève dans toute la Puissance qu'à 1,298.929.

Digitized by Google

Le Parlement de la province de Québec comprend un conseil législatif de 24 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil et une assemblée législative de 65 membres élus tous les cinq ans. Dans tous les Parlements canadiens, les membres se divisent en Anglais et Français, si on considère seulement la question de race, et en conservateurs et libéraux si on se place au point de vue politique pur, le plus important de tous et presque toujours le seul à considérer depuis que les deux races exercent une espèce de condominium.

Le Conseil législatif renferme une majorité française et conservatrice très considérable. Il en est de même de l'Assemblée législative. Au point de vue de la représentation des races, un accord tacite est intervenu entre Français et Anglais, lors de la formation de la Confédération de 1867, pour répartir les sièges selon la prédominance de l'un ou de l'autre élément dans chaque comté. Bien que l'élément français ait sensiblement gagné en nombre depuis près de 20 ans, cet accord tacite subsiste encore et il s'ensuit que des députés de race anglaise représentent encore des comtés où la majorité de la population est devenue française. L'élément français pourrait facilement revendiquer ce qui lui revient en droit, et, s'il ne le fait pas, c'est sans doute pour qu'on use de réciprocité à son égard dans les provinces de l'ouest où la nationalité anglaise a pris le dessus à la suite d'une émigration aussi considérable que rapide.

Le palais du Parlement touche presque aux extrémités de la basse ville; mais pour se rendre dans cette dernière il faut descendre un grand escalier en fer de plus de 120 marches, ou suivre les rampes qui passent au pied des anciens remparts conservés entre la vieille ville et la cité agrandie. Si celle-là est aujourd'hui le quartier général des Anglais de Québec, qui sont du reste peu nombreux, car sur 62,446 habitants on ne compte que 14,344 Anglo-Saxons, dont 10,224 sont Irlandais, celle-ci, au contraire, est le quartier français par excellence. Ce fut chose facile à constater lorsque les délégués français, conduits par le maire, les représentants du conseil municipal et les membres du comité de réception, vinrent en corps visiter les principaux établissements industriels. Le faubourg Saint-Roch, la belle rue Saint-Joseph, les plus importantes artères commerciales étaient magnifiquement pavoisées de drapeaux, presque uniquement tricolores et une foule sympathique saluait les délégués à leur entrée et à leur sortie des magasins. Le grand établissement de fourrures de M. J.-B. Laliberté, le plus considérable de toute l'Amérique, attira tout particulièrement l'attention

Digitized by Google

par la richesse de ses pelleteries dont il est fait un trafic considérable. On peut bien dire sans exagération que tous les animaux à fourrure y ont quelques-unes de leurs toisons à l'étalage, depuis le chat sauvage, dont on emploie 20.000 peaux par an, jusqu'à la marte d'Alaska, au buffle, au renard blanc, noir ou argenté qui sont si rares et si recherchés des amateurs. M. Laliberté emploie près de 300 personnes dans son établissement même, sans compter les ouvriers du dehors, qui comme les Hurons, de Lorette, ont la spécialité de fabriquer les curiosités d'origine indienne : raquettes, traînes ou toboggans, pour les glissades sur la neige, bibelots de tout genre en écorce de bouleau cousus avec des poils d'orignal teints de diverses couleurs. Du belvédère de la maison, la plus haute de tout le quartier, on jouit d'un magnifique panorama sur la ville basse et le port.

Un autre établissement, dont la visite ne passa point inaperçue, fut la manufacture de chaussures de M. G. Bresse. Tous les employés, groupés pour la circonstance, portaient à la boutonnière une cocarde tricolore, et les grands ateliers étaient si bien décorés, qu'une bonne partie de l'édifice, au dedans comme au dehors, disparaissait pour ainsi dire sous les plis des couleurs de France. Québec est le centre d'une grande fabrication de chaussures et plusieurs milliers d'ouvriers de cette ville y sont constamment employés. Le Canada, sous ce rapport, a beaucoup à lutter contre la concurrence des Etats-Unis; mais son industrie se développe sans cesse. La moitié des exportations de chaussures du Dominion est à destination de Terre-Neuve, qui ne fait point partie de la Confédération.

Entre deux visites d'ateliers avait eu lieu une sonnerie de la brigade du feu exécutée spécialement pour les délégués. Dans toutes les villes d'Amérique le service des pompiers est organisé d'une façon admirable; les postes sont multipliés et, quelques instants après le signal donné, personnel et matériel sont rendus sur le théâtre du danger. Lorsque le signal avertisseur est mis en mouvement, un carillon retentit dans le poste de pompiers. Les hommes de service, étendus tout habillés sur leurs lits, sont jetés à bas par suite d'un mouvement imprimé à un ressort automatique. Par le même jeu de ressorts, les portes des stalles, où sont enfermés les chevaux, s'ouvrent aussitôt et les chevaux, qui ont été dressés à cet exercice, viennent se placer d'eux mêmes sous les harnais suspendus au plafond. En un tour de main les attelages sont prêts et dirigés vers le lieu du sinistre.

Digitized by Google

Sur l'invitation du maire de Québec, l'avertisseur est mis en mouvement. Au bout d'une minute, accourt, au triple galop et en sonnant de la cloche, un char portant une échelle de secours qui se dresse automatiquement. En une minute et demie, la première pompe est rendue sur les lieux du sinistre présumé, et, une demi-minute après, le tuyau, le *boyau*, pour employer l'expression locale, est déroulé et vissé à la bouche d'eau la plus voisine. Quelques secondes après un puissant jet d'eau en sort et s'élève à une hauteur de 90 pieds. Une deuxième pompe arrive deux minutes après le signal donné et se place aussi rapidement. Enfin, au bout de quatre minutes, une puissante pompe à vapeur vient prendre place à son tour, et une demi-minute après sa colonne d'eau, qui ne s'élève pas à moins de 120 pieds, presque la hauteur de la terrasse de Frontenac, inonde complètement le clocher de l'église Saint-Roch qui sert d'objectif. Pendant que les machines se mettent en position, un pompier gravit l'échelle roulante, qui atteint la hauteur d'un quatrième étage, et, muni d'un réservoir portatif, arrose avec sa lance tout ce qui se trouve à sa portée.

Dans un pays où beaucoup de maisons sont en bois, ainsi que la plupart des trottoirs, on comprend sans peine l'importance que les Américains attachent au service du feu.

Après les exercices de la brigade du feu, les délégués se rendent au nouveau port. La commission du havre a mis à leur disposition son vapeur de service afin de visiter tous les grands travaux destinés à transformer Québec en un port de premier ordre pourvu de tous les aménagements réclamés depuis longtemps par le commerce de cette ville. La vieille cité de Champlain assise, comme Anvers, sur les bords d'un fleuve magnifique accessible pour les navires du plus fort tonnage, ne possédait jusqu'ici que quelques quais situés au pied du rocher de la citadelle. Ces quais, privés pour l'avenir de tout développement possible par le fait même de leur situation, ne correspondaient plus aux besoins du trafic actuel. En outre, construits le long du fleuve même, sans bassin d'abri et de garage, ils laissaient les navires, qui venaient accoster, exposés aux courants violents qui accompagnent chaque jour le mouvement de hausse et de baisse de la marée. La différence d'étiage produite par la marée est, en moyenne, d'environ 7 mètres. Afin de parer aux inconvénients qui viennent d'être signalés, on résolut de déplacer le centre maritime de Québec et de le reporter à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, c'est-à-dire à proximité des établissements de commerce des grands faubourgs et dans une anse pré-

Digitized by Google

sentant, pour les navires, des avantages nautiques bien supérieurs à ceux de l'ancien port.

C'est dans cet estuaire que l'on construit le nouveau havre. L'un des bassins, situé dans le port intérieur, aura 415 mètres de long. Ce premier bassin, restera ouvert sur l'un de ses côtés et soumis à toutes les influences de la marée. Un autre bassin, attenant au précédent et beaucoup plus considérable, aura un développement de quais de 2,000 mètres et une superficie de 61,415 mètres. Ce sera un bassin à flot où 15 navires du plus fort tonnage pourront être amarrés en même temps le long des quais. La profondeur originelle qui n'était, à marée basse, que de 4 à 5 mètres, va être portée à 8 et 9 mètres à l'aide de grandes dragues perfectionnées qui, en un seul tour, enlèvent un poids de terre de 2,500 kilos. Les travaux ne sont pas encore terminés que déjà les hangars, élévateurs, gares, commencent à apparaître de tous côtés. Il va sans dire que les lignes de chemin de fer ont leur débouché sur toutes les faces des nouveaux quais.

Les travaux, commencés en 1877, devaient être terminés en 1880; mais les entrepreneurs, qui ont rencontré il est vrai de grands obstacles d'exécution, n'ont pu remplir les conditions énoncées au cahier des charges. Néanmoins, on pense que l'achèvement des travaux pourra avoir lieu en 1886. La dépense totale s'élevait, au commencement de 1885 à 1,182,000 piastres et les ingénieurs estimaient alors à 500,000 piastres le montant de la somme jugée nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre commencée.

Mais ces travaux n'eussent pas été complets sans la construction d'une cale sèche permettant de radouber les bateaux en toute circonstance. Cette création était d'autant plus indispensable qu'aucun bassin de radoub n'existe encore au Canada. C'est sur la rive droite du Saint-Laurent, à Saint-Joseph-de-Lévis, qu'on a entrepris de creuser dans le roc vif une cale de 180 mètres de longueur sur 33 de largeur et 8m, 75 de profondeur sur le seuil. Mais, à la suite d'infiltrations qui se sont produites au cours des travaux et qui ont singulièrement dérangé les prévisions des ingénieurs de Londres, la longueur du bassin a dû être réduite à plusieurs reprises et ramenée, en fin de compte, à 165 mètres. Cette longueur est à peine suffisante, car les paquebots, les plus grands il est vrai, atteignent déjà une longueur de 155 à 160 mètres et peut-être ces dimensions grandiront-elles encore. Les travaux commencés en 1878 auront demandé 8 années. Les sommes dépensées jusqu'au commencement de 1885 pour le bassin

Digitized by Google

de radoub étaient de 634,000 piastres, et 50,000 autres étaient encore jugées nécessaires par les ingénieurs. C'est donc une somme de 2,366,000 piastres — près de 12 millions de francs — qui aura été dépensée pour l'amélioration du port de Québec. Grâce à ces magnifiques agrandissements coïncidant avec l'ouverture du chemin de fer du Pacifique, la vieille cité canadienne retrouvera sans doute un peu de cette animation commerciale qui faisait mine de vouloir l'abandonner au profit de concurrents mieux outillés.

La navigation du Saint-Laurent ne dure que sept mois, de la fin d'avril à la fin de novembre en général, car, pendant l'hiver, le fleuve est bloqué par les glaces.

Sous la conduite des membres de la commission du havre, les délégués français s'embarquent sur le *Pilote* pour visiter les travaux en cours. En entrant dans le bassin « Louise », ils se voient salués par les sifflets stridents de tous les chalands, dragues et grues à vapeur. C'est, pendant cinq minutes, une cacophonie épouvantable, laissant bien loin derrière elle toutes les symphonies les plus burlesques, où dominent les notes les plus aiguës et les plus rauques. Le *Pilote*, après avoir promené les délégués au milieu de tous les travaux, remonte le Saint-Laurent en amont de la ville jusqu'au cap Rouge, entre deux rives verdoyantes et boisées, redescend à Saint-Joseph de Lévis, accoste à la cale sèche; puis, reprenant sa route, passe devant la magnifique cascade de Montmorency et débarque ses passagers à la pointe de l'île d'Orléans, dans un charmant cadre de verdure. Là, les délégués sont acclamés une fois de plus par la foule et pénètrent dans le château de Bel-Air, tout pavoisé de drapeaux en leur honneur, et orné d'inscriptions : *Bienvenue — Jacques Cartier — Champlain — Carillon — France et Canada*, afin d'assister au banquet monstre qui leur est offert. Le menu ne compte pas moins de 32 plats de résistance, sans compter les assaisonnements et les sauces. Le *canard sauvage à la Huronne* alterne avec le *bœuf sauté à la Délégué*, et le *filet sauce aux Sorciers* avec le *pudding Labelle à la Saint-Jérôme*. Pendant tout le repas, la *bande* ou musique du 9e bataillon de voltigeurs fait entendre son répertoire, et des toasts, aussi chaleureux que multiples, enthousiasment un auditoire si bien préparé à les entendre. Un trait caractéristique : au moment de quitter la table, un Québecquois prend la parole : Un grand bonheur vient de lui arriver, il tient à en faire part aux assistants : sa femme vient de donner le jour à son seizième enfant... Ici l'orateur s'arrête profondément ému, il

Digitized by Google

hésite, il s'embrouille, et tout le monde se demande comment il va finir, lorsqu'un des délégués le repêche en s'écriant vivement : « Buvons tous au dix-septième ! » La situation est sauvée et l'assemblée lève la séance au milieu des bravos.

C'est à la presse de Québec qu'il faut reporter l'honneur de cette manifestation; c'est elle qui a préparé le banquet, qui a provoqué les réceptions, qui s'est mise avec la plus grande bienveillance et la plus exquise courtoisie à la disposition, non seulement des représentants de la presse française, mais de tous les délégués. A elle donc, encore une fois, merci !

La presse est partout une puissance, et cela se voit surtout au Canada où, par suite du développement et du libre jeu de toutes les institutions parlementaires, la liberté de tout dire et de tout écrire, existe au plus haut degré. C'est principalement à l'époque des luttes électorales que les esprits ordinairement les plus calmes sont en ébullition. Les candidats adverses remplissent leurs journaux d'attaques vives et mordantes sans oublier les épithètes les plus malsonantes. Ils se défient, s'injurient à la manière des héros d'Homère et se précipitent avec une ardeur incroyable dans la mêlée où les journalistes les suivent sans hésitation. On est surpris au premier abord des torrents d'injures que les divers organes se déversent les uns sur les autres, mais l'on s'y fait bien vite ; les gros mots se perdent dans la fumée de la bataille et jamais il n'y a de rencontre sur le terrain pour une polémique de ce genre. C'est tout au plus si, par hasard, les tribunaux ont à relever quelque diffamation d'un caractère excessif.

Les journaux canadiens-français sont d'un extrême bon marché. Pour un *cent* ou un sou (car on dit encore sou au Canada) on a, dans les grandes villes du Bas-Canada, un numéro d'un format aussi étendu que *le Temps*, de Paris, et d'un caractère typographique fin et serré. Parfois ce numéro est doublé d'un supplément littéraire du même format mis à la disposition de l'acheteur sans aucune augmentation de prix. Grâce à ce bon marché extraordinaire et au degré très avancé de culture intellectuelle chez l'habitant, la presse est fort répandue. Mais ce n'est pas sans de gros sacrifices qu'un journal peut vivre et la fondation d'une feuille publique n'a jamais passé jusqu'ici, sur les rives du Saint-Laurent, pour être une source de revenus, au contraire. Mais chaque journal a sa clientèle, clientèle électorale qu'il faut à tout prix ménager, dût l'abonnement en souffrir considérablement.

Comme disposition d'articles et comme rédaction, un journal cana-

Digitized by Google

dien ne ressemble en rien à un journal français. Ce qui frappe à première vue, ce sont les annonces. On en trouve partout, en 1e comme, et plus encore, qu'en 4e page. Souvent les réclames sont habilement intercalées entre des faits divers. Après les annonces, on remarque surtout le roman inséré, non en feuilleton, mais dans le corps du journal, la ligne d'impression ayant la longueur de deux colonnes de journal. Cette disposition typographique est faite en vue de conserver la composition, qui de cette façon sert pour la réimpression du roman en volume. Beaucoup de journaux en effet procèdent de cette façon et mettent le volume à la disposition de leurs lecteurs. Généralement l'auteur ne réclame point contre ce mode de procéder. Il ne touche de cette façon aucun droit de propriété littéraire, mais la publicité est faite autour de son nom, il a l'espérance de gagner en renommée ce qu'il perd momentanément en numéraire, et d'attirer l'attention du public sur les ouvrages qu'il a déjà publiés ou qu'il publiera un jour. Grâce à la part importante faite au roman et aux nouvelles littéraires dans chaque journal, le Canadien préfère presque toujours, comme lecture, sa feuille quotidienne qui le renseigne en même temps sur les événements du jour et ne fait que bien peu de visites chez les libraires, assez rares d'ailleurs, qui pourraient mettre à sa disposition les publications à la mode.

Par suite de la bonne organisation de leur service télégraphique et de la facilité avec laquelle ils peuvent transmettre leurs dépêches dans l'étendue du Canada en ne payant que le quart du tarif ordinaire, les journaux sont fort bien et fort rapidement renseignés sur tous les événements du globe. La différence de méridien, qui établit un retard de 5 heures sur les horloges de Paris et de Londres, permet de donner le soir même les nouvelles de la journée de ces capitales.

Le style des journaux canadiens-français se ressent du contact constant avec l'élément anglo-saxon. Des tournures de phrases sentent leur origine britannique, et des anglicismes s'y rencontrent de temps à autre à côté de vieilles expressions françaises, religieusement conservées depuis deux siècles. C'est ainsi qu'on trouve des expressions de ce genre : il est rumeur que; faire (pratiquer) sa religion; donner sa résignation (démission); céder le pas à la politique due; le temps marchande un peu, il se chagrine (devient mauvais); vaccination compulsoire (obligatoire); assault criminel. C'est surtout dans les petites feuilles de province que dominent ces expressions qui, si elles ne sont guère françaises, n'en ont pas moins leur cachet original.

Digitized by Google

Au temps de la domination française il n'y avait pas une seule imprimerie. C'est à la fin de 1763 qu'un Écossais de Philadelphie, nommé William Brown, arriva au Canada avec l'intention d'établir « une belle imprimerie dans une place convenable à Quebeck », suivant le baragouinage dont il se servait dans ses prospectus, et d'y fonder un journal. Soutenu par les autorités anglaises, Brown amena un « assortiment de nouvelles charactères », parvint à réunir « trois cents souscrivants » et, le 21 juin 1764, fit paraître le premier numéro de la *Gazette de Québec*, le plus ancien journal du Canada et de l'Amérique, rédigé moitié en français, moitié en anglais. Le français du journal de Brown était un véritable français de *pigeon*. Durant ses premières années cette feuille fort inoffensive ne parlait point de politique, empruntait toutes ses nouvelles aux journaux d'Angleterre et de Philadelphie et ne soufflait pas un mot de ce qui se passait au Canada. Jusqu'en 1778 la *Gazette de Québec* n'eut pas de concurrent. A cette époque parut, rédigée dans les deux langues, la *Gazette de Montréal* fondée par Fleury Mesplet. Elle existe encore, mais est devenue un organe exclusivement anglais. La *Gazette de Québec*, après une longue existence, est morte d'anémie en 1873, à l'âge de 109 ans.

La première feuille entièrement française parut, en 1779, sous le titre de : *Tant pis, tant mieux*. Mesplet et un avocat de Montréal, Jotard, en furent les fondateurs. Mais son esprit anti-anglais la fit promptement, quoique malgré elle, passer de vie à trépas (1780), et le gouverneur britannique envoya Mesplet et Jotard peupler les cachots de Québec, qui, à cette époque, se garnissaient rapidement de suspects français. On comprend sans peine qu'un pareil traitement appliqué à la presse ne fut pas sans refroidir sensiblement l'ardeur des Canadiens-Français. Aussi vingt-six années s'écoulèrent avant qu'ils fissent une nouvelle tentative sérieuse. Mais l'accroissement continu de leur race, la mise en pratique assez régulière du régime parlementaire, demandaient autre chose que l'existence des « quêteux », colporteurs de nouvelles et de cancans, espèces de gazettes vivantes, de troubadours de la presse. L'élément français avait besoin d'un organe qui prît la défense de ses intérêts menacés et compromis ; le *Canadien* fut mis au monde le 22 novembre 1806. Sa devise : « Nos institutions, notre langue et nos lois », résume tout son programme.

Les fondateurs et les premiers directeurs du *Canadien* furent : Bédard, Blanchet, Planté, Bourdages, Taschereau et d'autres chefs du parti français, dont le *Canadien* était l'organe attitré. Peu après la

Digitized by Google

création du journal, Papineau en devint le collaborateur, puis Étienne Parent qui passa ensuite directeur et y exerça longtemps son influence.

La « souscription » au nouveau journal eut beaucoup de succès, à l'inverse de ce qui avait eu lieu pour la *Gazette de Québec*, qui passait pour vendue aux Anglais et qui, même après quarante ans d'existence, était toujours ce qu'elle s'était vantée d'être autrefois « la plus innocente gazette de la domination britannique ». Le style du *Canadien* fut d'abord léger, plaisant mais extrêmement mordant. Les nouvelles, les chansons, les épigrammes formaient, à côté d'études historiques sérieuses, le fonds du journal. Ses rédacteurs et ceux du *Mercury* organe anglais, créé en 1805, se déchiraient à belles dents. Bientôt commencèrent les polémiques politiques que vint alimenter le *Courrier de Québec*, organe français *chouayen*, fondé par le juge de Bonne. L'origine du nom de *Chouayen* remonte au combat de ce nom livré le 14 août 1756. Ce jour-là plusieurs Canadiens, désespérant du salut de leur cause, inclinèrent du côté de l'armée anglaise, ce qui n'empêcha point la défaite de celle-ci. A partir de ce moment l'épithète de Chouayens s'appliqua aux transfuges de la race française, à ceux qui, dans les élections, prenaient le parti du gouvernement anglis. Le *Courrier de Québec* n'eut point de succès; on lui rendit la vie si dure qu'au bout de six mois il en mourut (2 juin 1807).

Retracer l'histoire du *Canadien* serait faire celle du Canada lui-même pendant toute la période d'oppression. Saisi à plusieurs reprises par ordre des autorités anglaises, le vaillant journal vit ses presses détruites, ses rédacteurs emprisonnés, mais il ressuscita toujours, reprenant des forces à chaque acte de violence et de persécution. Il put résister à la tourmente de 1837, sous la direction d'Étienne Parent, dont l'influence s'y fit sentir pendant de longues années après cette époque. Vinrent ensuite, comme directeur du journal, M. Hector Fabre ; M. Éventuren, qui était libéral et qui, à ce moment, donna au *Canadien* une couleur politique de cette nuance ; M. Mac Donald ; M. L.-H. Huot, aujourd'hui greffier de la Cour en chancellerie, et enfin M. Israël Tarte qui, depuis 1874, n'a pas cessé d'être rédacteur en chef du journal. Six mois après avoir pris la direction du *Canadien*, M. Tarte en achetait la propriété qu'il revendit, en 1876, à M. Desjardins, lequel la transmit à son tour, en 1879, à M. Demers, titulaire actuel.

M. Tarte, qui a été, de 1876 à 1882, député provincial pour le comté de Bonaventure, a su donner un grand développement et une

Digitized by Google

grande influence au *Canadien* et au groupe de journaux qui gravitent dans sa sphère. Il a eu la bonne fortune de s'attacher comme collaborateur les hommes politiques les plus en vue du parti conservateur de la province de Québec. Sir Adolphe Caron, ministre de la milice, et sir Hector Langevin, ministre des travaux publics ont, eu une part active dans la rédaction du *Canadien*, de 1875 à 1881. M. Desjardins, député provincial de Montmorency, y a collaboré également de 1877 à 1882. Actuellement le bras droit de M. Tarte est M. Faucher de Saint-Maurice, qui a fait la campagne du Mexique dans la légion étrangère et a reçu la croix de la Légion d'honneur comme capitaine. Député de Bellechasse au Parlement provincial depuis 1882, M. F. de Saint-Maurice est l'auteur de divers ouvrages concernant le Canada, la campagne du Mexique et les questions de procédure parlementaire. D'une physionomie ouverte et toute militaire il porte un intérêt tout particulier à ce qui touche notre patrie et on peut bien dire de lui, sans froisser aucunement ses compatriotes, qu'il est le plus Français des Canadiens-Français.

Le *Canadien*, journal du matin, paraît tous les jours, sauf le dimanche — aucune feuille canadienne n'est publiée le dimanche, — au prix de un centin le numéro, ou de 3 piastres par an, Son tirage quotidien est de 4,000 exemplaires. Une autre édition, tri-hebdomadaire, tirée à 2,500 numéros en moyenne, est destinée spécialement aux campagnes ou aux lecteurs trop éloignés de Québec, pour être régulièrement servis chaque jour. Enfin, une édition hebdomadaire, sous le titre de *Cultivateur* (une piastre par an), est tirée à 15,000 exemplaires, dont 4,000 sont répandus parmi les Canadiens-Français habitant les Etats-Unis. L'influence territoriale du *Canadien* s'exerce principalement dans la partie septentrionale de la province de Québec. Le journal représente l'opinion conservatrice libérale. Comme dans tous les journaux canadiens les articles ne sont généralement pas signés.

A côté du *Canadien* se trouve l'*Événement* fondé en 1868 comme organe libéral par M. H. Fabre qui en fut à l'origine le directeur et le propriétaire. M. Fabre, qui avait débuté dans la presse comme rédacteur de l'*Ordre*, de Montréal, journal aujourd'hui disparu, est depuis 1881, commissaire général du Dominion à Paris où il a fondé, en 1884, *Paris-Canada*, organe destiné à faire connaître davantage le Canada en France. Esprit fin, délié, écrivain correct et toujours courtois, même dans les plus ardentes polémiques, M. Fabre est une figure

Digitized by Google

essentiellement parisienne. Lorsqu'il devint sénateur en 1875, il céda l'*Événement* à M. Demers qui en est aujourd'hui propriétaire. En 1883, M. Tarte, directeur actuel, lui succéda comme rédacteur en chef. L'*Événement* qui n'a qu'une édition du soir, au prix de 1 centin, ou 3 piastres par an, tire à 7.000 exemplaires. Sa rédaction est à peu près la même que celle du *Canadien*. C'est un journal à nouvelles plutôt qu'une feuille politique et il est répandu de préférence dans Québec et dans les villes avoisinantes.

Le *Journal de Québec* date de 1842 avec M. Augustin Côté et M. Cauchon comme fondateurs. M. Cauchon a joué un grand rôle dans la politique canadienne. Député du comté de Montmorency pendant 30 années, il a été, sous le régime du Canada-Uni, ministre des terres de la couronne et des travaux publics. Après l'acte de confédération de 1867 il devint le premier, président du Sénat, puis ministre dans le cabinet libéral Mackenzie, de 1873 à 1878. A la chute de ce cabinet il fut nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba, poste qu'il conserva presque jusqu'à sa mort arrivée en février 1885. Fort estimé de ses administrés il fut enterré aux frais de la province de Manitoba, dont il avait grandement encouragé le développement. Comme journaliste il était une des plumes les plus puissantes et les plus énergiques du Canada, ses adversaires eux-mêmes l'ont reconnu et ont rendu pleine justice à son talent. De 1842 à 1876 il a dirigé sans interruption le *Journal de Québec* qui était alors très répandu, mais qui depuis a considérablement perdu et comme influence et comme tirage. M. A. Côté, un des doyens de la presse canadienne, en est encore le directeur actuel et, depuis 1877, le seul propriétaire.

Conservateur à l'époque de sa fondation, le *Journal de Québec* a suivi, comme M. Cauchon, les fluctuations de la politique devenant tantôt libéral, tantôt conservateur. Aujourd'hui il représente la nuance intermédiaire entre ces deux opinions et passe pour l'organe officieux du clergé. Journal quotidien au prix de 2 centins, ou 6 piastres par an, il a une édition tri-hebdomadaire destinée plus particulièrement aux cultivateurs. Il n'est répandu qu'à Québec et aux environs.

Le *Courrier du Canada* vit le jour en 1857, par l'entremise d'un groupe de Canadiens réunis en société. Cette société prononça sa dissolution trois ans après et l'un de ses membres, M. Léger Brousseau, acquit alors la propriété du journal qu'il possède encore aujourd'hui. Le premier rédacteur en chef fut un médecin, M. Joseph-Charles Taché qui conserva jusqu'en 1859, la direction du *Courrier*. Député

Digitized by Google

de Rimouski de 1857 à 1867 au Parlement uni, il devint député-ministre de l'agriculture à Québec en 1864, puis à Ottawa, après la Confédération, poste qu'il occupe sans interruption depuis 1867.

Son successeur au *Courrier* fut M. Hector Langevin. Maire de Québec en 1860, il résigna ses fonctions, environ deux ans après, pour devenir député du comté de Dorchester qu'il représenta sous l'Union, puis sous la Confédération, à Ottawa, jusqu'en 1878. Depuis cette époque il est député fédéral de Trois-Rivières. Ministre depuis 1864, sauf sous le ministère Mackenzie, il tient aujourd'hui le portefeuille des travaux publics.

M. Langevin ne fit que passer au *Courrier*. M. Aubry le remplaça. De nationalité française, il était professeur de droit romain à l'université Laval, lorsqu'il prit la direction du journal, direction qu'il conserva jusqu'en 1863. Rentré en France il est aujourd'hui professeur à la faculté catholique d'Angers. A M. Aubry succéda M. Eugène Renault, de 1863 à 1873, puis, de 1873 à 1875, M. Guillaume Amyot, député fédéral du comté de Bellechasse. Lieutenant-colonel du 9me bataillon de voltigeurs (Québec), il a fait, en 1885, la campagne du nord-ouest contre Riel, ce qui ne l'empêche pas d'être en même temps avocat à Québec. De 1875 à 1880 M. Vallée a dirigé le *Courrier*. Député du Parlement fédéral de 1878 à 1882 pour le comté de Portneuf, il est, lui aussi, avocat à Québec. Aux avocats succède un médecin, M. Dionne, mais, en 1884, le barreau redevient tout-puissant au journal en la personne de M. Thomas Chapais, le directeur actuel, qui est le gendre de sir Hector.

Depuis le mois d'octobre 1885, le *Courrier* a deux éditions par jour, au prix de 2 centins, ou 6 piastres par an. Son tirage est d'un millier d'exemplaires. Sous le titre de *Journal des campagnes* il publie une édition hebdomadaire tirée de 4 à 5,000 numéros dont un tiers est destiné aux Etats-Unis. De même que le *Constitutionnel*, de Paris, le *Courrier* a une vieille clientèle qui n'a pas cessé de lui être fidèle depuis son origine. Comme couleur politique il représente l'opinion conservatrice accentuée, nuance ultra-catholique. Son influence territoriale s'étend dans le nord de la province de Québec.

L'*Electeur* est l'organe du parti *grit* ou libéral du district de Québec. Il fut fondé le 15 juillet 1880 par une société dans laquelle se trouvaient: MM. Pelletier, sénateur, Wilfrid Laurier, membre du conseil privé, Joly, ancien premier ministre de la province, Ross, ancien procureur général, Langelier, maire de Québec. Depuis

Digitized by Google

avril 1885, la propriété a passé entre les mains de M. Ulric Barthe, et de M. Ernest Pacaud. Ce dernier, rédacteur en chef du journal depuis sa création, a eu pour collaborateurs, au début, MM. W. Laurier et Langelier. Avant d'entrer à l'*Electeur*, il avait fondé, en 1877, le *Journal d'Arthabaska*, et pris la direction, à la chute du cabinet Mackenzie, de la *Concorde*, journal libéral des Trois-Rivières.

Journal quotidien paraissant le soir, au prix de 1 centin le numéro, ou 3 piastres par an, l'*Electeur* a un tirage de 4,500 à 5,000 exemplaires. Il publie aussi une édition hebdomadaire tirée à environ 1,500 numéros. Son influence territoriale est confinée au district de Québec.

Le *Courrier*, le *Journal de Québec*, l'*Electeur*, sont des feuilles de petit format.

Parmi les publications québecquoises, il faut encore citer la *Vérité* et le *Nouvelliste*, mais ce ne sont que des journaux de peu d'importance et n'ayant pas d'histoire.

La presse anglaise n'est représentée que par trois journaux : le *Mercury*, le plus ancien journal existant à Québec, le *Morning Chronicle*, tous deux conservateurs et le *Daily Telegraph*, organe libéral.

(A suivre.)

GEORGES DEMANCHÉ.

Digitized by Google

MAROC

LE MAROC ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES

Le gouvernement marocain vient de concéder à l'Allemagne le traitement dont jouissent à l'entrée les marchandises provenant des pays avec lesquels Sa Majesté shérifienne a déjà des traités. Des commissaires spéciaux étant arrivés à Tanger pour conférer avec les représentants des puissances sur les modifications des tarifs d'entrée et de sortie, on en conclut que le Maroc semble vouloir entretenir, à l'avenir, des relations plus intimes avec l'Europe.

Ces visées de l'Allemagne dont on a tant parlé, en les exagérant singulièrement, puisque ce pays n'obtient, on le voit, que les avantages des autres nations, ce traité de commerce dont les principales clauses resteront très probablement « lettres mortes » de par l'indolence du Sultan, tout cela attire à nouveau l'attention de l'Europe sur ce coin de l'Afrique, où sommeille une question bien importante.

Lorsqu'il y a dix-huit ans, Prévost-Paradol assurait que nous devions grouper sur les rives de la Méditerranée de vastes possessions, maintenant, au cœur de l'ancien continent et à travers les temps, la langue, le nom et le prestige de la France, il pensait que notre influence, trop à l'étroit dans notre France africaine, déborderait un jour sur la Tunisie et le Maroc. De la façon la plus heureuse, on a dernièrement réalisé une partie de la pensée du célèbre écrivain. Puissions-nous donc voir compléter notre œuvre dans l'Afrique du Nord et régler les destinées de ce vieil empire du Maghreb qui, par un étrange privilège, est demeuré de nos jours ce qu'il était il y a cinq cents ans. Protégé par la jalousie rivale des puissances qui le convoitent, il offre, à vingt-cinq kilomètres de l'Europe, le spectacle complet de la plus noire barbarie, de la plus odieuse tyrannie, au milieu de toutes les turpitudes du fanatisme extrême qui dévore ses populations. C'est là que notre diplomatie doit veiller d'un œil attentif à tout ce qui s'y passe et à tout ce que cherchent à y entreprendre nos rivaux, car l'établissement de la France en Algérie et au Sénégal donne à la situation du

Digitized by Google

Maroc entre nos deux colonies une importance capitale pour la prépondérance de l'influence française en Afrique.

C'est une admirable situation géographique que celle de ce pays avec ses quinze cents kilomètres de côtes, dont les deux tiers sur l'Océan et sur l'un des détroits les plus fréquentés du monde. De plus, un système de montagnes dont les ramifications plongeant vers le Sahara comme pour indiquer la route du pays des noirs, possèdent de hautes cimes neigeuses qui assurent aux fleuves un débit d'eau constant même en été, pour fertiliser les campagnes, sous un merveilleux climat, tels sont les avantages de cette région, d'où la diplomatie de certaines puissances a jusqu'à présent contribué à écarter toute entreprise sérieuse. Aussi le Maroc est-il peu connu (1), bien qu'il n'existe guère de régions aussi rapprochées de l'Europe et dont l'importance économique soit plus considérable. Tous les voyageurs (2) qui ont parcouru le pays s'accordent à le trouver mieux partagé comme climat, et comme hydrographie que l'Algérie ; on y rencontre un plus grand nombre de cours d'eau, la région saharienne commence à une latitude plus basse que dans notre colonie, et le Maroc apparaît en résumé comme un privilégié de la nature. Le débit moyen des cours d'eau qui descendent de l'Atlas vers l'Atlantique peut être évalué à 225 mètres cubes (3), et le *Sebou* qui arrose si puissamment le *Rorb-el-Isar*, la plus riche province, n'est-il pas, après le Nil, le fleuve le plus important de l'Afrique septentrionale? C'est ainsi que Pline le considérait, et dans le nord du pays, la Molouïa n'a-t-elle pas à l'époque des crues un courant assez intense pour emporter ses eaux jusque sur les îles Zaffarines, tout en conservant leur douceur fort avant dans la mer (4) ? Pas un de ces cours d'eau, pas même le *Sebou* qui, d'après le voyageur Lenz, s'y prêterait si bien, n'est utilisé pour la navigation. C'est à gué ou sur des bacs à demi pourris que l'on doit en effectuer le passage, assez périlleux en hiver comme nous l'avons nous-même expérimenté.

Le climat est remarquable dans ce pays placé entièrement dans la région des vents alizés. Des pluies abondantes et régulières pendant

(1) Afin d'éloigner les voyageurs, le gouvernement ne fait rien pour les communications, en sorte qu'il n'y a aucune route proprement dite. On ne trouve dans le pays que des sentiers arabes souvent très accidentés. — (ERKMANN.)

(2) Erkmann, Foucauldt, etc....

(3) Hooker et Ball.

(4) Observation recueillie par Tissot.

Digitized by Google

l'hiver favoriseraient l'agriculture si la fanatique défiance du gouvernement n'entravait tout développement commercial. Quant au versant méridional de l'Atlas, on ne peut guère en parler, il est peu connu, et appartient à la région saharienne dont le climat de nature essentiellement continentale est fort extrême. Ce rapide exposé géographique ne peut que nous faire insister sur les intérêts politiques de la France au Maroc, dont la population diversement évaluée n'est pas inférieure, cependant, à quatre millions et demi d'habitants.

Les mêmes éléments ethnographiques et topographiques de la province d'Oran se retrouvent dans le Maghreb el Acsa où les fanatiques ont toujours asile, aide ou protection assurée soit pour fomenter ces insurrections qui désolèrent le Sud Oranais à maintes reprises, soit pour échapper ensuite à notre vengeance. La politique française ne peut donc se désintéresser du pays, et plus que toute autre puissance nous y sommes obligés par l'incertitude de notre frontière algérienne.

Cette question de frontière mérite une attention spéciale au point de vue historique.

Tous les documents antiques s'accordent à donner un grand cours d'eau pour limite aux deux Mauritanies. D'après Salluste (1) le fleuve Mulucha séparait le royaume de Bocchus de celui de Jugurtha et les beaux travaux de Tissot sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane permettent de ne pas plus mettre en doute l'identité de la Molouïa et de la Malva que celle de la Mulva et de la Mulucha. malgré les dissemblances de Pline et de Ptolémée à ce sujet. Le savant français, apportant sur ce point comme dans tous ses travaux la recherche méthodique et la compétence qui l'ont illustré, nous donne de précieuses indications sur la géographie historique de cette frontière qui n'a varié ni dans l'antiquité ni au moyen âge arabe ou berbère, ou même à l'époque moderne.

Effectivement la Molouïa ou Mulouya séparait encore en 1830 le Maroc de la régence d'Alger comme elle avait séparé au moyen âge le royaume de Fez de celui de Tlemcem, le Moghreb central (Mauretania Cæsariensis) du Moghrebel Acsa (Mauretania Tingitana) (2). On pourrait donc croire qu'après les événements militaires de 1844 où nous écrasâmes la puissance militaire du sultan Abd-er-Rhaman, nous ayons

(1) *Bell. Jugurtha.* Ch. XCXII. *Flumen muluchæ quod Jugurthæ Bocchique regnum disjungebat.*

(2) Tissot. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1878.

Digitized by Google

repris ou conservé cette frontière historique qui s'imposait. Il n'en fut rien, nous ne possédons à l'ouest de la province d'Oran qu'une ligne ouverte aux attaques d'une population de pillards, qui la franchissent à leur gré pour fondre sur notre territoire et retourner ensuite se réfugier à l'abri de nos coups dans leurs sauvages escarpements. Cette frontière est si défectueuse que le voyageur allemand G. Rohlfs convient lui-même de la nécessité pour la France d'exiger une rectification reposant sur des bases topographiques plus solides. Dans l'extrême Sud c'est encore pis, aucune limite n'ayant été indiquée à travers ces régions peu habitées, les Ksours (oasis fortifiés) de Iche et de Figuig sont restés en territoire marocain, et ce sont avec les oasis du Tidikelt, les plus actifs foyers où se prêche la guerre contre les Français. Aussi cette frontière nous a-t-elle de tout temps forcés à avoir des comptes à régler avec le gouvernement marocain incapable, comme on sait, de contraindre ses sujets à l'observation des devoirs internationaux les plus simples et les moins contestés.

On ne pourrait, en vérité, excuser la monarchie de Juillet de la faute commise en 1844 si on ne rappelait qu'à cette époque la malencontreuse affaire Pritchard eut son contre-coup dans le règlement de la question marocaine. On se hâta de faire la paix avec le sultan qui la demandait depuis sa défaite, et on ne changea rien aux conditions qu'on lui avait faites avant sa victoire. Il est assez difficile néanmoins d'expliquer la modération du gouvernement français, les belles phrases (1) ronflantes de la presse de ce temps-là font maintenant une pénible impression quand on considère l'occasion perdue. La France n'avait d'autre but alors que d'assurer la sécurité de ses possessions d'Algérie, et cette nécessité à laquelle le gouvernement ne pouvait se soustraire fut alors bien mal comprise par les diplomates (2).

Les conditions du traité furent d'une excessive modération, c'était la punition des auteurs des agressions qui avaient été cause de la guerre, l'expulsion d'Abd-el-Kader du territoire marocain, la *reconnaissance à la France de l'ancienne frontière algérienne*, et l'engagement pris par l'empereur de ne jamais avoir à Oudjda de garnison supérieure

(1) Voir, dans le *Journal des Débats* du 14 septembre 1844, un article où notre étrange désintéressement est justifié par cette phrase désormais célèbre : « La France est assez riche pour payer sa gloire ». Les Anglais en rirent beaucoup ; ce qui aggravait la situation, c'était la fameuse indemnité accordée au missionnaire Pritchard.

(2) Voir *Revue Française*, tome II, page 369.

Digitized by Google

à 2,000 hommes, sauf dans le cas où la France le jugerait nécessaire.

La faute la plus lourde fut donc commise, et sans tenir compte des traditions, de l'histoire, des convenances de la défense, de la sécurité de nos possessions, on ne sut rien définir, rien régler, et on se fixa à cette étrange ligne actuelle que l'on ne peut rêver plus défectueuse (3). L'affaire Pritchard continuait donc à Paris de tourner les têtes, car on offrait une indemnité au missionnaire anglais, et on n'en imposait pas au sultan, et n'est-il pas préférable d'avouer l'habileté des Marocains que de confesser la légèreté de nos diplomates? En somme les résultats furent insuffisants, et le prince de Joinville lui-même ne cacha point son mécontentement d'une telle conclusion donnée à nos brillantes opérations militaires.

La politique anglaise, dont les acteurs principaux étaient alors le général Wilson, gouverneur de Gibraltar, et M. D. Hay, consul britannique à Tanger, se montra fort hostile à la France, par les sympathies et promesses qu'elle ne cessa de prodiguer au sultan, encourageant certainement ce dernier dans sa résistance. Plus tard elle craignit un accroissement de conquêtes, l'occupation de quelques points de côtes du Maroc, et feignit alors d'agir en notre nom.

M. Pélissier, dans les *Annales algériennes*, donne une remarquable analyse de ces événements; j'en résumerai les principaux points.

M. Hay se trouvait auprès de l'empereur Abd-er-Rhaman lorsque arriva l'ultimatum du prince de Joinville : « Que se passa-t-il entre le shérif et le diplomate anglais, on ne peut le dire précisément, mais les faits qui s'ensuivirent permettent d'en tirer deux déductions également admissibles : 1° Mouley-Abd-er-Rhaman, après avoir vu M. Hay, écrivait à son fils (le sultan actuel), alors sur les frontières de l'Algérie, que la paix pouvait être considérée comme conclue; 2° la réponse à l'ultimatum, faite au nom du sultan par le pacha d'El Araich (Larache), fut déclarée inadmissible par le prince de Joinville et par M. de Nion, notre consul à Tanger. »

---

(3) L'article 5 du traité du 10 septembre 1844 avait stipulé qu'une convention spéciale déterminerait sur les lieux la limite entre l'Algérie et le Maroc.

En janvier 1845, le général Larue fut placé à la tête de cette commission chargée d'accomplir ces travaux, mais l'uniformité des plaines du Djérid et la mobilité des tribus servirent de prétexte pour ne pouvoir tracer une ligne précise. On ne peut comprendre que nous ne prîmes sur notre territoire les tribus entières qui primitivementétaient revendiquées par les Turcs.

Digitized by Google

Maintenant de deux choses l'une, ou M. Hay exagéra au monarque marocain l'exiguïté des concessions dont se contenterait la France et se fit fort de les faire accepter, ce qui aurait porté l'empereur à croire que sa réponse, cette réponse déclarée inadmissible, était suffisante pour rétablir la paix, ou bien il obtint l'acceptation de l'ultimatum d'abord repoussé.

Dans le premier cas, M. Hay se serait étrangement trompé sur le degré d'influence de l'Angleterre, et sur le caractère de nos officiers ; dans le deuxième, il se serait chargé lui-même de la seconde réponse de Mouley Abd-er-Rhaman sans être revêtu du caractère officiel de médiateur, ce qui ne permettait pas à notre consul de le recevoir, et ce qui, en rendant nulle la tardive acceptation de l'Empereur, mettait sous la responsabilité morale de M. Hay (1) tout le sang qui fut alors versé. On sait que le prince de Joinville eut la bonté d'attendre la mise en liberté du ministre anglais, auquel les Marocains auraient pu faire payer cher son intervention malheureuse. Tels sont rapidement retracés les événements de 1844.

On peut y voir la négligence qui présida au règlement de la frontière algérienne, et l'influence de la politique anglaise intervenant pour le shérif. Cette ingérence s'affirma encore davantage au détriment de l'Espagne, et peut-être bien au nôtre, au moment des événements de 1859-1860, qui eurent une si grande influence sur la politique du Maroc.

Pendant les mois d'août et de septembre 1859, de graves désordres avaient eu lieu dans l'Ouest algérien. Notre frontière avait été violée par les Marocains, qui vers le 15 septembre attaquèrent les villes de Lalla-Maghrnia et de Nemours, incendiant l'établissement des mines de Maziz et répandant ainsi la terreur parmi les colons. Le trouble gagna la subdivision de Tlemcen et des fractions de tribus inclinèrent vers l'insurrection. On remarqua même l'agitation communiquée par des menées secrètes jusque dans la circonscription d'Alger, où plusieurs marchés furent pillés, ce qui était un fait inouï depuis des années. Le gouvernement, décidé à faire respecter notre voisinage par les Maro-

(1) Le ministre actuel d'Angleterre à Tanger est le fils de ce M. Hay. Représentant depuis près de quarante ans les intérêts du gouvernement de la Reine dans ce Maroc dont il connaît admirablement la langue, les coutumes et les personnages, il a toujours défendu les intérêts politiques de son pays, avec une sagacité, une énergie et une persévérance que ses plus acharnés adversaires ont dû reconnaître. La nécessité pour la Grande-Bretagne de tenir le Maroc à l'écart de tout progrès, a souvent mécontenté beaucoup d'Anglais faisant passer leurs intérêts commerciaux avant tout.

Digitized by Google

cains qui semblaient avoir oublié la dure leçon que nous leur avions donnée quinze ans auparavant à l'Isly, chargea le général de Martimprey d'organiser un corps expéditionnaire important.

Le personnel déjà connu des officiers généraux qui devaient prendre part aux opérations, le nombre élevé des troupes firent douter un moment que l'on se bornât à donner une leçon à la tribu toujours remuante des Beni-Snassen habitant les hauteurs d'Agrbal, montagnes dans lesquelles aucune armée n'avait encore pénétré. Cette chaîne se développe sur une longueur de 80 kilomètres environ, et sur une largeur de 25. Parallèle au littoral où elle termine la plaine de Trifa des Oulad Mausour, elle vient jeter ses derniers contreforts à l'est de la Molouïa. L'expédition devait atteindre le fameux El Hadj Mimoun dont l'autorité incontestée chez les Beni-Snassen, s'étendait sur toutes les tribus sahariennes du commandement d'Oudjda. Ce chef avait donné asile au derviche Mohamed ben Abdallah, principal instigateur des agressions faites sur notre territoire, où il était venu prêcher la guerre sainte.

Le Maroc traversait à cette époque à la mort de sultan Abd-er-Rhaman, une période de troubles fort graves, et ces régions éloignées étaient le théâtre des plus horribles excès. La ville d'Oudjda était le séjour ordinaire des malfaiteurs de la frontière, on y avait accueilli avec enthousiasme les agresseurs de Sidi-Zaher auxquels le caïd du Maghzen s'était mêlé, et les dépouilles sanglantes de quelques-uns de nos malheureux spahis traîtreusement surpris dans un guet-apens, avaient été promenées triomphalement dans la ville. Il était donc urgent de frapper un grand coup, toutes ces preuves accumulées de l'anarchie marocaine imposaient une rectification de frontières, que tout le monde souhaitait ardemment. Le moment semblait propice, et le désappointement fut grand, lorsque par un ordre du jour daté du 6 août 1859 le général de Martimprey assura que la France ne songeait à aucun agrandissement territorial.

Le 9 novembre 1859, l'expédition était terminée, le caïd d'Oudjda embarqué pour Tanger, tandis que sa ville était frappée d'une forte amende. Nos troupes avaient opéré avec un grand courage et un entrain admirable malgré un ennemi plus terrible que ces sauvages tribus, le choléra, qui fit un grand nombre de victimes dans nos rangs, enlevant en quelques jours 4,000 hommes. Voilà un des épisodes les plus lugubres des guerres d'Afrique.

Les résultats politiques de cette expédition furent insignifiants, il

Digitized by Google

est difficile à l'heure actuelle de pénétrer les secrets du gouvernement, mais pourquoi n'avons-nous pas gardé Oudjda comme gage d'une prochaine conquête, puisque nous devons un jour ou l'autre atteindre la Molouïa?

Notre gouvernement a dû être influencé par l'Angleterre que la question d'Italie et le dissentiment qui venait de surgir entre les cabinets de Londres et de Washington au sujet de l'île San-Juan n'empêchèrent pas de prêter une jalouse attention aux préparatifs de notre expédition ainsi qu'à ceux de la campagne espagnole de Tétouan.

En tout cas cette leçon infligée aux Beni-Snassen paraît avoir été insuffisante, car au mois de décembre de la même année de nouveaux troubles se produisirent chez une fraction de la tribu des Mahias et le général Deligny resté en observation sur la frontière depuis la fin de la guerre fut obligé d'intervenir.

(A suivre.)

H. DE LA MATINIÈRE.

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS

CENTENAIRE DE YORKTOWN

1781-1881

(Suite) (1)

YORKTOWN

Mardi, 18 octobre. — Nous voilà à Yorktown ; il y a cent ans, les navires du marquis de Grasse barraient, dans ces parages, le chemin à l'amiral Graves, et Cornwallis aux abois était forcé de capituler. A 8 heures, la chaloupe-amiral vient nous prendre et conduit à bord de la *Magicienne* toute la délégation française, qui fait route immédiatement à travers les *Roads*, saluée par l'artillerie des forts. Les autres bâtiments suivent de près avec le steamer du département d'Etat en tête.

Vers midi, commencent à se dessiner les bords verdoyants de la rivière d'York ; bientôt apparaissent les mâts de la flotte américaine et, le long de la côte, une longue ligne de points blancs, formée par les tentes des campements. Le spectacle était réellement pittoresque et grandiose. Treize navires de guerre alignés dans le fleuve, l'avant tourné vers la terre, étaient couverts de drapeaux de toutes couleurs : c'étaient le *Tennessée*, portant le pavillon amiral ; le *Franklin*, sur lequel l'amiral Farragut fit sa croisière en Europe après la guerre ; la *Constitution*, le *Kearsage*, qui coula l'*Alabama* en vue des côtes d'Angleterre ; le bélier *Alarm*, le *Powhattan*, le *Trenton*, le *Vandalia*, le *Saratoga*, le *Portsmouth*, le *Despatch*, à bord duquel vient d'arriver le président Arthur ; le *Yantic*, le navire-école *Minnesota*, la goëlette *Eva*, le yacht *Corsair* et le *Tallapoosa*. Une pareille force maritime ne s'est pas trouvée réunie dans la rivière d'York depuis la guerre de Sécession. Autour de ces gros vaisseaux voltigeaient, comme des mouettes, des nuées de na-

(1) Voir *la Revue Française*, tome I, page 474 ; tome II, pages 14, 133, 332, 540 ; tome III, p. 146.

Digitized by Google

vires de toutes formes et de toutes grandeurs, sloops, yachts, embarcations de plaisance, et, un peu plus haut, étaient groupés une douzaine de steamers, venus chargés de passagers de Richmond, Norfolk, Baltimore et Washington. Soudain, un nuage sort des flancs du *Tennessée*, 21 coups de canon se répercutent d'écho en écho, rendus immédiatement par la *Magicienne*, et nous nous disposons à atterrir au dock de débarquement qui nous est indiqué, lorsque tout d'un coup nous stoppons, et l'amiral Halligon nous réunit pour nous signaler un fait que nous ne pouvons accepter sans protestation.

Tous les trois-mâts américains sont pavoisés ainsi : à l'avant, le pavillon français, au grand mât celui de l'Union, et au mât de misaine le pavillon allemand. Le *Despatch*, qui porte le président de la République, n'ayant que deux mâts, on avait arboré à l'un d'eux le drapeau étoilé, et, à l'autre, les drapeaux allemands et français réunis ; par l'effet du hasard sans doute, le drapeau de la marine allemande, un grand drapeau blanc avec une aigle noire, se trouve être beaucoup plus grand que le drapeau français et l'enveloppe de ses plis. Nous l'avons dit plus haut, nous sommes à Yorktown *la France* et non des individus : de quel droit le pavillon de l'Allemagne flotte-t-il à côté du nôtre? Il y a là un contresens historique évident : à bord de la *Magicienne*, nous sommes sur le sol français, nous y resterons tant que le pavillon allemand ne sera pas descendu. Toute l'après-midi, les négociations se poursuivent pour nous engager à débarquer. MM. Hitt et Walker Blaine, sous-secrétaires d'Etat, M. Blaine lui-même, viennent à bord pour vaincre notre résistance, et nous représenter que nous arrêtons toutes les fêtes; que le gouverneur Holliday, le sénateur Johnston, les gouverneurs, les francs-maçons, les dignitaires de tout rang, le président et tout le cabinet sont à terre, nous attendant pour commencer les cérémonies et poser la première pierre du monument commémoratif, mais nous sommes inébranlables; ce n'est pas une question de personnes, c'est une affaire de patriotisme et nous sommes tous d'accord sur ce chapitre.

A l'avant du *Castskill*, les Allemands attendent, en grande tenue et casque en tête, le résultat de ces pourparlers, qui se prolongent jusqu'à la nuit. Enfin, on finit par tomber d'accord sur la solution, et il est convenu que les pavillons descendus au coucher du soleil ne seront plus hissés, et que les couleurs américaines seront seules arborées jusqu'à la fin des fêtes.

Cet incident a fait beaucoup de bruit dans la presse américaine, et nous tenons à honneur de constater que les journaux des États-Unis

Digitized by Google

ont été unanimes pour tenter d'en atténuer la portée et d'en effacer l'impression.

Comme l'a fait remarquer un correspondant du *Herald*, qui écrivait de Yorktown, les Von Steuben, parents éloignés du brave baron qui aida jadis les Américains, représentaient au centenaire une *famille* et non pas une *nation*, tandis qu'il n'en était pas de même de la délégation française, qui comptait notamment des descendants en ligne directe du comte de Rochambeau, de de Grasse, de Lafayette et de bien d'autres.

Il convient de rappeler que, dans cet incident, nos compatriotes n'ont pas obéi à une susceptibilité exagérée, mais qu'ils ont seulement tenu au respect d'un droit strict de dignité internationale, qu'il n'était pas permis à nos officiers de négliger. Nous devons aussi tenir compte de la loyauté avec laquelle les Américains, reconnaissant leur méprise, ont fait ce qui dépendait d'eux pour la réparer.

Nous avons eu toute la journée le loisir d'examiner le paysage qui nous entoure, et de nous renseigner sur ce Yorktown, décoré du nom de *ville* au moment de la guerre de l'Indépendance, et pour lequel, aujourd'hui, l'appellation de *bourg* elle-même serait bien ambitieuse. Le village se divise en deux parties : le *vieux village*, composé d'une douzaine de maisons délabrées, au bord d'un chemin sablonneux qui mène d'un côté à un ancien quai, et de l'autre se sépare en deux branches qui bifurquent l'une vers les bois de pins de l'intérieur, l'autre vers le sud-ouest. Les monuments les plus remarquables du vieux village sont l'ancienne douane, la maison Nelson et l'église. L'ancienne douane, la première établie en Amérique, est une maison en briques jaunes rongées par le temps, et surmontée d'un toit en bardeaux couvert de mousse. La *Nelson-house*, bâtiment carré en pierres, était, avant la révolution, l'habitation de Nelson, gouverneur de la Virginie, et devint, pendant le siège, le quartier général de Cornwallis et le principal point de mire des canons de la milice, par ordre du gouverneur Nelson lui-même. De l'autre côté de la rue, est un vieux bâtiment qui a été le quartier général de Washington en 1781, et qui est maintenant un restaurant. Enfin l'église, à moitié en ruines, a été crépie à la chaux à l'extérieur, mais les portes, fenêtres et boiseries intérieures sont entièrement vermoulues. Cette église, située près du point de bifurcation des deux chemins, est entourée de tombes dont les inscriptions sont complètement effacées.

Le nouveau village, moins exigu que l'ancien, n'est encore qu'à

Digitized by Google

l'état d'embryon; il comprend un curieux mélange de constructions déjà anciennes et de maisons volantes, élevées en vue du Centenaire, et qui sont destinées à disparaître après les fêtes. On remarque, entre autres, plusieurs hôtels dont le bois et la toile ont fait tous les frais; tous étalent de pompeuses enseignes, écrites soit sur leurs façades, soit sur des planches fichées verticalement dans le sable devant leur porte. Un certain nombre de bateaux à vapeur étaient convertis en hôtels, et la Commission du Congrès avait retenu le ferry *Georges Leary* pour y installer ses hôtes et s'y installer elle-même. Les débits de boisson y abondent, mais on y trouve plus de wiskey que d'eau potable, et si les eaux minérales d'Appolinaris, Saint-Galmier ou autres, qu'on a apportées en bouteilles, allaient manquer, les visiteurs seraient forcés de s'alcooliser quand même ou de mourir de soif. Aussi, de petites baraques de bois s'élèvent tout le long de la route sablonneuse qui mène du village à Temple-Farm (Moose-House); quelques-uns de ces établissements provisoires sont des épiceries, mais la plupart sont des *barrooms*.

Le capitaine Tucker, secrétaire de la Commission du Centenaire, évalue à 40,000 le nombre des personnes qui assisteront aux fêtes. Il y aura 20,000 soldats, 5,000 francs-maçons et 15,000 curieux : les soldats vont loger sous la tente, mais où les autres reposeront-ils leur tête? Les hôtels sont tout ce qu'il y a de plus cher et de moins confortable; les cabanes les plus primitives deviennent des caravansérails, et leurs propriétaires exploitent les étrangers tout comme s'ils trônaient dans Broadway ou dans l'avenue de l'Opéra. J'ai vu demander 7 dollars la nuit d'un lit pliant dans une infecte cabane de nègre.

Parmi les personnages de distinction qui honorent les fêtes de leur présence, on nomme un grand nombre de sénateurs, et les gouverneurs des treize États de Tennessée, d'Illinois, de Maine, de New-York, de Michigan, de Maryland, de Delaware, de la Caroline du Nord, de la Floride, de Iowa, de Rhode-Island, de Vermont et de Wisconsin ; M. James Gordon Bennett et plusieurs gentlemen bien connus de New-York sont arrivés samedi soir par le yacht à vapeur *Polynia*.

Nelson-House est préparée pour l'état-major du général Hancock et à un mille au sud-est du village se trouve *Moore-House* où a été signée la capitulation. Cette maison s'élève au milieu d'une propriété rurale appelée *Temple-Farm*, qui a été achetée par la Yorktown centennial association, pour servir de lieu de campement et de champ de manœuvre à l'armée des Etats-Unis pendant la célébration des

Digitized by Google

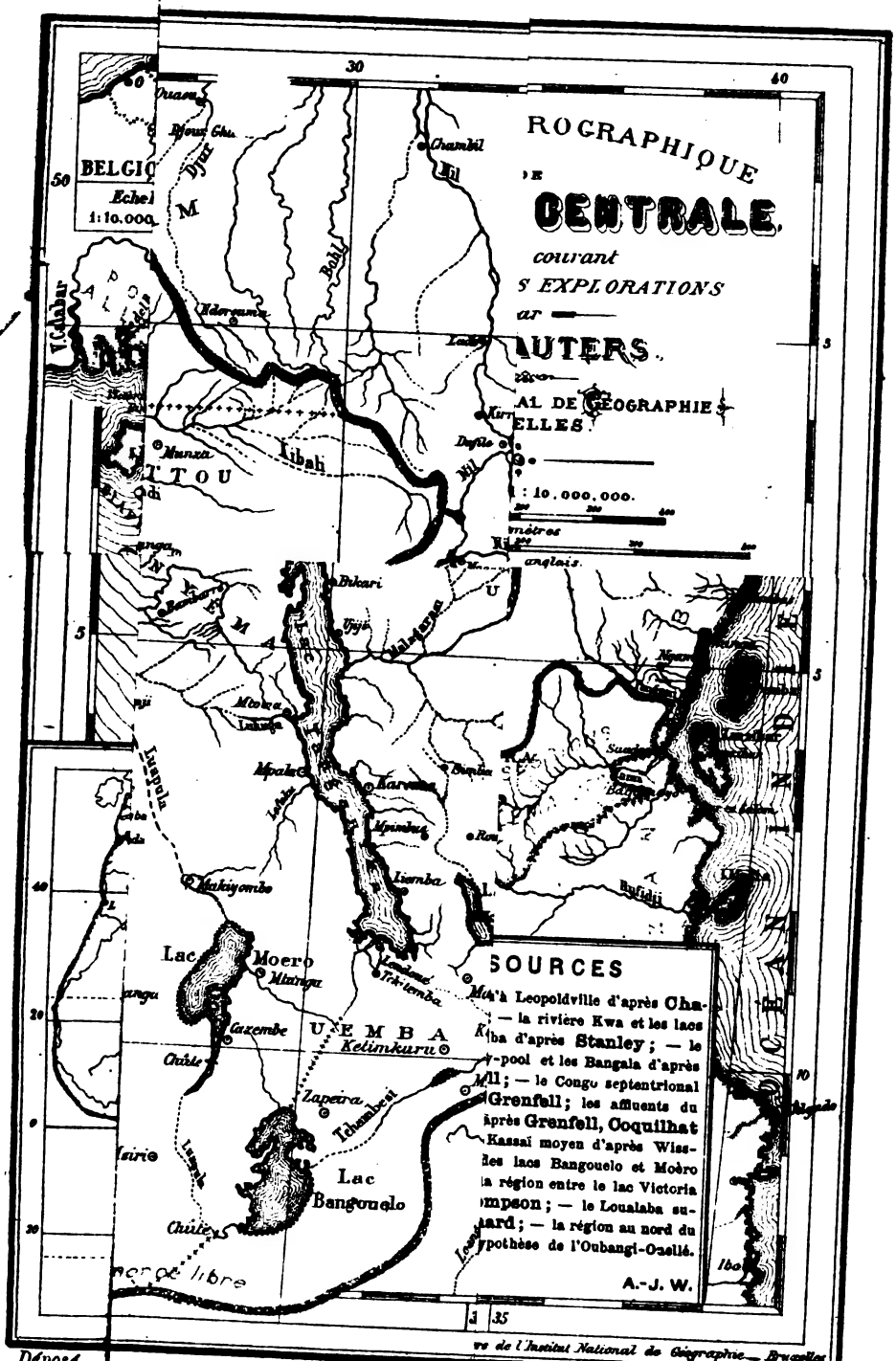
ROGRAPHIQUE
CENTRALE,
courant
S EXPLORATIONS
ar
AUTERS.
AL DE GÉOGRAPHIE
ELLES.
1 : 10.000.000.
BELGIQ
Echel
1:10.000.
Chambil
Munza
Libah
TTOU
Bukari
Mpala
Lac
Moero
Mitenga
Kazembe
UEMBA
Kelimkuru
Zapera
Ithamberi
Lac
Bangouelo
Mukiyombe
Lumba
Baraka
Rafidji
Chute
SOURCES
à Leopoldville d'après Cha-
— la rivière Kwa et les lacs
iba d'après Stanley ; — le
-pool et les Bangala d'après
ll ; — le Congo septentrional
Grenfell ; les affluents du
après Grenfell, Coquilhat
Kassaï moyen d'après Wiss-
les lacs Bangouelo et Moëro
la région entre le lac Victoria
mpson ; — le Loualaba su-
ard ; — la région au nord du
ypothèse de l'Oubangi-Ouellé.
A.-J. W.
OCEAN
Congo libre
Chute
Lusinga
Tanganika
Moëro
Bangouelo
Victoria
Albert
Albert Edouard
Kivu
Tanganika
Lualaba
Lomami
Luapula
Kamolondo
Kabalo
Nyangwe
Kasongo
Bena Kamba
Bena Dibele
Bena Kalonji
Bena Mukenge
Bena Mpemba
Bena Kabongo
Bena Kalamba
Bena Mpanga
Bena Kabamba
Bena Kabuya
Bena Kabeya

ns
et
tre
is;
oit
te.
et

Digitized by Google

fêtes. Le gouvernement a reçu de l'association quinze acres de ce terrain pour y élever le monument commémoratif; les dépendances de la ferme lui seront offertes aussi pour en faire un parc consacré à la liberté et à l'indépendance, sous le nom de *Lafayette-Park*. La maison Moore a été restaurée par les soins de la Yorktown association; MM. Peyton et Charlier entre autres se sont complètement consacrés à cette tâche. La maison, qui était hier encore une informe masure, a été tapissée, meublée, arrangée très luxueusement; elle est devenue un cottage élégant et des plus confortables. Comment, dans ce pays dénué de toutes espèces de ressources, ces messieurs sont-ils arrivés à opérer cette métamorphose? Tout le monde se le demande et admire le patriotisme hospitalier de l'association, Cela a dû lui coûter fort cher et on dit que, pour essayer de se couvrir en partie de ses frais, elle a vendu, à de bons prix, certains privilèges à exercer à *Temple-Farm*. On parle d'une compagnie new-yorkaise qui a acheté 3,500 francs le droit exclusif d'y vendre des journaux et d'un photographe qui n'a pas payé moins de 2,000 francs le droit exclusif d'y installer ses appareils.

La compagnie télégraphique *Western-Union* a posé trois fils entre Moore-House et la forteresse Monroë. Des préparatifs ont été faits pour avoir l'éclairage électrique le long du chemin depuis le village jusqu'à ce logis. On espère que l'embranchement du chemin de fer *Chesapeake* et *Ohio*, qui doit arriver jusqu'au camp, va pouvoir s'ouvrir malgré la difficulté de traverser un marais qui s'est trouvé bien plus profond qu'on ne s'y attendait. Un service d'omnibus doit être établi avec Hampton et la forteresse Monroë qui sont à 24 et 27 milles de Yorktown.

On a, pour aborder, quatre quais munis de pontons; deux construits par le gouvernement pour les embarcations des bâtiments de guerre et deux pour les steamers particuliers. La route, coupant les ouvrages de terre en forme de croissant qui se trouve au bout du village, débouche sur un large plateau s'étendant d'un côté jusqu'à la rivière et de l'autre jusqu'au bois de pins. C'est sur ce plateau qu'auront lieu les manœuvres militaires; à gauche est campée l'armée régulière, à droite sont les bivouacs des milices des divers Etats.

Nous avons vu plus haut qu'au lendemain de la victoire d'Yorktown, le Congrès avait pris la résolution d'ériger, sur le lieu même de la reddition, une colonne ornée d'emblèmes et d'inscriptions rappelant l'alliance entre les Etats-Unis et le roi de France et que le Congrès

Digitized by Google

avait voté, dans sa séance du 7 juin 1880, une somme de 100,000 dollars pour l'érection de ce monument. Le site choisi pour l'y élever est l'endroit de la colline qui fait saillie près du village.

Voici le libellé des inscriptions qui doivent être gravées sur la base :

Au nord : Elevé pour donner suite à une résolution du Congrès approuvée le 27 octobre 1781, et d'une autre approuvée le 7 juin 1880, pour consacrer le souvenir de la victoire grâce à laquelle fut achevée l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique ;

Au sud : A Yorktown, le 19 octobre 1781, après un siège de dix-neuf jours par 5,500 Américains, 7,000 Français infanterie de ligne, 3,500 miliciens sous le commandement du gouverneur Thomas Nelson et 36 vaisseaux de ligne français, le comte Cornwallis, commandant des forces anglaises à Yorktown et à Glocester, se rendit avec son armée : 7,257 officiers et soldats, 840 marins et 24 étendards — A Son Excellence George Washington, commandant en chef des forces combinées d'Amérique et de France ; à Son Excellence le comte de Rochambeau, commandant des troupes auxiliaires de sa Majesté chrétienne en Amérique, et à Son Excellence le comte de Grasse, commandant en chef de l'armée navale de France dans le Chesapeake ;

A l'ouest : Le traité conclu le 6 février 1778 entre les Etats-Unis d'Amérique et Louis XVI, roi de France, déclare que le but essentiel et direct de la présente alliance défensive, est de maintenir effectivement la liberté, la souveraineté et l'indépendance absolue et illimitée desdits Etats-Unis tant en matière de gouvernement qu'en matière de commerce ;

A l'est : Les articles de paix provisoire conclus le 30 novembre 1872 et le traité définitif de paix conclu le 3 septembre 1783 entre les Etats-Unis d'Amérique et George III, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, déclare : Sa Majesté Britannique reconnaît que lesdits Etats-Unis, à savoir : New-Hampshire, Massachusetts-Bay, Rhode-Island et Providence-Plantations, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie sont des Etats libres, souverains et indépendants.

On avait d'abord parlé de faire la colonne en granit, mais le granit américain est tellement dur à sculpter qu'on a dû y renoncer et décider que le monument serait en marbre blanc avec une base en granit.

Peu de jours après la reddition, les travaux construits par les Américains et les Français furent détruits par ordre de Washington ; il n'en subsiste donc pas de vestiges, mais leurs emplacements, comme ceux des camps, sont connus, grâce aux nombreux plans du terrain, relevés il y a cent ans par les assiégeants.

Le quartier général de Washington était près de Wynn's Mill ; la maison qu'il occupait a été brûlée pendant la guerre de Sécession et il en a été bâti une autre sur le même emplacement, elle porte encore le nom de *Washington Lodge*. C'est un restaurant ; nous en avons parlé plus haut.

Digitized by Google

Il n'est pas possible de déterminer d'une façon précise le quartier général de Rochambeau, mais on sait qu'il était à peu de distance au nord-ouest de celui de Washington. Le camp de Lincoln était près de la digue de *Normandy Creek*, non loin de Moore-House ; celui de La Fayette était un peu au delà ; dans la direction de Hampton, à l'endroit où est aujourd'hui la ferme Cook et, à l'est du camp de La Fayette, était celui du gouverneur Nelson.

Le colonel du génie Craighill a entrepris de relever et d'indiquer par des inscriptions sur place les divers endroits où se sont passés les principaux événements du siège d'Yorktown.

Le programme des fêtes a été arrêté de la manière suivante :

Les cinq premiers jours devaient être sous le contrôle de l'Association et les trois derniers dirigés par la Commission du Congrès.

Jeudi, 13 octobre. Discours d'ouverture par le président de la centennial Association. Divertissements. Visite du Moore-House.

Vendredi, 14. Discours divers. Le soir, grand bal dans le pavillon du Gouvernement.

Samedi, 15. Régates nationales; le soir, feu d'artifice.

Dimanche, 16. Services religieux.

Lundi, 17. Anniversaire de l'envoi d'un parlementaire, par Cornwallis et de la capitulation de Burgoyne, à Saratoga. Discours. Réception de toutes les associations financières, industrielles, etc., par le supérieur-intendant Peyton.

Mardi, 18. Premier jour des grandes cérémonies nationales; le matin, prière, chants et ouverture officielle des fêtes par le président de la Commission du Congrès. Discours du gouverneur de la Virginie. Pose de la première pierre du monument commémoratif.

Mercredi, 19. Discours du Président des États-Unis. Grand discours historique de l'honorable Winthrop, poème, etc.

Jeudi, 20. Revue militaire le matin et revue navale dans la rade de Hampton dans l'après-midi.

Malgré toutes les promesses du programme, la fête n'a réellement commencé que le dimanche 16 octobre et la journée a été entièrement consacrée aux services religieux. La messe a été célébrée dans le grand pavillon, construit par la centennial Association sur Temple Farm et qui a été achevé dans la nuit du samedi au dimanche. C'est un bâtiment d'aspect imposant, bien qu'un peu étrange; il a 260 pieds de long sur 65 pieds de large et sa forme est celle d'un énorme bateau. Au centre est un immense salon tout autour duquel est installée une double rangée de petites chambres ou cabines superposées. Au-dessus des chambres, est une galerie promenade d'où l'on pourra voir toutes les cérémonies du Centenaire tant sur terre que sur l'eau. Quatre lits sont placés dans chaque cabine. Le grand

Digitized by Google

salon doit être restaurant le jour, salle de bal la nuit. Mille personnes pourront y trouver un gîte.

Le dimanche 16, ce grand salon omnibus servait d'église et 800 personnes y ont suivi les offices. L'autel était orné de fleurs, le *Carroll Institut* de Washington s'était chargé de décorer cette partie de la salle : deux grands étendards américains de 36 pieds de large formaient le fond du chœur et ces deux drapeaux étaient reliés par un aigle aux ailes déployées. L'aigle avait les ailes voilées de crêpe noir, en souvenir de la mort récente du Président Garfield et, au-dessus, on voyait les armes de l'État de Virginie. Le service religieux a été accompagné d'un sermon fort éloquent de Mgr Keane, évêque du diocèse de Virginie.

Le reste de la journée s'est passé dans le plus grand calme à Yorktown et le seul mouvement qu'on remarquât dans les rues était occasionné par l'arrivée et l'installation des troupes. Le lundi 17 octobre, les discours et les réceptions annoncées ont eu lieu sans grand tapage; partout on hâte les derniers préparatifs pour les cérémonies officielles qui doivent avoir lieu les trois derniers jours.

Le mardi 18 octobre commencent réellement les vraies fêtes du centenaire. Au moment où nous entrions dans les eaux d'Yorktown, la rivière présentait un aspect tout à fait pittoresque. Sur un espace de plusieurs milles, elle était émaillée de navires pavoisés aux couleurs de tous les pays du monde et à chaque instant apparaissaient de nouveaux bâtiments qui amenaient des passagers. Le président Arthur, les membres du Cabinet, M. David Davis, président du Sénat, les membres de la délégation du Congrès, le Rév. Newmann, le docteur Van-Dyck, le major Goodloc, M. Fish et un grand nombre d'autres personnages de distinction sont arrivés dans la matinée. Ils ont été immédiatement reçus par le gouverneur de la Virginie et son état-major dans Lafayette-Hall, grand bâtiment en forme de grange destiné à servir de théâtre aux principales cérémonies officielles du centenaire. Quelques instants après, le cortège précédé du chief-marshal-sénateur Robert E. Withers, s'est rendu processionnellement au lieu choisi pour l'érection du monument commémoratif. A midi quarante, le président Arthur, suivi des secrétaires d'Etat Lincoln et Hunt et du post-master général James, a pris place dans la tribune officielle au milieu des applaudissements de la foule et les cérémonies ont commencé.

Elles ont débuté par une prière dite par le Rév. Robert Nelson, petit-fils du gouverneur Nelson qui commandait la milice de l'Etat de Vir-

Digitized by Google

ginie pendant le siège d'Yorktown. Ensuite le *Star Spangled Banner* a été chanté par un chœur de 300 voix accompagnées par le corps de musique de l'infanterie de marine. Puis, des allocutions ont été prononcées par le gouverneur d'Holliday et le sénateur John W. Johston, président de la commission congressionnelle. Ces allocutions ont été chaudement applaudies par la foule et les francs-maçons, estimés à 10,000 environ, qui se pressent sur le terrain que doit occuper le monument commémoratif de la capitulation. La première pierre de la colonne a été scellée, avec les formalités d'usage, par M. Priton-Coles, grand maître des francs-maçons de la Virginie. Le soir, un grand feu d'artifice a été tiré d'une flottille de bateaux ancrés dans le courant du fleuve. Le tout a été couronné par un concert et un bal donnés dans Lafayette-Hall.

Mercredi, 19 octobre. — Nous débarquons sans encombre à onze heures et nous foulons ce sol poussiéreux arrosé jadis par le sang de nos pères. Accompagnés du secrétaire Blaine et suivis des invités allemands, nous montons dans une espèce de grand char-à-bancs et nous gravissons le raidillon de la falaise pour aller à Lafayette-Hall. Ce bâtiment ressemble à une baraque improvisée pour une foire; mais, à l'intérieur, il est orné de feuillages de drapeaux. A la porte, nous sommes reçus par les sénateurs Bayard et David Davis, président du Sénat, et par le Comité du Congrès ayant à sa tête son président, le sénateur Johnston. Les présentations finies, l'orchestre commence à jouer *la Marseillaise* et le cortège se met en marche conduit par le président Arthur donnant le bras à M. Outrey. On se dirige vers l'emplacement où on a posé hier la première pierre du monument commémoratif et sur lequel s'élève une vaste estrade couverte d'un velum. Le président Arthur prend place sur le fauteuil qui l'attendait, ayant à sa droite le secrétaire Blaine, le Ministre de France, la marquise de Rochambeau, le général Boulanger, le commandant Lichtenstein, le marquis de Rochambeau; et à la gauche les secrétaires Lincoln, Hunt et James, le colonel Steuben et le général Hancock. Derrière ce premier rang étaient assis tous les délégués français et allemands, plusieurs officiers supérieurs de marine conduits par l'amiral Porter, un grand nombre d'officiers de l'armée de terre, des membres du Congrès, des magistrats, des gouverneurs d'État, etc. Le Comité du Congrès formait un groupe à part à la gauche de l'estrade, et au milieu était placé un bureau auquel prit place le sénateur Johnston, président du Comité. Chacun se découvre pour écouter une prière dans laquelle l'officiant appelle pendant vingt minutes les bénédictions du Ciel sur

Digitized by Google

les États-Unis et sur la France et prie Dieu de protéger toutes les têtes couronnées contre les dessins criminels. Après le chant de l'hymne *Centennial* par les chœurs de Baltimore, Richemond et Washington, le président Arthur se lève et d'une voix mâle et bien accentuée prononce une allocution dans laquelle il souhaite la bienvenue à ses hôtes. Puis survient la série des discours prononcés par M. Outrey au nom du gouvernement français, par M. le marquis de Rochambeau au nom de la délégation française, par M. Robert Winthrop. Ce dernier fait une véritable panégyrique des événements de 1781 et tient pendant plus de deux heures son auditoire sous le charme de sa parole. M. James Baron Hope déclame, après lui, un poème centennial.

L'orchestre exécute ensuite le *Star Spangled Banner*, puis le secrétaire d'État Blaine lit la déclaration présidentielle.

Cette cérémonie terminée, nous profitons des dernières heures de jour pour visiter le village et, en particulier, Nelson-House. Les officiers montent à cheval avec le général Hancock et vont visiter le camp et les derniers vestiges des fortifications. — Cet après-midi, le général Herbert a fait manœuvrer toutes les troupes du Maryland. Leur uniforme ressemble à celui du 7e de New-York, sauf pour quelques bataillons qui ont adopté l'uniforme prussien, y compris l'inévitable casque pointu. Tout le monde s'étonne de la rage de certains corps de milice pour ce casque. On n'a jamais inventé coiffure plus disgracieuse, et il est impossible de comprendre l'utilité du paratonnerre qui la surmonte. Sans les victoires des Allemands sur les Français, nous ne serions pas affligés aujourd'hui de la vue de ce grotesque pickel-hauben. Les premiers mouvements du bataillon ont laissé beaucoup à désirer ; mais après quelques instants d'exercice les défauts se sont corrigés, et ces troupes ont fait en somme une excellente impression. Elles rivalisent avec celles du New-Jersey pour mériter la désignation de crackcorps, mais ni les unes ni les autres n'égalent le 7e, ni pour l'aspect martial ni pour la précision des mouvements.

La nuit nous ramène au *Catskill* où nous soupons rapidement, car MM. le colonel Peyton et Élie Charlier nous ont prévenus que Moore-House nous attendait et nous faisaient pressentir que nous y étions impatiemment attendus. En effet, nous nous éclipsons et parcourons rapidement en voiture le mille qui nous sépare de la maison de la capitulation. En y arrivant nous la visitons et nous admirons l'ordre et l'arrangement merveilleux qui ont présidé à tous ces préparatifs. La

Digitized by Google

salle à manger est garnie d'une vaisselle complète en porcelaine de Philadelphie dont chaque pièce est ornée d'une peinture représentant Cornwallis qui rend son épée. Puis nous entrons au salon où nous apposons notre signature sur un livre magnifiquement relié et déposé *ad hoc* sur la table du milieu. Du perron, nous apercevons les musiciens du 13e régiment de Brooklyn rangés en cercle devant la maison, entourés de soldats portant des torches et d'une foule énorme de gens accourus pour nous témoigner leur sympathie. Puis arrivent M. Cornell, gouverneur de l'État de New-York, et Mme Cornell qui nous font l'accueil le plus gracieux et nous souhaitent la bienvenue de la façon la plus aimable.

Après les deux premiers morceaux, le colonel Peyton s'avance et harangue tout ce monde dans les termes les plus chaleureux et patriotiques. Je lui succède et remercie tous ces braves gens et la Yorktown-Association de leur réception dans cette maison qui a pour moi de si grands et de si précieux souvenirs.

M. Charlier, à son tour, fait un speatch de circonstance et, après une série de *hip, hip, hurrah !* tous défilent dans le plus grand ordre et nous donnent le *shake hand.*

Il est minuit, chacun se retire et il nous reste de cette soirée un souvenir des plus touchants ; la chambre de Washington nous attend, et nous allons nous y reposer pour prendre part aux cérémonies nouvelles qu'on nous promet pour le lendemain.

Pendant ce temps, un grand feu d'artifice était tiré d'une flottille de bateaux ancrés sur le fleuve et un concert, suivi d'un grand bal, réunissait dans Lafayette Hall presque tous les délégués et la jeunesse élégante présente à Yorktown. Nos officiers n'avaient eu garde de manquer au rendez-vous que leur avaient donné, dans la journée, deux charmantes New-Yorkaises, costumées en matelots du *Kearsarge* et du *Vandalia.*

Jeudi, 20 octobre. — Jeudi tout le monde était sur pied dès le matin de bonne heure ; la journée devait être bien remplie par la grande revue des troupes de terre et les exercices de la flotte.

Nous tenons à visiter le camp et nous partons en guerre, guidés par notre fidèle Achate Élie Charlier. Ce camp placé sur une presqu'île formée par la rivière d'York, proche la baie d'Hormley, est à un mille trois quarts du débarcadère des navires ; il est bien installé, grâce à l'habile direction du major-général Hancock et offre un aspect original dû à la variété et à l'éclat des uniformes. Cavaliers, fan-

Digitized by Google

tassins, artilleurs, miliciens de toute nature et de toute couleur y produisent les plus curieux contrastes. En comptant 983 maçons et templiers, le nombre d'hommes campés militairement à Yorktown s'élève à 10,460.

Parmi les troupes qui se font remarquer par leur tenue, on peut citer les cadets de Boston, en habits blancs et buffleteries blanches; le 13e de Brooklyn qui se distingue par l'heureuse disposition de ses cuisines et de son mess. Le régiment de Philadelphie comprend environ 600 hommes sous les ordres du colonel Guthrie; il a été formé de différents corps de milices. Leur uniforme consiste en un pantalon bleu, vêtement noir et casquette portant l'emblème de la ville, une clé rouge, blanche ou bleue.

Nous continuons encore quelques instants notre promenade à travers les tentes, mais il est neuf heures et la revue va bientôt commencer. La grande estrade d'honneur est déjà envahie par plus de 500 personnes. Nous y retrouvons une foule de connaissances de New-York, Baltimore ou Washington. Voici le général Sherman, les gouverneurs des États avec leurs familles et leur suite, MM. Cornel de l'État de New-York, Long, du Massachusetts, Guil. N. Church, du Michigan, etc; les sénateurs, les députés; puis les délégués étrangers arrivent accompagnés de M. Blaine et prennent place au premier rang. Au milieu est le président Arthur, vêtu de deuil et entouré des ministres; à sa droite, M. Outrey et tous les délégués militaires et civils.

A 10 heures précises, les trompettes annoncent le général Hancock qui s'avance au galop à la tête de son état-major. Il passe devant l'estrade, salue de l'épée et descend de cheval pour aller prendre place auprès du président.

Le défilé commence en bon ordre par les compagnies d'artillerie marchant avec beaucoup de précision, mais assez mal montées; puis viennent successivement l'infanterie de marine et les marins de la flotte alignés comme de l'infanterie régulière; des cannoniers traînent leurs obusiers avec de longues cordes, un fort détachement de vétérans ou plutôt d'invalides pensionnaires de l'asile national d'Hampton; suivent les corps de volontaires et à la place d'honneur, l'artillerie Chatham de la Géorgie, le corps militaire le plus ancien des milices américaines. Cette troupe ne compte que, 23 hommes, revêtus d'uniformes tout chamarrés de dorures avec chapeau à claque orné de longues plumes rouges.

Cette compagnie fut organisée à Chatham (Géorgie) en 1776 et, trois ans plus tard, elle reçut de Washington lui-même deux canons de 12 en cuivre qu'elle possède encore aujourd'hui. Ces canons avaient été capturés à Yorktown et, pendant la guerre de Sécession, ils furent enfouis pour les soustraire aux recherches ordonnées par le général Sherman. L'un, de fabrique anglaise, Gilpin, 1776, porte les armes royales et le monogramme de Georges II, plus une inscription relatant sa capture. L'autre, fait en

Digitized by Google

France par Berenger de Strasbourg en 1758, a nom *le Populaire*. Il porte l'écusson des Bourbons et ces inscriptions : « *Ultima ratio regum* » et « *Nec pluribus impar.* » enfin deux dauphins héraldiques finement ciselés et un nuage d'où jaillit la foudre. Vient ensuite un bataillon composé de détachements de divers corps du New-Jersey ; il se fait applaudir par sa belle prestance et la correction de sa marche. Puis un peloton du Delaware et un régiment complet de Pensylvanie, en tenue de campagne, sac au dos avec gamelles et cafetières. Un corps de musique à habits blancs précède un brillant état-major à cheval, avec le 9e régiment de Massachusetts, un des corps les plus élégants et les mieux exercés de toute la ligne.

Le 5e de Baltimore soutient la comparaison et partage les applaudissements avec le précédent. Suivent dix belles et solides compagnies de la Caroline du Sud dont la jeunesse a pris, comme on sait, un goût particulier pour les exercices militaires ; puis successivement, le New-Hampshire et un corps complet de la Virginie sous les ordres du général Fitz-Hungh Lee, composé d'un escadron de cavalerie et de quatre régiments d'infanterie grise, y compris les cadets de l'École militaire de Lexington. L'arrière-garde est formée de soldats de couleur qui sont applaudis plus que tout le reste.

Les cadets blancs et écarlates de Boston, arrivés trop tard pour se joindre aux autres troupes de Massachusetts, sont intercalés entre deux brigades de la Virginie. Les corps de troupes des autres États défilent ensuite. Enfin la colonne se termine par un régiment de 600 hommes du Connecticut. Les deux batteries d'artillerie légère établies sur la crête de la falaise tirent une salve pour annoncer la fin de la revue.

La Yorktown Association avait offert un prix au régiment qui se distinguerait le plus par sa bonne tenue et ses qualités militaires ; c'est le régiment de New-Jersey qui a été désigné par le comité d'officiers de l'armée régulière que le général Hancock avait chargé de cette appréciation. Ce prix consistait en un grand vase d'argent massif oxydé. Il porte sur sa panse, en ronde bosse repoussée, les portraits de Robert Moris, des généraux Washington, Lafayette, de Rochambeau et de Grasse ; et en bas, celui du président Garfield. On y voit aussi, dans un médaillon, la scène de Washington tirant le premier coup de canon devant Yorktown.

Le couvercle est surmonté de la statuette d'un soldat de l'armée des États-Unis. Il sort des ateliers de Tiffany, le fameux orfèvre de New-York, dont la réputation d'artiste et de praticien est universelle.

A 2 heures, le général Hancock a donné un grand lunch à bord du steamer *St-John*. Parmi les invités, se trouvaient le président Arthur, M. David Davis, président du Sénat, le contre-amiral Wyman, un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine, des membres du Comité du Congrès, tous les gouverneurs d'État présents à Yorktown. Tous les délégués français et allemands étaient présents. Ce lunch, véritable dîner d'apparat, fut servi dans le grand salon du *St-John* qui avait été aménagé en conséquence. Il était impossible de rien trouver de plus complet et de plus luxueux comme organisation ;

Digitized by Google

mets recherchés, vins exquis, rien n'y manquait et il était facile de voir que si le général Hancock est bon général, il n'en est pas moins un fin gourmet et un hôte prévenant et gracieux.

A 4 heures, le Président accompagné des officiers de son cabinet et des délégués étrangers, gagne son yacht le *Despatch* ; puis le *Trenton*, à bord duquel flottait le pavillon bleu de l'amiral, donne le signal des manœuvres navales. Après une heure d'exercices qui ont fort intéressé les spectateurs le drapeau anglais a été hissé à l'avant du *Trenton* et appuyé d'un coup de canon. Immédiatement tous les autres bâtiments ont exécuté la même manœuvre ; puis une décharge générale à laquelle ont pris part la *Magicienne* et le *Dumont-d'Urville* a lancé comme un immense hurrah !.... en l'honneur du peuple anglais et de la Reine d'Angleterre.

Cela a été le dernier acte de la célébration officielle du centenaire d'Yortkown.

En même temps que l'on célébrait le centenaire à Yorktown, on le fêtait aussi dans tous les États et particulièrement dans les villes qui furent les premières témoins des grands actes de la Révolution.

Après la reddition de lord Cornwallis, le général Washington, l'état-major français et les membres du Congrès assistèrent à un service solennel d'actions de grâces dans l'église catholique de Saint-Joseph à Philadelphie. Cette cérémonie a été répétée. On y a chanté la *Messe de guerre* de Haydn et le Rév. William Francis Clarke de Baltimore y a fait un sermon.

Le soir il y a eu illumination à la lumière électrique et feux d'artifice.

A New-York le centenaire a été célébré avec un éclat sans pareil. Un grand meeting a eu lieu avec accompagnement des discours obligatoires. L'hôtel de ville à Brooklyn et le département municipal étaient brillamment illuminés.

M^is^ DE ROCHAMBEAU.

Digitized by Google

CONGO

I

LE CONGO FRANÇAIS

Mission de M. de Brazza (1).

Il y a quinze ans toute la région qui forme aujourd'hui le Congo français était encore entièrement inexplorée ainsi que le cours du grand fleuve du centre de l'Afrique. De l'Ogooué, on ne connaissait que l'estuaire du Gabon où le gouvernement français avait fondé la station de Libreville destinée, dans l'origine, à empêcher la traite des nègres. Ce n'est qu'en 1872 que le marquis de Compiègne et Marche s'engageaient dans l'Ogooué et en faisaient la reconnaissance jusqu'à la rivière Ivindo où les hostilités des Pahouins les arrêtèrent. En 1875, de Brazza, Marche et le docteur Ballay suivaient la même voie. Plus heureux que ses prédécesseurs, de Brazza atteignait la ligne de partage des eaux de l'Ogooué et du Congo, poussait jusqu'à l'Alima, et ne revenait en France qu'au commencement de 1879, après avoir relevé un itinéraire de 1,500 kilomètres. Le 27 décembre de la même année, il repartait pour son second voyage qui devait durer jusqu'en 1882. Cette mission fut particulièrement féconde en résultats : Franceville avait été fondée et organisée, l'Alima reconnu jusqu'au Congo, une route tracée entre les bassins de l'Ogooué et du Congo, la vallée du Niari ou Quillou reconnue; enfin un traité conclu avec Makoko, souverain des Batékés, plaçait de grands territoires sous le protectorat de la France et la première station française était fondée sur le Congo. Ce fut dans la suite Brazzaville.

Le traité avec Makoko ayant été approuvé par les Chambres et un crédit de 1,275,000 francs ayant été voté, la troisième mission confiée à Pierre de Brazza partit au début de 1883 avec un personnel de

(1) Compte rendu de la conférence faite par M. de Brazza à la séance de la Société de Géographie du 21 janvier 1886.

Digitized by Google

48 Européens. C'est de cette mission dont de Brazza a rendu compte dernièrement dans la réception solennelle qui lui a été faite par la Société de Géographie.

A l'avant-garde étaient déjà partis MM. de Lastours, Jacques de Brazza, le lieutenant Decazes, chargé de recruter des laptots au Sénégal. Le débarquement du matériel (800 tonneaux) au Gabon se fit avec de grandes difficultés, au milieu du mauvais vouloir témoigné par l'administration de la colonie. Les marchandises durent rester sur les quais de débarquement exposées à tous les risques et à toutes les avaries, jusqu'à leur chargement pour l'intérieur. Ne voulant pas perdre son temps à se lamenter, de Brazza fit occuper Loango par le *Sagittaire*, commandant Cordier; c'était la seule rade praticable entre le Gabon et Banane et il fallait prévenir à tout prix les agents de Stanley et de l'Association internationale africaine. Après avoir chargé M. Decazes du service de la côte, de Brazza partit pour Lambaréné où M. de Lastours avait rassemblé une flottille de 58 pirogues et un armement de 800 pagayeurs. Le 10 juin, la colonne se mit en route pour rejoindre le docteur Ballay, installé sur l'Alima. Chemin faisant le poste de N'Djolé fut établi à la porte des rapides par M. de Kerraoul, puis successivement Ashouka et Madiville. Le 22 juillet, la tête du convoi arrivait à Franceville. Là, au milieu des maladies, des défections, des incapacités qui réduisirent le personnel à un chiffre bien faible, le service du portage par terre, de l'Ogooué à l'Alima, fut organisé avec tant de précautions et de tact qu'au bout de peu de temps des caravanes nombreuses purent faire le trajet sans aucun incident, et que trois chariots apportèrent les pièces démontables du canot à vapeur destiné à montrer les couleurs nationales sur l'Alima et le Congo.

A peine de Brazza eut-il rejoint le docteur Ballay que celui-ci, toujours à l'avant-garde, descendit l'Alima pour se rendre chez Makoko, auprès duquel on avait fait courir le bruit de la mort du grand chef français. De ce côté, il importait de se montrer au plus tôt afin de prévenir chez les indigènes les défaillances provoquées par les agents de Stanley. Dès que de Brazza eut appris par M. de Chavannes l'arrivée au Gabon de la mission Dufourcq, spécialement chargée du service de la côte et du bas fleuve, il se rendit chez les Batékés. Sa popularité était telle que, à chaque agglomération de villages, toute une population grouillante, abandonnant ses occupations, l'entourait des manifestations les plus cordiales. Prévenu de son arrivée, Makoko avait envoyé

Digitized by Google

une ambassade à sa rencontre ; il reçut le chef français avec une pompe peu usitée et des démonstrations de joie excessives.

Des présents furent offerts au roi et dans un palabre solennel, auquel assistaient tous ses chefs et tous ses vassaux, eut lieu la remise des traités. Après cet excellent accueil, de Brazza se rendit en canot à vapeur à Brazzaville, où il fut reçu, avec les plus grandes marques de déférence, par les indigènes qui avaient repoussé toutes les offres de Stanley et avaient même refusé, par une réserve excessive, d'admettre sur leur territoire, le P. Augouard et ses missionnaires.

Brazzaville se trouve dans un site admirable, à peu de distance de la première cataracte. Le regard embrasse dans son entier l'immensité de Stanley-Pool et tout le cirque de hautes montagnes qui l'entourent. Le pays est peuplé, le sol fertile, l'air sain et une brise constante d'ouest apporte une fraîcheur relative.

De ce point, de Brazza essaya d'entrer en négociations avec l'Association internationale qui possède trois ou quatre stations sur la rive gauche. Ces stations étaient établies sur le territoire des vassaux de Makoko et celui-ci protestait contre cette usurpation. Trois fois de Brazza se rendit à Léopoldville pour traiter de cette affaire ; trois fois il trouva porte close. Il invita à venir conférer à Brazzaville : on prétexta une maladie. Il écrivit : on répondit d'une manière évasive. Alors, dans un palabre solennel, les chefs des deux rives furent réunis et le délégué de Makoko leur ordonna de n'obéir qu'à de Brazza. Procès-verbal fut dressé et copie en fut envoyée à l'Association. Les droits de la France sur la rive gauche étaient ainsi établis une fois de plus et en renonçant à ces droits, à la conférence de Berlin, le Dr Ballay, qui venait de repartir pour l'Europe, devait obtenir en échange la vallée si importante du Niari Quillou et les trois cent soixante kilomètres de côtes occupées par l'Association, entre le Sette Cama et le Chiloango.

La fin de l'année 1884 et la première partie de 1885 furent employées à inspecter tous les postes du Congo, de l'Alima et du haut Ogooué. Une expédition devait partir pour l'exploration de la N'Kundja-Oubangui, sous les ordres de M. de Lastours, mais la mort de ce dernier, à Madiville, arrêta tout. Ce ne fut que plus tard que M. Jacques de Brazza prit la direction de l'expédition. Son frère s'apprêtait à le rejoindre lorsqu'il reçut l'ordre, en juillet 1885, de rentrer en Europe, ce qu'il fit en gagnant le Gabon par Brazzaville et Banane.

Et maintenant quels sont les résultats de cette dernière exploration ?

A côté des résultats scientifiques obtenus, 8 stations ont été créées

Digitized by Google

dans le bassin du Congo, 8 dans celui de l'Ogooué et 5 sur la côte ou dans la vallée du Quillou. En outre, une influence considérable a été acquise sur les populations. Les anciennes tribus de l'Ogooué sont complètement entre nos mains. Les Pahouins cannibales, eux-mêmes, sont entrés en relations avec nous et ont consenti à nous fournir des auxiliaires.

En un mot, dit de Brazza, à différents titres et dans des contrées différentes, depuis l'indigène transformé en soldat et qui passe un an sous les armes, jusqu'à celui qui porte un ballot pendant 7 jours, environ 7,000 hommes sont employés annuellement par nous. Ils perdent à notre contact leur sauvagerie primitive, notre langue et notre influence se répandent dans leurs familles et dans leurs tribus, et ce groupe, qui représente une population d'environ 5 millions d'âmes, se forme progressivement à l'école du travail et du devoir. Une influence ainsi basée doit être stable et féconde et je puis en donner une preuve. Il y a douze ans, le seul commerce du haut Ogooué était le commerce des esclaves; le chiffre total du commerce du Gabon atteignait à peine 2 millions; aujourd'hui le commerce licite a remplacé l'ancien trafic et le chiffre des transactions atteint environ 14 millions de francs.

Enfin nos possessions sont actuellement plus que centuplées... Il nous a fallu, au Dr Ballay et à moi, dix ans pour atteindre de tels résultats. Dans ces dix années, nous avons dépensé 2,250,000 francs. Notre crédit moral auprès des indigènes et notre manière d'agir ont été pour nous l'équivalent des sommes considérables qu'a dû dépenser l'Association internationale africaine. Notre lenteur même a valu à notre autorité de s'établir dans ces contrées sans coûter de sang ni à l'Europe ni à l'Afrique, et sans amener aucun froissement ni aucun trouble dans la politique générale de la France. »

Afin de poursuivre notre œuvre d'étude et d'organisation, et pour la continuer, il suffirait d'y employer une cinquantaine d'Européens et à peu près 200 noirs, soit une dépense annuelle d'un million. Dans ce pays, qui est plus grand que la France, l'avenir dépend du commerce et de la culture indigènes, non de la colonisation par l'émigration. Quelques Européens individuellement s'acclimateront, mais l'Européen en général, surtout celui du nord, se trouvera dans un milieu défavorable à son tempérament. C'est par la patience et la douceur, et non par l'intervention de la force, que pourra seulement se consolider l'œuvre de dix années.

II

LE FLEUVE DE STANLEY-POOL A L'ÉQUATEUR

(Voyage du P. Augouard.)

Grâce à l'amabilité de M. Massari, officier de la marine italienne, chef de division du haut Congo pour les nouveaux *États libres*, les PP. Augouard et Paris ont pu prendre passage à bord des embarca-

Digitized by Google

tions qui allaient ravitailler les différents postes du fleuve jusqu'aux *Bangalas*, station en amont de l'*Équateur*. Cet intéressant voyage, qui a duré du 10 juin au 21 août 1885, a été relaté dans les plus grands détails par les *Missions catholiques*; nous leur empruntons les passages qui nous paraissent devoir intéresser particulièrement les lecteurs de la *Revue Française*.

Le P. Augouard a dessiné une carte des stations du Congo entre *Léopoldville* et *Equateurville*, en indiquant les postes français, les postes des États du Congo et les Missions catholiques. On trouvera cette carte, qui est précieuse à cause de sa grande clarté, dans le *Bulletin des Missions catholiques* (n° 8, janvier 1886) qui est publié à Lyon, 6, rue d'Auvergne. Cette carte offre un intérêt particulier à raison de la récente exploration de Wissmann (1885) qui a déterminé le cours de la Kasaï. Voici la liste des postes indiqués par le P. Augouard :

Cours du Congo.

RIVE DROITE.	DEGRÉS.	RIVE GAUCHE.
		Molira *(Mission catholique)*.
		Équateurville *(État Congo)*.
	Équateur	
NKoundja *(Français)*.		
	1	
Mbochi *(Fr.)*.		
Bonga *(Fr.)*.		Loukoléla *(État Congo)*.
	2	
		Bolobo *(État Congo)*.
		Moubrinou.
	3	
Makoko *(Fr.)*.		Saint-Paul-Kasaï *(M. catholiq.)*.
Ngandchou *(Fr.)*.		Msouata.
	4	
Brazzaville *(Fr.)*.		*Stanley-Pool*.
Linzolo *(M. catholiq.)*.		Léopoldville *(État Congo)*.
	5	

10 juin 1885. — Les voyageurs partent de la station française de *Brazzaville*, où en l'absence de M. Chavannes, ils ont été reçus par M. Laneyrie. Ils sont à bord de l'*En avant*, petit vapeur à roues, qui est arrivé à Stanley-Pool en étant transporté pendant 240 kilomètres à

Digitized by Google

travers les montagnes. — On sait que dans le cours du Bas-Congo, de *Vivi à Stanley-Pool*, sur 380 kilomètres la navigation est interrompue par des cataractes, mais de Stanley-Pool à Stanley-Falls (point où le Congo après son renflement au-dessus de l'équateur redescend dans l'intérieur du continent vers le Sud en coupant de nouveau la ligne de l'équateur) le fleuve redevient navigable sur plus de 1,600 kilomètres. — Il y a à bord 40 Noirs et 7 Blancs. — M. Massari, chef de l'expédition, un capitaine hanovrien et un mécanicien français, sont sur l'*En avant*. Sur une autre embarcation, qui est remorquée par l'*En avant*, sont M. Vankerkhoven, lieutenant de l'armée belge, qui va prendre le commandement de la station des Bangalas, au delà de l'Equateur; M. Van den Plas, Belge, chef de la comptabilité du Haut-Congo; les P. P. Paris et Augouard.

12 juin.— Ils sortent du Stanley-Pool et entrent dans le Congo. L'hydrographie du Pool, par M. Comber, n'est pas très exacte, paraît-il, du moins sur la rive droite; il existe des îles dont il ne fait pas mention, et d'autres sont mal orientées. — Les Zanzibarites, qui sont à bord vont sur la rive gauche faire une provision de bois sec pour la chaudière. C'est une précaution qu'il faudra prendre tous les jours pour suppléer au charbon qui manque absolument dans ces contrées.

13 juin. — On signale des quantités d'hippopotames qui parfois viennent heurter les embarcations. La navigation est très contrariée les jours suivants par des rapides qui forcent les bateaux à passer tantôt sur une rive tantôt sur l'autre.

Dans cette région on rencontre des pirogues d'*Afourous*, tribu nomade qui passe sa vie dans les pirogues sur le Congo. Ils pêchent du poisson qu'ils font fumer le soir sur la rive pendant que les femmes font de grandes jarres de vin de canne à sucre. Ils échangent eurs *poissons* contre des *baguettes de laiton;* ils remontent alors le fleuve et vont acheter de l'*ivoire* qu'ils descendent vers le Pool où ils le troquent contre des *tissus*, de la *poudre*, des *fusils* qu'ils revendent plus tard dans le haut du fleuve, lorsqu'ils ne l'ont pas dépensé en libations.— Après les hippopotames et les crocodiles, voici les éléphants, les buffles, les sangliers, les antilopes; hérons blancs et noirs, touracos, perroquets, vautours, canards, martins-pêcheurs, sarcelles, rien ne manque à la collection, voire même des bêtes féroces au dire des Zanzibaristes de l'équipage.

17 juin. — On arrive à la station de *Msouata* fondée par l'Association internationale africaine. Les villages sont nombreux et la population bien disposée. Le terrain est excellent et certain fonds d'argile fournit de bonnes briques. — Le P. Augouard espère y établir une station qui servira à relier les missions du haut fleuve. Le chef Ngobila appelle les Blancs de tous ses vœux, d'autant plus que la station n'est gardée

Digitized by Google

que par deux Noirs et qu'elle doit même être supprimée; mais il espère être dédommagé par l'installation des missionnaires.

18 juin. — A *Nganchou* les PP. Augouard et Paris débarquent pour aller visiter le roi Makoko, pendant que M. Massari va passer une dizaine de jours dans la *rivière Koua.* — Au poste français de Nganchou le P. Augouard ne trouva comme chef qu'un chrétien qu'il avait eu dans sa mission du Gabon.

Il partit le *20*, arriva le *21* à 11 heures au village possédé par Pohountaba, sujet le plus influent de Makoko, et le soir chez Makoko lui-même. Parlant de ce chef puissant, ami de la France, le P. Augouard dit :

« Je lui donne des nouvelles du commandant (M. de Brazza) que j'ai vu à la côte, et » aussitôt sa figure s'épanouit. — Il suffit de lui parler des Anglais pour le mettre en » colère. — Dans sa cour principale flottent trois pavillons français; celui du milieu » porte en caractères d'or le signe de Makoko et la mention : *Protectorat français.* »

Les Batékès d'ici sont aussi anthropophages que ceux de Linzolo, où est la mission du P. Augouard près de Brazzaville. — Repartis le 23 juin, à 11 heures, les voyageurs sont de retour le 24 au poste de Nganchou.

1er juillet. — Les postes de la rivière Koua viennent d'être relevés. La station de Kwamouth, qui est au confluent du Koua (qui sera appelé plus tard Kasaï) et du Congo, doit être aussi supprimée. La population est paisible, le terrain fertile et la rivière donne beaucoup de poissons. Ce semble au P. Augouard un bon poste pour une Mission. On repart le *2 juillet*, les villages paraissent nombreux sur les bords du fleuve; le *4 juillet* on arrive au poste de *Moubrinou* qui est gardé par trois Zanzibarites et, le matin du *6*, on atteint la station de *Bolobo* qui est commandée depuis deux ans par M. Liebrecht, sous-lieutenant de l'armée belge (1).

Il y a trois ans que cette station existe, mais elle a été incendiée deux fois; on croit que la malveillance des indigènes y a été pour quelque chose; la tribu des *Baïanzis* qui entoure ce poste est formée de gens paresseux et pillards, ils disposent de milliers de fusils. Ibaka, chef indigène, fut d'abord favorable aux Blancs, mais il changea d'humeur et attaqua même en 1883 les vapeurs de Stanley, qui remontaient aux Falls. Les Baïanzis

(1) D'après le *Mouvement Géographique* (*Temps*, 23 mars 1886), M. Liebrecht, arrivé au terme de son service, va rentrer en Europe, non par Vivi, mais par l'Alima et l'Ogooué, traversant ainsi les possessions françaises, sur l'invitation du capitaine de frégate, M. Rouvier, chef de la mission française. Ce qui prouverait que les rapports entre officiers français et belges au Congo ne sont pas aussi tendus qu'on l'avait dit.

Digitized by Google

font souvent des incursions sur le fleuve et attaquent les pirogues qui descendent faire le commerce de l'ivoire à Omfoua ou à Ntamo sur les deux rives du Pool. — Bolobo est comme l'entrepôt obligé de l'ivoire qui descend du haut fleuve, et les gens d'Ibaka prétendent se réserver le monopole des transactions avec les Batékès du Pool. Aussi les pirogues qui veulent éviter ce monopole sont-elles obligées de passer au milieu des îles et de se tenir au milieu du fleuve qui, en cet endroit, n'a pas moins de 12 kilomètres de largeur. Si elles sont surprises par les Baïanzis, l'ivoire est volé et les hommes massacrés et jetés au fleuve.

On s'exagère l'importance du commerce de l'ivoire; sans doute il y a beaucoup d'éléphants dans les forêts du haut fleuve, mais les deux ou trois premiers négociants qui pendant un an auront, à partir du Pool, drainé tous ce qu'ils auront trouvé le long du fleuve sur 900 milles navigables, auront épuisé le pays pour longtemps.

La station de *Bolobo* possède une superbe maison et des jardins magnifiques; malheureusement elle est de celles que l'on doit abandonner. C'est regrettable, parce que la piraterie des Baïanzis reprendra avec encore plus d'audace. Actuellement on peut visiter les villages; mais il faut être très prudent, car les naturels sous le moindre prétexte font des prisonniers et les exécutent sans autre formalité comme cela est arrivé à un Zanzibarite de la station. — Les femmes portent une quantité d'anneaux de cuivre plat aux jambes, aux bras et au cou, suivant leur fortune. Les plus riches portent au cou un collier massif pouvant peser 12 à 14 kilogrammes. Les indigènes font surtout le commerce de l'ivoire qui leur rapporte d'assez gros bénéfices; ils sont vêtus d'étoffes européennes, ils ne veulent vendre leurs vivres qu'à des prix excessifs, car, par une anomalie inexplicable, les étoffes ont moins de valeur ici qu'à la côte.

8 juillet. — On quitte *Bolobo*. On s'arrête plus loin pour faire provision de bois, car il y en a fort peu à Bolobo. Sur la rive gauche que l'on suit, les indigènes paraissent peu abordables, il faut parlementer, mais on finit par amadouer le chef par un présent. — Le 9, au soir, on campe près du village *Malonga*, mais les habitants accourent, armés de sagaies et de flèches, barrent le chemin et refusent de vendre des vivres. La nuit a été calme. Le 10, on repart en s'écartant de cette rive inhospitalière, et le soir on campe les deux nuits suivantes dans des îles désertes où les moustiques font endurer un véritable supplice.

12 juillet. — On rencontre une grande embarcation de l'Association, qui prévient qu'il y a eu à la station de *Loukoléla* des hostilités avec les indigènes, mais que tout s'est arrangé. — Les nouvelles sont aussi mauvaises de la station de l'*Equateur*, où il y a eu un homme tué et plusieurs blessés. — Plus haut encore au poste de l'*Arouïmi*, les indi-

Digitized by Google

gènes ont tout simplement mangé les gardiens de la station. Voilà qui promet pour l'avenir !

13 juillet. — A deux heures on parvient à *Loukoléla* où commande un Anglais, M. Glave. Cette station existe depuis deux ans. Elle sera supprimée et le personnel blanc et noir se repliera sur Bolobo, qui doit être aussi évacué. Le P. Augouard croit que ce point serait favorable à une mission, car la population est dense, le terrain est fertile, le gibier et le poisson sont abondants. — Les protestants qui ont essayé de s'y établir n'ont pourtant pas réussi et ont quitté ce poste. — Il est inexact qu'il y ait dans ces parages de vastes plantations de café indigène ; il n'en existe pas un grain dans la contrée.

La tribu des *Baïanzis* s'étend jusqu'ici. Ils paraissent pacifiques, mais il faut s'en méfier, ils ont des instincts féroces et font des sacrifices humains. Il y a beaucoup de gibier, perdrix, pintades, perroquets, singes, mais c'est la pêche qui est l'occupation habituelle des indigènes.

EN TERRITOIRE FRANÇAIS

15 juillet. — On quitte Loukoléla pour gagner le poste français de *Bonga*, qui est vis-à-vis sur la rive droite. Les voyageurs ont rencontré là trois grandes pirogues montées chacune par 40 à 50 hommes. Ce sont les pirates cannibales dont parle Stanley dans son livre. A leur approche les femmes et les enfants fuient les villages. — Les fusils des blancs les tiennent en respect. Ici le Congo a de 25 à 30 kilomètres de large et est couvert d'îles innombrables. — *Bonga* est commandé par M. Pierron, adjudant des tirailleurs algériens, qui vient d'arriver avec quelques turcos. — Manquant d'huile pour la machine, M. Massari se décide à aller en chercher dans l'*Alima*.

La rivière, l'*Alima*, est l'artère qui relie le Congo français au Gabon par nos postes de *Mbochi*, *Leketi*, puis *Diélé* (pays des Batékés), *Franceville*, *Doumé*, *Boundji* et la série de nos stations qui suivent le cours de l'*Ogooué* jusqu'à la côte de l'Océan.

Partis le *16* de Bongo, M. Massari et le P. Augouard redescendent le Congo, pénètrent dans les embouchures de l'Alima et arrivent le *18* au poste français de *Mbochi*, où se trouve M. Ponel, de l'expédition Brazza. La tribu des Mbochis est timide à l'excès et les indigènes ont une telle peur du fusil, qu'ils osent à peine s'en servir. Par contre ils manient à merveille la sagaie qui devient une arme redoutable entre leurs mains, à plus de soixante mètres de distance. M. Ponel

Digitized by Google

donne à M. Massari une provision d'huile de bambou pour la machine, elle est même meilleure que celle qu'on fait venir d'Europe. Voilà une source d'économie pour ceux qui se servent de vapeurs sur le haut fleuve. Bien préparée et décantée, elle peut même remplacer l'huile d'olive. — Un Marseillais intelligent saurait en faire, dit le P. Augouard, une *huile d'olive pure*. Le *21*, ils étaient de retour au poste de *Bonga*, où en leur absence le reste de l'équipage avait tué six buffles, ce qui leur avait assuré une provision de viande. — Le *22*, on repart pour Loukoléla, il faut onze heures pour traverser le Congo. — Le soir du *25*, on campe à *Bussindi*, sur la rive gauche, où les indigènes font à l'équipage le plus chaleureux accueil et montrent même un singulier empressement à vouloir vendre ou donner leurs enfants. — Enfin le *29 juillet*, dans la soirée, le vapeur arrive à la station de l'*Equateur*, commandée par M. Pagels, officier suédois.

MISSION PROTESTANTE D'ÉQUATEUR

Il y a là une secte protestante qui moyennant 250 francs s'est fait concéder un hectare de terrain par l'Association ; cet établissement se compose de deux cases où une quinzaine de petits Noirs apprennent à servir le Blanc à table. L'enseignement de la religion consiste à faire chanter, avec accompagnement d'acordéon, des versets de la Bible sur les airs d'opéra les plus connus, par exemple : *la Fille de Mme Angot*. Quelques bananiers entourent la case principale, mais il n'y a trace d'aucune culture. — L'un des ministres protestants de cette station est en ce moment en excursion, en compagnie d'un officier américain, jusqu'aux Falls, avec leur magnifique vapeur.— C'est une tournée de deux à trois mois.

Il y a au Congo, depuis huit ou neuf ans, deux sectes protestantes, qui disposent de ressources considérables, aussi ont-elles deux splendides vapeurs et de superbes embarcations à voile qui facilitent leurs explorations. L'*Association du Congo* leur a généreusement concédé des terrains dans six de ses propres stations, mais à part *Equateur*, qui est le plus important, et *Léopoldville*, le reste a été abandonné comme trop insalubre. — Les ministres ont aussi trois petits postes du côté du littoral, pour recevoir les nouveaux arrivants.

La première idée du P. Augouard avait été de fonder une mission à une certaine distance de la mission protestante de l'Équateur, un peu plus haut, du côté de la rivière Rouki, que l'on supposait être la

Digitized by Google

Kasaï. Le chef de la station l'en dissuada en lui assurant qu'il risquait d'être attaqué, car lui-même, à dix minutes de sa station, avait reçu dernièrement une grêle de sagaïes et avait perdu un homme. Les *Baroumbés* qui entourent la station ne sont tenus en respect que par quatre fortins qui ont été établis par M. Van Gèle qui a créé ce poste. — Le P. Augouard s'est donc décidé pour le voisinage de la station de l'*Equateur*, mais il a eu quelque peine à trouver un terrain favorable, car les villages sont très rapprochés et le terrain est bas et marécageux, comme toute la rive du Congo depuis la station de Loukoléla.

Molira, chef de Makouli, s'entendit avec le Père pour la cession d'un terrain entre son village et celui de Sangata, le prix de cet achat a été d'après l'article 4 du contrat du 4 août 1885 250 baguettes de laiton. L'acte signé Molira et P. Augouard a eu pour témoins Mayungo et Van den Plas et a été contresigné par C.-G. Pagels, commandant de l'*Équateurville*.

1er Août. — M. Massari est parti avec deux embarcations pour la station des *Bengalas*, poste situé au-dessus de l'équateur. Il sera de retour dans 10 jours. — *10 Août.* — Retour des embarcations qui ramènent M. Coquilhat, lieutenant de l'armée belge, qui part pour l'Europe après avoir commandé la difficile station des Bangalas.

12 Août. — Départ d'Équateurville. Le P. Augouard arrive le soir du 13 août à Loukolélo, qu'il trouve évacuée.

Lors de la conférence de Berlin, l'Association internationale du Congo avait *48 stations*, aujourd'hui elle n'en a plus que *9*, de Banane à Stanley-Falls.

14 août. — Passage du vapeur *(Peace)* des ministres de la *Baptist Mission*; embarcation très confortable munie d'une hélice qui permet, avec un faible tirant d'eau, de doubler facilement les courants. Le Révérend Grenfell va continuer ses explorations du côté de la rivière Rouki.

16 août. — Arrivée à la station de *Bolobo*. Il y pleut en ce moment, ce qui surprend les indigènes, car pendant les quatre mois que dure la saison sèche, il ne pleut jamais. A l'*Équateur*, au contraire, il n'y a jamais de saison sèche; la pluie y tombe tous les trois ou quatre jours et c'est seulement vers janvier et février que les pluies sont moins fréquentes.

17 août. — Arrivée le soir à la station de *Kwamouth*. C'est là que le P. Augouard a rencontré le lieutenant allemand Wissmann qui lui a donné des détails sur la rivière Koua qui venait de changer de nom

Digitized by Google

et était devenue la *Kasaï* dont Stanley avait placé le confluent dans le Congo vers l'Équateur.

LA KASAÏ

Parti de Saint-Paul-de-Loanda, au mois de mars 1884, le lieutenant Wissmann avait traversé le cours connu de la Kasaï et était allé fonder la station de *Loulouabourg*, sur la rivière Louloua, par 5° 40 lat. S. et par 19° 40 long. E. de Paris. Avec le chef de la tribu des *Baloubas* et 200 indigènes il descendit dans une vingtaine de canots le cours du Louloua qui rejoignit bientôt la Kasaï. Au delà d'une cataracte qu'il put franchir, il continua la Kasaï pendant 480 milles jusqu'à la rencontre du Congo. — Non loin de l'embouchure de la Louloua, il vit la grande rivière *Sankorro* se jeter également dans la Kasaï, contrairement à l'opinion de Stanley qui croyait qu'elle se jetait dans le Congo au-dessus de l'Équateur. Au milieu de sa descente, M. Wissmann fut attaqué par les naturels qui lui décochèrent des flèches, mais il parvint heureusement à *Kwamouth*, après avoir dépassé les embouchures du lac Leopold au nord et le confluent de la rivière Kouango au sud.

Le P. Augouard (comme l'a fait remarquer M. Romanet du Caillaud à la séance du 5 mars de la Société de Géographie) espère de grands résultats de cette découverte ; car c'est dans la direction de ce grand fleuve que depuis longtemps il veut se diriger pour tendre la main aux missions que les Pères du Saint-Esprit ont plus au sud en Cimbébasie (1). Il a obtenu du colonel de Winton, administrateur général des *États du Congo*, pour y établir une mission, la station de *Kwamouth*, que l'on abandonnait. Dans six mois la mission sera installée et s'appellera Saint-Paul-de-la-Kassaï. — Au même moment le P. Augouard apprenait l'arrivée de trois missionnaires du cardinal Lavigerie pour occuper une mission dans la même région.

19 août. — Arrivée le soir à la station de *Brazzaville*, où commandait le lieutenant Decazes. Le vapeur *En avant* continua sur Léopoldville, située à deux milles plus bas, et le P. Augouard se sépara de M. Massari qui lui avait facilité ce voyage dans des conditions exceptionnelles.

21 août. — Le P. Augouard était rentré dans sa mission de *Linzolo*, après une absence de trois mois. — Huit jours après il repartait avec le P. Paris à travers la montagne pour regagner la côte et rendre

(1) Voir dans la *Revue Française*, tome III, page 66, « Les missionnaires visés par M. de Bismarck » la statistique des missions des PP. du Saint-Esprit. Les établissements auxquels il est fait allusion ici sont ceux de l'Ovampo sur le *Haut Cunené* et ceux de *Cimbébasie* ; préfecture apostolique qui comprend toute la région de l'Afrique occidentale entre le Cunene et le fleuve Orange, c'est à dire le pays de Damara et de Namaqua, dont la côte, sauf Walfisch Bay, est occupé par l'Allemagne.

Digitized by Google

compte au P. Carrie, vicaire préfet apostolique, du résultat de ce voyage. Ils découvrirent un chemin direct entre Linzolo et la mission de *Mboma*, qui leur permit de faire ce trajet en douze jours au lieu d'un mois; mais ils faisaient 40 à 50 kilomètres par jour.

Notons, en terminant, un *Post-Scriptum* qui est comme une prédiction du vote d'acclamation qui a salué M. de Brazza au Cirque d'hiver. « *6 octobre.* — M. de Brazza, dit le P. Augouard, vient d'arriver très fatigué à la côte. Sa mission étant terminée, il va rentrer en Europe. On espère le voir revenir comme *gouverneur* du Gabon, Ogooué et Congo. »

III

DÉLIMITATION DES POSSESSIONS FRANÇAISES ET DE CELLES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO

Le *Journal officiel* du 19 mars 1886 publie la convention conclue le 5 février 1885 pour la délimitation des possessions françaises au Congo:

La frontière est formée par la rivière *Chiloango* depuis l'Océan jusqu'à sa source, — la crête de partage des eaux du *Niadi-Quillou* et du Congo jusqu'au delà du méridien du *Manyanga*, — une ligne à déterminer aboutissant entre Manyanga et la cataracte de Ntombo-Mataka, — le *Congo* jusqu'à *Stanley-Pool*, — la ligne médiane de Stanley-Pool. — le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja, — une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17e degré longitude E. de Greenwich en suivant la ligne de partage des eaux du bassin de la Licona-Nkundja qui fait partie des possessions françaises. — Le 17e degré de longitude E de Greenwich.

Un différend s'est élevé entre l'État du Congo et la France au sujet de l'interprétation de la convention du 5 février 1885 pour le point-frontière à déterminer en amont de la rivière *Licona-Nkundja*, près de son embouchure dans le Congo. — En effet il n'existe pas de rivière du nom de Licona-Nkundja comme l'avaient pensé les signataires de la convention. La Licona n'a été jusqu'à présent explorée que dans sa partie supérieure, et parmi les affluents du Congo, sur la rive droite, entre l'Alima et l'Oubangui, on ne sait encore où reconnaître la partie inférieure de la Licona. — Suivant le *Mouvement géographique* du 7 février 1886 (Bruxelles) on suppose que la Licona se confond avec la Bossoka ou plus vraisemblablement avec la *Bounga*, qui est en amont

Digitized by Google

et dont le débit a quatre à cinq fois l'importance de celui de l'Alima. Cette dernière opinion a été récemment émise par M. A. J. Wauters dont la carte est publiée dans ce numéro.

Quant à la *Nkundja* cette rivière ne serait autre que l'Oubangui, c'est ce qui ressort des découvertes de M. Dolisie qui a pénétré dans l'Oubangui-Nkundja jusqu'au 3e degré au-dessus de l'équateur. La France a même un poste nommé Nkundja, établi sur la rive gauche de cette grande rivière.

Il ne faut donc pas tenir compte du tracé hypothétique indiqué par M. Wauters sur la carte ci-annexée et qui trace le cours supposé de la Nkundja en aval de l'embouchure également supposée de la Licona. Hypothèse que le *Mouvement géographique* condamne lui-même aujourd'hui.

Une interprétation loyale des intentions des contractants amènera, nous l'espérons, une solution de ce différend de nature à ne léser aucun intérêt.

Cette question, qui peut paraître secondaire, emprunte une importance toute particulière à une donnée géographique qui tendrait à établir que l'*Oubangui* n'est autre que le cours inférieur de la grande rivière *Ouellé*, dont les sources se trouvent dans le voisinage du haut Nil, au nord ouest du lac Albert-Nyanza, hypothèse qui est longuement développée dans le *Mouvement géographique* du 31 mai 1885 et indiquée sur la carte de M. Wauters. Il est donc pour la France d'un haut intérêt de garder la position que nous avons acquise au confluent de l'Oubangui et du Congo, par notre poste de Nkundja, si l'Oubangui est vraiment bien l'Ouellé: puisque dans l'avenir cette voie fluviale pénétrant dans la région du Haut-Nil deviendrait une des lignes de transit les plus importantes de l'Afrique centrale, mettant en communication le Congo, avec le Soudan et l'Égypte.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LA QUESTION OUVRIÈRE CHEZ LES CHINOIS (1)

Un peuple que nous traitons de barbare et que nous avons la prétention de civiliser a, depuis longtemps, résolu la question ouvrière. La Chine, naguère fermée à l'Europe, a su trouver la solution pratique qui nous manque et dont nous nous préoccupons, à si juste titre, aujourd'hui.

Nos voyageurs, tout au moins ceux qui se donnent ce titre en écrivant leurs impressions, nous ont fourni de charmantes descriptions; malheureusement la fantaisie y règne en maîtresse absolue. Il est a remarquer, du reste, que moins on a séjourné dans un pays, plus facilement on croit en avoir pénétré les secrets et découvert les institutions.

Cinq années, passées en Indo-Chine, nous ont à peine suffi pour soulever un léger coin du voile, et entrevoir quelques principes fondamentaux de l'organisation si remarquable des travailleurs chinois.

Ces industrieux fils du Céleste-Empire s'expatrient facilement; mais toujours avec l'espoir du retour. Leurs contrats d'engagement portent la condition du rapatriement (*même en cas de mort*). Aussi voit-on d'immenses plaines incultes servant de nécropole ou plutôt de dépôt où les navires, nolisés à cet effet, viennent déposer leur chargement de cercueils. Personne ne prend soin de les recouvrir de terre; ce qui, soit dit en passant, n'est pas sans influence fâcheuse pour la santé publique. Sûr de retourner, mort ou vif, dans son pays, le Chinois, qui a contracté un engagement comme travailleur, sent la nécessité d'une affiliation à une société qui pourra veiller sur l'exécution loyale du marché passé avec les compagnies. Il trouvera là un soutien et un refuge, en cas de malchance ou d'accident.

En étudiant l'organisation des travailleurs chinois on est frappé de cette entente de l'association. Sous le nom de *hou (en annamite congrégation)* les Chinois s'associent par province d'origine et nomment parmi les plus intelligents d'entre eux, un chef de la congrégation; c'est le Bang-Truong *(textuellement* le *bâton du pavillon)*. Il est

(1) Communication faite à la section de la Société de Géographie commerciale présidée par M. Napoléon Ney.

Digitized by Google

chargé de représenter tous les travailleurs de la même province et devient le chef d'une maison de commerce dont les ressources s'alimentent de la cotisation semblable de tous les membres; quels que soient leur métier ou leur emploi. On ne saurait trop insister sur l'intelligence qui a présidé à cette association par province d'origine de préférence aux corporations de métier. En effet, la corporation serait ruinée en cas de chômage de tous ses membres; tandis que la congrégation peut, lorsqu'un corps de métier manque d'ouvrage, lui fournir, avec ses ressources, du travail à prix fixé d'avance, se reservant l'emploi ou le prix du travail effectué au compte de tous.

C'est ainsi que nous avons vu à Saïgon même, s'élever, peu à peu, la plus belle maison de la ville. Cet immeuble qui rapporte de grosses sommes comme location, a été très long à édifier, les différents ouvriers n'y travaillaient qu'en cas de chômage forcé.

Ainsi la société avait assuré du travail à ses membres. Elle payait un prix convenu, inférieur au taux fixé pour les travaux étrangers, mais suffisant pour faire vivre les travailleurs. La congrégation soumissionnait aussi des travaux à l'entreprise mais seulement pour le gouvernement. Elle refusait toute entente avec les entrepreneurs tant elle avait souci d'écarter l'aléa : on ne saurait trop admirer cette prudence. Les autres adjudicataires d'entreprises étaient obligés d'employer les ouvriers de la congrégation, mais la société n'intervenait que pour la fixation des salaires selon la capacité reconnue.

Tous les prolétaires, ayant pour origine la même province, quel que soit leur métier, sont, sur leur demande, admis comme membres de la Congrégation. Tous paient la même cotisation, qu'ils aient trouvé l'ouvrage eux-mêmes, qu'ils aient eu recours à la Congrégation servant d'intermédiaire entre eux et les patrons, qu'ils aient enfin, faute d'autre emploi, travaillé pour le compte de l'association. — L'intervention de la Congrégation est une garantie pour l'ouvrier en même temps qu'une sûreté pour le patron. On n'en citera qu'un exemple :

Un officier de marine, venant commander les troupes de débarquement au Japon, avait pris, sur le port de Shangaï, un cuisinier chinois, qui fit très bien son service pendant son séjour au Japon. Mais, en repassant par Shanghaï, notre homme qui avait la nostalgie et se souciait peu de s'éloigner de nouveau, jugea prudent de déserter la veille du départ. Il avait été bien traité et désirait sans doute garder un souvenir de son bon maître, aussi mit-il dans un paquet, soigneusement emporté par lui, toute l'argenterie !

Digitized by Google

Comme il importait d'éviter, en Cochinchine, une seconde mésaventure, le commandant s'adressa à la Congrégation dont Van-Taï était le *bang-truong* (représentant). Après entente sur le prix des gages selon que le cuisinier devait être en état de faire : cuisine française, pâtisserie, etc. ; qu'il parlait plusieurs langues ou seulement l'anglais, tous cas qui augmentent ou diminuent le taux des émoluments, Van-Taï, mis au fait de la mésaventure arrivée à Shangaï, dit au commandant :

« La Congrégation répond de ses employés, et d'après la déclaration » de la valeur de votre matériel, elle vous donnera à votre gré, le choix » d'une argenterie de même valeur ou plus simplement le rembour- » sement du montant des effets volés, au cas de désertion de son » employé. Vous n'aurez donc qu'à prévenir la Société qui rembour- » sera immédiatement ; se chargeant, par sa police intérieure, de » réprimer l'acte commis par son employé infidèle.

» Les Chinois, ajouta-t-il, sont tous voleurs, mais, une fois admis » dans la Congrégation, ils comprennent qu'ils sont tous surveillés » par leurs associés, qui ont grand intérêt à ne pas payer pour les » méfaits commis par quelques membres : aussi les cas de vols sont- » ils très rares. »

La Congrégation, d'après les notes données par les patrons, est vite au courant du plus ou moins de talent de ses ouvriers ou employés. Les entrepreneurs désirant des ouvriers de telle ou telle profession n'ont qu'à s'adresser à la Congrégation. On y trouve même tous les corps d'état, depuis le cuisinier et le garçon d'écurie jusqu'au secrétaire lettré et instruit parlant plusieurs langues. Pour celui qui a besoin d'ouvriers, c'est une garantie et il écarte ainsi les pertes de temps inévitables lorsqu'on doit rassembler tous les corps d'état dont on a besoin.

Si un ouvrier vient à manquer, la Congrégation avertie le remplace aussitôt. Tout ouvrier ayant trouvé un emploi meilleur en avise la Congrégation qui en informe le patron et lui offre un autre ouvrier en remplacement. La Société se trouve donc l'intermédiaire utile entre le patron et les employés. Elle fixe le salaire, mais n'intervient pas dans la paie qui se fait, tous les samedis, comme chez nous, directement à l'ouvrier qui vient alors déposer, dans la caisse commune, sa cotisation. Celle-ci n'est que de *un quan* par semaine : environ un franc.

Les voyageurs qui font le tour du monde en amateurs, sautant du vagon dans la cabine du bateau à vapeur, voyant tout à la hâte et par

Digitized by Google

le petit bout de la lorgnette, nous ont décrit avec enthousiasme l'hospitalité si fastueuse des *Van-pou* de Singapoor, des *Van-Taï* et des *Tan-Ken-Sin* de Saïgon. Ils n'ont plus assez d'expressions admiratives pour louer la philanthropie montrée par ces richissimes commerçants qui établissent des refuges, des hôpitaux, des jardins pour les Chinois infirmes ou malheureux. Que diraient-ils, s'ils avaient pu comprendre que ces notables commerçants les recevaient *au nom et aux frais* de ces infimes travailleurs et que les dépenses, faites en leur honneur, étaient supportées aussi bien par leurs propres employés domestiques que par les coolies ayant déchargé leurs bagages ?

L'Orient nous réservera toujours des surprises inattendues !

A. Baudouin,
Directeur du Moniteur de l'armée.

HINDOUSTAN

SUPERSTITIONS ET USAGES DES HINDOUS

(*Suite.*) (1)

Autrefois, la femme hindoue s'appliquait exclusivement aux occupations domestiques et ne recevait aucune instruction. D'ailleurs il n'existait pas d'école pour les jeunes filles. La première fut fondée à Pondichéry, en 1867, par M. le commissaire général Bontemps, gouverneur des établissements français de l'Inde; avec le concours de la Congrégation des Missions étrangères. Elle prit le nom d'*École Sainte-Eugénie*. Les commencements furent pénibles; il fallait lutter contre les préjugés et les usages séculaires. Enfin, cette institution prospère aujourd'hui; et d'autres écoles ont été fondées. Les Anglais ont voulu contribuer aussi pour leur part à relever la condition sociale de la femme hindoue, et ils ont établi plusieurs écoles sur le modèle de l'École Sainte-Eugénie. Toutes sont florissantes. Cependant la femme hindoue n'a pas encore obtenu sa place à côté de son mari; elle est toujours à un rang inférieur. Elle est un peu considérée comme la servante de la maison, quoique les gens aisés aient ordinairement des serviteurs gagés. Le père et les enfants prennent ensemble leur repas. Quant à la maîtresse de la maison, elle les sert et ne mange qu'après eux. La femme hindoue ne monte jamais dans la même voiture que

(1) Voir *la Revue française*, tome II, page 246.

Digitized by Google

son mari : elle le suit dans une voiture particulière. Depuis un an ou deux, quelques Hindous ont dérogé à cet usage, mais jusqu'à présent c'est une exception.

Quand un riche Hindou donne un repas, il n'invite que des gens de sa caste. Les gens de la même caste mangent ensemble; c'est un principe rigoureux. Inutile de dire que la femme n'assiste jamais à ces repas. Les convives sont souvent servis par des brahmes. Parfois, ce sont eux aussi qui préparent les mets; les carys et les chatinis assaisonnés d'épices, entourés du riz cuit à l'eau et arrosé de beurre fondu mantègue forment le menu de leurs repas. Ce mot mantègue vient de *mantega*, expression portugaise qui signifie beurre. Le riche Hindou boit de l'eau tiède, et le pauvre la boit à la température ordinaire. Des gâteaux faits de diverses farines, des sucreries et quelques fruits, voilà le complément de ces festins quelque peu primitifs. Dans certaines castes, celle des Cometys, des Chettys et des Brahmes par exemple, les viandes, les poissons, les crustacés, en un mot, tout ce qui a eu vie est sévèrement proscrit. Les grains, les fruits, les légumes et les laitages forment, par conséquent, la base de leur alimentation. Aussi, rien d'étonnant qu'avec un pareil régime et des habitudes sédentaires, et sous un climat très chaud, les gens de ces castes arrivent généralement à un état d'obésité vraiment extraordinaire. Il est vrai qu'ils en sont très fiers, car c'est aux yeux du public une preuve de richesse. — Quand l'Hindou a bien dîné, par politesse il tient à le faire savoir à son amphitryon, et il veut aussi l'apprendre à tous ceux qu'il rencontre. Aussi certaines incongruités qui chez nous seraient de la dernière inconvenance, sont considérées chez les Hindous comme une sorte de formalité que la bienséance impose au lieu de les proscrire.

On rencontre des Hindous qui poussent si loin le respect de *ce qui a vie*, qu'ils ne tueront jamais une fourmi ni une mouche, pas même une vermine. J'ai vu fréquemment des Hindous saisir délicatement entre les doigts une punaise qui courait sur leurs vêtements et la porter avec précaution hors de la maison. D'ailleurs une maison remplie de punaises est, paraît-il, une maison où il y a beaucoup d'argent. A très peu d'exceptions près, la vermine pullule chez les Hindous, et cependant ils sont loin d'être tous riches.

Voulez-vous une autre preuve de cette rigidité bizarre? Un riche Hindou se servait ordinairement d'une sorte de cassonnade très brune. Je m'étonnai de ce qu'il n'employât pas les beaux sucres de canne cris-

Digitized by Google

tallisés fournis par les sucreries anglaises. Il m'expliqua que l'emploi des os d'animaux avait souillé ces produits. Et voilà le noir animal condamné dans la raffinerie !

Sur le parcours des grandes routes, dans les endroits isolés comme dans le voisinage des villes, on rencontre en Hindoustan des constructions pour abriter le voyageur. Ces sortes de caravansérails, appelés *chauderies*, ont généralement pour gardiens un ou plusieurs brahmes, suivant leur importance. Le voyageur s'y arrête tant qu'il veut et il n'a rien à payer. Le brahme l'aide même à préparer son repas. Voilà des institutions charitables. Elles portent le nom de leurs fondateurs, ce qui flatte la vanité humaine. La plupart du temps on a affecté, à leur entretien le revenu de propriétés foncières situées dans le voisinage. Ces *donations à la charité* sont constatées par des actes authentiques reçus par des officiers publics. C'est alors un bien inaliénable et insaisissable. Jusqu'ici rien que de correct, mais voici qui ne l'est plus. Souvent le généreux fondateur d'une chauderie a pressenti un revers de fortune, et pour se mettre à l'abri de la misère, il s'est préparé un asile sûr. Le cas échéant, il deviendra l'hôte habituel de sa chauderie et le dispensateur naturel de ses revenus. J'ai entendu citer plusieurs cas de ce genre, et j'avoue que mon admiration s'est trouvée singulièrement refroidie. — J'ai vu aussi un riche Hindou déshériter sa famille et donner toute sa fortune (plus d'un million) au gouvernement français, avec la mission de fonder une chauderie où l'on distribuerait tous les jours des vivres aux gens nécessiteux. — On pense que c'est là une façon de réparer des actes d'injustice ou le manque de probité. Il y a d'autres manières d'atteindre le même but. Par des dispositions testamentaires le riche Hindou fait de nombreuses aumônes aux brahmes : ce sont des vivres, du linge, des vêtements et même de l'argent. Plusieurs centaines de brahmes sont quelquefois l'objet de ces libéralités. Ces dons se renouvellent tous les ans au jour anniversaire de la mort. Il y a même des Hindous qui font construire autour de leur chauderie de nombreux logements pour les brahmes, et leur donnent une pension mensuelle pour leur entretien et celui de leur famille. Ils achètent ainsi leur amitié et leurs prières. Les Bairaki et les Saniaci, sortes de pèlerins perpétuels, reçoivent aussi les faveurs du riche Hindou, et quand ils continuent leur route, ils chantent les louanges de leur généreux bienfaiteur, dont le nom se répand ainsi de pays en pays.

L'Indien est naturellement malpropre. Le législateur Manou pour

Digitized by Google

l'obliger à se laver lui a imposé des ablutions générales sur tout le corps. C'est ce qui s'appelle laver la souillure. Qu'est-ce qui fait contracter la souillure? Le contact d'un paria, regardé comme un être impur et immonde. — Le contact d'un Européen parce qu'il se fait servir par des parias et mange des mets défendus, comme du bœuf. — La rencontre d'un enterrement ou du cadavre d'un animal. — Le toucher accidentel des matières animales, telles que du suif, des peaux de bêtes, etc. La salive répandue sur le corps devient elle-même une souillure. En voilà quelques-unes, et j'en passe bien d'autres. Pour se purifier, l'Hindou n'a rien de mieux à faire que de se plonger dans un étang et à y laver ses vêtements qui consistent en plusieurs pièces de toile, de coton, calicot ou mousseline, suivant la fortune de chacun. On pratique aussi des ablutions à domicile. Comme on le voit, il est difficile à un Hindou de sortir de chez lui sans être souillé, et quand il rentre, il n'a qu'à se purifier.

Toutes les fêtes des Hindous commencent par des ablutions. Il y a des rivières, le Gange en particulier, qui ont la vertu de laver toutes les souillures physiques et morales. Le Gingy qui forme un Delta au sud de Pondichéry est une de ces rivières sacrées, et tous les pèlerins qui vont à la fête du village de Tircangi s'y purifient avant d'aller faire leurs dévotions à la pagode. Ces lavages fréquents sont nécessaires dans un pays si chaud où les maladies cutanées sont nombreuses et faciles à contracter à cause de l'état de quasi-nudité où vivent les Hindous.

Voici encore quelques pratiques curieuses.

Il ne faut jamais éteindre une bougie en soufflant dessus, parce que l'haleine souillée par la salive profanerait le feu qui est une des formes sous lesquelles se manifeste la divinité. — Un banquier hindou ne fait jamais de paiements le vendredi, car ses affaires ne prospéreraient pas si l'argent sortait de sa caisse ce jour-là, mais il ne fait aucune difficulté pour en recevoir. Le 1er Citeray, premier jour de l'année commerciale hindoue, (cette date correspond au 12 avril de notre calendrier) est un jour excellent pour encaisser. Si l'on reçoit beaucoup d'argent ce jour-là, il en sera de même toute l'année. — Si l'agonie d'un riche Hindou se prolonge, c'est qu'il a beaucoup de peine à se séparer des biens de ce monde, de ses richesses en particulier. Pour l'y décider on lui fait boire un peu d'eau contenant des parcelles d'or obtenues par le frottement d'une pièce de ce métal sur une pierre dure et rugueuse. Il emporte ainsi avec lui un peu de cet or qu'il a tant aimé pendant sa vie, et l'abandon de ses richesses lui devient moins

Digitized by Google

pénible. Plusieurs Hindous m'ont affirmé avec conviction que l'agonisant mourait alors très vite. Ce procédé-là est certainement moins cruel que celui qui se pratique sur les bords du Gange. On y transporte les moribonds, et on leur remplit la bouche de la vase du fleuve pour leur assurer l'entrée du séjour des bienheureux. On conçoit aisément que les dernières lueurs de la vie s'éteignent rapidement.

La loi de Manou reconnaît trois passions légitimes ; 1° le Mann-àssai, mot tamoul qui signifie amour du sol, c'est-à-dire de la propriété foncière; 2° le Poinn-âssai, l'amour de l'or ; 3° le Ponn-âssai, l'amour de la femme. Ces trois passions ennoblissent l'homme qui les possède. Chercher à les acquérir est un devoir , car elles forment le centre d'un système religieux où le matérialisme domine.

Voilà pour l'Hindou, c'est-à-dire pour l'Indien qui pratique le brahmanisme; mais, à côté, il y a les Indiens convertis au catholicisme. Malgré les grands principes de la fraternité chrétienne, ceux-ci ont conservé toutes les divisions et les distinctions de castes. Ils ont gardé aussi beaucoup de croyances et de pratiques superstitieuses. Ils continuent à s'abstenir de la viande de bœuf. On méprise comme des déclassés ceux qui passent outre cette défense consacrée par l'usage.

Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet. Ce que j'ai dit donnera, je l'espère, aux lecteurs de la *Revue* une idée des coutumes et des superstitions des Hindous qui forment la majeure partie des habitants de l'Inde méridionale.

BRAHMA.

LE COMMERCE EN ROUMÉLIE

Nécessité d'avoir un dépôt d'articles courants. — Blés. — Maïs. — Laines. — Peaux — Filatures de laine. — Distilleries. — Vins de Roumélie. — Concurrence des vins de Hongrie. — Essence de rose. — Métallurgie.

On nous écrit de Roumélie orientale, 11-23 janvier 1886.

Pour implanter le commerce français en Roumélie, il faut que le représentant de commerce soit un peu secondé; il est nécessaire qu'il ait à sa disposition un dépôt d'articles variés. Le consommateur, peu façonné à la civilisation occidentale, le paysan surtout ne s'en rapporte pas à un dessin, si exact qu'il soit, pour acheter un article; il ne fait pas de commande sur catalogue, il ne prend l'article qu'après l'avoir palpé, tourné et retourné; et quand il achète une machine, il

Digitized by Google

exige qu'elle ait fonctionné devant lui. Mais j'ai déjà insisté sur ce point dans d'autres lettres, je tiens aujourd'hui à donner à nos lecteurs des informations bien précises sur les produits du pays et sur ce qu'on y consomme. Les négociants-exportateurs de France en feront leur profit.

La Roumélie est un pays essentiellement agricole, et les céréales, blés et maïs surtout, sont exportées en grande quantité pour la France *(via Dédéagh)* (1). On exporte aussi en France beaucoup de laines et de peaux d'agneaux, bien que depuis la guerre de 1877, les célèbres troupeaux de moutons de Roumélie dont la dîme formait un des revenus les plus nets de la Turquie aient sensiblement diminué.

Il y a peu de chanvre; l'industrie de la tissanderie est dans l'enfance. Mais en revanche il fut un moment où la filature de laine semblait devoir prospérer; car la matière première abonde et on a toujours, au moyen des chutes qui sont nombreuses et puissantes, une force motrice à sa disposition. Aussi y avait-il déjà au temps des Turcs de grandes filatures montées par le gouvernement à Sophia et à Slivno et quelques autres établissements privés. L'usine de Sophia a été détruite pendant la guerre et je ne crois pas qu'on l'ait remontée depuis (2). Celle de Slivno est encore en pleine activité et produit un tissu pur laine appelé *Chaïak*... Il y en a de deux espèces. — L'une de couleur grise ou marron a l'aspect d'un tissu feutré. Les essais de teinture ne donnent rien de convenable, et depuis quelques années cette fabrique cherche à répandre des tissus de fantaisie, mais sans grand succès. — L'autre espèce est le chaïak blanc que d'ailleurs la petite industrie peut livrer aussi avantageusement au public. Le chaïak le plus réputé est celui de Samakoff, de Kalofer, de Slivno. Les nonnes de Kalofer, ville peuplée de couvents, suffisent à absorber une grande partie de la production.

---

(1) Le port de Dédéagh se trouve sur la côte de l'archipel dans le golfe d'Enos et remplace aujourd'hui l'ancien port d'Enos. Dédéagh étant le point extrême de la voie ferrée, qui vient d'Andrinople et suit la riche vallée de la Maritza, a donc une importance exceptionnelle. Cette ville de transit joue, pour la Roumélie, un rôle analogue à celui de Salonique pour la Macédoine.

(2). Nous reproduisons plus loin les renseignements les plus détaillés sur la filature de Sophia, et nous indiquons les causes de sa disparition. Nous pouvons garantir l'authenticité de ces informations qui sont de nature à intéresser les industriels qui seraient tentés de fonder en Bulgarie des établissements de ce genre.

(Note de la Rédaction.)

Digitized by Google

Le chaïak de Samakoet et Kalofer n'a jamais plus de 0m60 à 0m80 de largeur, tandis que Slivno livre depuis 2 ou 3 ans un chaïak superbe de 1m à 1m20 de largeur. Ce drap très léger est fort recherché par les Européens comme costume d'été et d'intérieur. — Le prix pour la petite largeur est de 9 à 12 piastres le *pik*, soit 0m66; mais le chaïak de Slivno qui est vraiment supérieur et a 0m80 à 1m20 de large, vaut de 20 à 35 piastres (la piastre courante vaut 0f16. — La livre turque qui est de 140 piastres vaut 23 francs).

Le drap fabriqué à Slivno pourrait bien avoir du succès dans l'Europe occidentale. Il y a quelques années, un Francais avait cherché à faire prendre la fabrique de Slivno par la maison Godillot, qui aurait eu alors le monopole de la fourniture des draps de l'armée. Mais cela n'a pas eu de suite.

On monte depuis peu des distilleries pour tirer l'alcool du maïs. Il y en a une à Sophia, une à Philippopoli qui appartient à une société composée d'un Arménien de Constantinople et d'un Italien. Une autre à Papasly appartient à une riche Grec, dont les deux fils ont fait leurs études spéciales en France, l'un, comme mécanicien, l'autre, comme agronome. Ces usines fonctionnent bien et produisent beaucoup; elles livrent l'alcool rectifié à 4 piastres or, c'est-à-dire à 1 franc l'oka ou 1 litre 1/3. La Roumélie commence donc aujourd'hui à se fournir elle-même d'alcool et en exporte même en Bulgarie; il y a trois ans, tout ce qui s'y consommait d'alcool venait de Russie ou d'Amérique.

La viticulture donne de bons résultats, le paysan aime la vigne d'autant plus qu'il a hérité avec le sol du culte que les Thraces avaient pour Bacchus et sa liqueur. Les vins sont de bonne qualité, et depuis que le phylloxera a ravagé le midi de la France les vins de Roumélie viennent s'y faire naturaliser comme vins de Bourgogne ou de Bordeaux. Il serait peut-être plus simple de les travailler ici, car nos vignerons, déjà peu au courant de la culture perfectionnée, ignorent tout à fait la fabrication. — La demande est assez importante en France pour que dans le vilayet d'Andrinople on ait fondé une société française pour la culture de la vigne, la fabrication et l'exportation en France des vins de la région. Citons les vins de Kirk Kilissé (les 40 églises) très estimés en Roumélie et même à Constantinople. Ce n'est pas le seul cru; sur bien des points de la Roumélie : Tatar-Bazardjik, Carlovo, Kazanlik, Slivno, Tchirpan, Stanimaka, Divischkovo,... la production du vin est considérable. Certains voyageurs en vins venus du Bordelais vantent la qualité des vins de Roumélie et disent qu'il leur manque seulement une

Digitized by Google

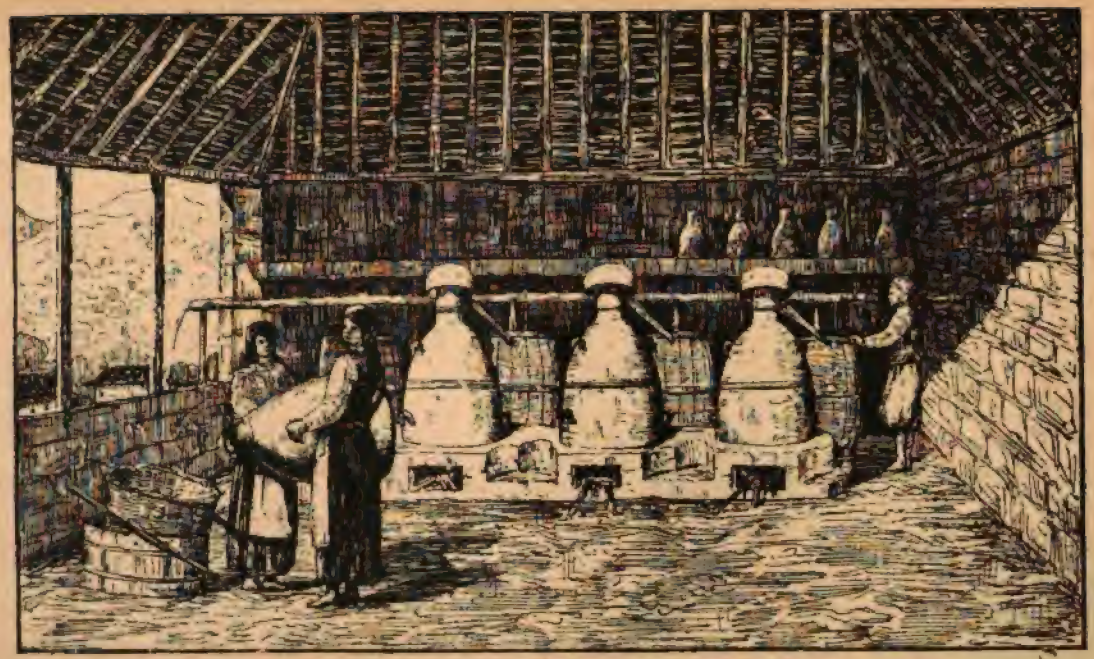

FABRICATION DE L'ESSENCE DE ROSE

Vue de l'un des établissements situés à la descente de la passe de Chipka (versant méridional des Balkans) sur la route de Tirnovo (Bulgarie) à Kazanlik (Roumélie).

(D'après nature.)

Digitized by Google

Digitized by Google

bonne fabrication. Au surplus, à l'exposition vinicole de Bordeaux, en 1883, les vins de Slivno et de Stanimaka ont été médaillés. La fabrication fait déjà des progrès; à Slivno, un jeune Bulgare, nommé Bogiloff, ancien élève de Grignon et propriétaire de vignes, a réalisé de véritables progrès pour la culture et pour le cuvage; il s'occupe d'organiser des chais, mais les capitaux lui font un peu défaut. — Les vins dont j'ai parlé coûtent en moyenne 60 à 70 parras l'oka (1 litre 33 centilitres), soit environ 0 fr. 20 c. le litre pris sur place. Rendu en ville, le même vin revient de 2,5 à 5 piastres, c'est-à-dire, de 0 fr. 28 c. à fr. 55 c. le litre suivant la qualité.

En Orient, et principalement à Constantinople, les vins de Hongrie sont en train de détrôner les vins dits de Bordeaux et d'importation française. Pour avoir un vin tant soit peu *bordelaisé*, j'entends par là falsifié, on nous fait payer au moins 4 à 5 francs la bouteille, tandis qu'un bon petit vin de Hongrie supérieur au bordelais frelaté se paie 1 fr. 50 c. ou 2 francs.

Parmi les productions locales, il faut citer les galons de laine ou ganses fabriquées à Karlovo et à Kalofer. Rappelons en passant que si Kalofer est la ville des *nonnes*, Karlovo est celle des *veuves*; après la guerre de 1877 il y avait à Karlovo plus de quatre cents veuves; pendant la campagne les hommes s'étaient retranchés dans le couvent pour s'y défendre contre les Turcs et y furent tous massacrés.

Dans la vallée de Kazanlik, qu'on trouve sur le versant méridional de la chaîne des Balkans, au débouché de la passe de Chipka, où s'illustra le général Gourko dès le début de la guerre de 1877, c'est un océan de roses. Rien de merveilleux comme de traverser cette vallée en mai et juin. En pleine floraison, aux jours de la cueillette, quand cet immense jardin est peuplé de jeunes paysannes, c'est une de ces visions comme Mahomet dut en avoir sur quelque point de l'Orient quand il conçut l'idée de son paradis.

C'est dans cette vallée que se fabrique en grand l'essence de rose qu'on vend dans les bazars de Constantinople dans de jolis petits flacons capillaires, à facettes dorées, et dont les touristes ne manquent jamais de faire collection pour distribuer à leur retour.

Il y a en Roumélie de l'avenir pour les exportateurs de fers. Le pays est très arriéré pour cette fabrication. Les fers provenant de Samakoff sont de bonne qualité, mais l'exploitation des mines est encore plus rudimentaire qu'au temps des Romains. La fabrication est aussi très défectueuse, on n'a ni laminoirs, ni tréfilerie. — J'ai accompagné plusieurs

Digitized by Google

fois des ingénieurs des mines venant explorer le pays et d'après eux la richesse minière du pays serait vraiment grande. Le plomb argentifère abonde. On se rappelle que les Grecs exploitaient des mines d'argent dans les montagnes du Rhodope. On trouve même encore aux environs de Batak et à Srebnovo (en bulgare : ville d'argent) des galènes d'exploitation ancienne. On trouve du cuivre, du zinc, même de l'or; quant au charbon de terre, on ne le trouve guère qu'à l'état de lignite. Mais aucun de ces gisements n'est exploité, parce que les capitaux étrangers n'ont pas encore osé se risquer ici, et que les voies de communication sont rares.

PLAUDREN.

(A suivre.)

BULGARIE

RENSEIGNEMENTS SUR LA FABRIQUE DE DRAPS DE BALY-EFFENDI PRÈS SOPHIA.

La fabrique de draps de Slivno est la seule de quelque importance; celle de Sofia ou plus exactement de Baly-effendi (village situé à huit kilom. ouest de Sofia), n'a été que l'essai infructueux d'un outillage européen importé à grands frais et dont les pièces démontées sont maintenant rongées par la rouille. D'ailleurs les causes de l'insuccès sont nombreuses : — absence de débouchés à l'extérieur, aussi bien qu'à l'intérieur où la plupart des habitants tissent eux-mêmes les étoffes de leur habillement; chaque famille a un petit métier à *chaïak*; —impropriété des laines indigènes pour les draps de certaines qualités, même pour une partie des draps de l'armée dont la fourniture constituerait le seul élément de consommation de quelque importance; — inintelligence des législateurs qui n'ont su faire de la douane qu'un instrument fiscal maladroit et une arme prohibitive de tout ce qui pourrait aider au développement du travail national; —méfiance maladroite des Bulgares pour tout ce qui est étranger, etc.

A la fin de 1880 un négociant tchèque demanda au gouvernement de lui céder ce qui restait de l'outillage de Baly-effendi et de lui fournir les terrains nécessaires à l'édification d'une nouvelle fabrique avec concession pour quinze années de privilèges consistant dans l'octroi des fournitures des draps de l'armée, d'après des prix convenus d'avance, ou avec un droit de préférence, à prix égal, en cas d'adjudication, et dans la franchise des droits de douane pour les laines ou produits importés. — L'affaire traîna jusqu'en 1882 et finalement l'impétrant fut écarté. C'est que les étrangers sont suspects! Les Bulgares sont rassurés, mais ils contemplent encore à cette heure les épaves de Baly-effendi.

Les Bulgares ont commis une faute, car il était possible de se prémunir contre les inconvénients qui pouvaient résulter de l'abus des privilèges exigés par le pétitionnaire. Il était à craindre, en effet, qu'au moyen de la franchise des droits de douane le concessionnaire ait cherché à écouler en Bulgarie les draps qui se fabriquent en Bohême, ce qui eût été une concurrence dangereuse faite aux drapsdu pays et qu eût limité outre mesure le développement de la fabrique de Baly-effendi. — Mais c'était aussi aller trop loin que de repousser absolument toute introduction de matière première brute en franchise des droits de douane. Car les laines bulgares n'ayant pas la qualité voulue pour le genre de fabrication qu'on se proposait, il fallait bien en faire venir de l'étranger, ainsi que les produits chimiques pour la teinture et autres objets analogues que la Bulgarie ne saurait encore fournir. — Il serait

Digitized by Google

certainement entré en Bulgarie, à la faveur de la franchise, une certaine quantité de laines pour d'autres fabriques que Baly-effendi et qui auraient servi à la confection des draps consommés par la population indigène, mais l'État aurait trouvé une compensation dans le développement qu'aurait pu prendre l'industrie locale qui aurait abordé la production d'espèces de draps qui lui échappent actuellement.

C'est aussi une erreur de croire que la production des laines du pays aurait souffert de cette concurrence étrangère, car le coût des transports constitue pour les produits nationaux une protection suffisante et garantit contre l'introduction des espèces de laines similaires à celles que la Bulgarie produit.

Toutes ces considérations n'ont pas suffi pour convaincre le gouvernement bulgare. Les préoccupations politiques sont telles en ce moment que cette leçon d'économie industrielle n'a guère de chance d'être écoutée.

BOSNIE

Correspondance spéciale de Bosnie (25 février et 12 mars 1886).

Le métropolitain orthodoxe. — Dans deux lettres précédentes je vous ai parlé de la *démission du métropolitain orthodoxe de Bosnie*, acceptée par l'Empereur, et de l'émotion que cela avait produite dans la population orthodoxe (1); c'est le dimanche 14 décembre qu'a eu lieu avec une grande pompe la consécration du nouveau métropolitain Mgr Nikolaievic, archimandrite du Vladika démissionnaire Sava Kossanovic. Ce dernier est parti de Serajevo au commencement de décembre, emportant les regrets sincères de tous les orthodoxes. Sur tout le trajet de Serajevo à la Save, il a été l'objet des manifestations les plus sympathiques. Avant de se rendre à Vienne, où il vivra de sa pension, il a obtenu la permission de faire le voyage de Palestine, et on prétend même qu'avant de rentrer en Autriche il ira en Russie rejoindre son collègue l'ex-métropolitain Michel de Belgrade.

Le nouveau métropolitain (*Vladika*) est Dalmate; il est instruit et de caractère conciliant, mais son grand âge, 78 ans, ne fait pas augurer qu'il puisse exercer une influence bien active. Il est certain que, par ce choix, le gouvernement a fait preuve de prudence, car il a compté avec la surexcitation des esprits en ne nommant pas, à défaut d'indigène capable, un prélat des pays hongrois. Aussi la population a-t-elle accueilli ce bon vieillard sinon avec sympathie du moins avec un respect marqué. Après le départ de l'ancien métropolitain, Mgr Kossanovic, dont en définitive le coup de tête a fait plus de tort à ses ouailles qu'à lui-même, le conseil paroissial (*Obstina*) de la ville de Banjalouka

(1) Voir la *Revue Française*. Tome II, pages 174 et 475.

Digitized by Google

avait adressé à toutes les communautés orthodoxes de Bosnie et d'Herzégovine une invitation à agir auprès du gouvernement pour qu'il s'engageât à ne nommer métropolitain qu'un candidat indigène du choix de la population. Le gouvernement autrichien s'est empressé, et avec raison, d'empêcher toute ingérence du peuple dans le choix des évêques; car il tenait à éviter qu'il ne se produisît aussi de ce côté des difficultés comme celles qu'il rencontre continuellement de la part du congrès ecclésiastique mixte de Carlovitz, qui revendique toujours ses anciennes prérogatives surannées.

La situation fausse dans laquelle l'ex-métropolitain Kossanovic s'est placé, commence à se dessiner (*12 mars*). Les journaux russes apportent sa réponse datée de Jérusalem, à l'adresse que lui avait envoyée le *comité slave*. Il exprime l'espoir que la Russie saura protéger l'Église orthodoxe de Bosnie contre les erreurs de la propagande autrichienne dans cette province. On sait donc qu'il est prêt à jeter le masque.

Contre-coup de la guerre serbo-bulgare. — Les événements du Balkan et la guerre fratricide sur notre frontière n'ont pas troublé le repos de la Bosnie. Les orthodoxes faisaient des vœux stériles pour les Serbes, tandis que les Bosniaques catholiques se réjouissaient des victoires des Bulgares. Mais nous sommes restés en dehors du grave problème que la diplomatie sera impuissante à résoudre. Il est à remarquer que le sujet de conversation journalière, qui était à la veille du coup d'État de Philipopoli : — l'*annexion* imminente de la Bosnie à l'Autriche, a été, comme par enchantement, rayé de l'ordre du jour. Cependant la Bosnie sent bien réellement le besoin de secouer les entraves que crée cette position anormale de pays simplement *occupé*, et si la réunion de la Roumélie à la Bulgarie est commandée par l'équité, il y a tout lieu de croire que l'Europe ne saurait s'opposer à ce que l'Autriche entrât définitivement en possession officielle du lot d'héritage, qui lui est échu lors du partage à Berlin. — On dit ici que l'empereur François-Joseph viendra cet été visiter la Bosnie. Je le souhaite, car cet événement pourrait hâter l'annexion. On commence à se fatiguer de cette occupation qui équivaut à une curatelle.

La guerre serbo-bulgare a fait une trouée regrettable dans le *jugoslavisme*. Ce rêve d'un royaume *(jugoslave)* groupant tous les Slaves du Sud pouvait être pris au sérieux tant qu'il s'agissait de secouer le joug musulman. Naguère encore le Serbe et le Bulgare étaient deux frères liés par une cause commune; aujourd'hui le roi Milan nie aux Bulgares

Digitized by Google

la qualité de Slaves et les appelle Tatars ! — Les frères *Monténégrins* se sont cordialement réjouis de la raclée éprouvée par les Serbes. — Les *Croates* ont ostensiblement pris parti pour les Bulgares. — Les Czechs (*Tschèques*) ont fait de même, tandis que les Serbes du Banat et les Serbes de Slavonie recueillaient des dons exclusivement pour leurs frères de Serbie.

En Dalmatie les haines politiques désolent de plus en plus cette pauvre province, et les orthodoxes ainsi que beaucoup de gens du parti autonomiste préfèrent être annexés au Monténégro plutôt que de consentir à l'idée d'une annexion à un royaume possible de Croatie. Il est bien démontré aujourd'hui que le *jugoslavisme* n'a plus de raison d'être, et qu'une réunion de toutes ces parcelles slaves ne pourra jamais se faire sur la base de la sympathie ou de la volonté nationale. Si donc l'ancien rêve des Slaves du Sud, l'union en un corps de nation, se réalise jamais, ce ne pourra être que par la force brutale d'un maître absolu.

« *La Bosnie dans son état actuel et le prochain avenir.* » Tel est le titre d'une brochure anonyme qui vient de paraître à Leipzig. Les journaux de Vienne en ont beaucoup parlé; mais c'est surtout en Bosnie qu'on s'en est ému, car nous n'avons ici qu'une presse officieuse et toute critique de l'état de choses actuel est absolument proscrite. Les jugements de l'auteur sur la situation précaire du pays sont parfaitement justes. Il condamne les préférences marquées de notre Gouvernement pour les musulmans et il déclare, avec infiniment de raison, qu'ils ne pourront jamais se faire aux idées et aux principes chrétiens; aussi conseille-t-il de les pousser à émigrer en Turquie. L'auteur blâme aussi la faveur dont est l'objet l'élément orthodoxe (ce qui n'est pas exact). Il conteste aux orthodoxes une sympathie réelle pour l'Autriche et une tendance vers le progrès; il conclut en conseillant au Gouvernement de s'appuyer sur le parti catholique, le seul qui, sous l'inspiration d'un clergé éclairé, pourra asseoir une œuvre de vraie civilisation. Je diffère d'opinion avec l'auteur de ce travail et je renvoie ceux que le sujet intéresse à ce que j'ai dit précédemment dans la *Revue Francaise*, Tome II, pages 3 et suivantes. Nos musulmans ont été très émus du jugement porté sur eux dans cette brochure (j'entends les coryphées du parti, ceux qui goûtent les grasses pensions dans un *dolce farniente)*, et ils ont protesté bruyamment dans leurs journaux contre ce qu'ils ont appelé des calomnies,

Digitized by Google

mais la grande masse de nos Moslims (1) est restée parfaitement indifférente à ce procès.

Mines. — Après l'insuccès des tentatives de colonisation en Bosnie, nous voyons enterrer une autre grande illusion qui touche aux ressources financières de notre pauvre province. Dans mes relations antérieures, je vous ai parlé des prétendues richesses des mines cachées de la Bosnie. Les cinq districts distincts sont sommairement décrits dans la *Revue Française* (Tome I, page 27). Qu'est devenu tout cela depuis un an ? — La Société privilégiée *Bosnia*, après avoir versé deux fois son capital primitif de 300,000 florins, a fait *krach* et vient d'être dissoute. Le Gouvernement qui avait pris à sa charge la moitié des actions a maintenant en main la direction, et le ministre de Kallay a aussitôt arrêté l'exploitation du cuivre à *Maïdan*, d'antimoine à *Foinitza*, d'argent à *Sebrenitza*. —Tout le personnel ouvrier et celui de l'administration a été mis sur le pavé et les constructions qui ont coûté fort cher sont abandonnées. — On continue l'exploitation du fer-manganèse à *Cevljanovic*, qui est assez coûteuse, et celle du chrome à *Dubocitza*, qui subira probablement le sort de ses sœurs.

Ces mesures vont être une douche froide pour les spéculateurs étrangers, qui hésitent toujours à confier leurs capitaux aux entreprises financières et industrielles de la *Nouvelle Autriche*. J'en reviens toujours à ma première opinion, à savoir que la Bosnie est avant tout et essentiellement un pays pastoral.

12 mars. — On annonce officiellement l'arrivée à Serajevo, pour le 15 mai, de l'archiduc Albrecht, feldmarschal, inspecteur général de l'armée.

Douchan.

SYRIE

NOUVELLES ÉCOLES CRÉÉES PAR NOS MISSIONNAIRES

On a lu dans le Tome Ier (pages 416 et suivantes) sous ce titre: *Gambetta et l'Éminence grise*, un premier aperçu des missions françaises dépendant d'une seule des nombreuses congrégations qui représentent l'influence française en Orient. Nous avons donné la liste de ces missions et de ces œuvres en Égypte, en Syrie et en Arménie. Voici des renseignements récents qui ont le plus haut intérêt. Il s'agit de la *création de 8 écoles dans le Liban*, 4 sur le versant oriental du Liban et 4 autres sur le versant occidental de l'Anti-Liban et dans la

(1) Le mot Moslims est un germanisme. Moslen ou Moslim signifie Musulman.

Digitized by Google

province de Marj-Aïoun sur les confins de la Palestine, près des sources du Jourdain. — En ouvrant l'Atlas que nous recommandons pour suivre les notes émanant de la rédaction (1) (carte 56, *Palestine*), on trouvera les sources du Jourdain à l'ouest du mont *Hermon*, un peu au sud du 30° de longitude. On remarquera la grande rivière *Litâni* qui va se jeter dans la mer Méditerranée au nord de Tyr et, entre cette rivière et l'Hermon, la ville d'*Hasbeya*, dont il est longuement question dans la note qui suit. — Maintenant que nous sommes orientés, citons avec quelques notes explicatives les localités où viennent d'être établies ces écoles.

Au Liban : 1° A *Talabeya*, village situé dans la plaine de la Bekââ, à vingt minutes de la route de Beyrouth à Damas. L'*école* a 35 élèves, dont 4 musulmans. Elle est dirigée par un maître laïque.

2° A *Mèxé*, à une heure de Talabeya, vers le sud. L'*école* a 25 élèves, dont 3 petites filles et 2 garçons Druzes. C'est le prêtre maronite Abouna Philippos, qui la dirige.

3° A *Amik*, à deux heures de Mèxé. — 32 élèves. La classe est aussi faite par le curé maronite. Cette *école* sert aux trois petits villages d'*Amik*, *Ana* et *Der-Tahniche*, qui sont très rapprochés et ont le même curé. Cette *école* a été ouverte par nos missionnaires sur les instances des notables du rite grec catholique et du rite maronite qui avaient signé une pétition à cet effet.

4° A *Khorbey*, un peu au sud d'Amik. C'est un gros village de 1,400 âmes, mi-partie grec catholique et mi-partie maronite, et aussi quelques Druzes. Les deux rites vivent ici côte à côte en parfaite harmonie. Nos missionnaires avaient été sollicités pour y fonder une école par Massaoud Karam, chef des grecs catholiques, et Georges Chamata, chef des maronites. L'ouverture de l'*école* a eu lieu à la fin d'octobre dernier ; elle compte déjà 80 élèves, dont 4 Druzes. Elle est dirigée par deux maîtres.

De Khorbey, en descendant dans la plaine de la Bekââ, après avoir traversé le fleuve Litâni, il faut marcher sept heures en piquant sur le grand Hermon; quand on a pénétré ainsi dans les gorges de l'Anti Liban on trouve Beitlaya.

5° *Beitlaya*, village maronite de 500 âmes. Un de nos missionnaires faisait une tournée par là en septembre dernier, la population le supplia d'y installer une école. De nouvelles instances lui furent faites peu après par le curé. Aujourd'hui l'*école* a déjà 40 élèves.

Cette population est pauvre, délaissée. Dans une espèce d'étable, deux vieilles planches adaptées au mur servent d'autel; une vieille croix de bois à laquelle il manque même un bras. Telle est l'église et son mobilier. Quand on officie, on fixe deux cierges noirs sur une planche en y laissant tomber une goutte de cire. C'est primitif sans

(1) *Atlas manuel de Géographie moderne* contenant 54 cartes, publié par la maison Hachette, et que la *Revue Française* peut procurer à ses abonnés au prix de 24 francs.

Digitized by Google

doute, mais c'est assez pour prier quand on a une foi aussi simple et aussi profonde que ces braves gens. Cette église que nous venons de décrire sert en même temps d'école et de presbytère. Les missionnaires ont été émerveillés de l'accueil de cette population.

En tournant le dos au grand Hermon, après cinq heures de marche, cheminant par monts et par vaux on est à *Hasbaya*. C'est une ville de 7,000 à 8,000 âmes, dans une délicieuse vallée plantée d'oliviers, de vignes et de figuiers. On est là à quelques heures seulement des sources du Jourdain. En disant qu'elle est administrée par un Kaïmakam, c'est dire qu'elle joue le rôle de sous-préfecture. On y compte à peu près 2,000 chrétiens, tant Maronites que Grecs catholiques et Grecs schismatiques; le reste est formé de Druzes ou Musulmans.

Hasbaya est considérée comme le *boulevard du protestantisme* dans cette région. Les Anglais y ont de très beaux établissements. Depuis quarante ans ils y règnent sans conteste et sans même qu'on ait songé à s'établir en face d'eux. Leurs écoles sont pleines d'élèves maronites, grecs catholiques, grecs schismatiques, druzes, métoualis, car on n'a pas le choix entre d'autres écoles. — L'école des filles a 250 élèves; c'est un véritable collége, avec une directrice et quatre maîtresses. — Leur école de garçons marche de pair.

6° Sollicités par la population chrétienne d'*Hasbaya*, nos missionnaires ont loué une maison. L'*école* a dû s'ouvrir le 1er décembre. On présumait qu'elle aurait une centaine d'enfants.

7° *Kaokaba* est au sud d'Hasbaya. C'est un village maronite de 750 habitants. Un premier essai d'école, tenté par le vicaire, a servi de point de départ. L'*école* a actuellement 45 élèves.

Jedaïdé, capitale du Marj-Aïoun, est à 2 heures de Kaokaba. Cette ville est nouvellement construite, elle se présente en amphithéâtre sur le versant oriental d'une colline. C'est un point de vue très pittoresque; au loin brille le lac Houli, qui est alimenté par le Jourdain; vers le couchant s'étend une vallée gracieuse où se promène le Litâni qui s'en va majestueusement porter ses eaux dans la mer de Tyr. De l'autre côté de cette vallée, sur un pic est plantée une ruine d'aspect monumental, vieux castel bâti de la main des croisés, le château de Beaufort. Au sud l'horizon est presque sans limites. Le regard franchit un espace, qui demanderait six ou sept heures à un bon marcheur, et glisse sur les croupes ondulées qui accidentent le territoire du *Blad Bechara*; les montagnes qu'on distingue tout à fait au loin sont celles de Safat. Comme à Hasbaya, on trouve ici un Kaïmakam,

Digitized by Google

car il y a près de 4,000 âmes. C'est aussi une station très ancienne des protestants, et même depuis le départ d'un missionnaire catholique le Père Fenech, qui a évangélisé il y a vingt ans Jedaïdé, ils y sont seuls. Leur installation n'est pas aussi splendide qu'à Hasbaya; cependant ils ont quatre écoles, deux de garçons et deux de filles.

La grande majorité des habitants est de religion grecque schismatique, mais elle inclinerait facilement vers le catholicisme. Il reste, du temps du Père Fenech, une église pour les Grecs catholiques qui ont été convertis au catholicisme par ce missionnaire. Il y a aussi une dizaine de familles maronites, mais ils n'ont ni prêtre, ni église de leur rite ; aussi fréquentent-ils l'église des Grecs catholiques.

8° A *Jedaïdé*, nos missionnaires ont fondé au commencement d'octobre dernier une *école*. Au bout de deux jours on y comptait *70* élèves ; peu de temps après il y avait *120* enfants. On dut louer un local plus vaste, choisir un maître-adjoint. Actuellement il y a *150* élèves, dont 100 grecs schismatiques, 40 catholiques, et une dizaine de druzes. On parle d'un second adjoint, car sous peu il y aura sans doute 200 enfants.

Huit nouvelles écoles ! Ce n'est pas tout. Voici onze nouvelles localités qui sollicitent de nos missionnaires catholiques la même faveur :

Jedita, près Chtaora, on y demande une école de filles

Kab Elias, on y demande une école de garçons et on offre le local.

Khorbey, on y demande une école de filles.

Sar'bine, on y demande une école de garçons.

Aïtanit, gros village au delà de Sar'bine, on demande une école de garçons.

Jézine, petite ville pourvue d'un Kaïmakam, au pied du versant occidental du Liban, on demande une école de filles. Il y a déjà une école protestante.

Rachaia. petite ville de l'Anti-Liban, avec un kaïmakam, au nord du Grand Hermon, on demande une école de filles. Il y a déjà une école protestante.

Kefer, gros village près de Hasbaya (population grecque schismatique et quelques familles récemment converties au catholicisme).

Hasbaya, on réclame une école catholique de filles. — Il n'y a pour les filles qu'une école protestante.

Kléâ, village maronite de 800 âmes, près Jedaïdé; il n'y a pas d'écoles, on demande une école de garçons.

Rachaia, ou Marj-Aioun, près de l'ancienne Césarée de Philippe. Cette ville compte 3.000 habitants presque tous grecs schismatiques. Un certain nombre de conversions au catholicisme ont obligé Sa Béatitude le Patriarche grec catholique à y envoyer un prêtre. Jusqu'ici les protestants seuls y exercent leur propagande.

Toutes ces écoles pourraient être établies sans beaucoup de frais, parce que le curé dans les petites localités se charge de faire la classe et se contente d'une allocation vraiment bien minime. Dans les centres plus importants, c'est différent ; il faut plusieurs maîtres et un

Digitized by Google

local convenable, ce qui exige quelques dépenses; aussi est-il impossible de s'en tirer à moins de 1,200 fr. par an pour chaque école. Ainsi, avec 5,000 fr., on pourrait entretenir quatre grandes écoles.

Comme on le voit nos missionnaires sont sollicités de tous côtés, et ce n'est pas seulement du Liban, de la plaine de la Bekâa, des environs de Saïda, du Belad-Bechara, c'est encore et surtout du Hauran où Druzes, Bédouins et Chrétiens demandent des écoles.

Les écoles protestantes qui, on le sait, représentent en Syrie l'influence anglaise, ont vu sur divers points diminuer le nombre de leurs élèves d'une manière sensible; citons notamment Biskonta, Hammana, Motaïn, Gedaïdeh, etc... Il n'est pas étonnant en effet que les Maronites et les Grecs catholiques envoient de préférence leurs enfants dans les écoles catholiques puisque l'enseignement y est conforme à leur foi; mais les schismatiques eux-mêmes qui étaient partisans des écoles protestantes renoncent à ces écoles; ce fait ne surprendra pas ceux qui savent toute la vénération que les schismatiques professent pour la Vierge Marie et comment l'absence de cette dévotion empêche toujours qu'il y ait entre eux et les protestants des rapprochements durables.

Ces renseignements, dont nous garantissons l'authenticité, nous font faire la réflexion suivante : dans un pays où les dispositions sont si favorables au développement de l'influence française par l'école, il est coupable de ne pas consacrer abondamment des ressources, si légèrement gaspillées en France par les pouvoirs publics, pour multiplier ces fondations. Mais l'ignorance chez nous est telle qu'on ne semble pas voir que la Syrie est la base d'opérations la plus favorable pour le rayonnement de l'influence et du commerce de la France en Orient.

UNE REVANCHE POLONAISE

M. Stefan de Rogozinski, qui a joué un rôle important sur la côte occidentale d'Afrique et que les Allemands ont trouvé devant eux quand ils ont créé leur colonie de Cameroon, est depuis quelque temps déjà en Autriche à Cracovie. Son arrivée était opportune et devait y faire sensation. Les Polonais sont fiers, à juste titre, de leur compatriote, qui par sa seule énergie a su, pendant quelque temps, tenir en échec la politique coloniale allemande en Afrique. A Cracovie surtout il était certain d'être bien accueilli, car c'est le centre intellectuel de la Pologne, et tout ce qui peut entretenir le sentiment patriotique

Digitized by Google

et le lien moral qui unit les Polonais dispersés sur le globe y est soigneusement recherché.

M. de Rogozinski a fait une série de conférences, a rédigé un manuscrit pour l'Académie des Sciences de Cracovie sur les *langues indigènes des régions Cameroons*. Il s'occupe actuellement de la création de la *première Société géographique polonaise*.

Cette fondation qui, sous l'impulsion de M. de Rogozinski, aura forcément un caractère pratique, est d'une haute importance, car elle peut provoquer l'entrée dans la lice coloniale du contingent polonais, disséminé dans le monde. Si la campagne est bien menée, cela peut avoir une influence sérieuse sur la marche générale de la colonisation commerciale, qui occupe en ce moment toutes les grandes puissances.

Jetés aux quatre points cardinaux par la ruine de leur patrie, les Polonais se trouvent à cette heure, où la prospérité des nations dépend de leur force d'expansion, dans des conditions exceptionnelles pour prendre une singulière revanche. Le malheur a créé entre eux une solidarité tellement étroite que tous les Polonais du globe se connaissent et s'entr'aident. Comme les Juifs ils sont errants dans le monde, comme eux ils peuvent par un accord unanime et un programme bien appliqué constituer une puissance commerciale avec laquelle il faudra compter. Pour mener à bien des entreprises lointaines, il faut de l'argent et des bras. De l'argent on peut en avoir en Pologne, plus qu'ailleurs peut-être, car il y a encore là de très grandes fortunes et, quoi qu'en dise M. de Bismarck, ce n'est pas toujours à Monaco que l'aristocratie polonaise cherche des placements ; et le jour où elle s'avisera de soutenir des comptoirs sur certaines côtes convoitées par l'Allemagne, cela pourrait singulièrement gêner les entreprises des maisons de Hambourg ou de Brême. L'aristocratie polonaise, traquée dans les provinces orientales de la Prusse et notamment dans le duché de Posen, où M. de Bismarck lui reproche de posséder 650,000 hectares (représentant 100 millions de thalers), sera bien obligée tôt ou tard de faire la part du feu; et sans abandonner complètement un sol où elle a de profondes racines, elle jugera prudent d'imiter l'aristocratie anglaise qui perdant ses rentes foncières en Irlande et en Angleterre trouve prudent d'acheter les meilleures terres du nord-ouest du Canada et de renouveler ainsi l'opération qu'elle a faite dans le continent australien (1) ; ce seront autant de centres de colonisation qui ne

(1) Voir la *Revue Française*. Tome III, page 245.

Digitized by Google

manqueront pas de bras. C'est par milliers que chaque année partent du grand-duché de Posen et de Silésie des paysans polonais, qui émigrent en Amérique ; ils pourront tout aussi bien venir se grouper autour des établissements créés au delà des mers par leurs seigneurs.

Quant à ces comptoirs dont la création devra être, à mon sens, une des premières préoccupations de la nouvelle Société de Géographie de Cracovie, il y aura parmi les 30,000 Polonais récemment expulsés du sol prussien assez de commerçants et de courtiers, pour les garnir de gens actifs, parlant plusieurs langues étrangères, au courant du commerce et qui n'auront pas peur d'aller au loin chercher fortune. Il y a des chances pour qu'ils ne choisissent pas de préférence les articles de l'industrie prussienne pour les répandre parmi les populations avec lesquelles ils seront en contact, et pour qu'ils ne fassent pas la courte échelle aux Allemands qui chercheront à s'installer sur de nouveaux territoires. C'est du moins l'impression qui résulte des lettres qui nous viennent de Cracovie. Les déclarations inouïes de M. de Bismarck y ont provoqué une grande réaction. Les commerçants, qui jusque-là prenaient volontiers des marchandises fabriquées en Allemagne, onteu une réunion où il a été résolu qu'à l'avenir on rejetterait systématiquement toute offre commerciale venant d'Allemagne. L'effet de cette détermination s'est immédiatement fait sentir sur les ***produits chimiques*** qui étaient en grande partie de provenance allemande. Il y a déjà eu beaucoup de commandes de ce genre faites en France, notamment pour les articles qu'on ne peut se procurer facilement en Autriche. Le moment est favorable pour ceux de nos fabricants qui cherchent à étendre le champ de leurs affaires, et nos syndicats pour l'exportation feront bien de s'entendre avec les courtiers polonais qui, expulsés de Prusse, vont porter ailleurs leur activité.

ED. M.

La *Revue Française* a déjà apprécié l'acte d'expulsion des Polonais, dans un article publié le 1er octobre 1885 sous ce titre *Hérode et Bismarck* (Tome II, page 360; Tome III, pag. 63 et 174) ; nous recommandons sur le même sujet l'article *M. de Bismarck et les Polonais*, signé G. Valbert et publié dans la *Revue des Deux Mondes du 1er mars 1886.*

CORRESPONDANCE DE LONDRES

23 mars 1886.

On suit avec une vive anxiété toutes les phases du nouveau ministère Gladstone dans la question irlandaise, qui est le point vital autour duquel gravite toute la politique. Dans la solution de ce pro-

Digitized by Google

blème, le premier ministre rencontre une triple série d'adversaires dont il ne triomphera que difficilement. Depuis son propre entourage ministériel, jusqu'à la Chambre des lords, dernier obstacle à franchir, M. Gladstone devra surmonter de formidables obstacles pour doter cette malheureuse Irlande du gouvernement qu'elle souhaite. Si ses projets échouent dans une nouvelle crise ministérielle, ils seront irrémédiablement compromis, et il est aisé de prévoir les conséquences d'un aussi déplorable événement. Les Irlandais dont les esprits sont surchauffés par les derniers troubles, pourraient bien répondre à toutes ces déceptions par une guerre civile. Car dès maintenant l'ordre est en péril en Irlande, où il y a, comme on sait, deux gouvernements : celui de la reine qui est réduit à l'impuissance et celui de la Ligue nationale parnelliste qui fait la loi. La Ligue nationale est tranquille pour le moment, elle prêche même la paix à ses amis, mais elle recommencera la lutte, si les projets du gouvernement pour la solution de la question irlandaise sont insuffisants. Il faudrait alors livrer un combat à mort pour le rétablissement de l'ordre.

On pense donc qu'en présence d'une question intérieure si importante et d'un intérêt si immédiat, les questions de politique extérieure ont quelque peu perdu de leur actualité.

Égypte. — Aussi l'Égypte attend-elle encore une solution. On se rappelle que dans son dernier ministère lord Salisbury, au moment des négociations avec la Porte, avait nettement manifesté le désir d'abandonner le protectorat de l'Égypte et de céder la place à la Turquie en échange de l'appui qu'en recevrait l'Angleterre en Orient. Les dernières instructions de lord Rosebery à Sir H. D. Wolff accentuent encore cette intention. Le délégué anglais doit maintenant proposer une combinaison au moyen de laquelle les troupes du Soudan reviendraient à Wadi Halfa, laissant aux mains des rebelles tout le pays au sud de la deuxième cataracte. Les troupes anglaises qui défendent la frontière avec les Égyptiens se replieraient sur Assouan en formant une deuxième ligne de défense derrière les troupes égyptiennes. Pendant que ce mouvement de recul s'effectuerait, la moitié de l'effectif anglais serait ramené en Égypte. Premier pas vers une évacution absolue. Mais le sultan, qui a reconquis l'avantage de la suzeraineté effective de l'Égypte puisqu'il a été admis à envoyer un délégué au Caire, ne semble guère se soucier de faire la police là où les Anglais sont impuissants. Aussi la Porte refuse d'envoyer des troupes turques, et ne veut

Digitized by Google

nullement donner son consentement à l'évacuation. Moukhtar-pacha, répondant aux propositions de lord Rosebery, vient donc de déclarer que les troupes égyptiennes, malgré leurs officiers anglais, n'étaient pas en état de défendre sans aide le territoire contre les rebelles soudanais. En effet, Osman-Digma continue à vigoureusement inquiéter les avant-postes déjà surmenés par le climat et la fatigue. Voici donc l'Angleterre impatiente de quitter maintenant l'Egypte, mais obligée d'y rester à son corps défendant. Triste revers à la médaille de Tell-el-Kébir.

Massouah. — Les dernières nouvelles reçues de l'occupation italienne à Massouah sont des moins rassurantes. D'après une dépêche récente du *Times*, le détachement italien de Montkullo aurait fusillé deux pillards indigènes et le fameux Debeb, neveu du roi Jean et rival d'Allula. On sait que ce malheureux avait été proscrit du royaume parce qu'il avait méconnu l'autorité du Négus. Il menait depuis ce temps une vie errante, à la tête des tribus qui avaient épousé sa cause. Il faut voir dans cet acte de l'autorité italienne le désir de se concilier les faveurs du roi Jean et surtout d'Allula qui était l'ennemi acharné de Debeb. En attendant, le Négus s'est rendu au fond de son royaume vers le sud-ouest de Madyola pour réprimer une insurrection de tribus.

Il vient enfin de se décider à faire savoir à l'ambassade italienne qui se morfondait depuis si longtemps à la limite du territoire qu'elle pouvait aller le rejoindre à son camp, mais sans envoyer le moindre sauf-conduit. De son côté Allula, interrogé par un des membres de la mission pour savoir si les envoyés du roi Humbert seraient agréés par le Négus, n'a donné que des assurances fort platoniques. Tout demeure donc en suspens, et l'on ne doit guère envier le sort de ces malheureuses troupes italiennes maintenant que les chaleurs extrêmes vont commencer. Décidément, voici une occupation peu brillante et dont les résultats ne vaudront guère mieux. Puisse tout cela dissiper les illusions qu'on s'était faites un peu légèrement à Rome sur les relations qui devaient s'établir avec l'Abyssinie au profit d'une expansion coloniale italienne sur les bords de la mer Rouge!

Birmanie. — Le vice-roi des Indes, lord Dufferin, est rentré au commencement du mois à Calcutta, revenant de la Haute-Birmanie. Les autorités anglaises ont lancé une proclamation annonçant officiellement que le pays est définitivement annexé à l'empire britannique et qu'aucun prince n'y pourra désormais régner. Les institutions

Digitized by Google

religieuses des Birmans seront respectées et tous les Birmans qui, loyalement, accepteront la domination anglaise seront récompensés. L'Angleterre est décidée à étouffer les actes de rébellion des Dacoïts; cependant, tous ceux qui déposeront les armes avant le 30 juin seront amnistiés. Cette belle proclamation n'a cependant point produit tout l'effet désirable, et l'attitude des rebelles n'en est que plus significative. Pour que les Dacoïts et les Shans répondent aux promesses du gouvernement anglais par des actes d'hostilité, il faut que leur volonté de résistance soit bien enracinée et qu'ils soient soutenus par quelque puissance étrangère qui n'est autre que la Chine. L'Empire du Milieu s'est aidé des Pavillons-Noirs pour essayer de nous empêcher de nous installer au Tonkin et en Annam; et maintenant, la cour de Péking se sert d'autant plus volontiers des Shans et des Dacoïts contre les Anglais en Birmanie, que la Grande-Bretagne refuse de céder la partie nord du territoire birman où se trouve Bhâmo. Mais le dernier mot à ce sujet n'est pas dit. En tout cas, la main de la Chine dans la rébellion birmane contre les Anglais est visible; ils croyaient pourtant bien être arrivés au bout de leurs peines en occupant Mandalé sans coup férir. La guerre semblait achevée, et voici que les plus graves difficultés commencent. N'a-t-il pas fallu que, dans une séance de la Chambre des Lords, le comte de Kimberley répondît à une interpellation et déclarât, pour rassurer une partie de l'opinion publique, que le vice-roi des Indes ne jugeait pas inquiétante la situation de la garnison anglaise de Yemethen cernée, comme on sait, par des masses considérables de Dacoïts? Où sont les critiques plus ou moins spirituelles que la presse anglaise adressait à nos troupes opérant au Tonkin?

Afghanistan. — Les dernières nouvelles d'Afghanistan, à la date du 14, annoncent que les travaux de la Commission de délimitation sont recommencés, et que les relations entre les membres sont des plus cordiales. Les officiers anglais doivent apprécier chaque jour l'enthousiasme des tribus comprises sur le territoire russe depuis la dernière convention. On sait que le colonel « Alikhanof » est entré dernièrement à la tête d'un détachement de cosaques, prendre officiellement possession, au nom du Czar, du fameux Panjdeh. Les journaux anglais n'ont guère parlé de cette consécration absolue du succès des armées russes en Asie centrale (1).

(1) Voir la carte de la frontière russo-afghane publiée par la *Revue Française* en avril 1885.

Digitized by Google

Chinois en Amérique. — On a encore présents à la mémoire les horribles excès commis aux États-Unis contre ces infortunés ouvriers chinois dont les principaux défauts auprès de MM. les Yankees, sont d'être trop sobres, trop travailleurs et de défier ainsi toute concurrence. Les persécutions durent toujours, et la haine jalouse qui les a motivées est plus vivace que jamais, à ce point que le Tsung-li-Yamen s'en est ému et qu'une correspondance diplomatique fort importante s'échange entre Péking et Washington. Le gouvernement chinois, invoquant les satisfactions pécuniaires accordées jadis par lui aux États-Unis, à propos de dommages subis en Chine par des citoyens américains, réclame un traitement analogue en faveur de ses malheureux nationaux. On doit se rappeler que ces Chinois se trouvaient aux États-Unis, en vertu d'un traité entre les deux gouvernements, et qui réglait la question de l'entrée des coolies aux États-Unis.

Il va sans dire que le cabinet de Washington n'admet aucune des prétentions de la Chine, mais son principal argument mérite d'être cité. Il n'est pas responsable des violences commises chez lui par des particuliers. — Voilà l'unique réponse dont il se sert et qui lui paraît suffisante. Avouons que l'on a une curieuse façon de comprendre le droit des gens de l'autre côté de l'Atlantique. — Mais le gouvernement chinois à qui la France la Russie, ou l'Angleterre ont tant de fois fait la guerre en n'acceptant pas une semblable réponse, doit faire une étrange comparaison entre la manière dont l'honnêteté gouvernementale est interprétée en Amérique et en Europe.

Le président Cleveland, dans une récente communication faite au Congrès, a de lui-même engagé la législature à décliner toute responsabilité. Cette question n'est donc pas près de s'apaiser, et elle promet de devenir fort intéressante au point de vue du droit international. Si les Chinois mettent à exécution leurs menaces, en usant de représailles envers les sujets américains fixés ou établis commercialement en Chine, nous verrons survenir des complications d'autant plus graves que le Céleste Empire sortant chaque jour de sa léthargie prendra sous peu une place considérable dans les rapports des grandes puissances.

Maroc. — Nous recevons à la dernière heure des nouvelles de Tanger qui confirment les travaux auxquels vont se livrer des commissaires spéciaux envoyés par le sultan afin d'élaborer avec les ministres de France, d'Angleterre et d'Allemagne les bases de

Digitized by Google

nouveaux traités de commerce. — Puisse la situation commerciale du Maroc s'améliorer, et puisse surtout la diplomatie européenne triompher de l'indolence du sultan et de la défiance de l'Angleterre pour ouvrir ce beau pays à la civilisation ! On ne pense pas que les travaux des commissaires puissent être terminés ni ratifiés avant deux mois. — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette question si importante pour l'influence française en Afrique. — La profonde connaissance du monde arabe, qu'a notre ministre à Tanger, M. Féraud, nous est un sûr garant que les intérêts de la France seront énergiquement défendus contre les prétentions des Anglo-Saxons.

La situation politique dans le sud de l'Empire devient très grave, on annonce le départ d'une expédition du sultan contre les populations du Sous, où un chef puissant a levé l'étendard de la révolte. Bien que cet état de révolte soit endémique au Maroc, on peut craindre que ces troubles ne retardent encore la conclusion de ces fameux traités de commerce dont on parle tant.

H. DE LA MARTINIÈRE.

CHRONIQUE INTÉRIEURE

La Chambre des députés, après avoir ratifié le traité de paix et de protectorat de Madagascar, à la majorité de 436 voix contre 28 (27 février), a validé l'élection de M. Blancsubé, en Cochinchine, malgré les nombreuses irrégularités signalées. C'était la dernière des élections générales à vérifier. Sur une interpellation de M. de Soubeyran, la Chambre a voté un ordre du jour invitant le ministre des affaires étrangères à faire respecter les stipulations douanières du traité de Berlin, en ce qui concerne la Roumélie (2 mars). Le prince Alexandre de Bulgarie avait en effet établi, depuis la révolution de Philippopoli, une ligne de douanes en Roumélie, sur la frontière turque. Le commerce français, qui fait pour 100 millions d'affaires en Roumélie, avait ainsi à payer un double droit de douane. Satisfaction a été donnée depuis à nos réclamations.

Une question, qui avait déjà agité l'opinion publique, est revenue à la Chambre à la séance du 4 mars. Il s'agissait de deux propositions déposées par MM. Duché et Rivet, tendant la première, à l'expulsion du territoire français des membres des familles ayant régné sur la France, la deuxième à autoriser le gouvernement à procéder par simple décret à cette expulsion quand il la croirait nécessaire. Combattue par M. de Freycinet la proposition d'exil

Digitized by Google

obligatoire a été rejeté par 345 voix contre 195. Le projet d'exil facultatif n'a pas eu plus de succès et a été repoussé par 333 voix contre 188.

Après avoir voté en première lecture le projet concernant l'organisation de l'enseignement primaire (3 mars), le Sénat a adopté à l'unanimité le traité de Madagascar (6 mars), puis quelques jours après a repris la question de l'enseignement à laquelle il a consacré à nouveau de nombreuses séances. Tous les amendements tendant à atténuer l'esprit de laïcisation qui règne dans la loi ont été impitoyablement rejetés et le projet conserve son caractère primitif.

Pendant que le Sénat se livrait à ces joutes oratoires, la Chambre entendait successivement une interpellation de Mgr Freppel sur la suppression de vicariats, laquelle était close par l'ordre du jour pur et simple, et une interpellation sur la grève de Decazeville, qui ne fut close qu'après le rejet successif d'un nombre considérable d'ordres du jour. Enfin, une interpellation sur les tarifs de chemins de fer occupe encore de nombreuses séances sans qu'il soit possible de voir quel intérêt pratique en sortira.

Le ministre des finances a déposé le projet de budget pour 1887; le montant des dépenses est estimé un chiffre égal à celui des recettes. Au budget, sont joints deux projets destinés à combler le déficit. L'un est relatif à la conversion des obligations sexennaires et à l'émission des rentes 3 0/0 perpétuelles pour une somme de 1,466,000,000 francs, tant pour cette conversion que pour la consolidation de la Dette flottante. L'autre tend à élever de 156 à 215 francs le droit sur l'hectolitre d'alcool.

Le département de la Corse, dans lequel avait lieu un scrutin de ballottage, a élu député M. Susini, radical, contre M. Judet, républicain indépendant (28 février). Dans le Morbihan, M. Lorois, conservateur, a été élu sans concurrent, en remplacement de son frère décédé (14 mars).

Les troubles de Decazeville, qui semblaient ne pas avoir de suites, ont donné lieu à une grève de mineurs qui a pris de grandes proportions, malgré les efforts faits par la Compagnie pour assurer la liberté du travail. Cet état de choses, très préjudiciable au commerce français, ne paraît pas devoir toucher encore à sa fin.

Les recherches faites depuis longtemps par M. Pasteur, pour trouver le vaccin de la rage, viennent d'être couronnées d'un nouveau succès. L'Académie des sciences, rendant un hommage mérité au savant qui a tant fait pour l'humanité, a décidé de créer à Paris un établissement vaccinal, dans lequel le virus rabbique serait inoculé et qui prendrait le nom d'Institut Pasteur.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

CHRONIQUE COLONIALE

Les nouvelles d'Indo-Chine n'offrent rien de bien saillant. Au Cambodge, le pays est toujours soulevé et l'insurrection semble devenir un état chronique. M. Piquet, ancien directeur en Cochinchine, vient d'être nommé résident général à Pnom-Penh. C'est le premier résident accrédité depuis le protectorat.

Un décret du 4 mars a nommé gouverneur de la Cochinchine, M. Filippini, préfet de la Loire, en remplacement de M. Thompson. Ce dernier, dont l'administration a été l'objet de vives attaques, était depuis une année en France, en congé, et la direction des affaires se trouvait être entre les mains du général Bégin, commandant militaire en Cochinchine. M. Filippini se trouve transplanté tout à coup dans un monde qui n'est pas le sien, et il est à craindre que l'école qu'il va être obligé de faire ne contribue pas à ramener de sitôt la tranquillité et la prospérité dans notre colonie.

Du Tonkin et de l'Annam, les nouvelles sont rares; il n'est plus question de pirates et d'insurgés. Mais si les dépêches officielles sont muettes à cet égard, les correspondances particulières démontrent que l'Annam est encore fort troublé et que nos soldats ont beaucoup à faire pour maintenir intactes les communications entre tous les points qu'ils occupent. Néanmoins le rapatriement des troupes est commencé, et 7 à 8,000 hommes vont prochainement rentrer en France. D'un autre côté, un 4e régiment de tirailleurs tonkinois est en voie de formation. Du côté de la Chine, les travaux de la Commission de délimitation des frontières n'avancent guère; ils ont dû être interrompus à diverses reprises par suite des prétentions élevées par les Chinois, et la saison chaude va arriver et forcer les commissaires à se séparer avant qu'ils aient pu étendre leurs opérations en dehors du district de Lang-Son. Au point de vue sanitaire, le retour de la mauvaise saison commence déjà à produire de fâcheux effets; mais, d'un autre côté, le général Warnet annonce que le choléra a entièrement disparu.

Un décret du 2 mars promulgue le traité de Hué du 6 juin 1884 dont les ratifications ont été échangées à Hué le 23 février 1886.

Un décret de même date promulgue une convention du 18 février 1885 relative au régime des mines de l'Annam et du Tonkin dont les ratifications ont été échangées à Hué le 23 février 1886. Cette convention établit le régime de l'adjudication pour les mines de l'Annam et attribue le montant des taxes établies sur ces mines à l'administration du Tonkin. Avant cette convention une seule des mines, qui toutes appartenaient au domaine royal, celle de Nong-Son (province de Quang Nam), avait été concédée, le 12 mars 1881, pour une durée de 29 ans.

Digitized by Google

Un décret du 3 mars a créé à Obock un dépôt de condamnés arabes (1).

La ratification du traité du 17 décembre 1885 a eu pour conséquence l'organisation du protectorat de Madagascar. Un décret du 7 mars détermine les attributions du représentant de la France qui prend le titre de résident général. Il a sous ses ordres des résidents et vice-résidents. Il relève du ministère des affaires étrangères. Dépositaire des pouvoirs du gouvernement français, il exerce toutes les attributions prévues par le traité du 17 décembre et par toutes les conventions intervenues ou à intervenir avec le gouvernement hova. Il préside aux relations extérieures de ce gouvernement et a sous ses ordres tous les agents français. Les établissements français de Diego-Suarez constituent un service distinct placé sous l'autorité du ministre de la marine et des colonies.

Un deuxième décret est relatif à l'organisation judiciaire de la résidence. Les procès civils et commerciaux entre non-Malgaches seront jugés par les tribunaux des résidences en conformité des dispositions en vigueur dans les Échelles du Levant, sauf quelques restrictions. La cour de la Réunion sera saisie par voie d'appel. Les contestations entre Français et Malgaches seront réglées par le résident ou le vice-résident, assisté d'un juge malgache. Au point de vue des délits et crimes des Français, le régime des Échelles du Levant sera appliqué. Les résidents et vice-résidents seront investis d'un droit de haute police, notamment du droit d'expulsion vis-à-vis des Français.

Un troisième décret en date du 11 mars investit les résidents et vice-résidents des attributions des consuls et chanceliers en ce qui concerne les actes de l'état civil. Par décret du 9 mars M. Le Myre de Vilers a été nommé résident général à Madagascar. Ancien officier de marine, M. Le Myre de Vilers a une réelle expérience des questions coloniales: sous-préfet en Algérie, puis, plus tard, directeur des affaires civiles et financières de cette colonie, il a été pendant quatre années gouverneur de la Cochinchine où il a établi d'importantes réformes et qu'il a laissée florissante. M. Le Myre de Vilers aura besoin de toute son expérience et de son énergie

---

(1) **Obock**. — Le *Journal officiel* a publié un rapport du ministre de la Marine relatif à la difficulté qu'il y a à se procurer à Obock des coolies pour les travaux. Ces indigènes étant l'objet de menées de la part des émissaires étrangers, le commandant d'Obock avait demandé des transportés annamites ou chinois, mais le Conseil supérieur de santé de la Marine a émis l'avis que les condamnés annamites résisteraient mal au climat. Il n'en serait pas de même des condamnés arabes, originaires du pays, dont le climat a une certaine analogie avec celui d'Obock. Jusqu'ici cette main-d'œuvre pénale des Arabes est dirigée sur la Guyane. Le décret proposé par le ministre de la Marine autorise la création à Obock d'un pénitencier pour les individus d'origine arabe condamnés par les cours d'assises et les conseils de guerre de l'Algérie.

Voir la *Revue Française* : le Golfe d'Aden et l'Abyssinie, tome I, p. 459; tome II p. 101 et 488.

Digitized by Google

pour asseoir d'une façon solide le protectorat français si mal défini par le traité du 17 décembre et tous les bons effets qui résulteront de ce traité seront l'œuvre personnelle du nouveau résident et seront dus à cette « influence morale » qui est le plus solide argument que M. de Freycinet puisse employer vis-à-vis des Hovas. M. Le Myre de Vilers sera rendu dans les eaux de Madagascar à la fin du mois d'avril. Après son arrivée, l'amiral Miot remettra le commandement de la division navale au capitaine de vaisseau Dorlodot des Essarts qui a été désigné comme son successeur.

Le 14 février a eu lieu l'inauguration du port de la Pointe des Galets. Notre colonie de la Réunion se trouve donc dotée d'un port qui lui rendra de réels services.

Les négociations entre la France et le Portugal au sujet de la délimitation de leurs frontières en Afrique, ont abouti à un accord. Au Sénégal, le Portugal abandonne le poste de Zinguichor, qui formait enclave dans nos possessions de la Casamance. Il reçoit en échange une bande de terrain que lui cède la France, près de Massabé, au nord des bouches du Congo.

Les négociations avec l'Espagne, au sujet du Gabon, sont commencées.

Celles entamées avec la Belgique, concernant la délimitation de l'État du Congo, n'ont pas abouti. La mission Rouvier est rappelée et la question des frontières sera traitée directement à Paris.

En Algérie, des modifications ont été apportées à la législation domaniale. Un décret récent a étendu à la colonie l'application du décret des 21 février-12 mars 1852, concernant la fixation des limites de l'inscription maritime et du domaine public maritime, le tout en conformité avec l'ordonnance de marine de 1681 et plus particulièrement avec les articles 56 et 58 de la Constitution du 24 janvier 1852. L'assimilation à la métropole se fait peu à peu, mais avec une rare lenteur et non sans des restrictions inattendues. En effet, un autre décret vise l'admission temporaire des blés étrangers en Algérie et prohibe la réexportation de ces blés dans la métropole.

On sait que depuis peu l'Algérie a renoncé au système de l'octroi de mer pour accepter le régime douanier français. Il est donc difficile de s'expliquer cette dérogation au droit commun.

Un mouvement assez étendu vient d'avoir lieu dans le personnel des gouverneurs de colonies. M. Richaud est nommé gouverneur de la Réunion; M. Manès, gouverneur de l'Inde française; M. Genouille, gouverneur du Sénégal, auquel on parle de rattacher les établissements français de la côte de Guinée; M. Le Boucher, gouverneur de la Guadeloupe; M. Nouët, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie; M. Lacascade, gouverneur des établissements français de l'Océanie; M. Clément Thomas, commandant de Nossi-Bé; M. H. de Lamothe, commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 19 février 1886.

M. Lessar envoie des nouvelles de la commission de délimitation anglo-russe en *Afghanistan*. Grâce à l'accord parfait de tous les délégués, la frontière de Zulfagar à Méroutchak a été fixée dans le courant de six semaines. L'espace entre le Mourghab et l'Oxus sera sans doute exploré et la délimitation terminée en avril ou mai 1886.

M. Gouin, résident de France à Nam-Dinh, dans une lettre sur le *Tonkin*, met en relief la position stratégique du Delta qui, avec l'aide de troupes peu nombreuses, est en mesure de défier toute agression de la part de la Chine. Les régiments tonkinois ont su vaincre la piraterie et sont suffisants pour l'empêcher de naître. Pour la poursuite des pirates, les troupes indigènes doivent à leur légèreté d'être les meilleures.

M. Dunoyer de Segonzac donne lecture d'un mémoire sur l'organisation du protectorat en *Indo-Chine*. Il recommande surtout la formation d'un corps de fonctionnaires français parlant l'annamite et le chinois. Il serait facile de réunir à Paris un certain nombre de jeunes gens qui suivraient les cours de l'École des langues orientales.

Le vicomte de Brettes expose les résultats de son exploration du *Chaco* en 1885. Il a pu relever plusieurs rios complètement inconnus et a découvert un lac salé. Le pays est plat, parsemé de marécages et habité par des peuplades indiennes encore dans la plus extrême barbarie.

M. Romanet du Caillaud adresse une note sur les rapports historiques de la France et de la Hongrie, deux pays si sympathiques l'un à l'autre.

Dans une autre note sur *Cheick-Saïd*, il combat les conclusions de la mission Boissoudy-Caspari (1) et dit que la France peut reprendre possession sans grandes dépenses de cette admirable position stratégique.

Séance du 5 mars 1886.

Le Dr Hamy donne des renseignements sur le *collège d'interprètes* créé par arrêté du 9 mars 1885 et ouvert le 7 avril, à *Saïgon*. Le Conseil colonial a voté 30,000 piastres pour cette institution, dirigée par M. Landes, très versé dans les moindres détails de la vie des indigènes. Le collège doit compter 8 élèves européens et 30 indigènes. La durée des cours est de deux ans et les études portent sur l'annamite, le chinois, le cambodgien et le siamois. Une solde de 800 piastres, ou, au taux de change, 4 fr. 45 c., 3,560 francs par an, est allouée aux élèves pendant leurs deux années de cours.

---

(1) Voir *la Revue française*, tome II, n° 7 (juillet 1885), page 74.

Digitized by Google

M. Serpa Pinto écrit de Zanzibar pour rendre compte de sa dernière exploration, dont le but était d'ouvrir une route commerciale très sûre et très courte vers le lac *Niassa*. Parti de Mozambique, il est arrivé à Ibo en suivant la côte sans avoir trouvé un moyen facile de relier aucun des ports de la côte avec les pays situés à l'ouest. C'est à Ibo qu'il a formé sa caravane, composée de 200 Zoulous, 700 porteurs chargés de marchandises.

D'Ibo jusqu'au lac il a procédé à une triangulation géodésique du pays et à un nivellement. Atteint d'un accès de fièvre pernicieuse, M. Serpa Pinto a dû revenir à Zanzibar, laissant la direction des travaux au lieutenant de vaisseau Cardozo. Celui-ci doit être à présent entre le Niassa et le Banguéolo, étudiant un pays tout à fait inconnu.

M. A. Martel fait une communication sur les gorges du *Tarn* et la région des *Causses*. Cette région, dans laquelle le Tarn, sur une longueur de 100 kilomètres entre Florac et Millau, coule entre deux murailles presque partout perpendiculaires, hautes de 400 à 600 mètres, n'est guère visitée que depuis quelques années.

En 1883, une véritable découverte s'effectuait dans la région des Causses, la découverte de Montpellier le Vieux. Ce point n'est autre chose qu'une ruine immense, ruine naturelle et faite de rochers. Il y a là cinq cirques profonds de 120 à 124 mètres, entourés d'une circonvallation rocheuse coupée de brèches et renfermant des forêts d'obélisques et de portes ogivales, des tours de défense et des murailles crénelées, des rues, des places et des amphithéâtres, une Pompeï géante, en un mot, couvrant 120 hectares. A l'extérieur, les monuments naturels et les cascades de pierres s'écroulent dans des précipices de 300 mètres. Au delà des ravins, une ceinture de forts détachés, tous monolithes, hauts parfois de 60 mètres, forme la défense extérieure et porte à 1,000 hectares la superficie de Montpellier le Vieux. Les habitants des vallées n'osaient s'aventurer dans un chaos de rochers qu'ils appelaient la cité du Diable, et leur admiration n'eut d'égale que leur surprise, lorsque les premiers explorateurs pénétrèrent dans ces parages.

M. Monteil, capitaine d'infanterie de marine, fait une communication sur le *Soudan français*. Après avoir exposé le système suivi jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur, il montre le pays comme fertile, bien arrosé, peuplé de populations agricoles assimilables. L'initiative privée se préoccupe de la colonisation de cette contrée dont la réputation d'insalubrité a été très surfaite. Le Soudan français répond à toutes les conditions qui sont à rechercher dans un pays où on veut créer des établissements commerciaux.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES

Marques de fabrique françaises. M. E. Lockroy, ministre du Commerce et de l'Industrie, a adressé le 26 février une circulaire aux présidents des diverses Chambres de commerce, leur rappelant que, d'après un arrêt de la Cour de Cassation, *le fait d'apposer sur des produits fabriqués à l'étranger des mentions telles que « Nouveautés de Paris, Modes parisiennes »* tombe sous l'application de la loi du 28 juillet 1824 (art. 1) et du 28 juin 1857 (art. 19); sans qu'il y ait lieu de distinguer si l'apposition de noms supposés ou altérés a eu lieu sur l'ordre d'un commerçant français. (*Cassation 23 février 1884.*)

Le ministre ajoute qu'à l'avenir tous les produits venant de l'étranger, et portant soit la marque, soit le nom d'un fabricant français, soit une une mention quelconque pouvant faire supposer que lesdits produits seraient de provenance française, seront saisis conformément à la loi du 23 juin 1857 (art. 19).

Cette circulaire est pour les négociants français une preuve que la volonté du gouvernement est de mettre un terme à cette piraterie du négociant aux dépens de l'industriel, et que certaines maisons françaises n'ont pas eu honte de pratiquer. La règle est simple et ne saurait être éludée : — La marque de fabrique ne doit pas mentir.

Rio-de-Janeiro. *Chambre de commerce française.* Le *Sud-Américain* du 31 janvier constate avec peine l'indifférence des commerçants français envers la Chambre de commerce à laquelle presque tous ont cependant adhéré et dont le début avait été si bien accueilli. L'Assemblée générale semestrielle n'a pu avoir lieu le 26 janvier, faute d'un nombre suffisant d'assistants. — A l'Assemblée suivante M. J. Rouchon, président de la Chambre, a essayé de stimuler le zèle de ses collègues. — Trois élections ont eu lieu pour le Comité. Ont été élus : MM. Ulique Delforge (Maison H. Delforge) — Jules Coulon (Maison Hirsch et Cie) — Ventant Hautlhiver (Maison G. Potey Rober et Cie), et comme suppléants : MM. A Nachon (Maison Jules Lacroix) — E. Mounier (Maison V. Mounier et Cie) — Léon Rodde (Maison L. Rodde et Cie).

Mexico. La *Chambre de commerce française* existe depuis 1883. Le bureau choisi par les 14 sections industrielles se compose des négociants dont voici les noms : M. Émilien Diehl (*Alsacien*), président; Joseph Tron, vice-président; Pierre Martin, trésorier; Jules Labadie, secrétaire; H. Lione et Domecq, assesseurs. — Elle développe une très louable activité et rend au commerce de réels services. (*Nouveau Monde* 27 fév. 1886).

Digitized by Google

Constantinople. La *Chambre de commerce française* a été saisie le 15 mars d'une pétition d'une vingtaine de négociants français relative aux droits de douane perçus à la frontière de Roumélie Orientale. On avait annoncé que les marchandises importées par Constantinople et Dédéagh (1) pour la Bulgarie du Sud seraient admises sans droits de douane, si elles étaient accompagnées de certificats constatant que la douane avait été payée en Turquie. — C'était revenir au système pratiqué avant l'insurrection rouméliote du 18 septembre 1885. — Mais les négociants qui, confiants dans ces déclarations, ont dirigé des marchandises européennes sur Philippopoli, ont été arrêtés à la frontière turco-rouméliote. « Payez-moi un droit d'entrée, disait l'employé rouméliote, ou bien produisez une déclaration de la douane turque prouvant que vous avez payé en entrant en Turquie. » Le négociant français se retournait alors vers l'employé des douanes turques qui lui répondait : — « Je n'ai pas de déclaration à vous donner, tout se passe maintenant comme avant le 18 septembre dernier; car il est bien évident que si la marchandise arrive de Constantinople, c'est qu'elle a déjà payé les droits. »

Les négociants français, qui souffraient de cette situation, ont prié la Chambre de commerce française d'adresser une requête au chargé d'affaires pour qu'il obtienne une solution pratique. — Voilà l'utilité pratique des Chambres de commerce françaises à l'étranger.

Smyrne. — Il y aurait une grande utilité à créer une *Chambre de commerce française* à Smyrne. Dans l'article de M. D. Georgiadès (*Revue française* (T. I., p. 456), on voit l'intérêt qu'il y aurait à cette fondation. Il ne manque pas de négociants français à Smyrne. Citons : Consignery et fils, Ch. Salzani, Belhomme frères, A Bonnal fils, la Société des quais, Ch. Davant et E. Guiffray, Farko et fils, Pagy et fils.

Beyrout. — Une *Chambre de commerce française* devient indispensable à Beyrout; car les progrès continus des Allemands qui ont des colonies importantes à Jérusalem, Jaffa et Khaïfa au pied du mont Carmel, et l'activité toujours croissante des missions anglo-américaines qui multiplient leurs écoles jusque dans toute la région nord de la Syrie, vis-à-vis de l'île de Chypre, auront pour résultat, dans un temps qui ne peut pas être éloigné, d'assurer sur tout le littoral de la Palestine, de la Syrie et la Cilicie une prépondérance absolue au commerce anglais et allemand. Il est donc de toute nécessité qu'il s'opère un groupement des intérêts français dans ces régions et qu'il se fonde une *Chambre de commerce française à Beyrout*. Il y a là, comme maisons de commissions et de banque, des noms français très honorablement connus. Ceci suffira pour les désigner à notre gouvernement. Ce comité

(1) Commerce en Roumélie, pag. 355 (*Voir la note*).

Digitized by Google

aurait un correspondant tout indiqué à Tripoli (Syrie), qui est l'échelle correspondant à Homs, où nous avons une mission catholique ; il aurait aussi un correspondant à *Latakié*. Ce dernier point est une station d'avenir, car il sera relié bientôt par une bonne route à *Hama*. C'est au zèle de l'ancien gouverneur général de Syrie et à l'activité du gouverneur général actuel qu'est dû ce progrès et nous tenons à le constater. — Plus au nord on rencontre *Alexandrette*, où nos courtiers qui se dirigeront vers le grand centre d'Alep ne sont pas dépaysés, car ils trouveront à proximité de cette escale des trappistes et des lazaristes toujours prêts à rendre service aux voyageurs. A Alep il faudra nécessairement que la Chambre de commerce de Beyrout ait son correspondant. — En contournant le golfe d'Alexandrette, nous arrivons à *Mersina* ; là, il y a un consul de France qui est en même temps chargé d'*Adana* et de *Tarsous* ; un correspondant français est aussi indispensable dans un de ces trois centres.

Les négociants français qui veulent correspondre avec ces différents centres pour l'écoulement de leurs produits peuvent en prévenir la *Revue française* qui leur donnera les indications utiles pour y nouer des relations.

Avis aux émigrants. — M. Sarrien, ministre de l'Intérieur, vient d'adresser une circulaire aux préfets pour leur rappeler les risques auxquels sont exposés les émigrants qui, sous la pression d'agents stimulés par l'appât d'une prime, s'expatrient sans être bien renseignés sur les pays où on les dirige. — Il recommande aux maires des communes rurales et aux commissaires de police, dans les villes, d'éclairer de leurs conseils ceux qui se disposent à émigrer. — Il promet de signaler les pays qu'il considère comme n'offrant que peu de chances de succès et dès à présent il recommande de n'émigrer ni au *Mexique*, ni dans la *République Dominicaine*, ni dans le *Venezuela*, ni au *Brésil*, ni dans les *États-Unis* de l'Amérique du Nord.

Nous nous dispensons d'apprécier cette circulaire, le *Temps* du 27 mars s'étant chargé d'adresser au Ministre une verte réprimande à ce sujet.

JONCTIONS DES CHEMINS DE FER DES BALKANS

On nous écrit de Serbie (7 mars 1886) :

La ligne ferrée au delà de Nisch vers Vranía s'achève rapidement. Dans quelques mois ce sera une affaire faite. Le gouvernement, qui sent bien qu'il n'a pas intérêt à ouvrir à l'exploitation un tronçon nouveau avant l'achèvement complet de la ligne vers Salonique, recule de plus en plus l'autorisation qu'il doit donner à la Compagnie. — En présence des hésitations du gouvernement, la Compagnie de construction et d'exploitation a obtenu du gouvernement le droit d'exploiter provisoirement, à ses risques et périls, la ligne de Nisch (kil. 244 de Belgrade) à Lescovatz (kil. 287). L'inauguration de cette ligne au service des voyageurs a eu lieu le 22 février-6 mars, jour de l'anniversaire de la proclamation de la royauté.

Digitized by Google

Dans une huitaine de jours, ce tronçon sera ouvert au service des marchandises. — Dans quelques mois, on ouvrira la section Lescovatz-Vranja. On se rapproche donc d'Uskup sur la ligne de Salonique à Mitrovitza, et les industriels, qui actuellement pénètrent par cette voie à l'intérieur de la Serbie, auront 44 kilomètres de moins à faire par route pour se rendre vers Nisch et Belgrade.

D'autre part, *on nous écrit de Roumélie* que les travaux pour la jonction Bellova-Vaccarel sont en bonne voie, et comme il n'y a que 46 kilomètres jusqu'à la frontière bulgare ils seront terminés en octobre prochain.

L'Union des Touristes français a organisé deux tournées pour les vacances de Pâques, avec des réductions de prix notables par groupes de cinq touristes. Le premier itinéraire est pour la *Tunisie*; le deuxième, pour l'*Italie*. On nous a demandé d'indiquer les hôtels où pourraient descendre les touristes qui, pour la plupart, sont des étudiants.

Notre correspondant de Tunis nous envoie les indications suivantes : *Tunis*, hôte de Paris ou hôtel du Louvre. A *Sousse*, hôtel Bellevue. A *Monastir*, *Mahedia*, *Sfax*, *Gabès*, *Djerdah*, il n'y a dans chacune de ces localités qu'un hôtel. A *Mahedia* on trouve des chambres chez Louis Biffi, gérant du Cercle; à *Sfax*, hôtel de France, J. Renou. On peut se procurer l'*Indicateur Tunisien*, contre un mandat-poste de 6 fr. 50, adressé à M. Brousset, administrateur du *Tunis-Journal*, à Tunis.

Un de nos correspondants d'Italie nous indique les hôtels suivants : à *Gênes* Rebecchino; à *Livourne*, Giappone ou Falcone; à *Civita-Vecchia*, hôtel d'Europe; à *Naples*, hôtel, pension britannique (Palazzo Griffeo).

Le **Club Alpin français** a organisé aussi une grande excursion en Algérie. Le rendez-vous général des touristes est fixé au 22 avril, à Alger. Après visite d'Alger et des environs, les touristes se diviseront en trois groupes en vue de visiter les trois provinces : le premier poussera jusqu'à Mécheria, le deuxième jusqu'à Laghouat, le troisième jusqu'à Biskra. Une réduction de 50 0/0 sur les chemins de fer français et de 20 à 30 0/0 sur les paquebots sera accordée aux membres du Club, qui pourront partir dès le 1er avril et prolonger leur séjour jusqu'au 5 juin.

Roumanie. — L'archevêque catholique de Bucarest, Mgr Palma, vient de répondre à l'article que le prince Bibesco a publié dans la *Nouvelle Revue*, où il présentait le catholicisme comme l'ennemi né des nationalités orientales des Balkans, thèse qui est le développement du programme de l'*Association orthodoxe roumaine*. — Le *Moniteur de Rome* du 17 mars 1886 résume les principaux arguments invoqués par Mgr Palma. Pour prouver que l'Église ne porte pas atteinte à l'indépendance et à la nationalité des peuples, il montre qu'elle respecte jusqu'aux différences secondaires qui peuvent exister dans la discipline ou dans les rites, et que c'est un reproche immé-

Digitized by Google

rité que de prétendre qu'elle veuille *latiniser* les chrétientés orientales. Passant en revue l'Église catholique d'Orient, il indique une curieuse statistique qui est absolument étrangère au programme actuel de notre enseignement, mais qui y prendra forcément une place importante dès que M. Anatole Leroy-Beaulieu aura publié le grand travail qu'il prépare sur les questions religieuses de l'Europe orientale.

Parmi les 200 millions de catholiques soumis au pape, on compte :
200,000 arméniens (rite arménien catholique) ;
35,000 jacobites (rite syriaque) ;
20,000 nestoriens unis (rite chaldaïque) ;
200,000 chrétiens unis de Saint-Thomas (rite chaldaïque sur la côte de Malabar);
530,000 maronites de rite oriental notamment en Syrie ;
4,500,000 grecs unis ou uniates.

Parmi ces derniers, il y a 1,500,000 Roumains de Transylvanie, qui sont redevenus catholiques et dont l'attachement à la tradition roumaine est incontestable, et qui, par leur contact avec la civilisation latine et occidentale, ont le plus contribué à la nationalité roumaine. Il cite M. Obedenaru, Roumain orthodoxe, auteur d'un ouvrage d'une grande valeur sur la Roumanie : « Si les Unis (c'est-à-dire les Roumains unis à l'Église romaine) ne nous avaient pas ouvert les yeux pour pouvoir contempler la civilisation latine, peut-être aurions-nous été absorbés par les Russes. Kiew est l'antipode de Rome. »

Nous signalons ce document publié par Mgr Palma, parce que c'est une des pièces les plus importantes du dossier de la question religieuse orientale.

M. Léon Aucoc, membre de l'Institut, vient de publier la 3e édition de ses *Conférences sur l'administration et le droit administratif*, tome II, comprenant l'exécution des travaux publics, le service des ponts et chaussées, les finances publiques, les marchés, les expropriations et les associations syndicales.

Bibliothèque du prince Roland Bonaparte. — Note sur les récents voyages du docteur H. Ten Kate dans l'Amérique du Sud. 15 janvier 1886.

Signe du temps : On lit dans les annonces du *Journal de Saint-Pétersbourg*, 5 (17 mars) 1886. UN PRINCE, *d'ancienne famille russe*, célibataire, arrivant de province, désire avoir des occupations. Bonne récompense à qui en trouvera. S'adresser : Saint-Pétersbourg, poste restante, prince X... n° 3.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 6176-6.

Digitized by Google

LA

FRANCE DANS LE SOUDAN OCCIDENTAL

LE POSTE DE BAKEL

ET

LE MOUVEMENT MUSULMAN DU HAUT SÉNÉGAL

Les dernières dépêches arrivées du haut Sénégal indiquaient un état de choses inquiétant. Un marabout se trouverait en lutte ouverte avec nous. Il aurait poussé l'audace jusqu'à attaquer, non pas le poste, qui est inattaquable, mais le village de Bakel dont les habitations sont disséminées autour du poste. Lorsqu'on connaît la position et les ressources défensives de Bakel, cette attaque paraît une chose extraordinaire. El Hadj Omar lui-même, le grand conquérant du Soudan occidental il y a trente ans, n'osa tenter pareille aventure lorsqu'il était à l'apogée de sa puissance. C'est tout au plus s'il ne s'opposa pas à l'élan de ses troupes qui voulurent absolument attaquer Médine, à peine construit, mal armé, défendu par une poignée de braves. Ce fut sans succès cependant, car après plus de deux mois de siège, des secours arrivaient de Saint-Louis et l'armée d'El Hadj était mise en pleine déroute.

Bakel est situé dans le haut Sénégal, à 600 kilomètres environ de l'embouchure du fleuve, c'est-à-dire de Saint-Louis, capitale de la colonie, à 130 ou 140 kilomètres en aval de Médine qui marque la limite de la navigation sur le Sénégal, car à deux kilomètres plus haut se trouvent les chutes du Félou, tout à fait infranchissables.

La ville se développe le long du fleuve; ses habitations sont réparties sur deux petites collines d'une cinquantaine de mètres de hauteur et dans la plaine située à leur pied.

De l'une à l'autre de ses extrémités, elle peut avoir un kilomètre de longueur sur 500 ou 600 mètres dans sa plus grande largeur.

Digitized by Google

Les maisons appartiennent à trois types distincts :

1° Une vingtaine de maisons construites à l'européenne par des maçons de Saint-Louis et habitées par les traitants de cette ville qui viennent à Bakel pendant six ou huit mois de l'année pour s'y livrer à leur commerce;

2° Des habitations semblables à celles des grandes villes du Niger, c'est-à-dire rectangulaires, à toits en terrasse, sans étage, construites en argile par leurs propriétaires mêmes ou par leurs serviteurs;

3° Enfin, des cases circulaires de quatre à cinq mètres de diamètre, couvertes d'un toit conique en chaume, cases africaines par excellence, car on les trouve partout, de l'Atlantique à l'Océan indien, et des grands lacs au Sahara.

Mettez au milieu de tout cela le poste français, les tours blanches qui couronnent les collines, une place ombragée de quelques figuiers superbes, des palmiers dont la tête en plumeau pique droit au ciel; encadrez cette esquisse d'un cirque de collines rocheuses, arides et brûlées six mois de l'année, couvertes de bois verdoyants pendant six autres mois, et vous aurez une idée assez juste d'un de nos établissements les plus importants du Sénégal.

Le poste est bâti sur le bord même du fleuve, sur une éminence rocheuse qui le met à l'abri des inondations de la saison des pluies. Il est situé à peu près vers la partie moyenne du village. C'est le poste le mieux aménagé, sinon le plus grand, de tous ceux que nous possédons au Sénégal et dans le Soudan occidental. Il se compose d'un vaste corps de bâtiment formé de deux ailes reliées entre elles par une terrasse à la hauteur du 1er étage. Le rez-de-chaussée est occupé par le logement des troupes. Le 1er étage comprend d'un côté le logement du commandant, de l'autre celui du médecin et du lieutenant qui commande les troupes destinées à la défense du fort. Ces logements sont très confortables; ils se composent de plusieurs grandes pièces très bien aérées et bordées d'une vaste galerie dallée qu'on arrose tant qu'on veut et où l'on peut se promener tout à son aise pendant la grande chaleur de l'après-midi. Ce bâtiment est placé au centre d'une cour limitée par un mur d'enceinte crénelé de tous côtés et dont les quatre angles sont formés par quatre bastions supportant chacun une pièce de montagne, de 4, rayée. A l'intérieur, et contre ce mur d'enceinte, s'adossent les magasins, la poudrière, la cuisine, les écuries, des hangars. Du côté du fleuve, le mur a ses fondations dans les rochers à pic qui forment la berge. Pendant la saison des hautes eaux, qui a son maxi-

Digitized by Google

mum du 15 août au 15 septembre, le niveau du fleuve arrive à peu près à la hauteur du sol même sur lequel repose le fort; mais pendant la saison sèche la différence de niveau peut atteindre jusqu'à 15 mètres, et les indigènes du poste désignés chaque matin pour la corvée d'eau descendent jusqu'au fleuve par un sentier de chèvre pour remonter ensuite sur leur tête, dans de petits barils, l'eau nécessaire à la consommation de la journée.

Indépendamment de ce fort principal, la ville est protégée par trois tours établies sur les deux collines mêmes du village et sur le sommet d'une troisième située à son extrémité sud. Ce sont, en allant du sud au nord :

La tour du Mont aux Singes, au sommet de la tête de collines qui porte ce nom ;

La tour Joris, du nom de l'officier du génie qui l'a bâtie, sur la colline qui se trouve en face du poste;

La tour du Nord, sur la colline qui occupe la partie nord de la ville.

A côté de la tour Joris se trouve une autre construction européenne affectée au service de la poste et du télégraphe et qui pourrait très bien servir au besoin à abriter une petite troupe armée de fusils à longue portée. Les projectiles partis de ces tours peuvent balayer toute la plaine qui s'étend autour de Bakel dans un rayon variant de deux à vingt kilomètres, en passant par-dessus le village situé au-dessous. En temps ordinaire, elles sont inoccupées.

La garnison normale du fort est très peu considérable : quatre officiers, le commandant ou administrateur de Bakel et des pays environnants, qui peut être un civil, le médecin, un lieutenant européen, un lieutenant indigène ; deux ou trois sous-officiers européens, autant d'indigènes; une douzaine d'hommes d'infanterie de marine; cinq ou six artilleurs ; une trentaine de tirailleurs indigènes. Dans ces derniers temps, on leur avait adjoint quelques tirailleurs algériens empruntés au contingent qu'on avait fait venir pour la colonne du Niger, mais cet essai n'a pas été heureux. Ces hommes, dont la plupart sont usés et fatigués avant l'âge par toute sorte d'excès commis dans leur pays même, supportent le climat du Soudan beaucoup plus mal que nos jeunes troupiers français. Ce fait n'a rien d'étonnant d'ailleurs. Les vrais Berbères du désert, ceux qui n'ont pas ou qui ont peu de sang noir, redoutent beaucoup le séjour du Soudan pendant la saison des pluies. Ils n'y viennent que pour leur commerce pendant la saison sèche et se hâtent de regagner leur pays dès qu'ils ont écoulé leurs marchandises.

Digitized by Google

La population de Bakel compte environ 3,000 habitants, sujets français, payant l'impôt. Ce sont des Ouoloffs, des Sarracolets, quelques Toucouleurs et quelques Bambaras. L'élément ouoloff est formé par les traitants de Saint-Louis et par leurs employés; les Sarracolets appartiennent à la race même du pays dans lequel elle est établie depuis fort longtemps; ce sont des cultivateurs et surtout des commerçants très fins, très retors, très âpres au gain, qui abandonnent souvent leur maison pendant plusieurs années pour aller chercher fortune au loin. J'en ai trouvé dans le fonds du Bambouck qui étaient là depuis trois ans à faire le commerce de l'or. Au point de vue anthropologique, ce ne sont pas des noirs, ce sont des *négroïdes*, c'est-à-dire que par leurs croisements et leur séjour dans le pays des nègres, ils ont pris un peu de leur type, mais ils appartiennent évidemment à la grande famille des races sémitiques. Du reste, leur nom même veut dire: hommes blancs. Ils sont répandus dans tout le Soudan où ils habitent, soit par villes isolées, comme à Yamina, sur le Niger, soit par confédérations relativemement importantes, comme celles du Guoy, du Khamera, du Guidimakha, qui s'étendent le long du Sénégal, de Bakel à Médine, et partout ils ont la même réputation; ce sont un peu les Juifs du Soudan. Les Toucouleurs et les Bambaras constituent l'élément le moins important; les derniers sont pour la plupart des esclaves fugitifs ou affranchis.

Tous ces gens nous sont en général très dévoués, car leurs intérêts sont intimement liés aux nôtres, et depuis longtemps ils jouissaient, sous la protection de nos canons, d'une grande prospérité et d'une entière sécurité. Je dois dire cependant que les Sarracolets sont certainement ceux sur lesquels on pourrait le moins compter. Ceux qui se sont établis à Bakel l'ont fait pour des raisons d'intérêt, mais ils ne nous aiment pas. En 1875, le commandant du poste fut obligé de bombarder la partie du village occupée par eux.

Il n'y a pas plus d'une quinzaine d'années, Bakel était le grand centre du commerce de la colonie dans le haut Sénégal. Les caravanes du Sahara lui apportaient d'énormes quantités de gomme, d'immenses troupeaux de moutons qui se vendaient à des prix dérisoires de bon marché, — 3 fr. ou 3 fr. 50 c. la pièce, — des animaux rares : lions, antilopes, panthères; — les tiogous, tapis faits de peaux d'agneaux mort-nés, — les peaux de lion et de panthère, les plumes d'autruche, des chevaux admirables, des cuirs travaillés avec goût et qui pourraient faire croire que les Maures ont gardé un souvenir de

Digitized by Google

leurs ancêtres de Cordoue, l'ivoire, les tapis de poil de chameau aux couleurs variées. De l'intérieur arrivait l'or du Bambouck, du Bouré, du Ouassoulou, et les environs de Bakel même fournissaient aux chalands des chargements entiers d'arachides. — Bakel était, avant la construction de Médine, c'est-à-dire vers 1854, le point le plus avancé de nos possessions dans l'intérieur de l'Afrique ; on en parlait avec un certain mystère, comme d'un endroit où tout le monde n'allait pas, comme on parlait de Bammakou il y a six ans, comme on parle aujourd'hui des grandes villes du Niger, Ségou, Djenné, Tombouctou, qui hier encore se perdaient dans l'inconnu, qui aujourd'hui sont nos voisines, qui demain seront nos comptoirs. Aujourd'hui, Bakel est un peu déchue de sa splendeur et les grandes caravanes se dirigent plutôt sur Médine. Cela tient surtout à des raisons politiques, à des luttes entre les tribus Maures du Sahara qui se barrent mutuellement la route. Il faut y ajouter aussi quelquefois la rapacité des Maures, qui prélèvent des droits de passage exorbitants sur les caravanes venues de loin. Je me rappelle qu'en 1884 arriva une caravane très importante de marabouts venus de fort loin dans l'intérieur du Sahara ; ils avaient près de 300 chameaux, des bœufs, des ânes, de fort beaux chevaux. Les fils de Bakar, roi des Dowiches, auquel appartient le pays situé en face de Bakel, qui se trouvaient alors dans cette ville, leur demandèrent un impôt tellement considérable que leur bénéfice tout entier était presque absorbé. Les marabouts ont déclaré qu'ils ne reviendraient plus. Le gouvernement français paye chaque année à Bakar une somme importante pour qu'il favorise le commerce de la gomme et achemine vers Bakel le plus de caravanes possible ; on devrait tenir la main à ce qu'il ne les en éloigne pas.

Au point de vue sanitaire, Bakel est pour les Européens le point le plus sain du haut Sénégal. Le personnel s'y porte en général fort bien, sauf les accès de fièvre qui se produisent fatalement à la fin de la saison des pluies et qu'il est presque impossible d'éviter. Je crois qu'on doit être redevable de ce fait à l'excellent aménagement du poste, au confortable dont on peut y jouir et que je n'ai rencontré nulle part ailleurs. Le sol de la plaine qui entoure Bakel est très fertile et chaque fois qu'on a voulu s'occuper intelligemment de la culture de nos légumes d'Europe, on a parfaitement réussi. Du temps des commandants Laude et Soyer, qui donnaient beaucoup de soins au jardin du poste, notre table était toujours pourvue en abondance de choux, de carottes,

Digitized by Google

de navets, de salade, etc., etc. et je ne doute pas qu'on puisse arriver à obtenir plusieurs de nos meilleurs fruits.

Maintenant que j'ai présenté à mes lecteurs le pays qui vient d'être le théâtre de graves événements, je vais leur faire connaître le principal acteur et leur apprendre de quelle façon il a fait son entrée sur la scène.

Si El Hadj Mahmadou Lamine, le marabout dont l'armée vient d'attaquer Bakel, est un personnage qui était déjà connu dans le Soudan Occidental. Il a fait le voyage de la Mecque, ou du moins il affirme l'avoir fait, ce qui est la même chose aux yeux des indigènes, et ce qui lui donne un importance considérable pour tous les musulmans. Il a habité pendant quelque temps Ségou sur le Niger, capitale du grand empire d'Ahmadou, et il commençait à y prendre une influence assez grande pour qu'Ahmadou s'en offusquât et le fit enfermer. On raconte qu'il avait donné l'ordre de le laisser mourir de faim, voulant s'en débarrasser à tout prix, mais trop scrupuleux pour faire périr de mort violente un saint homme qui avait vu le tombeau de Mahomet. Quand on alla, au bout d'un certain temps, pour relever son cadavre, on ne trouva plus personne, et cependant la prison ne portait aucune trace d'effraction et toutes les issues en était demeurées fermées. La légende se répandit de suite que le marabout avait accompli un miracle. Cependant, malgré sa puissance surnaturelle, celui-ci jugea sans doute prudent de quitter un pays aussi inhospitalier, car on le retrouve peu après établi dans nos possessions, à Gondiourou. Gondiourou est un village du Khasso situé à une dizaine de kilomètres dans l'ouest de notre poste de Médine, à deux kilomètres sud-ouest de Kayes, notre tête de ligne du chemin de fer du Niger. Il vivait là tranquille en apparence, recevant des dons et les visites des musulmans fervents des pays voisins, attendant pour faire un coup le moment favorable avec cette patience inaltérable que donne la confiance absolue en la volonté de Dieu, don commun à tout disciple de l'Islam, du Gange au Sénégal, et qui leur donne une force inouïe. L'occasion se présenta au mois de décembre dernier lorsque mourut Boubakar-Saada, le roi du Bondou. Le Bondou est un très grand et très beau pays qui s'étend au sud du fleuve Sénégal entre Bakel et Médine et qui est traversé dans toute son étendue par la Falémé, magnifique rivière affluent du Sénégal dans lequel elle vient se jeter à trente kilomètres en amont de Bakel. Boubakar-Saada. chevalier de la Légion d'honneur depuis les services qu'il nous avait rendus dans nos guerres contre El Hadj Omar, était un de nos plus

Digitized by Google

vieux et de nos plus fidèles alliés. Nous avions jadis construit un poste dans sa capitale, à Sénoudébou, et lorsque nous eûmes définitivement chassé El Hadj Omar et que la tranquillité fut rétablie dans le pays, le général Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal, estima qu'on pouvait laisser le poste à la garde de Boubakar et il le lui confia. Boubakar était de plus un des noirs les plus intelligents et les plus dignes que j'ai connus. On le respectait et on le craignait. Avec son appui, on aurait pu faire d'admirables choses dans son pays. Il était d'ailleurs secondé par un ministre, Omar-Koly, qui vit encore, je l'espère, et qui est un homme d'une intelligence tout à fait remarquable.

Suivant la loi du pays, c'est le frère puîné de Boubakar, Omar Penda, qui lui a succédé. C'est un homme déjà âgé, musulman, à l'esprit étroit, qui a toujours vécu confiné dans sa ville de Boulébané, ancienne capitale du Bondou avant la construction du poste de Sénoudébou, et qui, sans être positivement hostile à l'influence française, n'avait cependant pour nous que des sympathies extrêmement tièdes. Il ne faut pas oublier que le Bondou s'étend en latitude des bords du Sénégal jusqu'au voisinage de la rivière anglaise la Gambie et que les Anglais ont fait et font toujours de grands efforts pour se rapprocher de la Falémé. Fidèles à leur système de colonisation, ils graissaient largement la patte à Boubakar, et si celui-ci ne nous eût pas été si attaché, il y a tout lieu de croire qu'à cette heure les possessions anglaises de la Gambie s'avanceraient un peu plus vers le nord. Je ne crois pas qu'il existe beaucoup d'Européens qui aient connu Boubakar aussi intimement que moi ; j'avais et j'ai encore dans le Bondou des relations particulières qui m'ont permis d'être mieux renseigné que personne, et, à mon humble avis, Boubakar, absolument délaissé par nous, a eu le plus grand mérite de résister à la séduction des livres anglaises. Je ne sais s'il en aurait été de même avec Omar Penda.

Lorsque le colonel Frey arriva à Khayes, en novembre dernier, pour prendre le commandement de la colonne de ravitaillement et de soutien de nos postes du Niger, Mahmadou Lamine alla lui rendre une visite respectueuse et lui demanda de l'autoriser à se rendre à Tuabo avec une escorte de cinquante hommes pour aller voir des parents qu'il avait dans ce village. Tuabo est situé à une douzaine de kilomètres en aval de Bakel, sur le bord du fleuve ; il est habité exclusivement par des Sarracolets. Le colonel dut trouver étonnant qu'on eût besoin de cinquante hommes d'escorte pour aller rendre visite à un frère ou à un cousin quelconque, mais le marabout fit valoir sans doute que c'était

Digitized by Google

une escorte d'honneur, des disciples qui l'accompagnaient pacifiquement, et, en fin de compte, le colonel l'autorisa pourvu que ses hommes fussent sans armes. Le marabout s'y engagea sans peine, car le Coran interdit à tout religieux de se servir d'aucune arme, mais quand il arriva à Bakel, tous ses hommes étaient armés. Les gens de Tuabo, malins, ne se souciaient nullement d'une semblable visite, et très effrayés ils vinrent en hâte trouver le commandant de Bakel en le suppliant de s'opposer au passage de Mahmadou Lamine. Le commandant fit en effet observer à ce dernier qu'il avait trompé le colonel et voulut le faire désarmer. Il demanda par le télégraphe des ordres au colonel qui aurait répondu de suivre les instructions déjà données. S'il en est ainsi, cela est extrêmement regrettable, car à ce moment déjà il n'était pas difficile de voir que Mahmadou Lamine allait lever le masque, et on pouvait encore s'emparer aisément de sa personne.

En quittant Bakel sans que le commandant ait pu l'inquiéter, le marabout se rendit à Balou, petit village français à l'embouchure de la Falémé, et là il fit demander à Omar Penda l'autorisation de traverser le Bondou pour aller attaquer Gamon, grand village fortifié du Tenda, entre la Gambie et les frontières sud du Bondou. Il alléguait que les gens de Gamon avaient jadis insulté sa mère et qu'il voulait en tirer vengeance. Ce prétexte était fort bien choisi, car Gamon est un vieil ennemi du Bondou. Boubakar l'a assiégé deux fois sans succès et y a laissé ses meilleurs soldats. Makmadou comptait donc sur cette communauté de haine pour s'ouvrir l'entrée du Bondou. Mais Omar Penda se méfia, — avec raison à notre avis, — et il lui répondit par un refus formel. Puis, comme il pensa que les affaires allaient se gâter, il se rendit à Bakel pour demander du secours au commandant. Il était impossible à ce dernier de lui venir en aide. J'ai donné plus haut l'effectif de la garnison du poste. Il est bien évident que, dans ces conditions, le commandant de Bakel ne pouvait faire qu'une chose, engager Omar à tenir fortement dans Senoudébou jusqu'à ce que le colonel Frey vint le secourir.

Le marabout était toujours à Balou et ses forces s'étaient considérablement accrues. Le commandant de Bakel, escorté de quelques traitants, alla tenter auprès de lui une démarche toute pacifique et lui représenta que c'était faire acte de rébellion que de vouloir traverser un pays allié à la France malgré l'opposition du chef de ce pays, qu'il ne s'expliquait pas d'ailleurs sa présence dans un village français avec des forces aussi considérables ; il l'engageait, dans son

Digitized by Google

propre intérêt, à renvoyer tout ce monde et à rentrer paisiblement à Gondiourou. Le marabout, qui sentait autour de lui ses deux mille hommes, lui répondit avec cette ironie douce, — d'autant plus irritante qu'elle est plus polie, — ironie qu'on retrouve chez tous les chefs du Soudan, musulmans ou autres, lorsqu'ils sont bien décidés à résister sans oser encore faire un brusque éclat, « qu'il ne comprenait pas la défiance de la France et du Bondou à son égard, que s'il était quelque chose, il le devait à la protection française, qu'il cherchait seulement à aller à Gamou, chez des infidèles, des sauvages, des bandits de grands chemins, venger une vieille injure, et qu'on ne pouvait s'opposer à un désir aussi légitime. »

Le commandant en fut pour sa promenade à Balou, et Mahmadou Lamine commença à piller consciencieusement le Bondou sous prétexte de nourrir ses troupes pendant leur marche vers Gamou. A la première nouvelle de sa mise en route, Omar-Penda avait carrément abandonné Sénoudebou en donnant pour raison qu'il voulait aller mettre sa ville à lui, Boulébané, en état de défense. Mahmadou Lamine est donc entré à Sénoudébou sans tirer un coup de fusil. Lorsqu'il fut bien installé, il s'achemina vers Boulébané, et alors Omar Penda, estimant sans doute que la défense n'était pas suffisamment assurée, lâcha pied de nouveau et s'enfuit dans le Damga, province du Fouta, au nord de Bakel, pour demander aide et assistance à Mahmadou-Abdul, fils d'Abul Boubakar, chef du Fouta.

Après avoir fait une tournée dans tout le Bondou où nulle part il ne rencontra la moindre résistance, le marabout, dont l'armée grossissait chaque jour, vint s'installer à Kounguel. Kounguel est un village français payant l'impôt, à 11 kilomètres en amont de Bakel, sur le bord même du fleuve.

Pendant que Mahmadou Lamine s'emparait ainsi du Bondou sans coup férir, le commandant de Bakel avait signalé au colonel Frey toute la gravité de la situation et lui avait demandé des secours d'urgence. Le colonel, qui était alors en marche vers Bamakou, détacha de sa colonne une compagnie de tirailleurs et l'envoya à Bakel pour la défense du poste en cas d'attaque, avec recommandation expresse de ne la faire sortir du fort sous aucun prétexte. Lorsque Mahmadou Lamine vint occuper Kounguel, le commandement de Bakel était passé en de nouvelles mains, le commandant qui avait assisté aux premières phases du mouvement venait d'être relevé. Le nouveau commandant fit prévenir Mahmadou Lamine qu'il allait le chasser de Kounguel par

Digitized by Google

la force s'il n'évacuait immédiatement ce village. Bien entendu, Mahmadou ne tint compte de l'avertissement que pour prendre des mesures de défense, et la première dépêche arrivée à Paris nous a appris le résultat néfaste de cette tentative : plusieurs hommes tués, plusieurs blessés laissés avec la pièce de canon aux mains de l'ennemi et le retour précipité sur Bakel de ce qui restait de la compagnie.

La seconde dépêche nous a appris l'attaque de Bakel même; cette attaque est la conséquence de la première affaire. Le marabout qui, dans son entrevue à Balou avec le commandant, avait protesté de son amitié pour la France, doit se targuer aujourd'hui de l'attaque dirigée contre lui à Kounguel pour crier bien haut que c'est nous qui avons ouvert les hostilités. Insigne mauvaise foi, car il est clair que nous ne pouvons laisser un monsieur, fût-il trente-six mille fois plus marabout et plus hadji que celui-ci, se promener dans des pays alliés et dans nos villages avec 2,000 hommes armés qui réduisent les pauvres habitants à manger les feuilles des arbres.

Quant au texte même de cette dépêche, je déclare qu'il me paraît d'un pessimisme exagéré. Il y est parlé « *d'une bataille acharnée qui dure depuis trois jours* ». Que deux mille hommes, en rase campagne, ou abritésdans les cases d'un village aient pu éreinter une malheureuse compagnie de tirailleurs, rien de plus vraisemblable; mais je ne comprends pas bien une bataille dans la plaine autour de Bakel. Ou bien la ville de Bakel possède des forces suffisantes pour essayer d'écraser le marabout dans une lutte décisive, ou elle ne les possède pas. Dans le premier cas, il faudrait admetttre que le colonel Frey est arrivé avec sa colonne ou que ce sont les forces concentrées d'Abdul Boubakar et d'Omar Penda qui ont attaqué le marabout. Or, la dépêche est muette sur ce point, et si le colonel était arrivé, il est probable qu'elle en aurait fait mention. Dans la seconde hypothèse, il n'est guère probable que les habitants soient allés au-devant du marabout, lorsqu'il est beaucoup plus logique pour eux de rester dans l'intérieur même du village avec le secours du poste.

Des personnes qui connaissent le pays et avec lesquelles je parlais de cette dépêche, admettent que Mahmadou Lamine a pu attaquer la nuit et essayer de mettre le feu au village. Mais je suppose qu'il y a des grand'gardes autour du village, et qu'une attaque imprévue aurait été immédiatement signalée. De plus, il n'y a presque pas d'exemple dans l'histoire du Sénégal, que les noirs aient attaqué la nuit.

Digitized by Google

Enfin, pour expliquer ce combat, il faut encore admettre que le commandant n'a pu placer personne dans les tours qui couronnent tout le village. Qu'il ait voulu garder toutes ses pièces de canon dans l'intérieur même du poste, et qu'il n'ait pas jugé à propos d'en envoyer une seule dans ces tours, cela se conçoit ; mais s'il a pu seulement y envoyer quelques bons tireurs munis de fusils Gras, ils peuvent faire là de la bonne besogne et tenir l'ennemi à une distance respectueuse.

Ce qu'il pourrait arriver de pis, c'est que les troupes du marabout brûlent la partie du village qui se trouve sur le versant des collines à l'abri du feu du poste ; mais quant au poste lui-même, l'Afrique entière pourrait l'assiéger pendant des années, sans le prendre, tant qu'il aura des vivres et des munitions.

Quoi qu'il en soit, l'avenir de Mahmadou Lamine ne me paraît pas brillant. Lorsque le colonel Frey va arriver à Bakel, et il l'est peut-être déjà à l'heure où j'écris ces lignes, le marabout va se trouver pris d'un côté par le colonel, de l'autre par Abdul Boubakar et Omar Penda, et je ne vois pas trop où il pourra bien se réfugier. Ce n'est pas dans le sud où il se heurtera contre les populations du Bondou ou contre leurs alliés, ni dans le Bambouck habité par des Malinkais qui n'aiment point les musulmans.

Cependant, comme les Malinkais ne brillent pas en général par un courage à toute épreuve, on pourrait craindre qu'ils ne lâchent pied devant lui, comme l'ont fait les Toucouleurs du Bondou, surtout dans la partie nord, dans la partie inférieure du Bambouck, où il n'existe pas d'état régulièrement constitué, où chaque village est indépendant de son voisin. S'il en était ainsi et si Mahmadou Lamine cherchait à se dérober à nous par cette voie, il serait urgent de prendre des dispositions pour lui couper cette retraite et pour l'empêcher de dévaster des pays pleins d'avenir, dont les habitants nous regardent comme leurs protecteurs contre l'invasion de toute espèce d'islamisme, avec lesquelles nous avons des traités d'amitié, de soutien et d'alliance réciproques. Nous reprochons volontiers aux noirs d'être oublieux des traités ; il ne faut pas agir de telle façon qu'ils puissent nous adresser le même reproche. Dans le cas où l'hypothèse que je viens d'émettre deviendrait une réalité, il serait indiqué d'envoyer par Médine, ou par Boukharia et la vallée de Tinké, suivant le point déjà atteint par le marabout, des forces suffisantes pour l'arrêter dans sa marche, tandis que les contingents réunis du colonel, d'Abdul Boubakar et d'Omar Penda le pour-

Digitized by Google

suivraient sur ses derrières. Laisser piller le Tambaoura et le Diébédougou, les deux grands pays aurifères du Bambouck qui nous sont très dévoués et qui nous demandent avec insistance, les laisser tomber sous une domination musulmane, serait ajouter une grosse faute de plus à toutes les sottises que nous avons accumulées dans ce malheureux pays, qui ne demande pourtant qu'un peu de paix, de tranquillité et d'administration conduite par le gros bon sens, pour devenir une de nos meilleures colonies.

Ainsi, cerné de toutes parts, la dernière ressource de Mahmadou La mine sera de traverser le fleuve pour passer dans le Guidimakha, mais là il se trouvera dans l'empire de cet Ahmadou qui le fit enfermer autrefois (1). Je crois donc qu'il s'est lancé dans une échauffourée sans issue. Il peut nous causer momentanément de graves embarras, mais il ne me paraît pas possible qu'il nous inquiète pendant longtemps.

On dit que beaucoup de ses hommes viennent du Guidimakha. S'il en est ainsi, lorsqu'il aura été mis à la raison, on pourrait profiter de ce fait pour obtenir d'Ahmadou de Ségou de grands avantages sur le Niger. Le Guidimakha appartient à Ahmadou, et à ce titre on peut le rendre responsable de la conduite de ses sujets. Si Ahmadou persiste à nous refuser l'accès de Ségou et la navigation sur le Niger, on sera en droit de mettre la main sur le Guidimakha, en alléguant que nous sommes obligés de nous garantir nous-mêmes contre ses sujets, puisque lui n'est pas capable de les maintenir.

Dans ces circonstances difficiles, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Afrique doivent se féliciter d'avoir à la tête du ministère de la marine l'auteur de *la Pénétration dans l'Afrique centrale* et de plusieurs autres travaux sur le Sénégal qui témoignent de sa compétence et de sa sollicitude pour toutes les questions africaines. Il vient d'en donner une nouvelle preuve en envoyant à Bakel un de ses officiers d'ordonnance, M. le lieutenant Brosselard, qui a déjà parcouru le pays en 1881 avec la première mission topographique, et qui, sans aucun doute, prendra les meilleures mesures pour la solution de la question. M. Bros-

(1) A moins cependant qu'il ne soit tout simplement un agent d'Ahmadou et que ses partisans n'aient fait courir des bruits d'animosité entre lui et ce dernier que dans le but de mieux masquer son jeu. Il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'Ahmadou, qui voit avec terreur notre agrandissement journalier sur le Niger, ait eu la pensée de tenter une diversion de nos efforts en nous faisant attaquer sur le Sénégal. Cette hypothèse est peu probable, mais elle est logique, et si Ahmadou n'est pour rien dans le mouvement, il doit du moins en être enchanté.

Digitized by Google

selard a quitté la France par le paquebot du 20 avril; il sera à Saint-Louis le 30 avril; de là les bateaux à vapeur le conduiront jusqu'à notre poste de Podor, à soixante lieues dans le fleuve, limite de la navigation à vapeur à cette époque de l'année. Il compte alors se mettre en route par terre sur Bakel avec les troupes de renfort qui viennent d'être expédiées par l'amiral Aube, sous le commandement de M. le chef de bataillon Monségur. M. Monségur est encore un vieux Sénégalais qui a fait les campagnes du Niger et administré avec talent le poste de Kita et le pays placé sous sa dépendance.

En dix ou douze jours, ce petit corps d'armée peut rejoindre Abdul Boubakar et Omar Penda, et quelques jours plus tard arriver à Bakel. A la fin de juin 1883, j'ai fait en quinze jours le trajet de Podor à Bakel et je traînais avec moi un convoi très mal organisé et conduit par des hommes inexpérimentés. Je ne crois pas que la question du convoi et des vivres doivent être pour M. Monségur une source de difficultés. Le pays qu'il va avoir à traverser est très peuplé, et ses habitants, contre lesquels nous luttions encore il y a deux ans, sont aujourd'hui nos alliés. On peut donc compter sur eux pour la fourniture des bœufs et du sorgho nécessaire aux chevaux. Le pays produit en outre de la volaille, des œufs, du poisson, du riz. Les moyens de transport sont bien plus faciles à se procurer que dans le haut Sénégal, car les animaux du Sahara vivent sur la rive gauche du bas Sénégal, au moins pendant la saison sèche, c'est-à-dire jusqu'en juillet. On peut donc utiliser avec grand avantage le chameau et le bœuf porteur, le bœuf à bosse des Maures, dont on a toujours vainement tenté l'emploi de Médine à Kita. Enfin, qu'elle suive le bord du fleuve ou la route de l'intérieur, la colonne sera toujours à proximité d'un cours d'eau — le Marigot d'Aéré ou petit bras du fleuve dans l'intérieur. — Les eaux sont très basses dans cette saison, mais on peut toujours y faire naviguer de petits chalands ou de grandes pirogues comme celles des pêcheurs de Saint-Louis, et en les faisant partir quelques jours avant la colonne, on peut préparer à celle-ci, de distance en distance, des dépôts des vivres qu'on est forcé de transporter : biscuit, riz, vin, café, eau-de-vie. En acheminant par cette voie, ou sur de bons chameaux, la quantité de farine nécessaire, avec quelques boulangers supplémentaires, vers les postes d'Aéré et de Matam échelonnés sur la route, on peut espérer pouvoir approvisionner la colonne de pain frais pendant toute sa marche. Ce sont des détails qui ne sont point à négliger, car on ne saurait trop le répéter : dans les pays chauds, le

Digitized by Google

confortable, c'est la santé, c'est-à-dire que pour une expédition, quelle qu'elle soit, c'est le succès. Je partage entièrement l'opinion de ce médecin en chef de la marine qui proclame que le meilleur médecin aux colonies, c'est le cuisinier. Il a certainement raison. La meilleure médecine n'est pas encore celle qui guérit infailliblement les maladies, c'est celle qui les empêche d'éclater.

Quant aux dispositions topographiques du pays, elles sont éminemment favorables. La route que j'ai suivie, celle de l'intérieur, le long du marigot d'Aéré, est tracée sur un sol dur et résistant faisant légèrement saillie au-dessus de la plaine environnante; elle ne présente aucune difficulté, sauf quelques rares marigots à sec dans ce moment et très faciles à franchir. Pour moi, si j'avais à refaire cette route, je n'hésiterais pas à emmener des charrettes démontables. J'ai beaucoup regretté de ne pas l'avoir fait la première fois, car cela m'eût économisé des animaux et des conducteurs, c'est-à-dire de l'argent.

Tout cela nous permet d'espérer que la colonne arrivera rapidement et en bon état à Bakel pour remettre l'ordre dans ce pays qui en a tant besoin pour sa prospérité et pour la nôtre. Il faut prier seulement messieurs des Bureaux de vouloir bien, pour la circonstance, laisser un peu leurs paperasses tranquilles et de ne pas entraver par leurs ridicules for-ma-li-tés ad-mi-ni-stra-ti-ves, un mouvement qui doit, pour réussir, être opéré avec la plus grande promptitude.

Dr Colin.

Dernières nouvelles

Cet article était terminé et déjà sous presse lorsqu'est arrivé le courrier du Sénégal apportant le rapport officiel du commandant de Bakel. Voici ce document :

Rapport officiel.

Voici le rapport du commandant de Bakel au gouverneur sur l'affaire des 3 et 4 avril :

« Commandant Bakel à Gouverneur,

» Nous avons subi, à la suite des premières tentatives repoussées facilement le 1er, deux attaques furieuses de l'ennemi les 3 et 4 avril. La trahison des habitants de Mody-n'kané leur a livré ce village. Il a été presque entièrement brûlé tant par l'assaillant que par les feux défensifs de notre artillerie. Nous n'avons eu qu'un canonnier, Rousseau, blessé à sa pièce, qui a néanmoins repris vaillamment son service après s'être fait panser. Les contingents auxiliaires qui ont soutenu pendant deux jours la guerre des

Digitized by Google

rues après avoir reçu l'ennemi en avant du village, ont subi des pertes sérieuses et notamment les traitants Jolicœur, John Legros, Mandécou Gueye, tués à l'ennemi; Thiama Samba, blessé sans gravité; Jupiter Waly, très grièvement.

» Je prends autant que possible toutes les mesures pour sauvegarder les intérêts des héritiers et des maisons de Saint-Louis en m'adressant à tous les traitants qui restent. Guéry-m'palé n'a jusqu'à présent rien souffert. Les marchandises les plus précieuses sont réunies, ainsi que les femmes et les enfants, dans notre chaland-écurie *Falémé* et dans ceux des traitants qui sont mouillés au pied du fort. Le capitaine Jolly, commandant d'armes, évalue l'ennemi au moins à 12,000 hommes bien armés et d'une ténacité inouïe. Nous nous sommes battus toute la journée du 3, de sept heures du matin à cinq heures et demie du soir, et le 4 de neuf heures et demie du matin à cinq heures du soir, sans interruption, plus les alertes de nuit des 3 et 4.

» Les deux fois, l'ennemi a été rejeté en désordre et poursuivi à trois kilomètres. Tous les traitants et leurs laptots se sont admirablement battus, particulièrement le nommé Biram-Sady, qui a tenu sa concession intacte avec ses hommes au milieu de l'incendie, et contre l'ennemi qui l'entourait de tous côtés.

» Tous les habitants de la rive droite de Draznillé à Dukhal-Fouta, c'est-à-dire le Guidimakha et le Diafaman de Goumel à Diakandapé, c'est-à-dire l'Aérauki, le Guoy indépendant et le Guoy annexé, ont suivi le marabout, pillé nos comptoirs et assailli Bakel (1). Tous ces gens-là ont des fils et des parents qui travaillent à Saint-Louis ou à bord des avisos dont les laptots se recrutent en majorité là et qui leur envoient peut-être de la poudre depuis que le commerce en est interdit à Bakel et à Médine. Je crois devoir vous signaler ce fait qui peut avoir son importance tant au point de vue des représailles à exercer que pour les précautions à prendre. »

A la date du 14 avril, le gouvernement reçut de Matam la dépêche suivante, de nature à calmer les inquiétudes de la population de Saint-Louis si ces nouvelles se confirment.

« Je vous transmets sous toutes réserves ce qui suit:

» Il paraîtrait que le marabout aurait de nouveau attaqué Bakel dans la journée du samedi 10 du courant et qu'il se serait retiré avec des pertes considérables.

» En outre, il paraîtrait que la plupart de ses guerriers abandonneraient sa cause et se retireraient dans le Guidimakha. Son armée ne se composerait actuellement que de 4,000 hommes démoralisés. »

---

(1) Sans doute, par suite d'erreurs de lettres dans la transmission du télégramme, plusieurs des noms de lieux cités dans ce paragraphe, tels que Draznillé, le Diafaman, l'Aérauki... paraissent inintelligibles au Dr Colin et à plusieurs Sénégalais qu'il a consultés.

Digitized by Google

ALGÉRIE

UNE CONQUÊTE DANS LE PASSÉ

Le ministère constitué dans les premiers jours de janvier 1886, tout « en condamnant les expéditions lointaines qui sont pour le pays une source de sacrifices dont la compensation n'apparaît pas toujours clairement » s'est déclaré disposé à garder les possessions récemment acquises (1). Le suffrage universel s'étant toutefois nettement prononcé aux élections du 4 octobre contre la politique coloniale suivie dans ces dernières années, il a pris la résolution d'organiser le protectorat de l'Annam et du Tonkin *sur des bases extrêmement simples* (2). La plus grande partie de nos troupes va être rapatriée et tous les pouvoirs civils et militaires précédemment confiés au général en chef de l'armée française en Orient, vont être remis à un personnage que les convenances parlementaires ont seules désigné pour une situation aussi importante. Afin de concilier ceux qui veulent l'établissement d'un grand empire colonial sur les confins de l'Asie, et ceux qui réclament la liquidation d'une affaire qu'ils considèrent comme désastreuse, le gouvernement a pris le parti de rester au Tonkin, mais d'y rester aussi peu que possible.

La question de l'Annam et du Tonkin se trouve-t-elle résolue par les décrets qui organisent le protectorat de notre nouvelle conquête?

La paix est-elle scellée définitivement avec la Chine; l'ancien monarque de l'Annam abandonne-t-il à tout jamais ses prétentions sur son royaume; la *division d'occupation* pourra-t-elle faire face à tous les dangers qui, jusqu'alors, ont rendu si précaire l'état de nos pos-

(1) Déclaration ministérielle lue le 16 janvier à la tribune de la Chambre des députés par M. de Freycinet, président du Conseil.

(2) « Le protectorat de l'Annam et du Tonkin est considéré comme un service distinct, ayant ses lois propres, son budget, ses moyens et ne conservant avec la Métropole d'autres liens que ceux qui résultent de la nomination du résident général et de quelques hauts fonctionnaires, et de l'allocation d'une subvention qui sera nécessaire pendant quelques années pour équilibrer les recettes et les dépenses. — La responsabilité du résident général (chargé de toute l'administration) sera considérable, et de son habileté dépendra en grande partie le succès de cette laborieuse entreprise.

(Décret du 27 janvier 1886 organisant le protectorat du Tonkin et de l'Annam; rapport de M. de Freycinet à M. le Président de la République.)

Digitized by Google

sessions en Indo-Chine? Le nouveau résident général, avec sa maison militaire, sa maison civile et son prestige personnel, aura-t-il assez d'autorité pour surmonter les embarras que lui suscitera peut-être quelque puissance rivale de la nôtre, et pour tenir en respect les brigands qui, récemment encore, massacraient les chrétiens sous les yeux de notre armée? — Que de déceptions ne semblent pas réservées à de pareilles illusions!

La France a éprouvé déjà, dans le cours de ce siècle, combien des questions de genre sont délicates à résoudre; avec quel esprit de suite il convient de les traiter quand on ne veut pas s'exposer à de douloureux mécomptes.

Amenés sur la côte septentrionale de l'Afrique pour réprimer la piraterie, nous nous sommes trouvés, tout à coup, en face d'un peuple à côté duquel nous ne devions nous établir qu'après l'avoir définitivement vaincu; mais il fallut au parlement d'alors dix ans de tâtonnements pour comprendre qu'il n'y avait aucun moyen terme entre la *conquête absolue* du pays, la *soumission complète* des indigènes à l'autorité de la France, et *l'évacuation*.

Aujourd'hui, quelque modeste que soit la formule qui sert à qualifier le régime à inaugurer en Asie, un fait s'impose : *La France reste au Tonkin*. Si les moyens donnés à M. Paul Bert pour faire respecter l'influence française étaient insuffisants; ou si M. Paul Bert lui-même n'était pas à la hauteur de sa mission, ce serait la France qui serait atteinte directement.

Il est donc intéressant de s'éclairer de l'expérience acquise dans la conquête de l'Algérie, pour savoir comment nous devons agir pour éviter les écueils qu'on est toujours exposé à rencontrer dans des entreprises du même genre.

I

Le gouvernement de la Restauration, en prenant la résolution de venger l'insulte faite à notre représentant par le bey d'Alger, et en se proposant de détruire le nid de pirates qui entravait tout commerce dans la Méditerranée, s'était préoccupé des conséquences probables de l'expédition projetée. Il avait compris que l'expulsion des Turcs laisserait le pays en proie à l'anarchie; mais, peu soucieux d'assumer sur la France les embarras d'une conquête aussi considérable, il avait songé à rattacher la régence d'Alger aux États du pacha d'Égypte. Des

Digitized by Google

négociations avaient été entamées dans ce but avec Méhémet Ali : elles eussent probablement abouti si l'Angleterre, que nous retrouvons généralement au travers de tous nos desseins, n'avait contraint le pacha à fermer l'oreille à nos propositions.

Après 1830, l'Algérie ne fut pas une des moindres difficultés du nouveau gouvernement. Sans doute, ceux qui venaient de prendre le pouvoir n'avaient cessé de critiquer des préparatifs de guerre, qu'ils affectaient de trouver moins menaçants pour l'Afrique que pour les libertés politiques de la nation. La presse d'opposition, si ardente à la fin du règne de Charles X, s'était élevée très vivement contre les projets des ministres du roi, elle ne pensait pas que l'insulte d'un chef de pirates nécessitât l'envoi de 35,000 hommes et de cent vaisseaux, et elle combattait âprement une politique de conquête destinée surtout, à son sens, à détourner l'attention du pays de ses affaires intérieures. La rapidité et l'éclat de la prise d'Alger avaient étouffé cependant toutes les préoccupations des partis; et dès ce moment l'opinion publique se manifesta clairement en faveur de l'occupation d'Alger; ceux-là même qui avaient le plus énergiquement signalé les inconvénients pour la métropole d'un établissement français en Afrique, appelés au gouvernement à la suite d'une révolution, se virent forcés de subir cet entraînement. L'effervescence qui régnait à Paris, au lendemain des journées de Juillet, était trop grande pour qu'on pût, sans danger pour l'ordre public, prendre une décision de nature à heurter le sentiment national. D'ailleurs évacuer l'Algérie à ce moment, c'était laisser le champ libre aux convoitises européennes, qui voudraient tenter de s'établir en face de Toulon; ou bien c'était s'exposer à voir renaître la piraterie non plus seulement à Alger, mais sur tout le littoral de l'ancienne Régence. Ce fut donc pour répondre au vœu et aux véritables intérêts de la nation que le gouvernement nomma le général Clauzel, partisan avéré de l'occupation, général en chef de l'armée d'Afrique, avec pleins pouvoirs civils et militaires. Les ministres de la nouvelle monarchie, absorbés par les difficultés de la situation intérieure et extérieure de la France, ne firent à ce moment rien de plus pour l'Algérie.

Le général Clauzel, pendant les quelques mois de son commandement, poursuivit un double but : asseoir solidement notre domination au cœur de la Régence, en centralisant ses forces militaires dans la province d'Alger, et en organisant le pays conquis; et faire reconnaître la suzeraineté de la France sur les trois provinces d'Oran, de Cons-

Digitized by Google

tantine et de Tittery. A Alger, il constitua un gouvernement et fixa les bases qui devaient assurer le fonctionnement des trois principales branches de l'administration : la police, la justice et les finances. Les biens du Dey et des Turcs déportés, et ceux des mosquées de la Mecque et de Médine, réunis au domaine, permirent d'installer les différents services publics et de créer une ferme qui devait servir de modèle aux futurs établissements agricoles. Prévoyant que la métropole ne tarderait pas à lui retirer des régiments, il forma des corps de troupes indigènes (les zouaves et les chasseurs algériens), afin de ne pas voir diminuer d'une manière trop sensible, l'effectif de son armée. Pour mettre à exécution ses projets sur le reste de l'Algérie, et certain d'abord que la province d'Alger serait exposée à de continuelles attaques, tant que les populations de Tittery n'auraient pas éprouvé la puissance de nos armes, il résolut de marcher contre Bou Mezrag bey de cette province. La petite ville de Blidah, située à l'extrémité de la Métidja (12 lieues au sud d'Alger) fut enlevée après un brillant combat; et nos soldats, chassant devant eux les Arabes qui défendaient le col de Mouzaïa, franchirent l'Atlas et pénétrèrent à Médéah. Bou Mazrag, en fuite, fut remplacé par Ben Omar, un indigène allié à la France. Quelques troupes restèrent près du nouveau bey, pour faire respecter son autorité et assurer la tranquillité de la contrée. Le général Clauzel ne pouvant soumettre, faute de ressources suffisantes, les beylicks d'Oran et de Constantine, résolut de placer à leur tête deux princes musulmans qui se reconnaîtraient nos vassaux et paieraient un tribut. Deux parents du bey de Tunis, Sidi Mustapha et Sidi Ahmed, acceptèrent ces conditions et promirent de verser chaque année une redevance de un million de francs. Il y avait sans doute de sérieuses difficultés à vaincre pour mettre ces deux personnages en possession de leurs provinces respectives : Sidi Mustapha ne pouvait se rendre à son poste avant que l'ancien bey Achmet eût été délogé de Constantine, où il se tenait renfermé avec ses troupes. Le général Clauzel devait six ans plus tard éprouver de ce côté une terrible résistance. Rien au contraire n'empêchait Sidi Ahmed de s'installer immédiatement à Oran, occupé par une garnison française, mais nous ne pouvions le laisser dans cette ville sans lui prêter main forte contre les tribus d'une province livrée à la guerre civile depuis la chute d'Hussein-Bey.

Le général en chef de l'armée d'Afrique avait très nettement vu dans quelles conditions il nous était possible de nous maintenir alors en Algérie ; la conquête et la pacification du beylick de Constantine

Digitized by Google

ne devait nous coûter qu'une expédition, sanglante peut-être, mais, somme toute, glorieuse pour nos armes ; et dans l'Ouest, les tribus, nombreuses déjà, qui cherchaient à rétablir l'ordre, se seraient promptement groupées autour du prince que le général Clauzel voulait leur donner, au lieu de s'attacher à la fortune de celui qui devait être pendant quinze ans notre implacable adversaire. Mais déjà le gouvernement s'effrayait des projets du général en chef. On trouvait qu'il voulait faire trop grand et qu'il agissait avec trop d'indépendance. On le rappela (1). Médéah fut évacuée ; les traités conclus avec les princes de la maison de Tunis ne furent pas ratifiés ; l'armée d'Afrique cessa d'exister et on ne laissa en Algérie qu'une *division d'occupation*, composée de trois brigades, comprenant cinq régiments de ligne (2), des zouaves, des chasseurs algériens. et deux escadrons du 12e chasseurs à cheval.

II

Casimir Périer devenu, quelques semaines après le remplacement de Clauzel, chef du cabinet du 13 mars, croyait pouvoir appliquer à l'Algérie un système d'occupation limitée ; il pensait que nous devions nous borner à garder les principaux points du littoral, nous rendre par là maîtres des principales voies commerciales et, dans cette situation, attendre la soumission progressive du pays. Ce ministre espérait que peu à peu, et par l'effet seul de notre voisinage, les Arabes subiraient l'attrait de notre civilisation et accepteraient notre influence. Il songea même un instant à rattacher au ministère des affaires étrangères, qu'il dirigeait à cette époque, tout ce qui concernait l'Algérie. Le ministre de la guerre s'étant ému de ce projet, les opérations militaires ne pouvant être considérées comme terminées, Casimir Périer n'insista pas et se contenta de séparer l'autorité civile de l'autorité militaire, par l'institution d'un intendant civil chargé de la surveillance de tous les services administratifs, judiciaires et financiers de la colonie. Pendant les trois années qui suivirent le départ du général Clauzel, quatre commandants (3) du corps d'occupation se succédèrent en Afrique avec la seule mission de ne pas se laisser jeter

(1) Le général Clauzel, nommé le 12 août 1830, fut rappelé le 31 janvier 1831.

(2) Les 15e, 20e, 21e, 28e et 30e de ligne. Un peu plus tard, les volontaires parisiens qui avaient pris part aux journées de Juillet et qu'on avait envoyés en Afrique pour s'en débarrasser, formèrent le 67e de ligne.

(3) Les généraux *Berthézène*, *de Rovigo*, *Avizard* et *Voirol*.

Digitized by Google

à la mer. « Le gouvernement, dit M. Guizot dans ses Mémoires, maintenait à Alger les troupes nécessaires pour résister aux efforts d'expulsion que tentaient sans cesse les Turcs et les Arabes. » Les indigènes, en effet, ne paraissaient guère disposés à apprécier les bienfaits de notre civilisation. Dans l'Est, nous nous étions emparés de la ville de Bône, mais nous ne pouvions nous avancer au delà de ses remparts. Dans la province d'Alger, le petit nombre de nos soldats nous permettait à peine de repousser les attaques incessantes des tribus remuantes et belliqueuses de la Métidja. Dans l'Ouest, enfin, un jeune Arabe avait pris la tête de l'insurrection contre nous ; et au lieu de chercher à l'écraser, le gouvernement devait prescrire de traiter avec lui. Abd-el-Kader, que son origine élevait à peine au rang de simple chef de tribu, allait devenir rapidement, grâce à son habileté, à son audace, et grâce aussi à ce besoin impérieux que nous éprouvions de négocier avec les indigènes, le représentant du peuple arabe dans cette partie de l'Algérie.

Le gouvernement, qui ne trouvait qu'une majorité bien faible et bien incertaine en faveur de l'occupation, ne savait quel parti prendre ni quelle suite donner à une affaire où il n'entrevoyait que des difficultés. Les années 1831 et 1832 se passèrent ainsi dans une sorte de *statu quo*, sans que les pouvoirs publics se fussent prononcés d'une manière absolue sur cette question. Pendant cette période, nos généraux administrèrent tant bien que mal le pays conquis, plutôt mal que bien, non par leur faute, mais parce que les moyens mis à leur disposition étaient insuffisants pour créer quelque chose de durable, et qu'on était toujours sous la menace de l'évacuation.

Cependant, l'Algérie prenait chaque jour une place plus grande dans les préoccupations de l'opinion publique. Dans la presse surgissaient toutes sortes de systèmes qui donnaient lieu à d'ardentes polémiques. D'un côté, on assistait, avec une fiévreuse émotion, à cette lutte héroïque d'une poignée d'hommes contre tout un peuple, et on se refusait à croire qu'on pourrait jamais arracher le drapeau français du sol si abondamment arrosé par le sang de nos soldats ; de l'autre, on envisageait plus froidement la question et on la réduisait aux termes d'une simple opération commerciale.

On établissait l'actif et le passif de l'entreprise et après avoir démontré, au moyen d'arguments et de chiffres savamment présentés, que les sacrifices en hommes et en argent resteraient sans compensation, on se prononçait catégoriquement pour l'abandon. Tout le monde

Digitized by Google

s'accordait du reste pour réclamer du gouvernement une décision définitive, quelle qu'elle fût.

Au moment du vote du budget de 1834, plusieurs membres du Parlement demandèrent qu'une commission d'enquête fût envoyée en Afrique. Le ministère saisit avec empressement l'occasion qu'on lui offrait de sortir d'embarras, et de partager avec les deux Chambres la responsabilité des résolutions à prendre. Le 7 juillet 1833, parut l'ordonnance royale nommant une commission spéciale (1) chargée d'aller rechercher sur place tous les faits propres à éclairer le gouvernement.

La commission d'enquête arriva à Alger le 1er septembre. Elle visita la ville et ses environs et poussa ses excursions jusqu'à Blidah. Elle se fit ensuite transporter par mer à Oran, à Arzew et à Bône. Puis chaque membre de la commission fit un rapport sur l'objet qui rentrait plus spécialement dans sa compétence : le général Bonnet traita la question militaire ; le général de Montfort, des travaux publics; M. Laurence, l'organisation de la justice; M. le comte d'Haubersart, le domaine public et les impôts; M. Reynard, les douanes. Le rapport sur la colonisation de l'ex-Régence fut rédigé par M. de la Pinsonière, membre de la Chambre des députés. Ce dernier document relevait assez sévèrement les fautes de l'administration, son manque de direction et d'unité de vues; il rappelait quels obstacles, pour ainsi dire insurmontables, la colonisation avait rencontrés :

« Dans l'arrivée subite de spéculateurs aventureux et sans ressources » réelles, qui se jetant sur notre conquête, comme sur une proie facile » à exploiter, avaient envahi toutes les sources de richesses, neutralisé » tous les efforts honnêtes, exigé des lois naissantes et souvent à créer » un appui honteux, de honteuses transactions » (2).

Le résultat des opérations de la commission d'enquête fut remis à une seconde commission instituée par ordonnance du 12 décembre 1833 (3). Après de longues discussions, elle consigna le résultat de ses

(1) La Commission composée de MM. le lieutenant-général Bonnet et d'Haubersart, pairs de France ; de la Pinsonière, Laurence, Piscatory, Reynard, députés ; de Montfort, maréchal de camp, inspecteur du génie, Duval-Dailly, capitaine de vaisseau, devait à son retour faire partie d'une Commission plus nombreuse qui aurait à discuter les renseignements recueillis, pour présenter à ce sujet un rapport au Roi.

(2) Rapport de M. de la Pinsonière.

(3) Cette commission était composée, outre les membres de la première, de M. le duc Decazes, pair de France et président ; de MM. le lieutenant-général Guilleminot, et le baron Mounier pair de France ; de MM. Duchâtel, Dunion, Passy, le comte Sade, Baude, députés ; et de MM. le lieutenant-général Bernard, aide de camp du Roi; le vice-amiral de Rosamel, le baron de Volland, intendant militaire.

Digitized by Google

travaux dans un rapport qui fut rédigé par le baron Mounier. — La commission proposait de décider en principe qu'on resterait en Afrique ; elle pensait qu'il convenait de réserver les droits de la France à la souveraineté de toute la Régence, et de se borner à occuper les villes d'Alger, Oran, Bône, Bougie, Arzew et Mostaganem et le territoire dans la province d'Alger compris entre le cap Matifou, Koleah et le pied de l'Atlas. Elle écartait tout projet d'expédition contre Constantine et exprimait le désir que l'armée fût réduite à 21,000 hommes. Traitant ensuite de l'organisation du gouvernement de l'Algérie, la commission établissait que l'action et la force militaire n'étant que les moyens et le gouvernement étant la fin, l'action militaire devait être nécessairement subordonnée à l'action civile. Elle reconnaissait cependant qu'il était nécessaire de confier au gouverneur général le commandement supérieur de l'armée en même temps que l'administration générale de toutes les parties du service civil. Enfin, considérant qu'il ne s'agissait plus en Algérie d'une occupation militaire dès que ce pays était reconnu une possession de la France, la commission invitait le gouvernement à retirer l'ancienne Régence des attributions du ministre de la guerre pour la remettre sous la direction du président du conseil.

Un débat public, à l'occasion du budget de la guerre, eut lieu dans le Parlement (avril 1834). Plusieurs députés firent alors ressortir le danger et l'inutilité de la conquête et les fautes commises depuis le commencement de l'occupation. — A ceux qui prétendaient qu'il y avait, dans notre maintien en Afrique, une question d'honneur national, ils répondaient que l'honneur était dans la morale et dans la raison, non dans l'obstination (1).

Ils rappelaient que 90 millions avaient été jetés déjà dans le gouffre de l'Algérie (2), et ils faisaient entrevoir pour l'avenir des sacrifices plus considérables et l'emploi de gros capitaux qui eussent été plus utilement appliqués à l'intérieur du pays. Ils prétendaient qu'il serait impossible de coloniser si on ne refoulait les indigènes au delà des points occupés.

«Et avec qui coloniserez-vous ensuite, disaient-ils, avec des étrangers, des capitalistes? Dès que ces hommes pourront vendre à bénéfice, ils se retireront. — Avec des cultivateurs ou des artisans intelligents et aisés? Ils n'ont pas besoin de l'Algérie, ils s'occupent aussi facilement en France. — Avec des mauvais sujets? Ils ne

(1) Discours de MM. Dupin et Passy.

(2) Pendant cette première période de trois ans, les recettes en Algérie s'étaient élevées seulement au chiffre de 3 millions 140 mille francs.

Digitized by Google

voudront pas s'exiler, ou, s'ils s'y décident, il faudra leur avancer les frais de voyage, leur assigner des terres, leur fournir des outils, construire des forts détachés pour les protéger. Et en admettant qu'on parvienne à cultiver la plaine de la Métidja, comme les produits sont les mêmes que ceux de la France, et qu'ils y seraient importés, ce serait une concurrence qui viendrait au détriment de notre agriculture. La colonisation est donc une chose absurde : pas de colons, pas de terres à leur céder, pas de garanties à leur promettre. Réduisons les dépenses à leur plus simple expression, donnons à Alger une administration mieux appropriée à la situation, et *hâtons le moment de libérer la France de ce fardeau qu'elle ne peut plus supporter.*»

Ces paroles firent une profonde impression dans beaucoup d'esprits sur les divers bancs de la Chambre. Quelques députés croyaient sans doute à l'utilité de la conquête, mais le plus grand nombre en reconnaissaient l'ennui et le désavantage.

On n'osait contraindre le gouvernement à rappeler les troupes, mais on insistait vivement en faveur d'une occupation très restreinte, avec l'espoir, inavoué peut-être, que la liquidation de cette affaire deviendrait possible un jour. — Le cabinet, en cette circonstance, se prononça énergiquement pour la conservation de notre conquête, et il fut convenu qu'on resterait en Algérie dans les conditions déterminées par la grande commission. Unanimes sur ce premier point, les ministres du roi cessèrent d'être d'accord lorsqu'il fallut choisir le personnage qui serait chargé du gouvernement général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Quelques-uns d'entre eux, rendant le régime militaire responsable des abus qui avaient été relevés dans l'administration du territoire occupé, proposèrent de placer un gouverneur civil à la tête de la colonie.

« Nous croyions, dit M. Guizot (1), qu'il était temps de rendre civil le gouvernement de l'Algérie pour redresser les griefs que le régime militaire avait suscités et pour écarter les obstacles que ces griefs nous suscitaient dans les Chambres. »

Le nom de M. le duc Decazes fut mis en avant pour ce poste dans une réunion de cabinet. Le maréchal Soult protesta très vivement contre cette proposition qu'il trouvait blessante pour l'armée, et déclara qu'il se retirerait plutôt que de consentir à ce qu'elle fût adoptée. — Les ministres insistèrent, bien que convaincus, après examen, de la nécessité de laisser le gouvernement d'un pays en état de guerre entre les mains d'un officier général; mais ils saisirent volontiers l'occasion de se débarrasser d'un collègue qui se montrait irritable et cassant dans ses relations avec eux, et les compromettait souvent devant le Parlement.

(1) *Mémoires*, t. III, p. 260.

Digitized by Google

Le maréchal ayant donné sa démission et ayant cédé la présidence du conseil au maréchal Gérard, il ne fut plus question d'un gouvernement civil pour l'Algérie. Le duc de Dalmatie se trouva ainsi avoir gagné sa cause et perdu son portefeuille.

Le général Clauzel semblait tout désigné pour présider à l'administration de la nouvelle colonie, par sa connaissance du pays, et l'habileté qu'il avait montrée pendant les quelques mois de son commandement en 1830 ; mais Clauzel s'était toujours déclaré partisan de la conquête progressive de toute l'Algérie, et ses entreprises contre les tribus de l'intérieur eussent promptement jeté l'épouvante dans le Parlement.

On lui préféra donc le comte Drouet d'Erlon (1), un vieux général de 70 ans, choisi sans doute à l'ancienneté, et parce qu'on supposait que son humeur belliqueuse, calmée par son grand âge, n'entraînerait pas la France au delà des limites qu'elle s'était assigné. A ce moment, nous étions en paix avec les indigènes, ou du moins nous n'avions à repousser qne les incursions des Arabes de la province d'Alger. Du côté de Constantine, la possession de Bône et de Bougie ne nous était pas disputée, et dans l'Ouest, le général Desmichels, qui commandait à Oran, avait signé un traité avec Abd-el-Kader (février 1834).

Comme il était impossible, vu le petit nombre de troupes, de soumettre les populations de la province, le général avait songé à les placer sous l'autorité d'un chef qui se reconnaîtrait notre vassal; il avait espéré qu'Abd-el-Kader, satisfait de la haute situation à laquelle nous l'aurions élevé, ne cesserait d'être pour nous un allié sûr et fidèle. Le gouvernement était entré volontiers dans les vues du général Desmichels, et il avait approuvé le traité qui faisait du fils d'un marabout des environs de Mascara, le maître de toute la contrée située entre le Maroc, le Chéliff et le désert. Abd-el-Kader, armé de ce traité, prit aussitôt le titre d'émir (prince) et établit fortement sa puissance dans ses États : tous les chefs indigènes qui refusèrent de se courber devant lui furent dépouillés de leurs biens, chassés ou mis à mort. Il s'occupa ensuite d'organiser le pays, créa une armée, leva des impôts, régla la police et plaça des kaïds et des cheïks dévoués à la tête de chaque outhan ou circonscription. Mascara devint sa capitale ; il y entassa la plus grande partie de ses ressources en armes, en munitions et en vivres, et trans-

(1) O. du 24 juillet 1834.

Digitized by Google

porta le reste, à toute éventualité, à la limite du désert, sur des points inabordables. Aussitôt que le général Drouet d'Erlon eut été installé à Alger, il l'entoura d'espions et chercha à le circonvenir; enfin, il entretint à Paris des agents chargés de le tenir au courant de toutes nos intentions et de tous nos projets concernant l'Algérie. Il sut bientôt avec quelle timidité, je dirai même avec quel regret, nous gardions quelques points sur le littoral de l'Afrique; avec quelle parcimonie le Parlement mesurait chaque année les ressources nécessaires à leur défense; avec quelle véhémente indignation on reprochait à nos généraux de châtier trop durement les indigènes qui venaient constamment inquiéter nos garnisons; et il ne douta pas qu'en nous faisant une guerre acharnée et sans trêve, et en jetant sans cesse sur nos lignes des tribus avides de pillage, il découragerait nos efforts, lasserait notre patience et nous amènerait à renoncer à notre conquête. Après avoir pris ainsi toutes ses dispositions pour une lutte prochaine, il franchit le Chéliff et parcourut la province d'Alger, prêchant de tous côtés la guerre sainte. Le général Drouet d'Erlon lui fit dire qu'il considérait cette conduite comme une violation du traité Desmichels, mais il ne put appuyer ses paroles d'une prise d'armes, ce qui leur eût donné quelque poids.

De retour à Mascara, l'Emir ouvrit les hostilités en contraignant à le suivre dans la montagne deux tribus qui étaient venues s'installer près d'Oran, sous notre protection. Le général Trézel, qui avait succédé au général Desmichels dans l'Ouest de l'Algérie, crut devoir porter secours aux alliés de la France et sortit d'Oran avec 2,000 hommes. Abd-el-Kader s'avança aussitôt contre lui avec 15,000 combattants; Trézel fut vaincu sur les bords de la Macta après une lutte acharnée et sanglante (25 juin 1835). A cette nouvelle, la plupart des tribus de Tittery et d'Alger vinrent grossir les rangs de l'insurrection, persuadés qu'il serait facile de nous expulser d'Afrique. En France, on apprit cet événement avec une douloureuse surprise. Les Arabes n'étaient donc pas, comme on l'avait cru, une quantité négligeable; ils avaient trouvé un chef et ce chef avait contraint le drapeau français à reculer devant les peuplades indisciplinées qui composaient son armée. Le général Clauzel, promu maréchal à ce moment, fut envoyé avec quelques régiments. Drouet d'Erlon lui remit le gouvernement de l'Algérie; ce général ne manquait sans doute ni d'intelligence, ni de valeur, mais il manquait d'énergie et se laissait facilement séduire par les affidés d'Abd-el-Kader.

(A suivre.) RENÉ DE GRIEU.

Digitized by Google

MAROC

(Suite) (1)

LE MAROC ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES

II

LES INCIDENTS DIPLOMATIQUES DE L'EXPÉDITION ESPAGNOLE DE 1859

L'Espagne considère volontiers la côte africaine qui fait face à l'Andalousie comme une dépendance naturelle de la Péninsule. Dans chaque cœur espagnol, une sourde colère ne cesse de gronder contre ces Maures, descendants des conquérants des plus riches provinces ibériques et qu'une longue suite de combats fameux a seule pu leur arracher. Les sentiments sont violents au delà des Pyrénées et le fanatisme n'est pas long à se réveiller sous le chaud soleil de la Castille, *Marruecos* est un nom magique qui enflamme vite les cœurs, les esprits et cela d'autant plus que les liens historiques qui ont poussé l'Espagne à prendre pied sur la côte africaine et à s'y maintenir par l'occupation stérile et dispendieuse de quelques *præsidios*, fait considérer à Madrid le Moghreb el Acsa comme une proie future dont on désire écarter tout compétiteur.

Ces dispositions d'esprit suffiraient presque à expliquer l'expédition de 1859, si on ne devait tenir compte des insultes répétées et de la position intolérable faite alors aux garnisons de ces *præsidios*. La patience avec laquelle le gouvernement les avait endurées ne peut s'expliquer que par les dissentiments intérieurs qui, en affaiblissant l'Espagne, la rendaient moins sensible et moins attentive à ces injures.

On sait que toutes les possessions espagnoles sur la côte marocaine (sauf Ceuta) sont situées sur les rivages de cette région du Riff, célèbre par l'hostilité farouche de ses tribus. L'intérieur (2) de cette province est

(1) Voir la *Revue française*, T. III, page 311.

(2) Tissot. *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.*

Digitized by Google

fermé, inaccessible, et depuis les temps des Romains, où l'on n'osait y pénétrer, on n'en connaît encore à peine les habitants.

Vers 1859, l'attitude de ces riffains était devenue plus audacieuse que jamais; en bloquant étroitement la ville de Melilla, au mépris des traités, ils en rendaient la position intolérable.

De plus, c'était en vain que le gouvernement espagnol réclamait une indemnité pour diverses spoliations commises en 1837, et l'insuffisante réparation accordée après l'assassinat Darmon avait à juste titre irrité les esprits de la Péninsule. Sur ces entrefaites, les tribus de la région d'Andjera entre Tétouan et Ceuta renversèrent les bornes frontières du territoire espagnol, tout en commettant de nombreuses déprédations aux alentours de Ceuta.

Le nouveau Sultan, Sidi Mohamed, venait à peine d'entrer dans Fez, après la mort de son père, qu'obligé de se défendre contre de nombreux compétiteurs et voulant avoir la paix à l'extérieur pour la rétablir chez lui, il manifestait son vif désir de vivre en parfaite intelligence avec les puissances européennes. Dans cette occasion, il ne semble guère avoir été servi par son ministre des Affaires étrangères (si on peut appeler ainsi un tel personnage), un nommé El-Khétif, ancien épicier de Tétouan enrichi à Gibraltar et à Gênes, et primitivement administrateur des douanes de Tanger (1). Ce diplomate d'aventure répondit d'une manière évasive à la note du consul espagnol Señor Blanco del Valle. C'était le présage d'interminables lenteurs; mais cette fois la patience castillane était épuisée, et le 21 octobre 1859, pendant les opérations des troupes du général de Martimprey (sur la frontière oranaise), la guerre était déclarée par l'Espagne à Sidi Mohamed, monté sur le trône depuis un mois à peine.

Les hostilités, commencées le 8 décembre 1859, conduisirent l'armée de Prim et de O'Donnell à la prise de Tétouan (4 février 1860). Nous n'avons pas à refaire ici l'historique de cette campagne si connue. *(Voir à la suite la bibliographie spéciale.)* Remarquons cependant combien l'époque de l'année avait été mal choisie, l'état (2) de la mer, particulièrement agitée en cette saison dans le détroit, ayant rendu longs et difficiles les transports des troupes. On pourrait aussi adresser quelques critiques à

(1) Bien que l'on ne puisse accorder aux Marocains une grande largeur de vues en politique, ce personnage paraît avoir été doué d'un esprit particulièrement étroit.

(2) Le débarquement avait eu lieu le 19 novembre. On voit quel espace s'écoula jusqu'au 8 décembre, à l'ouverture des hostilités.

Digitized by Google

l'intendance qui ne fut pas toujours à la hauteur de sa charge, si nous en croyons les correspondances d'alors. L'hiver fut d'une rigueur exceptionnelle, un temps affreux, des pluies froides et torrentielles, des coups de vent d'une violence extrême, le choléra qui, du commencement à la fin de cette rude campagne, ne cessa de faire des victimes, rendirent fort pénibles les opérations, mais on doit dire, à la louange de l'Espagne, que le courage de sa valeureuse armée ne se démentit pas un seul instant.

Ce fut le 11 février, sept jours après la prise de Tétouan, que les Marocains firent les premières ouvertures de préliminaires, et peu de jours après, lors d'une nouvelle entrevue, tout aurait été accepté sans aucun doute, si l'Espagne n'avait à ce moment exigé la cession de Tétouan, les ministres marocains, se sentant évidemment soutenus par l'Angleterre, se montrèrent intraitables. On se sépara pour reprendre les armes et continuer la guerre. L'armée poursuit sa marche sur Tanger et le 23 mars eut lieu à *Gualdras* le dernier combat de l'expédition, victoire qui coûtait une cinquantaine de morts et 600 blessés à l'armée espagnole, mais ouvrait la route de Tanger jusqu'au difficile passage d'Aïn-Djedida ou du Foudouck, bien connu de tous les voyageurs qui ont été de Tanger à Tétouan.

L'opinion publique, enthousiasmée par ce nouveau succès, s'attendait alors à une marche rapide sur Tanger, à la chute prochaine de la ville et au triomphe définitif de l'influence espagnole sur l'autre rive du détroit, quand brusquement on apprit la signature des préliminaires et de l'armistice le 25, entre Moulé Abbas et le général en chef O'Donnell. La publication de ces préliminaires causa un désappointement général. Était-ce la peine d'avoir couru les risques d'une grande guerre pour arriver, en définitive, à une aussi petite paix ?

Neuf articles contiennent les bases du traité :

I. Cession à l'Espagne du territoire au delà de Ceuta, jusqu'au ravin d'Andjéra.

II. Cession à l'Espagne à Santa-Cruz (1) de Mar Pequeña du territoire suffisant pour la formation d'un établissement comme celui que l'Espagne y a possédé pour la pêche (2).

---

(1) Marmol, ni Diego de Torrès ne parlent de Santa-Cruz de Mar Pequeña ou Minor, qu'il faut distinguer de Santa-Cruz de Cabo de Agua. La première se trouvait en face des Canaries et la seconde non loin de l'embouchure de la Mulouya.

(2) Par la paix de Meknès, 1er mars 1800, l'Espagne y avait déjà obtenu certains droits de pêche.

Digitized by Google

III. Le Shérif ratifiera dans le plus bref délai la convention relative aux places de Melilla, Peñon de Velez et Alhucemas, que les plénipotentiaires d'Espagne et de Maroc ont signée à Tétouan le 24 août 1859.

IV. Comme indemnité de guerre, le Maroc paiera à l'Espagne 400 millions de réaux (100 millions de francs).

V. Tétouan et son territoire resteront au pouvoir de l'Espagne jusqu'à l'entier paiement de l'indemnité.

VI. Un traité de commerce assurera à l'Espagne, pour l'avenir, le traitement de la nation la plus favorisée.

VII. Le représentant de l'Espagne au Maroc pourra résider à Fez ou sur le point qu'il jugera le plus favorable à l'accomplissement de sa mission.

VIII. L'établissement à Fez d'une maison de missionnaires espagnols, comme celle de Tanger, sera autorisée par le Shérif.

IX. Deux plénipotentiaires rédigeront à Tétouan, avant l'échéance de 30 jours, les articles définitifs du traité de paix.

Il est facile de voir, par la seule lecture de ce traité, combien furent chétifs les résultats de cette guerre que s'était imposée le chauvinisme espagnol. La diplomatie anglaise avait remporté une éclatante victoire, et le vieil empire du Moghreb, secoué à l'intérieur par les troubles survenus à la mort d'Abd-er-Rhaman, venait encore d'être préservé de l'aspiration nationale des Espagnols, habitués à le considérer comme leur *terra irredenta*.

Bien que l'histoire diplomatique de cette période ne puisse se traiter à la lumière des journaux et des documents officiels publiés jusqu'ici, on peut cependant en retracer les phases principales, car, de cette époque, l'influence exclusive de la Grande-Bretagne sur le Maroc semble s'être affermie plus que jamais, entourant de sollicitudes la barbarie des sultans de Fez et mesurant le châtiment qu'il était permis de leur infliger.

Le caractère complexe de cette période se retrouvera plus tard au moindre incident diplomatique.

Quand on annonça aux Cortès que le gouvernement de la reine avait résolu de déclarer la guerre à l'empereur du Maroc afin de venger définitivement les injures faites au drapeau castillan, la Péninsule entière crut que l'antique lutte contre les Maures allait recommencer, tandis qu'une puissante armée irait ruiner l'influence du croissant dans le Nord-Ouest africain.

On fut donc cruellement détrompé par la conduite du Cabinet

Digitized by Google

britannique, qui avait pris parti pour le Sultan dès la première nouvelle des intentions de l'Espagne, et cela dans les termes les plus autoritaires. On avait volontiers poussé à la guerre, et on ne voyait de paix possible que celle qu'on irait chercher à Tanger ou dans toute autre ville du Maroc, en laissant Tétouan à l'Espagne.

Cette correspondance de lord Russell à M. Buchanan, ambassadeur britannique à Madrid, reflète le sentiment de défiances suscitées alors en Angleterre; il est presque incroyable que l'Espagne, dont les intérêts africains datent de plusieurs siècles, ait pu s'entendre tenir un semblable langage par les maîtres de Gibraltar.

« Nous (1) voulons bien admettre que vos préparatifs de guerre soient motivés par les déprédations des Marocains aux environs de Ceuta; nous admettons à la rigueur que les Marocains n'y ont pas été poussés par les défis et les excitations de votre gouverneur, mais nous croyons, nous exigeons que dans le cas où vous occuperiez Tanger (2), cette occupation ne soit que temporaire et qu'elle cesse aussitôt après la ratification du traité de paix. En aucun cas, le gouvernement ne pourra considérer la place de Tanger comme gage à garder dans le cas de non-paiement d'une indemnité; enfin, il restera bien entendu que, dans aucun cas, l'Espagne ne cherchera au Maroc d'agrandissements territoriaux portant atteinte à la sûreté de Gibraltar, le gouvernement de S. M. devant veiller à la sûreté de ses forteresses. »

Tels sont les engagements que l'Angleterre demande, et lord Russell insiste pour les avoir par écrit avant de laisser l'Espagne commencer la campagne.

Le 7 octobre, M. Buchanan avise L. Russell qu'ayant fait connaître les intentions du Cabinet de Londres à M. Collantès (dont le patriotisme, j'imagine, fut soumis à une rude épreuve), il est heureux d'annoncer qu'il a obtenu entière satisfaction. En effet, M. Collantès assure que le Cabinet de Madrid, loin de céder en cette question à l'impulsion d'un désir préconçu d'agrandissement territorial, n'a été qu'influencé par le seul devoir sacré de défendre la dignité et l'honneur de la nation. Le ministre espagnol affirme même que, dans le cas où les opérations militaires seraient rendues indispensables par la conduite

(1) Résumé de la note de lord J. Russell à M. Buchanan, pour être transmise à M. C. Collantès. — *Foreign Office*, 22 septembre 1859.

(2) Par le traité du 14 janvier 1728 avec le Maroc, l'Angleterre approvisionnera sa flotte à Gibraltar, dans les ports du Maroc, aux prix des marchés et *sans payer de droits de douane.*

Digitized by Google

des Marocains, le gouvernement de S. M. Catholique ne continuera point d'occuper Tanger, en admettant qu'il y ait été forcé pour assurer une issue favorable aux opérations.

Mais, au Cabinet de la pratique Angleterre, ces assurances, ces affirmations ne suffisent pas encore, car nous voyons, le 15 octobre, le premier ministre britannique insister à nouveau sur le même point en terminant ainsi la dépêche qu'il envoie à son agent :

« Vous pouvez annoncer à M. Collantès que le gouvernement de S. M. accepte avec plaisir ses assurances comme l'équivalent de la déclaration que, par ma dépêche du 22 septembre, vous avez été invité à lui demander. Vous annoncerez en outre à S. Exc. que le gouvernement de S. M. désire ardemment qu'il n'y ait aucun changement de possessions sur la côte mauresque du détroit. L'importance qu'il attache à cet objet ne peut être trop estimée et il lui serait impossible, ainsi qu'à toute autre puissance maritime, de voir avec indifférence l'occupation permanente, par l'Espagne, d'une semblable position sur cette côte, position qui permettrait de barrer le passage du détroit aux navires fréquentant la Méditerranée pour des opérations commerciales ou autres.

« Signé : J. Russell. »

M. Buchanan a donc soin de demander, le 21, à M. Collantès jusqu'à quel point le gouvernement de S. M. Catholique veut étendre le rayon de la forteresse de Ceuta et surtout quels seraient, dans ce cas, les points occupés.

La réponse castillane mérite d'être reproduite en entier. D'une allure noble et fière, elle n'en est pas moins, hélas ! un complet acquiescement aux réclamations de la Grande-Bretagne. La malheureuse Espagne avait conscience de son isolement absolu en Europe.

Palais, 21 octobre 1859.

Monsieur,

J'ai reçu la note que vous avez eu la bonté de m'adresser en date de ce jour, et je me suis pénétré de son contenu avec une attention toute spéciale. Dans l'état actuel de la question, par suite de l'inconcevable résistance du gouvernement du Sultan à souscrire aux justes demandes de l'Espagne, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, au Cabinet de Madrid de déterminer, même approximativement, la nature des garanties qu'il peut se trouver dans la nécessité de demander, afin d'assurer les résultats des hostilités qui sont à la veille de s'ouvrir.

Vous ne pouvez pas ne pas savoir, et votre gouvernement si éclairé ne saurait ignorer que lorsque deux gouvernements en appellent à la force des armes pour le règlement de leurs différends, après la rupture de relations diplomatiques, les anciennes propositions sont déclarées nulles et non avenues, et les deux parties se réservent le droit de les renouveler ou d'en présenter

Digitized by Google

d'autres d'une nature différente, ne consultant que leurs intérêts et le résultat des opérations militaires. Néanmoins, le gouvernement de la Reine, ma souveraine, qui a donné tant et de si frappantes preuves de son esprit conciliant et droit dans les divers incidents qui ont surgi de la question marocaine, ne modifiera pas les intentions qu'il a eues dès le début, de n'occuper aucun point dont la position serait de nature à donner à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la navigation. A cet égard, ses idées ont toujours été si désintéressées et si loyales qu'il ne saurait croire qu'aucun doute puisse exister à leur sujet. Néanmoins, le gouvernement de la reine, au nom de qui je vous ai donné à diverses reprises les explications nécessaires pour dissiper toute espèce de doute, si par hasard il en avait été conçu à l'égard de ses intentions, ne veut pas négliger de donner l'assurance demandée, dans la persuasion que le gouvernement de S. M. Britannique, en la demandant, n'a pas d'autre objet que de garantir la sûreté des intérêts de l'Angleterre, et non, en aucune manière, d'intervenir dans la lutte qui va s'engager entre deux nations indépendantes.

Signé : SATURNINO CALDERON COLLANTÈS.

Il est aisé de concevoir que de semblables documents aient éveillé a susceptibilité espagnole et qu'au delà des Pyrénées, on se soit cru offensé ; parmi les violentes critiques qui alors se firent jour, le gouvernement espagnol eut une ligne de conduite fort délicate à suivre. La guerre était déjà commencée lorsque l'opinion eut vent de cette correspondance diplomatique. L'enthousiasme céda rapidement devant les engagements pris de ne faire ou de ne conserver aucune conquête. Le peuple perdit toute sympathie pour cette expédition sans issue et qu'il reconnaissait aisément avoir été une nécessité politique du gouvernement, désirant utiliser les préparatifs que l'inquiétude de la guerre d'Italie lui avait fait amasser. — Quant au ministère, il allait se trouver dans une situation singulièrement difficile. Comment concilier les intérêts de la nation avec les réclamations faites au Sultan, pour quelques lieues de terrain autour de Ceuta ? Les difficultés inattendues que rencontra le corps d'opération décidèrent, à la fin de décembre, le gouvernement à aller au-devant d'une responsabilité qui commençait à lui peser.

C'est la réflexion qui naît à la lecture du bulletin officiel envoyé par le maréchal O'Donnell au ministre de la guerre, à Madrid, sur le combat du 9 dècembre. Les troupes marocaines avaient déjà déployé une telle ardeur, à laquelle on ne s'attendait pas, tout en exécutant des mouvements d'ensemble prouvant la participation de certains Européens, que l'on prévoyait les opérations devoir durer fort longtemps.

Aussi le gouvernement agit-il sagement en s'arrêtant à cette paix de

Digitized by Google

Tétouan, et surtout en n'allant pas à Tanger, que l'on aurait dû ensuite évacuer, ni en se lançant dans l'inconnu d'une grande campagne au Moghreb, les finances et l'administration espagnole ne pouvant en supporter les charges.

A l'ouverture de cette question marocaine de 1859, l'Espagne avait eu de grandes espérances, ne soupçonnant pas les dangers qui menaçaient la paix dont elle jouissait et qui lui était si utile; elle comptait sur le développement rapide et prochain de ses chemins de fer et de ses canaux, sur la construction des routes de terre dont elle était dépourvue, sur l'accroissement et le perfectionnement de ses ports et de ses arsenaux, sur les encouragements réclamés par l'agriculture, par le commerce, par l'industrie. Les Cortès venaient de voter des crédits considérables qu'ils avaient mis à la disposition du gouvernement, lui permettant de doter le pays d'un vaste système de travaux publics que plus d'un grand État d'Europe eût envié; les ressources étaient toutes prêtes depuis que le pape avait autorisé la vente de ce qui restait de biens du clergé, grâce aux habiles négociations de M. Rios Rosas, lorsque le gouvernement se trouva engagé dans cette guerre avec le Maroc; guerre qui touche, comme nous avons vu, à tout ce que le sentiment d'une nation a de plus intime et de plus ardent.

On a beaucoup accusé le général O'Donnell, on lui a reproché d'avoir cédé au désir de grandir son prestige par un nouvel éclat militaire. S'il n'est point allé au-devant de la campagne, on peut dire qu'il l'a vu naître sans peine. Mais est-ce un reproche à faire à un soldat s'il court au danger et s'il recherche les occasions d'illustrer une fois de plus son épée?

En tous cas, lui aussi, j'imagine, dut avoir une cruelle déception lorsque l'impératif *veto* de l'Angleterre lui fut révélé. Car il est peu probable que ce courageux soldat ait entrepris une expédition dont il eût su que les résultats lui seraient marchandés par les maîtres de Gibraltar.

A la fin de 1859, la situation politique était donc devenue subitement très grave; le public ne trouvant pas, dans cette expédition, la réalisation de tout ce que son enthousiasme subit lui avait fait espérer, le gouvernement conçut de vives inquiétudes. N'allait-on pas être forcé d'augmenter les impôts, les charges du peuple, etc.?

C'est dans la considération de ces motifs qu'il faut chercher l'exéguïté des résultats de la paix de Tétouan.

Examinons maintenant quelle fut l'attitude de la France à cette époque.

Digitized by Google

Dès le mois de septembre 1859, la presse anglaise laissait percer de vifs sentiments d'inquiétude à l'égard de la France, désirant savoir si nous n'exercerions pas une trop grande influence sur l'Espagne. A Londres, on fit grand bruit d'une dépêche à sensation, dépêche qui du reste ne fut jamais confirmée, et reproduite par le " *Morning Herald* " annonçant que le gouvernement français mettait du matériel de guerre à la disposition du gouvernement espagnol (1).

Chez nous, la presse reproduisant nettement l'opinion publique était unanimement sympathique à l'entreprise espagnole, et l'on peut croire qu'un projet d'alliance ait souri au gouvernement. Le prestige de nos armes en Europe nous laissait libres de nos intentions et de nos actes. Mais que se passa-t-il alors? La diplomatie anglaise eut-elle donc raison, même chez nous, des projets les plus en rapport avec le développement de notre prestige et de notre influence en Afrique?

La communauté (2) des intérêts français et espagnols était si évidente que la presse anglaise allait au-devant d'une alliance qu'il eût été de

(1) « Sur la demande de M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Paris, le maréchal » Randon, ministre de la guerre, a mis du matériel de guerre à la disposition du » gouvernement espagnol et a déclaré que l'Empereur appuiera les opérations mili- » taires de l'Espagne, dans la guerre contre le Maroc, au moyen d'avances sem- » blables à celles qui ont été faites au Piémont pendant la dernière guerre. »

Commentant cette dépêche, certaines feuilles anglaises n'hésitaient pas à affirmer que si cette nouvelle était confirmée, cela produirait la plus mauvaise impression sur l'esprit anglais.

(2) Comme conclusion à un très long article sur la situation du Maroc à cette époque vis-à-vis de l'Espagne, le *Times* du 24 octobre 1859 use de certains raisonnements qui, je crois, méritent d'être reproduits. Ce sont encore, les mêmes, en partie, qui ont cours actuellement. On pourra en apprécier l'esprit et la portée.

« En résumé, une attaque de la France contre l'indépendance du Maroc et une » tentative d'augmenter le territoire de l'Algérie amèneraient à juste titre les fortes » remontrances de l'Europe. Mais une pareille intention ne peut venir d'un sage » gouvernement.

» Le Maroc serait dix fois plus difficile à conquérir que l'Algérie, *tout en étant* » *moins profitable* (?) *Il peut devenir quelque chose dans les mains de ses maîtres* » *actuels* (?), aux mains d'Européens ce ne serait qu'une suite de guerres coûteuses » et de carnages. Les Français ont l'expérience de l'Algérie et trop de bon sens pour » souhaiter une pareille conquête. Si pour eux cette tâche est difficile, que n'est-elle » pour un pays pauvre comme l'Espagne dont les ressources lui permettront le luxe » d'une expédition, mais qui serait incapable de supporter les charges d'une guerre » un peu longue. C'est ce que les ennemis les plus acharnés de ce malheureux pays » pourraient lui souhaiter de pire de commencer une guerre de vingt ans contre » les tribus mahométanes sous le climat africain.

» L'Espagne doit bien remarquer que les bons offices de l'Angleterre, interposés » à ce moment, sont bien plus à l'avantage du gouvernement de Madrid qu'à celui » du Maroc...

Digitized by Google

notre intérêt de conclure. Étant donné que tôt ou tard il faudra régler cette question marocaine, on doit regretter d'avoir laissé échapper une telle occasion.

Les derniers progrès de la puissance espagnole étaient analysés sur les bords de la Tamise avec un intérêt qui ne pouvait dissimuler un vif sentiment de jalouse inquiétude, malgré tout le soin que l'on prenait de s'en défendre. Une flotte et une armée réunies aussi près de Gibraltar, cela tourmentait vivement la Grande-Bretagne; les déclarations du Cabinet de Madrid n'empêchaient point que l'on ne criât à Londres: *Caveant consules!* En résumé, les conséquences graves de cet isolement où nous laissâmes l'Espagne au moment de ses difficultés diplomatiques avec l'Angleterre, sont aisées à saisir. Là s'est affermie la prétention de cette dernière à garantir l'indépendance du Maroc en préservant la côte Nord de toute conquête. C'est donc un principe désormais admis, comme une sorte de maxime de droit public européen. Depuis cette époque, le gouvernement britannique s'est prévalu de cet engagement souscrit alors par l'Espagne et sanctionné par notre coupable silence, et le représentant anglais à Tanger a maintenu le Moghreb dans son état primitif, par une patiente politique d'obstruction.

Si l'Espagne avait pu, en 1859, compter sur les sympathies de l'Europe et sur le concours de la France, dont les intérêts étaient en jeu, dans le cas où son refus de céder à l'Angleterre eût attiré de sérieuses difficultés sur la Péninsule, il est hors de doute que le gouvernement de Madrid eût alors écarté les engagements qu'il prît devant le Cabinet anglais. Car on ne persuadera aisément à personne qu'il soit du devoir de l'Espagne de sacrifier la sécurité de ses possessions africaines et l'honneur de son drapeau à la sécurité de ce rocher de Gibraltar, constante menace à la liberté de sa marine.

C'est ce qui doit rendre odieux à tout patriote espagnol l'incident diplomatique que nous venons d'examiner. On peut actuellement affirmer que le gouvernement anglais a obtenu de l'Espagne, non seulement beaucoup plus qu'il n'était en droit de demander, mais beaucoup plus qu'il n'avait lieu d'espérer.

C'est un précédent dont la France doit empêcher le renouvellement, car on ne peut répondre de l'avenir et affirmer que semblable intervention ne se tournerait alors contre nous.

(A suivre.) H. DE LA MARTINIÈRE.

Digitized by Google

LE PARAGUAY

ITINÉRAIRE DE BUENOS-AIRES A ASUNCION

15 octobre 1885. — Je quitte Buenos-Aires en compagnie d'un ingénieur chilien, attaché, comme ingénieur en chef, à une grande compagnie de chemin de fer de la République Argentine et qui se rend au Paraguay pour étudier la voie ferrée qui existe d'Asuncion à Paraguari, et que le gouvernement paraguayen a l'intention de concéder jusqu'à Villa-Rica. Cette ligne est la seule qui ait été encore construite au Paraguay. — J'emmène mon fidèle Alphonse, excellent serviteur qui me suit partout.

Nous quittons la Boca (port du Riachuelo) à 11ʰ 1/2; une fois en marche on déjeune. C'est le début de toutes les navigations de rivière. Notre bateau le *San Martin* est très beau, mais il est à aubes. Le temps est splendide, la température modérée 22 à 23°; nous avons un peu de brise. — *2 heures* : Nous sommes près de la côte de la République de l'Uruguay et nous allons passer en vue de l'île Martin Garcia. — Nous quittons le Rio de la Plata (5ʰ) pour entrer dans le Parana-Guazues. Le bras du Parana a à peu près la largeur de celui de la Loire au-dessous de Tours. Le delta du Parana est immense et les îles que nous côtoyons sont couvertes de bois, peupliers d'Italie, saules pleureurs, Saïbos (Erethrynum Christo-Galli) qui commencent seulement à avoir leurs premières feuilles. — Sous les arbres des herbes, surtout des roseaux et des cannes. Je remarque sur les bords de ces îles un *canna*, à belles fleurs blanches, ayant la forme de la fleur du balisier et exhalant une forte odeur de citron. On y trouve aussi en abondance, et à l'état sauvage, ces jolies fougères à feuilles presque rondes portées sur des branches et pedoncules tout à fait filiformes cultivées si souvent en France comme fleurs d'appartement. — Ces îles sont habitées en grande partie par des Italiens qui sont ou pêcheurs ou marchands de fruits, pêches et poires destinées au marché de Buenos-Aires. Leurs habitations sont sur pilotis à cause des inondations fréquentes.

16 octobre, 6ʰ 1/2 matin. — Nous accostons à *San Nicolas;* à 10ʰ 1/2

Digitized by Google

nous sommes à *Rosario* où nous passons la journée. Nous n'avons pas encore de moustiques! Le temps a été lourd, il y avait 30° au milieu du jour, le soir le ciel s'assombrit et quand à 7 h 1/4 nous passons devant San-Lorenzo nous ne l'apercevons qu'à la lueur des éclairs. — D'après les renseignements que nous donne un passager qui paraît bien connaître le Paraguay, nous allons sans doute modifier notre itinéraire. — Il paraît qu'entre Caaguazu et le Parana le chemin n'est pas ouvert, il faut descendre le Rio Monday en pirogue, ce qui demande cinq ou six jours. Et pour revenir? Nous renoncerons donc à aller voir la chute de l'Iguazzu, au Salto de la Victoria. — En revanche, nous partirons de Paraguari en voiture pour aller au sud, à Villa-Florida, au territoire des missions. — La pluie vient, il y a toujours des éclairs. Espérons que nous n'allons pas recommencer une période de cinq jours d'orage, comme celle qui a retardé notre départ de Buenos-Aires.

17 novembre. — Il a plu toute la nuit et nous étions aux premières loges pour voir l'orage qui embrasait tout l'horizon. Les rives du Parana sont si plates qu'on pourrait s'y croire sur une lagune du Campo, et au loin l'horizon est sans limites. — A 2 h du matin nous arrivions à Diamante (rive gauche). Nous y sommes encore, maintenant, sans autre motif que pour attendre le jour. Quand arriverons-nous à Ascension? ai-je demandé au capitaine. — *Quien Sabe! Es tiempo malo!* Réponse bien argentine. C'est un gros bonhomme que notre commandant, il a la mine béate et n'a pas l'air de se faire de bile. Son vrai mérite est de pratiquer ce voyage depuis plus de vingt ans et de connaître le Parana et le Paraguay comme sa poche, mais la *Mañana* a bien été faite pour lui. Quant à nous, qui comptons les jours, nous songeons tristement que chaque heure de plus passée en compagnie de ce gros père tranquille est perdue pour notre exploitation.

Nous quittons Diamante à 11 h, mais à 500 mètres de là nous touchons. Le capitaine, sans sourciller, continue son déjeuner. Après quoi on s'occupe de renflouer le bateau ; nous repartons à 2 heures. — Le Parana a toujours le même aspect, la rive droite est très plate, tandis que la rive gauche est plus accidentée et plus boisée. Nous arrivons à *Parana*. La barranca est élevée et présente des coteaux bien fournis de bois. A la base de ces barrancas, il y a des massifs de Tosca et quelques gisements de pierre calcaire ; aussi tout le long de la rivière voit-on des fours à chaux en activité. Soit dit en passant, cette chaux n'est pas fameuse, mais ici cela ne tire pas à conséquence.

Digitized by Google

Nous faisons le tour de la ville en tramway. Elle n'est pas, comme on le croirait en arrivant, dans un pli de terrain, là ce n'est qu'un hameau, la ville s'étend au contraire sur le plateau, aussi faut-il monter beaucoup pour y arriver, et dans les courbes de faible rayon, le tramway déraille à tout instant. Mais on est dédommagé par la vue de cette ville qui est très peuplée et de belle apparence. On sait qu'elle jouait un grand rôle dès les premiers temps de la domination espagnole.

18 octobre, 5 h. du matin. — Nous voici en route, enfin ! Nous abordons à *Santa-Helena* à 7h 1/2. C'est un grand établissement de Saladeros situé sur le bord d'un arroyo entre deux falaises boisées. D'un côté de l'arroyo, l'établissement et quelques habitations construites à la moderne, de l'autre sur le sommet de la barranca, les habitations des ouvriers, ranchos qui rappellent les vieilles constructions du pays. — Nous voici à *La Paz* (province d'Entrerios), petite ville située sur une barranca, mais qui n'offre aucun intérêt.

19 octobre. — A notre gauche, la rive droite du Parana appartient au territoire appelé Grand-Chaco, qui s'étend jusqu'en Bolivie. Il y a là une multitude d'Indiens qui vivent absolument indépendants et à qui on va de temps en temps administrer une correction pour leur apprendre à respecter les colonies. Quand on les a refoulés et mis la main sur quelques-uns d'entre eux, on s'en va ; eux reviennent tout naturellement sur les talons de la colonne expéditionnaire et recommencent de plus belle à piller les colons.

Cette nuit, nous avons relâché à *Esquina*; c'est le premier pueblo qu'on rencontre sur la rive gauche et dépendant de la province de Corrientes. — A midi 1/2 nous arrivons à *Goya*, qui est placé sur un bras du fleuve ou arroyo non navigable pour notre bateau. Des allèges et un petit vapeur viennent se ranger le long du bord et nous voyons monter sur notre pont une dame escortée d'un palmier planté dans une barrique. Nous quittons Goya seulement le soir à 10h1/2.

20 octobre. 4h 1/2 du matin. — Nous stoppons à *Bella-Vista*. Joli cap verdoyant. On peut décharger directement à terre sans l'aide de chalands. Vis-à-vis, sur l'autre rive qui dépend du Chaco, sont des établissement sucriers. — Départ à 7h 1/4 pour Corrientes. C'est un trajet d'une trentaine de lieues. — A 10 h nous apercevons, pour la première fois, des alligatores (*Jajares*) étendus sur le sable de la rive. Mon compagnon envoie deux coups de Winchester à ces vilains animaux, à la tête pointue. De loin on croirait voir un gros morceau

Digitized by Google

de bois noir. — Les bords du Parana couverts ici de bois épais laissent soupçonner de vastes forêts vierges, les lianes sont si puissantes qu'il semble impossible d'y pénétrer que la hache à la main. C'est sur ces bords, notamment à Empedrados, qu'on trouve en abondance le llandubay, bois très dur, noueux et tordu et qui est recherché pour les poteaux de clôtures en fil de fer (alombrados). — A 2h 1/2, sur la rive droite, nous voyons apparaître les premiers vrais Indiens sauvages. Il est 4h 1/2 quand nous arrivons à *Corrientes*. C'est une des plus anciennes villes de la République Argentine, on prétend qu'elle a déjà 300 ans d'existence. Les vieilles maisons ont bien le type espagnol. Toutes les fenêtres sont grillées, même celles du haut qui surplombent, mais d'une faible saillie ; la dalle qui forme ainsi balcon est soutenue par une maçonnerie découpée en forme de piédouche à profil grossier. Les toitures sont faites de troncs de palmiers dont on n'a conservé que l'écorce et qui forme ainsi de longues tuiles creuses en bois de 3 à 4 mètres de longueur.

21 octobre. — Nous quittons Corrientes et nous abandonnons le Parana pour entrer dans le *Rio-Paraguay*. Voici *Humaïta*, où s'est livrée une grande bataille contre les Paraguayens. Du point où nous sommes on distingue les anciennes casernes de l'armée de Lopez et les ruines de l'église presque entièrement détruite par les batteries des alliés qui étaient établis sur la rive droite et avaient, dit-on, 200 pièces. — Avant cette bataille les Argentins, qui avaient attaqué les Paraguayens un peu en aval, à Curupaïty, avaient subi un échec mémorable, aussi faut-il éviter quand on parle à un Argentin, de prononcer devant lui le nom de Curupaïty.

Sur la rive droite, qui est le bord de l'Isla grande Avaca, je remarque une végétation assez curieuse ; c'est une sorte de roseau dont la tige ronde est entièrement nue et dont le sommet seul est garni de feuilles lancéolées longues et disposées en éventail comme une feuille de latanier. J'ai retrouvé ce même roseau tout le long des bords du Paraguay.

A 7h, nous franchissons le 27° degré de latitude sud, et nous arrivons au *Timbo* ou Puerto del Bermejo, où nous stoppons pour ravitailler un *poste de soldats argentins*. Nous lui apportons son colonel et ce qu'ils n'apprécieront pas moins : des vivres. Nous trouvons là des soldats qui reviennent de l'expédition du Grand Chaco avec environ 250 prisonniers, hommes, femmes et enfants. S'il fallait en croire les Argentins d'ici, il y en aurait 500, mais c'est la mesure habituelle

Digitized by Google

de l'exagération dont ce pays est coutumier. — Cet amas de prisonniers a tout l'air d'un troupeau de bêtes à face humaine, les hommes sont attachés par la main prise dans une sorte de cangue qui en tient une grappe de dix à la fois. Les femmes sont libres, elles n'ont pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe attaché autour des reins, quelques enfants ont une chemise, mais la plupart sont nus. Tous ces Indiens ont des cheveux noirs, même les plus vieux. En somme, les types sont laids, même chez les femmes surtout à cause de la protubérance des pommettes et de la forme de la mâchoire intérieure. Mais, sauf le type de la physionomie, la race est assez belle, ces gens sont bien membrés bien qu'avec des muscles un peu maigres. Les femmes se rendent mutuellement le service de fouiller dans leurs chevelures ; mais à la différence du singe elles ne mangent pas l'insecte qu'elles y prennent, elles le tuent simplement avec les dents.

Parmi ces prisonniers indiens, il y a un chef de tribu, le cacique Mesogchi. On dit que c'est le cacique de la tribu qui a assassiné le Dr Crevaux. Son accoutrement mérite une mention, pantalon de soldat à bandes rouges, vieil uniforme de colonel avec les étoiles d'or sur les parements et au collet. — Sans doute, en lui donnant cette livrée, on aura voulu le surveiller plus facilement. Avec lui est son frère qui, attaché par la main, avait commencé à se couper le poignet pour s'échapper. A défaut d'outil, il avait pris un morceau de verre et avait continué l'opération avec ses dents. Il est là couché sous une couverture et agonisant. — Parmi les jeunes enfants que j'examine, la plupart ont le ventre ballonné. Cela doit venir de l'humidité de leurs habitations, de l'insuffisance de nourriture et de l'abus de l'eau. Ce ballonnement disparaît quand ils commencent à faire usage des liqueurs fermentées.

Voilà un troupeau assez embarrassant ! Les vieux seront internés et l'âge les achèvera. Les jeunes seront enrégimentés. Quant aux femmes et aux enfants, ils seront distribués à qui voudra les prendre pour en faire des domestiques. Ce n'est pas l'esclavage, car ils seront surveillés pour qu'il n'y ait pas d'abus et les enfants pourront quitter les maisons où ils seront entrés d'abord. Mais la conscience se révolte à l'idée de la séparation arbitraire de la mère et de ses enfants. Sans aucune forme de procès, notre capitaine emmène un jeune garçon un des passagers s'adjuge une petite fille ! Pour ces deux cas les pères et les mères ont laissé faire sans protester, mais il n'en est pas toujours ainsi. — (Quelques jours plus tard, j'appris à Asuncion que la

Digitized by Google

plus grande partie des prisonniers, tous les hommes ou à peu près, avait été massacrée par les soldats argentins avant leur arrivée à Buenos-Aires!)

J'ai distribué à une vingtaine de ces pauvres petits Indiens des médailles que m'avait données le P. Laplutz. Plaise à Dieu que ce soit plus tard une protection du ciel pour ces malheureux! Mon compagnon, lui, fait poser le cacique, qui avait tout l'air du fameux empereur Soulouque et en saisit la photographie.

En quittant ces gens-là, j'avais le cœur serré, car je suis de ceux qui penchent pour le peuple qui est victime de la force et qui défend son foyer, sa femme et ses enfants. Ce devoir, qu'on regarde en Occident comme sacré, pourquoi devient-il un crime quand au lieu d'avoir la peau blanche on a la peau noire ou cuivrée? Il y a bien le grand mot de civilisation qu'on met en avant, mais elle opérait sûrement son œuvre, jusqu'au jour où on a empêché les Jésuites de continuer leurs missions. C'est si vrai qu'en ce moment même, en plein Chaco, il y a près des Indiens Tobas, toute une colonie de prêtres du clergé régulier qui font leur œuvre de civilisation en apprenant aux sauvages que le travail est une loi imposée à l'homme par le Dieu qui récompense et qui punit.

Nous quittons Puerto Bermyo à 18 ^{h}, passons à *Villa-Pilar* et arrivons à *Formosa* à 6 ^{h} du soir. C'est là que nous laissons le gouverneur qui est reçu en grande pompe.

Si je devais narrer mes impressions durant toute cette nuit, il me faudrait raconter les tortures qu'une légion de moustiques m'a fait endurer. Le seul remède est celui qu'emploient les habitants de Buenos-Aires, qui se placent toujours dans des courants d'air pour que le vent entraîne ces importuns. Je passe donc la nuit sur le pont et je rentrerai dans une cabine au jour quand j'aurai pu la purger par un courant d'air.

22 octobre. — Nous voici en face du *Pilcomayo* (dont on a beaucoup parlé à l'occasion des explorations de M. Thouars). Il y a là un poste de soldats Argentins. C'est la frontière de la République argentine. Sur l'autre rive (la rive gauche), est une éminence d'environ 80 mètres en forme de cône et couverte de bois, le Cerro Lambare. Nous repartons pour *Asuncion* et y arrivons à 6^{h} 3/4.

(A suivre.) A.-S.-Y.

Digitized by Google

CANADA

RIEL ET LES MÉTIS DU NORD-OUEST.

M. Tassé, membre du Parlement, a prononcé le 19 février 1886, au cercle Lafontaine d'Ottawa, un discours où il cherche à justifier l'exécution de Riel (1). Nous en extrayons les passages qui ont trait plus spécialement à la question des Métis du Nord-Ouest et des Sauvages. En rapprochant ce plaidoyer de ce qui a été dit déjà dans la *Revue Française* à propos des Métis et de l'exécution de Riel (2), on aura les deux opinions opposées entre lesquelles les historiens auront à chercher la vérité.

EN QUOI CONSISTAIENT LES GRIEFS DES MÉTIS.

Que voulaient surtout les Métis? — Recevoir le plus possible du gouvernement. Les Métis, tout comme les Sauvages, sont convaincus que le Nord-Ouest leur appartient et que les blancs ont bien eu tort d'aller leur en disputer la possession. A leurs yeux nous ne sommes que des intrus. Ils vivaient si libres, si heureux, dans ces vastes espaces, où la chasse leur donnait de faciles, d'abondants moyens d'existence! Ils étaient les rois du désert, et le sceptre leur échappe de toutes parts. Aussi ne nous ont-ils jamais pardonné d'avoir traité avec la Compagnie de la *baie d'Hudson* (3) et de lui avoir accordé 500,000 livres sterling pour éteindre ses droits de propriété outre des concessions énormes de terrains. C'est à eux que nous aurions dû donner ces millions de dollars, *réserver toutes ces terres* et plus encore. Le soulèvement de 1869-70, qui fut si prompt, sous la conduite de Louis Riel, ne peut pas s'expliquer autrement.

Par une loi passée en 1870, il fut résolu de reconnaître le droit des Métis dans la propriété du sol et d'éteindre ce droit au moyen d'une concession de terres de 1,500,000 acres, ce qui donnait à chaque métis et enfant de métis environ 240 arpents. Cette loi fut combattue, par le parti libéral, par

(1) La *Minerve* de Montréal, du 22 février 1886, a publié *in extenso* le discours de M. Tassé.

(2) Voir la *Revue Française*, tome II, page 180. Les Métis du Nord-Ouest et la dernière insurrection. — Tome II, page 580. Exécution de Riel.

(3) Voir la *Revue Française*, tome III, page 243.

Digitized by Google

ce parti qui pose aujourd'hui, avec si peu de titres, pour le champion de la cause métisse. *Cette loi ne s'appliquait qu'aux Métis du Manitoba.* Aussi, dans ces dernières années, les Métis des territoires commencèrent à s'agiter pour être traités *de la même façon.* Le bison étant à peu près disparu — *voilà l'animal qui est la cause première de la révolte !* — il leur fallait songer à abandonner le fusil pour la charrue. Le gouvernement Mackenzie était alors au pouvoir. Les Métis demandèrent des *instruments aratoires.* Cette demande fut refusée. Les Métis demandèrent des *grains* de semence. Cette demande fut refusée. Les Métis demandèrent des *concessions de terres* comme en avaient obtenues leurs frères du Manitoba. Cette demande fut encore refusée. Au reste, voici le texte même de la réponse de l'honorable M. Mills, ministre de l'Intérieur, à la requête des Métis :

La demande des pétitionnaires que le gouvernement les aidât à acheter des *instruments aratoires*, des *grains*, etc., je dois le dire, ne me semble pas devoir être accordée. Je ne comprends pas comment les Métis peuvent réclamer qu'on les traite autrement que les colons blancs des territoires.

Les Métis qui, sous certains rapports, ont l'avantage sur les colons blancs, devraient comprendre la nécessité pour eux de se fixer dans quelque localité et d'employer toute leur énergie à l'agriculture et à l'élevage du bétail : et dans ce cas, on leur assignerait des *terres* comme aux colons blancs. Mais au delà de ce point, ils ne doivent point s'attendre que le gouvernement les aidera. On a avancé de l'argent à certains colons à la condition expresse que cet argent serait remboursé au gouvernement par ceux auxquels il était prêté. Je puis ajouter que le résultat de cette démarche n'a pas engagé le gouvernement à recommencer.

Si la révolte n'a pas éclaté plus tôt, ce n'est pas la faute de l'administration Mackenzie. Elle a tout fait pour aigrir, exciter les Métis. Aussi, Louis Riel, dont on invoque si souvent le témoignage, a-t-il pu dire dans son dernier manifeste.... « Le même état de choses dura jusqu'en 1876, » quand le lieutenant-gouverneur Laird conseilla au gouvernement de » rendre justice aux Métis. Mais on ne l'écouta pas. Durant les années » 1876, 1877 et 1878, la seule réponse obtenue était : le gouvernement » s'occupe de la chose. »

Ce n'est qu'en 1879, que le droit des Métis du Nord-Ouest fut reconnu. Les conservateurs avaient alors repris le pouvoir. Pourquoi cette concession n'a-t-elle pas été octroyée de suite ? allez-vous me dire. La raison principale du retard est que les amis des Métis ne s'entendaient pas sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Les uns voulaient que les titres des Métis fussent inaliénables pendant trois générations — c'était l'avis de Mgr Taché, — d'autres pendant dix ans, telle fut l'opinion exprimée par le Conseil du Nord-Ouest. Quant aux Métis eux-mêmes, ils demandaient tout simplement d'être traités *comme ceux de Manitoba.* De guerre lasse, le gouvernement

Digitized by Google

se décida et, malgré lui, à accéder à cette demande. L'expérience a prouvé que cette politique n'était pas avantageuse aux Métis. En 1885, comme après 1870, la plupart des Métis ont vendu leurs titres à vil prix, *for a song*, comme disent les Anglais. Alors, comme aujourd'hui, ce sont les spéculateurs qui ont profité de cette concession de terres. Aussi, ce sont ceux-là qui s'agitent toujours avec le plus d'ardeur, avec le plus de véhémence pour la cause métisse!

Un autre grief des Métis était que le gouvernement avait établi le *système rectangulaire* pour la division de la propriété, tandis qu'eux avaient adopté le bornage en vigueur dans la Rivière Rouge et dans la province de Québec. Ce bornage veut que la terre soit aussi étroite et aussi longue que possible. Le Métis, tout comme le Canadien-français, aime à *voisiner*, et pour cela il faut que le voisin, même la voisine, ne soit pas très éloigné. Le système rectangulaire a été inauguré par les conservateurs et ratifié par les libéraux. C'est le système adopté dans tous les Etats de l'Ouest. Les représentations des Métis n'ont pas été sans effet, car toutes les paroisses qu'ils ont fondées dans la Saskatchewan ont la délimitation qu'ils ont réclamée. Il y a eu des retards. On ne peut guère se plaindre d'autre chose.

On s'est plaint des *lenteurs dans l'émission des patentes* aux terres des Métis. Pas de titres possibles sans arpentages. Or, on ne pouvait improviser l'arpentage de ces vastes espaces. Il fallait et beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Malgré tout l'intérêt que nous portons à nos domaines de l'Ouest, il est impossible que tous nos millions soient dirigés de ce côté. Nous voulons bien traiter leurs habitants avec largesse, avec munificence, mais les anciennes provinces sont aussi un peu obligées de s'occuper d'elles-mêmes. A ceux qui veulent critiquer quand même, je leur dirai que le parti conservateur avait fait *arpenter neuf millions d'acres* de terres dans le Nord-Ouest quand il quitta le pouvoir en 1873. Tandis que le parti libéral fit arpenter moins de *deux millions d'acres*, dans les cinq années qui suivirent. Et de 1879-1884, il a été arpenté *55,618,500 acres* de terre; dans la seule année 1883, il a été arpenté 27,500,000 acres, employant 120 arpenteurs, dont 35 Canadiens-français, moyennant une somme de £ 725,000 pour cette année seulement. Est-ce la preuve que le ministère se croisait les bras? Il nous faut parfois des années pour obtenir des arpentages dans la province de Québec. J'en sais quelque chose, car la Compagnie qui se charge de coloniser le township de La Minerve a dû attendre trois ans avant que les arpentages fussent terminés. Et cependant personne ne songe à prendre les armes pour cela.

On se plaint aussi que plusieurs des officiers du gouvernement aient molesté les Métis et les sauvages: on dit même qu'il en est qui sont préva-

Digitized by Google

ricateurs. Il est probable, certain même, que plus d'un officier n'a pas répondu à la confiance des autorités, et que c'est l'une des causes du mécontentement. Aussi le ministère doit-il agir à leur égard avec la plus grande sévérité. A la distance où ils se trouvaient, loin de leurs chefs, loin de tout contrôle, on conçoit qu'il se soit glissé des abus dans l'administration.

RÉFORMES FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

Quoi qu'il en soit de ces griefs, le gouvernement avait résolu d'y remédier plusieurs mois avant la révolte. Il est injuste de prétendre que les ministres n'ont agi que lorsque les fusils sont partis. Le combat du Lac des Canards — la première rencontre et la seule entre les Métis et la police à cheval — a eu lieu le 26 mars 1885. Or, dès le commencement de février — c'est-à-dire environ sept semaines avant ce combat — sir John Macdonald télégraphiait à M. Charles Nolin, l'un des chefs métis, que le gouvernement allait sans tarder faire droit aux demandes des Métis. C'est ce qu'a juré Charles Nolin lors du procès de Riel. D'un autre côté, le Père André a juré, dans le même procès, que le 4 mars 1885, une autre dépêche a été reçue annonçant que le gouvernement allait mettre les Métis du Nord-Ouest *sur le même pied que ceux de Manitoba*. Bien plus, le P. André a juré que toutes les réclamations des Métis étaient réglées avant la révolte, sauf la taxe de la coupe sur le bois.

On a beaucoup parlé des lettres du P. André, dont les premières sont si accablantes, si écrasantes pour Riel; on en a publié d'autres, écrites évidemment sous le coup des sympathies que la fin tragique du chef métis lui avait inspirées. On sait, en effet, que le P. André fut son confesseur, qu'il passa à ses côtés ses derniers moments, qu'il eut la consolation de le ramener à la religion de ses pères, religion qu'il avait apostasiée et qu'il avait fait apostasier par les Métis. Laissons de côté les lettres du P. André, puisqu'elles sont contradictoires sur quelques points, et citons un document inattaquable, son témoignage sous serment lors du procès de Regina.

Il résulte de cet interrogatoire : 1° que les Métis, avant l'arrivée de Riel, demandaient des *titres* pour leurs terres, qu'elles fussent *bornées en front à la rivière*, ainsi que *l'abolition des taxes sur les bois;* et ils réclamaient les droits de ceux qui n'avaient pas eu de *scrips* à Manitoba. — 2° Que le gouvernement a répondu qu'il accorderait le changement dans le mode d'arpentage des lots le long de la rivière; — qu'il a envoyé le 4 mars un télégramme accordant des *scrips* en réponse à certaines réclamations relatives à ceux qui n'avaient pas eu de *scrips* à Manitoba; enfin, quant à la question des *lettres patentes* que M. Duck a été envoyé pour la régler. — Il ne restait donc à résoudre que les difficultés relatives à la coupe du bois.

On le voit, la révolte n'avait aucunement sa raison d'être. Les principaux

Digitized by Google

griefs des Métis étaient redressés. Ils avaient l'assurance solennelle qu'ils auraient des concessions de terres *comme ceux du Manitoba*. Il ne restait plus à régler que la taxe sur la coupe du bois. Ce n'est pas un grief suffisant pour justifier une prise d'armes.

LES EXIGENCES DE RIEL.

Comment donc expliquer cette levée de boucliers? La raison nous en a été donnée au cours du procès de Régina. En même temps que les Métis réclamaient du gouvernement certains droits, Riel, lui, négociait plus ou moins secrètement pour obtenir une forte indemnité pour couvrir, disait-il, les pertes résultant de sa première révolte. Le P. André a été l'un de ses intermédiaires. M. McDowal, membre du conseil du Nord-Ouest, en fut un autre. Riel réclama d'abord $ 100,000. — On lui fit comprendre que c'était exorbitant. — Il se rabattait sur $ 35,000. On lui dit encore qu'il serait difficile, sinon impossible, d'obtenir cette somme. — Eh bien, dit-il, au P. André, tâchez d'avoir le plus possible comptant, et nous aviserons pour le reste. Dès le début, le P. André ayant fait observer à Riel que, quand bien même il recevrait une forte somme d'argent, cela ne réglerait pas la question métisse, il répondit : « Si je suis satisfait, les Métis le seront. » Ainsi toute la question métisse se réduisait à sa seule personne, suivant Riel. « Quand Auguste avait bu, toute la Pologne était ivre. »

Si le gouvernement eût voulu fournir la somme exigée par Riel, ce dernier eût consenti à se réfugier n'importe où. Il déclara un jour à Charles Nolin qu'avec ses $ 100,000 il irait fonder un journal aux États-Unis, et que là il soulèverait toutes les autres nationalités pour s'emparer du Nord-Ouest.

PARTICIPATION DES SAUVAGES A L'INSURRECTION.

Ce n'est pas seulement le flambeau de la guerre civile que Riel a allumé. Il a appelé à son secours le Tomahawk et la hache de guerre de l'Indien. Il déchaîna contre nous des hordes de barbares, avides de pillages, et d'assassinats. Riel pourrait-il se laver de toutes ses fautes, qu'il ne pourrait effacer celle-là. — Dans sa première révolte, Riel s'était vanté d'avoir refusé le concours des Sauvages.

Que n'a-t-il tenu cette fois la même attitude! Loin de refuser le concours des sauvages, il le réclame à grands cris. Les agents vont partout, invitant les tribus à se soulever, à capturer, à piller les forts. Et les sauvages n'ont pas besoin qu'on leur demande de massacrer à la faveur d'une surprise, à la faveur des ténèbres : ils ne conçoivent pas la guerre autre-

Digitized by Google

ment. Ce n'est pas la lutte d'un petit peuple contre l'oppression qui s'engage. Ce n'est pas la lutte d'un peuple qui défend ses autels et ses foyers. C'est le combat de la sauvagerie contre la civilisation.

Si les troupes de Middleton étaient arrivées cinq jours plus tard, m'a dit un évêque du Nord-Ouest, tout le pays était mis à feu et à sang. Elles n'ont pu empêcher, cependant, le meurtre de beaucoup de blancs, de plusieurs agents du gouvernement, le pillage, l'incendie de beaucoup de maisons, la captivité, les traitements cruels, honteux de plusieurs femmes. Elles n'ont pu empêcher l'assassinat de deux saints missionnaires, de deux membres de la congrégation des Oblats, l'un Français et l'autre Canadien-français, le Père Fafard.

On a soulevé les sauvages contre nous, quand nous ne leur voulons que du bien. Nous traitons les sauvages avec beaucoup plus d'humanité et de générosité que nos voisins. Nous ne les exterminons pas. C'est notre première guerre indienne, tandis qu'elle existe en permanence, aux Etats-Unis. Nous travaillons à résoudre le difficile problème de la civilisation des sauvages. C'est nous qui les nourrissons, qui les vêtissons, qui leur donnons des armes pour la chasse, des filets pour la pêche; c'est nous qui fournissons des instruments aratoires et des grains de semence à ceux, trop peu nombreux, qui veulent cultiver. Chaque année nous augmentons leurs subventions. Plus d'un million de piastres y passe. Que l'on juge de notre libéralité par quelques chiffres. En 1872, nous dépensions $ 35,834, en 1875, $ 131,339, en 1878, $ 377,134, tandis que cette somme s'élevait en 1882 à $ 1,027,216, ce qui représente à peu près le chiffre actuel. Pour les aider à sortir de la sauvagerie, à la demande des évêques, des prêtres du Nord-Ouest, nous les avons dotés d'écoles agricoles et industrielles. Dans la dernière année du gouvernement libéral, on ne comptait que trois écoles parmi les tribus du Nord-Ouest, tandis que ce nombre est aujourd'hui porté à 53, lesquelles coûtent 812,241 par an ou $ 240 par école. Pour les former à l'agriculture, nous avons dès 1882 établi 27 fermes agraires, qui entraînent une dépense de plus de 870,000 par an. Non contents de ces largesses, nous leur avons même conféré l'affranchissement politique, dans une certaine mesure, à la dernière session. On a donc eu tort de leur faire voir des ennemis dans un gouvernement qui voudrait les rendre à la civilisation.

RIEL FONDE UNE SECTE RELIGIEUSE

Dès le début — en septembre 1884 — Mgr Grandin vit avec défiance le mouvement dont Riel était l'instigateur et qui déjà prenait une allure louche, secrète. Dès le début, le P. André, le P. Fourmond, le P. Moulin et les autres missionnaires du district de Saint-Laurent voulurent le mettre

Digitized by Google

en garde, lui et leurs ouailles, contre le danger d'une insurrection. Mais Riel passa outre. Non seulement il leur désobéit, mais il créa une religion nouvelle, apostasia et fit apostasier ses adhérents, se livrant à toute espèce de vilenies contre l'Église et ses ministres. *L'Église catholique est pourrie! la vieille Romaine est cassée!* telles étaient les dénonciations favorites de Louis Riel. Pendant longtemps les prêtres craignirent d'être mis à mort. Il ne leur était plus même permis d'exercer le saint ministère. Les religieuses ne furent pas mieux traitées. On ne peut lire sans frémir les lettres dans lesquelles ils racontent tous les outrages dont ils furent l'objet. Aussi les soldats de Middleton furent-ils accueillis comme des sauveurs. Parmi les papiers de Riel trouvés à Batoche, on a recueilli la déclaration suivante au sujet de son apostasie, — déclaration qui est insérée au compte rendu officiel de son procès :

Les Métis français, membres du gouvernement provisoire de la Saskatchewan, se sont séparés de l'Église de Rome, et la grande masse du peuple en a fait autant.

Si nos prêtres consentaient à nous aider! Jusqu'à ce jour nos prêtres ont refusé d'abandonner Rome.

Ils désirent nous gouverner dans un sens opposé à nos intérêts, et ils désirent continuer à nous gouverner selon les ordres de Léon XIII.

Chers frères en Jésus-Christ, pour l'amour de Dieu venez à notre aide, afin que nos efforts contre Rome soient couronnés de succès et, en retour, nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer vos droits politiques.

Dans un mémoire publié récemment, l'archevêque de Saint-Boniface dit que ses sympathies seront toujours acquises à ceux qui sont dévoués à la cause métisse. J'admire ce sentiment de la part d'un prélat qui a consacré toute sa vie à l'apostolat le plus sublime, que l'on puisse concevoir. *Mais je fais une grande distinction entre Riel et la cause métisse.* Si je condamne la révolte des Métis, comme un crime contre les lois de l'Eglise et de l'Etat, j'ai toujours sympathisé avec eux dans leurs luttes pour le droit. Tout en désirant le triomphe de nos volontaires, j'ai admiré leur vaillance sur les champs de bataille. Oui, tous se sont battus comme des braves, et le plus brave d'entre eux, Gabriel Dumont, vivra dans l'histoire.

Sans doute Riel fut choisi par les Métis comme leur chef. Mais le chef a trompé les soldats. Ceux-ci voulaient une agitation pacifique, légale, constitutionnelle. Ils ne songeaient aucunement à prendre les armes. Ils furent des dupes.

OPINION DE LA PRESSE.

Pour soulever le sentiment catholique contre le gouvernement, on a dit, que la mort de Riel avait été arrachée, décrétée par les orangistes. Où est la preuve? On se sert des orangistes comme d'un épouvantail. Ce qui est

Digitized by Google

vrai, c'est que la presse anglaise, à de rares exceptions près, demandait que la sentence fût exécutée. Le *Globe*, le *Free Press* d'Ottawa et le *Free Press* de Winnipeg — trois des principaux organes du parti libéral — ont réclamé à grands cris la tête de Riel. Depuis mars jusqu'à octobre 1885, le *Globe* n'a cessé d'écrire que Riel méritait richement la mort. Avant sa capture, il demandait que le gouvernement mît sa tête à prix. Une fois pris, il déclara que le peuple tiendrait le gouvernement responsable de tout déni de justice, que l'on ne pouvait sauver Riel par le plaidoyer d'insanité, et que si on le déclarait fou, il faudrait agrandir considérablement nos asiles d'aliénés.

Le *Free Press* de Winnipeg écrivait que le gouvernement ne pouvait pas faire autrement que de pendre Riel, et que son exécution, jointe à celle des chefs sauvages, aurait un effet salutaire.

Le *Free Press* d'Ottawa paraît avoir changé d'avis, suivant les intérêts de parti, mais voici le langage qu'il tenait avant l'exécutin de Riel : « Louis » Riel connaissait bien la nature du sauvage et savait que son mode de » guerre répugne à nos idées de civilisation. Quand Riel conspira avec les » sauvages, il ouvrit les portes de la rapine et du meurtre, et pour cette » offense, il méritait le plus sévère châtiment. » Le *Port Hope Guide* s'écriait : » Si le chef rebelle n'est pas pendu, c'est parce que sir John Macdonald » n'osera pas se mettre en travers des Français de Québec. » Et je pourrais citer des douzaines d'autres journaux du parti libéral. Tous ont voulu du sang de Riel, tant qu'ils ont cru que le gouvernement ne laisserait pas la justice suivre son cours. Aussi, si le chef des métis n'avait pas été exécuté, ces mêmes journaux dénonceraient aujourd'hui le gouvernement comme ayant cédé de nouveau à l'influence des bleus, — ces terribles bleus de la province de Québec, — qui ont fait souche un peu partout, depuis l'Acadie jusqu'à Vancouver.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

SAHARA

ASSASSINAT DU LIEUTENANT PALAT

La nouvelle de l'assassinat du lieutenant Palat, à deux jours de marche d'In-Çalah, est parvenue le 23 mars à Ghardaïa ; bientôt confirmée, elle a causé une émotion profonde. On se rappelle les détails que nous avons donnés sur le projet d'exploration de ce jeune et hardi officier (1). Quelques jours avant son départ, il avait apporté à la *Revue Française* le manuscrit où il exposait l'itinéraire qu'il devait suivre et le but précis de son exploration. C'est le document que nous avons publié le 1er novembre seulement, nous conformant au désir qu'il nous avait exprimé d'attendre le moment où il aurait pénétré dans l'intérieur pour livrer ces notes à la publicité. Dans l'entretien qu'il eut avec nous il ne se faisait aucune illusion sur le danger qu'il devait courir : « Qui ne risque rien n'a rien ! » disait-il. Mais pour tous ceux qui connaissaient ces régions du Continent Noir, il allait à une mort certaine ; aussi l'avions nous vivement engagé à ne pas opérer la traversée du Sahara entre le Touat et Tembouctou sans se joindre à une de ces nombreuses caravanes qui passent par Taudeni ou Mabrouk et où il aurait pu obtenir protection en se plaçant sous la garde de quelque chef contre lequel on eût pu exercer des représailles en cas d'accident. Il nous écrivit à ce sujet (16 juillet) en nous exprimant la confiance qu'il mettait dans les chefs des Oulad Sidi Cheikh qui étaient alors à Paris et qui lui avaient promis leur appui.

Ce douloureux événement, qui est un deuil public, montre qu'il avait compté sans la haine invétérée de la secte religieuse des Senousya, qui ne permet pas que les Européens fassent pénétrer la civilisation dans toute cette région de l'Afrique où avec ses deux millions et

(1) Voir la *Revue Française*, T. II, p. 480. Tembouctou. Nouvelle exploration du lieutenant Palat.

Digitized by Google

demi d'adhérents cette confrérie exerce un pouvoir absolu. Le Senoussisme est bien connu depuis l'étude considérable de M. H. Duveyrier (2) et c'est à l'action de son chef actuel Sidi Mohamed El-Mahadi, qui réside à la zaoniya de Jerhboud (à l'ouest de l'Egypte), qu'il faut attribuer le massacre de Mlle Alexine Tinné en 1869, de Dournaux, Duperré et de Joubert en 1874, des pères Paulinier, Bouchard et Ménoret, des missions d'Afrique en 1876, des pères Richard, Morat et Pouflard en 1881 et la même année de la mission Flatters (3).

C'est spécialement sur la zaoniya de In Çalah qu'il faut cette fois encore faire retomber la responsabilité du meurtre de notre compatriote; c'est le repaire où se préparent tous les brigandages qui menacent les tribus de Ouargla et d'El Goléah auxquelles nous devons protection. C'est ce qui fait dire à M. le comte de Bizemont que le moment est venu de venger le massacre de la mission Flatters et le meurtre du brave lieutenant Palat et d'assurer par un coup de force la sécurité du Sahara occidental en occupant In Çalah.

Le 17 avril a eu lieu, à Saint-Ambroise, un service funèbre pour la mémoire de ce vaillant explorateur. Sa famille était entourée d'une affluence considérable. Touchant témoignage d'affectueuse sympathie pour un homme qui avait gagné l'amitié de tous ceux qui l'ont approché et qui a poussé le mépris de la mort jusqu'au point où la témérité fait place à l'héroïsme.

La Société de géographie commerciale s'était fait représenter par le capitaine Napoléon Ney, qui avait fait connaître la dernière communication du lieutenant Palat, le suprême adieu qu'il avait adressé à cette France à laquelle il a immolé sa vie. Nous avons tenu personnellement, au nom de tous les amis de la *Revue Française* qui suivaient de leurs vœux le jeune explorateur, à venir à ce service rendre un dernier hommage à sa mémoire. ÉD. M.

LA BUREAUCRATIE AU DÉSERT

Mme Edmond Adam avait donné aide et appui au lieutenant Palat lors de son départ et avait même obtenu pour lui du gouvernement une allocation assez importante; aussi est-ce à elle que Palat, par un sentiment de gratitude, adressa son journal de voyage. On a eu ainsi certaines révélations pénibles sur les incidents qui ont marqué

(2) M. Henri Duveyrier. Bulletin de la Société de géographie, 1884.

(3) M. le comte de Bizemont. — Gazette géographique, 15 avril 1886.

Digitized by Google

les dernières étapes de cet explorateur sur le sol algérien. Ces lettres, que nous reproduisons d'après la *Nouvelle Revue*, en disent plus que tous les commentaires :

El Goléa, 11 novembre.

« Dès mon arrivée, je vais me présenter au commandant supérieur. Depuis trois semaines je vis avec les Arabes, et ma joie est grande de rencontrer un Français, de serrer la main d'un camarade. Bel-Arbi et Si-Mohammed m'accompagnent. Une trentaine d'indigènes sont venus nous saluer à quelques kilomètres de l'oasis et nous font escorte jusqu'à l'arrivée. C'est ainsi que nous arrivons au camp.

» Le commandant supérieur du M'zab est là, au milieu des spahis. Je reconnais, parmi ceux-ci, mon ami le maréchal des logis D... Je lui serre la main. Il me nomme au commandant. Mes compagnons se présentent au *Hakem*. Je m'avance à mon tour et lui dis en français :

— Mon commandant, j'ai l'honneur de vous saluer.

» Il me regarde, paraît surpris et me demande *séchement* qui je suis. Je décline mes nom et qualités. Il m'emmène dans sa tente et met à la porte Si-Mohammed qui nous avait suivis. Je subis un interrogatoire en règle.

— Que voulez-vous ?

— Rien.

— Où allez-vous?

— Au Soudan.

— Avec qui?

— Avec deux hommes.

— Vous allez vous faire tuer ?

— Cela me regarde...

— Comment se fait-il que je n'aie pas été avisé *hié-rar-chi-que-ment* de votre arrivée ici?

» Ensuite il me congédia ! ! !

» J'ai le cœur bien gros. Pourtant cet accueil cruel ne me surprend qu'à demi.

» Le bureau arabe de Géryville a reçu l'ordre de ne pas entraver, mais aussi de *n'encourager en rien* mon entreprise.

» Je sors après avoir promis au commandant, qui semble douter de mon identité, de lui envoyer mes papiers. Si-Mohammed et Bel-Arby sont très mécontents de l'accueil qu'on leur a fait. Que dirai-je, moi qui suis renié par un compatriote, par un officier français?.. Nous déjeunons de fort mauvaise humeur.

» Pour en finir avec cette histoire du commandant, je lui envoie le jour même mon passeport diplomatique et le laissez-passer du gouverneur de l'Algérie. Il les rend sans mot dire à Bel-Arby qui les a portés.

» Trois jours après, seulement, il me fait demander si je désire quelque

Digitized by Google

chose de lui. Je remercie et lui fais répondre que je n'ai besoin de rien ; à cela se bornent nos relations. Il ne m'a pas offert un verre d'eau pendant mon séjour, ce qui n'est pas indifférent en pays arabe. Il a montré de la sorte aux indigènes qu'il ne voulait pas de moi pour son hôte.

» D'un autre côté, le commandant a défendu au caïd de nous offrir la *dhifa*... Pourquoi ?

» Le bruit se répand dans l'oasis que je suis un officier déserteur, que je vais être arrêté... Dahmane, qui nous apporte la nourriture, est menacé d'une amende par son caïd. Celui-ci me regarde de travers chaque fois qu'il me rencontre et affecte de ne pas me saluer. Enfin, je suis, vis-à-vis des indigènes, dans une situation pénible et humiliante qui m'affecte malgré ma philosophie, et serait même de nature à me préoccuper sur les suites de mon voyage, si j'avais moins de confiance et d'espoir. Je suis surtout profondément triste.

» Car il n'y a plus pour moi aucune illusion à me faire. Je suis bien seul, bien complètement réduit à mes uniques ressources, et sans aucun espoir de trouver non pas même du secours, mais un peu de sympathie... J'ai rencontré, peut-être, la dernière main française que je pouvais serrer, elle ne s'est pas ouverte pour moi ! »

13 novembre.

« ... Le maréchal des logis D... vient me faire ses adieux dans ma nouvelle demeure : une petite maison que j'occupe depuis la veille. Jusqu'au dernier moment j'ai espéré que le commandant supérieur me ferait demander, voudrait me voir. Il n'en a rien fait. Il part, laissant un Français en arrière sans plus s'en occuper que d'un colis oublié. J'avoue que, de mon côté, je n'ai pas eu le courage d'aller le voir partir, mais j'ai le cœur bien gros ! »

L'*Agence Havas* a répondu à la publication de ces lettres par la note suivante, de source officieuse:

Le lieutenant a reçu partout le meilleur accueil. Il résulte notamment des lettres des généraux Delebecque et Loysel que la rencontre à El-Goleah entre le commandant Didier et le lieutenant Palat a été des plus cordiales.

Ceci demandait une réponse; c'est le père de M. Palat qui s'est chargé de la faire. Il a adressé à la presse la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur en chef,

En réponse à la note infiniment regrettable de l'*Agence Havas*, qui a été publiée hier, permettez-moi de vous communiquer un fragment d'une lettre à nous adressée d'El-Goleah le 17 novembre 1885, et qui parlait déjà de

Digitized by Google

l'incident qu'on cherche à nier. Le ton de la lettre est beaucoup moins triste que dans la *Nouvelle Revue*, ce qui s'explique par le désir qu'avait mon malheureux fils de ne pas trop nous inquiéter. La voici:

« Je suis encore à El-Goleah, drôle de ville où l'esclavage est florissant et qui se trouve isolée à 300 kilomètres du M'zab et à la même distance du Ojouvava. Je m'y suis rencontré avec le commandant supérieur de Gardaia, venu, je crois, pour étudier un plan d'occupation de la ville. *Je lui ai fait une visite; il a eu la bonté de ne pas me mettre à la porte, — mais c'est tout.*

» *Je ne sais pourquoi il m'a fait un si mauvais accueil;* le caïd, poussé dit-on, par lui, a essayé de faire le vide autour de moi; ça n'a pas pris. *Les Oulad Sidi Cheik, qui ont quatre-vingts tentes ici, m'ont traité en frère.*

» Le commandant, au bout de trois jours, m'a fait ses offres de service: bureau arabe en plein. Je l'ai remercié et je ris de toute cette comédie.

» Depuis que je suis ici, j'habite une petite maison en terre, et puis me déshabiller pour dormir; c'est rudement bon. »

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur en chef, mes remerciements anticipés.

Signé: X. PALAT.

Tant qu'il ne s'agit que de la proclamer dans les banquets, on parle bien haut de la solidarité nationale; mais une fois sur le terrain, on voit par cet exemple, qu'il y a loin de la théorie à la pratique.

ALGÉRIE. — CHAMEAUX COUREURS.

Sous le titre « UN QUATRIÈME SPAHIS, » le *Moniteur de l'Armée* signale la nécessité de créer, à bref délai, le 4e régiment de spahis, en formant un premier noyau avec les pelotons de la cavalerie indigène, des compagnies franches de la Tunisie. Certaines remarques faites dans cet article méritent d'être citées.

La mission *Flatters*, les nombreux explorateurs, les victimes du désert, tous, jusqu'au *lieutenant Palat*, brave et digne officier qui méritait un meilleur sort, sont là pour montrer qu'une poignée de bandits coupe la route du Sud et ne veut pas permettre aux Français de savoir ce qui se passe au delà d'un rayon restreint.

Pourquoi donc ne fournirait-on pas à la suite de chaque régiment de spahis un fort escadron d'hommes choisis pour le 1er régiment chez les Chamba, pour le 2e chez les Amiann, pour le 3e à Goleha et pour le 4e au sud de Rhadamès?

Ces quatre escadrons forts de 250 hommes chacun, montés sur des méhari, assureraient en peu de temps la tranquillité absolue du désert. Leurs marches et contre-marches seraient la sécurité des caravanes. Avec 400 fusils, disent les gens du Sud, on peut boire à toutes les sources du désert.

Digitized by Google

Or les 4 escadrons formeraient un effectif de mille méhari qui, divisés en deux colonnes, pourraient se prêter un mutuel appui en cas de besoin et séparés, pour ne pas assécher les puits sur la route des caravanes, pourraient encore présenter une force capable *d'imposer la paix* aux Touaregs.

Il est impossible à une colonne composée d'Européens, allourdie par un convoi formidable, de s'engager trop avant dans le Sahara. Mais cinq cents cavaliers *noirs*, montés sur des chameaux coureurs, conduits par des officiers *français* déterminés, pourraient traverser le désert en tous sens.

Si nous avons dit *cavaliers noirs*, ce n'est pas sans raison. Ce sont à peu près les seuls sur lesquels on puisse compter dès la première formation. La raison en est simple ; les nègres du Soudan sont libres seulement chez nous. Toute défection de leur part aurait pour résultat de les replacer sous la domination des Touaregs.

Le Targui, habitant du Sahara, n'est pas homme à travailler la terre aussi fait-il de nombreux voyages au Soudan pour se procurer des esclaves devant vaquer pour lui aux plus rudes travaux.

A part son dévouement naturel bien connu, la race noire a tout avantage à rester fidèle.

Avec un corps composé de nègres dont les établissements seraient placés sur les limites extrêmes de nos possessions algériennes, on aurait bien vite établi des relations avec les peuplades du fond du Sahara. On pourrait supprimer bien des établissements du Sud, un peu trop en l'air, et dont l'occupation nécessite des frais peu en rapport avec les résultats.

Les colonnes de méhari pourraient escorter, au moment voulu, les officiers chargés de percevoir les impôts sur les tribus du Sahara sans qu'il fut nécessaire d'établir des postes si éloignés, dont le ravitaillement est si dispendieux.

Si, par contre, on voulait garder ces postes, les cavaliers méhari, placés plus avant, seraient une sauvegarde et un secours toujours prêts.

Tel est ce nous semble une formation qui mérite d'être étudiée et surtout d'être mise en pratique le plus tôt possible.

A. DE CARROUGES.

LES ÉLECTEURS DE L'INDE FRANÇAISE

Les dernières élections législatives de nos possessions indiennes ont appelé notre attention sur une anomalie qui pourrait devenir un danger.

L'Inde française comprend cinq dépendances dont Pondichéry est le chef-lieu; viennent ensuite par ordre d'importance : Karikal, Chandernagor, Mahé et Yanaon. La population totale de ces cinq dépendances est de 273,093 habitants (*Annuaire officiel* de 1885, pages 86 à

Digitized by Google

95). Dans ce chiffre Pondichéry figure pour 140,955 habitants, — Karikal pour 93,113, — Chandernagor 26,443, — Mahé 8,246, — Yanaon pour 4,336; — Total : 273,093.

Pour cette population nous relevons un chiffre d'électeurs inscrits de 63,147, qui sont divisés en trois listes : la première composée des Européens ou blancs, et des mixtes ou race croisée d'Européens et d'Indiens de diverses nuances d'épidermes appelés Topas. Cette liste compte 588 électeurs dont la moitié environ sont Européens ou blancs et la seconde moitié est mixte. — La seconde liste, celle des Indiens *renonçants*, c'est-à-dire qui ont renoncé à leur statut personnel, comprend 1,537 électeurs dont la plupart sont chrétiens. — La troisième liste, enfin, est formée des Hindous qui pratiquent la religion de Brahma, des Hindous convertis au christianisme et des musulmans qui n'ont pas renoncé à leur statut personnel ; elle présente un chiffre de 61,022.

Disons, en passant, que cette division des électeurs en trois catégories surprend sous un gouvernement égalitaire, mais cet état de choses a bien sa raison d'être, ainsi que nous le démontrerons plus loin.

Lorsqu'il s'agit de l'élection des membres du conseil général, des conseils locaux et des conseils municipaux, chaque liste d'électeurs nomme le tiers des candidats à élire. Cette organisation a évidemment pour but d'atténuer l'influence de la troisième liste où les Hindous bramahniques forment la grande majorité. — Pourquoi les auteurs du décret réglementant les élections ont-ils ainsi tenu en échec le parti le plus considérable de la population indienne ?

Pour répondre à cette question, il suffira de rechercher les aspirations des électeurs de chacune des trois listes dont nous venons de parler.

Dans la première, celle des blancs et des mixtes, nous trouvons les idées qui ont cours dans la mère patrie, c'est-à-dire des idées de progrès, d'améliorations, de civilisation dans ses formes les plus larges et pour le bien de tous. Dans la seconde liste, nous retrouvons les mêmes aspirations, mais avec cette restriction que les renonçants qui la forment veulent ces perfectionnements uniquement à leur profit, avec la tendance bien marquée d'envahissement et le but bien défini d'arriver à faire disparaître l'influence de l'élément européen, l'élément français, l'élément *oppresseur*, disons le mot, pour bien définir leur pensée. N'oublions pas de dire ici que la majorité de cette liste se recrute dans les bas-fonds de la population, et que,

Digitized by Google

sauf quelques exceptions que nous devons mentionner pour être exact, la plupart sont des déclassés et sans instruction. Dans le principe il existait un certain antagonisme entre les électeurs des deux premières listes, et la preuve en est dans la présentation d'un candidat par chacune d'elles aux dernières élections législatives. Mais depuis ces élections où la troisième liste a remporté une victoire incontestable au point de vue du nombre de voix, il y a eu un rapprochement entre les électeurs des deux premières listes. Cette union ne peut produire dans l'avenir que des résultats tout aussi négatifs qu'aujourd'hui, puisque *ensemble* les électeurs de ces deux listes ne présentent qu'un chiffre de 2,000 votants environ. — La troisième liste est formée en majorité d'Hindous brahmaniques avec quelques milliers de musulmans et de chrétiens. Ces derniers, quoique se disant catholiques ou chrétiens, ont conservé toutes les idées, usages et superstitions de leurs ancêtres, sectateurs de Brahma; on peut donc, à de rares exceptions près, les confondre avec les Hindous proprement dits et affirmer que la troisième liste forme un groupe de défenseurs fanatiques des us et coutumes séculaires, d'adversaires de toute civilisation et de partisans résolus de la division des castes qu'un ancien procureur général de Pondichéry définissait la *hiérarchie du mépris*. Ce système des castes est celui des privilèges à outrance.

Le but du gouvernement français en établissant trois listes d'électeurs a été de mettre un frein à l'influence du parti réactionnaire brahmanique. Mais malheureusement, cela n'est vrai que lorsqu'il s'agit de la nomination des conseils électifs, tandis que pour l'élection d'un député au Corps législatif toute cette réglementation devient lettre morte. En effet, comme il n'y a qu'un député à élire, les trois listes se confondent en une seule, mettant ainsi entre les mains de la troisième liste une majorité formidable de plus de 60,000 électeurs contre une minorité de 2,000, avec l'éventualité de voir cette minorité se réduire encore, vu les éléments heterogènes qui la composent. Cette situation est-elle normale ? Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que le député de l'Inde est l'élu des réactionnaires brahmaniques et qu'il a pris publiquement l'engagement de faire respecter leur programme antiprogressiste.

De deux choses l'une, ou l'Inde est à la hauteur des institutions dont on veut la faire jouir, ou elle n'y est pas. Dans le premier cas, il faut la soumettre à la loi commune à toute la France; dans le second, lui appliquer une loi d'exception adaptée à tous ses besoins. Actuellement

Digitized by Google

il n'en est pas ainsi, l'exception règne aujourd'hui pour faire place demain à la loi commune établissant ainsi une constitution politique boiteuse. Il est, certes, difficile d'appliquer des institutions nouvelles à des civilisations anciennes; mais ici il semble qu'on se soit arrêté en bon chemin, car la formation des trois listes serait une règle excellente si elle était appliquée à toutes les opérations électorales. Nous n'en voyons pas l'impossibilité. Et puisqu'il s'agit d'un régime d'exception, *pourquoi ne ferait-on pas élire le député par un collège électoral formé des conseils électifs*, comme cela se passe pour l'élection du sénateur? Nos législateurs choisiront le mode qui leur plaira le mieux, mais l'essentiel, selon nous, est de faire disparaître l'état de choses actuel.

BRAHMA.

LA FLORE DES ILES DU PACIFIQUE

M. Emmanuel Drake del Castillo vient de publier le premier fascicule (1) d'un magnifique ouvrage sur les fleurs des îles du Pacifique. Les tables et planches de cette livraison sont consacrées aux espèces suivantes, particulières aux îles de la Société :

I. *Berrya vescoana H. Bn.*
II. *Evodia sericea sp. nov.*
III. *Evodia nodulosa sp. nov.*
IV. *Evodia auriculata.* Les échantillons renfermés dans l'herbier du Muséum de Paris ont été recueillis dans les montagnes de Tahiti, vers 400 mètres d'altitude, par M. J. Lépine.
V. *Evodia emarginata sp. nov..*
VI. *Evodia Lepinei H. Bn.*
VII. *Sclerotheca arborea A. DC.* appelée *Maame* par les Tahitiens.
VIII. *Sclerotheca Forsteri sp. nov.*
IX. *Apetahia Raiateensis H. Bn.*
X. *Alstonia Costata R. Br.*

Dans l'introduction, l'auteur fait un exposé général de la flore des archipels de l'Océanie. Il rappelle que les îles du Pacifique appartiennent à deux catégories de terrains : les terrains volcaniques et les terrains madréporiques. A la distinction de ces deux natures de terrains correspondent deux sortes de végétation séparées par des caractères bien tranchés : celle des hautes vallées et des montagnes dans les îles

(1) Illustrationes floræ *insularum maris Pacifici*, chez G. Masson, boulevard Saint-Germain, 120, 1886.

Digitized by Google

hautes, et celle des plages et des îles basses. Nous citerons textuellement la partie principale de cette introduction :

La végétation des hautes vallées et des montagnes seule véritablement indigène, mais rappelant toutefois, dans ses traits généraux, celle de l'Asie tropicale, couvre les îles du Pacifique d'une verdoyante et riche parure, et ce vigoureux développement vient précisément de la configuration de ces îles, qui sont d'une grande élévation relativement à leur étendue, les points culminants dépassant 2,000 mètres à Tahiti et 3,000 aux îles Sandwich. Les nuages viennent se condenser autour des sommets des montagnes et s'y résoudre en pluies beaucoup plus abondantes sur les hauteurs que près du rivage. Les eaux se précipitent en mille cascades, souvent d'une vertigineuse hardiesse, dans les vallées étroites et profondes où règne une humidité constante. Aussi la végétation s'y développe-t-elle avec une rare vigueur : des arbrisseaux tapissent entièrement les flancs, en apparence abrupts et inaccessibles, de ces vallées, profitant du moindre humus, de la plus légère fissure de rocher, pour y engager leurs solides racines : Rubiacées au feuillage d'un vert foncé et aux fleurs odorantes ; Pandanées aux tiges rampantes, enchevêtrées dans un inextricable fouillis ; Orchidées et Liliacées aux brillantes couleurs. Dans les régions supérieures s'étalent les frondes élégantes d'une multitude de fougères, arborescentes pour la plupart. Les arbres de haute futaie s'y montrent çà et là, sauf le *Spondias dulcis*, qui ne s'élève jamais au-dessus de 800 mètres ; l'*Alphitonia ziziphoïdes*, le plus beau de tous, et les espèces des genres *Alstonia*, *Aleurites*, *Weinmannia*, *Xylosma*, etc., sont les principaux représentants de la végétation arborescente. Entre 800 et 1,500 mètres, croissent les bananiers, abondants surtout à Tahiti, où ils forment de véritables forêts. Au milieu de cette luxuriante végétation, peu de petites plantes herbacées peuvent vivre, et leur nombre est très faible relativement à celui des espèces ligneuses. Sur les collines sèches, non exposées aux vents alizés, croissent cependant des Graminées et des Cypéracées. Là se montrent aussi : les *Santalum*, si recherchés pour leur bois odoriférant, surtout aux Sandwich et aux Viti, mais qu'une exploitation déréglée tend considérablement à faire disparaître, les *Metrosideros* et les *Melastoma*, trois types qui, avec l'*Acacia*, sont presque les seuls qui rattachent la flore polynésienne, du moins celle des Sandwich et des îles de la Société, à la flore australienne. A la Nouvelle-Calédonie, au contraire, où le climat est plus sec, et où la végétation n'offre pas le caractère luxuriant que nous venons de signaler, l'élément australien est, dans une certaine mesure, mélangé à l'élément indien ; il se retrouve aussi, mais moins prononcé, aux îles Viti. A part cette différence, la flore néo-calédonienne présente, comme celle de la Polynésie, une remarquable prépondérance de végétaux ligneux : le sous-bois est presque nul. Dans les parties méridionales de la Nouvelle-Calédonie s'étendent de vastes futaies d'*Araucaria* ; le même fait se présente

Digitized by Google

à l'île des Pins et dans l'île Norfolk. On sait aussi que ce genre compte des représentants en Australie et dans la Nouvelle-Zélande.

Cette intéressante végétation des archipels de l'océan Pacifique a, pour la plupart d'entre eux, été l'objet de travaux particuliers. Les îles dont la flore est le plus complètement connue sont les Viti. Seemann l'a étudiée dans le *Flora Vitiensis*. Horace Mann a décrit quelques genres nouveaux des îles Sandwich, et a donné un aperçu sur la flore de cet archipel, très riche en formes particulières. (*Notes on* Alsinodrendron, Platydesma *and* Brighamia, *new genera of the Hawaïan flora.*) Aucun travail d'ensemble n'a été donné sur la flore de la Nouvelle-Calédonie, mais de nombreux mémoires, dus surtout à MM. Brongniart et Gris, puis à MM. Vieillard et Pancher, ont été publiés sur ce sujet. Les Graminées ont été spécialement étudiées par M. Balansa; les Fougères, par M. Fournier; les Mousses, par M. Bescherelle; les Palmiers et les Pandanées, par M. Brogniart; les *Ficus*, par M. le professeur Bureau, et les *Casuarina* par M. Poisson. Ajoutons que MM. Bureau et Poisson continuent, sur cette flore, les études commencées par M. Brongniart. La flore des îles de la Société a été étudiée par M. Guillemin (*Zephyrites Taïtensis*, in *Ann. Sc. Nat. Bot.*, ser. 2, vol. VII). M. Nadeaud a publié une *Énumération des plantes de l'île de Tahiti* avec la description d'espèces nouvelles. Enfin, celui qui écrit ces lignes est lui-même occupé à réunir les matériaux d'une florule de la Polynésie française (îles de la Société, Marquises, Pomotou et Gambier).

Aux îles Viti, appartiennent en propre 16 genres, comprenant 18 espèces.

Les espèces particulières à l'archipel sont au nombre de 333 environ; le chiffre total de la flore dépasse 1,000 espèces.

On connaît 739 espèces aux îles Sandwich. Sur ce nombre, 377 sont endémiques; 39 genres, comprenant ensemble 151 espèces, n'ont pas été trouvés autre part.

Les espèces indigènes de la Polynésie française doivent atteindre au moins 700. Quatre genres, comprenant 5 ou 6 espèces, sont endémiques. Il n'est pas possible encore de préciser le chiffre des espèces spéciales.

De tous les archipels de l'océan Pacifique, celui dont la flore est la plus riche est la Nouvelle-Calédonie: le nombre total des espèces connues jusqu'à présent dans cette région atteint presque 3,000; on ne connaît pas exactement le chiffre des espèces endémiques, mais il doit être très considérable. On n'a cité que 20 genres spéciaux à la Nouvelle-Calédonie, chiffre inférieur à celui des genres spéciaux aux îles Sandwich.

Si, maintenant, on parcourt la série du règne végétal, et que l'on compare le nombre des représentants de chacune des différentes familles dans les îles du Pacifique, on constatera, partout, une notable prédominance des Fougères. La famille la mieux représentée ensuite est celle des Rubiacées. Les Myrtacées, les Apocynées, les Palmiers, les Pandanées, les Urticées

Digitized by Google

occupent une place relativement importante ; les Légumineuses, une place relativement faible. Les Euphorbiacées sont nombreuses, sauf aux îles Sandwich. Les Orchidées sont abondantes aux îles Viti et de la Société; il y en a peu aux îles Sandwich et à la Nouvelle-Calédonie.

Les Composées et les Lobéliées sont les groupes les plus caractéristiques des îles Sandwich, puisque les premières comprennent 46 espèces endémiques, sur lesquelles 32 appartiennent à 6 genres presque exclusivement endémiques, et que les secondes en comprennent 35 appartenant à 6 genres spéciaux à l'archipel. Or, sur les 4 genres particuliers aux îles de la Société, 1 appartient aux Composées et renferme 1 ou 2 espèces, et 2 autres genres appartiennent aux Lobéliées et comptent 3 espèces. Voilà donc une analogie assez curieuse entre les îles de la Société et les îles Sandwich. Il n'y a, au contraire, presque pas de Composées et pas de Lobéliées à la Nouvelle-Calédonie ni aux îles Viti. Les Myrtacées et les Saxifragées spéciales à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Viti appartiennent à des genres australiens ou voisins de genres australiens. A la Nouvelle-Calédonie les Protéacées, les Palmiers et les Conifères comptent un nombre relativement grand de formes endémiques.

On peut avoir par tout ce qui précède un aperçu sommaire de la végétation indigène des îles du Pacifique. Tout autre est la végétation des plages et des îles basses qu'on appelle *végétation madréporique* et qui, dans sa presque totalité, offre l'aspect d'une végétation introduite. Les plantes qui croissent dans cette région appartiennent à la flore de l'archipel malais et de l'Inde. Mais comment expliquer la migration des végétaux d'une provenance aussi lointaine? Les vents et les courants marins peuvent en être une des causes. Sous ce rapport, les îles du grand archipel d'Asie et celles du Pacifique sont soumises au même régime et sont comprises dans le vaste domaine que l'on a nommé « domaine des moussons tropicales ». (Cf. Grisebach, *Végétation du Globe*, t. II.) Pendant la plus grande partie de l'année le vent, dans ces régions, souffle du N.-O. et les courants marins suivent la même direction. Or, les plantes qui couvrent le littoral des îles ont, pour la plupart, des fruits et des graines qui flottent aisément et peuvent se conserver un certain temps dans l'eau de mer sans se décomposer. Il n'est donc pas étonnant que les courants marins aient pu apporter ces fruits et graines sur les côtes et peupler les îles de proche en proche jusqu'à la plus éloignée. Les premiers arbres qui s'emparent ainsi des plages sont les ***Barringtonia***, les ***Guettarda*** et les ***Casuarina***. Les rochers madréporiques sont couverts de plantes plus basses, telles que les : ***Triumphetta procumbens***, ***Suriana maritima***, ***Ximenia elliptica***, ***Oxalis corniculata***.

La main de l'homme a aussi contribué à l'établissement de plantes étrangères dans les îles. Bien des plantes cultivées d'abord pour l'utilité ou l'agrément s'y sont naturalisées; quelques-unes même se sont tellement

Digitized by Google

développées que sur certains points elles ont étouffé et remplacé la végétation indigène; on cite toujours l'exemple du goyavier d'introduction récente, mais qui a si bien envahi plusieurs localités, qu'il y est considéré comme une plante nuisible, dont on a beaucoup de peine à se débarrasser. Ce qui se passe de nos jours a pu avoir lieu dans des temps plus reculés et les peuplades de la Polynésie, originaires d'Asie, cela est presque certain, ont pu transporter avec elles les semences de quelques plantes: tel a probablement été le cas de l'arbre à pain et du cocotier, ces deux arbres si utiles aux habitants de ces régions. Le premier, abondant sur le rivage, ne se montre guère à l'intérieur. Le second, qui vient mal sans culture, est la plante caractéristique des îles basses et, de loin, il indique sa présence aux navigateurs en élevant ses gracieux bouquets au-dessus de l'immense surface des mers.

L'essai le plus ancien d'un travail de ce genre remonte au siècle dernier, et est dû aux compagnons de Cook dans son second voyage (1772-1775), J.-R. Forster et son fils George, et le Suédois Sparmann. Les dessins de Forster sont au musée de Kew et le manuscrit de Sparmann est au musée de Paris. — Il faut signaler ensuite les études de Labillardière, compagnon d'Entrecasteaux, 1799 et 1824, celles de Gaudichaud, attaché à l'expédition du capitaine de Freycinet en 1817-1820. Vers le même temps les voyages du capitaine Duperrey (1822-1825) et du capitaine Beechey (1825-1828), et plus tard les deux voyages de Dumont-Durville ont été l'occasion de publications du même genre. On peut citer encore comme se rapportant à la flore de l'Océanie les travaux de Decaisne et Dupetit-Thouars (1846-1847), de Gaudichaud (1844-1846), enfin ceux du capitaine Wilkes (1854). En dehors de ces grands voyages, il y a eu aussi diverses explorations de certaines parties de l'Océanie qui ont permis de réunir au Muséum d'histoire naturelle de Paris une série d'herbiers et de collections que l'auteur a pu utiliser dans le magnifique ouvrage qu'il vient de publier.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE LONDRES

21 avril 1886

Asie centrale. — Ce n'est pas sans difficultés que s'opèrent les travaux de la commission de délimitation. Les nouvelles reçues sont moins satisfaisantes que le mois dernier, mais comme les deux gouvernements désirent vivement aboutir à un arrangement, chacun d'eux vient d'aviser ses commissaires de continuer les travaux sans s'occuper des divergences de vue pouvant se produire pendant l'exécution des opérations topographiques. Lorsque l'ensemble sera terminé, on le soumettra à la revision des gouvernements intéressés. Nous pouvons nous convaincre aisément par cette déclaration du désaccord qui existe entre les commissaires et de la difficulté qu'il y aura plus tard à établir une entente. Nous assisterons certainement à des négociations d'autant plus intéressantes, que la Russie fait avancer rapidement la construction du chemin de fer transcapien, le conseil de Pétersbourg ayant décidé il y a quelques jours d'en pousser l'établissement jusqu'à Samarcande. Les journaux anglais ont beau publier de temps à autre quelques dépêches à sensation, critiquant le choix des terrains et l'impossibilité matérielle que l'on aura en traversant ces régions sablonneuses qui précèdent Merz, les rails ne s'en placent pas moins. On conçoit que ce railway puisse préoccuper la Grande-Bretagne, puisqu'il suit une direction parallèle à la frontière future, en assurant à la Russie une influence prépondérante sur le territoire afghan.

Indo-Chine. — Birmanie. — On vient de publier un Livre bleu contenant la correspondance relative aux traités franco-annamite et franco-chinois, et aux négociations engagées entre la France et la Chine pour la conclusion du traité de commerce. On y voit que le gouvernement anglais n'a cessé, pendant toutes les négociations, de se préoccuper de ne pas se laisser distancer par des avantages commerciaux qui ne seraient point accordés à ses nationaux en vertu de la clause de la *nation la plus favorisée*. L'ouverture de Yunn-Nann occupe les hommes d'État anglais et dans ces documents diplomatiques nous constatons leurs efforts pour profiter des avantages que la Chine doit faire à la France, afin de demander à leur tour d'importantes concessions que réclame énergiquement la colonie de Hong-Kong. Ce Livre bleu se termine par les renseignements que M. O'Conor, chargé d'affaires britanniques à Pékin, fait parvenir au *Foreign Office* sur les négociations du traité de commerce français.

En *Birmanie* la situation est loin de s'améliorer ; à l'arrivée de chaque courrier les nouvelles sont de plus en plus mauvaises, et ce qui est bien typique, c'est le désappointement général des commerçants de Rangoun, qui regrettent l'ancien état de choses de la Birmanie indépendante. — On s'était fait de grandes illusions, on se figurait que la seule arrivée des casques anglais

Digitized by Google

établirait une administration tranquille, sous laquelle le commerce se développerait rapidement. Il n'en est rien : malgré les efforts de l'état-major britannique, les mois se passent, la guerre continue, et chaque semaine quelque nouvelle tentative des Dacoïts, ou quelque échec des troupes indiennes prouve que la pacification de la contrée sera longue à faire.

Les derniers télégrammes reçus par le *Times* nous parlent d'un gigantesque incendie allumé par une bande de rebelles à Mandalay. On peut se faire une idée des désordres et du pillage exécutés à la faveur de ces troubles.. Quant aux colonnes expéditionnaires anglaises que l'on a lancées pour pacifier le pays, elles sont fortement éprouvées. L'expédition envoyée contre les rebelles Kachyeas vient de subir un échec complet. A Saouaddy, situé à 20 milles de Bhamo, la troupe, entourée par des forces considérables, a dû reculer, le commandant et plusieurs soldats grièvement blessés. L'audace de ces sortes de pavillons noirs croît de jour en jour, et malgré les renforts expédiés de Madras et de Bombay, il est à croire que les événements militaires de la Birmanie défraieront encore longtemps les colonnes des journaux anglais.

On assiste aux efforts pacifiques des Italiens pour établir leur influence commerciale au royaume de Siam. M. Luzzati, qui avait déjà parcouru une grande partie de l'Asie Méridionale, est retourné à Bangok pour continuer ses recherches et ses explorations. Ayant obtenu le concours de plusieurs capitalistes, on prévoit que son voyage sera très fructueux; le gouvernement italien lui-même n'a pas refusé son concours, en confiant au voyageur un certain nombre de décorations destinées à amadouer les fonctionnaires ou personnages asiatiques trop rebelles aux douceurs de l'influence romaine.

Égypte. — ITALIENS DANS LA MER ROUGE. — Comment se terminera cette question égyptienne si délicate à traiter, où tant d'intérêts sont engagés ? Voici une nouvelle bien extraordinaire : le gouvernement britannique aurait accepté les propositions du gouvernement égyptien d'envoyer un délégué à Ouady-Halfa afin de traiter avec les rebelles. On n'a pas encore désigné ce délégué, mais sur quelles bases traitera-t-on? C'est donc l'aveu de l'impuissance des armes anglaises, l'abandon de cette riche et merveilleuse contrée, tout cela après la mort de cet infortuné Gordon. Les fanatiques admirateurs du prestige anglais doivent éprouver une cruelle désillusion.

Sur la côte de la mer Rouge, l'administration britannique s'installe et s'étend de plus en plus. Le gouverneur de Souakim aurait, suivant les journaux allemands, l'intention de réoccuper le petit port de Aquiq, situé à 100 milles dans le Sud, dans la crainte que l'Italie ou l'Allemagne ne s'y installent. En tout cas, c'est une situation remarquable permettant de prendre pied sur cette région qui mène à ces riches vallées du haut Nil et de l'Abyssinie où les Italiens continuent leurs voyages et leurs études. En effet, M. Frangoi, le célèbre explorateur est de retour à Rome pour s'entendre définitivement avec le gouvernement au sujet de l'expédition qu'il va entre-

Digitized by Google

prendre dans toute cette contrée peu connue qui sépare le Harrar du Choa (1). Quant au comte Salinibeni qui naguère visita l'Abyssinie et le Goggiam, il s'apprête à retourner dans ce pays où il a si bien su se concilier les sympathies du souverain. Il a l'intention d'y installer une colonie agricole et commerciale pour laquelle de vastes terrains lui ont été promis. De plus, on attend le comte Antonelli, célèbre par le long séjour qu'il fit à la cour du roi Ménélick, qui a paru jusqu'ici favorable aux efforts des explorateurs (2).

Maroc. — Depuis quelques années, la politique de l'Espagne au Maroc semblait être toute de recueillement, et on avait même cru remarquer, il y a deux ans, une alliance avec la France, entente qui faisait envisager avec confiance l'avenir des races latines dans le Nord africain. Il est donc surprenant de constater les efforts actuels d'une partie de la presse indépendante de Madrid, à la tête de laquelle se trouve l'*Imparcial*, pour soulever un débat et amener la réunion d'une conférence internationale.

L'état intérieur du Maroc ferait redouter l'intervention des troupes françaises que les troubles des plaines d'Angdad nous ont forcés de masser sur la frontière oranaise. La joie des feuilles anglaises à reproduire ces défiances nous prouve assez combien on redouterait, à Londres, une alliance franco-espagnole amenant rapidement le règlement des affaires marocaines. On a soin de faire remarquer qu'à Madrid l'*Imparcial* préconise une conférence des puissances afin de prévenir les empiétements de la France au Moghreb. Mais ce serait se méprendre sur la nature des intérêts français et espagnols au Maroc, qui concordent absolument, que de tenter une semblable campagne. Nous devrions désespérer de nos voisins des Pyrénées si l'intervention de la presse indépendante ne servait qu'à sauvegarder les apparences. Il faut y voir le reflet des opinions du Ministre des Affaires étrangères qui souhaite vivement une alliance franco-espagnole. Il espère arrêter l'exécution du fameux projet de rectification de frontière en nous menaçant de cette conférence si nous n'accueillons point les offres d'alliance. Il est donc utile d'éclairer ce petit incident, en montrant comme il s'en faut de peu que l'entente entre les deux nations au Moghreb ne soit complète. En définitive, l'Espagne ne veut pas nous laisser rectifier notre frontière sans toucher, elle aussi, une part de l'héritage marocain. Elle veut obtenir des avantages sur la côte africaine du détroit de Gibraltar, c'est ce qui fait montrer les dents à la d plomatie anglaise; sans compter que l'Allemagne et même l'Italie prétendent jouer un rôle dans cette comédie dont on attend depuis si longtemps le lever du rideau. Or, comme la scène se trouve aux portes de l'Algérie, et comme nous ne pouvons avoir aux flancs de notre

(1) *Dernières nouvelles* : Aden, 25 avril : Tous les Européens qui habitaient le Harrar ont été faits prisonniers par le sultan, qui a même attaqué avec 200 hommes l'expédition sientifique italienne du comte Porro, qui avait quitté Zéïla le 27 mars. Elle a été massacrée à Arbud près de Dschaldessa. Cette dernière ville a été surprise, et cent hommes de la garnison anglo-égyptienne ont été faits prisonniers.

(2) Rome, 28 avril : Le comte Antonelli serait, dit-on, retenu prisonnier par le roi Ménélik.

Digitized by Google

colonie un trio de nations rivales, mieux vaut nous engager dans une alliance complète avec l'Espagne, dont les droits sur certains points de la côte nord de la Maurétanie Tingitane sont indiscutables. On pourrait alors dominer les résistances de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne, qui, à plusieurs reprises, ont signifié au gouvernement de Madrid leur désir de maintenir le *statu quo*. La négociation de ces traités de commerce, dont on a parlé récemment, n'est qu'une consécration de plus de ce honteux gouvernement du Maghzen. L'Espagne, dit-on, n'y prend point part, ce qui est caractéristique; mais une mission spéciale du gouvernement de Madrid doit se rendre en automne près du Sultan, si toutefois les expéditions militaires que Muley-Hassan fait entreprendre dans le Sus sont terminées.

Le Sus, comme on sait, est une province du Maroc, située sur le versant méridional de l'Atlas et s'étendant jusqu'à L'O. Noun. Réellement insoumis, bien que faisant géographiquement partie de l'Empire des *Cheurfas filali*, il a comme maître un grand Chérif, nommé Sidi Hussein, avec lequel Muley Hassan traite presque sur le pied d'égalité.

Périodiquement, l'état de décrépitude administrative où en est arrivé le Maroc, donne certaines inquiétudes; les trois quarts du pays sont indépendants du Sultan, et les révoltes qui viennent de se produire chez les tribus Mehaïas du cercles d'Oudjda, ne sont que la répétition des troubles analogues de 1859 et de décembre 1884. Ce n'est qu'une preuve nouvelle apportée de l'impuissance du gouvernement marocain à maintenir l'ordre sur notre défectueuse frontière. Combien en faudra-il encore de ces preuves pour nous décider à réclamer la rectification tant désirée? L'empereur du Maroc ne saurait s'en plaindre légitimement, car il est impuissant sur des territoires que ses prédécesseurs n'ont pu eux-mêmes régenter. Le surcroît de dépenses qui résulterait de l'occupation de nouveaux territoires, serait couvert par les produits agricoles de cette région si riche, mais si mal exploitée actuellement sous le régime des vexations et de l'arbitraire dont le Maghzen possède le monopole et le secret. Il va sans dire que le complément de cette occupation appellerait une négociation amicale avec l'Espagne au sujet des Zaffarines. L'à-propos et la mesure sont nécessaires à la réussite d'une négociation de ce genre, mais il importe que les diplomates qui auront à régler la question du Maroc s'inspirent des nobles idées de l'auteur de la *Nouvelle France*, et des avantages d'une entente franco-espagnole.

H. DE LA MARTINIÈRE.

Digitized by Google

CHRONIQUE INTÉRIEURE

A la suite de l'épouvantable collision de trains qui a eu lieu à Roquebrune, près Menton, collision qui a fait de nombreuses victimes, une interpellation a été adressée au ministre des Travaux Publics au sujet de la sécurité des voyageurs en chemin de fer. Après de vives récriminations, la Chambre des députés a voté l'ordre du jour pur et simple. Elle ne pouvait faire autrement. L'interpellation concernant les tarifs des transports en chemin de fer a été close par un ordre du jour invitant le cabinet à ouvrir de nouvelles négociations avec les Compagnies, et notamment le Paris-Lyon-Méditerranée, en vue d'arriver à un abaissement de tarifs. — Une autre question moins ardue a donné lieu à de vifs débats : c'est la proposition relative à la liberté des funérailles, aux termes de laquelle chacun peut disposer de son corps comme il l'entend et à l'avance, sans qu'il soit toujours tenu suffisamment compte des revirements d'opinion qui se produisent fréquemment dans l'esprit d'un moribond. Le projet a été voté dans ce sens, par la Chambre, en seconde lecture (30 mars) ; mais, par suite de l'adoption, par 323 voix contre 120, d'un amendement introduisant la faculté de la crémation des corps, le projet devra retourner au Sénat à qui sera soumise cette question d'incinération jusqu'ici fort peu ancrée dans les mœurs françaises.

Pendant que la Chambre se livrait à ces débats, le Sénat votait en seconde lecture, par 173 voix contre 106, le projet de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire laïcisant ledit enseignement et n'accordant d'avantages, comme celui de la dispense de service militaire par suite d'un engagement décennal dans l'instruction, qu'aux seuls instituteurs de l'enseignement public (30 mars). Puis, est venue la discussion du projet de loi concernant les Sociétés de secours mutuels. Le Sénat a voté (8 avril) le passage à la seconde délibération, réservant pour cette lecture la discussion approfondie du projet.

Le projet de budget pour 1887, renvoyé à la Commission du budget, a eu déjà à subir des modifications en ce qui concerne l'emprunt. La Commission, dont tout membre de la droite a été écarté comme les années précédentes, a nommé président, par 17 voix contre 16 données à M. Clémenceau, M. Rouvier, favorable au cabinet. Le gouvernement proposait un emprunt 1,466 millions en 3 0/0, destinés à convertir les obligations à court terme et à alléger la Dette flottante. Mais, la Commission a décidé de réduire à 900 millions le chiffre de l'emprunt, et le cabinet s'est rallié à ce vote de

Digitized by Google

la Commission. La discussion intervenue devant la Chambre a donné lieu à de vifs débats sur la situation financière en général.

En fin de compte, l'emprunt de 900 millions a été voté dans la séance du 8 avril, par 279 voix contre 222, à la suite de l'intervention directe de M. de Freycinet, dont la netteté de parole et d'argumentation a été plus d'une fois nécessaire pour la formation assurée d'une majorité gouvernementale. L'emprunt aura lieu en 3 0/0 perpétuel et son produit total sera affecté au dégagement de la Dette flottante. 400 millions seront employés à remettre des titres de rente à la Caisse des dépôts et consignations; 500 millions seulement feront l'objet d'une émission publique.

Le projet d'emprunt, déposé aussitôt sur le bureau du Sénat, a été voté par celui-ci, le 20 avril, mais avec deux modifications, à savoir : la suppression du droit de préférence aux disposants des Caisses d'épargne, dans l'attribution des titres émis ; et la suppression de l'article 7 qui ordonnait l'inscription au budget d'un crédit annuel destiné à l'amortissement de la rente 3 0/0. — La Chambre a voté ce projet ainsi amendé dans la séance du 21 avril.

La continuation de la grève à Decazeville a amené une nouvelle interpellation de l'extrême gauche. La Chambre fatiguée par cette réédition d'interpellation, qui n'était ni revue, ni considérablement augmentée comme le sont ordinairement les bons ouvrages, a voté, par 419 voix contre 64, un ordre du jour de confiance approuvant l'attitude du gouvernement. Puis dans le même ordre de discussions aiguës sont venues des questions de vérification de pouvoirs. L'élection de M. Franconie, de la Guyane, qui remontait au mois d'octobre, a été validée sans débats. Il n'en a pas été tout à fait de même pour les élections des Landes et de la Corse qui ont donné lieu à de vives discussions. Finalement les élus républicains, qui remplaçaient les conservateurs invalidés, ont vu leurs pouvoirs consacrés par la Chambre.

Une affaire qui a causé une légitime émotion dans le pays a eu son contre-coup au Palais législatif. Le 8 avril, le sous-préfet de la Tour-du-Pin assisté d'un commissaire de police, d'un serrurier et d'une brigade de gendarmerie, se présentait à l'usine de la Combe, à Châteauvillain, pour procéder á la fermeture d'une chapelle non autorisée, située à l'intérieur de la propriété. Sur le refus qui lui fut fait de le laisser pénétrer dans l'usine, il fit enfoncer une des portes et s'introduisit violemment dans la propriété au milieu des clameurs des ouvrières de l'usine. Dans la bagarre qui s'ensuivit la force armée fit usage de ses armes sur la foule : une femme fut tuée roide, plusieurs autres blessées en s'enfuyant. Cette scène meurtrière a donné lieu à une virulente interpellation de M. de Mun qui a reproché au gouvernement de ne pas avoir saisi les tribunaux de la question, et à ses agents d'avoir agi avec une légèreté inconcevable dans cette affaire. La

Digitized by Google

Chambre, n'osant approuver la *conduite* du gouvernement, a voté par 334 voix contre 184 un ordre du jour approuvant ses *déclarations* (13 avril).

Saisie d'un projet de loi sur l'espionnage militaire qu'aucun article de nos Codes n'atteignait, la Chambre sans débats a voté l'urgence et l'adoption de cette proposition fort utile, basée sur des dispositions empruntées à la législation étrangère (15 avril).

L'amiral Aube a dû expliquer dans la séance du 17 avril les motifs qui l'ont porté à rayer de la liste de la flotte vingt-trois navires qui, ensemble, ont coûté plus de 100 millions. Il a déclaré qu'il s'agissait de non-valeurs dont l'entretien annuel coûtait 3,204,000 francs.

Dans la même séance la Chambre a adopté le projet de loi déclarant d'utilité publique le chemin de fer à voie étroite d'Hyères à Fréjus-Saint-Raphaël, qui dessert quinze stations. Il convient de signaler la disposition additionnelle proposée par M. des Rotours, député conservateur du Nord, portant que *le matériel destiné à la construction et à l'exploitation sera exclusivement français*, et qui a été votée par la Chambre.

Parmi les rapports déposés au cours de cette séance, notons celui de M. Ménard-Dorian pour l'ouverture d'un crédit de 266,000 francs destiné à la construction d'un atelier de *fabrication de torpilles*, et celui de M. Jules Roche pour l'ouverture d'un crédit de 323,125 francs destiné à l'organisation des résidences à *Madagascar*.

Le projet pour l'*Exposition de 1889* a été voté par la Chambre par 350 voix contre 131, dans sa dernière séance (21 avril). — Un crédit de 300,000 francs, pour l'assainissemet du port de Toulon a été aussi voté (21 avril).

Les vacances parlementaires dureront jusqu'au 25 mai.

Des élections sénatoriales ont eu lieu dans plusieurs départements. Dans les Deux-Sèvres, M. E. Garrau de Balzan, républicain, a été élu (28 mars) par 420 voix contre 354 données au contre-amiral Juin, conservateur, en remplacement de M. Goguet, républicain décédé, qui avait été élu au renouvellement par tiers du 8 janvier 1882, par 247 voix sur 424 votants. — Dans l'Aisne, M. Sébline, républicain libéral, a été nommé par 934 voix contre 377 à M. Sandrique, opportuniste (4 avril). Il remplace M. de Saint-Vallier, républicain libéral, décédé, qui avait été élu lors du renouvellement du 25 janvier 1885, par 1,050 voix sur 1,378 votants. Le Sénat a invalidé cette élection le 17 avril, M. Sébline ne devant atteindre l'âge légal que le 4 juin prochain. Dans Seine-et-Oise, à la même date, M. Maze, républicain, a été élu, au deuxième tour, par 752 voix contre 507 à M. Sainte-Beuve, libéral, en remplacement de M. Gilbert-Boucher, républicain, élu en 1882 par 412 voix sur 781 votants. — Dans ce même département auquel a été attribué le siège de M. de Tréville, sénateur inamovible, conservateur, récemment décédé, une nouvelle élection a eu lieu le 18 avril. M. Journault, républicain, a été élu par 694 voix contre 345 à M. le docteur Remilly, conserva-

Digitized by Google

teur, et 269 à M. Hèvre, radical. A la même date une élection a eu lieu dans la Loire-Inférieure, par suite de l'attribution à ce département du siège de M. Foubert, sénateur inamovible républicain, décédé au mois de janvier. M. Decroix, conservateur, a été élu par 630 voix contre 352 à M. F. Simon, républicain.

Des élections législatives partielles ont eu lieu, le 18 avril, dans l'Yonne et dans l'Aisne. Dans l'Aisne, M. Hanotaux, républicain, a été élu par 52,666 voix contre 48,654 à M. Gilbert-Boucher, libéral. — Dans l'Yonne, M. Duguyot, radical, a été élu au deuxième tour de scrutin par 45,967 voix contre 22,863 à M. l'abbé Jussot, républicain.

La statistique criminelle de la France et de l'Algérie, pour l'année 1884, vient d'être publiée, et ses chiffres ne sont pas sans intérêt à consulter, bien qu'ils soient peu engageants pour la morale publique. Il y a eu, en effet, 451 assassinats dénoncés au parquet, au lieu de 434 en 1883, et cependant les accusations portées devant le jury sont tombées de 3,299 en 1883, à 3,276. Mais par contre, les délits poursuivis en police correctionnelle ont passé de 179,279, en 1883 et de 172,936, en 1882, à 184,949, en 1884. Quant aux contraventions, elles se sont élevées de 386,085 à 405,598 en 1884. A cette époque la loi de rélégation des récidivistes n'était pas encore votée; aussi ne sera-t-on pas étonné de savoir que le nombre de ceux-ci jugés à nouveau s'est élevé à 90,777. Trente condamnations capitales ont été prononcées en 1884 : 7 ont été suivies d'exécution. Comme on le voit, la rigueur de la répression est loin d'être excessive.

GEORGES DEMANCHE.

CHRONIQUE COLONIALE

Le 29 mars, les colonnes expéditionnaires des commandants de Maussion et Mibielle entraient sans coup férir à Laokaï, bourgade frontière du Tonkin et de la province chinoise du Yunnan. Cet événement, d'une réelle importance, a cependant passé presque inaperçu dans la presse et dans le pays où la politique coloniale, autrefois l'objet d'un engouement irréfléchi, est aujourd'hui tombée en une défavenr marquée que rien ne vient suffisamment justifier. Pour apprécier la valeur de l'occupation de Laokaï, il faut envisager les événements accomplis depuis le traité de Tien-Tsin. Exécutant fidèlement les conditions du traité, la Chine avait retiré ses troupes régulières, Mais les Pavillons Noirs restaient et menaçaient de faire une résistance acharnée. Les pluies de la saison hivernale refroidirent

Digitized by Google

quelque peu cette ardeur belliqueuse et le fameux chef des pirates, Luh-Vinh-Phusc, se décidait à la fin de 1885 à quitter les bords du fleuve Rouge et à se rendre à Canton, à la tête de ses redoutables bandes. Le Tonkin était évacué, mais restait à l'occuper. Le général de Courcy se prépara à cette occupation que son successeur actuel, le général Warnet, est en train de réaliser. Au mois de novembre, un bataillon sous les ordres du commandant Servière occupait Lang-Son et la région environnante et la commission de délimitation des frontières commençait ses travaux sans qu'aucun acte d'hostilité ait éclaté. Encouragé par cet accueil, le général de Courcy prépara l'occupation de la vallée du fleuve Rouge. Le 4 février, le général Jamont occupait Then-Quen, ancien quartier général des Pavillons Noirs, puis, réunissant un convoi important, acheminait vers le Yunnan les colonnes chargées d'occuper la frontière du Tonkin. Le pays boisé et à peine peuplé du haut Tonkin fut traversé sans résistance, mais au milieu de nombreuses difficultés. Le 29 mars Laokaï était occupé. La vallée du fleuve Rouge est désormais entre nos mains d'une façon complète, et, lorsque nos troupes seront entrées à Caobang, l'occupation du Tonkin sera achevée. Un tel résultat accompli sans effusion de sang est digne de remarque, d'autant plus qu'il est impossible de pacifier entièrement l'Annam. Il est vrai que les habitants de ce dernier pays sont aussi batailleurs et difficiles à gouverner que les Tonkinois le sont peu.

L'arrivée de M. P. Bert à Hanoï coïncide avec l'occupation pacifique du Tonkin. Le nouveau résident général, après avoir pris possession de ses fonctions, se rendra à Hué, où la situation du pays appelle des mesures énergiques pour réprimer les troubles et les massacres qui continuent à se produire dans l'intérieur. La mission militaire Brissaud n'a pu réorganiser l'armée indigène, les Annamites désertant au fur et à mesure qu'ils étaient armés et équipés. Seuls, les chrétiens annamites sont restés fidèles et ce n'est qu'en s'appuyant sur eux et en faisant de leurs villages des foyers de résistance qu'il sera possible de rétablir l'ordre dans le pays (1).

La Commission de délimitation des frontières du Tonkin, après avoir repris ses travaux interrompus par des divergences avec les membres chinois, a été obligée de quitter Lang-Son à l'approche de la saison des pluies. Ses réunions sont suspendues du 15 avril au 15 octobre.

Notre envoyé extraordinaire en Chine, M. Cogordan, chargé de conclure avec le gouvernement impérial un traité de commerce, est tombé d'accord avec le vice-roi Li Hung Tchang sur les bases du traité. Les droits d'importation seront de 1/5, les droits d'exportation de 1/3 moins élevés par les frontières terrestres du Tonkin que le trafic maritime. Le trafic de l'opium

(1) Voir la *Revue Française*, Tome II, page 561 : Le Tonkin. Une proposition pratique.

Digitized by Google

est prohibé. Les Français auront, en principe, la juridiction sur les sujets chinois au Tonkin et sur les Tonkinois en Chine. L'extradition réciproque des malfaiteurs sera accordée lorsque les preuves du crime, à raison duquel la demande aura été faite, seront fournies. Selon ce qui devient un usage constant en France, c'est par la presse étrangère et en ce cas par un Livre bleu anglais, que ces nouvelles ont été tout d'abord connues.

Des événements graves viennent de se produire au Sénégal. Les noirs du Boundon, fanatisés par des marabouts, ont profité de ce que la saison actuelle empêchait les communications entre Saint-Louis et le Haut-Fleuve, pour se livrer à des incursions autour de nos comptoirs. La ligne télégraphique a été coupée et un détachement de tirailleurs a subi un échec et des pertes importantes en voulant rétablir l'ordre autour de Bakel (14 mars). Le succès du chef insurgé, Mahmadou-Lamine, a eu un grand retentissement et a amené un soulèvement de toute la contrée. Bakel a été attaqué les 3 et 4 avril, mais a pu repousser toutes les attaques. Malheureusement les villages voisins et les comptoirs de commerce ont été incendiés. Par suite de ces événements le trafic est complètement anéanti pour l'année entière, ce qui causera un grave préjudice aux intérêts matériels de la colonie et de plusieurs grandes maisons de Bordeaux et de Marseille.

Au point de vue politique il importe de pacifier le pays à tout prix, si on veut éviter une levée de boucliers de tous les musulmans. Mais, à cette époque, il sera très difficile de transporter sur les lieux un corps de troupes avant deux mois, en raison des basses eaux du Sénégal. Il serait plus facile d'utiliser la colonne du Niger, qui se rapproche de Médine, mais peut-être sera-t-il imprudent de dégarnir le Haut-Fleuve en présence de la fermentation qui règne dans ces parages. La situation est très tendue et demande un remède énergique, car la perte de Bakel couperait en deux tronçons nos établissements du Sénégal. Il ne faut pas se contenter d'envoyer des colonnes volantes dans le pays. Non! Le Boundon et le Fouta ont toujours été des foyers de désordres et de fanatisme. Il importe de les soumettre entièrement et, si on ne veut les occuper totalement et à demeure fixe, de mettre dans le pays des sultans qui nous soient sympathiques. La tolérance dont le gouvernement a toujours fait preuve a toujours été considérée comme une marque de faiblesse et d'impuissance, et les dépenses occasionnées par l'état de qui vive! dans lequel sont constamment tenus nos soldats, sont beaucoup plus fortes que celles qu'occasionnerait une occupation complète, qui, si elle doit être dispendieuse, aura au moins pour résultat d'éteindre un foyer constant de révoltes et d'assurer une complète sécurité à nos traitants.

La convention franco-anglaise du 14 novembre 1885, réglant les conditions dans lesquelles la pêche pourrait s'exercer sur les côtes de Terre-Neuve, n'a pas été approuvée par le Parlement de cette île, qui s'est montré par trop jaloux des concessions faites à la France et n'a tenu aucun

Digitized by Google

compte de celles que la France faisait de son côté. Tout se trouve donc de nouveau en suspens, et les difficultés qui s'étaient fait jour dès le lendemain du traité d'Utrecht sont encore pendantes. Cette question des pêcheries n'a, du reste, jamais pu être réglée par suite du mauvais vouloir de la colonie anglaise vis-à-vis de sa métropole. Les négociations entamées à plusieurs reprises entre la France et l'Angleterre avaient déjà abouti à l'époque de la guerre de Crimée, et le gouvernement de Napoléon III mettant à profit les bonnes dispositions du cabinet de Saint-James avait amené celui-ci à signer, le 13 janvier 1857, une convention qui mettait fin à cette éternelle question. Mais en présence de l'opposition qui se manifeste à Terre-Neuve, la convention resta lettre morte. C'est exactement le point où nous en sommes aujourd'hui.

La limite sur le *Congo* des possessions de la France et de l'État libre a été fixée le 26 janvier. C'est le point d'intersection du fleuve et du parallèle 6' 20" Sud, à environ 400 mètres du village de Pombo et sur la rive droite de l'*Oubangi* où nous avons déjà un poste (8' 30" lat. S. — 17° 35 long. E. de Greenwich). Pour tracer la ligne définitive à partir de ce premier point qui est acquis, il faudra une exploration *ad hoc*; car en remontant l'Oubangi, qui semblait devoir être la limite des deux territoires, on a constaté que cette rivière se dirige constamment vers le nord : il devenait donc impossible de rallier le méridien de 17° de Greenwich qui, d'après la convention, doit former la limite orientale des possessions françaises. — MM. Rouvier et Ballay ont constaté que l'Oubangi et la Licona-N'Koundja sont complètement distincts et n'ont pas de delta commun comme on le pensait. (Voir la *Revue Française*, T. III, page 345. Délimitation.)

Dans la discussion sur le projet tendant à approuver la convention franco-allemande relative à nos possessions de l'Afrique centrale, M. de Lanjuinais a rappelé les protestations de la Chambre de commerce de Marseille au sujet de cet arrangement et a fait ressortir que sous le nom d'échange de territoires ce n'est en réalité qu'une cession (1). Néanmoins, sur les observations de M. de Lanessan, la Chambre a adopté le projet (17 avril).

Dans l'archipel des îles Loyalti, situé dans le voisinage de la Nouvelle-Calédonie, les missionnaires protestants anglais, qui avaient ouvert des écoles pour les indigènes, n'ont pas su garder en eux le fiel que, dans toute circonstance, ils ne se font pas faute de déverser sur tout ce qui est français. L'audace des missionnaires anglais en était arrivée à un tel point qu'un exemple devenait nécessaire. Aussi le gouverneur général de la Nouvelle-Calédonie a-t-il fait fermer purement et simplement l'école protestante anglaise de l'île Maré. C'est là un acte d'énergie qui devrait être suivi de plus d'un exemple dans des pays soumis à notre domination ou à notre protectorat.

GEORGES DEMANCHE.

(1) Voir la *Revue Française*, T. III, p. 180.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 19 mars 1886.

M. Dutreuil de Rhins présente une carte de l'*Ouest africain* du commandant Koch, éditée par M. Challamel. Il donne des renseignements à ce propos au sujet de la délimitation du Congo vers la Likona-Nkundja et l'Oubanghi (1), et, se basant sur la carte dont on s'est servi à la Conférence de Berlin, soutient que la limite des possessions françaises sur le Congo s'étend jusqu'à 28 minutes de latitude Sud, c'est-à-dire en amont de l'Oubanghi.

M. H. Duveyrier raconte le voyage qu'il a fait de *Tanger* à *Fez* et à *Meknez* en compagnie de l'ambassade française dirigée par M. Féraud. En recevant les lettres de créance de M. Féraud, le sultan entendit pour la première fois le discours d'un ambassadeur de France prononcé en arabe par l'ambassadeur lui-même.

M. Harmand, consul de France à Calcutta, envoie une note sur les rapports de l'Angleterre avec le *Thibet*. En 1885, M. C. Macaulay, fonctionnaire au service de l'Inde, fit un voyage à la frontière du Thibet et put se mettre en communication avec le Lama. Celui-ci lui fit savoir que les Thibétains seraient heureux de commercer directement avec l'Inde, mais que, tributaires de la Chine, ils ne pouvaient le faire sans le consentement de leur suzerain. Afin d'obtenir ce consentement, M. Macaulay vient d'être envoyé à Pékin.

Le Thibet a été longtemps le pays du mystère et du roman. Un seul voyageur anglais a pu atteindre Lhassa, la capitale, en 1811. Toutes les autres tentatives ont été vaines. A la fin du siècle dernier, des relations directes avaient été sur le point de s'établir entre l'Inde et le Thibet. En 1774, Warren Hastings avait envoyé Bogle, fonctionnaire de la Compagnie des Indes, au Bhoutan et au Thibet. Bogle fut très bien accueilli par les Thibétains, et le Lama lui fit savoir qu'il entrerait en relations avec l'Inde si l'empereur de Chine l'y autorisait. Le Lama ajouta qu'il se rendrait à Pékin en 1779 et qu'il se faisait fort d'obtenir le consentement de l'empereur. C'est ce qui arriva. Mais, sur ces entrefaites, il fut atteint de la petite vérole et mourut. De son côté, Bogle succombait à la même époque à Calcutta. L'occasion était manquée par là et le rappel d'Hastings fit abandonner toute tentative du côté du Thibet.

Séance du 2 avril 1886.

M. Hansen-Blangsted fait part d'une communication du lieutenant Lauridsen à la Société de géographie de Copenhague, sur la *lutte des idiomes* dans le *Jutland méridional ou Slesvig*. La disparition de la langue danoise

(1) Voir la *Revue Française* d'avril 1886, tome III, page 345.

Digitized by Google

dans le Jutland méridional demande quatre générations. Sur la presqu'île d'Angeln, entre le fiord de Slien et le fiord de Flensborg, où la langue danoise était dominante en 1786, domine aujourd'hui le patois allemand. Cependant la lutte est acharnée; beaucoup de parents ne parlent que le danois en famille, tandis que les enfants n'apprennent que l'allemand dans les écoles. La commune de Fjolle est la contrée la plus méridionale où domine la langue danoise.

D'après le lieutenant Lauridsen, la limite des deux langues indiquée par Leerbeck en 1856 est encore la même aujourd'hui. Ainsi, après vingt-deux années de domination, le gouvernement prussien, malgré ses efforts pour introduire la langue allemande dans le Jutland méridional, n'a pu vaincre la résistance passive de la population danoise.

La Commission de délimitation de l'*Afghanistan* a repris le cours de ses travaux interrompu par les froids pendant lesquels le thermomètre est descendu à 20° au-dessous de 0. Les Afghans poussés par les Anglais fortifient Balk et Maïméneh. Au fur et à mesure de l'établissement de la frontière, les Turcomans quittent le pays adjugé aux Afghans et entrent dans les steppes russes. Comme ces steppes sont pour la plupart improductives tandis que les pieds de l'Hindoukouch sont fertiles, il est évident que les nomades nourrissent l'espoir secret de faire plus tard des razzias dans leurs anciennes terres devenues afghanes.

Le gouvernement persan a fait construire une route carrossable entre Méched et Askhabad pour favoriser le commerce du *Khorassan*.

M. René Allain donne communication des achats et prises de possession de l'Angleterre à *Bornéo*, ainsi que de la charte royale d'incorporation de la North British Company dans cette île. Il appelle l'attention sur les procédés d'expansion coloniale de la Grande-Bretagne dans les pays d'exploitation et de plantations.

La France doit profiter de cet exemple, suivi déjà aux Nouvelles-Hébrides. Elle aurait intérêt encore à l'imiter dans l'octroi, par le gouvernement malgache, de concessions aux colons de la Réunion, de Maurice, des Seychelles et du Transvaal qui demanderaient le protectorat ou plutôt la naturalisation française à Madagascar.

M. de Charencey reconstitue l'ancienne ville indienne de *Xibalba* (Mexique).

M. Romanet du Caillaud dit qu'en présence de la désertion des soldats de l'ancienne *armée annamite*, que le général de Courcy avait enrôlés en leur donnant des cadres européens, il a fallu faire appel aux chrétiens indigènes. Grâce à ces recrues les compagnies de l'armée du protectorat ont pu être reconstituées en effectifs de 35 à 50 hommes (1). Les chrétiens annamites peuvent être assimilés aux Français, non seulement par la haine que leur portent les lettrés, mais encore par leur fidélité à la France. Il fau-

(1) Voir la *Revue Française* t. II, p. 561. Une solution pour le Tonkin, avec la statistique des indigènes chrétiens du Tonkin, d'Annam et du Cambodge.

Digitized by Google

drait chercher à perfectionner cette quasi-francisation des chrétiens annamites qui nous donne des alliés dans tout l'Annam. Dans ce but, il serait peut-être bon de leur concéder, soit certains privilèges analogues à ceux que les Romains accordaient à leurs alliés sous la dénomination de *jus latii*, soit même le droit de cité française avec toutes ses conséquences.

Séance du 16 avril 1886.

Le scrutin pour l'élection du bureau de la Société amène la réélection de M. F. de Lesseps, président, à la presque unanimité.

Sont élus vice-présidents : MM. V. Duruy et le vice-amiral Pâris; scrutateurs : MM. E. Cotteau et H. Krafft ; secrétaire : M. Rabot.

Il est procédé à la distribution des prix décernés par la Société. Ces prix sont les suivants : Grande médaille d'or à MM. de Brito Capello et R. Ivens, pour leur traversée de l'*Afrique australe*. — Médaille d'or au Pundit Krishna, pour son exploration du *Thibet*. — Médaille d'or à M. Alfred Marche, pour ses explorations aux *Philippines*. — Médaille d'argent au capitaine A. Bloyet, pour ses levés dans l'*Oussagara* (Afrique orientale). — Médaille de bronze à l'*Atlas colonial* publié par M. Charles Bayle.

M. F. DE LESSEPS fait une communication sur son récent voyage à *Panama* et expose l'état des travaux du canal interocéanique dont il annonce l'achèvement pour 1889. Afin de donner à sa nomination un caractère plus désintéressé, il lit de nombreux extraits des lettres de M. de Molinari, adressées au *Journal des Débats*.

Les travaux sont en pleine activité, et les machines et excavateurs en exercice représentent le travail quotidien de 570,000 hommes. A l'aide de la dynamite on a fait sauter, à Gamboa, une véritable montagne : 30,000 mètres cubes de roche dure. A la Culebra, il s'agit de faire dans le massif des Cordillères une tranchée d'une altitude moyenne de 87 mètres, de détourner le cours capricieux du Chagres, en lui creusant deux lits artificiels, de creuser dans l'océan Pacifique un chenal de 100 mètres de largeur et de 9 mètres de profondeur pour atteindre à 5 kilomètres du rivage des fonds accessibles aux grands navires.

Les difficultés à vaincre sont exceptionnelles, mais la puissance de l'attaque est proportionnée à celle de la défense. M. de Lesseps manifeste la plus entière confiance dans la réussite de sa colossale entreprise.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS

Séance du 20 avril 1886.

M. Charles Rabot parlant des *pêcheries de la Laponie* dit qu'elles sont l'unique ressource des habitants. Les côtes sont extrêmement découpées par des fiords qui pénètrent dans l'intérieur à plus de 50 lieues, entre des murailles qui ont parfois jusqu'à 1,000 mètres d'élévation. — Les Norvégiens sont d'excellents marins et des pêcheurs consommés. Le hareng se

Digitized by Google

pêche trois fois par an, au printemps, en automne et aussi de novembre à janvier. Cette dernière pêche ne sert qu'à donner des amorces pour la pêche à la morue. La pêche au hareng rapporte environ *dix millions* par an, (900,000 hectolitres).

La *pêche de la morue* donne des résultats encore plus considérables. Ce sont les capelans qui servent à attirer la morue. 6,000 à 7,000 embarcations à voile prennent part à cette pêche. Les produits s'expédient jusqu'aux Antilles et même en Chine. Le produit peut monter à *vingt millions* de francs (40 à 50 millions de morues).

Les *baleines* paraissent quelquefois dans les mers de Laponie; elles poursuivent, elles aussi, le capelan dont elles sont très friandes. Dix-huit Compagnies font la pêche à la baleine. Cette chasse se fait au moyen d'un canon qui lance un obus garni d'un harpon. On tire à 30 mètres. Une baleine, suivant l'espèce, peut rapporter depuis 1,500 francs jusqu'à 7,000 francs. Ce sont ces pêcheries qui ont amené les Lapons, les Finlandais et les Norvégiens à se fixer dans ces régions. En 1885 on a pris 1,200 baleines. Les mers du Finmark se dépeuplent et cette pêche ne tardera pas à disparaître.

Le capitaine Monteil a parlé ensuite du Sénégal et du Soudan français. Bien que ce soit la plus ancienne de nos colonies, elle n'a vraiment prospéré que depuis 1855, grâce à l'administration du général Faidherbe. Le commerce de la Colonie montait à 45 millions en 1883. Les limites sont au Nord le cours du Sénégal, au Sud le Fouta Djallon, à l'Est on peut s'étendre indéfiniment, et c'est là que devraient être dirigés tous les efforts. Quant à la côte, elle n'est que l'entrepôt du commerce de l'intérieur. Sur le haut fleuve du Sénégal on trouve les Bambarras et les Malinkés, populations agricoles que l'islamisme n'a pas encore entamées. — Nous pouvons développer dans ces régions la culture du mil dont on tire l'eau-de-vie de grain et qui est la base de l'alimentation des indigènes, la culture de l'arachide, du riz, le carité qui donne un beurre végétal estimé, le caoutchouc, la vanille, le café du Rio-Nunez et la vigne. Au point de vue industriel, si on ne trouve pas de charbon, du moins il y a du fer et de l'or. (On pourra consulter utilement sur ces régions le voyage du docteur Colin à la Falémé. *Revue Française* T, I. page 45.)

LA SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

Il arrive souvent, lorsqu'on veut faire un travail ou seulement une recherche, que l'on soit arrêté moins par le défaut d'existence des documents ou des indications dont on a besoin que parce qu'on ne sait où les rencontrer. C'est une sorte de difficulté qui arrête non seulement des auteurs et des jurisconsultes mais des négociants. Je crois donc être utile aux lecteurs de la *Revue Française* en signalant, à ceux d'entre eux qui ne les connaissent pas, l'existence et les travaux de la *Société de législation comparée*, dont le siège est à Paris, 44, rue de Rennes.

Digitized by Google

Fondée en 1869 par un petit nombre de membres, la Société en a aujourd'hui près de douze cents, répandus dans toutes les parties du monde. Son but est de faire connaître les lois et les institutions étrangères et voici ce qu'elle fait pour l'atteindre. Elle publie pendant les mois d'hiver des *Bulletins* mensuels où sont imprimés les travaux lus en séance et les discussions qui ont suivi; elle donne chaque année un *Annuaire de législation étrangère*, contenant la traduction, avec notes, de toutes les lois d'intérêt général promulguées pendant le cours de l'année précédente dans les divers pays étrangers. Cet immense travail, qui n'avait pas eu de précédent, et qui n'a d'analogue dans aucun pays, non pas même chez les Allemands si fiers de leur science, met ainsi les lecteurs au courant du mouvement législatif du monde entier et leur donne en une traduction exacte et avec des notes sérieusement faites ou l'analyse ou le texte même des lois étrangères dont ils auraient sans cela mille peines à se procurer, et souvent après un temps très long, le texte en langue étrangère.

La Société publie encore un *Annuaire de législation française*, où se trouvent annotées les lois promulguées en France pendant l'année précédente. Cette publication n'est pas inutile puisque ces textes sont épars dans le *Journal officiel* ou mêlés dans le *Bulletin des lois* à de nombreux décrets sans intérêt. De plus, les notes qui y sont jointes ajoutent à la valeur du texte.

Le Bulletin paraît depuis 1869, les *Annuaires* étrangers paraissent depuis 1872 et les *Annuaires* français depuis 1882. La Société, en outre, poursuit la traduction, avec notes, des principaux codes étrangers; sept ont paru déjà et d'autres sont sous presse. (1)

Voilà ce que fait une Société fondée par l'initiative privée et qui n'a jamais reçu du gouvernement ni subvention, ni faveur d'aucune sorte. Elle doit ce qu'elle est et ce qu'elle fait au travail de ses membres, elle se soutient par leurs cotisations et la vente de ses ouvrages.

Comme ses statuts lui défendent de voter sur aucune question, les travaux qu'elle donne et les discussions qui les suivent souvent sont toutes de l'ordre juridique et économique; les membres de la Société sont de toutes les opinions et de toutes les croyances, le lien qui les rassemble est le désir de faire connaître en France ce qui était trop peu connu autrefois et ce qu'il

---

Le prix des *Annuaires* de législation étrangère est de 18 francs, celui des *Annuaires* de législation française de 3 francs, les codes étrangers ont des prix variables. Les membres de la Société reçoivent, moyennant le paiement de leur cotisation (20 francs par an), les deux *Annuaires* et le *Bulletin*. Ils peuvent acquérir les *Annuaires* anciens, les *Bulletins* anciens et les codes étrangers à prix réduit. Je dois toutefois les avertir que les *Annuaires* étrangers de 1872 et 1873 sont épuisés ainsi que plusieurs années du *Bulletin*. Le libraire de la Société est M. Pichon, 24, rue Soufflot.

Digitized by Google

est si souvent nécessaire de connaître, à savoir : les institutions et la législation des peuples étrangers.

Voici, du reste, comme exemple, le contenu des trois numéros du *Bulletin* parus en janvier, février et mars.

Celui de janvier contient une étude de M. Hubert-Valleroux sur les associations professionnelles en Angleterre, en France, en Autriche, en Allemagne et en Hongrie. On sait quelle importance ont aujourd'hui les sociétés qui rassemblent les hommes d'une même profession, ouvriers ou patrons, et peuvent devenir de si puissants instruments pour le bien ou pour le mal. Ce mouvement, si fort, a fait rendre des lois nouvelles dans les divers pays de l'Europe: en 1871 et 1875 en Angleterre, en 1881 et 1885 en Allemagne, en 1883 en Autriche, en 1884 en France et en Hongrie. L'auteur de cette étude, après un court historique de la question, expose et compare ces diverses lois, dont on trouve les textes mêmes dans les *Annuaires*, et fait savoir ce qu'a produit la mise en vigueur de celles dont on a pu connaître les effets.

Le *Bulletin* de février contient une très intéressante étude de M. Daireaux sur l'organisation et les mœurs de la République Argentine, pays qu'il a longtemps habité et où il a exercé avec distinction la profession d'avocat, et un travail de M. Boissonade, l'ancien professeur de droit à Paris, actuellement chargé de refaire la législation japonaise sur un point de cette législation : ce qui concerne le duel.

On trouve dans le *Bulletin* de mars deux études: l'une sur la législation pénale, l'autre sur l'organisation politique (tribus, noblesse, etc.) du Monténégro, envoyées par un membre étranger, M. Ivan Jovanovic, et traduites en français par un autre membre, M. Louis Babinet. Il contient en outre un travail sur l'extradition en Autriche, par M. Chavegrain, agrégé à la Faculté de droit de Paris.

Le numéro d'avril du *Bulletin* de la Société contient deux études importantes: l'une de M. Gide, professeur de droit à la Faculté de Montpellier, sur le système Torrens. Ce nouveau moyen de constater et de transmettre la propriété des terres, si peu connu encore parmi nous, a été introduit avec peine, grâce à la persévérance de son auteur, dans les colonies anglaises. Il y est si fort apprécié que les autres nations adoptent ce système, dont les compatriotes même de M. Torrens n'avaient point d'abord voulu. Nous venons de l'appliquer à notre colonie de Tunisie et allons sans doute l'introduire en Algérie (1).

---

(1) **Act Torrens** : Pour connaître le fonctionnement du système *Torrens*, il faut lire l'étude importante sur l'application de ce système en Tunisie et en Algérie par M. Alfred Dain, professeur agrégé à l'École de droit d'Alger. Ce travail a été publié complètement dans la *Revue algérienne de l'École de droit d'Alger* (n° d'octobre-novembre 1883), chez Jourdan, libraire à Alger. *(Note de la Rédaction).*

Digitized by Google

L'autre étude porte sur les caisses de secours établies au profit des ouvriers mineurs et sur leur législation. L'auteur, M. Delcroix, avocat à Lille, et rédacteur de la *Revue de législation des mines*, est un spécialiste bien instruit de son sujet. Il rapporte ce qui se fait en France et en Belgique. Dans la discussion qui a suivi, M. Cheysson, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a fait connaître l'état de ces mêmes caisses de secours en Allemagne.

Les *Bulletins* donnent encore des Chroniques législatives, c'est-à-dire le résumé de l'œuvre des Parlements des différents peuples dont les sessions ordinaires ou extraordinaires viennent de finir, des comptes rendus d'ouvrages étrangers ou français, les travaux faits par les diverses sections de langue anglaise, allemande, du Midi, etc.

HUBERT-VALLEROUX.

ITINÉRAIRE POUR LES TOURISTES

Trieste — Monténégro — Bosnie.

Des touristes, qui chaque année consacrent quelques semaines à une excursion en Autriche, ont demandé à la *Revue Française* de leur donner des renseignements sur un parcours qui comprendrait la côte de Dalmatie et la Bosnie. Nous avons consulté un de nos correspondants de la Péninsule des Balkans ; voici sa réponse : (On pourra suivre cet itinéraire sur la carte 43 de l'*Atlas manuel* d'Hachette.)

Le voyage de *Trieste* à Cattaro par bateau a lieu trois fois par semaine. On suit la côte et les îles de la Dalmate. Halte de quelques heures à *Zara ;* halte à *Sebenico*, assez de temps pour faire une excursion aux cataractes de la *Kerka ;* halte à *Spalato*, pour voir le palais de Dioclétien et les ruines de Salona. (Le temps d'escale du paquebot du Lloyd autrichien ne permet pas toujours de faire les excursions recommandées aux environs de Sebenico et Spalato. Le touriste, qui peut disposer de son temps, fera bien, pour faire ces excursions tranquillement, de quitter le paquebot à *Sebenico* et, après visite de la *Verka*, de prendre le chemin de fer de *Sebenico* à *Spalato*, ce qui lui permettra de voir facilement les ruines de *Salona* et de visiter en outre la belle église de *Trau*. Il reprendra le paquebot suivant à Spalato.) — *Raguse*, puis les bouches de *Cattaro*. Tout ce trajet demande 3 jours et 2 nuits.

De Cattaro à *Cettigné*, belle route carrossable ; on trouve des voitures de louage.

De Cettigné à *Serajevo* on peut suivre 2 voies :

1° Descendre de nouveau à *Cattaro* et revenir en bateau à *Raguse*. (Voir les environs de Raguse, surtout Ombla et les plataniers de Terzeto ou Canosa). — De Raguse à *Metkovich*, il y a un service de bateau à vapeur ; ou bien le trajet se fait en voiture en un jour sur la belle route qui a été faite par Marmont. — De Metkovich on gagne *Mostar* en 3 heures par le chemin de fer. On peut achever la journée à Mostar où il n'y a rien d'intéressant à voir si ce n'est que le pont.

Digitized by Google

De Mostar à Serajevo, il y a pendant l'été une diligence et le trajet se fait en un jour, au printemps il faut 2 jours : la route suit la Narenta jusqu'à *Koinitza* à travers les Alpes Dariques ; le paysage est superbe. De Koinitza à *Serajevo* c'est une suite de forêts et de cascades.

2° L'autre voie de Cettigné à Serajevo consiste à gagner Mostar à travers les *pays classiques* de l'Herzégovine. C'est celle qu'il faut recommander aux jeunes touristes ; elle n'offre aucun danger. De *Cettigné* on suit une route carrossable par *Rieka* (superbe panorama du lac de Skodra ou Scutari et des Alpes albanaises) jusqu'à *Danilograd* sur la Zetta. — De Danilograd à *Nicksich* par le couvent d'Ostrog, une journée à cheval à travers le pays classique des batailles turco-monténégrines. — De Nicksich à *Gatzko*, une journée à cheval à travers le défilé de la *Duga*, arrosé du sang de 50,000 Turcs depuis 1858. — Gatzko ou Medochia est une préfecture autrichienne et a une garnison. — Une petite journée à cheval suffit pour aller à *Nevesigné*, où éclata la mémorable insurrection de 1876. — De Nevesigné à *Mostar*, 35 kilomètres en diligence.

Il faut 5 *jours* de Cettigné à Mostar par Nicksich. On devra se procurer à Cettigné une lettre de recommandation pour les autorités et faire viser les passeports par le résident austro-hongrois, le colonel Melinkovich. — (De Cettigné à Serajevo on peut encore suivre un troisième itinéraire qui n'est qu'une variante du deuxième. De Cettigné à *Rieka*, puis au lac de Scutari en bateau, traversée de l'extrémité du lac, et de là à *Podgoritza*, à cheval, une journée. — Ee Podgoritza au couvent d'Ostrag, à cheval, une journée. Le reste du tracé comme au 2° itinéraire.)

Serajevo : Descendre à l'Hôtel de l'Europe ou à l'Hôtel de l'Empereur d'Autriche.

De Serajevo à la Save, le retour se fait par le chemin de fer qui suit la vallée de la Bosna ; il faut 14 heures 1/2 de Serajevo à Brod (sur la Save).

On peut aussi arriver à la Save plus à l'ouest en passant par Banjalouka. Il faut alors aller de *Serajevo* à *Travnik* (7 heures tant en chemin de fer qu'en diligence). — De Travnik à *Jaitzé* (8 heures de voiture), on traverse une magnifique forêt, une cascade renommée. C'était le dernier boulevard hongrois contre les Ottomans. Il y a des grottes remarquables à visiter. — De Jaitzé, il faut une heure de voiture pour arriver à *Banjalouka*, où il y a un couvent de trappistes. A Banjalouka on trouve le chemin de fer qui conduit sur la Una, affluent de la Save et on peut gagner Agram par Sissek.

En revenant de Serajevo, nous engageons à suivre le premier de ces deux itinéraires. Celui qui passe par Brod, afin d'aller visiter en Slavonie la belle cathédrale construite par Mgr Strosmayer à *Diakovo* — village qu'on trouvera, sur l'*Atlas manuel*, à l'ouest de la ligne ferrée qui va de Brood à Essey, près de la station de Verpolje.

Adriatique et Grèce.

Notre correspondant nous recommande de signaler un autre itinéraire dont pourraient profiter l'*Union des Touristes français* qui, l'année dernière, a été empêchée par le choléra de faire le voyage qu'elle avait projeté en Grèce. (Voir l'*Atlas manuel*, carte 38.)

Suivre l'itinéraire indiqué plus haut de *Trieste* à *Cattaro*. Prendre à Cattaro le bateau qui fait le service d'Albanie. — *Antivari* — *Durrazo* (Dyrachium) — *Avlona* — *Corfou*.

Digitized by Google

Passer 1 ou 2 jours à Corfou et prendre le bateau pour *Athènes*.

Service d'Athènes à *Syra* et à *Salonique*. — Chemin de fer de Salonique à Mitrovitza en un jour. — (A Salonique faire viser les passeports au consulat autrichien et demander une lettre de recommandation au gouverneur général.)

De *Mitrovitza* on va à cheval en une 1re étape à *Novibazar*, en une 2e à *Sienitza*, la 3e étape mène à *Priejepolje*, où on trouve une garnison autrichienne, et en voiture à *Plewlje* (Taschlitza) où il y a une importante garnison.

De Plewlje, un service de diligence conduit en 2 jours à *Serajevo*. La route n'offre aucun danger et il y a une sécurité complète, mais de Mitrovitza à Priepolje, le trajet est assez fatigant.

LA PRESSE EN BULGARIE

Le *Polybiblion* donne dans sa livraison d'avril une note sur la *presse de la Bulgarie*. Les lecteurs de la *Revue Française* savent avec quel acharnement les Grecs aussi bien que les Turcs ont poursuivi jusqu'à la guerre russo-turque de 1878 toutes les publications bulgares (1). La création du journalisme en Bulgarie, étant une des premières manifestations de la vie nationale chez les Bulgares, méritait d'être signalée.

Il existait, dès le IXe siècle, des traductions en bulgare de la Sainte Écriture et de quelques Pères grecs. L'âge d'or de cette littérature finit avec Siméon (+ 927). Depuis que les Bulgares furent soumis aux Turcs, il n'y eut plus de littérature. Seulement au XIXe siècle la vie revint.

Le premier livre imprimé en langue bulgare moderne porte le titre *Niedelnik (Dimanche)* et a pour auteur l'évêque Sophronius, né à Kotlenin. En 1858, une société se fonda à Constantinople dans le but d'éditer des livres dans la langue du pays. Bien qu'elle n'eût que cinq années d'existence, elle rendit cependant de grands services. En 1869, une nouvelle association se forma à Brail, qui édita en sept ans jusqu'à 17 livres. Elle réussit de même à composer une petite bibliothèque pour son usage. Déjà on avait conçu le projet de transporter le siège du comité à Constantinople, lorsque les événements de l'année 1878 le firent fixer à Sofia. Le travail est immense. Il faut créer une langue qui peut s'imprimer. Pour cela il s'agit donc avant tout d'imprimer des livres scolaires.

L'organe du comité (Uczenoljubivo druzestwo) s'appelle : « *Science* » (*Nauka*). Il y a, outre celui-ci, encore deux autres périodiques suivants:

(1) Voir *la Revue Française*, T. II, page 405 et suivantes: *Bulgarie*, — *Vieux Souvenirs*.

Digitized by Google

L'Ordre (*Red*) et *La Marica*. Le dernier paraît à Philippopoli, tandis que les deux premiers s'éditent à Sofia. A Philippopoli s'impriment de plus : *la Voix du peuple* (*Glos Narodu*), à Sliwna, *la Lumière* (*Swietnik*) et *l'Étendard bulgare* (*Sztandar bulgarski*). A Philippopoli paraît de plus un journal grec Φιλιππουπολις. Quant aux livres, ils sont composés de traductions d'originaux serbes et autres.

Nommons quelques auteurs écrivant des livres : Wasow (*Nouvelliste*), Bobezew (*Romancier*). Le premier ouvrage bulgare vit la lumière en 1879 (*Vidul*). Une collection de poésies parut en 1881 : *Gensla*. En général, la littérature est meilleure en Roumélie que dans la principauté. Aussi la Roumélie a-t-elle plus d'imprimeries (quatre à Philippopoli et une à Sliwna) que l'autre partie du pays. Le centre de la librairie bulgare ne se trouve pas à Sofia mais à Philippopoli.

GRANDS TRAVAUX PUBLICS OU PROJETÉS OU CONCÉDÉS

Renseignements divers extraits de la "*Revue Sud-Américaine*" n° 91, et qui peuvent être utilisés par les industriels français.

Uruguay. — *Le nouveau port de Montevideo.* — Il s'agit de construire un *môle (brise-lames) extérieur*, qui traverserait l'entrée du port et donnerait ainsi une surface d'eau calme par tous les temps; — un *quai* sur la côte, le long de la ville, sur une longueur d'environ un mille; il sera construit en pierres et suffisamment large pour pouvoir y établir des grues, des machines, des magasins, etc.; — un *môle intérieur* en bois d'environ un mille; — un *chenal d'une profondeur* de 22 à 25 pieds de tirage en dessous de la marée basse.

L'entreprise coûterait 14,100,000 doll. (Pour plus amples renseignements, voir la *Revue Sud-Américaine* n° 91, pages 450 et 452.)

République Argentine. — Sur les instances du ministre plénipotentiaire de France à Buenos-Ayres, le gouvernement de la République Argentine a rapporté la décision qui prohibait l'introduction de *vins français plâtrés*. Avis de cette mesure est transmis aux Chambres de commerce intéressées. — Le *chemin de fer* de Juarez à Tres Arroyos, construit par la Compagnie du chemin de fer du Sud, est *prêt à être livré au public*. — Un rapport du département des ingénieurs concluant contre le projet du port devant Buenos-Ayres, proposé par M. Madero, se déclare en faveur du *projet de port* commencé par

Digitized by Google

M. Huergo au *Riachuelo*. Le projet Huergo coûterait dix millions. Toutefois il pourrait se faire que le projet de M. Madero se réalisât.

Venezuela. — Un contrat a été signé entre le général Guzman Blanco et M. Miguel Tejera, pour la mise en exploitation des régions du haut Orénoque et de l'Amazone. Ce dernier s'engage : 1° à contruire *deux chemins de fer à voie étroite* pour éviter la cataracte d'Atures et de la Maipure sur l'Orénoque; — 2° à établir une ligne de vapeurs sur le haut Orénoque et ses affluents; — 3° à introduire dans ces territoires au moins 500 émigrants par an, moyennant attribution de 6 hectares par chaque émigrant établi; — 4° à effectuer une exploitation et une étude scientifique complète du pays. La durée de la concession est de trente-cinq ans.

Une autre concession de quatre-vingt-dix-neuf ans a été accordée à M. Henri Rudloff pour la construction d'un chemin de fer entre Puerto-Cabello et San Felipe, dans l'État de Lara.

Amérique centrale. — On a établi à *Costa-Rica* un *moulin* dont le matériel a été *fabriqué aux États-Unis et en Autriche*. Jusqu'à présent on n'avait cultivé que très peu de froment dans le pays, mais beaucoup d'agriculteurs ont commencé à planter.

Un *traité* vient d'être signé entre le gouvernement du Honduras et la Compagnie minière du Yuscaran pour *l'établissement d'une grande route* de Pespire à Sabana-Grande et de Tegucigalpa à Yuscaran, afin de faciliter l'introduction du matériel.

La route la plus courte entre les deux Océans, au nord de Panama, serait, dit-on, le *chemin de fer* de Truxillo, sur la mer des Caraïbes, vers la baie de Fonseca, sur la côte du Pacifique. *Les travaux commenceront le 1er janvier prochain*. C'est un raccourci de 1,300 milles sur le voyage de New-York à San Francisco, tel qu'il existe actuellement par la voie de Panama.

Le gouvernement vient de faire deux traités, l'un pour la *canalisation* des rios Ulua et Blanco et l'autre pour la canalisation du rio Aguan jusqu'à dix lieues de la ville de Yoro.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

UN COUP D'ŒIL SUR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (1)

Par Bram Stoker, M. A.

On a dernièrement beaucoup parlé de cette petite brochure qui reproduit une conférence faite à Londres par l'auteur au retour d'un voyage aux États-Unis. A nos yeux, son mérite principal consisterait dans la rapidité d'examen de l'auteur et dans la concision de ses analyses. Les États-Unis, ce colosse et ce prodige, se prêtent à de minutieuses descriptions, à des volumes entiers d'études et de statistiques. M. Bram Stoker prétend nous en donner une idée en quelques dizaines de pages. L'auteur connaît son sujet, c'est évident, mais en vrai Anglais qu'il est, sans se soucier le moins du monde de la forme et de la méthode, apportant quelques faits isolés, quelques documents analytiques; sûr et certain de pouvoir ainsi intéresser son auditoire, il en arrive à un panégyrique complet. On ne doit pas oublier que les Anglais se flattent toujours d'être les pères nourriciers de la grande République trans-océanienne. Ne pourrait-on à ce sujet, leur rappeler la fable de la poule qui a couvé les œufs d'une cane? Il est vrai qu'ils désarment toute critique en reconnaissant qu'il n'y a plus que des liens moraux entre les deux pays, ajoutant ensuite modestement: « *Notre gloire est leur orgueil, leur progrès est notre gloire.* »

M. Bram Stoker, pénétré de cette identité d'origine, s'étonne au commencement et à juste titre de l'inconcevable ignorance des États-Unis, dans laquelle vivent les Anglais. Son système pour éclairer ses compatriotes repose sur la mise en lumière non pas de leurs similitudes, mais bien au contraire de leurs dissemblances. Il doit, en effet, croire que cette ignorance est bien grande, puisqu'il prend la peine de familiariser ses lecteurs avec la position géographique des États-Unis, leur étendue (3,611,689 lieues carrées), leur population (50,152,866) en 1880. Ces chiffres, avec quelques autres cités dans la brochure, ont leur éloquence. Ainsi, en 1884, la Grande-Bretagne n'avait que 18,864 milles de chemins de fer, et les États-Unis en possédaient 124,281.

Les grandes variations de température, l'extrême rigueur de l'hiver, l'excessive chaleur de l'été, enfin toutes les conditions climatologiques du pays ont produit et nécessité des arrangements spéciaux dont le confort trop vanté de l'Angleterre devrait bien s'accommoder. On rencontre d'immenses hôtels dont quelques-uns, comme celui de *Coney Island* près de New-York, peuvent loger 10,000 personnes. L'auteur passe en revue les conditions de la domesticité, réservée jusqu'à présent aux Irlandais et aux nègres et où règne une grande égalité sociale, qui du reste se trouve menacée par

(1) *A Glimpse of America.* London. Sampson Low et C°, 1886.

Digitized by Google

'apparition des livrées et de l'étiquette européenne ; puis l'arrangement hautement confortable des maisons d'où une sonnette électrique appelle soit un garçon messager, soit un cocher de fiacre, soit un sergent de ville, soit des pompiers, etc..., l'organisation parfaite de ces derniers.

Mais nous ne suivrons pas l'auteur dans la description qu'il en fait et qui a déjà été faite plusieurs milliers de fois. Quoi de plus connu que ces fameux pompiers américains? Et n'est-il point de mise d'arriver à regarder dédaigneusement même nos vaillants *fire-men* de la ville de Paris. Où nous serons de son avis en ne ménageant aucun éloge aux Yankees, c'est dans la généralisation de la petite propriété de campagne, accessible même aux plus petites bourses.

Telle est la succession de questions que l'auteur traite en courant et qui peuvent donner une idée approximative de la vie matérielle aux États-Unis.

Dans la deuxième partie, M. Bram Stoker décrit la situation privilégiée de la femme entourée de tout le respect et de toute la sûreté personnelle sur toute l'étendue de la république. Il y voit le résultat d'un niveau intellectuel qui s'élève d'une façon remarquable, grâce à l'énergique propagation de l'instruction publique. Là encore, nous nous associerons pleinement aux éloges que l'on doit décerner à ce jeune peuple qui a si bien su comprendre ces devoirs sacrés du respect de la femme indépendante.

Les énormes dépenses qu'exigent les écoles publiques sont défrayées par le revenu de la seizième partie du revenu territorial. En 1882-83, le rapport de la *Commission de l'Éducation* établit que, sur une population scolaire de 16,243,822, il n'y en avait pas moins de 10,013,826 qui suivaient les cours des écoles publiques ; que la moyenne de leur assiduité journalière a été de 62 à 200 jours de l'année. 141,629 écoles, collèges, etc., représentent l'effort tenté par les États-Unis pour remplir leur tâche éducatrice.

Aussi, le niveau intellectuel hausse-t-il d'une manière si considérable que l'on rencontre fréquemment des ouvriers possédant une forte instruction technique, et des adolescents lisant pour leur plaisir des traités de calcul intégral ! etc.

La dernière partie de ce petit opuscule donne une idée succincte de l'organisation politique des États-Unis, par une description assez claire de la double structure, celle de l'État particulier et celle de la Fédération. On y indique légèrement les moyens dont se sert l'esprit pratique des Américains pour remédier aux différents abus, si nombreux comme on sait, sur cette terre classique de la liberté.

Enfin, la conférence se termine par un juste tribut de sympathie payé à l'esprit de patriotisme et de solidarité des États-Unis, par une énumération des grandes œuvres accomplies, de celles qu'il reste à accomplir ; tout cela arrache au voyageur anglais un cri du cœur auquel il nous est permis de nous associer, peut-être avec plus d'impartialité, mais toujours avec autant d'humanité.

H. DE LA MARTINIÈRE.

Digitized by Google

HAITI OU LA RÉPUBLIQUE NOIRE (1)

Sous ce titre, M. J. West, capitaine de frégate en retraite, a traduit une étude de sir Spenser Saint-John, qui nous initie aux mœurs vraiment extraordinaires de ces descendants des nègres de la côte d'Afrique qui ont fondé un bien triste gouvernement sur les ruines de notre ancienne colonie si riche et si florissante de Saint-Domingue. Depuis leur indépendance, c'est-à-dire depuis la Révolution française, noirs et mulâtres sont constamment en lutte. Les hommes politiques durent peu à Haïti, et chaque révolution est généralement accompagnée d'une guerre civile, désastreuse pour le pays. Et cependant l'île n'a rien perdu de ses qualités et de ses richesses, mais tous ses trésors naturels restent enfouis dans le sein de la terre.

L'auteur, dont les appréciations historiques et politiques pourront donner lieu à des commentaires variés, donne d'intéressants détails sur les habitants de l'île,

Un des chapitres les plus curieux de son livre est celui qui est consacré au culte du Vaudoux et au cannibalisme. Oui, au cannibalisme; le mot n'est pas de trop quand on connaît les pratiques barbares et sanglantes auxquelles se livre impunément toute une catégorie d'habitants à l'instar de véritables sauvages. Le culte du Vaudoux, d'importation africaine, rappelle les sacrifices druidiques avec accompagnement d'orgies de toute sorte. Il a ses prêtres et prêtresses, que l'on appelle communément papalois et mamanlois, véritables sorciers qui exercent sur la foule fascinée une autorité sans limite. Vaudoux signifie être surnaturel qui dirige, tous les événements. Cet être est le serpent non venimeux et c'est sous ses auspices que se tiennent les assemblées de ceux qui en professent la doctrine. Les adhérents se divisent en deux sectes : l'une se contente du sang et de la chair de coqs ou de chevreaux blancs sans taches, tandis que l'autre exige de plus, dans les grandes occasions, du sang du « chevreau sans cornes », c'est-à-dire de victimes humaines. Le Vaudoux existait déjà sous la domination française, mais les sacrifices humains étaient inconnus. Ce n'est que depuis l'indépendance d'Haïti qu'ils se produisent, et assez fréquemment, grâce à l'abstention et souvent même à la complicité des autorités. Les Haïtiens en grand nombre sont catholiques et païens tout à la fois et presque tous sont affiliés à la secte du Vaudoux, ces carbonari d'un nouveau genre — de vrais noirs cette fois. Les présidents eux-mêmes dépendent souvent de la secte et l'empereur Soulouque était un des fervents de ces pratiques barbares.

Les Haïtiens influents essayent à peine de nier l'existence des assemblées du Vaudoux, ils se contentent d'en atténuer les conséquences. Mais les documents à l'appui de son dire fournis par l'auteur, jettent une vive, mais triste lueur sur ces excès de la population noire. Que ne pourrait-on faire cependant, si les luttes de castes disparaissaient, pour rendre à Haïti son ancienne splendeur? G. D.

(1) Un volume in-18, librairie Plon, Nourrit et C^ie^, 1886.

Digitized by Google

LE MAROC MODERNE (1)

par Jules Erckmann.

Depuis la conquête d'Alger, le Maroc a toujours été un sujet de préoccupation pour la France, d'autant plus que la frontière entre les deux pays est tracée d'une façon stratégique absolument défectueuse dans le Tell et qu'elle n'est pas tracée du tout sur les hauts plateaux et dans le Sahara. Il en résulte des conflits fréquents, des violations de frontières qui sont toujours accompagnées de razzias. Cela n'est point surprenant dans un pays où les diverses races qui s'y rencontrent ne peuvent se sentir et où l'autorité du sultan n'est effective que sur certaines parties du territoire. Les Maures habitants des villes, toisent avec mépris les Berbères, habitants des montagnes, et les Arabes, habitants des plaines, et les trompent toutes les fois que l'occasion s'en présente. Les Berbères arrêtent les Maures qu'ils rencontrent dans leurs montagnes, les dépouillent de leurs effets et finissent par les abandonner complètement nus, *à la grâce de Dieu*. Les Maures, brutalisés par les nègres esclaves de la cour, brûlent de se débarrasser de ces parasites, mais l'énergie leur manque ; ils se contentent de les appeler fils de *hartani* (affranchi). Quant au Juif, malgré les humiliations et les mauvais traitements dont on l'accable, il se glisse partout. On se demande comment, en présence de telles divisions, l'empire du Maroc est encore debout. Cela tient à ce que toutes ces peuplades diverses, ennemies entre elles, ont un signe de ralliement, le Coran, et la force religieuse est pour elles, comme pour tout peuple d'ailleurs, un levier d'une grande puissance. Cela tient aussi aux ambitions rivales des puissances européennes qui, ne pouvant s'entendre pour partager le Maroc, sont toujours d'accord lorsqu'il s'agit d'exclure l'une d'entre elles.

Le capitaine Erckmann, auteur de cet ouvrage important, a séjourné pendant 7 années au Maroc, de 1877 à 1883, comme chef de la mission militaire française. Il est donc mieux à même que qui que ce soit de lever un des coins du voile qui recouvre ce grand empire. Il a mis à profit ses hautes fonctions pour contrôler lui-même les itinéraires et les levés des précédents voyageurs et ses notes, accompagnées de cartes, plans et gravures, peuvent être consultées utilement par le voyageur tout comme par l'historien.

Vivant de la vie arabe, M. Erckmann retrace avec beaucoup de netteté tout ce qui concerne la religion : sectes, zaouïas, congrégations religieuses si puissantes entre elles. Tout ce qui a trait aux mœurs des habitants, à l'organisation des villes et des tribus a son chapitre indiqué. Ce n'est point une sèche nomenclature et le côté humoristique sait trouver place dans

(1) Un volume in-8°, librairie Challamel, 5, rue Jacob, Paris.

Digitized by Google

les descriptions de la cour, des fêtes du palais, des conseils des ministres que des panthères apprivoisées ne se font point scrupule de troubler par leurs ébats. Les conseillers du sultan ne sont peut-être pas très charmés de ce procédé, mais, en humbles serviteurs de leur maître, ils bannissent toute frayeur. L'armée occupe une large place dans l'étude de M. Erckmann. Ce n'est qu'un simulacre d'armée, car l'argent fait toujours défaut pour entretenir des troupes. Les soldats doivent rester en service jusqu'à leur mort, à moins qu'ils ne se fassent remplacer par une personne de leur famille. Il en résulte que dans l'armée permanente on trouve côte à côte des vieillards et des enfants, et comme il n'y a pas de conseil de revision on y rencontre aussi des gens borgnes et contrefaits. Cependant il ne faudrait pas mépriser le soldat marocain, sobre, patient, industrieux et souvent d'humeur batailleuse. Mais il se passera longtemps sans doute avant qu'un conflit fasse ressortir sa valeur car, malgré son état de faiblesse, le Maroc semble appeler à vivre encore de longues années.

G. D.

MADAGASCAR

A l'heure où les Chambres viennent de discuter le traité de Madagascar, il est intéressant de comparer l'expédition de 1882-85 avec celle de 1768. Un ouvrage de M. Pouget de Saint-André (*La Colonisation de Madagascar sous Louis XV. Librairie Challamel aîné,*) vient de jeter un jour nouveau sur cette période fort peu connue de l'histoire de Madagascar.

Le comte de Maudave, bisaïeul de M. de Saint-André, fut chargé par le ministère Choiseul de reprendre possession de Fort-Dauphin. On ne lui donna qu'une troupe de 50 hommes et un crédit de 60,000 fr. Maudave commença par se concilier les principaux souverains du sud de Madagascar, et se fit céder par eux une province de 30 lieues de superficie. « Ce territoire, écrivit-il, coûte au roi de France un habit rouge galonné en argent faux, un grand chapeau brodé, et le reste de l'accoutrement dont le chef du pays a été gratifié.»

Les renforts et les secours promis par le gouvernement ne furent jamais expédiés, et pourtant au bout d'un an toute la partie méridionale de Madagascar avait reconnu la souveraineté de la France ; une petite ville s'était construite à Fort-Dauphin ; des nègres demandaient comme une faveur d'être enrôlés dans nos troupes; des sous-officiers français et même de simples soldats épousaient des princesses malgaches. Enfin Maudave réussissait fort bien lorsqu'il fut rappelé, victime de la jalousie et des faux rapports du gouverneur de l'île de France. Aussi bon administrateur que brave officier, Maudave était en même temps un écrivain de talent. On en jugera par sa correspondance inédite dont M. de Saint-André donne de nombreux et importants extraits.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES

Chemin de fer de la mer Caspienne a Samarkand par Merv.

Il a été déjà question ici (1) de la nouvelle voie ferrée que les Russes poussent avec une grande activité pour relier la mer Caspienne à leurs possessions de l'Asie centrale, au delà de l'Amou Daria. Cette ligne est avant tout stratégique et constitue une base d'opération puissante pour opérer dans l'avenir contre l'Afghanistan, en ayant Hérat pour objectif. Il est de toute évidence qu'il sera facile d'opérer une concentration rapide de troupes pour agir sur Hérat lorsque les colonnes russes pourront converger, par les deux lignes de Dardscha (2), Michaïlowski-Merv de l'Ouest à l'Est, et de Samarkand-Merv, de l'Est à l'Ouest. C'est en partant du littoral de la Caspienne que le travail est conduit. Le 1er février, les rails étaient posés jusqu'à Kakhka, le 15 février la pose était faite jusqu'à Douchask, point de la ligne qui est le plus près de Hérat, mais encore à une certaine distance N.-O. de Serakhs. A partir de ce point, la ligne remonte vers le N.-E. dans la direction de Merv.

Une feuille de Saint-Pétersbourg (le *Swet* du 20 mars) publie quelques notes sur ce sujet. Cette communication a été d'autant plus remarquée que le *Swet* est le journal de Vissarion Vissarionowicz Komarow, le frère du vainqueur des Afghans. On y insiste surtout sur la prospérité que cette ligne amènera dans ces régions jusque-là désolées.

« Déjà deux oasis fertiles, Akhal-Téké et Stek sont reliés à la mer Caspienne, il reste encore trois oasis à joindre : Tedjen, Merv et Tchardjoui sur l'Amou Daria. On a résolu de pousser le chemin de fer jusqu'à Samarkand à travers la riche contrée de Boukhara. Beaucoup de voyageurs affirment qu'il n'y a pas au monde de plus belle situation que celle de Samarkand ; ils prétendent même que, pour l'Agriculture, on ne peut comparer le Khanat de Boukhara et la vallée de Zariavchana qu'aux parties les mieux cultivées de la Belgique, de la Lombardie ou des bords du Rhin. On évalue le commerce extérieur de Boukhara à plus de 45 millions de roubles et le commerce intérieur est encore bien plus important. Aussi dit-on que le Boukhara suffira pour payer largement les dépenses faites pour la construction de la ligne.

» Depuis le 1er janvier, les terrassiers ont déblayé la voie de Merv à Tchardjoui. Les travaux de terrassement étaient terminés le 1er février. Quant à la section Douchask-Merv, la pose des rails subira un temps d'arrêt à cause de la construction d'un pont en fer pour franchir la

(1) Voir la *Revue française*, tome III, pages 264 et 285.

(2) La tête de la ligne n'est plus Michaïlowski, mais Dardscha, point situé dans la même baie, mais à 24 kilomètres plus loin et où les travaux d'approfondissement seront plus faciles.

Digitized by Google

rivière Tedjen, près Kari-bent, les matériaux ne pouvant, à cause des sables, arriver que lorsque la voie ferrée sera achevée jusque-là. Dans les environs de Merv, le général Annenkov dispose d'ingénieurs très estimés, entre autres MM. Wiazemski et Roudnew.

Arménie. — On nous signale l'arrivée, dans un des couvents de Versailles de cinq religieuses arméniennes, qui viennent pour se perfectionner dans l'usage de la langue française et s'y former au professorat.

C'est la réalisation de tout un programme tracé par Mgr Azarian, patriarche arménien catholique, dans une lettre qu'il a écrite de Constantinople, le 2 janvier dernier, à l'Œuvre des Écoles d'Orient. Il rappelle que, tant à Constantinople que dans les provinces turques, les écoles de filles sont en grande partie confiées aux sœurs arméniennes indigènes de l'ordre de l'Immaculée-Conception, et que c'est même le but principal pour lequel cet ordre a été fondé. Puis il fait ressortir la nécessité pour ces religieuses d'apprendre la langue française qui est presque toujours préférée en Orient à l'anglais et à l'allemand. Passant à des considérations de l'ordre le plus élevé sur la supériorité de l'*éducation* et des sentiments des religieuses de nos couvents de France, il souhaite que les sœurs indigènes qu'il destine à la formation des jeunes filles en Turquie soient placées pendant quelque temps dans ce milieu si favorable au développement du talent et de la vertu.

Ce projet, comme le dit Mgr Azarian, a déjà reçu un commencement d'exécution, grâce à l'appui que Mgr Dupanloup donna à S. E. le cardinal Hassoun, et c'est aux religieuses indigènes déjà venues en France que l'on doit les progrès étonnants constatés depuis quelques années dans les écoles de filles en Turquie.

Le programme de Mgr Azarian met en action les deux forces dont dispose la France pour étendre son influence civilisatrice : une langue presque universelle et la supériorité des principes d'éducation pour la formation morale de la femme. Si on parvient à élever en Turquie les jeunes filles de la haute société sur le type d'éducation qui fait de la femme française cet être tout de dévouement et la compagne plutôt que la servante de l'homme, ce serait un puissant élément de régénération pour ces pays et un moyen de faire pénétrer dans les familles orientales l'influence bienfaisante de notre génie national.

Les Français des colonies et les engagements volontaires. — A la suite du traité de Tamatave, le bataillon des volon-

Digitized by Google

taires de la Réunion, qui avait pris une part active à la campagne de Madagascar, a été entièrement dissous. M. Dureau de Vaulcomte, député de la Réunion, ayant demandé au ministre de la marine (séance de la Chambre du 3 avril) si les volontaires pouvaient contracter des engagements volontaires sur les lieux mêmes où ils se trouvent, le sous-secrétaire d'État aux colonies a fait cette réponse, qui dénote l'état singulier de notre législation en la matière :

Pour les simples soldats, un décret rendu en Conseil d'État a stipulé que les colons qui veulent prendre du service dans l'infanterie de marine ne peuvent être admis à s'engager qu'*en France*...

Le sous-secrétaire d'État a ajouté qu'il y avait déjà un précédent de ce genre. Un bataillon de volontaires de la Martinique avait fait brillamment la campagne du Mexique. Au moment de sa dissolution, les hommes qui le composaient « ne furent pas autorisés à contracter un engagement dans l'armée de mer à la Martinique; on maintint strictement la vieille règle d'après laquelle le colon ne peut s'engager qu'en France. »

Or, il faut que l'on sache bien que les Français des colonies qui veulent entrer volontairement dans l'armée, sont condamnés à venir en France à leurs frais. Ils se présentent ici devant le Conseil de revision, et s'ils ne sont pas admis, ils doivent retourner aux colonies, toujours à leurs frais. Cette jurisprudence du Conseil d'État et du gouvernement est une énormité. Quand on pense aux services que pourraient rendre aux colonies, et particulièrement à Madagascar, les créoles enrégimentés, par suite de leur résistance au climat des tropiques et de leur connaissance particulière des pays où ils peuvent être appelés à servir, quand on connaît l'amour profond que les Français des colonies vouent à la mère patrie, on se demande comment il se fait qu'un gouvernement, lancé à tel point dans les expéditions coloniales, conserve un seul instant une jurisprudence aussi routinière, aussi arriérée et aussi nuisible à tous les intérêts de la France et de ses colonies.

Jérusalem. — *V° Pélerinage populaire.* C'est le 14 mai prochain qu'aura lieu le départ du paquebot la *Bourgogne*, de la C^ie^ des Transports maritimes pour le pèlerinage en *Terre-Sainte* organisé comme les années précédentes par le secrétariat qui siège à Paris, 8, rue François 1^er^. C'est une pensée de foi qui, entraîne, chaque année vers Jérusalem, l'imposante caravane qui se reforme en ce mo-

Digitized by Google

ment. Tous ceux qui ont visité la Palestine savent qu'il y a un intérêt considérable pour l'influence de la France à ce que ces pèlerinages soient nombreux et s'accomplissent avec ordre et dignité. — Les Russes le savent bien, aussi font-ils de grands sacrifices pour diriger d'une façon presque permanente vers Jérusalem des légions d'orthodoxes qui viennent à pied des points les plus extrêmes de la Russie.

Il suffit d'être bon patriote pour sentir que la France gagne en prestige et en influence chaque fois qu'elle se manifeste aux yeux des Orientaux par de grandes démonstrations où la foi et la tradition nationales s'affirment solennellement. C'est par là que les pèlerinages populaires, qui se font périodiquement à Jérusalem, sont des œuvres essentiellement françaises.

Il est intéressant de se rendre compte du nombre de Français qui ont, dans ces dernières années, visité la Palestine grâce à l'organisation de ces Pèlerinages. On a bien voulu au secrétariat nous communiquer les relevés statistiques qui ont été faits récemment; voici les chiffres dont nous avons pu contrôler l'exactitude :

			Laïques	
	Pèlerins	Prêtres	Hommes	Dames
	—	—	—	—
1882	995	431	299	265
1883	380	76	167	137
1884	387	169	112	106
1885	296	127	88	81
1886	300 inscrits au 25 avril.			

Mouvement consulaire. — Par décret du 28 février, sont nommés: consuls de France à Melbourne, M. *Bruwaert;* à Chicago, M. *Verleye;* à Brême, M. *Dupuy;* vice-consuls à Édimbourg, M. *Brault;* à Sunderland, M. *Knecht.*

Par décret du 9 mars, sont nommés : consul général à Naples, M. *Delabarre*; consuls à Florens, M. *de Laigue*; à Livourne, M. *Pellet.*

Voici les états de service des nouveaux titulaires.

M. Bruwaert, né en 1847; attaché à la direction des consulats, 24 octobre 1873; élève-consul, 15 déc. 1876; détaché au cabinet, 8 fév. 1877; rédacteur au cabinet, 1er fév. 1880; secrétaire pour les négociations commerciales avec la Suède et la Belgique, juil. 1881; consul de 2e classe, 1er janv. 1880; à Chicago, 16 janv. 1883: à Melbourne, 28 fév. 1886.

M. Verleye, né en 1848; vice-consul à Boston, 13 mars 1877; vice-consul de

Digitized by Google

1re classe, 28 juil. 1882; consul de 2e classe à Brême, 28 mai 1883; consul à Chicago, 28 fév. 1886.

M. Dupuy, né en 1830; conseiller général; vice-consul à Zurich, 25 fév. 1880; à Civita-Vecchia, 1er fév. 1881; vice-consul de 1re classe à Édimbourg, 3 mars 1881; consul à Brême, 28 fév. 1886.

M. Brault, né en 1842; capitaine au long cours; vice-consul à Barranquilla, 27 déc. 1879; à Zurich, 1er fév. 1881; à Sunderland, 12 mai 1882; à Édimbourg, 28 fév. 1886.

M. Knecht, né en 1846; commis de chancellerie à Londres, 31 mai 1866; chancelier de 3e classe à Bangkok, 30 déc. 1872; au Cap de Bonne-Espérance, 7 nov. 1877; chancelier de 2e classe, 27 déc. 1879; à San-Francisco, 28 fév. 1880; à Liverpool, 12 août 1880; vice-consul à Sunderland, 28 fév. 1886.

M. Delabarre, né en 1844; attaché à la direction des consulats, 4 août 1865; élève-consul, 14 mars 1870; à Bucarest, 25 mars 1872; consul de 2e classe à Singapour, 1er avril 1875; chargé de la gestion du consulat général à Batavia, 1er nov. 1875, consul de 2e classe au Caire, 14 sept. 1876; à Moscou, 27 avril 1878; à Bâle; 23 janv. 1880; rédacteur à la direction du personnel, 13 juil. 1880; consul de 1re classe à Saint-Pétersbourg (non installé), 12 oct. 1881; secrétaire pour les négociations commerciales entre l'Espagne et le Portugal (mai 1881, fév. 1882); consul à Livourne, 23 janv. 1882; à Florence, 29 juin 1882; consul général à Naples, 9 mars 1882.

M. de Laigue, né en 1844; attaché à la direction des consulats, 21 avril 1866; élève-consul, 4 sept. 1871; à Naples, 28 nov. 1871; consul de 2e classe, 27 avril 1877; chargé de la gestion du consulat de Carthagène, 4 nov. 1877; consul à Galatz, 28 fév. 1878; à Malaga, 30 avril 1880; consul de 1re classe, 1er mars 1882; à Livourne, 29 juin 1882; à Florence, 9 mars 1886.

Milan. — La *Chambre de Commerce* française de Milan a informé (25 mars) le *Journal des Chambres de Commerce* qu'elle a obtenu du gouvernement italien *l'entrée en Italie des chiffons provenant de la France*, y compris la Corse, l'Algérie et la Tunisie, sous la seule condition que les chiffons soient désinfectés au lieu de leur destination. Ce qui supprime l'opération de la *carbonisation* qui était considérée comme une entrave presque prohibitive.

Voilà un service réel rendu par une Chambre de Commerce de fondation récente. L'utilité de cette institution est d'autant plus grande, que depuis le percement du Saint-Gothard l'exportation française en Italie est très menacée.

Le Président de la Chambre est M. Lucien Salomon; le secrétaire est M. L. Standaert.

Protection du Commerce français. — Il vient de se créer à Paris, 45, rue Laffitte, un syndicat pour la protection et la propagation des produits de l'industrie française. L'initiative en a été prise par des négociants de Paris, qui ont compris que les pays d'outre-mer n'étaient plus des quantités négligeables. Il y a là un

Digitized by Google

essai digne d'être encouragé. Tout le monde connaît *l'Exposition flottante allemande* installée sur le *Gottorp*, et qui était à Tanger le 2 avril dernier. — C'est, à notre avis, une des premières œuvres que ce nouveau syndicat doit imiter. Nous en dirons autant des *Musées commerciaux;* là encore, il n'y a qu'à s'inspirer de ce que les Allemands et les Belges pratiquent avec tant de persévérance. Il y a dix ans que le Musée commercial de Bruxelles existe; celui de Francfort et celui de Stuttgard, qui date de 1880, sont les plus importants à citer. Enfin, le système qui consiste à relier au syndicat central tous les agents commerciaux français du globe, en les faisant visiter par des inspecteurs spéciaux envoyés dans ce but (système qui est déjà mis en œuvre par ce nouveau syndicat), est une des idées les plus fécondes, et dans cette voie la *Revue Française* aidera de tous ses efforts cette intelligente initiative.

La Plata. — Mme Clémence Malaurie est venue de Buenos-Aires à Paris pour y créer un comité destiné à soutenir la Société de protection des *Émigrants français* à la Plata. C'est dans les bureaux de la *Nouvelle Revue* et avec le concours de Mme Edmond Adam. que la première réunion a eu lieu le 21 avril. L'œuvre est en bonne voie et nous tiendrons les lecteurs au courant de son développement.

La Société académique indo-chinoise de France, vient de publier sous la direction de M. le marquis de Croizier, son bulletin pour les années 1882 et 1883; c'est un volume considérable de 730 pages, chez Ernest Leroux, libraire, 28, rue Bonaparte, à Paris. Citons notamment, les *Inscriptions qhiames de l'ancien Ciampa* de M. E. C. Lesserteur, dont les lecteurs de la *Revue Française* ont vu un fac-similé dans le tome II, page 476. On nous a signalé à ce propos que la planche reproduite dans la *Revue* présentait un certain nombre de lettres lisibles, et certainement d'origine indienne, comme dans toutes les inscriptions anciennes de l'Annam.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8594-6.

Digitized by Google

LA CORÉE [1]

Au nombre des livres que l'on donnait à lire aux enfants le siècle dernier, il en est un qui semble avoir joui d'une faveur particulière : c'est le récit des aventures de quelques matelots hollandais, qui, jetés sur la côte de Corée par la tempête, entrèrent en relations avec les indigènes, excitèrent l'admiration générale par la blancheur de leur peau et la couleur ardente de leur barbe, n'en subirent pas moins d'abord les traitements les plus durs, devinrent ensuite chefs dans l'armée, et réussirent enfin à s'échapper après quinze ans de captivité (1653-1668) sur un mauvais bateau de pêche. Ce livre fut longtemps le seul qui contînt quelques données sur un pays vaste comme la Grande-Bretagne, peuplé de huit à dix millions d'habitants, et accessible par mer sur une étendue de côtes d'environ 1,740 milles ; le peu de ressources commerciales qu'il présentait, la haine que vouaient ses habitants à tous les étrangers, en éloignait les navigateurs ; si bien que jusqu'au début de ce siècle, époque à laquelle les missionnaires français y pénétrèrent, la Corée ne faisait point partie du monde connu.

Il n'en est plus de même aujourd'hui, et l'envoi récent d'une mission coréenne en Europe indique l'entrée en scène d'une nouvelle puissance orientale.

Pour qui jette les yeux sur une carte, la situation avantageuse de la Corée ne saurait faire de doute : elle est comme le trait d'union entre le continent et les grandes îles qui composent l'empire japonais ; ses côtes offrent des abris nombreux, et elle devrait servir de route commerciale aux produits des nations qui l'avoisinent ; malheureusement, les guerres dont elle a été fréquemment le théâtre ont longtemps mis obstacle au développement de sa prospérité ; la Chine et le Japon se sont depuis des siècles disputé ce malheureux pays, et s'il a pu sauvegarder son indépendance, c'est en consentant à payer tribut à la fois à Pékin et à Tokio.

(1) D'après M. William Griffis (Corea, the hermit Nation), Ch. Dallet (histoire de l'Église de Corée, et le Journal des Missions catholiques).

Digitized by Google

Malgré l'influence que les Chinois et les Japonais ont exercée sur les mœurs et les institutions coréennes, celles-ci présentent mainte particularité digne de remarque.

LE ROI ET LE GOUVERNEMENT.

Le souverain qui règne à Séoul est un roi absolu ; enfermé dans son palais, il ne se montre aux populations qu'à de rares intervalles ; des hérauts font part aux habitants de cet événement ; ceux-ci savent ce qu'ils ont à faire : après avoir fermé portes et fenêtres, afin d'arrêter les regards indiscrets qui pourraient s'égarer sur Sa Majesté, ils attendent son passage, à genoux sur le seuil de leur maison, un balai à la main en signe d'obéissance.

L'escorte du Roi comprend plusieurs milliers de personnes, une bande de musiciens, des cavaliers nombreux, des porte-étendards et enfin des arbalétriers qui transmettent les ordres au moyen de flèches, de la tête à la queue de la colonne.

Le Roi ne doit point sentir le contact du fer ; ainsi, en 1800, le Souverain régnant mourut pour n'avoir pu se faire opérer un abcès ; au contraire, l'usage des objets en or lui est réservé, et seul il a le droit de boire dans une coupe de ce métal. La succession au trône se règle d'après le bon plaisir du Souverain, et il peut se donner pour héritier présomptif son fils, qu'il soit bâtard ou légitime, son cousin, son oncle ; toutefois, l'ordre naturel est compris de telle sorte que le fils d'une concubine monte sur le trône quand la reine n'a pas d'enfants, ou, ce qui pour les Coréens revient au même, quand elle n'a que des filles. Le pouvoir absolu est tempéré par la faculté laissée au peuple de faire parvenir au Roi des suppliques par l'entremise des pages de la Cour ou des officiers qui parcourent les provinces en vue de rendre compte au Souverain de l'état du pays ; ces agents ne sont pas les seuls qu'emploie le Roi, il a à sa solde un corps complet d'espions, hiérarchiquement organisé.

La Noblesse a une sérieuse influence sur la marche des affaires ; deux factions principales se disputent et dignités et fonctions, ne reculant, pour abattre le parti au pouvoir, ni devant le meurtre, ni devant l'empoisonnement ; le noble qui, à la suite d'une intrigue politique, perd sa fortune, ses charges ou trouve la mort, lègue à son fils ou à son plus proche parent l'obligation de le venger ; souvent

Digitized by Google

l'héritier, tant qu'il n'a pas accompli ce qu'il considère comme un devoir sacré, s'astreint à porter toute sa vie le même vêtement, et il n'est pas rare de voir les représentants de deux ou trois générations vivre couverts de haillons destinés à rappeler au fils la dette de sang dont l'acquittement apaisera les mânes de ses pères. Comme on le voit le culte des ancêtres est fort en honneur chez les Coréens.

Le moyen le plus sûr de perdre son ennemi, c'est, pour un noble, de l'accuser de conspiration contre son Souverain ; il se permet tout d'ailleurs pour gagner les Ministres à sa cause, et quand ses intrigues ont réussi, prendre la place de l'ennemi supprimé, et grâce à la situation qu'il occupait, s'enrichir rapidement, tel est l'unique souci du triomphateur. Tenant tête au pouvoir suprême et opprimant le peuple, la noblesse est tout en Corée : ce pays est comparé par un caricaturiste indigène à un corps humain ayant le Roi pour tête, la noblesse pour tronc et le peuple pour jambes ; le corps est énorme, mais la tête est petite et les jambes sont grêles.

Le pouvoir exécutif appartient à trois premiers ministres et à six autres ministres qui sont chacun à la tête d'une administration spéciale ; chacune des huit provinces est régie par un gouverneur et les villes sont soumises à l'autorité d'un fonctionnaire d'ordre subalterne. En principe, les fonctions publiques sont accessibles à tous; mais, dans la pratique, elles sont l'apanage des nobles et de leurs amis.

Mœurs et Coutumes

De curieuses particularités sont à signaler au point de vue de l'étiquette observée en Corée : de même qu'entre les chevaux de bois peints en rouge et placés à l'entrée du Palais-Royal, ne peuvent passer que les fonctionnaires supérieurs, de même l'usage veut que l'accès des maisons particulières soit défendu par trois grilles : la plus grande est réservée au propriétaire ; ses parents et ses amis intimes pénètrent par celle qui est située à l'est ; les serviteurs usent de la plus petite qui regarde le couchant. La loi règle même l'usage des chaises ; les nobles et les fonctionnaires au-dessus du troisième rang peuvent seuls s'en servir ; ce meuble, du reste, semble plutôt avoir sa place dans les cérémonies publiques que dans la vie courante. La soie est réservée à certains personnages, le coton est abandonné au peuple.

Les magistrats s'entourent d'une grande pompe, destinée à rehausser

Digitized by Google

leur prestige ; ils ne sortent que précédés d'étendards et escortés de serviteurs dont la principale occupation est de faire descendre de cheval les cavaliers qu'ils croisent ; quiconque cherche à couper le cortège est saisi par eux et aussitôt frappé de verges. Des règlements particuliers établissent, en faveur des magistrats, mille privilèges abusifs ; en revanche, ceux qui manquent à leurs devoirs sont punis d'exil, et jadis, un supplice particulier leur était réservé : ils étaient bouillis dans l'huile. La mémoire des magistrats intègres est au contraire pieusement révérée, et des monuments en bois leur sont élevés sur la voie publique. Les résidences officielles des fonctionnaires reçoivent les noms les plus poétiques ; ici, c'est la maison du « Petit Jardin » ; la « Grille de Lapis-Lazuli » ; là, c'est la « Demeure de l'Etoile matinale », de la « Cataracte de neige. »

Tout sujet coréen doit être muni d'un passeport, qui est représenté par un morceau de bois, de corne ou d'ivoire, sur lequel sont inscrits les nom et profession du possesseur.

La justice est rendue au civil par les magistrats ordinaires, au criminel par des tribunaux militaires. Des agents subalternes, que les missionnaires comprennent sous la dénomination de « prétoriens » et de « satellites », remplissent les fonctions de policiers et de geôliers ; ces fonctions se transmettent de père en fils et sont loin de valoir, à ceux qui les occupent, les sympathies du public.

L'esclavage existe en Corée ; il est un des derniers vestiges du même régime féodal auquel, il y a vingt ans, le Japon était soumis ; le nombre des esclaves a toutefois singulièrement diminué, et ne comprend plus que les enfants vendus par leurs parents, les individus qui d'eux-mêmes aliènent leur liberté, et enfin les serfs attachés à la terre, dont le sort est de beaucoup préférable à celui de bien des paysans libres. Pendant vingt siècles, la loi attribuait aux juges la femme et les enfants des grands criminels : la situation de ces malheureux était des plus misérables ; livrés en jouet à la domesticité, ils n'avaient même pas l'honneur de servir leur véritable maître.

La comparaison entre les récits des Hollandais du XVII^e^ siècle et ceux des Missionnaires français du XIX^e^, permet de constater un réel progrès dans l'état social du pays ; c'est à l'esprit d'association des Coréens, c'est à l'organisation de monopoles aujourd'hui indestructibles, que marchands, laboureurs, artisans, soldats, doivent d'être des hommes libres ; tantôt ces monopoles ont eu pour origine une concession du Roi, tantôt ils n'ont eu d'autre fondement que la prescrip-

Digitized by Google

tion; chacune de ces associations reconnaît un chef suprême, qui exerce sur tous les affiliés un pouvoir despotique et a même quelquefois sur eux droit de vie et de mort.

L'une des plus puissantes corporations est celle des portefaix: composée de dix mille membres environ, tant hommes que femmes, elle jouit du privilège de n'être point justiciable des tribunaux ordinaires; quand un de ses membres a failli, ce qui arrive bien rarement, il est jugé par ses pairs. Un différend surgit-il entre les négociants d'une province et les portefaix, ces derniers émigrent en masse pour un temps donné et rendent ainsi toute transaction impossible.

La vie de famille n'existe pas en Corée par suite de la situation faite à la femme : la jeune fille, dès l'âge de huit ou dix ans, est reléguée dans le gynécée; on lui apprend avant tout à éviter jusqu'au regard des hommes et l'on a vu des pères tuer leurs filles, des maris leurs femmes, des femmes même se donner la mort, parce qu'un étranger les avait effleurées du bout du doigt. L'appartement des femmes est inviolable et si un criminel s'y réfugie, la police ne peut l'y poursuivre. Quand un colporteur se présente dans une maison, il attend, pour déballer sa pacotille, que la porte de l'appartement des femmes soit fermée. Lorsqu'un propriétaire veut monter sur le toit de sa maison, il doit préalablement prévenir ses voisins, afin de ne pas être soupçonné de chercher à voir leurs compagnes ou leurs filles.

Le mariage est, au point de vue des formalités, une affaire minime et qui se traite entre les parents, sans que les intéressés aient voix au chapitre ou se soient même aperçus; au point de vue social, il est pour l'homme d'une grande importance. S'il n'est pas marié, un jeune homme peut commettre mille insanités, elles ne tirent pas à conséquence; le coupable n'est pas sensé avoir agi avec discernement. Même s'il a 25 ou 30 ans, un célibataire ne peut prendre la parole dans une réunion ni parler affaires; au contraire, à douze ans, s'il est marié, l'adolescent est émancipé et a le droit de *porter chapeau*. La plupart du temps, se regardant comme d'une race inférieure, les femmes deviennent des épouses soumises et supportent tout, de leurs maris comme de leurs belles-mères; mais il arrive en Corée, comme ailleurs, que les femmes troublent la paix du ménage par des scènes de violence, qu'elles désertent même le toit conjugal : dans la classe inférieure, quelques coups de rotin vigoureusement administrés par le mari suffisent à rappeler la femme au sentiment du devoir; mais dans la classe élevée, où frapper une femme n'est pas de mise, le

Digitized by Google

divorce intervient : le juge, si le cas est grave, prononce la bastonnade et donne l'épouse répudiée pour concubine à l'un de ses subalternes.

La femme légitime partage entièrement la situation sociale de son mari ; même, si elle n'est pas noble, elle le devient par son mariage; si deux frères épousent la tante et la nièce, et que la nièce devienne la femme de l'aîné, elle a le pas sur sa tante, ce qui a une grande importance en Corée, comme du reste en Chine. Dans la classe élevée, les veuves ne doivent pas se remarier et portent toute leur vie le deuil de leur époux ; si elles convolent, leurs enfants sont illégitimes. Les veuves prouvent fréquemment leur amour pour le défunt en se donnant la mort, et les missionnaires ont toutes les peines du monde à faire comprendre la doctrine chrétienne du suicide aux femmes converties qui viennent leur demander la permission de se tuer.

L'architecture coréenne est des plus primitives; les maisons, en général à un seul étage, ne sont pas alignées régulièrement, mais éparpillées çà et là, même dans les grandes villes; pas de planchers, mais le plus souvent la terre nue; les murs, recrépis de terre gâchée dans les humbles logis, sont, dans les maisons riches, tapissées d'étoffes coloriées. Les fenêtres consistent en morceaux de papier huilé; l'usage du verre est inconnu; le propriétaire qui en possède une parcelle l'applique à sa fenêtre et il peut ainsi s'éviter la peine de percer son papier avec le doigt quand il veut regarder au dehors sans être vu. Les vulgaires bouteilles de pale-ale sont très appréciées et ont, aux yeux des Coréens, la même valeur qu'aux nôtres les précieux vases de Satsuma.

Très enclins à s'adonner aux liqueurs fortes, les Coréens sont de terribles mangeurs, faisant toujours passer la quantité avant la qualité. Ils apprécient le chien et sont friands de poisson cru ; aussi voit-on fréquemment le long des rivières des pêcheurs à la ligne dévorer presque vivant le poisson qu'ils viennent de prendre, en l'assaisonnant du poivre qu'ils ont eu soin d'emporter en même temps que l'appât.

La principale pièce du costume est le chapeau : les couvre-chefs coréens sont des toits ambulants ou pour le moins des parasols de grande dimension : celui d'un magistrat peut abriter une famille. Le chapeau constitue une unité, et l'on compte non par têtes, mais par chapeaux ; dans les enterrements, le chapeau du défunt est placé sur sa bière, comme chez nous ses décorations.

La grande vertu des Coréens est la pratique de la charité et de l'hospitalité : un inconnu se présente-t-il dans une maison à l'heure du

Digitized by Google

repas, aussitôt on l'invite à se nourrir ; sur les routes, on voit souvent le laboureur partager avec le passant son frugal repas ; quand un homme peu fortuné entreprend un voyage, il ne fait aucun préparatif, n'emporte aucune provision, confiant dans l'hospitalité qu'il rencontrera en chemin. Aussi le nombre des mendiants est-il fabuleux, de même que celui des gens qui passent de l'abondance à la misère par suite d'une libéralité irréfléchie.

Les acrobates, les magiciens, les montreurs de marionnettes, les musiciens ambulants constituent une classe nombreuse ; les chanteuses des rues jouent un rôle tout particulier en Corée : il n'y a pas de fête sans elles et leur beauté, réelle ou factice, le charme de leur voix sont très appréciés ; le théâtre n'existe pas et quant à la musique, elle est pour les oreilles européennes un véritable supplice ; certains airs de flûte cependant ont de la douceur et de la mélancolie.

Le principal exercice auquel se livre la jeunesse est le tir à l'arc ; ce sport est du reste encouragé par le gouvernement. La chasse est fort en honneur ; les cerfs sont poursuivis en juin et en juillet, époque à laquelle leur bois atteint un grand développement ; les ours se tuent au bord de la mer, quand ils y viennent, accompagnés de leurs petits, se régaler de crabes.

Les métaphores ont en Corée beaucoup de succès auprès des gens lettrés ; c'est ainsi que l'homme qui cache sous des dehors aimables un violent caractère est comparé à un *volcan sous la neige ; mettre une robe de soie pour voyager la nuit* veut dire faire le bien en cachette ; *avoir une grande main* se dit d'un homme généreux ; *un pauvre cheval a toujours une belle queue* se dit d'un homme indigne de la fortune ou des dignités qu'il possède. Le mot de lord Beaconsfield : les critiques sont ceux qui n'ont pas réussi en littérature et en art, est traduit en Coréen par « bon critique, mauvais travailleur ».

LA CORÉE ET LES MISSIONNAIRES

Les Coréens, sans le christianisme, seraient restés indéfiniment inaccessibles aux idées modernes et les missionnaires ont été, pendant tout le commencement du XIX^e^ siècle, les seuls intermédiaires entre l'univers civilisé et ce coin du monde inhospitalier. La foi chrétienne fut révélée aux Coréens par quelques-uns de leurs compatriotes mis en relation à Pékin avec des prêtres européens ; dès le début de la

Digitized by Google

propagande, les adeptes des nouvelles croyances eurent à subir des autorités indigènes de rigoureuses persécutions, et moins de dix ans après l'arrivée à Séoul des premiers catéchumènes, en 1793, deux prédicateurs, Paul et Jacques Kim, payèrent de leur tête l'aveu de leurs nouvelles croyances ; une proclamation mit hors la loi tous les chrétiens, qui, déjà à ce moment, atteignaient le chiffre relativement considérable de quatre mille.

Le martyre de trois Français : Mgr Imbert et les PP. Maubant et Chastan, en 1839, fut l'occasion pour le Gouvernement français d'entrer en rapport avec les ministres coréens; l'amiral Cécile se présenta une première fois devant Séoul avec deux frégates, dans le but de conclure un traité. Il avait pour instructions de chercher à obtenir, en même temps que la liberté des chrétiens, l'ouverture du pays au commerce étranger ; après avoir fait parvenir ses propositions au Gouvernement, il descendit à Shanghaï, d'où il fut rappelé en Europe. Son successeur, le commandant Lapierre, se chargea l'année suivante de donner suite à l'affaire; malheureusement, les deux vaisseaux qu'il commandait, la *Gloire* et la *Victorieuse*, furent jetés à la côte ; tandis qu'une chaloupe allait à Shanghaï chercher des secours, les équipages s'établirent sous la tente dans l'île de Kokun et purent s'approvisionner assez facilement, bien que leurs relations avec la terre ferme fussent l'objet d'une surveillance incessante et des moins bienveillantes de la part des autorités indigènes. En quittant la Corée, M. Lapierre ne perdait pas de vue, malgré le désastre qui avait anéanti son escadre, l'objet de sa mission et réclama de nouveau pour les chrétiens la liberté de conscience ; mais sa démarche n'eut d'autre effet que d'empirer la situation des néophytes, et les épaves de nos navires n'ayant jamais été recherchées, les Coréens ne se firent pas faute de mettre en doute notre supériorité maritime.

Signalons, en 1851, l'entreprise couronnée d'un plein succès de M. de Montigny, consul de France à Shanghaï. Ayant appris le naufrage sur la côte coréenne d'un navire français, notre courageux compatriote n'hésita pas à fréter une simple jonque portugaise, et par sa seule énergie, il réussit à obtenir la mise en liberté de ses nationaux.

En 1852 et 1855, l'amiral Guérin d'abord, puis l'amiral russe Poutiatine essayèrent vainement, au cours de leurs travaux topographiques, de nouer des relations avec les indigènes.

L'écho des événements de 1860 se répercuta jusqu'à Séoul, et la

Digitized by Google

signature du traité de Tien-Tsin, la cession de la province d'Ussuri, arrachée à la cour de Pékin par le général Ignatiew, y provoquèrent une vive émotion, mais sans y apaiser la haine toujours vivace de l étranger. Aussi la nouvelle tentative des Russes, en janvier 1866, pour ouvrir des marchés commerciaux, n'eut-elle d'autre résultat que de déchaîner les fureurs des mandarins contre les « Barbares » : deux évêques français , MMgrs Berneux et Daveluy, étaient décapités avec sept missionnaires, après avoir supporté des tortures affreuses. Deux de leurs compagnons, MM. Féron et Bidel, échappant aux plus grands dangers, purent informer l'amiral Roze, alors à Tien-Tsin, des événements sanglants dont ils venaient d'être les témoins. Aussitôt notre ministre à Pékin, M. de Bellonet, dans une note adressée au prince Kong, déclara le trône de Corée vacant par suite de cet attentat au droit des gens et, sur son invitation, la flotte française fit voile vers Séoul. Une première reconnaissance opérée au mois de septembre jusque sous les murs de la capitale, permit de constater l'absence de tout obstacle sérieux, et lorsqu'elle revint, au mois de novembre, toute notre escadre mouilla en vue de la ville fortifiée de Hang-Hoa; elle s'en empara séance tenante sans coup férir. Surpris et terrifiés, les Coréens prenaient la fuite à l'approche de nos marins, et Séoul serait tombée en leur pouvoir s'ils avaient profité de la panique causée par leur arrivée. Le défaut de rapidité dans la marche des opérations rendit courage aux indigènes, qui surent défendre vaillamment une pagode attaquée par une compagnie de débarquement. Il aurait fallu venger sur l'heure cet échec, mais l'amiral Roze crut devoir donner le signal du départ.

Le bruit de notre retraite se répandit sur toutes les côtes de la Chine et les Européens furent unanimes à réclamer l'envoi d'une nouvelle expédition ; on n'en fit rien, et l'impunité accordée au massacre de l'équipage américain du « Général Shermann », à Pingan, l'année suivante, compléta le mal : c'est certainement au manque d'énergie des Français et des Américains vis-à-vis de la Corée, que l'on peut attribuer le massacre de Tien-Tsin en juin 1870. Ce dernier événement persuada le cabinet de Washington de la nécessité de venger l'affront qui lui avait été fait dans la personne des marins du « Général Shermann », et en 1871 l'amiral Godgers, avec un vaisseau, deux corvettes et deux canonnières, remonta la rivière Salée dans le but d'obtenir une tardive mais solennelle satisfaction de la cour de Séoul ; non seulement les pourparlers qu'il engagea n'abou-

Digitized by Google

tirent à aucun résultat, mais des coups de canon furent tirés sur la flotte américaine ; l'amiral fit bombarder les forts du rivage et après 48 heures de lutte, cinq d'entre eux tombèrent entre ses mains ; les pertes cruelles que subirent les Coréens ne les décidèrent toutefois pas à traiter ; devant cette attitude, les Américains prirent le parti de se retirer. — Cette expédition produisit naturellement une toute aussi fâcheuse impression que celle de l'amiral Roze, et la faction rétrograde acquit une force nouvelle, grâce aux victoires qu'elle s'imagina avoir remportées sur les Français et les Américains ; quant au peuple, son opinion nous a été révélée par un missionnaire à qui un indigène disait en souriant : « Que pouvons-nous craindre de vos inventions ? nos enfants eux-mêmes se moquent de vos armes. »

LA CORÉE ET LES TRAITÉS

Cependant la Corée ne devait pas éternellement rester en dehors du mouvement de la civilisation, et c'est au Japon que revient l'honneur de ce résultat. Profitant de la révolution qui s'opéra au delà du détroit, la cour de Séoul refusa en 1868 de payer le tribut accoutumé et elle fit expulser de Fousan la garnison japonaise qui l'occupait ; tout entier à ses réformes intérieures et à la répression des luttes civiles, le gouvernement de Tokio remit à des jours meilleurs le soin de venger l'injure reçue et de renouer les relations interrompues. En 1873, le Mikado crut le moment venu de s'occuper de la question ; il avait consolidé le pouvoir royal, inauguré une ère nouvelle en abrogeant les lois contraires à la liberté religieuse et réorganisé sa flotte et son armée, grâce à l'aide d'ingénieurs et d'officiers européens. Ouvrir des négociations avec la Corée lui parut être le moyen le plus sage d'arriver à ses fins tout en ménageant les susceptibilités qu'un conflit armé aurait éveillées chez les Chinois et les Russes ; mais le parti de la guerre, sous le prétexte qu'une pareille conduite déshonorerait le pays du Soleil levant, protesta contre les desseins pacifiques du gouvernement, et provoqua une formidable insurrection.

L'année suivante seulement, cette révolte ayant été réprimée, la question de Corée put être reprise : le général Karoda fut chargé des négociations et les forces navales imposantes dont il était escorté ne furent pas sans produire une salutaire impression : il obtint non seulement la réouverture de Fousan, mais aussi le libre accès de deux

Digitized by Google

nouveaux ports; une légation japonaise fut autorisée à séjourner à Séoul et l'on convint que non seulement les naufragés japonais, mais aussi ceux de toute autre nation amie du Japon seraient secourus et rapatriés; enfin, point qui mérite d'attirer l'attention, le traité reconnaissait formellement l'indépendance pleine et entière de la Corée. Quatre années ne s'étaient pas écoulées que les Japonais obtenaient l'ouverture d'un nouveau port, Gen-san, situé à 20 kilomètres de cette rade de Lazarew, fréquemment visitée par les vaisseaux russes et souvent signalée comme devant être annexée à l'empire des Tsars.

Les Coréens, bien que se déclarant fort troublés par la présence des Japonais chez eux, se sont vite aperçus des avantages qu'elle leur procurait, et un courant d'échanges assez important s'est établi entre les deux nations : les exportations coréennes consistent en poudre d'or, argent, poisson, riz, soie brute, fourrures, tabac, jute, et les importations japonaises en cotonnades, farine, fer, objets de quincaillerie.

Dans le courant de l'année 1880, de nombreuses tentatives furent faites par les commandants de divers vaisseaux pour entrer en rapport avec la cour de Séoul, mais aucune des lettres à elle adressées soit par le capitaine Fournier du « *Lynx* », soit par le duc de Gênes, alors commandant le « *Victor Pisani* », soit par le commodore américain Schœnfeldt, ne reçut de réponse.

Pour terminer la nomenclature des événements qui se sont produits en Corée dans ces dernières années, signalons la révolution de 1882 dont il est intéressant de constater les conséquences. Exaspéré par la présence à Séoul des envoyés japonais, le parti hostile aux étrangers provoqua une sanglante insurrection au cours de laquelle la mission du Mikado trouva la mort dans les flots de la rivière Salée. La Chine crut l'occasion favorable pour intervenir au nom de la paix publique et soustraire la presqu'île aux convoitises à la fois de la Russie et du Japon; ses troupes franchirent la frontière et, au mois de septembre, paraissait un décret impérial reliant étroitement la Corée à l'Empire et concédant aux Chinois, dans leurs relations commerciales avec leurs voisins, les avantages les plus considérables : les marchandises chinoises importées en Corée ne payent plus qu'un droit de 5 0/0 de leur valeur, les intérêts des Chinois résidant en Corée sont confiés à un des délégués de leur nationalité, qui juge de toutes les contestations, tandis qu'en Chine, les Coréens ne sont justiciables que des lois chinoises; l'accès des ports est ouvert, sans distinction, aux vaisseaux du

Digitized by Google

Céleste-Empire ; enfin, un service régulier de vapeurs devait être organisé, aux frais de la Corée, entre les deux pays.

On serait tenté de croire que devant cette attitude si catégorique de la Chine, le Japon ait renoncé à tirer vengeance du meurtre de ses sujets et abandonné tout espoir d'obtenir une satisfaction pour l'infraction commise contre le traité de 1876 ; il n'en est rien : après avoir décliné avec courtoisie les offres d'intervention chinoise, le cabinet de Tokio fit savoir au roi de Corée qu'il ne saurait s'entendre avec lui s'il ne renvoyait son premier ministre Tai-né-Kinn, le fauteur de la conspiration. Cette première satisfaction ne fut pas refusée à l'envoyé Japonais, qui bientôt obtint le châtiment complet des rebelles et signa une convention avantageuse : la Corée s'engageait à payer une indemnité de 2,500,000 francs, elle autorisait le séjour, à Séoul même, d'un détachement de troupes japonaises et consentait à l'ouverture du port de Yakoshima ; par une minutie à l'adresse de la Chine, ce traité était intitulé « Annexe à la convention de 1876 », et grâce à l'insertion d'un article secret, le délai de paiement pouvait être prorogé de 5 à 10 ans.

Presque en même temps, le commodore américain Schœnfeldt, revenant à la charge, renouvelait ses propositions premières, qui, cette fois, finirent par être accueillies ; il rentra aux États-Unis porteur d'un traité que la ratification du Sénat ne tarda pas à rendre exécutoire et dont le premier résultat fut l'envoi à Séoul d'un agent diplomatique américain. Aujourd'hui, le cabinet fédéral semble avoir pris sous sa protection le jeune royaume et c'est sur l'un de ses navires que, patronnés par ses représentants, les ambassadeurs coréens, dont on signalait il y a quelque temps le passage à Paris, ont fait leur apparition en Europe.

Les journaux n'ont pas manqué, à l'occasion de ce voyage des diplomates orientaux, de mentionner les conventions signées, à l'exemple du commodore Schœnfeldt, par les ministres d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre à Pékin avec le gouvernement coréen. Tandis que le traité américain subordonnait l'ouverture des ports à des conditions que le traité de Tien-Tsin n'avait pas admises (par exemple l'interdiction faite aux négociants de pénétrer dans l'intérieur pour y vendre ou acheter, le droit accordé à la police indigène d'envahir le domicile des étrangers), les nouvelles conventions règlent à l'avantage des puissances européennes la question de la représentation diplomatique et consulaire, soumettent à la juridiction des consuls tout différend en matière civile ou criminelle, concernant l'un de leurs

Digitized by Google

nationaux, autorisent ces nationaux à voyager à l'intérieur et à acquérir des maisons ou des bureaux dans tous les ports ouverts (1).

La France va se mettre bientôt en mesure de profiter de ces traités ; en effet, notre consul à Tien-Tsin, M. Dillon, envoyé naguère en mission à Séoul, par M. Bourée, ne put s'entendre complètement avec les ministres coréens, mais il se contenta fort sagement de réserver l'avenir : il obtint l'engagement que la France serait traitée comme la nation la plus favorisée. Il ne s'agit plus aujourd'hui que de régulariser notre situation, simple formalité diplomatique, dont l'exécution ne se fera pas sans doute attendre, grâce à l'intelligente activité de notre jeune ministre en Chine, M. Cogordan.

Tout récemment, le télégraphe nous a donné la nouvelle d'une insurrection survenue à Séoul ; comme en 1882, le sang a coulé sur les bords de la rivière Salée, mais cette fois les Japonais ont eu affaire, non pas aux indigènes excités par le parti rétrograde, mais aux miliciens chinois ; l'affaire n'aura pas de suite, grâce à une entente survenue entre le Tsong-li-Yamen et le gouvernement de Yeddo, entente sur laquelle les détails manquent encore. Cette échauffourée n'en est pas moins l'indice d'un état de trouble dans cette partie de l'Asie Orientale ; les anciens rivaux ne sont plus les seuls à convoiter la Corée : de nouveaux venus, les Russes, ne se déclarent plus satisfaits de l'extension de territoire que leur a valu, en 1860, le traité signé par le comte Ignatiew. Le *Nouveau Temps*, de Moscou, ne cessait, l'année dernière, d'inviter le gouvernement russe à déclarer le protectorat de la Corée et l'on n'a pas oublié l'émotion des Anglais lorsque les flottes du Tsar se dirigèrent, avec des vues non équivoques, vers l'île de Quelpart, qui commande, on le sait, toute la mer du Japon. Les Russes cherchent à agir sur la Corée par la terreur : des moyens plus pacifiques sont employés par les Japonais pour attirer à eux ce pays ; c'est à Tokio, qu'il y a sept ans, bon nombre de jeunes Coréens furent initiés aux progrès de la civilisation européenne et mis au courant, par les soins des officiers de terre et de mer, de tout ce qui concerne l'art moderne de la guerre, artillerie, vapeur, électricité. Aussi, est-ce le Japon qui constitue l'idéal des progressistes coréens, tandis que, pour les rétrogrades, la Chine est tout : la Chine qui redoute de voir les étrangers s'emparer du pays couvrant la frontière orientale, et qui, pour prévenir les

(1) Ces ports sont : Inchuan, Gensan, Fusan, Séoul et Yangwachin.

Digitized by Google

tentatives du Japonais ambitieux et du Moscovite envahisseur, a mis garnison à Séoul ; la Chine qui nourrit à l'endroit de la Corée de secrets desseins, et compte bien y prendre sur les Japonais sa revanche de Formose et des Lioukiou, et y trouver, malgré les Russes, une compensation à la perte de Kaschgar et du bassin inférieur de l'Amour.

Que la Russie, détournant les yeux de l'Europe, pousse jusqu'aux mers de Chine, aussi bien que jusqu'aux mers des Indes ses ambitions géographiques, que ce soit le Japon qui voie par la conquête définitive de la Corée s'accomplir ses vœux les plus ardents, il n'y a pas à se le dissimuler, et l'on ne peut que s'en féliciter; la civilisation a pris pied dans le pays que nous avons cherché à faire connaître. La civilisation, cet ennemi des Chinois, les menace donc aujourd'hui de toutes parts, et la Corée, la Sibérie orientale, le Turkestan russe, la Birmanie anglaise, le Tonkin français sont autant de portes par lesquelles pénètrent les idées nouvelles jusqu'au cœur de la patrie de Confucius.

La fin du XIX^e^ siècle approche; pendant les quinze années qu'il lui reste à vivre, les grands moteurs du progrès qui s'appellent les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la France, vont continuer l'œuvre commencée : leurs efforts, qui nous paraissent parfois contradictoires, tendent au fond à un même but et il est certain que le XX^e^ siècle verra s'élever sur les ruines du vieux monde une civilisation aussi profitable aux intérêts des Européens et des Américains qu'à ceux des Asiatiques eux-mêmes.

A. SOULANGE-BODIN.

Digitized by Google

LE SINISTRE DE "L'ORÉGON"

I

L'Orégon, paquebot à grande vitesse de la Compagnie Cunard, l'un des plus grands navires à flot (1), avait quitté Liverpool, le 6 mars dernier, emportant des dépêches, de nombreux passagers et un chargement de prix en destination de New-York. A la fin de la nuit du 12 au 13 mars, passé quatre heures du matin, le premier et le quatrième officiers (second capitaine et troisième lieutenant) étant de quart, le paquebot se trouvait dans le sud de la côte de Long-Island et faisait route sur Sandy-Hook avec une vitesse de 18 milles à l'heure; le cap du navire était au : Ouest 5° Nord.

Le temps était beau, la mer belle, le navire ressentait une jolie brise venant droit de son avant, la nuit était un peu sombre, quoique le ciel fût étoilé, et à l'exception des lumières des divers phares éclairant la côte de Long-Island, rien n'appelait l'attention vers l'horizon, qui était assez noir du côté du sud.

Tout à coup, vers quatre heures et demie, une lumière brilla près de l'avant du paquebot sous un angle de 10 à 12 degrés, à gauche du bossoir de bâbord.

Les officiers et hommes de veille reconnurent alors qu'elle était montrée par un navire à voiles dont ils distinguèrent la sombre silhouette se détachant sur le ciel plus éclairé. A peine l'officier de quart eut-il le temps de commander de mettre toute la barre du gouvernail pour faire venir en grand sur tribord et de stopper la machine (mouvements qui furent exécutés), que le voilier heurtait avec son beaupré, qui se brisa là, le flanc du steamer à peu près au point où

(1) *L'Orégon* mesure en longueur 160m; sa largeur est de 16m,50; son creux sur quille de 12m,20. — Il est emménagé pour loger 540 passagers des 3 classes et 1,100 personnes dans les entreponts, équipage compris; il peut recevoir, en outre, au moins 2,000 tonnes de marchandises. — Sa machine, de la force de 12,000 chevaux-vapeur indiqués, peut lui donner une vitesse soutenue supérieure à 18 milles par heure (33km,1/2) ou de 9m,26 par seconde. — Il a été construit pour la « Guion-Line » au prix de 7 millions 1/2 de francs et racheté par la Compagnie Cunard pour 5 millions de francs.

Digitized by Google

s'arrête, vers l'arrière, la carapace (turtle-deck) qui recouvre l'avant sur une longueur de 30 mètres environ.

L'Orégon, continuant sa marche et son mouvement de giration sur tribord en vertu de sa grande masse, de sa vitesse acquise et de l'action de son gouvernail, fut, de nouveau, abordé par le voilier, qui, par suite de la rupture de son beaupré et de l'effet du vent dans ses voiles de l'arrière, ayant rappelé sur bâbord, vint le heurter de nouveau avec force et plus normalement à la muraille, en un point situé à environ 20 mètres en arrière du premier. Il creva le flanc du steamer, sous le salon des 1res classes, lui ouvrant une large voie d'eau dans le plus grand compartiment de la cale avant, en même temps que son étrave à lui-même était arrachée et son avant ouvert, puis il continua à dériver en râclant bruyamment le flanc de *l'Orégon* et s'en alla couler bas d'eau quelque part sur l'arrière du steamer qui continuait à courir sur son erre; c'est alors que des passagers, réveillés par le choc et le bruit, aperçurent à travers les verres des hublots de leur cabines, le feu rouge (de bâbord) de la goélette défilant le long du steamer.

Quant à *l'Orégon*, après avoir essayé, en vain, de surmonter l'envahissement de l'eau, il sombrait aussi, plusieurs heures après la collision, par 35 mètres d'eau, à 18 milles 1/2 dans le Sud 68° Est du phare de Fire-Island et à une douzaine de milles des bas-fonds de la côte de Long-Island *(voir la figure 1)* ayant opéré le sauvetage des passagers et des gens de l'équipage. Tout ce monde fut amené à New-York par le steamer *Fulda* qui, parti de Southampton le 4 mars, avait été dépassé par *l'Orégon*, qu'il avait retrouvé en détresse quelques heures après l'abordage.

II

Comment se fait-il que, sur *l'Orégon*, l'on n'ait aperçu la goélette qu'au moment où l'abordage était inévitable? C'est la première question qu'on se pose.

Nous répondons qu'il est fort possible et même vraisemblable que *l'Orégon* n'ait pas pu l'apercevoir plus tôt. Nous admettons que le trois-mâts goélette abordeur (Hyston-Castle, Charles-B-Moïse ou tout autre) faisait route parallèlement à la côte de Long-Island, il avait donc le cap aux environs de l'Est 22° Nord (E.-N.-E.). La brise venant de l'ouest enflait ses voiles orientées pour le grand-largue et lui

Digitized by Google

de longueur courant à

Fig. 1

Légende

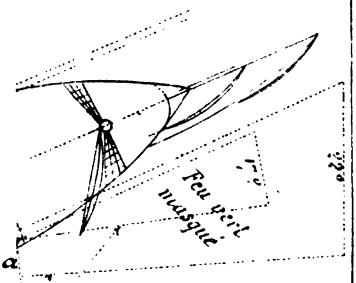

Le feu de tribord de couleur verte est masqué sur un angle variant de 10 à 22° compté d'avant en arrière, par la voile située sur l'avant de son emplacement lorsque celle-ci est orientée grand largue

deux navires étaient a
ble, 10 minutes avant la
forte raison ce dernier n
us, n'ont pu être visibl
n'a plus été que de 2 mill
arrivé au point O' en mê
rire en G'. Ce triangle de posi
échelle (Fig. 3)

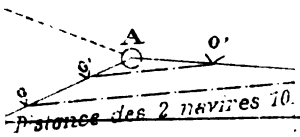

Distance des 2 navires 10.

Latitude 40°30'

Échelle de 20 milles marins

20
15
10
5
0

position O'AG'

r 100 mètres

Distance au point A 2684

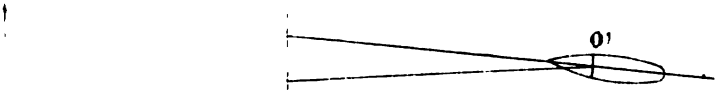

ngle fait par la route de

le 19°, ce dernier n'au-

Digitized by Google

Digitized by Google

100 mètres. G" et O" Positions rencontre en A. La distance (750m)
pour que la goëlette puisse espérer a lieu de supposer qu'elle n'a
30s avant la rencontre, les 2 n au point Om le steamer ne peut
manœuvrer car il lui faut au moins 2 tour d'un bord

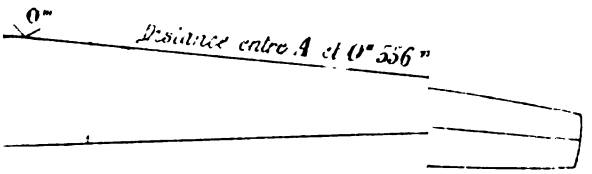

de Om20 pour 100 mètres. La de l'abordage. L'Orégon a mis
prononcé. La goëlette est venue a elle fait un tour plus allongé et
à sa barre. Son beaupré vient heurte deck a et s'y brise en forçant
la goëlette a reven déjà sollicitée par l'action
ière

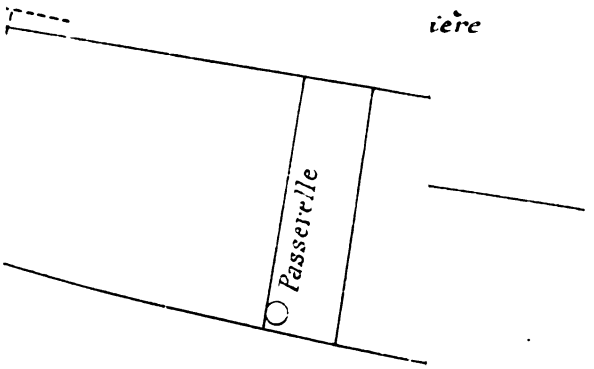

: en G" avait eu l'idée de venir en gravélérè sa vitesse, elle pouvait très-
sa longueur beaupré compris) couper la loque au même moment O ne pouvait
-A en A' c'est-à-dire à plus de 30 m sur elle la collision si elle avait fait
tte manœuvre étant au point G" puis le point O n'eut été qu'en O'" et l'avant
G". La manœuvre eut été encore mieux absurde
son côté le steamer était venu sur Babord

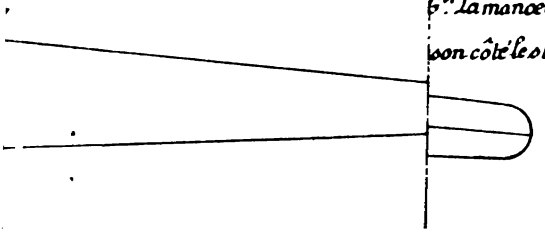

Digitized by Google

Digitized by Google

imprimait une vitesse d'environ 7 milles à l'heure (3m, 60 à la seconde). Sous cette allure (particulièrement à bord des goélettes américaines dont toutes les voiles sont bordées sur guis) le feu de côté placé du bord en dessous du vent est forcément masqué, par la voile établie sur l'avant à lui, sous un angle, compté de l'avant du navire, vers l'arrière, qui peut varier entre 10 et 20 degrés quelquefois même davantage *(voir fig. 2)*.

Si l'on examine les graphiques indiquant d'après ces données les positions réciproques des deux navires (*fig. 1 et 3*) on reconnaît que *l'Orégon* se trouvait à moins de 20° de la route suivie par la goélette et que, si celle-ci avait ses feux de côté placés dans les haubans de l'arrière, il était impossible que *l'Orégon* pût apercevoir son feu vert (de tribord).

Quant à la possibilité d'apercevoir à temps la silhouette dessinée par la voilure sur l'horizon, il faut bien reconnaître qu'une voile, quelle que soit son orientation, suit toujours un plan moyen incliné à l'horizon. Alors, si elle est éclairée d'en haut, ce qui a lieu par un ciel étoilé, sa partie convexe (ou en dessous du vent) est dans l'ombre ; d'où il résulte qu'un navire à voiles aperçu par son côté d'en dessous du vent se détache en noir et si l'horizon lui-même est sombre il ne peut être aperçu qu'au moment où il est assez rapproché pour que le haut de sa pyramide vélique dépasse la bande noire du ciel, contiguë à l'horizon de la mer, pour se projeter sur le ciel étoilé. D'autre part, il ne faut pas oublier que les gens de veille à bord de *l'Orégon* étaient élevés de 8 à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, de ce fait, en position défavorable pour distinguer les objets éloignés. (1)

Nous croyons avoir bien établi que les gens de quart à bord du steamer ont dû se trouver en telle position qu'il leur fut impossible de constater la présence du voilier en temps voulu pour manœuvrer de façon à éviter la rencontre des deux navires, le dernier continuant sa route, et que cela résulte de ce que les prescriptions du *règlement ayant pour objet de prévenir les abordages* (2) touchant la nature et

(1) C'est pour cette raison que le service des armées en campagne recommande de placer les vedettes de jour sur les sommets et les vedettes de nuit dans les bas-fonds La distance à laquelle une pyramide vélique s'élevant de 25 mètres au-dessus de l'œil de l'observateur dépasse une bande noire du ciel comprise entre l'horizon et le ciel étoilé et présentant une hauteur angulaire de 15° *est inférieure à 95 mètres.*

(2) *Règlement du 1er septembre 1884, articles 3 et 4.* Feux de route des navires à voile.

Digitized by Google

la disposition des feux de route sur les navires à voiles, sont défectueuses et incomplètes puisqu'en certaines circonstances, plus nombreuses qu'il ne le semble à première vue, les feux de côté des voiliers peuvent être masqués par les voiles établies en avant d'eux. Telle est la première cause de la collision dûment reconnue.

III.

Passons à l'examen de la seconde cause de la collision. Elle est la conséquence des prescriptions de l'article premier du règlement du 1er septembre 1884 : « *Si deux navires, l'un à voiles et l'autre à vapeur, courent de manière à risquer de se rencontrer, le navire sous vapeur doit s'écarter de la route de celui qui est à voiles.* »

Dans le cas qui nous occupe nous venons de reconnaître que *l'Orégon* avait fort bien pu se trouver en telle position, par rapport à la goélette, qu'il n'eût pu l'apercevoir qu'au moment où la collision devenait inévitable. Or, en examinant de près les graphiques ci-joints, ainsi que les divers comptes rendus de l'accident, on reste convaincu que si la goélette n'avait pas manœuvré et changé de route elle était abordée et par suite coulée par le steamer.

Il est certain que la goélette est venue sur tribord et par conséquent, au lieu d'être coupée en deux, elle a défoncé *l'Orégon*, sans pourtant se sauver elle-même.

L'examen des nombreux sinistres survenus dans des conditions analogues démontre que chaque fois qu'un steamer a été abordé cela vient de ce que le voilier a manœuvré ? A-t-il eu tort de manœuvrer ? Qui oserait l'affirmer ? Dans tous les cas il a manœuvré trop tard, et pourquoi ? Parce que confiant dans les prescriptions de l'article 17 le voilier a fait sa route sans s'inquiéter des rencontres à survenir puisque, d'une part, s'il a affaire à un navire à voiles il sait qu'un coup de barre intelligemment donné de part et d'autre, avant que la distance des deux navires soit inférieure à 100 mètres, le met à l'abri de tout danger, et que, d'autre part, s'il a affaire à un navire à vapeur ce dernier doit manœuvrer pour l'éviter. Aussi arrive-t-il toujours que les navires à voiles poursuivent leur course sans s'inquiéter de savoir s'ils sont aperçus et ils ne songent à signaler leur présence et à manœuvrer que si la collision est imminente ; dans ce cas, la plupart du temps, ils manœuvrent mal.

Examinons les graphiques *Fig. 1, 3 et 4*. Dans le premier, la

Digitized by Google

distance entre les deux navires est trop grande, 10,400 mètres, pour que les feux du steamer, les plus puissants, puissent être aperçus à bord du voilier. Ils ne sont devenus bien visibles qu'au moment où la distance n'a plus été que de 3 à 2 milles marins ; c'est-à-dire de 6 à 4 minutes avant la rencontre ; à ce moment les gens de la goélette sont persuadés que le steamer doit les voir; puis ils le relèvent à une distance angulaire si faible de leur avant (19°) qu'ils ne doutent pas un instant de pouvoir passer devant lui, le steamer leur paraissant encore très éloigné (4,000 mètres environ).

Une minute avant l'abordage le voilier est encore à près de 800 mètres du steamer ; pas d'inquiétude à avoir, car sans doute le steamer voit la goélette et va manœuvrer ; trente secondes après, la rencontre menace : l'on montre un feu blanc (ce qui est interdit par l'art. 6). Puis l'on vient sur tribord et on aborde, en se faisant de graves avaries (c'est le plus souvent tomber de Carybde en Scylla) de plus on se met en contravention avec l'article 22, ainsi conçu : « *Quand* » *d'après les règles tracées ci-dessus, l'un des deux navires doit* » *changer sa route* (c'était le cas de *l'Orégon*), *l'autre bâtiment* (la » goélette) *doit continuer la sienne.* »

Si au lieu de se reposer sur l'efficacité de la protection, dont l'art. 17 couvre les voiliers, les gens de quart à bord de la goélette s'étaient sentis sous le coup des prescriptions des §§ *a* et *c* de l'art. 14 et de celles de l'article 16 (1), ils auraient, à coup sûr, mieux surveillé la marche de *l'Orégon* et n'auraient pas hésité à manœuvrer en temps voulu de manière à éviter l'abordage. Au moment même où ces hommes signalaient la présence de leur navire au steamer, c'est-à-dire 1 minute environ avant la collision, ils pouvaient passer devant en venant sur bâbord (voir fig. 6.) sans courir aucun risque d'être abordés et d'aborder.

Il ressort de ce qui précède que l'on peut attribuer à l'article 17 du *Réglement ayant pour objet de prévenir les abordages, du 1er septembre 1884*, l'une des principales causes du sinistre de *l'Orégon*.

---

(1) « ART. 14 § A : Le navire qui court largue doit s'écarter de la route de celui » qui est au plus près (*l'Orégon* était presque vent debout).

« § C : Si deux navires courent largue, le bâtiment qui a le vent par bâbord » s'écarte de la route de celui qui le reçoit par tribord.

» ART. 16. — Lorsque deux navires font des routes qui se croisent de manière à » faire craindre un abordage, le bâtiment qui voit l'autre par tribord (c'est le cas » de la goélette) doit s'écarter de la route de cet autre navire. »

Digitized by Google

IV

Arrivons, à la troisième des causes ayant pu, à nos yeux, amener la collision. Elle peut se définir ainsi : l'absence, dans le règlement du 1er septembre 1884, ayant pour objet de prévenir les abordages, de dispositions et prescriptions destinées à faire reconnaître les navires à vapeur de grandes dimensions marchant à grande vitesse et servant, en même temps, à indiquer à peu près, la route qu'ils suivent.

On a vu plus haut que les feux de route de *l'Orégon*, ne sont devenus bien visibles que 6 à 4 minutes avant la rencontre. A ce moment les gens de la goélette *ne doutent pas un instant de pouvoir passer devant lui.*

Si *l'Orégon* avait été porteur de feux placés suivant une disposition réglementaire indiquant que sa vitesse était supérieure à 11 nœuds (ce qui correspond à une belle moyenne de vitesse des steamers) les gens de quart à bord de la goélette, devant se rendre compte que le steamer en vue se rapprochait à raison de plus de 380 mètres par minute, ne l'auraient plus quitté de l'œil; ils eussent été promptement convaincus que celui-ci ne les apercevait pas et qu'ils devaient manœuvrer eux-mêmes au plus vite pour empêcher la rencontre; d'autant plus, que renseignés, par la disposition des feux du steamer sur ses dimensions et sa vitesse ils auraient pu se rendre compte que la manœuvre qu'ils avaient à exécuter pour supprimer tout risque de collision ne devait durer que quelques secondes seulement c'est-à-dire moins que le temps nécessaire à *l'Orégon* pour obtenir un changement sensible tant dans la direction de sa route que dans sa vitesse. Cette même disposition particulière des feux de route sur *l'Orégon* eût pu, aussi servir à prévenir la goélette que sa route coupait celle du steamer sous un angle trop grand (30° environ) pour qu'il pût rapidement venir opposer son feu vert à celui de même couleur de la goélette; autrement dit : manœuvrer pour passer sur l'arrière de celle-ci; tandis qu'en quelques secondes elle pouvait, en venant sur tribord, oppose: son feu rouge au feu de même couleur, placé à bâbord sur *l'Orégon*, feu bien en vue sur le voilier puisqu'il se trouvait sur le bord au vent.

Nous sommes donc encore en droit de soutenir que le manque de dispositions spéciales de feux destinés à renseigner les navires en vue sur la vitesse extraordinaire d'un steamer, qui, en même temps que ses grandes dimensions s'oppose à la rapidité de ses mouvements. est l'une des causes qui ont amené la collision dont *l'Orégon* a été victime.

Digitized by Google

V

En résumé le sinistre de *l'Orégon* doit être imputé à trois causes :

Dispositions défectueuses des feux de route des navires à voiles (*Règlement du 1er septembre 1884, articles 3 et 6*).

Obligation de manœuvrer, imposée au navire à vapeur dans le cas d'une rencontre possible avec un navire à voiles (*Même règlement article 17*).

Absence de prescriptions pour faire reconnaître les navires à vapeur marchant à grande vitesse et pour indiquer à peu près la route qu'ils suivent.

Qu'est donc ce réglement du 1er septembre 1884, si défectueux et que l'expérience vient de condamner. Il est signé J. Grévy et contresigné A. Peyron; les dispositions ont dû en être arrêtées par une commission maritime internationale, mais d'après la rumeur publique l'amirauté anglaise l'aurait imposé aux marines de toutes les puissances; ceci n'étonnera personne, il est avéré qu'aucune solution, si bonne qu'elle soit, ne saurait être adoptée en Angleterre si elle ne provient de l'initiative anglaise. Au surplus en lisant le texte français il y a de ces formules qui révèlent des anglicismes trop peu dissimulés et qui constituent de véritables certificats d'origine pour ce document (« *pas plus bas que cette tête de mât.* » Article 5, § 6). Ne voit-on pas là l'effort du commissaire français aux prises avec un Anglais tenace, qui impose sa rédaction et exige qu'on traduise litéralement ces mots : « *not lower than this masthead* ». Pour peu que le représentant français ait fait des humanités, il regimbe et propose quelque locution plus correcte mais le projet type est là, il est en anglais, il fait autorité et le commissaire anglais qui se comprend, insiste pour que la traduction soit littérale afin qu'il n'y ait pas de malentendu possible. Ceux qui douteraient encore de l'origine de ce règlement seront édifiés par l'examen de la *Revue maritime et coloniale* (avril 1886. 293e livraison), qui a reproduit le susdit réglement international sous le titre « Nouvelles règles *anglaises* pour prévenir les abordages en mer. » !!! (*Traduit de l'United service gazette*).

On vient donc d'assister à ce spectacle singulier d'Anglais pontifiant et se déclarant infaillibles en matière de réglementation maritime ; voulant imposer au monde entier des mers un système type, conçu d'après le génie national du peuple marin par excellence ; se trouvant en présence d'un double désastre où la marine à voile, qu'ils prétendent protéger comme disposant des engins les plus faibles, est la première

Digitized by Google

victime, et réduits, pour rester fidèles au principe, et conserver le prestige de l'infaillibilité à faire retomber toutes les responsabilités sur les officiers de *l'Orégon* qui ont été dans l'impossibilité matérielle d'éviter le sinistre. Si le but principal de la réglementation anglaise a été de protéger le voilier, il ressort de tout cela que la loi anglaise dans ce cas soutient le navigateur à voile comme la corde soutient le pendu.

VI

REVISION DU RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE PRÉVENIR LES ABORDAGES. (1)

Tous les paquebots sont obligés, aujourd'hui, de fournir des vitesses exceptionnelles, sous de grandes dimensions. et ce n'est pas seulement pour obéir aux exigences du public, mais encore et surtout pour remplir les conditions imposées par les contrats en vue de services publics. On peut donc s'attendre à voir se renouveler des sinistres pareils à celui de *l'Orégon;* et le maintien de la réglementation qu'a imposée au monde maritime la prétendue infaillibilité britannique, est même une chance pour qu'ils se produisent fréquemment.

L'enquête ouverte sur le sinistre de *l'Orégon*, qui s'est terminée le 23 avril dernier par des conclusions constituant un blâme pour le premier officier de *l'Orégon*, laissant, par suite, toute la responsabilité de l'abordage au steamer, aura forcément des conséquences regrettables. C'est pour ainsi dire engager les officiers des paquebots rapides à prendre *in petto* de fâcheuses déterminations à l'égard des autres navires rencontrés. Le bruit court déjà que certains capitaines de steamers font résolument leur route à toute vitesse, par beau comme par vilain temps, par temps clair comme par brume, d'après ce raisonnement qu' « *il vaut mieux aborder que d'être abordé* », et plus on aborde rudement, moins il y a de chance qu'il survive quelqu'un pour réclamer. D'autres tiennent un langage moins brutal, mais qui, en réalité, ne change rien aux choses. « Avec notre vitesse, s'il y a collision, il y a forcément sinistre, il vaut donc mieux qu'il frappe celui qui occasionne le moins de pertes et le moins de deuils. » Il suffit de compter les épaves qui font des côtes de l'Amérique septentrionale une immense nécropole où sont enfouies les innombrables victimes de sinistres restés inconnus, et on jugera que la réforme du règlement

(1) Annexe du décret du 1er septembre 1884.

Digitized by Google

anglais est devenue une nécessité publique, L'amour-propre britannique finira, espérons-le, par céder devant la protestation de l'opinion publique. Moins il y aura d'abordages, plus le commerce maritime aura de sécurité et plus l'Angleterre elle-même en profitera. En demandant aux Anglais de modifier leur règlement, nous voulons leur bien, en même temps que celui des navigateurs de toutes les nationalités.

Les explications qui suivent sont un peu spéciales, mais il y a, parmi les lecteurs de la *Revue française*, nombre de personnes qui naviguent et celles-là nous sauront gré d'insister sur les réformes que l'expérience recommande d'apporter dans le règlement destiné à prévenir les abordages.

Nous croyons qu'il faut assimiler aux *navires à voiles* le bâtiment qui marche *simultanément à la voile et à la machine*. Il sera alors tenu de porter les feux de route de ces premiers et n'aura plus à s'inquiéter de tenir ses feux de côté démasqués ; il pourra donc porter ses voiles basses quelle que puisse être leur orientation. Les observations qui suivent serviront de commentaire aux changements indiqués dans les notes (1).

---

(1) RÈGLEMENT

Texte ancien.	Nouveau texte.
Définitions : Navires à Voiles, Navires à vapeur.	
Art. 1er. — A dater du 1er septembre 1884, les bâtiments de la marine nationale, ainsi que les navires de commerce, seront assujettis aux prescriptions ci-après, qui ont pour objet de prévenir les abordages.	Art. 1er. — A dater du , les bâtiments de la marine nationale, ainsi que les navires du commerce, seront assujettis aux prescriptions ci-après, qui ont pour objet de prévenir les abordages.
Dans les règles qui suivent, tout navire *à vapeur* qui ne marche qu'à l'aide de ses voiles est considéré comme bâtiment à voiles ; et *tout navire à vapeur dont la machine est en action est considéré comme navire à vapeur, qu'il se serve de ses voiles ou qu'il ne s'en serve pas.*	Dans les règles qui suivent, tout navire, pourvu ou non d'un *moteur mécanique* quelconque, qui marche à l'aide de ses voiles seules est considéré comme bâtiment à voiles ; et tout navire qui marche *à l'aide de l'action combinée de son moteur mécanique et de sa voilure est également considéré comme un bâtiment à voiles.*
	Tout navire à moteur mécanique de dimensions telles que sa longueur dépasse 110 mètres, et dont la vitesse en service courant est supérieure à 11 nœuds est considéré comme navire rapide ; et, par suite, il est soumis à des règles spéciales.
	Nota. — Nous avons substitué à l'appelation *Navires à vapeur* celle de *Navire à moteur mécanique* parce que celle-ci comprend tous les navires pourvus d'une machine qu'elle soit à vapeur, à air chaud, à air comprimé ou à gaz.

Digitized by Google

Quand un navire à moteur mécanique s'aide de ses voiles c'est pour accroître sensiblement sa vitesse, mais s'il est pourvu d'une machine qui lui fournit une marche moyenne de 10 à 11 milles à l'heure, la voilure ne fera son effet que s'il vente bon frais avec du largue dans les voiles. Comme sous cette allure la vitesse due en propre à la machine se retranche en grande partie de celle de la brise, l'action du vent n'équivaut plus qu'à celle d'une brise légère. L'accroissement de vitesse qui en résulte ne saurait être considérable à moins que le vent soit très fort et que la surface de voilure offerte par le navire n'atteigne des dimensions exagérées.

Un navire à vapeur ne doit s'aider de sa voilure qu'autant que sa machine, pour une raison quelconque, ne lui donne qu'une vitesse réduite et qu'il ne tire de sa voilure, maintenue à des proportions raisonnables, qu'une accélération de vitesse lui permettant de manœuvrer rapidement et sûrement en vue d'une modification subite de sa route ou de son allure.

Trop d'officiers malheureusement se laissent entraîner à surcharger de voiles leurs navires alors que leur propulseur mécanique leur donne déjà une vitesse supérieure à la moyenne. C'est un abus qu'une sage réglementation doit faire cesser. Je citerai sur ce point l'opinion de M. Léon Trudelle, lieutenant de vaisseau en retraite, et dont la haute compétence est universellement reconnue (1).

Voiles carrées. — Puisque les vents de S. E. nous ont donné l'occasion de parler des voiles carrées, disons en un mot en passant.

On abuse des voiles carrées sur la plupart des steamers à grande vitesse et on en abuse dans tous les sens.

On voit des paquebots portant toute leur voilure orientée à tout casser, par des brises qui n'enflent pas même les voiles goélettes.

On en voit d'autres fuyant fièrement devant une tourmente, huniers et perroquets hauts.

Que deviendrait tout cet échafaudage de voiles s'il fallait subitement, pour une raison ou pour une autre qui peut se présenter à chaque instant, venir de plusieurs quarts sur un bord ou sur l'autre.

Les exemples sont plus nombreux qu'on ne pourrait le croire, de ces vapeurs arrivant sur une côte par temps bouché, toutes voiles dessus, avec coup de vent dans le dos, filant 15 à 16 nœuds et se trouvant tout à coup nez à nez avec les brisants. La machine est lancée en arrière à toute vitesse, les voiles s'arrachent, les vergues se brisent, etc., ou bien on a le

(1) Navigation des bâtiments à vapeur entre la Manche et les États-Unis, 1882. Fontainebleau. Imp. Ernest Bourges.

Digitized by Google

temps de venir au lof en amenant partout en pagaye, larguant les écoutes, etc. et l'on reste pendant plusieurs heures à se débarbouiller avec un équipage réduit, et la perspective pendant tout ce temps d'aller au plein si quelque chose manque dans la machine. Les voiles ont-elles rapporté quelques milles de bénéfices sur la route? Nous ne le pensons pas dans la cas qui nous occupe.

Nous pourrions citer des noms de paquebots de plusieurs lignes, aussi bien chez nous que chez les Anglais, sur la côte de New-York aussi bien que sur celle d'Europe.

En admettant que les voiles carrées produisent de l'effet sur un navire filant de 13 à 15 nœuds à la machine, et *continuant à tourner en pleine vapeur*, à quel moment ces voiles commenceront-elles à donner un bénéfice en rapport avec les risques qu'elles font courir?

Certainement pas avant qu'il vente très grande brise, c'est-à-dire, longtemps après qu'elles devraient être ramassées et qu'il serait sage, à tous les points de vue, de n'en plus porter, surtout en accostant la terre sans y voir très clair.

« Mais comment font les navires à voiles? » disent les partisans de la voile à outrance.

Un navire à voiles vent en arrière ou grand'largue perd rapidement de sa vitesse quand il vient au lof, (et chacun sait que c'est cependant le plus grand danger de cette allure); il n'a jamais pour la force actuelle du vent autant de toile qu'un steamer rapide peut en porter en pareille cas, etc. Il n'y a pas de comparaison à établir entre ces bâtiments dont l'un ne tire sa vitesse que du vent, tandis que l'autre est emporté par la force brutale de son propulseur.

« Stoppez » dira-t-on. Certainement « stoppez », mais les voiles auront disparu avec leurs vergues avant que le navire soit arrêté.

Il suffit d'avoir entendu une fois le branle-bas que font par belle brise ordinaire de vent arrière, les voiles d'un vapeur de 13 à 14 nœuds qui vient en ralingue, pour se rendre compte de ce qui peut se passer par coup de vent.

Nous ne prétendons pas dire que les voiles carrées ne doivent pas être employées sur les steamers de vitesse, mais que l'on doit en être sobre, qu'elles doivent être ramassées de bonne heure lorsque la brise menace de devenir très fraîche, et qu'enfin, par coup de vent favorable ou aux abords d'une côte vers laquelle on fait route sans vue, la prudence la plus élémentaire défend impérieusement l'emploi de ces voiles.

La circulation, qu'elle se fasse sur terre ou sur mer, est soumise à certaines règles que le bon sens impose. Il ne viendra à l'idée de personne qu'un cocher de fiacre soit dans son droit en exigeant qu'un omnibus attelé de trois chevaux et lancé au trot change sa route tandis que lui continuerait la sienne. Sans doute on doit protection aux faibles, mais il y a des lois naturelles que la prudence indique et aux-

Digitized by Google

quelles les faibles aussi bien que les forts doivent se conformer. Or des navires à moteurs mécaniques, qui n'ont pas moins de 110 mètres de longueur et qui réalisent une vitesse moyenne en service courant supérieure à 11 nœuds (5m66 à la seconde) doivent jouir de certaines facilités analogues à celles qu'on accorde sur terre soit aux tramways, soit aux pompes à incendies et aux toueurs dans la navigation fluviale. On doit remarquer que dans un mouvement de giration, pour parcourir un quart de circonférence, il faut à ces paquebots plus de trois minutes, (ce qui, à la vitesse de 11 nœuds, suppose un rayon de 650 mètres et à celle de 15 nœuds un rayon de 900 mètres). Avant que le gouvernail ait pu modifier la direction et que la machine mise à toute vitesse en arrière ait pu réduire sensiblement l'allure ces steamers courrent encore à la même vitesse durant 30 secondes au moins et font ainsi 170 mètres ou 233 mètres suivant qu'ils marchaient à 11 ou 15 nœuds. Est-il logique d'exiger de ces navires des manœuvres aussi difficiles pour éviter des bâtiments qu'un coup de barre judicieusement donné peut faire pivoter de 90° durant ces mêmes 30 secondes.

Je sais bien qu'on répond à cela que dans certaines circonstances des navires isolés peuvent être dans l'impossibilité de manœuvrer sans danger. Mais quels que soient les risques qu'ils puissent courir en manœuvrant, ils seront toujours moindres que le danger de couler à fond qui est le résultat inévitable de la collision qu'il s'agit de prévenir. Le projet de règlement tient d'ailleurs compte de ces difficultés. J'ai voulu seulement démontrer la nécessité de créer des *règles spéciales pour les navires rapides.*

(A suivre.) LE NOCHER.

Digitized by Google

L'ARMÉNIE

REVENDICATIONS DES ARMÉNIENS. (*Suite.*) (1)

VII

Importance stratégique de l'Arménie. — Ressources du pays. — Mœurs des habitants.

La question arménienne ne se résume pas dans le simple plaidoyer d'un peuple qui souffre et qui en appelle à l'opinion publique : elle ménage à la paix de l'Europe de cruelles surprises. Sur quelque point de l'Empire ottoman qu'on mette le pied, on sent le sol qui tremble ; hier c'était en Roumélie, aujourd'hui c'est sur les frontières grecques, demain ce peut être en Arménie. Pour n'avoir pas voulu tenir la main aux engagements pris au Congrès de Berlin par la Porte, les grandes puissances ont légué à la génération qui grandit un arriéré dont la liquidation n'en sera que plus laborieuse. Le théâtre des rivalités russes et turques a bien dû se déplacer, maintenant que la route de Constantinople est barrée par la Roumanie et la Bulgarie, et les deux lutteurs se retrouveront face à face de l'autre côté du Bosphore, en Asie Mineure. L'Arménie pourrait bien alors être le théâtre où se jouera une nouvelle partie comme celle de Plewna. Une action russe dans les hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate ne sera plus seulement une menace contre Constantinople par la voie d'Asie, la seule ouverte désormais aux ambitions russes, ce sera un premier pas fait sur la route commerciale qui conduit au golfe Persique, où l'Angleterre prétend rester maîtresse. Le Russe cherche la mer ; il faut qu'il passe sur le corps des Arméniens pour arriver à Constantinople, à Alexandrette et à Bassorah. Le plateau de l'Arménie est donc le nœud stratégique de la grande évolution que, depuis longtemps déjà, le peuple russe cherche à accomplir pour ouvrir à son commerce des débouchés vers la Méditerranée et l'Océan indien.

Je ne saurais mieux faire que de citer le lieutenant-colonel Niox, dont les travaux de géographie militaire ont acquis une autorité considérable.

---

(1) *Revue française*, T. III, p. 199.

Digitized by Google

L'Arménie est une suite de plateaux ou de terrasses superposés. La Koura et l'Araxe en sortent au nord, le Tigre et l'Euphrate en descendent au sud, le Tchorok au nord-ouest. C'est là que se trouve le partage des eaux entre la Caspienne, la mer Noire et le golfe Persique. On peut donc dire exactement qu'au point de vue géographique, le plateau d'Arménie domine toute l'Asie occidentale. La puissance qui en est maîtresse est, par conséquent appelée à jouer un rôle prépondérant dans ces contrées, dont elle maîtrise les communications. (1)

Ailleurs, le même auteur insiste sur les préoccupations que fait éprouver à l'Angleterre la marche des Russes à travers l'Arménie. Erzeroum apparaît, en effet, à tous les hommes spéciaux comme la clef de l'Asie Mineure. Cette ville joue pour cette région un rôle analogue à celui d'Hérat dans les opérations russes qui ont les Indes pour objectif.

Erzeroum est le point de convergence des routes qui viennent du Caucase et de celles qui conduisent dans l'Asie Mineure, dans la Syrie et vers le golfe Persique. La direction la plus intéressante à étudier est celle d'Erzeroum, Kjebban-Maaden sur Alexandrette et Antioche; c'est la ligne la plus courte par laquelle les Russes peuvent atteindre le littoral de la Méditerranée, et, par conséquent, un des objectifs principaux de leurs entreprises. Si, un jour, ils arrivent à s'établir militairement sur cette ligne, ils *intercepteront tout le commerce des Indes par terre*. Les Anglais surveillent avec attention leurs progrès et les entravent par tous les moyens possibles. La conquête d'Alexandrette par les Russes, en leur donnant un débouché sur la Méditerranée, à peu de distance du canal de Suez, aurait une importance plus grande peut-être que la conquête de Constantinople. Aussi l'Angleterre s'est-elle hâtée de négocier avec la Sublime Porte l'occupation de l'île de Chypre, et s'immisce-t-elle dans les questions d'organisation intérieure des provinces de l'Asie Mineure. (2)

Il convient de remarquer que la Russie, pour arriver plus sûrement à ses fins, a sans cesse cherché à s'arroger le protectorat exclusif des Chrétiens de Turquie; elle espérait trouver par là un prétexte toujours ouvert à une intervention dans la politique intérieure de la Turquie. L'article 7 du traité de Kutschuk Kaïnardji, 1774, (3), qui stipulait ce protectorat, a été abrogé par les grandes puissances, en 1856, au congrès de Paris. La Russie avait essayé de nouveau par l'article 16 du traité de San Stefano de se réserver ce même protectorat pour l'Arménie, mais l'article 61 du traité de Berlin a substitué le protectorat collectif de l'Europe à celui de la Russie.

Les Arméniens ne demandent pas à se détacher de la Turquie, ils demandent à vivre tranquillement sous l'égide de leurs propres lois. Qu'on leur accorde un régime analogue à celui dont jouissent les Ma-

(1) Niox, *Géographie militaire*, t. V, 2e partie, p. 13 et 14.
(2) Niox, *Géographie militaire*, t. V, 2e partie, p. 18 et 19.
(3) « La Sublime Porte promet de protéger constamment la religion chrétienne et ses églises;..... »

Digitized by Google

ronites du mont Liban, ou une autonomie administrative telle qu'elle était réglée par le statut de la Roumélie orientale avant le coup d'état de Philippopoli et ils se déclareront satisfaits, car il suffit à l'Arménie d'une bonne administration et d'un peu de liberté pour retrouver la prospérité.

Nous détournerons donc nos regards des atrocités dont le tableau a été retracé dans un précédent article, et nous ne nous occuperons que du pays, de ses ressources, du caractère de ses habitants, enfin nous en ferons un dénombrement approximatif.

L'Arménie est dans des conditions climatériques fort diverses. Elle est coupée dans tous les sens par des chaînes de montagnes qui en plusieurs points sont couronnées de neiges perpétuelles. De là sur les hauteurs du plateau arménien, que domine le mont Ararat une température très froide, qui maintient les rigueurs de l'hiver pendant les deux tiers de l'année. Au contraire, dans les parties basses, la chaleur devient excessive pendant l'été, et comme ces vallées sont sillonnées dans tous les sens par quatre grands fleuves: l'Euphrate, le Tigre, l'Arax et la Koura qui y prennent naissance, elles ont une fertilité incomparable. On trouve à la fois en Arménie la végétation des régions alpestres et celle des zones tropicales. En bien des endroits on fait deux récoltes dans l'année, aussi les produits alimentaires y sont-ils à vil prix. Faute de communications faciles, puisqu'il n'y a pas de chemins de fer dans le pays et que tous les transports s'y font par caravanes, on est obligé dans les bonnes années de laisser perdre une partie de la récolte.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'Arménie ont déploré l'état dans lequel l'administration a laissé une région qui offrait tant de ressources. Aussi la population ne dépasse-t-elle pas 6 habitants par kilomètre carré. Le marché de Constantinople et tous ceux de l'Asie-Mineure, ainsi que ceux d'Alep, de Damas et de Beyrout sont approvisionnés par des milliers de brebis qui viennent des pâturages de l'Arménie. De l'Ararat au golfe Persique, on évalue leur nombre à plus de 40 millions de têtes. Déjà au début de ce siècle il venait à Constantinople chaque année 1,500,000 brebis, cheminant à travers l'Asie-Mineure par troupeaux de 1,500 à 3,000 têtes en suivant toute la région des pâturages et arrivant sur le marché après un voyage, qui n'avait pas duré moins de dix-huit mois. Jaubert dans son livre: *Voyage en Arménie et en Perse*, fait en outre remarquer que les armées turques en temps de guerre tirent en grande partie leurs

Digitized by Google

approvisionnements du haut Euphrate (1). Ce fait explique la préoccupation que le gouvernement turc a toujours manifestée à l'endroit de l'Arménie, qui est le magasin de vivres de ses troupes en même temps qu'Erzeroum est son grand atelier militaire.

Les montagnes d'Arménie recèlent une quantité de minerais d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb.... On y trouve du marbre et du jaspe.... Je n'insisterai pas sur l'importance de ces richesses parce que les explorations et les travaux de recherche n'ont jamais été poussés assez loin pour qu'on ait pu acquérir des données précises. Il y a là pour les ingénieurs un vaste champ de découvertes, et il est à souhaiter que parmi ceux qui viennent si souvent visiter le Caucase et examiner les gisements de naphte de Bakou, il y en ait qui aient l'idée de consacrer quelque temps à l'étude des mines de la région arménienne.

Il est assez délicat pour un Arménien de faire l'éloge du caractère de ses compatriotes, et il risquerait de n'être pas pris au sérieux par ceux qui ont ouï dire qu'il fallait trois Juifs pour tromper un Arménien (2), je préfère donc rapporter l'opinion de Lorenz Rigler, qui tient la race arménienne pour la plus laborieuse, la plus intelligente et la plus instruite de l'Orient. (3).

Il signale leur aptitude pour le commerce, la banque et leur facilité pour s'approprier toutes les langues étrangères, qualités qui d'ailleurs ne leur sont contestées par personne. Il déclare que leur âpreté au gain n'exclut pas chez eux une sincère probité; et vante leur vertus domestiques, leur attachement à leurs foyers, leurs mœurs patriarcales. Le groupement de tous les membres de la famille autour de l'ancêtre, la cohabitation sous le même toit de plusieurs générations est même un des caractères distinctifs de la race arménienne et cette coutume si favorable au maintien des traditions nationales ne s'est pas seulement conservée dans les villages, mais est encore souvent respectée dans les villes; même à Constantinople, vers le milieu de ce siècle, on retrouvait nombre de familles arméniennes agglomérées suivant le type traditionnel. Il arrive ainsi que dans une même maison où vivent ensemble les enfants et les petits enfants mariés, on compte vingt, trente et jusqu'à trente cinq personnes (4). C'est même là une des

(1) Voir la *Nouvelle Géographie universelle* d'Élisée Reclus. T. IX, pages 336 et suivantes.

(2) Voir Ami Boué. *La Turquie d'Europe*, T. II, p. 76.

(3) *La Turquie et ses habitants*, par M. le Dr Lorenz Rigler, 2 vol. in-8° Vienne, 1852 (*en Allemand*).

(4) Voir *Ubicini*. Lettres sur la Turquie (2e édit.) 1853-1854. T. II, pages 293 à 300.

Digitized by Google

causes d'erreur grave dans les statistiques officielles dressées par les autorités turques, car les prescriptions du harem imposant à chaque musulman marié, d'avoir une habitation distincte, les agents du recensement ont pris l'habitude d'évaluer à quatre ou cinq personnes les familles musulmanes et ils appliquent la même base aux maisons arméniennes sans tenir compte de l'agglomération de plusieurs ménages sous le même toit.

Je tiens à citer le témoignage de lord Byron, qui dans ses voyages en Orient avait vu les Arméniens de près : « Il serait-peut être difficile, écrit-il, de trouver dans les annales d'une nation, moins de crimes que dans celles du peuple arménien, dont les vertus sont celles de la paix et les vices ne sont que les résultats de l'oppression qu'ils ont subie » (1). Lamartine, lui aussi, a vu et jugé les Arméniens (2). « Les Arméniens sont une race d'hommes superbes, vêtus noblement et simplement d'un turban noir (3) et d'une longue robe bleue, nouée au corps par un châle de cachemire blanc; leur formes sont athlétiques, leurs physionomies intelligentes mais communes, le teint coloré, l'œil bleu, la barbe blonde; ce sont les Suisses de l'Orient. » M. Dulaurier trouve qu'il serait plus exact de les comparer aux Hollandais et il ajoute : « C'est la même ardeur soutenue mais calme dans le travail, la même persistance opiniâtre à poursuivre un gain, quelque minime qu'il soit, le même soin à éviter le bruit et l'éclat extérieurs, tous leurs progrès, accomplis dans l'ombre et le silence, sont ignorés en Europe, où ils ne cherchent pas à les faire connaître et où leurs livres et leur journaux n'ont pas accès. »

Lamartine a créé une sorte de légende, qui fait de l'Arménien un être sans héroïsme et sans bravoure, mettant tout son génie à être l'instrument servile de son maître : le Turc. Il trouve même que ce sont parmi les chrétiens, sujets du Sultan, ceux qui sympathisent le mieux avec les Turcs. Ubicini et Dulaurier ont bien fait ressortir ce qu'il y avait de faux et d'exagéré dans ce jugement. Le premier signale une différence profonde entre l'Arménien de Constantinople et des Echelles du Levant, ceux-là mêmes que Lamartine a pris pour

(1) Correspondance de lord Byron; lettre 258. Venise, 2 janvier 1817.

(2) Lamartine. *Voyage en Orient*, T. II, page 190.

(3) Ce que Lamartine appelle *turban* est une sorte de calotte le plus souvent ornée de broderies, et considérée comme coiffure nationale. Les Arméniens n'ont plus la faculté de la porter et ils ont dû adopter le fez rouge comme tous les Turcs ; car ces derniers, depuis quelques années, évitent tout ce qui distingue les races.

Digitized by Google

type de la nation, et l'Arménien de Tauris ou d'Erzeroum, du centre même de la race où le caractère indépendant et chevaleresque s'est conservé à travers les âges (1).

Il y a plus, le *laborieux paisible* le *calculateur cupide* de Lamartine devient sous la plume d'Ubicini. volontaire dans l'armée persane, ou bien chef des caravanes qui traversent l'Asie jusqu'au littoral des mers de Chine. Au surplus cette dégénérescence des Arméniens transplantés à Constantinople ne leur est pas particulière ; on sait combien le Grec qui dans les montagnes de l'Épire et de la Macédoine est ardent et belliqueux tranche avec celui du Phanar, qui au contact d'une société énervée et cupide fut jadis l'instrument des Turcs pour toutes les œuvres tyranniques. Les Roumains et les Bulgares sont là pour en témoigner. Il y a même une analogie singulière dans le rôle joué successivement à Constantinople par ces représentants de deux races asservies, qui par leur habileté sont parvenues à s'emparer de la direction des affaires de l'Empire ottoman. Jusqu'à l'insurrection d'où est sortie l'affranchissement de la Grèce, les Grecs du Phanar tinrent en fait les rênes du gouvernement ; depuis les Arméniens leur ont succédé ; mais comme le fait remarquer M. Engelhardt, chez certains la fidélité dégénère parfois en dévouement servile (2). Je me hâte d'ajouter qu'il y a cependant là comme partout des cœurs droits et généreux, des hommes doués d'un sincère patriotisme qui font de grands sacrifices pour le relèvement de leurs compatriotes et multiplient les efforts pour le développement de l'instruction publique parmi les Arméniens.

Dulaurier confirme en tous points l'appréciation d'Ubicini, et ces deux témoignages rendus après une sérieuse enquête devraient, ce me semble, infirmer l'opinion accréditée par Lamartine, si jamais légende qui a séduit l'esprit public pouvait être détruite. On me croira peut-être plus aisément, puisque je m'adresse surtout ici à des lecteurs français, qui savent le sens du mot patriotisme, si j'affirme l'amour inaltérable que les Arméniens professent pour leur patrie, sentiment d'autant plus profond que disséminés sur tous les points du globe, les Arméniens, en voyant tous les peuples dont ils sont les hôtes, jouir de la liberté, comprennent le prix qu'on doit attacher à l'indépendance nationale. Ces sentiments ont trouvé une touchante expression dans ce cri poussé par un poète populaire :

(1) Ubicini, *Lettres sur la Turquie*, 2e édition.
(2) Ed. Engelhardt. *La Turquie et le Tanzimat*. T. II, p. 207.

Digitized by Google

O douce Arménie!...
O terre de nos ancêtres trop longtemps oubliée!
Patrie dont le souvenir est impérissable dans mon cœur!

Haiots aschkharig!...
Ov tou i-vaghouts mortsvadz haïrénik;
Ov tou im serdis anmorats déghik!

(NAHABED)

J'aime surtout ces dernières strophes du chant de victoire des montagnards de Zeïthoun, après la bataille de 1859 :

Garabed, le Kaïa, dit à son tour : Libre montagnard, c'est à moi, gardien du Zeïthoun, de défendre le chemin de la liberté. A moi, mes fils, à moi! Ayons foi en Dieu et montrons-nous dignes de nos ancêtres en abaissant l'orgueil du pacha exécré.

Mes greniers sont garnis de blé. Ne comptez plus sur des secours; un pain par jour et combattons dix ans. Nous avons bien assez vécu : il faut nous sacrifier au salut de nos frères. Dieu et la croix *sont avec nous* (1).

La *Croix* est bien pour les Arméniens le symbole de la délivrance et dans le sentiment intime du peuple c'est à la race franque qu'il appartient, en vertu d'une mission providentielle, de réaliser ces espérances. C'est même là une des traditions antiques qui font partie du patrimoine national des Arméniens, et qui a sa racine dans une vieille légende conservée par Vartan, chroniqueur arménien du XIII^e^ siècle.

Saint Grégoire l'Illuminateur vivait retiré dans les solitudes du mont Sébouh. Il y reçut la visite du roi Tiridate qu'il avait converti au christianisme. Le roi portait une épée, présent du Grand Constantin, le saint la prit, l'éleva en l'air, et par la vertu du signe de croix qu'il fit sur elle, l'épée resta suspendue dans l'espace. Alors saint Grégoire prononça ces paroles prophétiques : « *Lorsque la race des braves, la nation des Franks arrivera, la croix apparaîtra sur le*

(1) La confédération Zéïthouniste, dont l'origine remonte à l'anéantissement par les Égyptiens du royaume arménien, de la Cilicie (seconde moitié du XIV^e^ siècle), était constamment restée indépendante jusqu'à ces derniers temps où la politique de lord Palmerston l'a contrainte à subir le joug ottoman. (Consulter les pièces diplomatiques manuscrites de l'époque, traduites de l'Arménien sur les documents originaux et les protestations des Zeithounistes et des Arméniens de Marach adressées à la Sublime Porte et aux représentants des grandes puissances à Constantinople.

Digitized by Google

Digitized by Google

la
ts
a
la
de
ıpe
ra-
ıne
ın,
m-
jets
, si
on les compare à leurs frères de Russie [illegible] aux prises avec les fonctionnaires osmanlis, les Bachi-Bozouks ou *têtes fêlées*, les Kurdes ces brigands qui font métier de pillage et d'incendie. En 1878, lors du Congrès de Berlin, les délégués arméniens purent déclarer qu'ils jouissaient d'une certaine liberté intellectuelle et que les Musulmans faisaient preuve de tolérance, que leurs vœux se bornaient à demander protection contre les exactions dont ils étaient continuellement victimes. Les choses ont bien changé depuis ce temps, et l'article 61 du traité de Berlin, si plein de promesses, a été le signal d'une ère de persécution qui s'attaque à tous les ressorts de la vie matérielle et morale. Les écoles sont fermées, les imprimeries détruites, tout homme signalé comme capable de former la génération nouvelle

(1) Voir A. Holynski, *Nubar-Pacha devant l'histoire*, Paris 1886, p. 75 à 82.

Digitized by Google

sommet de la montagne. » Cette parole est restée pour les Arméniens le gage du salut national, et à travers toutes les vicissitudes de leur histoire leurs regards ont toujours été tournés vers l'Occident.

Ceux qui ont suivi les phases de l'histoire des peuples chrétiens de l'Orient comprendront que l'apparition des Français dans le cours des âges a dû raviver chez les Arméniens la conviction que saint Grégoire l'Illuminateur avait bien réellement prophétisé. Les Croisades furent les premières manifestations de l'œuvre civilisatrice dont on s'est habitué en Orient à considérer la France comme la représentante la plus autorisée ; et encore dans ces derniers temps l'intervention des Français en Syrie au moment des massacres des Maronites par les Druses a confirmé les populations chrétiennes de ces régions dans leur croyance au rôle providentiel de la race franque. C'est là qu'il faut chercher le secret de l'attraction qui porte tous ces peuples et les Arméniens en particulier vers la France et leur fait préférer la langue française à toute langue étrangère.

Il y a chez les Arméniens une vitalité qui s'affirme non seulement par un mouvement commercial très actif dans toutes les colonies arméniennes, mais encore par une production littéraire incessante. Les Arméniens sont peut-être parmi les habitants de l'empire russe ceux qui impriment le plus d'ouvrages. Autrefois les ouvrages de théologie, d'histoire, de métaphysique, de grammaire formaient presque exclusivement les travaux des savants arméniens, maintenant ils abordent les sujets les plus variés et font des traductions de tous les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère. On sait l'importance des mékhitaristes de Venise et de Vienne ; surtout ceux de Venise publient une quantité d'ouvrages scientifiques d'une grande valeur, et on leur doit que l'Arménie soit connue dans le monde entier. Il y a chez eux à Venise dans l'île Saint-Lazare une bibliothèque importante renfermant des manuscrits orientaux, réserve précieuse pour la science. C'est au célèbre Mékhitar qu'on doit cette création qui remonte à 1717.

La langue *littéraire* des Arméniens est considérée par les écrivains nationaux comme antédiluvienne et classée par les grammairiens dans la famille aryenne, tandis que l'arménien *vulgaire* est un mélange de l'ancienne langue combinée avec les divers idiomes des pays où il est parlé. Depuis près de trente ans, en dépit des reproches d'ignorance et de décrépitude qu'on adresse à la race arménienne, un grand mouvement national se produit, la langue arménienne est en honneur dans

Digitized by Google

toutes les familles. A Andrinople, en Anatolie, à Césarée..... où l'usage de la langue arménienne s'était perdu par suite de la domination mahométane, on parle de nouveau l'arménien.

Il faut signaler aussi la place importante occupée dans la politique par certains de nos compatriotes dont les noms sont universellement connus. Les ambassadeurs de Perse, à Paris, à Londres, à Vienne sont des Arméniens et dans les conseils de grands États Nubar en Egypte, Malcon Khan en Perse, et Loris Melikoff en Russie ont joué un rôle qui désormais appartient à l'histoire (1).

VIII

Les Arméniens en Turquie, en Russie et en Perse.

J'ai déjà comparé l'Arménie à la Pologne. Celle-ci est devenue la proie de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche; les copartageants de l'Arménie sont les Turcs, les Russes et les Persans. La Turquie a pris la part du lion. Les trois quarts de la grande Arménie, toute la petite Arménie et tout le royaume de la Cilicie sont terrritoires de l'Empire ottoman; c'est l'Arménie proprement dite. C'est sur ce groupe que se concentrent toutes les préoccupations et autour duquel gravitent toutes les espérances. Les deux tiers de la race arménienne sont répandus depuis Salonique et Andrinople jusqu'à Erzeroum, Diarbekir et Van, dans cette dernière région l'élément arménien l'emporte de beaucoup sur l'élément musulman. Les Arméniens, sujets du Sultan sont sans contredit dans la situation la plus misérable, si on les compare à leurs frères de Russie et de Perse. Ils sont aux prises avec les fonctionnaires osmanlis, les Bachi-Bozouks ou *têtes fêlées*, les Kurdes ces brigands qui font métier de pillage et d'incendie. En 1878, lors du Congrès de Berlin, les délégués arméniens purent déclarer qu'ils jouissaient d'une certaine liberté intellectuelle et que les Musulmans faisaient preuve de tolérance, que leurs vœux se bornaient à demander protection contre les exactions dont ils étaient continuellement victimes. Les choses ont bien changé depuis ce temps, et l'article 61 du traité de Berlin, si plein de promesses, a été le signal d'une ère de persécution qui s'attaque à tous les ressorts de la vie matérielle et morale. Les écoles sont fermées, les imprimeries détruites, tout homme signalé comme capable de former la génération nouvelle

(1) Voir A. Holynski, *Nubar-Pacha devant l'histoire*, Paris 1886, p. 75 à 82.

Digitized by Google

est expulsé ou incarcéré. Je citerai M. Portoukalian dont l'école de Van a été fermée et qui s'est réfugié à Marseille ; M. Meguerditch Terlémezian, professeur de géographie qui a eu l'imprudence de faire une carte de la ville de Van et a été aussitôt arrêté pour ce fait (1) M. Sahag Effendi Kaldjian, avocat, qui avait osé intenter des poursuites contre certains notables de la ville de Van et qui a été immédiatement arrêté et conduit à Constantinople par ordre du Ministre de l'Intérieur (2), ces exemples suffiront pour donner une idée du régime appliqué aux Arméniens par les Turcs.

Les Arméniens de la Russie si on les compare à leurs frères de Turquie sont dans une situation meilleure, car ils jouissent d'un certain bien-être et ne sont pas sans cesse exposés aux brigandages des Kurdes. Mais en revanche ils subissent la pression morale des Russes et doivent s'y soumettre de bonne grâce s'ils veulent échapper aux tracasseries des fonctionnaires qui là, comme dans d'autres parties de l'Empire russe, croient mieux servir le Tsar en russifiant à outrance qu'en veillant au bonheur de ses sujets : Aussi les Arméniens de Russie tournent-ils leurs regards vers la mère patrie, l'Arménie turque et ils caressent toujours l'espoir d'une restauration de leur ancien royaume. Ces sentiments se traduisent même par des actes de générosité à l'égard de ceux de leurs compatriotes de Turquie qui sont dans la misère.

Au point de vue social, l'Arménien de Russie est aussi dans une position plus favorable que celui de Turquie; par l'instruction qui est très répandue, il est déjà placé à un niveau supérieur, de plus, jouissant du droit commun, il a accès à toutes les fonctions publiques et a pris ainsi place dans tous les services administratifs et militaires.

On connaît l'état vraiment déplorable de la Perse à tous égards. Dans tous le pays il n'y a guère qu'une seule école nationale pour les Arméniens qui mérite d'être mentionnée, c'est celle d'Ispahan. Les écoles arméniennes de Tauris, Hamadan, Téhéran, Kaï, Salmas, Ourmi, Makou, n'ont pas de valeur réelle. Les Arméniens, sujets persans, sont dans une situation intellectuelle aussi inférieure que celle des Persans eux-mêmes. Ils sont les uns et les autres exposés aux mêmes vexations et à l'arbitraire des gouverneurs qui les exploitent sans vergogne. Mais à la différence de ce qui se passe en Turquie.

(1). *Voltaire* du 27 décembre 1885 et correspondance particulière de Van du 21 février 1886.

(2). Correspondance particulière de Van, 18 janvier 1886.

Digitized by Google

bien que la Perse soit mahométane, les chrétiens et les Persans sont égaux devant la loi. Ils peuvent, comme en Russie, parvenir à tous les emplois civils et militaires. Cependant les Arméniens ont quelquefois à souffrir des violences qu'un fanatisme farouche inspire aux musulmans parmi lesquels ils vivent sans moyens de defense. (1)

De tout ce qui précède on doit conclure que le centre de gravité de l'élément arménien est en Turquie et non pas en Russie, comme on l'a affirmé quelquefois. Cette erreur a été propagée à dessein par les ennemis de la cause arménienne qui, redoutant l'exécution de l'article 61 du traité de Berlin, espéraient amoindrir l'intérêt de la question en diminuant gratuitement le nombre de ceux qui pourraient jouir du bénéfice des réformes solennellement promises. La méprise était possible, même sans parti pris, à cause de la situation du couvent d'Etchmiadzin, qui est un territoire russe.

C'est dans le voisinage du lac de Van et dans la vallée du haut Mourad ou de l'Euphrate oriental qu'est le noyau le plus compact de la population arménienne; un village de Haïk y porte même encore le nom du peuple. Je n'ai pas la prétention d'établir une statistique rigoureuse des Arméniens. Une statistique en Orient ne peut être qu'un mirage. C'est le pays de la poésie, des rêves et par-dessus tout le pays de l'arbitraire. Un recensement en Turquie manque nécessairement d'autorité parce que les sujets du Sultan craignent toujours que ce soit un prétexte pour établir l'assiette d'une nouvelle taxe et pour y échapper plus sûrement ils cachent leur véritable nombre. C'est sous l'empire de ces craintes que les Arméniens n'osent même pas révéler leur nombre exact à leur propre patriarche. Autre cause d'erreur: toujours par peur du Turc, beaucoup d'Arméniens se placent sous la protection des divers consuls afin de bénéficier des capitulations, chose facile en Turquie et qui s'obtient moyennant finances. De ce chef et seulement à Constantinople, il y a environ 20,000 Arméniens qui figurent dans les statistiques comme étrangers parce qu'ils sont sous le protectorat de la Perse, de la Russie, ou même de la Roumanie ou de l'Autriche. D'autre part, la fameuse statistique de 1845 qui fait encore foi aujourd'hui, ne tient pas compte d'un grand nombre de villages arméniens, situés dans la région montagneuse, où les Kurdes ne laissaient pas alors pénétrer les agents du gouvernement. A cette époque, les habitants de ces villages ne se distinguaient

(1) Voir l'*Arménia*. 3 mars 1886.

Digitized by Google

guère des Kurdes, ils en avaient même adopté l'idiome. Mais ils étaient restés chrétiens et avaient conservé leurs antiques chapelles; si bien que grâce aux efforts et aux dons des associations patriotiques fondées depuis la promulgation de la Constitution nationale arménienne, en 1863, pour la propagation de l'instruction, ces gens se sont retrouvés eux-mêmes, ont ressaisi l'usage de leur langue et ont reconstitué au milieu des Kurdes leur nationalité dans toute sa plénitude.

Je ne crois pas me hasarder beaucoup en estimant à près de six millions le nombre total des Arméniens. Il faudrait un volume pour contenir les statistiques diverses de la race arménienne, je me bornerai à reproduire les diverses évaluations, en attendant qu'il plaise au gouvernement ottoman d'établir dans l'Empire un état civil régulier et de faire un recensement sincère.

IX

Statistique d'après Ubicini, Dulaurier, Chahnazarian, V. Langlois, le prince B. Dadian, Ed. Engelhardt.

J'ai déjà montré combien il était difficile d'établir une statistique rigoureuse des Arméniens, j'ai donc cru devoir rapprocher tous les travaux faits jusqu'ici; et j'arrive à cette conclusion, que l'on doit estimer à près de six millions le nombre des Arméniens tant en Arménie que sur le reste du globe. Le centre de rayonnement de la race arménienne, l'agglomération la plus forte est dans les vilayets d'Erzeroum, de Van et de Diarbékir; puis cette population s'étend dans toutes les directions en étant de plus en plus clairsemée. En faisant un bloc des Arméniens de Turquie, de Russie et de Perse tous les auteurs sérieux (sauf E. Reclus) arrivent à un total voisin de quatre millions pour 1845.

Hors de ces régions on retrouverait, d'après Ubicini, deux groupes assez importants 25,000 à 40,000 aux Indes, environ 60,000 en Europe dont 25,000 en Autriche. Nous voici notablement en dessous du chiffre de six millions que je viens d'annoncer, mais si on a lu attentivement tout ce qui précède, on s'expliquera que là où les statisticiens opérant sur les données officielles ont pu trouver quatre millions, j'ai de bonnes raisons de porter ce chiffre à environ six millions.

On nous saura gré, le jour où l'instruction de la cause arménienne sera ordonnée par le grand juge qui sait briser à son heure toutes les coalitions de la diplomatie humaine, d'avoir dès à présent groupé les

Digitized by Google

éléments de l'enquête que l'opinion publique imposera aux hommes d'état.

Voici les sources où ils devront puiser leurs premières informations. Je joins à cette nomenclature un peu aride les détails qui la complètent et l'expliquent.

A. Ubicini donne les chiffres suivants (1) qu'il dit avoir empruntés aux statistiques officielles et n'être qu'approximatifs.

Empire ottoman	2.400.000
Russie	900.000
Perse	600.000
Indes et pays d'Asie	40.000
Pays d'Europe	60.000
	4.000.000

L'auteur dit qu'on n'a fait entrer en ligne de compte dans la statistique officielle sur laquelle il se base que les individus mâles soumis aux Kharadj, c'est-à-dire à l'impôt de capitation, et qu'on a laissé de côté les femmes, les enfants en dessous de 14 ans, les vieillards ayant plus de 70 ans, les indigents, infirmes, aliénés, les absents, les ecclésiastiques et les séminaristes, et que pour combler ces lacunes on a multiplié par quatre les contribuables inscrits aux cotes du Kharadj, qui n'étaient que 600,000. Il pense donc que le chiffre de 2,400,000 est très inférieur au chiffre réel.

Sur les 2,400,000 Arméniens de Turquie il y en aurait 400,000 dans la Turquie d'Europe dont moitié à Constantinople, le reste serait disséminé dans la Thrace et la Bulgarie et groupés au point de vue religieux dans les trois diocèses de *Rodosto, Andrinople*, et *Varna*.

En Russie, il y aurait 580,000 Arméniens d'après de Berghaus de Potsdam et un million d'après l'almanach de Gotha. Le plus grand nombre est dans la province d'Erivan. — Il faut citer la ville de Nakhitchevan (gouvernement d'Ekatherinoslow), à 28 verstes de Toherkask, fondé en 1781 par des Arméniens transplantés de Crimée, et centre d'un commerce très actif (2).

En Perse, les 600,000 Arméniens sont surtout au Nord-Ouest. Il faut mentionner dans un faubourg d'Ispahan, la colonie de Jaffa, qui forme une église séparée avec un patriarche particulier. Ce sont les descendants des 23,000 familles emmenées captives en 1603 par Châh-Abbas qui avait pris d'assaut et détruit la ville de Jaffa, en Arménie.

Aux Indes, il y aurait plus de 30,000 Arméniens, à Bombay, Madras et Calcutta. Les courtiers des maisons arméniennes établies dans ces villes passent le Gange et pénètrent jusqu'à Barma, Siam et les possessions anglaises qui confient à la Chine. On trouve de riches négociants arméniens à Singapour, à Java, Bornéo, Sumatra et jusqu'à Canton.

En Europe, ils sont surtout en Autriche, en Italie et en Hollande.

---

(1) A. Ubicini, *Lettres sur la Turquie*, 2e édition, 1853 et 1854, t. II, p. 293 à 300.
(2) Klaproth. *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*. T. I, page 65.

Digitized by Google

E. Dulaurier a traité aussi la question arménienne et il arrive à peu près aux mêmes chiffres qu'Ubicini, mais il les groupe autrement (1).

G.-V. Chahnazarian fournit des données qui sortent un peu du cadre spécial que je me suis tracé, mais qui ont un réel intérêt, je les reproduis tels qu'il les donne bien que le groupement n'en soit pas méthodique; il arrive aussi à 4 millions (2).

Victor Langlois (3) donne a peu près les mêmes chiffres que E. Dulaurier, aussi je me dispense de les reproduire. — Le prince B. Dadian (4) évalue les Arméniens à 5 millions; la différence avec les autres statistiques porte sur l'Empire ottoman où il suppose 3,400,000 Arméniens.

La *Géographie universelle* d'Élisée Reclus (5) est dans toutes les mains, j'y renvoie le lecteur. Il est singulier que dans un travail d'une si haute valeur il se soit glissé une double erreur. Il dit en effet qu'il est probable que les Arméniens sur le territoire mahométan en Asie Mineure sont *moins nombreux* que ceux du territoire russe, et ailleurs que la population arménienne, évaluée d'ordinaire à 3 millions et qui est même portée à 4 millions par quelques auteurs, ne dépasse

---

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1854, p. 227 et 228.

Empire ottoman.	2.500.000
Empire russe	1.200.000
Empire d'Autriche.	25.000
Perse et Aberbaïdjan	150.000
Indes et archipel d'Asie . . .	25.000
Divers pays.	100.000
	4.000.000

(2) *Esquisse de l'Histoire de l'Arménie*, 1856, p. 2 et 3.

Empire Ottoman.	Arméniens.			3.100.000
— —	Grecs			2.000.000
— —	Catholiques	race syrienne. .	150.000	280.000
— —		race arménienne	45.000	
— —		grecs et cophtes	85.000	
— —	Cophtes (la plupart en Égypte)		180 à	200.000
— —	*Protestants (la plupart arméniens)*		15 à	20.000
— russe.	Arméniens		500.000 à	550.000
Perse.	Arméniens.		120.000 à	150.000
Autriche.	Arméniens		20.000 à	25.000
Indes.	Arméniens.		1.200 à	1.500
Caucase indépendant.	Arméniens.			15.000

(3) *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1863, p. 963 à 968.

(4) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1867 p. 906 et 915.

(5) Reclus. — *Géographie universelle*, t. VI 1881, page 260 et suiv. et t. IX 1884, 41.

Digitized by Google

guère probablement 2 millions de personnes. Ces deux affirmations sont en contradiction absolue avec les faits.

M, Ed. Engelhardt, ministre plénipotentiaire, dans l'ouvrage considérable qu'il a publié sur la Turquie (1), indique le chiffre de un million d'Arméniens pour le noyau principal qui est formé dans les vilayets d'Erzeroum, Van et Diarbekir, tandis qu'il évalue à 800,000 le nombre des musulmans de ces contrées, puis il se réfère à la statistique de 1845, qui évalue à 2,500,000 le nombre des Arméniens de l'Empire ottoman.

Je ne reproduirai pas la longue nomenclature des diocèses arméniens, publiée en 1884 à Cologne (2) et où il trouve la distinction pour chaque diocèse du contingent d'Arméniens *unis* et d'Arméniens *grégoriens*. Il en ressort qu'il y aurait 69,100 *unis* à l'Église catholique romaine, et 1,505,000 *grégoriens*. On fera bien de consulter ce tableau, mais d'après des informations prises aux sources les plus sûres, je dois recommander de ne pas considérer ce document comme ayant une exactitude rigoureuse. En outre, on a omis beaucoup de provinces asiatiques et on ne fait aucune mention des provinces de la Turquie d'Europe.

Après ce long examen j'ai le devoir de donner mes chiffres, sur lesquels la critique pourra s'exercer tout à l'aise.

Turquie	3,500,000 à 3,800,000
Russie	1,807,907 (3)
Perse	200,000 à 225,000
Indes, Java, Chine	40,000
Autriche-Hongrie	30,000
Europe orientale et occidentale, Amérique, Afrique	97,000
	6,000,000

(*A suivre.*) JEAN BROUSSALI.

(1) *La Turquie et le Tanzimat*, t. II 1884, p. 212. — Beaucoup de ces musulmans sont d'origine arménienne, mais ne parlent plus l'arménien. — Pour les *Kurdes* et les *Yésides*, voir E. Reclus. T. IX, p. 342 et 351.

(2) Das heilige Land (organ des Vereines von heiligen Grabe, XXVIII Jahrgang, 5 sept. 1884. Cologne, p. 180.)

(3) D'après l'almanach russe *Tongo-Azovsghi* de 1886, paru à Rostow, le nombre des Arméniens de la Russie, de la Crimée, de la Pologne, des provinces caucasiennes et des territoires d'Ardahan, de Kars et de Batoum annexés en 1878, serait en tout de 1,807,907 habitants.

Digitized by Google

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris. — ÉCOLE DE DROIT. Le 6 mars dernier, M. *Louis Renault*, professeur à la Faculté de droit de Paris et à l'École des Sciences politiques, et dont la réputation est considérable dans le monde savant, a traité dans son cours de droit des gens (cours de doctorat) la *question arménienne*. Parlant de l'article 61 du traité de Berlin qui est resté lettre morte, il a dit que la Turquie pourrait profiter aujourd'hui de la jalousie qui existe entre les petits états, mais à la condition qu'elle fasse quelque chose... qu'elle songe à améliorer la situation des chrétiens pour lesquels rien n'a été fait jusqu'ici. Les Arméniens en dépit, du double engagement donné par la Turquie à l'Europe (art. 61 du traité de Berlin) et à l'Angleterre par une clause spéciale du traité du 4 juin 1878, restent exposés aux ravages des Kurdes et aux vexations des fonctionnaires. Pour quiconque ne connaît pas la Turquie, il semblerait qu'après un pareil engagement formel, pris vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis de l'Angleterre, la Turquie aurait introduit des réformes en Arménie, mais pour ceux qui la connaissent, ils savent la valeur de ses promesses.

Aujourd'hui, les Arméniens, toutes les fois que la question d'Orient semble se rouvrir, s'adressent aux puissances et réclament l'exécution de l'article 61 : certainement leur cause est juste... L'éminent professeur a signalé aux auditeurs l'article paru le premier mars sur la question arménienne, dan la *Revue Française*.

L'*Arménia* de Marseille a reproduit le 17 mars 1886 tout ce qui a été dit par M. Louis Renault sur cette question.

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES. — La question arménienne avait déjà fait l'objet d'un cours spécial de M. *Anatole Leroy-Beaulieu*, au mois de janvier dernier, à l'École des Sciences politiques (École Boutmy).

L'auteur de l'*Empire des Tsars* est trop connu pour que nous ayons besoin de faire ressortir tout l'intérêt qu'il y a à voir cette grave question entrer dans le haut enseignement sous le patronage d'une si grande autorité.

Le 12 mai, M. *Albert Vandal*, membre du Conseil d'État, professeur à la *même école*, en traitant des engagements pris au Congrès de Berlin et qui n'ont pas été exécutés, a parlé de l'article 61 relatif aux Arméniens, a rappelé le glorieux passé de ce peuple et a montré qu'ils constituaient une race bien distincte et qu'aux souffrances résultant du régime ottoman venaient s'ajouter les ravages des Kurdes et des Circassiens qui pillent la contrée. Pour les événements récents, il a renvoyé ses élèves à l'article paru le 1er mars dans la *Revue Française*. L'influence de ce professeur distingué sur la jeunesse qui se presse autour de sa chaire, aura certainement pour effet, de faire approfondir le sujet qui, nous l'espérons, entrera désormais d'une façon régulière dans les programmes de l'enseignement de l'histoire contemporaine.

Digitized by Google

Saint-Denis, près Paris. — Le dimanche 16 mai, vers trois heures, une foule nombreuse d'Arméniens se pressait dans la basilique de Saint-Denis, autour du tombeau du dernier roi d'Arménie, Léon VI, qui appartenait à la famille française des Lusignan (voir la *Revue Française*, tome III, p. 204). Cette visite n'est pas passée inaperçue, au moment où se produit un grand mouvement d'opinion en faveur des Arméniens elle ne pouvait manquer d'être signalée par la presse (*Temps* du 18 mai et *Soleil* du 17 mai 1886). La colonie arménienne de Paris comprend environ 350 personnes. Déjà, elle s'était réunie à l'occasion des fêtes de Pâques dans une salle de la rue de Vienne pour assister à une cérémonie religieuse.

Vienne. — La colonie arménienne de Vienne a adressé le 7 mars 1886 un mémoire au comte Kalnoky, pour demander l'intervention de l'Autriche en faveur de leurs compatriotes opprimés par les Turcs, et pour réclamer des grandes puissances, l'exécution par la Porte, de l'article 61 du traité de Berlin. (*Temps* du 10 mars.) On estime à 250 le nombre des Arméniens qui résident à Vienne.

Constantinople. — La jeunesse arménienne de Constantinople a envoyé, le 12 mars, des adresses de félicitation à MM. Gladstone et Rosebery à l'occasion de leur rentrée aux affaires. Elle exprime l'espoir que ces hommes d'Etat qui ont toujours marqué un grand intérêt pour la question arménienne s'emploieront pour améliorer la situation des Arméniens et notamment pour obtenir l'exécution des réformes promises tant au Congrès de Berlin que par la clause spéciale du traité du 4 juin 1878. MM. Gladstone et Rosebery ont répondu par lettre, qu'ils portaient toujours le même intérêt à l'Arménie. (*Times*, 23 mars 1886.) La colonie arménienne de Constantinople ne compte pas moins de 225,000 âmes.

J. B.

ERRATA de l'article l'*Arménie*, pages 199 à 224,

P. 200, ligne 15, *lisez :* Haïastane. — Ligne 21, *lisez :* Les monuments d'Ani (forteresse sur l'Euphrate), où se trouvait la sépulture des rois arméniens, d'après Agathange, historien du IVe siècle, et ceux de Tigrana-Kert..... (*Agathange*. Édition de Venise, 1835, p. 586.)

P. 202, ligne 12, *lisez :* Avaraïr.

P. 206, ligne 23, *lisez :* Méliks.

P. 208. La seconde note correspond à la ligne 28.

P. 212, ligne 5, *lisez :* Tcheraz.

Dans la carte de l'Arménie : 1° Karpout doit être placé non pas au sud-est de Diarbékir, mais au nord-ouest, à l'intersection du méridien passant par Dersim Khozat et du parallèle passant par Kaïssarieh. — 2° Le tracé rouge limitant la région, désignée sous le nom de petite Arménie, doit être reporté plus à l'ouest jusqu'au 32e de longitude. — 3° Le lac Sevanga, indiqué dans l'Arménie russe, et qui n'a pas été teinté en bleu, occupe l'espace compris entre les deux massifs montagneux qui sont à l'est d'Érivan.

Digitized by Google

L'EXPOSITION COLONIALE DE LONDRES

LES COLONIES AUSTRALIENNES

213,918,000 âmes sur une étendue de 7,938,422 milles carrés, tel est d'après les derniers recensements (1884) l'Empire Britannique (1). Ce prodigieux développement géographique et commercial de la race anglo-saxonne se révèle et s'affirme une fois de plus dans l'exposition indienne et coloniale ouverte le 4 mai dernier à South Kensington. C'est bien la plus complète et la plus riche manifestation, qu'il y ait jamais eu du génie colonial d'un peuple; et il est intéressant d'en parcourir au moins l'ensemble, surtout lorsque des esprits autorisés assurent que cette nation est arrivée au maximum de son influence extérieure.

La France, qui a pris une si large part au mouvement de politique coloniale de ces dernières années, puisera un salutaire enseignement dans les procédés et les résultats acquis par la Grande-Bretagne, en s'inspirant au besoin de ses moyens d'action. Car s'il est beau d'acquérir de nouveaux titres à sa gloire en étendant ses possessions lointaines il est encore préférable, et c'est la tâche la plus difficile, d'en tirer parti en faisant concourir les colonies, ces pays lointains, à l'augmentation du commerce et de l'industrie de la métropole.

---

(1) Colonies Portugaises, 705,778 milles carrés; Hollandaises, 682,792; Françaises 382,706; Espagnoles, 165,734; Danoises, 87,124.

En population :

Colonies Hollandaises, 26,841,597; Françaises, 8,722,857; Espagnoles, 8,175,467; Portugaises, 3,723,967; Danoises, 127,122.

Depuis l'expédition d'Indo-Chine notre population coloniale nous a rapprochés du chiffre hollandais, et depuis le Congrès de Berlin au sujet du Congo notre superficie territoriale est fort augmentée, mais combien nous sommes encore loin de l'Angleterre. On ne connaît pas encore les recensements de l'Allemagne. Tous ces chiffres ayant été tirés de statistiques de 1884.

C'est l'Inde qui fait la grande situation politique de l'Angleterre en Asie, et sans la péninsule du Gange il est permis de croire que la Grande-Bretagne n'aurait en main ni l'Australie ni la Nouvelle-Zélande ces deux admirables colonies. Nous commencerons cependant cette étude par ces possessions car le climat ayant permis à la race anglaise de s'y acclimater, nous y verrons le colon dans toute la force de son activité et de ses productions.

Digitized by Google

En ce siècle d'affaires, de « *struggle for life* » comme disent les Américains et où, dans notre vieille Europe, tant de populations vivent à l'étroit amassant péniblement de timides capitaux, il faut avouer courageusement que nous autres Français nous avons beaucoup à apprendre de nos voisins. Si quelqu'un de nos compatriotes en doutait, qu'il vienne parcourir ces galeries où les produits des quatre coins de l'Empire britannique, ce rêve si difficilement réalisable de lord Beaconsfield, sont entassés à la plus grande gloire et au plus grand profit du Royaume-Uni.

Le principe britannique qui consiste à doter les colonies d'origine et de population anglaise, d'une organisation de plus en plus libre, a créé cette étonnante prospérité des colonies australiennes. L'organisation de ces États (car ce sont de véritables États, avec parlements, ministères et administrations douanières) a porté ses fruits, quoi qu'en disent les partisans de la fédération. Les résultats acquis sont merveilleux, touchent même au prodige, et on se demande où s'arrêteront dans cette voie progressive ces étonnants Australiens, et si nous ne sommes pas destinés à devenir de plus en plus leurs tributaires. Comment résisterons-nous avec nos budgets écrasants de guerre, de marine etc...?

En tout cas, il faut compter avec la noble ambition de ces colons de jouir dans un avenir rapproché de la dignité qui dérive du sentiment qu'a tout citoyen d'un grand pays, sentiment qui explique en partie la création des parlements de ces jeunes États dans une colonie si nouvelle, et sur une terre à peine explorée.

Les audacieuses prétentions, nous pourrions dire injustes si nous ne tenions à garder une stricte impartialité, dont font preuve ces jeunes Etats vis-à-vis de notre pays, au sujet des Nouvelles-Hébrides, nous enseignent bien à quoi l'Europe doit s'attendre de populations qui n'ayant eu encore aucun revers en politique extérieure, ne doutent de rien, et finissent par ne rien craindre. Il est hors de doute que plus tard les liens, déjà si faibles, qui réunissent ces Etats à la Grande-Bretagne (1) seront rompus, mais on ne doit pas en conclure à l'affranchissement moral ou commercial avec la métropole, par la comparaison avec la guerre d'indépendance du Nord Américain (2), aucune simi-

(1) A remarquer plus loin le soin du gouvernement anglais à ne point envoyer de nationalités étrangères parmi les émigrants ou du moins en quantité infime, 10 0/0.

(2) Et encore les États-Unis font-ils un gros chiffre d'affaires avec le Royaume-Uni. (125 millions de £. Imp. et exp.)

Digitized by Google

litude n'existant entre les États-Unis au siècle dernier et l'Australasie. En effet, l'origine des colons australiens ne repose pas sur une population de sectaires politiques, de proscrits religieux analogues aux malheureux qui, au siècle dernier, fuyant l'intolérance européenne, s'en furent fonder en Amérique une société qui ne cessa de montrer les sentiments les plus hostiles à l'Angleterre (1).

A part les convicts, dont on enraya vite l'envoi, la base des Australiens repose sur des émigrants volontaires qui, en allant s'établir sous ces lointaines latitudes, emportaient avec eux l'amour de l'Angleterre et l'attachement à ses institutions.

L'émigration y est encore de nos jours réglée de la manière la plus sévère, et la plus sérieuse. La longue distance semble décourager, et cela fort heureusement, les chercheurs d'aventures; de plus, le prix élevé du passage fait presque de ce pays la spécialité des cultivateurs, toutes choses éminemment favorables au développement de la région. Les primes accordées aux transports, les meilleurs moyens et l'indépendance absolue que la métropole laisse à ses colonies pour répartir les terres vacantes, tout cet ensemble si bien compris et approprié aux aspirations libérales du colon, a créé des liens moraux indissolubles de reconnaissance et de communauté d'origine entre la Grande-Bretagne et ses colonies australiennes. La question de nationalité disparaîtra un jour, et fera place à celle des races. Eh bien, à ce moment là nous serons vaincus, et l'Europe continentale ne comptera plus. Ne sait-on pas, comme sir Charles Dilke l'a fait si justement remarquer dans son livre « *Greater Britain* » que nulle circonstance n'empêchera la race anglaise de compter, en 1970, 300 millions d'âmes parlant la même langue, ayant la même origine ethnique. La France, l'Italie, l'Espagne, la Russie, ne seront que des pygmées en face d'un pareil peuple.

---

(1) Le premier convoi de forçats partit d'Angleterre le 13 mai 1787 ; il consistait en 6 transports et 3 navires de provisions et marchandises, escortés par deux navires de guerre; il comptait 757 condamnés. On connaît les sombres épisodes des premières années de la colonie, les excès du militarisme, etc.; mais on chercha bientôt, dès 1788, un lieu de déportation lointain pour les forçats les plus incorrigibles. D'abord l'île de Norfolk, puis la terre de Van Diemen (1803), que l'administration locale tenait à occuper dans la crainte d'un établissement des Français.

On sait qu'à partir de 1825, la terre de Van Diemen a eu un gouverneur particulier et est devenue une colonie distincte.

De 1788 à 1837, le nombre total des transportés aurait été, suivant Mérivale, de 72,500, sans compter les 27,237 qu'avait reçus la terre de Van Diemen.

Digitized by Google

Ne doit-on pas alors admirer sans réserves les sacrifices que s'est imposés la Grande-Bretagne pour l'expansion de son peuple, et que sont les dépenses qui paraissent peut-être superflues ou excessives (1) à certains esprits (comme la défense des colonies australiennes, sans réciprocité en cas de guerre), en face des résultats acquis ?

En résumé on peut affirmer que c'est en étudiant les progrès et les moyens d'action de cette race que nous perfectionnerons notre politique coloniale, en nous dégageant de notre sainte routine, de notre étroite et tracassière administration, pour enfin comprendre qu'un pays qui a peuplé le Canada, la Louisiane et un moment possédé l'Inde doit reprendre une belle place au soleil des colonies.

I

La Nouvelle-Galles du Sud (2) (New South Wales). Ainsi nommée en 1770 par le capitaine James Cook qui trouvait à la région une ressemblance avec le pays de Galles anglais, est la plus ancienne des colonies britanniques sur le continent australien, les Anglais n'ont-ils pas coutume de l'appeler *Mother Colony of Australia*. Son exposition offre aux visiteurs une preuve de l'étonnante prospérité de l'Australie, ce que l'on y remarque d'abord, c'est l'abondance des objets manufacturés, et des produits agricoles, le caractère dominant du pays, la vie pastorale, s'y accuse largement. Ici la fièvre de l'or, la recherche et l'exploitation des terrains miniers n'ont jamais pris une aussi grande place que dans l'État voisin et souvent rival de Victoria.

L'ensemble général est riche et remarquable par un pittoresque encadrement de peintures murales nous offrant quelques vues australiennes à l'aspect enchanteur. Ce que l'on peut reprocher à l'ensemble de

(1) On se souvient cependant qu'un corps de volontaires australiens s'organisa lors de la campagne du Soudan, et que, sous la conduite du major Richardson, il rendit les services les plus grands au corps expéditionnaire du général Wolseley. On peut du reste voir les photographies de tous les membres dans l'exposition de la Nouvelle-Galles. Des fêtes eurent lieu au départ et à l'arrivée de ces braves à Sydney.

(2) La Nouvelle-Galles du Sud, située entre le 28° 15′ et le 37°55 lat. S et le 141° et 155°35′ long. E. Greenvich, a une superficie totale de 310,700 milles carrés, environ 3 fois la surface de l'Angleterre et de l'Irlande, avec près de 1 million d'habitants. Sydney, ville fort belle et prospère, avec un des plus beaux ports du monde, compte 300,000 habitants.

Digitized by Google

toute l'Exposition (1), c'est de manquer de grandeur de n'être point assez imposante comme décors.

Le manque de hauteur des galeries bâties pour une série d'Expositions n'a point permis de réaliser les artistiques disposition sdu pavillon des colonies hollandaises à Amsterdam ou du bâtiment kambodgien à Anvers. Ici la richesse ne consiste que dans l'abondance, la diversité des produits, rien n'a été sacrifié, du moins dans cette section, au luxe décoratif. On voit que tous les efforts ont contribué à exposer le plus possible. Cependant, certains visiteurs trouveront peut-être extrême la quantité de spécimens zoologiques, depuis l'aborigène représenté en famille au milieu de ses forêts jusqu'aux plus petits des animaux (2), c'est le triomphe de la taxidermie, et les amateurs en sont nombreux car les badauds s'y arrêtent en foule. Ces Papous, primitifs aborigènes, encore au bas de l'échelle humaine, ont tous les caractères simiesques. Le contraste est étrange entre ces malheureux sauvages en voie de disparition, et l'activité industrielle de l'Anglo-Saxon, en voie de transformer leur pays en une nouvelle édition considérablement perfectionnée de la vieille Europe.

Le côté pittoresque a été observé ; au fond d'une salle, un campement de sauvages admirablement figurés et entourés de spécimens d'animaux indigènes, nous transporte au milieu de ces tribus, qui dans un déshabillé peu élégant, mais qui semble pratique, nous initie aux plus intimes mœurs de ces solitudes. On sait que cette race tend à disparaître devant les progrès de la civilisation, ces malheureux, incapables de toute assimilation intellectuelle, s'éteindront graduellement (3). Aussi cette décroissance faisait-elle dire à un missionnaire

---

(1) Cette Exposition coloniale et indienne installée dans les locaux qui servirent aux Expositions, des Pêcheries, de l'Hygiène, des Inventions, est la quatrième et dernière de la série.

(2) L'Australie ou Nouvelle-Hollande, qui est une île au point de vue géographique présente cependant tous les caractères zoologiques et botaniques d'un véritable continent. Sa faune et sa flore sont comme on sait des plus spéciales. Kangurooso-rnithoringues et... l'eucalyptus, le casarnina et...

Les naturels australiens (ne pas y comprendre les Maoris de la Nouvelle-Zélande) ne possèdent aucune institution si primitive qu'elle soit, et que l'on puisse décorer du nom de gouvernement ou d'autorité. La vie sociale n'y existe pas, on rencontre les familles vivant séparées et d'une manière indépendante. L'absence du sentiment religieux est aussi un point à noter.

(3) Durant ces dernières années, le Gouvernement a bien essayé, avec quelques entreprises particulières, de relever le moral de ces populations tout en tentant d'en

Digitized by Google

protestant au retour d'un long séjour dans les districts de l'Ouest australien que l'on devrait abandonner tout espoir de convertir ces sauvages, et reverser sur d'autres entreprises les fonds considérables votés soit par le gouvernement, soit par la charité publique, perdus actuellement sans aucun profit dans une tâche ingrate et sans avenir (1).

L'aspect des paysages, des villes et des splendeurs de Sydney qui possède, comme on sait, un des plus beaux havres du monde, est fidèlement reproduit par une collection de photographies qui occupe un des côtés d'une salle.

L'atmosphère si limpide, et le soleil si lumineux de ces latitudes, permettent d'acquérir en ce genre une réelle perfection. Nous y remarquons des scènes splendides des montagnes bleues, les travaux du chemin de fer, les rues de Sydney, auxquelles on pourrait souhaiter en passant une architecture moins monotone. On se dirait à Londres dans les plus insipides des faubourgs; même construction dépourvue de tout cachet artistique. Le Town Hall et le government House font exception. Quant au Post Office, il semble un immense monument qu'une série d'épreuves photographiques a mission de nous révéler dans ses moindres détails.

Les chemins de fer nous livrent aussi tous leurs secrets; les gares, les lignes, les travaux d'art, les machines (plusieurs construites en Belgique aux établissements de Saint-Léonard), tout cela est aussi bien installé que les lignes anglaises, sans contredit les premières du monde. Quant au matériel, il est en partie américain, cela constitue alors la perfection dans le genre. On voyage donc mieux aux antipodes que chez nous. Il faut avouer que c'est humiliant. De beaux phares, des vues du fort de La Pérouse à Botany-Bay dont les énormes canons ont un air respectable, complètent cet ensemble de travaux publics. tandis qne les intérieurs de la bibliothèque et des laboratoires de physique et de chimie de l'Université nous donnent une haute idée du confort pratique et du luxe déployés dans les bâtiments de l'enseignement.

Un mot sur cette université de Sydney, qui fut fondée en 1851 sur

---

arrêter la décroissance, mais les tentatives ne furent couronnées d'aucun succès Rappelons à ce sujet l'observation de M. Ch. Dilke en 1868, que la race anglo-saxonne est dans le monde la seule race exterminatrice. *The only extirpating race! (Greater Britain).*

(1) Baron Hubner (Dernier voyage autour du monde).

Digitized by Google

l'initiative de M. W. C. Wentworth. Le revenu annuel des fonds publics et donations privées se monte à £ 180,000 (4,500,000 fr.)

L'université confère les grades de médecine, sciences, droit et arts en suivant la même filière d'examens qu'en Angleterre. Plusieurs collèges théologiens y sont joints : un de l'Église anglicane, un catholique romain et un presbytérien. A cet ensemble il faut ajouter, pour compléter le système d'enseignement, une école publique de grammaire et un collège technique pour les ouvriers.

Le nombre des écoles d'art dans toutes les villes de l'État s'élève à plus de 100, sans parler des sociétés royales de médecine, de botanique et d'art.

Des vitrines remplies de cartes, de livres de géographie, de livres d'études publiés là-bas, nous donnent une idée du mouvement intellectuel. Une collection des Parliamentary Debates de Sydney, bien reliés, fait un bel effet. Des lithographies spécimens d'impression, caractères d'imprimerie, jolies gravures, enfin tout le matériel pour ce que nous appellerions, dans notre antique Europe, la nourriture de l'âme, s'étale au long. Des instruments scientifiques, d'optique, de photographie, terminent cette série de l'enseignement dont nous ne pouvons donner qu'une idée à grands traits.

Certains journaux tels que le *Sydney Morning Herald*, qui est le plus ancien du continent australien, tirent à un nombre remarquable d'exemplaires et sont fort répandus.

Mais dans cette salle, c'est ici que s'arrêtera notre admiration, car une idée bizarre a présidé à l'envoi de quelques essais de peintures (on ne peut guère appeler ainsi ces toiles) d'amateurs, d'artistes australiens. Hélas! le dessin et la couleur paraissent également manquer sous ces latitudes extrêmes ; les Rubens de la Nouvelle-Hollande auraient fort à gagner à apprendre les règles les plus élémentaires de la perspective. Sans parler de certains portraits absolument extraordinaires comme allures, ni de paysages violets ou saumon rose tendre, il y a des animaux, bœufs, moutons, chevaux, dont les auteurs n'ont guère l'air de se douter qu'il existe des Troyon, Rosa Bonheur, etc. En somme, c'est une assez pauvre manifestation artistique des plus pénibles à regarder, dont je n'aurais certes pas tant parlé si l'incroyable suffisance (juste certains titres) de ces populations, ne les portait à croire que même sous le rapport artistique, elles n'ont rien à apprendre. Espérons qu'elles changeront d'avis.

Ce sentiment artistique semble faire également défaut dans la déco-

Digitized by Google

ration des meubles exposés, et dont les ornements lourds et surchargés sont absolument écrasants. C'est un mélange de genre allemand avec la partie la moins agréable du gothique anglais; sauf une ravissante chambre Louis XVI blanc et or très délicate, tout le reste est riche et confortable, mais ni gracieux ni joli, Il y a là des salles à manger, des salons de millionnaires, car ces cheminées monumentales doivent coûter fort cher, des tables carrées massives, aux ornements multiples, qui seraient tout à fait remarquables si un dessin plus sobre y avait présidé, avec des lignes moins tourmentées et peut-être un peu plus de fini en général.

En Australie, on semble particulièrement sensible aux douceurs du carambolage; il y a dans cette section de la Nouvelle-Galles de grands et bien beaux billards. Sans entrer dans des considérations trop techniques et par trop spéciales, nous avons pu y remarquer des qualités particulières.

Tous les bois de ces meubles sont indigènes, ils sont fort beaux dans leurs couleurs, la veine, le poli et le grain en sont également appréciables pour un connaisseur. Les espèces les plus employées nous ont paru être le bois noir, le cèdre des colonies, le pin noir, le chêne, le hêtre, le chêne d'Australie; le chêne dit « de la rivière de Richmond » est admirable. Tout un compartiment de bois de charpente donne de superbes échantillons. Mais ce sera plus tard dans le Queensland et l'Australie occidentale que nous verrons à ce sujet les plus grandes richesses. Ici les laines occupent avec la culture de la vigne une maîtresse place, nous leur consacrerons quelque mots, réservant pour le Victoria l'étude des industries minières.

Dans un rapport spécial, l'agent général de la colonie assure qu'il n'y a pas sur terre une région offrant une aussi grande variété de ressources au point de vue pastoral et agricole. On est, en effet, tenté de croire à ce cri d'admiration d'un Australien, si l'on consulte les statistiques. En 1883, le New South Wales possédait plus de 34 millions de moutons, plus de la moitié de ce que possède toute l'Australie.

En 1873 le nombre n'en était que de 18 millions et 7 millions seulement en 1863. La progression est constante et considérable, le climat de la région se prêtant particulièrement à l'élevage du mouton et surtout à la qualité de la laine. Quelques hivers rigoureux et surtout quelques sécheresses ont bien produit de grandes pertes, les animaux restant toute l'année en plein air, mais avec les améliorations

Digitized by Google

successives apportées à la dispositions des *runs* on pense conjurer en partie cet *aléa* de l'élevage. Soixante millions d'hectares, soit plus de la superficie de la France sont consacrés à l'élevage du bétail ; on cite des *runs* qui s'étendent sur 40,000 hectares, en général on peut calculer d'après les statistiques qu'un mouton dispose de 3 hectares, et un bœuf de 6. — On conçoit qu'avec de semblables ressources, qui augmentent encore tous les jours avec la découverte de nouveaux territoires, l'industrie pastorale y ait le plus bel avenir.

La qualité de la laine autralienne est remarquable, les nombreux échantillons qui de tous côtés remplissent les vitrines de l'exposition nous montrent de beaux flocons bruns, gris ou d'une blancheur éblouissante. D'une excessive finesse, soyeux, souples, ils sont le résultat de l'intelligente et persévérante méthode de sélection des éleveurs. La laine a fait la prospérité de l'Australie, de la Nouvelle-Galles, particulièrement, plus que le travail des premiers convicts et et au moins autant que la découverte des gisements aurifères. On doit dire que c'est dans cet État que prit naissance l'industrie pastorale australienne. En 1793 quelques moutons mérinos avaient été débarqués, et en 1803 le capitaine M. Arthur s'étant rendu à Londres pour y soumettre quelques échantillons de laine qui lui semblaient remarquables, revint avec un troupeau de bêtes qui provenaient des fameux mérinos importés d'Espagne en Angleterre par Georges III. Une concession de quelques milliers d'hectares lui permit de faire prospérer son troupeau en montrant l'influence remarquable de ce climat sur la qualité de la laine, de plus, en y joignant des soins particuliers et le choix de la nourriture, on a réussi de nos jours à produire une race parfaite. Plusieurs échantillons naturalisés nous offrent des types remarquables, à toison bouclée, fine, régulière ; tête ramassée, extrémités fines, formes arrondies et de grosses cornes surmontant de belles joues bien touffues (1) ; la laine recouvrant entièrement les jambes. Ces moutons ont détrôné les races européennes : on sait du reste que c'est en Australie que se trouve la plus grande population ovine (2).

Il faut ajouter cependant que la race mérinos qui donne de superbes

---

(1) L'origine de la race mérinos semble venir des troupeaux importés primitivement de Barbarie en Espagne.

(2) 78 millions de têtes. Exportation de la laine en 1883-84, 1,110,000 balles de 350 livres.

Au 30 juin 1884, 319,477 balles expédiées en l'année. Augmentation de 50,000 balles sur l'année précédente.

Digitized by Google

résultats dans les terrains secs, est un peu délaissée dans les régions plus humides où on lui préfère la race des South down et en particulier l'espèce du Lincoln et de Dishey.

A remarquer une vitrine avec des laines véritablement superbes d'une blancheur idéale obtenue par des lavages à l'hydroléine.

Le nombre des bœufs n'atteint certes pas en richesse le nombre des moutons, d'autant plus que l'on y remarque une certaine décroissance en ces dernières années, dont il faut rechercher la cause toujours dans cette terrible sécheresse, mais comme le réseau de chemins de fer augmente chaque année, cela permettra de mettre en culture les endroits les plus reculés, et surtout de mener dans les marchés et les ports d'expédition les animaux des districts les plus excentriques. A l'heure actuelle on compte en Australie environ 9,000,000 de bœufs, 1,300,000 chevaux et 900,000 porcs.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud il y avait en 1884, 316,915 chevaux en décroissance de 10,000 sur l'année précédente en raison de la sécheresse. On connaît la qualité des chevaux australiens comme trotteurs, la cavalerie indienne se remonte entièrement dans le pays, c'est une idée des plus heureuses, car la race supporte également la chaleur et le manque d'eau, tout en ayant des qualités d'allures que le cheval arabe est loin de posséder.

Bien que l'extension du régime pastoral puisse être poussée presque à l'infini en raison de l'étendue des terres encore vierges, il s'en faut de beaucoup que le territoire entier de la Nouvelle-Galles du Sud, soit doué d'une même fertilité. Les vallées au nord de Sydney sont les plus productives, la quantité d'humus qui en recouvre le sol fait à juste titre considérer les vallées de Manning, Hunter, Macleay parmi les plus fertiles du monde. Grâce aux chemins de fer on doit remarquer que la grande concession augmente plus rapidement que la petite propriété et grâce aussi à la persévérance des colons on voit des districts, ceux de Riverina par exemple, absolument délaissés comme stériles il y a quelques années, être maintenant transformés grâce aux travaux incessants et couverts de « runs » superbes.

On évaluait l'étendue des pâturages loués en 1883 à 229,320 milles carrés donnant un revenu de £ 325,128. Il y avait 4,329 propriétés à pâturages couvrant 300,000 acres. Ces runs sont les domaines des squatters, c'est-à-dire de ceux qui à un titre quelconque s'occupent de l'élevage. Plus tard ces mêmes squatters font place aux free selectors, ou settlers, laboureurs qui developpent l'agriculture du pays tandis que

Digitized by Google

les premiers s'enfoncent plus avant dans les solitudes de l'intérieur à la recherche de nouvelles pâtures.

C'est, je crois, l'occasion à propos de cette population agricole de parler de l'émigration, de donner les quelques renseignements que nous avons puisés aux sources de la colonie même.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Galles a un représentant officiel à Londres et de plus une agence d'émigration. Les émigrants auxquels on paie en partie le voyage sont spécialement choisis par cet agent et ses officiers. On ne prend que des individus capables de payer un passage de £ 6 pour chaque couple marié, £ 4 pour un homme seul et £ 2 pour une femme seule. Les enfants au-dessous de trois ans, aux soins de leurs parents, ont le passage gratuit et de trois à quatorze ans ils paient £ 1. On choisit les émigrants en Angleterre, en Écosse et en Irlande; autant que possible on proportionne leur nombre à la population existante déjà de ces nationalités dans la colonie. — On autorise l'agent à envoyer un maximum de 10 0/0 de nationalité étrangère, et l'on recommande spécialement de choisir des individus d'une solide constitution pour supporter les fatigues. Les couples mariés ne doivent pas dépasser quarante ans d'âge chacun, on les prend indifféremment avec ou sans enfants. Quant aux célibataires des deux sexes ils ne doivent pas dépasser trente-cinq ans et on ne doit pas accepter plus d'un tiers de l'envoi, de célibataires adultes, hommes. Quand l'âge de l'émigrant dépasse ces limites il est astreint à un droit supplémentaire de £ 1. Les professions les plus demandées sont les mécaniciens, fermiers, mineurs, vignerons, laboureurs et domestiques. On se doute aisément que toute préférence est donnée aux émigrants qui possèdent un petit capital.

A côté et faisant suite aux échantillons de laines, on remarque les cuirs qui, envoyés sous toutes leurs formes, nous prouvent que bientôt l'Australie n'aura plus rien à acheter chez nous, courroies, selleries, peaux entières, bottes, etc., et ne le cèdent en rien à ce que nous faisons en Europe ou aux Etats-Unis.

Il était naturel, en effet, de penser qu'une race aussi industrieuse et disposant d'aussi belles matières premières ne se laisserait pas distancer, en étant forcée constamment d'acheter des vêtements au loin.

Aussi voyons-nous des superbes cheviotts, draps, etc., de toutes couleurs, aux jolis dessins qui ne dépareraient certes pas la garde-robe de nos élégants. Les chapeaux, les chemises complètent l'habillement,

Digitized by Google

en même temps que des fourrures de Kanguroos, des tapis finement manufacturés assurent aux habitations un agréable confort.

Les produits alimentaires figurent en longue série, en hautes pyramides de beurre, fromages, conserves et boîtes de viandes conservées, industrie naissante qui donne déjà les plus beaux résultats en affranchissant le pays du commerce des Etats-Unis, qui en avaient presque jusqu'alors le monopole. L'abondance du lapin préparé à toutes les sauces étonne d'abord les visiteurs, il faut à ce sujet quelques mots d'explication. On sait quel fléau sont pour l'agriculture de ces pays, ces rongeurs qui par centaines de mille dévastent des régions entières. On accorde de hautes récompenses aux inventeurs de procédés de destruction, en même temps qu'une loi locale protège énergiquement les chats, fouines, belettes, et toute la gent ennemie de maître Jeannot. Il devait donc venir à l'idée de trouver dans l'hôte des terriers une nourriture à bon marché pour le peuple. Malheureusement il est à craindre qu'elle n'ait pas des qualités nourrissantes bien sérieuses. En tout cas, la diversité des sauces dont nous voyons les pompeuses étiquettes, nous laisse croire qu'on ne néglige rien pour l'accommoder.

Les tapiocas, les semoules, les fruits conservés s'ajoutent à cette galerie de l'alimentation. Nous traiterons plus loin du procédé de conservation des viandes et des fruits australiens, et des résultats économiques que l'on peut déduire de leur arrivée sur le marché européen. Ce qui paraîtra fort surprenant c'est le marché aux fruits, apportés ici chaque semaine par la « *Malle* » dans un remarquable état de fraicheur. Poires, pommes, raisins, ananas sont disputés par la foule, qui les trouve avec raison bon marché et aussi succulents que leur permet un trajet de quarante-deux jours.

Les échantillons de grains sont peut-être moins réjouissants à contempler mais un spécialiste y reconnaîtra aisément de superbes qualités. Les froments sont de toute beauté les avoines, les orges, les maïs sont magnifiques. Bien des cultivateurs européens s'arrêteront découragés devant ces échantillons d'un grain que le sol épuisé de nos pauvres pays ne peut produire qu'avec les engrais chimiques les plus énergiques. En 1883-84 le blé a généralement donné 15 bushels à l'acre, on évalue la surface cultivée en blé à 3 millions d'hectares, sur l'ensemble des colonies australasiennes la récolte annuelle donnant une vingtaine de millions d'hectolitres. Les blés australiens arrivent à Liverpool, Marseille et surtout au Cap. La culture ne remonte cependant qu'à l'année 1860.

Digitized by Google

Le maïs dont la culture est si facile, est très prisé. — Il donne environ 22 bushels (1) à l'acre (récolte 1882) — Dans l'État de la Nouvelle-Galles on en cultivait 123,634 acres en 83 qui donnèrent 4,538,604 bushels.

Les pommes de terre réussissent fort bien, nous en voyons de beaux spécimens. Le coton, le tabac (2) et la canne à sucre sont aussi cultivés d'après l'orientation et la situation des vallées. Il y a même de fort belles orangeries très productives.

Quant aux sucres ils occupent ici toute une vitrine et avec leurs dérivés, mélasses, rhums, alcools ils forment une transition pour arriver à la galerie des vins. Les sucres paraissent assez bien traités mais on sait que les Anglais ne possèdent pas le tour de main et ne peuvent arriver à la perfection des raffineries françaises. Aussi l'industrie sucrière, qui traverse une crise si intense depuis quelques années, a-t-elle encore beaucoup à s'améliorer dans les raffineries. La canne à sucre qui demande des terres d'alluvion est cultivée en majeure partie dans la vallée du Clarence. La culture ne remonte guère au delà de 1868, le rendement des usines atteint actuellement 10,000 tonnes, aussi l'importation des sucres européens s'en ressent-elle.

Les Australiens fondent les plus grandes espérances sur leur industrie vinicole ; il est certain qu'ils y ont fait de grands sacrifices et certains progrès. Les publications locales qui traitent ce sujet vantent volontiers l'avenir de la colonie au point de vue vinicole, comparant leurs vins aux crus du Bordelais ou de la Bourgogne. Ils assurent que la Nouvelle-Galles sera d'ici peu en mesure de fournir du vin au monde entier, la culture de la vigne y devenant universelle et nationale. The cultivation of the wine is fast be coming a leading industry in the colony..... and aspect to produce *wine enough to supply the whole of the world.* En dégageant la vérité de ces exagérations il est certain que les envois de vins ont déjà pris une place importante dans le trafic de l'Australie et de l'Angleterre, et ici même à l'exposition, les nombreux pavillons, trophées de tonneaux et comptoirs de dégustation, nous montrent l'importance que l'on attache là-bas à cette production. A mon humble avis, le grand mal, qui empêchera d'ici longtemps les propriétaires de produire un vin vraiment délicat,

(1) 1 Bushel = Litre, 36, 35.

(2) Le tabac de la vallée de l'Hunter et des environs de Tamworth est le plus renommé.

Digitized by Google

c'est la manie qu'ils ont de vouloir imiter les crus européens ou autres en vogue. Ainsi tel producteur enverra du Saint-Émilion, Sauterne, Clos Vougeot, Constance même, ou Porto, et le tout sera récolté sur la même propriété. Cela devient une fabrique de liqueurs, où une goutte d'un produit chimique quelconque, ou une étiquette différente, font seules la distinction. Au gourmet (si toutefois il y en a beaucoup là-bas) de se reconnaître dans ce mélange. Pour ma part, bien qu'appréciant les hautes qualités des vins australiens, je pense qu'il leur faudra longtemps encore pour tenter même de faire la concurrence à nos *vrais* vins de France. Le reproche le plus grand que l'on puisse leur faire actuellement c'est de manquer de bouquet; de plus, ils ont souvent un certain goût de silex qui n'est pas fait pour plaire. Mais la couleur est fort belle, ils sont très riches en alcool en présentant une grande analogie avec certains vins d'Espagne, à ce titre nous pourrions même les employer comme vins de coupage. Une grande partie des propriétaires ne vise qu'à produire des portos, sherrys ou même des cognacs dont la consommation est si grande là-bas (1).

La culture de la vigne fut introduite vers 1820, par M. J. Mac Arthur; et en 1830, un certain Busby fit un voyage en Europe dans le but d'en ramener des plants et cépages du Rhin. Aussi toute la vigne de la colonie provient-elle en grande partie des provinces rhénanes. On estime l'étendue actuelle à environ 4,378 ares en 1883, et la production à 589,604 gallons de vins, et 4,162 d'eau-de-vie. On consomme environ 1,378 tonnes de fruits pour la table. Les crus les plus renommés et qui du reste obtinrent certaines récompenses, même à Bordeaux, sont situés dans les vallées de Flunter et de Paterson. Ceux de la vallée de Murray ou d'Albury sont encore plus alcooliques. En somme, c'est une industrie qui manque d'expérience, reste à savoir si le sol et le climat, bien que se prêtant à la culture de la vigne, permettent d'y d'acquérir la perfection de nos vins français. Les Australiens l'assurent mais les produits que nous avons vus nous laissent entrevoir bien des difficultés.

Nous traiterons dans notre prochaine étude de l'exposition du Victoria, des collections minéralogiques et des procédés miniers qui offrent une grande analogie avec ceux de la Nouvelle-Galles.

(*A suivre.*) H. DE LA MARTINIÈRE.

(1) On doit remarquer que, dans toute la colonie, on boit plus de bières que de vins.

Digitized by Google

SLOVÈNES ET CROATES

Suite (1).

AGRAM ET LES CROATES

La Constitution politique. — Griefs des Croates.

La convention conclue en 1868 avec la Hongrie a constitué en faveur de la Croatie une autonomie complète au point de vue de la langue, de l'administration, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. La gestion de ces trois départements est confiée à trois *sections* (on a jugé prudent de leur refuser le nom de ministères). A la section de l'Intérieur, dont le chef remplace le ban en cas d'absence, ressortit tout ce qui concerne la police (sûreté publique, réunions, théâtres, imprimeries, passeports, etc.....), la salubrité et l'assistance publiques, les élections, le recrutement, la surveillance de l'administration des communes, l'agriculture et le commerce en tant qu'il ne dépend pas du ministère hongrois, enfin la gestion financière de la quote-part attribuée à la Croatie même dans l'ensemble de ses revenus.

La section de l'Instruction publique et des Cultes comprend deux divisions, dont la première s'occupe des cultes reconnus et des associations religieuses, de la nomination des évêques et des chanoines catholiques, de la surveillance des paroisses, de l'administration des biens consacrés à des destinations religieuses ou scolaires (nous verrons plus tard que l'Église orthodoxe jouit d'une autonomie complète en ce qui concerne son organisation religieuse et scolaire), et dont la seconde dirige et surveille l'enseignement, les écoles et en général tous les établissements concernant la culture intellectuelle.

La section de la Justice veille à l'organisation et au fonctionnement régulier et de la justice, administre les prisons, adresse à la Couronne des rapports au sujet des grâces, prépare, comme les deux autres sections, les projets de loi qui la concernent et publie le *Bulletin des lois*.

Il est à remarquer que la Croatie n'a pas été jugée digne d'avoir une organisation financière autonome. Enfin elle est représentée au

(1) Voir la *Revue Française*, tome II, p. 223, 430 et 552.

Digitized by Google

parlement hongrois par 40 députés à la Chambre et par 3 à la Table des Magnats. Ces représentants peuvent se servir du croate pour y exprimer et défendre leurs vœux ou leurs plaintes.

Il est incontestable qu'un tel arrangement constituait un progrès immense sur la situation faite à la Croatie par la domination allemande. Mais les textes sont peu, leur application est tout. Nous avons déjà dit par quels procédés illégaux et violents les Hongrois avaient obtenu le vote de cette convention. Ils n'apportèrent pas plus d'équité dans son exécution que dans sa formation. Les droits les plus formellement reconnus furent contestés, mutilés, annulés. En fait la Croatie se trouva à la merci de son associée : celle-ci tenait les clefs de la caisse et la majorité dans le conseil de direction siégeant à Pesth !

Depuis 1868 la Croatie a obtenu, à deux reprises différentes, une revision du pacte constitutionnel et s'est vu accorder des concessions importantes, comme un ministre responsable à Pesth, une répartition plus équitable des charges financières. Mais ces modifications insuffisantes ou inefficaces laissent subsister les griefs qui visent l'administration centrale et l'impulsion antinationale qu'elle imprime au gouvernement du pays, la question des Confins militaires, celle de la Dalmatie, la spoliation de Fiume, l'administration financière et la violation flagrante de la Constitution depuis l'automne de 1883.

Administration centrale. — Au sommet de la hiérarchie administrative se trouve le *ban*. Le ban, au temps de l'indépendance, était le premier dignitaire du pays. Avant d'être couronné roi (1076), Zvonimir portait le titre de ban. Après lui, le titre fut attaché à la fonction de gouverneur général du royaume et, même après l'union avec la Hongrie, il subsista, symbole de l'autonomie nationale. Il devrait, de par la tradition, désigner une importante fonction émanant directement du roi, une sorte de vice-royauté. Malheureusement, de ces hautes attributions qu'il possédait encore au temps glorieux de Jellatchitch, le ban est descendu au rang d'une sorte de préfet nommé par le ministère hongrois, sans que dans son choix les sentiments du pays interviennent en aucune façon. Une seule fois l'opinion publique fut admise à le désigner. C'était en 1873. Il s'agissait de renouveler la *nagoda* et les Croates refusaient de souscrire à nouveau aux conditions financières qu'elle imposait. On transigea et, en vertu de cette transaction, Majuranitch, dont le patriotisme et le génie poétique faisaient illusion, fut nommé. Mais Majuranitch, avec son esprit indécis, incapable

Digitized by Google

d'application, nourri de théories, dénué de sens pratique, a été le mauvais génie de sa patrie. Elle regrettera longtemps les prétendues réformes qu'il lui a apportées. Il se retira en 1879, sur la question des Confins militaires, dont les Magyars ne voulaient à aucun prix accorder l'assimilation civile, sous un ban patriote. Son successeur, le comte Pejatsevitch, se hâta d'esquisser les persécutions auxquelles le comte Khuen Hedervary a su trouver la dernière expression.

Le ban actuel succède au commissaire extraordinaire nommé par le Roi pendant les troubles de septembre 1883. D'un extérieur élégant, d'une distinction et d'une éducation parfaites, il est devenu par son mariage le cousin de M. Tisza, premier ministre de Hongrie. Cette parenté fait pressentir la sollicitude qu'il porte aux intérêts croates. C'est peut-être aussi à elle, non moins qu'aux autres qualités de son esprit, qu'il doit d'occuper, à 36 ans, une charge qui jusqu'ici avait été réservée à des hommes d'âge et d'expérience. J'eus l'honneur d'être reçu par lui peu de temps après mon arrivée. Il m'accueillit avec courtoisie, me questionna sur ma visite à Lepoglava et sur les impressions qu'elles m'avaient laissées ; mais ne sembla pas désirer que la conversation sortît des généralités. Lorsque je retrouvai mes amis ils me demandèrent quel accueil j'avais reçu : « Aimable, répondis-je, mais réservé. » Il se mirent à sourire. « Ah ! voilà. Votre arrivée ici a été annoncée par les journaux et ils vous ont innocemment joué le vilain tour de dire que, en même temps que vous alliez à Diakovo voir Mgr. Strossmayer. Cela a suffi pour vous faire juger. »

Assisté d'une Diète dont la majorité n'a d'autre désir que de prévenir les siens, le ban fait de l'administration du pays une administration hongroise ! Les employés des postes, des télégraphes, des chemins de fer sont des magyars qui le plus souvent ne parlent pas le croate, ce qui constitue une violation de la nagoda puisque la langue croate y est proclamée la seule langue du pays. Même en dehors de ces trois services, les fonctionnaires ne sont que trop fréquemment choisis parmi les Hongrois, ce qui est encore contraire au compromis. La Croatie étant autonome pour ses affaires intérieures, la justice et l'instruction publique, les fonctionnaires devraient être tous de nationalité croate. Il n'y a d'avancement que pour ceux qui sont dévoués au gouvernement, et si quelques-uns s'occupent avec trop de zèle du bien du pays, les amertumes dont ils sont abreuvés les obligent, comme Derentchine, à donner leur démission. Avec une administration ainsi façonnée, on devine la faveur réservée à tout ce qui

Digitized by Google

a un caractère national : les sociétés littéraires, musicales, artistiques, sont soumises à plaisir à des vexations qui en entravent le développement et même le fonctionnement journalier. Il y a dix mois, devait avoir lieu à Agram l'inauguration de cette splendide galerie Strossmayer dont la munificence du grand évêque venait d'embellir la capitale croate. Il devait y avoir à cette occasion une petite fête de famille entre patriotes, de laquelle l'évêque entendait avant tout proscrire la politique, son discours l'a bien prouvé. Le gouvernement craignit une manifestation nationale et une ovation à l'illustre donateur qui, si généreusement, se dépouillait au profit de la patrie du fruit de cinquante années de recherches dans tous les pays les plus riches en chefs-d'œuvre. Les ordres les plus précis furent donnés à la police pour arrêter tout élan et on chercha à exciter le parti de la droite contre Mgr Strossmayer qui est un des chefs du parti modéré. Pour plus de sûreté enfin, le ban quitta la ville, laissant au chef de la section de l'intérieur le soin de recevoir l'évêque. Désormais la politique ne pouvait plus être absente de la fête, le gouvernement lui-même avait pris soin de l'y mettre. Rien ne put arrêter l'enthousiasme qui éclata tout spontanément dans la ville dès l'arrivée du prélat. L'évêque eut beau réduire son discours aux simples proportions d'une conversation sur l'art et sur la littérature nationale; il fut l'objet d'une ovation touchante et continue pendant huit jours.

Autre exemple, celui-ci contemporain de mon séjour à Agram. C'est la Croatie qui a chez les Slaves du sud sonné le réveil national déjà annoncé par le poète Vodnik dans son ode enthousiaste à Napoléon, l'*Illyrie ressuscitée*. Ce sont ses publicistes, ses poètes, qui ont donné à tous ces peuples épars le sentiment de leur solidarité littéraire. Mgr Strossmayer ne l'appelait-il pas avec raison, le jour de l'inauguration de sa galerie, la Toscane des Slaves méridionaux et Agram leur Florence ? En août prochain tous ces peuples, frères quoique séparés par les frontières politiques ou religieuses, célébreront dans un grand congrès littéraire les progrès accomplis. Ils avaient choisi Agram comme lieu de rendez-vous, rendant ainsi hommage aux services passés. Le gouvernement hongrois a interdit le congrès! Il se tiendra à Belgrade. Le gouvernement n'a pas de plus actif auxiliaire dans sa poursuite contre tout ce qui est manifestation nationale, que sa loi sur la presse. Depuis deux ans le jury est suspendu, toute liberté de la presse est supprimée et la censure ne cesse de le rappeler aux rares journaux indépendants.

Digitized by Google

J'allai un jour à la direction du *Pozor*, le journal le plus important de Croatie, organe de l'opposition modérée. Je voulais remercier son directeur d'un article plus que courtois dans lequel il avait parlé de mon voyage chez les Slaves du sud. L'infortuné était en prison! Il avait reproduit, sans avoir soin d'en contrôler l'exactitude, l'article d'un confrère, jugé diffamatoire, et il avait été condamné pour ce fait à 14 mois de prison! Il va sans dire que si le *Pozor* et le *Narodni list*, publié à Zara et qui est aussi un journal d'opposition, ont droit à une telle sévérité, en revanche leur caractère officieux permet à l'*Agramer Zeitung* et au *Narodne novine* de tout dire impunément.

Et cependant la nagoda semble avoir prodigué les garanties constitutionnelles : représentation croate au sein du parlement hongrois, responsabilité du ministre pour la Croatie et la Slavonie, responsabilité du ban devant la Diète ! Mais on devine le rôle des trois délégués et des 40 députés croates, perdus au milieu des 900 maguats et des 413 députés hongrois, alors surtout qu'ils ne peuvent s'exprimer en magyar ! Quant à la responsabilité du ban, la façon dont il est désigné permet de déduire comment elle serait appliquée si, dans un jour de virilité, la Diète s'avisait de l'invoquer. Elle est aussi effective que celle du ministre spécial à Pesth ! La Diète elle-même a des attributions plus apparentes que réelles. La convention ne réserve-t-elle pas au souverain le droit de *veto* ? Administration malveillante gouvernant un pays dans lequel tout progrès est paralysé par ce droit de *veto*, tel est le tableau de la Croatie depuis la proclamation de son autonomie administrative.

Dalmatie. Nous avons dit que cette province avait été colonisée par les Slaves au VII^e^ siècle. Les rois croates portèrent toujours le titre de rois de Croatie et de Dalmatie. Son littoral seul fut conquis par les Vénitiens, l'intérieur restant uni au royaume de Croatie-Slavonie, au *royaume triple et un*. Lorsque, après la domination turque et l'occupation française, elle fit retour à l'Autriche (1815), la tradition historique, d'accord avec l'ethnographie, eût exigé son annexion à la Croatie. La crainte de fortifier l'élément slave l'empêcha. De 1815 à 1861 tous les patriotes dalmates (Serbes et Croates formaient alors un seul parti étroitement uni contre la minorité italienne), ne cessèrent de faire entendre leurs plaintes à ce sujet. Les promesses faites en 1825 par François I^er^, par Ferdinand II, à son avènement, ne furent pas tenues : un moment seulement Jellatchitch joignit à son titre

Digitized by Google

de ban de Croatie celui de gouverneur de Dalmatie. En 1861 François-Joseph Ier s'exprima en ces termes devant une députation dalmate: « Je considère cette annexion comme avantageuse à la Dalmatie, à la Croatie et à la monarchie tout entière. La Dalmatie est une province slave. Son avenir est attaché à celui des Slaves. Isolée elle ne peut que végéter. Mon désir est que cette annexion se fasse, j'y emploie tous mes soins. » — Les résistances du parti allemand empêchèrent encore l'exécution de cet engagement. La création d'une Diète spéciale pour la Dalmatie en 1861 porta un coup terrible aux espérances des Croates et des Dalmates.

Jusqu'en 1870 les Italiens, soutenus par le gouvernement dominèrent dans la Diète et s'opposèrent à l'annexion pourtant promise de nouveau par l'Empereur en 1868. Enfin depuis 1879 la discorde qui, dans la majorité slave, sépara les Croates et les Serbes en alliant ceux-ci à la minorité italienne ajourna encore le succès des annexionnistes. Et cependant chaque année, jusque dans ces derniers temps, l'adresse votée par la majorité croate réclama l'union ! Et cependant la Hongrie dans l'article 65 de la nagoda « reconnaît l'intégrité du territoire des royaumes de Croatie-Slavonie et s'engage à ne pas cesser de réclamer la réincorporation de la Dalmatie, en vertu des droits de la couronne de Saint-Étienne » ! Et cependant la Diète d'Agram proteste toujours contre cette violation des promesses, de l'histoire et des lois ethnographiques[1] : « Bientôt, s'il plaît à Dieu il n'y aura plus de Velebit (ces Pyrénées croates) entre la Croatie et la Dalmatie », s'écriait l'an dernier, dans le discours déjà cité l'éloquent chef du parti libéral... Nous avons vu quel a été le résultat de cette brillante harangue.

Fiume. — Une question qui a le don de faire perdre également aux Croates et aux Hongrois leur sang-froid, est celle de Fiume. Évidemment lorsque en 1867 les Hongrois ont annexé un territoire qui, comme celui de Fiume, ne leur appartenait ni par la langue, ni par l'histoire, ni par l'ethnographie, ni par la géographie, l'argument qui a exercé le plus d'action sur leur esprit a été celui-ci : « Si nous n'avons pas un port sur l'Adriatique nous restons un peuple agricole, sans débouchés, sans commerce, sans avenir, nous sommes réduits au rôle d'une Suisse orientale. Avec Fiume au contraire nous restons directement en relation avec l'Italie et avec le monde entier, nous deve-

(1). Déjà avant la conquête française, en 1802, la Diète croate-hongroise avait demandé à l'Empereur la réincorporation.

Digitized by Google

nons une nation maritime, commerçante. » A ce raisonnement peu juridique ils en joignent un autre, accessoire : par le diplôme du 23 avril 1779 Marie-Thérèse dispose que Fiume doit dans l'avenir être considérée comme partie intégrante du royaume de Hongrie ; donc Fiume appartient directement à la Hongrie. Ils oublient que les mêmes termes sont employés à propos de la Croatie dont on dit qu'elle est *terre de la couronne hongroise*, d'où ils devraient avec non moins de force inférer que la Croatie est une province hongroise. Ils n'ont pas osé encore aller jusque-là ! Les Croates ont beau leur objecter que Fiume leur a été cédée par Marie-Thérèse *à titre onéreux*, en échange d'un important district et des villes de Sténitchnjak et de Kamensko ; que, par la loi de 1808 sanctionnée par le Roi, Fiume a été reconnue dépendance de la Croatie, que jusqu'à 1868 elle a été régie par les lois croates et qu'à cette époque elle n'en a été séparée qu'irrégulièrement, sans le consentement de la Diète, les Hongrois ne veulent rien entendre.

Confins militaires. — Pendant de longues années la Croatie lutta pour obtenir l'assimilation aux autres citoyens des 700.000 malheureux transformés depuis trois siècles en serfs armés. La Hongrie, malgré des promesses réitérées, recula jusqu'aux dernières limites possibles cette annexion et y mit successivement les conditions les plus onéreuses. En 1881 elle déclara que jamais elle n'y consentirait si la Croatie ne réduisait de 54 à 40 le nombre des députés que la convention de 1868 et sa population lui donnaient le droit d'envoyer au Parlement de Pesth. Quand enfin elle dut s'exécuter, elle déclara que jusqu'en 1888 la Diète ne pourrait voter le budget afférent aux Confins. La Diète dut encore céder, et abandonner ce droit essentiel au ban et au ministère hongrois !

Administration financière. — La nagoda a rangé au nombre des affaires communes aux deux royaumes, les finances, ce qui comprend le vote de l'impôt, sa répartition, sa perception et sa gestion, le budget des affaires communes, le contrôle des comptes, l'administration des domaines et de la dette publique, la monnaie. Or, on sait la part qui est faite dans le parlement commun à la représentation croate et par suite l'influence qu'elle peut avoir dans la discussion de ses intérêts. En fait, ce sont les Hongrois qui règlent seuls le budget croate. Le royaume trinitaire a aujourd'hui, au point de vue financier, moins de droits que n'en avait il y a quelques années une simple joupanie.

Aux termes de la convention, il devait verser au trésor commun 55 0/0 de ses revenus et ne garder pour lui que 45 0/0, sans que

Digitized by Google

jamais ce prorata pût excéder 2,200,000 florins. Comme aujourd'hui il dépense, sans même pouvoir satisfaire à tous ses besoins, 3,603,400 florins, on voit s'il avait été largement prébendé. Heureusement la revision de 1873 a supprimé cette limite de 2,200,000 florins, et aujourd'hui le royaume jouit des 45 centièmes de ses revenus, déduction faite des droits de perception.

Mais cette proportion elle-même est absolument insuffisante. Sous le gouvernement autrichien, la Croatie ne contribuait que pour beaucoup moins aux dépenses communes. Il a fallu une véritable désertion des intérêts qui lui étaient confiés, pour que la Diète de 1868 ait renoncé à cette ancienne base. La Croatie, comparée à la Hongrie, est un pays pauvre, purement agricole, à ce point de vue même très arriéré. Il ne faut pas lui en faire un crime, car, tandis que l'Europe occidentale développait son agriculture et son industrie, elle soutenait des luttes héroïques et séculaires pour la défendre contre les invasions turques. Mais elle est écrasée par les charges communes et ne peut suffire aux siennes. Par exemple, la Croatie n'a pu encore construire que 1,231 écoles primaires et n'a que 1,275 instituteurs, et 84,000 enfants seulement fréquentent l'école sur les 183,000 qui y sont obligés.

Si encore la Hongrie appliquait à la Croatie une partie des 55 0/0 qu'elle en reçoit! La nagoda met entre les mains du gouvernement central toutes les voies de communication: routes, canaux, chemins de fer. Une partie de ce prorata devrait donc contribuer à la prospérité de la Croatie. Mais le budget hongrois, toujours en déficit, ne rend jamais sa proie. La Croatie n'a encore que 447 kilomètres de chemins de fer, sa capitale ne peut communiquer avec Belgrade et l'Orient qu'en empruntant les chemins hongrois ou en empruntant le cours de la Save dont elle demande en vain la régularisation; les chemins, les canaux ne reçoivent aucun subside. Mais en revanche la Croatie doit chaque année payer les intérêts des emprunts contractés pour couvrir des déficits successifs, créés uniquement dans l'intérêt hongrois. Les résultats de tels errements sont lamentables. Tandis que tous les pays voisins ont de larges débouchés et doivent accroître leurs moyens de production, tous les produits se déprécient et l'agriculture dépérit. Tel fermier de la Slavonie qui jadis avait 40 bœufs n'en a plus que 20. La valeur de la propriété a diminué d'un tiers.

Le remède à tous ces maux apparaît aujourd'hui clairement à tous les esprits: il faut que la Croatie puisse dépenser sur elle-même ce qu'elle produit, il lui faut une séparation financière complète. Mais peut-elle se

Digitized by Google

suffire à elle-même? La Serbie le peut bien avec un budget égal, et elle a une diplomatie à entretenir! Le budget de la Bulgarie est moindre et elle vit aussi indépendante vis-à-vis de la Porte que la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche! Le comte Vojnovitch, dans le discours déjà cité, a apporté des chiffres à l'appui de sa demande d'autonomie financière, promettant de contribuer dans une certaine mesure aux dépenses communes. Le plus immédiat résultat du discours du comte Vojnovitch a été l'ordre donné à tous les fonctionnaires de le faire échouer à Djakovo par tous les moyens légaux... ou autres... Il n'est plus député.

La question du recrutement est avant tout une question nationale, mais elle touche de près aux finances. Le dualisme l'a résolue tout en faveur du pouvoir central. Avant 1868 la loi annuelle de recrutement était votée, sauf dans des circonstances exceptionnelles, simultanément par la Croatie et par la Hongrie. Ce droit, plus apparent que réel, dans une Diète où les Croates ne formaient qu'une infime minorité, leur a été retiré. Mais s'il n'est pas possible à la Hongrie de modifier, d'accord avec la Croatie, une loi qui est l'œuvre de la monarchie tout entière, elle pourrait du moins lui restituer les droits que les Croates tiennent de l'histoire et que le dualisme n'a pas touchés. L'*ausgleisch* de 1867 déclare que la milice hongroise (honveds) relève d'un ministre spécial à Pesth. Or, de tout temps, la milice croate (domobran) a été sous les ordres du ban. Jadis quand la défense du pays exigeait la levée en masse, c'était le ban qui commandait les forces croates. Ce privilège antique de la nation croate fut encore respecté lors des grandes levées de 1808, 1813 et 1814. Il fut formellement reconnu par une loi de 1848. Pourquoi donc la nagoda l'a-t-elle foulé aux pieds en refusant au ban, comme tel, toute attribution militaire? Dira-t-on que le ban est souvent un civil. Mais l'ancien ministre de la défense nationale Szende n'était-il pas un civil aussi? La Croatie en matière de landwehr voudrait l'autonomie à laquelle son histoire lui donne droit, une autonomie égale à celle dont jouit la Hongrie elle-même. A côté de la question de principe s'élève une question d'intérêt. La Croatie est écrasée par les charges financières: le seul service des intérêts et de l'amortissement de la dette hongroise engouffre environ 90 millions de florins. Dans une telle situation n'y aurait-il pas lieu de réduire un chapitre de dépenses qui, comme celui de la milice, dépasse 7 millions de florins?

A. Rivière.

(A suivre.)

Digitized by Google

SALON DE 1886

LES PEINTRES ÉTRANGERS

On a beaucoup discuté la question de savoir si le Salon de cette année est meilleur ou pire dans son ensemble que celui des années précédentes; et la fameuse question du niveau de l'art a été longuement et fastidieusement remise sur le tapis.

Profitant de ce que nous n'avons à étudier la présente exposition qu'au point de vue spécial de la peinture étrangère, nous éviterons de prendre parti dans ce débat; nous nous contenterons de déplorer l'abstention d'artistes éminents tels que : MM. Charlemont, Uhde, Friese, Massarani, dont les œuvres plus ou moins discutées, ne s'en étaient pas moins imposées à l'attention des visiteurs du Salon de 1885.

Nous sommes heureux de saluer en revanche l'arrivée de nouveaux venus qui, profitant d'une hospitalité que nos artistes ne trouvent pas toujours chez eux, viennent recevoir en France le baptême artistique, soit comme un encouragement à leurs premières tentatives, soit comme la consécration de la réputation qu'ils ont acquise dans leur pays.

Dans un prochain article, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs la statistique comparée des œuvres étrangères ; nous nous proposons seulement, aujourd'hui, de leur présenter rapidement quelques-unes des œuvres les plus saillantes et les plus remarquées du Salon qui vient de s'ouvrir.

Il faut citer en première ligne le plafond d'un peintre russe, M. Liphart, placé dans le grand salon d'honneur. Il ne souffre pas trop de la comparaison qui s'impose par suite du voisinage redoutable d'œuvres telles que le *Justinien* de M. Benjamin Constant et la composition grandiose de M. Puvis de Chavanne. *L'Étoile du berger*, tel est le titre de cette pastorale. La figure de la femme, qui symbolise l'étoile, est pleine d'une douce langueur, les Amours qui jouent avec des fleurs et enrubannent le chien, sont gracieusement groupés.

Digitized by Google

l'eut-être le bras du berger est-il un peu long; mais ces sortes d'œuvres, destinées à être vues de bas en haut, sont soumises aux règles d'une perspective spéciale qui ne permet pas de les bien juger ailleurs qu'en place.

Près de là nous trouvons un des triomphateurs du Salon de l'an passé : M. Normann. Le *Port de Bodoe* (Norvège), qui est son lieu d'origine, est plein de cette exquise sérénité que le soleil du nord peut seul donner aux paysages qu'il baigne. — Son *Sognefjord*, à l'eau bleue, d'une limpidité incomparable entourée d'énormes masses rocheuses, est exécuté au couteau avec une grande habileté; il n'a qu'un défaut, c'est de rappeler de bien près celui de l'an passé, mais on n'a pas le courage de lui en faire un reproche, tant ces charmants paysages font plaisir à voir.

Dans la même salle, M. Armitage, de Londres, nous convie à assister à *l'Enterrement d'un jeune martyr;* la cérémonie a lieu dans les catacombes. Descendu dans sa dernière demeure par une corde, le corps du saint a l'air d'être encore aux mains des tortionnaires : cette scène lugubre est éclairée par une lumière verdâtre toute de convention, pénétrant, on ne sait comment, à une pareille profondeur. L'auteur est élève de M. Paul Delaroche, cela se voit bien. Sa toile a du moins le mérite de nous montrer le chemin parcouru (en avant, disent les uns, en arrière assurent les autres) depuis quarante ans par notre École française.

Mais, en revanche, M. Sargent nous ramène en plein modernisme. Quel dommage qu'il gâte ses qualités de coloriste par un parti pris de nous montrer ses personnages en brouille avec les lois les plus élémentaires de l'équilibre : on a toujours peur de les voir choir, et l'on est instinctivement tenté de leur tendre la main. Dans ses beaux *Portraits de Madame et de Mademoiselle B...*, la jeune fille, en robe rouge vif, est debout derrière le fauteuil de sa mère. La tête de celle-ci est merveilleusement éclairée. Le laisser-aller apparent de l'exécution cache un art profond que l'auteur met un soin minutieux à dissimuler.

Obéissant à des préoccupations toutes différentes, M. Pranishnikoff, un Russe élève de Gleyre et de l'Académie de Saint-Luc de Rome, expose un joli portrait équestre exécuté dans les proportions minuscules qui lui sont chères : cheval et cavalier sont bien dessinés et bien

Digitized by Google

peints; sauf de fâcheux reflets gris sur la robe du cheval, il n'y a guère qu'à admirer dans cette jolie petite toile.

Agenouillées autour du mur d'un cimetière, les paysannes de M. Zanazio, de Sostegno (Italie), font pieusement *Le chemin de la croix:* leur attitude, leur groupement, leur costume, remarquable seulement par un fichu blanc (car on ne trouve plus le costume classique des Italiennes que dans les ateliers de certains peintres et à l'Opéra-Comique, le soir où l'on joue *Fra Diavolo*), les derniers contreforts de l'Appennin, qui forment le dernier plan, tout est traité avec beaucoup de goût et de soin.

La *Fin d'automne en Hollande*, de M. Stengelin, né à Lyon de parents suisses, est un beau paysage baigné d'une vive lumière. Le vent chasse de gros nuages et brise de grandes branches dénudées, qui jonchent le sol. On sent dans cette toile quelque chose de la manière de Corot, de sa poésie, avec plus de fini dans le détail de l'exécution. C'est là un bon tableau brossé au contact direct de la nature, et qui repose de tant de paysages d'atelier peints de chic entre quatre murs.

M. Cedestrom, de Stockolm, a suivi miss Booth dans sa propagande acharnée jusqu'au fond des cabarets: il nous la montre très ressemblante sous son grand et vilain chapeau noir, qui ne peut réussir à l'enlaidir, vêtue du costume qu'elle et ses adeptes ont adopté. Le regard inspiré, le sourire aux lèvres, les bras étendus, elle évangélise les ivrognes : sa ferveur ardente, la gouaillerie de quelques-uns de ses auditeurs, l'indifférence des autres, sont traduits avec autant d'exactitude que d'esprit. Cette toile sans prétention donne l'impression très juste de l'inanité des efforts de la maréchale Booth et de l'*Armée du salut*.

Nous retrouvons M. Casanova y Estorach aux prises encore une fois avec une page des annales de l'histoire de son pays. Voici le fragment qui l'a inspiré : « Le Jeudi-Saint, le roi Ferdinand III rece-» vait douze pauvres, et après leur avoir lavé et baisé les pieds, les » servait lui-même à table et leur distribuait des secours. » Roi, seigneur et mendiants sont d'aspect aussi cotonneux que son *Philippe II* de l'année dernière. Rien ne ressort de ces douze têtes de mendiants accompagnées d'autant de paires de pieds correctement alignés.

Digitized by Google

La toile de M. Ludwig Deutsch, de Vienne nous rappelle aussi son tableau égyptien de l'année dernière, mais celle-là du moins est agréable à regarder : ses *Danseurs soudaniens* s'ébattent avec agilité au milieu d'un cercle d'amateurs du Caire qui paraissent prendre le plus vif plaisir à ce spectacle. Ces jolis petits Arabes des deux sexes sont d'ailleurs de vieilles connaissances, voilà longtemps qu'ils ont été popularisés par le pinceau de M. Gérôme.

D'un tout autre aspect est le *Spoliarium* de M. Juan Luna originaire des Iles Philippines. Nous sommes dans le charnier des gladiateurs : des esclaves armés de longs crocs et vêtus de rouge y traînent pêle-mêle morts et mourants. Des femmes éplorées viennent pleurer sur les victimes et un groupe de spectateurs, dédaignant une partie du spectacle pour cet épilogue, se presse curieux aux abords de cet antre épouvantable où le sang coule à flots. Voilà de la peinture terriblement romantique et qui nous ramène bien loin en arrière des innovateurs de l'école du plein air. Mais il y a dans cette énorme toile une telle sincérité alliée à une science si réelle du dessin qu'on ne peut moins faire que de complimenter l'auteur qui, en somme, a rendu d'une façon satisfaisante ce passage de l'historien Dezobry : « Je m'avance sous les voûtes qui supportent les gradins inférieurs de » l'amphithéâtre ; j'arrive dans un vaste réduit éclairé seulement par » quelques torches fumantes, et je vois une scène de carnage : c'était » tous les mourants traînés hors de l'arène. »

Il y a bien du sentiment, de la finesse et de l'observation dans la jolie scène de campagne que M. Émile Claus intitule *Passage d'eau*. Dans un paysage où se reflète, toute la tranquillité d'une belle soirée de printemps, des oies, des canards, des vaches, sont naturellement et simplement groupés, tandis que la rivière calme, est à peine troublée par le passage du bac. Élève de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, M. Claus est de ceux qui font honneur à leur école.

M. Édelfelt traite avec art consommé les scènes enfantines : cette année, il nous montre sous ce titre, *L'heure de la rentrée des ouvriers* (Finlande), une douzaine de bambins, assis ou couchés dans les poses les plus naturelles avec de charmantes mines éveillées attendant au port leurs papas qui reviennent du travail : ceux-ci sont montés dans des barques arrivant en file et sillonnant une mer calme argentée par les dernières clartés du jour. Au premier plan, un vieillard allumant

Digitized by Google

sa pipe est peint de main de maître. C'est une des plus jolies toiles de genre du Salon, elle y obtient un grand et légitime succès.

Nous remarquons au passage un bon *portrait de M. Jules Bara*, ministre d'État en Belgique : M. Hennebicq, qui a déjà figuré avec honneur au précédent Salon, et a obtenu une deuxième médaille en 1874, l'a peint vêtu de noir, dans une pose pleine d'aisance et de naturel, le regard franc et questionneur derrière son lorgnon. Il y a beaucoup de portraits au Salon, trop peut-être, car des figures inconnues sont moins attrayantes à voir que des scènes de genre, des tableaux d'histoire, ou des paysages, aussi les visiteurs passent indifférents devant la plupart d'entre eux ; celui de M. Hennebicq n'est pas de ce nombre, il attire invinciblement l'attention. Le même éloge est dû d'ailleurs au *Portrait de M. Pasteur*, par M. Edelfelt, que nous aurions dû mentionner en même temps que son autre tableau.

Tout le monde se rappelle *le Départ des volontaires hollandais*, de M. Josef Israel, qui fit sensation au dernier Salon. Le jeune maître de Groningue nous a envoyé cette année une toile, qui, tout en étant de moindre importance, est pleine de très grandes qualités. « Hélas ! quand on devient vieux, on ne devient pas bon, me disait un jour un brave paysan auvergnat tout perclus et tout décrépit ! » M. Israël a dû entendre cette phrase dans la bouche de la vieille paysanne belge qu'il nous montre assise au coin du feu, enveloppée de sa grande cape et présentant à la flamme ses mains tremblantes. Elles sont traitées avec plus d'art encore que le reste de l'œuvre ces pauvres mains osseuses. On ne se lasse pas d'admirer la vérité et la sincérité qui classent cette excellente toile, inscrite au catalogue sous le titre : *Quand on devient vieux*, parmi les plus remarquables.

Il y a aussi de la sincérité dans le triptyque que M. Halkett, de Bruxelles, a intitulé : *Dans la Sapinière*, et qui se compose d'une série de scènes qui ont une forêt pour théâtre, mais nous souhaiterions plus de clarté dans le titre. Peut-être l'artiste a-t-il voulu intriguer le public, dans ce cas, il a pleinement réussi.

M. Dana, originaire de Boston, expose une marine historique retraçant un épisode de la guerre de 1812, entre l'Angleterre et les États-Unis. « Grâce à une bonne brise succédant à un calme plat, la frégate *la Constitution*, habilement manœuvrée échappe à la pour-

Digitized by Google

suite de toute une division de l'escadre anglaise. » Toutes voiles dehors la frégate semble voler sur les vagues que dore un bel effet de soleil couchant. — Le *Steamer yacht* « *Namouna* » du même artiste, nous plait beaucoup moins.

M. Koemmerer, né à la Haye, est depuis longtemps naturalisé parisien, grâce à la finesse charmante dont il assaisonne ses jolies compositions. *Son Calendrier républicain* est un véritable régal pour les yeux. Le berger Pâris, s'il était du jury, ne pourrait mieux faire que de couper sa pomme en quatre et de la partager entre les quatre exquises créatures qui personnifient les mois de la Révolution. Brumaire est vêtue de cachemire blanc ; Frimaire, de satin gris ; Nivôse, de velours marron ; Germinal, de gaze blanche avec une écharpe bleue.

La plupart des artistes suédois (et ils sont en nombre au Salon) se signalent par le fini de l'exécution ; leur facture est extrêmement léchée, comme on dit en style d'atelier. M. Larsson, de Stockholm, élève de l'École des Beaux-Arts de cette ville, se singularise, au contraire par l'audace et la brutalité de ses touches ; au premier aspect, sa toile a l'air d'une esquisse, mais ce procédé ne déplaît pas à ses juges français, puisqu'ils lui ont décerné une médaille en 1884. Sous un titre vague : *En Suède*, il nous montre un peintre (lui-même probablement) bravement installé en pleine campagne, au milieu d'une neige épaisse, pour noter sur la toile son impression *de visu* en face de la nature blanchie. On ne peut pas dire plus clairement que l'on est impressionniste.

Il y a un abîme entre cette peinture et celle de Mlle Elisabeth Jane Gardner. Cette Américaine se proclame élève de M. Bouguereau, et elle le prouve. Son *Imprudente* est une fillette qui, tombée dans une mare, vient d'en être tirée par sa sœur ou sa petite amie. Il est difficile de se rendre compte du danger qu'elle a couru, car elle dort avec autant de calme que dans son lit, et le visage de sa compagne ne laisse pas paraître la moindre émotion ; leurs vêtements, correctement disposés, ne conservent aucune trace de l'accident. Il y a une contradiction agaçante entre l'indication du catalogue et l'aspect tranquille des acteurs de cette petite scène.

Mlle Breslau, de Zurich, est plus audacieuse ; elle a fait le *Portrait de Mlle Julie Fleurgard* non seulement en rase campagne mais sous un

Digitized by Google

pommier en pleine floraison : les pétales d'un blanc rosé éclatant entourent la tête du modèle qui ne s'enlève pas moins avec vigueur à fond bizarre : il y a là une grande difficulté vaincue qui fait honneur au talent de l'artiste.

Bien différent est le portrait que M. Croegaert, d'Anvers, baptisé du nom de *Fantaisie*. Au milieu de bibelots japonais, se détachant sur une muraille tendue de soie jaune, une femme en riche toilette est assise de face sur un canapé, la tête seule est de profil : les détails les plus minutieux de cette petite toile sont rendus avec un fini prodigieux sans nuire à la figure, qui est curieusement fouillée. C'est le comble de la peinture à la loupe.

Nous reprochions l'année dernière à M. Melchers, originaire des États-Unis, d'avoir exposé avec ses *Gueux de mer* une toile non terminée; cette fois il nous envoie de Stockholm une œuvre très intéressante et qui ne laisse rien à désirer : une douzaine de femmes dont la plupart sont vues de dos assistent à *Un prêche*, les unes attentives, les autres somnolentes : prises isolément ce sont autant de portraits, et l'ensemble est d'une telle cohésion qu'il nous donne une idée aussi exacte de la vie religieuse en Suède que si nous avions fréquenté assidûment le temple au lieu de n'en voir ici qu'un coin. C'est que, à la précision de l'observation, l'artiste a ajouté la note spéciale qui est l'apanage du vrai talent.

C'est aussi une scène de la vie religieuse que nous présente M. Ralli un Grec né à Constantinople. Mais au lieu de fidèles il nous montre des prêtres, et la religion changeant avec le climat, nous voyons un réfectoire dans un couvent grec : au milieu un pope debout lit à haute voix les saintes Écritures. Le caractère de chacun des assistants se devine d'après l'attention qu'il apporte soit à cette lecture soit à son repas. M. Ralli a mis la plus grande conscience tant dans l'exactitude des costumes que dans l'ornementation de son réfectoire où l'on voit à demi effacée une fresque byzantine qui ajoute à la vérité de la couleur locale,

P. Chassaigne de Néronde.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

COURRIER DU SÉNÉGAL

L'ATTAQUE DE BAKEL (1). — ÉPILOGUE

Les dernières dépêches du haut Fleuve nous ont appris la fin de l'insurrection et l'écrasement complet des derniers contingents qui avaient voulu suivre jusqu'au bout la fortune du Marabout révolté.

Ainsi que je le faisais prévoir dans mon dernier article, ce résultat était hors de doute ; l'équipée tentée par Mahmadou Lamine, sans cause, sans but, sans raison d'être, pour l'unique plaisir de faire du bruit et de piller le plus possible, ne pouvait avoir que cette seule issue. Tout ce qu'on pouvait craindre, c'était que la colonne ne fût immobilisée sur le Niger par quelque événement imprévu et que le marabout ne continuât ses excès jusqu'à l'arrivée des renforts envoyés par le Ministre de la Marine.

Le colonel Frey a eu l'excellente idée, en même temps qu'il faisait poursuivre le marabout, après l'avoir battu à Tombokané, de se diriger sur Senoudébou par le chemin le plus court pour lui couper la route ou tout au moins pour le pincer à son arrivée dans cette ville. C'était, en effet, le point le plus fort qu'il possédât, car nous savons qu'il était entré dans le vieux poste français sans coup férir, et pendant son absence du Bondou pour l'attaque de Bakel, il avait dû y laisser une garnison sérieuse. Il était donc naturel de penser que c'était là qu'il chercherait un refuge après la défaite.

Tombokané est un grand village sarracolet à 40 kilomètres environ en aval de Médine. A une vingtaine de kilomètres plus bas, au village Bambara de Gauré, on trouve une route qui va droit à Senoudébou en formant le troisième côté d'un triangle dont le Sénégal et la Falémé constituent les deux autres côtés. Cette route traverse l'immense forêt qui s'étend jusqu'à Médine sur la rive droite de la Falémé ; on n'y rencontre ni eau, ni village, sur une longueur d'au moins trente kilo-

(1) Voir la dépêche du colonel Frey, de Tombokané, 21 avril 1886. (*Temps* du 14 mai.)

Digitized by Google

mètres; alors on arrive à un petit village bambara qui n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Sénoudébou. Parti de Gauré à sept heures du matin avec un bon cheval et deux porteurs vigoureux, je n'arrivais au premier village qu'à trois heures du soir, ayant fait seulement quelques haltes insignifiantes. J'en repartais le lendemain matin à six heures, et à onze heures j'étais à Senoudébou.

La dépêche nous dit qu'il a été impossible de s'emparer de la personne de Mahmadou Lamine et qu'il a pu gagner le désert avec les maigres débris de ses légions. Cela est fâcheux. Lorsque les chefs des noirs ne se font pas tuer à la tête de leurs troupes — ainsi que cela arrive souvent d'ailleurs, car on ne peut leur contester une très grande bravoure — ils s'échappent toujours. Je ne connais pas d'exemple qu'on en ait fait un prisonnier. Et pourtant il eut été bien agréable de voir le saint homme retour de la Mecque se balancer par le cou à l'extrémité d'une corde dont l'autre bout eût été solidement fixé à quelque forte branche. Ce sont ces chefs qui nous détestent profondément et qui ne manquent pas une occasion de nous être sournoisement désagréables ou de nous combattre ouvertement, ce sont eux qu'on devrait faire payer pour les pauvres diables qu'ils ont enlevés et fanatisés.

Et maintenant, j'espère bien qu'on ne va pas s'en tenir là. Il faut agir sévèrement contre ces Sarracolets du Kaméra et du Guoy qui invoquent notre protectorat chaque fois qu'ils en ont besoin et qui en réalité professent contre nous une haine profonde. On ne saurait s'imaginer de quelle façon est reçu un voyageur français dans les quatre villages situés immédiatement en amont de Bakel, Kounguel, Goulmi, Iaféré et Arondou. On n'y trouve point à manger bien que les provisions y abondent, et on n'y trouve pas même à se loger. J'ai été mille fois mieux accueilli dans les plus pauvres villages du Bambouck que dans les localités précitées qui sont cependant des villages français, payant l'impôt au gouvernement français. Il y a quatre ans, à Goulmi, j'ai été obligé de coucher sous un arbre avec ma femme et ma petite fille, parce que le chef du village a déclaré ne pouvoir nous procurer une case. Au point de vue moral, ces Sarracolets sont d'ailleurs les plus misérables de tous les indigènes du Soudan. D'une lâcheté qui n'a d'égale que leur esprit de fanfaronnade, et qui est d'ailleurs proverbiale chez les autres noirs, menteurs, dissimulés, âpres au gain, ils n'ont que deux qualités au point de vue colonial, c'est leur souplesse et leur activité commerciale. Lorsque El Hadj Omar se présenta à Yamina, grande ville très riche sur le Niger, les Sarracolets qui l'ha-

Digitized by Google

bitaient vinrent le trouver piteusement et lui dirent: « Tu peux nous faire tout ce que tu voudras, tu peux nous prendre toutes nos richesses, nos femmes et nos enfants, tu peux nous tuer, mais nous ne nous battrons pas. » (1).

Le Guoy, le Khaméra et le Guidimakha sont de très beaux pays très fertiles et semés de nombreux et grands villages. Le Guidimakha me paraît le plus riche : il s'étend de Bakel à Médine sur la rive droite du Sénégal, c'est-à-dire sur la rive des Maures avec lesquels ses habitants ont des relations constantes. Il contient des villages comme Somenkidi, très bien construits, dont la population dépasse certainement trois mille habitants. Les troupeaux de bœufs et de moutons y sont fort nombreux, et par le croisement des chevaux du pays avec les excellents chevaux des Maures, les Sarracolets ont obtenu une race mixte qui offre de grandes qualités, la taille, la force et la résistance au climat qui manque tout à fait aux animaux du Sahara.

Les percepteurs du Sultan de Ségou touchent l'Impôt dans le Guidimakha, et les Maures qui considèrent comme leur appartenant tout ce qui se trouve sur la rive droite du fleuve de l'embouchure à Médine y font assez souvent des incursions pour maintenir leur droit. Il en résulte que ce malheureux pays est pressuré de deux côtés à la fois. Il ne paraît pas cependant que sa prospérité en souffre sensiblement.

Je crois qu'on pourrait très bien profiter des derniers événements pour prendre pied dans le Guidimakha en établissant un petit poste vers sa partie moyenne, entre Somoné et Kabou par exemple. On n'émettrait aucune prétention sur la perception des impôts ou l'administration directe du pays, de façon à ne pas choquer Ahmadou de Ségou. Les raisons pour justifier de cet établissement ne manquent pas : en dehors de la participation flagrante qu'a prise le Guidimakha à la tentative de Mahmadou Lamine, on peut alléguer la nécessité de se garder contre les Maures dont les pillards viennent chaque année, lorsque le fleuve est guéable, rôder sur notre rive et y voler des troupeaux, des femmes et des enfants. — La belle-sœur de mon infirmier à Bakel a été enlevée de cette façon et on a dû pour la ravoir verser aux voleurs une rançon de trente pièces de guinée, soit a peu près cinq cents francs. — De plus la construction, de ce poste serait

(1) Mage et Quintin. — Voyage à Ségou.

Digitized by Google

un acheminement sur Niorho, c'est-à-dire vers les pays qui forment la bordure sud du Sahara, car la question de la colonisation du Soudan et de l'Afrique-Nord demeurant telle qu'elle est posée aujourd'hui, nous serons fatalement amenés un jour à occuper tout le pays qui s'étend au nord du Sénégal, de façon à pouvoir disposer à notre gré des caravanes sahariennes qui le parcourent.

Les personnes peu au courant de notre mode d'administration coloniale objecteront peut-être que lorsqu'on s'établit dans un pays, il faut s'y établir tout à fait et que si nous construisons un poste dans le Guidimakha, nous devons prendre complètement en main l'administration du pays. Sans doute, au point de vue théorique, cette manière d'agir serait de beaucoup préférable et supprimerait bien des embarras et des difficultés, malheureusement il y a des raisons politiques et surtout pécuniaires qui s'y opposent. On n'annexe pas ainsi d'un jour à l'autre un territoire grand comme un département français et qui dépend d'un empire considérable. Du reste c'est ainsi que nous avons agi jusqu'à ce jour dans la plupart de nos établissements et la méthode ne prêterait pas trop à la critique si nous montrions plus de fermeté dans la direction des populations. A Médine même nous ne possédons que l'emplacement du poste et une minime étendue de terrain où sont bâtis les comptoirs français. Le reste du village et tout le pays appartiennent à Sambala qui le régit à sa guise. Il en est de même à Matam, à Saldé et à Sénoudébou.

La révolte du marabout va encore attirer l'attention sur le Bondou et les pays environnants, c'est-à-dire sur la Falémé. Il est probable qu'on va se préoccuper de mettre de nouveau un administratenr dans ces régions dont l'isolement n'était justifié que par la présence de Boubakar-Saada. Bien que tout soit à craindre de la part de notre stupéfiante administration des colonies qui entasse les sottises sur les insanités, j'ose espérer qu'on voudra bien étudier un peu la question avant de prendre un parti et qu'on ne va pas se précipiter tout de suite, sans réflexion, vers cette vieille masure de Sénoudébou. Le poste de Sénoudébou avait une raison d'être, il y a trente ans, lorsque El Hadj Omar ou ses lieutenants inquiétaient toute la contrée aux environs de Bekel et de Médine; il n'en a plus aujourd'hui. Le bâtiment lui-même était il y a trois ans dans un état déjà lamentable. Je me trouvais à Sénoudébou dans les premiers jours de juillet 1884 avec un garde du génie, M. Boulangeat, qui avait été envoyé pour faire le devis des réparations nécessaires. Il les estimait à 60,000 francs au bas mot, et

Digitized by Google

il ajoutait que, même après ces réparations, le poste ne serait pas dans un état satisfaisant.

Il est certain qu'il faut créer un établissement dans la Falémé; cette création s'impose par de hautes considérations politiques et commerciales. Politiques, car si nous n'y prenons garde, la haute Falémé et les pays qu'elle baigne deviendront rivière et pays anglais avant qu'il soit longtemps; commerciales parce qu'un établissement sur la Falémé bénéficiera de tout le commerce du Bambouck et d'une partie de celui du Fouta-Djallon qui va aujourd'hui en Gambie ou à Sierra-Leone, c'est-à-dire chez les Anglais. Ceci étant démontré, il ne reste qu'à fixer le point de la rivière où il faudrait s'établir. A mon avis il faut que ce point soit situé aussi haut que possible dans l'intérieur de la rivière. La partie inférieure, le Bondou peut relever directement de Bakel et de Médine auquel il confine au nord-ouest et au sud-est, mais le poste à construire doit être situé dans la partie supérieure de façon à ce que son action rayonne sur toute la rive gauche jusqu'à nos postes de la côte et sur la rive droite jusqu'à nos postes avancés entre le Sénégal et le Niger. Avec nos postes des *rivières du Sud* (1), avec ceux du Niger, avec ceux que nous devons établir un jour au Fouta-Djallon et dans les grands pays des sources du Niger, nous aurons là un réseau qui nous assurera la domination et le commerce de toute l'Afrique occidentale.

La Falémé est navigable du 15 juillet au 15 octobre pour des vapeurs calant peu jusqu'aux environs de Farabanna, c'est-à-dire, jusqu'à 180 ou 200 kilomètres de son embouchure. Elle le sera encore plus haut le jour où l'on voudra y faire quelques travaux très simples, car jusqu'à une hauteur de 400 kilomètres, point extrême que j'aie atteint, elle ne présente aucune chute. En attendant, on peut déjà continuer à la remonter en chaland, lorsque les roches deviendront dangereuses pour les vapeurs.

Le poste devrait être construit sur la rive droite, un peu au-dessus de Farabanna, de façon qu'il se trouvât à peu près à égale distance des grandes mines de Sola (Tambaoura) et de Mouralia (Diébédougou). Il serait facile de tracer deux routes se rendant à ces deux points, car cette partie du pays ns présente pas de difficultés topographiques avec lesquelles il faille sérieusement compter. En attendant qu'on s'occupe

(1) Casamance, Rio Nunez, Rio Pongo, Mellacory.....

Digitized by Google

de l'exploitation minière des grands centres aurifères du Bambouck : on aurait là un débouché commercial assuré. C'est la seule façon que nous ayons de lutter efficacement contre la concurence anglaise. Comme l'a dit si éloquemment le général Faidherbe dans une lettre célèbre adressée au Sénat, « nous ne pouvons pas lutter à armes égales avec l'étranger ; partout où nos produits se trouvent en présence des produits anglais, ils doivent céder le pas à ces derniers. » Le comptoir installé dans la Falémé Moyenne aura cette immense avantage d'épargner aux caravanes au moins quinze jours de route, les droits de passage dans plusieurs pays entre la Falémé et la côte, et la crainte d'être pillées par les voleurs de grands chemins. Le commerçant qui apportera du sel, des indiennes, du calicot, des alcools, de la poudre et des armes, est certain d'avance d'acheter tout l'or extrait dans la région. La partie de l'or extraite qui ne va pas à la côte est achetée sur place par des caravanes de Diulas (indigènes voyageurs) qui achètent 15 francs d'or pour huit kilos de sel ; ils n'ont qu'un seul moyen de transport pour amener ce sel : les ânes. C'est-à-dire qu'ils en apportent relativement fort peu et que leurs frais sont très grands. S'ils peuvent donner avec bénéfice huit kilos de sel, il est évident que le commerçant qui amènera sa marchandise par eau, pourra en donner 10, 12, et même 16 kilos, tout en restant en bénéfice, il pourra étendre d'autant plus facilement ce bon marché aux autres marchandises, étoffes, armes, qu'elles sont aujourdhui fort rares dans le pays à cause de la difficulté dé leur transport.

L'or qu'on trouve dans la partie Est du bassin de la Falémé, au pied même du versent Ouest du Tambaoura, augmente très notablement de quantité à mesure qu'on remonte vers les sources de la Falémé, c'est-à-dire vers le grand massif central du Fouta-Djallon d'où s'écoulent tous les grands cours d'eau de cette partie de l'Afrique. — Ce fait est en parfait accord d'ailleurs avec toutes les données géologiques. On ne trouve à Senoudébou et dans toute la basse Falémé que des paillette d'or assez petites pour que les eaux aient pu les charrier jusque-là. Enfin le Tambaoura et le Diebédougou ainsi que les provinces à l'Ouest de Falémé contiennent d'autres richesses naturelles qui sont susceptibles d'un grand développement et qu'on ne trouve plus au Nord de Farabanna, plusieurs espèces de caoutchoucs, le beurre végétal *(Karité)*, le riz en grandes quantités, des arbres magnifiques très propres à la charpente ou à l'ébénisterie. A deux jours de marche de la rivière on trouve le vaste plateau du

Digitized by Google

Tambaoura dont l'altitude et les bonnes conditions météorologiques peuvent être très utiles à la santé de l'Européen.

Je ne puis m'étendre davantage ici sur ce sujet, car le numéro entier de la *Revue* n'y suffirait pas. Je crois cependant en avoir assez dit pour montrer que nous ne devons pas nous détacher complètement de ces régions du centre de nos possessions soudaniennes qui sont un trait d'union naturel entre nos comptoirs du Niger et nos comptoirs de la côte.

Dr Colin.

DERNIÈRES NOUVELLES. — Courrier du 23 mai.

Un disciple de Mahmadou Lamine s'était dirigé vers notre poste de Podor dans le bas Sénégal, et commençait déjà à soulever les populations lorsqu'il a été arrêté.

Le gouvernement du Sénégal a autorisé Abdul Boubakar, chef du Fouta à donner la chasse à Mahmadou Lamine et à s'emparer de sa personne par tous les moyens possibles.

(Ce n'est peut-être pas ce qu'il a fait de mieux.)

On a fusillé sur la place de Bakel l'interprète Alpha Séga au service de la France depuis de longues années. Il paraît qu'il aurait été convaincu de trahison.

Dr C.

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

23 mai 1886

L'attention du monde politique anglais est toujours concentrée sur la question irlandaise. Le sort des deux bills du gouvernement n'est pas douteux, ils seront rejetés à la deuxième lecture et n'atteindront pas la troisième étape, étape décisive, c'est-à-dire l'examen en détail par la chambre constituée en comité. La majorité contre le gouvernement ne sera pas nombreuse mais suffisante pour arrêter sa marche en avant. C'est une majorité de coalition composée du parti conservateur, sans aucune exception, et de deux nuances du parti libéral qui, ayant abandonné leur chef, se groupent actuellement autour de Lord Hartington et de M. J. Chamberlain. L'opposition se borne à démontrer et à prouver le côté négatif du *Home rule* pour l'Irlande mais se trouve dans l'impossibilité de présenter un contre-projet pratique quelconque. Aucune union n'est possible parmi les éléments hétérogènes de l'opposition. Tandis que Lord Salisbury se borne à recommander les mesures coercitives et promet la pacification après vingt ans d'un régime de fer, tandis que son jeune et aventureux collègue Lord Randolph Churchill va jusqu'à conseiller la révolte à main armée au

Digitized by Google

cas où le *self government* serait assuré à l'Irlande, dans le camp libéral règne une incertitude complète. Le chef puissant de la noble maison de Cavendish, Lord Hartington, s'oppose énergiquement aux projets de son ancien collègue Gladstone, et, tout en affirmant que leur adoption équivaudrait à la rupture de l'union, penche pour la prolongation du *statu quo*. Quant à M. Chamberlain, sa position est plus pénible encore. Cet ancien chef du jeune radicalisme anglais se voit distancé et abandonné par les nouvelles couches qui se tournent avec confiance et enthousiasme vers le *great old man* et taxent les prudentes réserves de M. Chamberlain de trahison. Les masses populaires auxquelles le vieux lutteur parlementaire n'a pas hésité de faire appel quand il aperçut la coalition des éléments aristocratiques menacer ses idées, ne comprennent pas les demi-mesures. Quant à M. Chamberlain, on sait qu'il veut doter l'Irlande de Conseils nationaux et qu'il s'obstine à exiger la présence des députés Irlandais au parlement de Westminster. Dans tout cela, l'opinion publique voit plutôt la possibilité d'une obstruction par cette immixtion des Irlandais dans les affaires anglaises que la sauvegarde de l'unité de l'Empire.

Mais, quelle que soit la divergence des vues de l'opposition conservatrice et libérale contre le cabinet Gladstone, personne ne doute plus qu'elle ne s'unisse par un vote unanime dans le courant de la semaine prochaine. Si, par impossible, le gouvernement remportait la victoire, son intention serait d'ajourner les délibérations ultérieures jusqu'à la session prochaine. Dans le cas de sa défaite, M. Gladstone n'hésitera pas à dissoudre la Chambre en ayant recours au pays. Ce serait une occasion pour celui-ci d'exprimer nettement son opinion en traçant la voie à suivre.

Vouloir prédire l'avenir à ce sujet serait, selon la juste expression de Georges Elliot, le moyen le plus sûr de commettre une erreur. Nous nous garderons donc de hasarder la moindre conjecture sur le sort que les électeurs réservent au cabinet et à ses projets irlandais. Une vérité claire et indiscutable apparaît et se dégage de tout cet *imbroglio*, c'est que la question de l'émancipation de l'Irlande une fois soulevée ne s'endormira plus avant d'être résolue définitivement.

Toutes les questions coloniales disparaissent et passent à l'arrière-plan devant la gravité ultérieure. Au point de vue français et pour le maintien de notre prestige dans le Pacifique, nous avons cependant à mentionner la question des *Nouvelles-Hébrides*. La semaine dernière, nous avons assisté à d'intéressantes déclarations à ce sujet, à la Chambre des communes. Il existe, paraît-il, une bien malencontreuse convention (pour nous principalement) par laquelle les gouverneurs français et anglais s'engagent réciproquement à respecter l'indépendance de ces îles, qui sont une dépendance naturelle de notre colonie, de la Nouvelle-Calédonie (1). Il y a un an, on vit se produire un mouvement d'opinion des plus passionnés en Australie, sur la simple rumeur que la France songeait à s'installer au nom des Hébrides pour sauvegarder les intérêts commerciaux de ses nationaux.

(1) Voir la *Revue française*, T. I, p. 69 et suivantes, *Nouvelles-Hébrides*.

Digitized by Google

La question ne tarda pas à tourner à l'aigre; les jeunes colonies australiennes, qui se figurent aisément qu'elles n'ont rien à craindre, en vinrent à exiger que nous ne transportions plus de condamnés à Nouméa, — singulière prétention ! — Malgré les assurances les plus conciliantes de notre ministère et de notre ambassadeur à Londres, la question n'est pas près d'être résolue, car les exigences du gouvernement britannique croissent en raison directe de notre mansuétude et de l'exaltation des colonies australasiennes, car il faut y ajouter la Nouvelle-Zélande. On finit par laisser entendre que l'on exigeait la cession de l'île de Ropa, dont la rade excellente se trouve sur la route de Panama à Sydney et qui peut devenir une véritable station maritime. Malgré cela, dans le fond, on peut aisément distinguer que le cabinet de Saint-James nous est favorable, mais l'obligation de consulter les colonies australiennes paraît devoir apporter le plus grand obstacle à un arrangement. Lord Rosebery a dû avouer à M. Waddington que toutes les colonies australiennes, sauf la Nouvelle-Galles du Sud, et peut-être la Nouvelle-Zélande, étaient fort hostiles à tout projet d'annexion des Hébrides par la France. Les négociations vont se poursuivre à ce sujet et nous promettent quelques semaines de discussion jusqu'au jour où, imitant l'exemple de l'Allemagne en Nouvelle-Guinée, nous passerons outre aux protestations impuissantes que l'on n'est pas en droit de nous faire. C'est en tout cas un conflit bien malencontreux entre deux peuples comme la France et l'Angleterre, dont l'union sur ce terrain serait si souhaitable.

En Birmanie, les désordres, loin de se calmer, grandissent, s'étendent et finissent par gagner tout le pays. Les incendies terribles de Mandaley confirment l'opinion que tant que la Chine n'aura point promis aux Dacoïts, par un traité quelconque, qu'elle reconnaît la prise de possession par les Anglais du royaume de Thiébo, on verra se répéter sur les bords de l'Irraouddy les mêmes troubles qu'au Tonkin. Le gouvernement indien a beau, là-bas, envoyer régiment sur régiment, la pacification ne s'en fait pas plus vite. Les négociations entre le Tsung-li-Yamen et le *Foreign Office* sont presque interrompues. Il faut attendre que le successeur du marquis de Tseng ait remis ses lettres de créance. On compte beaucoup sur les sentiments de Liu-Shin-Fun, le nouvel ambassadeur; on espère que, grâce à lui, la question si épineuse de la suzeraineté de la Chine trouvera un accommodement.

La frontière ne sera peut-être pas aussi difficile à fixer qu'on se l'était imaginé ; l'Angleterre désire promptement le règlement de la question, et après les exigences si hautes, des premiers jours, on commence à avoir l'enthousiasme un peu refroidi à Calcutta, en face des sacrifices de chaque jour. On parle de la rivière Salouen dont la rive droite serait anglaise et la rive gauche chinoise. Cela donnerait un immense territoire à la Chine, mais cet abandon serait pour la Grande-Bretagne compensé par l'avantage de posséder une excellente frontière naturelle. Au nord, cela paraît plus difficile. On s'était arrêté en principe à la Taïping qui donnerait Bhamo aux Anglais; *mais* là, nous assistons à une petite particularité analogue à ce qui se produisit pour Sarahs sur la frontière russo-afghane de la Perse. Ici, il y a deux *Bhamo*, un vieux et un nouveau, et toutes les difficultés s'aplaniront, par la prise

Digitized by Google

de l'un par la Grande-Bretagne et l'abandon de l'autre à l'empire du Milieu. De cette façon, l'amour-propre sera respecté, chacun aura son Bhamo et sera content, se figurant posséder le vrai Bhamo.

Au sujet de l'**Asie centrale**, le *Journal de Saint-Pétersbourg* a dément catégoriquement les bruits relatifs à une prétendue tension entre la Russi et la Chine. La régularisation de la frontière russo-chinoise sur le territoire d'Usuri s'opère, au contraire, de la façon la plus normale.

Le général Annenkoff est, depuis le commencement du mois, de retour à Askabad, avec la mission de continuer la construction du chemin de fer d l'Asie centrale jusqu'à Samarkand, par Bokhara. Les rails étaient, à cette époque (1er mai), posés jusqu'à Dushak, et les travaux sont poussés ave une extrême activité pour atteindre très prochainement Merw. On n'a encore eu aucune confirmation sur la date où le tsar irait visiter le territoir turcoman. Seif-Dowleh devrait alors se rendre à Askabad et souhaiter la bienvenue au souverain; on assure que des troupes sont déjà à Kotschan, afin de faire une réception digne du maître de l'Asie centrale. On annonce, d'autre part, que le schah de Perse a donné ordre aux gouverneurs du Khorassan et de Dereguez de faciliter l'entrée des vivres sur le territoire turcoman. Le schah compte beaucoup sur une entrevue, et a donné ordre de faire tous les préparatifs nécessaires pour se rendre à Enzeli.

H. DE LA MARTINIÈRE.

On a ici trouvé plaisant la nouvelle et l'article à sensation d'un de nos journaux français les plus répandus, et détaillant d'une façon assez pittoresque les projets d'un soi-disant ambassadeur marocain ou du Sousse. Les Anglais, qui savent beaucoup mieux que nous ce que nous faisons, se sont rappelés l'existence d'une mission militaire française auprès du sultan pour instruire ses troupes, et ont détaillé les avantages politiques d'influence que nous pouvons en tirer. Les allégations de ce personnage marocain (en vérité un Autrichien à moitié renégat et qui passe pour un chevalier d'industrie), affirmant la présence, au Maghzen, d'officiers allemands déguisés et venus d'Égypte par terre, n'ont donc pu trouver créance que près de ceux qui connaissent bien peu ce pays, ou tout au moins le développement de notre influence dans l'Afrique du nord. Pour nous, qui avons reçu l'hospitalité et avons vécu au milieu de ces braves officiers français, nous avons trouvé regrettable qu'une semblable nouvelle, aussi incompatible avec la dignité de a mission militaire française, ait pu rencontrer un écho dans notre pays.

H. L. M.

ITINÉRAIRE POUR L'ILE DE JAVA

(Suivi par M. HUGUES KRAFFT)

L'île de Java est formée de 22 provinces, si on en excepte les pays princiers (*Vorstenlanden*) dont il sera parlé plus loin; c'est au moyen de *régents* indigènes que les résidents hollandais gouvernent le pays.

Digitized by Google

Chefs apparents de chaque province, ces régents n'ont d'autre rôle que de s'entendre avec les chefs subordonnés qui sont tous des Javanais, jusqu'aux *Wedanas* des plus petits villages. Ainsi, pour le peuple, l'autorité visible, agissante, et ordonnant, reste indigène ; mais cette même autorité, qui n'est qu'un instrument dans les mains des résidents, s'efforce de complaire aux gouvernants hollandais qui ont le monopole des places et des fonctions administratives.

Ce système remplit le double but politique et commercial ; car l'initiative individuelle existe à peine, sauf dans les États de Solo et Djokja et dans les concessions faites à des colons durant la domination anglaise au commencement du siècle. C'est l'État qui exploite la production et revend les denrées au commerce d'exportation. Les indigènes donnent leur travail en guise d'impôts, ce qui permet d'obtenir la main-d'œuvre à bas prix et de réaliser les bénéfices énormes qui font de cette colonie hollandaise une précieuse vache à lait. Il est à remarquer que les Hollandais utilisent les services des indigènes en évitant de travailler à leur transformation civile ou morale. Les habitants de Java, malgré 250 ans de contact avec les Européens, sont donc restés Malais et Javanais comme ci-devant, et ils ne donnent aucune préoccupation à ceux qui les dominent.

Java est le type d'un pays admirablement cultivé, puisque, dans ses moindres recoins, la production y est riche, abondante et rivalise avec la magnificence du paysage. Les voies de communication y sont nombreuses et faciles, les hôtels y sont commodes et leurs propriétaires comprennent tous l'anglais, l'allemand et le français.

Ces quelques lignes, que nous empruntons à M. Hugues Krafft, résument l'impression qui ressort de la lecture de l'ouvrage si attrayant qu'il a publié et qui abonde en descriptions pleines de vie et de coloris. A l'aide de la carte qui est extraite de cette belle publication (1), on pourra facilement suivre son itinéraire que nous recommandons aux touristes qui voudront visiter les Indes néerlandaises, en venant de Singapour.

Actuellement, il y a à Java trois lignes ferrées qui partent du littoral et pénètrent très avant dans l'intérieur.

1° Ligne de *Batavia*, — Buitenzorg, — Sœkabœmi ;
2° Ligne de *Samarang*, — Solo, Djokja ;
3° Ligne de *Sœrabaya* , — Malang ; avec embranchement vers Pasœrœan.

(1) *Souvenirs de notre voyage autour du monde.* — Chez Hachette, 1885.

Digitized by Google

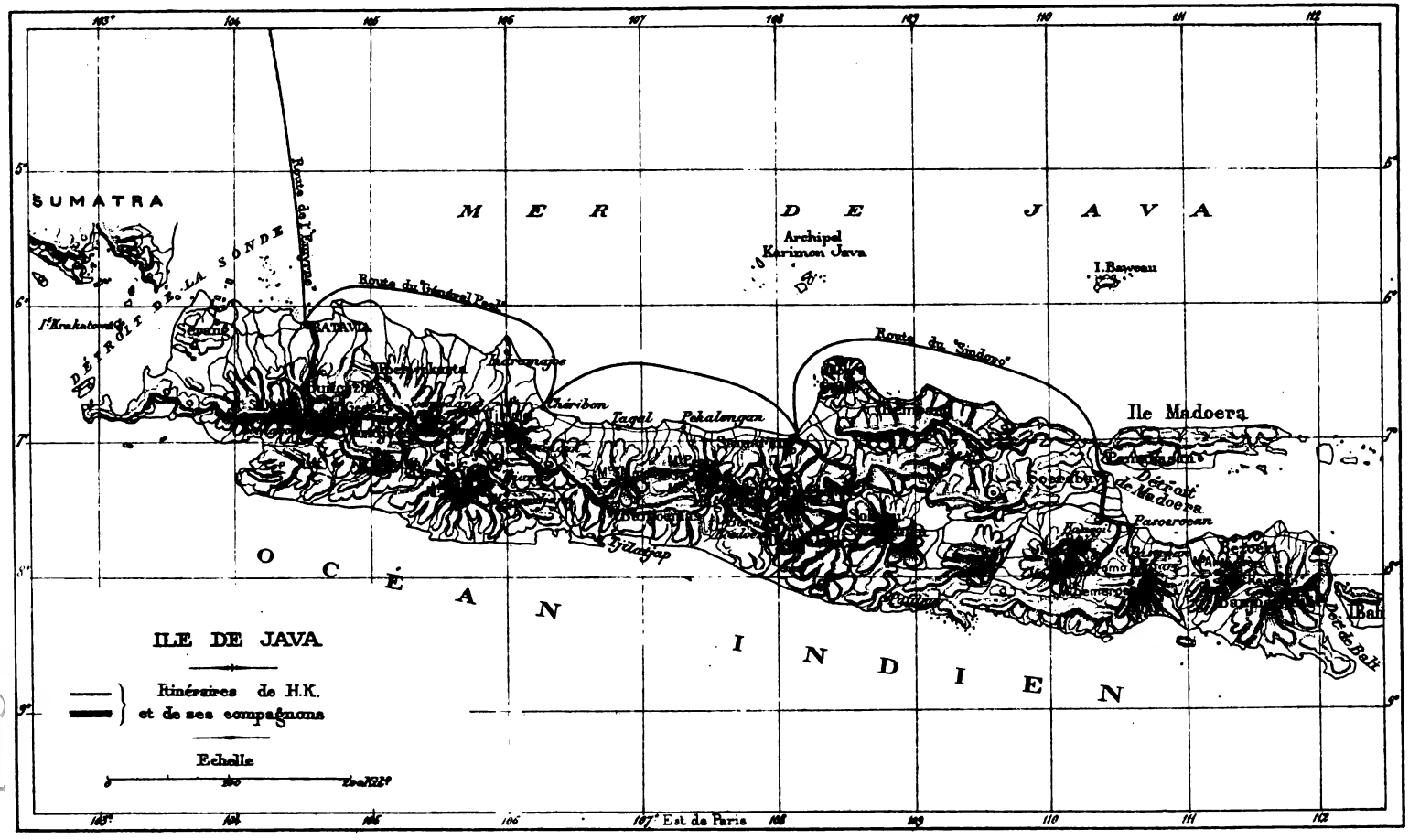

Digitized by Google

Digitized by Google

Ces trois voies seront un jour reliées par une ligne traversant l'île dans toute sa longueur.

Pour visiter rapidement Java, il suffit donc de toucher successivement les trois échelles de Batavia, Samarang et Sœrabaya, qui sont desservies par une ligne de vapeurs : *Nederlandsch Indie Stomboot Maatschappy*, dépendant d'une Société de navigation qui parcourt tout l'archipel.

1° BATAVIA. La vieille ville est délaissée à cause des miasmes des marais qui l'entourent et est réservée aux bureaux et aux entrepôts. On habite dans la ville moderne. *(Hôtel des Indes.)*

Il ne faut pas manquer de voir à Batavia le *musée* de M. Levysohn qui contient une bibliothèque, une galerie de sculptures hindoues, une collection très étudiée d'objets ethnographiques se rapportant aux diverses peuplades de Célèbes, de Sumatra, des Moluques, de Bornéo, etc..... des trophées d'armes, et tout un trésor d'art javanais.

La ligne dessert BUITENZORG, qui est à 1 h. 1/2 de distance; c'est la résidence habituelle du gouverneur général des Indes néerlandaises. Près de la résidence est le *Kampong* chinois, petite ville commerçante encombrée et peu propre. *(Il y a 200,000 Chinois dans Java.)* — *(Hôtel Bellevue.)*

Aux environs sont des montagnes volcaniques, le Gedeh et le Salak, et la source renommée de Katta-Battoe, aménagée en piscine. Cette dernière excursion se fait en voiture. Quant à la tournée des volcans, il faut quatre jours en passant à SOEKABOEMI où se termine actuellement la ligne ferrée, à Tjandjoer et à Sindanglaya. De Buitenzorg à Soekaboemi, on passe par une belle vallée qui sépare les deux volcans, le Salak et le Gedeh, au delà on continue en karren, véhicule attelé de trois chevaux et où on ne tient que deux. — On traverse aussi toute la magnifique province du Présanger, la plus fertile de Java; on s'y croirait dans les pâturages de la Normandie. On trouve une case-auberge passable à 1,800 pieds au-dessus du niveau de la mer à TJANDJOER.

SINDANGLAYA est situé à 3,000 pieds, c'est le Sanatorium des provinces occidentales, le refuge des convalescents, des anémiques et des fiévreux. Il y a là un grand hôtel et un asile où près de 200 places ont été réservées aux soldats.

En quatre heures de voiture et d'une seule traite, on revient à Buitenzorg, en franchissant un col qui a 4,500 pieds d'élévation et d'où la vue s'étend sur les plaines du Présanger. Du même point on voit le cratère du Gedeh.

Pour aller de Batavia à Samarang, deux jours en steamer suffisent. On fait escale à Chéribon qui marque par son volcan, et à partir de ce point on reste en vue de la côte.

SAMARANG *(Hôtel du Pavillon)* est le point de départ de l'excursion qu'il ne faut pas manquer de faire à Soerakarta et à Djokjakarta. Ce sont les deux capitales des résidences auquelles est réservée l'appellation de *Vorstenlanden* (pays princiers). Restes de l'ancien royaume de Mataram, elles représentent les territoires des seuls princes (soi-disant) indépendants qui personnifient encore l'autorité indigène au sein des populations purement javanaises.

Digitized by Google

Soerakarta ou Solo est près le chemin de fer, à cinq heures de Samarang. — *(Hôtel Scholten)*, c'est la résidence de l'empereur de Solo, ou Soesoehoenan. — Djokja, qui est par le chemin de fer à deux heures et demie plus loin, est la résidence du sultan de Djokjakarta. Ces deux souverains vivent heureux et tranquilles, grassement pensionnés par la Hollande et entourés de toutes les marques extérieures de leur ancienne autorité. Le poste hollandais qui monte la garde à la porte du *Kraton* (palais) et la garnison hollandaise qui occupe la ville passent même, aux yeux de leurs sujets, pour des honneurs rendus à leur majesté. Ces marionnettes solennelles sont très adroitement et très facilement manœuvrées par les résidents.

Djokja est plus joli d'aspect que Solo, et contient plus de maisons européennes *(Hôtel Tjandjong-Tirto*, voisin de la résidence). C'est de là qu'on part pour visiter les célèbres ruines hindoues de Boro-Boedoer. On fait ordinairement ce trajet en quatre heures, en voiture attelée de 6 chevaux. M. H. Krafft raconte par suite de quels contretemps il a dû chercher avec ses compagnons un refuge à Magelang, la ville la plus proche.

A 1 heure 1/2 de là est le célèbre monument hindou construit au IXe siècle, qui a 40 mètres d'élévation et 50 mètres de diamètre. Sorte de trophée colossal dont les parois sont couvertes de bas-reliefs, détaillant l'histoire des mœurs et de la religion du peuple. — (Il faut en lire la brillante description qu'en a faite M. H. Krafft.)

Au retour à Djokja, les voyageurs ont été reçus par le sultan Hamongkœ Bœwono II, qui a succédé à son père en 1877. — A Solo, ils furent aussi reçus par l'empereur de Sœrakarta, mais avec un grand cérémonial cette fois. Le récit très mouvementé de cette réception et du ballet des bayadères a été déjà publié dans la *Revue Française* (T. I, p. 286) ; nous y renvoyons le lecteur.

Notons aussi la visite qu'ils ont faite à la *sucrerie* du prince javanais Mangkœ-Negoro, qui est à proximité de Solo. Ce personnage, qui ne tire pas moins de deux millions de florins de revenu annuel de ses domaines et de ses usines, est le rival déclaré de l'empereur. Heureuse jalousie bien faite pour simplifier la tâche du résident hollandais. L'outillage de la sucrerie vient d'Angleterre et de Berlin. L'année précédente, cette fabrique a traité 320,000 piculs de cannes d'où on a tiré en sucre raffiné 32,000 piculs, soit environ 2 millions de kilogrammes.

Un train manqué à Solo a forcé nos compatriotes à commander un train spécial. Coût 570 florins (1200 francs). A ce prix ils ont évité de passer inutilement huit jours à Solo. De là un émoi, presque une révolution, parmi les populations qui n'avaient jamais vu pareille chose.

A *Sœrabaya*, ce sont des types nouveaux. Au lieu des fiers et raides Javanais, on trouve des éléments mitigés de race madouraise ; beaucoup de Chinois et une quantité d'indigènes retour de la Mecque.

La ligne ferrée conduit à Malang, dernière station, où il y a un bon hôtel. On peut faire deux excursions aux environs à Singosari où sont de curieux vestiges hindous, et au Wendit, joli lac entouré de bois où les Hollandais ont installé un bain fermé à eau courante. — En revenant

Digitized by Google

vers Soerabaya, on peut bifurquer vers Pasoeroean et Bromo *(hôtel de la Marine)*.

Près de Pasoeroean est un bain bien connu, Blau-Water ; mais l'attraction de la contrée est le colossal Bromo, volcan actif, dont M. H. Krafft a fait l'ascension en partant de Tosari qui est déjà à 5,000 pieds. Quand on atteint 7,320 pieds, on est sur la crête même de l'ancien cratère, en face tonne et fume le nouveau volcan. Cette ascension est décrite dans ses moindres détails et avec un charme parfait par M. H. Krafft.

Cet itinéraire montre qu'on peut faire assez facilement une tournée dans Java et que le voyageur trouve partout des ressources. Il y aurait un intérêt sérieux à ce que cette île si riche fût souvent sillonnée par des Français attentifs à rechercher les moyens de nouer des relations commerciales avec ce pays. Un voyage de ce genre devrait embrasser non seulement toutes les stations de Java, où se trouvent le sucre, le café, l'indigo, les rotins-bambous, mais encore la partie sud-est de Sumatra, Palembang et Lampong, les îles de Bangka et de Billiton, célèbres par leurs mines d'etain, tout le sud de Bornéo qui dépend aussi de la Hollande, depuis Pantianak à l'ouest jusqu'à Bandjermasin au sud ; enfin aux Célèbes, Manado dans Minahassa et le port libre de Mandkasar.

M. H. Krafft a tout dit sur le voyage sentimental et pittoresque à l'île de Java ; maintenant l'exploration commerciale au point de vue français reste à faire.

BOSNIE

Serajevo, 17 mai.

Le 28 avril dernier, on a inauguré la nouvelle ligne ferrée de Doboj à Doljna-Tuzla, soit Semin-Han. Le ministre, M. de Kallay, a présidé la fête et a recueilli les acclamations chaleureuses de la population, qui va bénéficier de cette nouvelle ligne. Cet embranchement de la ligne principale de Brod à Serajevo se dirige de Doboj vers la frontière serbe et porte la vie dans la région nord-est de la Bosnie sur une longueur de 67 kilomètres. La voie est étroite comme celle de la ligne principale de Brod à Serajevo, qui suit la Bosna; elle a $0^{m},76$. Les dépenses de la construction incombent aux revenus de la province. Le but principal de cette nouvelle ligne est de donner un écoulement facile aux produits de la *nouvelle saline de Touzla* (du turc *touz – sel*), qui est située à environ 8 kilomètres au delà de la ville, soit Semin-

Digitized by Google

Han, et qui doit alimenter toute la province du sel qui lui est nécessaire.

Le pont en bois qui permet de franchir la Bosna a 160 mètres de longueur; ensuite la ligne est resserrée, sur environ 4 kilomètres, entre de hautes collines, puis débouche dans la belle et petite vallée de la Spreza, qu'elle traverse dans toute sa longueur jusqu'à Touzla. La vallée de la Spreza est, des deux côtés, garnie de villages adossés au versant de la montagne. L'agriculture et la culture des pruniers, déjà considérable dans cette partie de la Bosnie, deviendront encore plus florissantes. Les touristes qui viendront dans ces parages seront charmés par les sites riants du pays, et surtout par la petite ville de Gracanitza, d'un aspect si pittoresque. Enfin, Touzla, jusque-là bloquée comme dans une solitude, va se trouver en relations avec le reste du monde.

On commence à parler de nouveau de la ligne ferrée de Serajevo à Mostar dont le dossier était enfoui depuis quelques mois dans les cartons ministériels. L'étude du tracé Serajevo-Kojnitza nous fait espérer qu'on n'a pas encore arrêté définitivement le tracé qui éviterait Serajevo, en partant de Visoka et en gagnant par Fojnitza la petite rivière de Rama qui descend vers Mostar (1).

Hier, est arrivé à Serajevo le maréchal archiduc Albrecht, qui inspecte le corps d'armée des provinces occupées. Il a passé par l'Herzégovine, et, d'ici, il va inspecter les garnisons sur la Drina, pour retourner ensuite à Banjalouka. Notre population se prête de bonne grâce à la douce pression des autorités, pour préparer à l'hôte illustre une réception bruyante et manifester un enthousiasme factice. Il va sans dire que cette inspection militaire masque des visées politiques et n'est que le prélude de la visite de l'empereur François-Joseph, dont le voyage tant de fois annoncé a été autant de fois démenti.

Si on considère avec quelle anxiété l'Europe a sanctionné le coup d'épingle donné par le prince de Bulgarie dans le traité de Berlin, il paraît peu probable que l'empereur puisse, en ce moment, visiter ses nouvelles provinces en risquant d'effaroucher la diplomatie si peureuse, par un voyage qui, dans l'idée de tous, serait comme la proclamation d'une annexion définitive.

DOUCHAN.

---

(1) Suivre ces explications sur l'Atlas manuel d'Hachette. Carte 38.

Digitized by Google

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ALLEMANDE

Billig, aber schlecht
Bon marché, mais mauvais.

En 1876, à l'Exposition internationale de Philadelphie, le commissaire allemand disait devant M. L. Simonin, qui le rapporte dans *la France*, « Nos produits sont à bon marché, mais mauvais » ; mais depuis lors, ajoute M. Simonin, l'Allemagne a marché à pas de géant et a profité de la leçon reçue à Philadelphie. Elle a perfectionné sa fabrication, et continuant à produire à bon marché, elle a augmenté ses exportations, notamment avec nous. Que ceci nous serve d'exemple !

Le même article groupe dans un tableau saisissant les diverses œuvres dues à l'initiative individuelle et qui montrent l'activité déployée par l'Allemagne pour étendre son commerce.

C'est d'abord la *flotte du commerce universelle* organisée par la Société de géographie de Berlin, et qui vient de montrer un premier navire, le *Gostorp*, à Lisbonne et dans divers ports de la Méditerranée. Sorte de bazar flottant qui distribue des catalogues et prix courants et vend depuis le tissu, le meuble et la machine agricole, jusqu'aux jouets de Nuremberg, aux jambons fumés de Francfort, et aux pierres lithographiques de Bavière. M. Simonin demande que nos chambres de commerce se syndiquent et, avec l'aide de la Société de géographie commerciale de Paris, arment un navire qui ira porter jusqu'à Valparaïso et à Sydney les échantillons de notre industrie. Nous avons déjà recommandé cette idée en parlant du nouveau *Syndicat de protection du commerce français*.

Puis M. Simonin procède à une énumération qui mérite d'être consignée.

Il y a en Allemagne 250 écoles commerciales, la principale à Leipsig, des écoles industrielles et d'apprentissage, des musées industriels à Nuremberg, Berlin, Munich, Dresde, Elberfeld. — Outre les sociétés coloniales de Hambourg, Brême, Stettin, Bonn, Stuttgard, Munich..., il y a à Berlin, rattaché au Zollverein, un comité d'exportation. — Sur 635 agents consulaires, il n'y a que 56 consuls politiques, les autres sont des consuls de commerce qui visitent le pays où ils sont, inspectent les usines et donnent des renseignements pratiques aux commerçants de leur pays.

Les salaires, en Allemagne, sont bien au-dessous des nôtres, parce que la vie y est à meilleur marché, la nourriture et le logement moins chers. En outre, les ouvriers se mettent moins souvent en grève.

Pour la marine marchande, l'Allemagne est au-dessus de nous si on tient compte de la voile et de la vapeur. Pour la vapeur, nous sommes au-dessus d'elle, et au second rang, l'Angleterre tenant la première place.

Les Allemands produisent à meilleur marché que nous la houille, le fer et les autres métaux, et ils en produisent davantage. En 1885, l'Allemagne a extrait plus de 73 millions de tonnes de houille, et nous moins de 20 millions de tonnes. L'Allemagne a produit 3,653,000 tonnes de fonte de *fer*

Digitized by Google

pour le moulage et la fabrication du fer et de l'acier ; nous, à peine 1,629,000 tonnes. L'Allemagne a produit 114,000 tonnes de *zinc*, principalement en Silésie, 73,000 tonnes de *plomb*, 20,000 tonnes de *cuivre*. Nous, nous n'avons produit que quelques milliers de tonnes de ces trois métaux, et encore, la plupart du temps, avec des minerais étrangers.

Le commerce de l'Allemagne à l'exportation, en 1884, a été de 3,298 millions de marks, soit 3,986 millions de francs, et à l'importation, de 3,285 millions de marks ou 4,106 millions de francs, soit au total *8,092 millions* de francs. Le commerce de la France, pour la même année, a été de 4,218 millions à l'exportation et de 5,239 millions à l'importation, au total, *9,457 millions*. L'Allemagne est loin de nous dépasser ; mais le chiffre de ses exportations avec nous a augmenté d'année en année. En 1884, nous avons expédié d'Allemagne 449 millions de francs en marchandises et importé seulement 339 millions.

Quant au développement des voies navigables intérieures et à la création de canaux maritimes, l'Allemagne y songe tous les jours. Le canal du Jutland, qui va unir la mer Baltique à la mer du Nord, est décrété, et quant aux voies navigables intérieures, « l'Association centrale allemande pour le progrès de la navigation sur les rivières et les canaux » nous apprenait l'autre jour qu'en dix ans, de 1873 à 1883, le tonnage des marchandises sur le Rhin, près d'Emmerich, avait doublé ; que celui de l'Elbe, près de Hambourg, avait triplé, et celui de l'Oder, près de Stettin, avait plus que quadruplé.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

Séance du 7 mai 1886.

Le Secrétaire général annonce qu'au Congrès des Sociétés savantes, trois membres de la Société de géographie, MM. H. *Krafft*, le vicomte *de Foucault* et le capitaine *Monteil*, ont reçu les palmes académiques.

M. Jules Borelli adresse, d'Ambabo, des renseignements sur l'*Abyssinie* et le pays des *Danakils*. Il rend compte du désastre éprouvé par la caravane de M. Barral qui a été attaquée par la tribu des Asaymara. M. Barral a été tué avec 19 Abyssins, et ses marchandises ont été pillées. D'un autre côté, le roi du Choa, Ménélik, poussé par le négous Johannès, vient d'expulser Mgr Laserre et ses religieux, ainsi que la mission protestante.

M. Gouin, résident de France à Nam-Dinh (Tonkin), fait part d'un voyage qu'il vient d'effectuer chez les *Muong* limitrophes du Delta. Ces peuplades pourraient rendre de grands services dans la garde de la frontière occidentale du Delta. Il ne faut pas oublier que les Annamites ont une répugnance invincible à vivre dans la région montagneuse et que ces Muong ont une attitude qui semble indiquer chez eux des dispositions militaires dont on peut tirer parti.

M. Romanet du Caillaud envoie une note sur les limites du *Tonkin*, du côté de l'Yunnan.

Digitized by Google

M. Baudens, lieutenant de vaisseau, depuis sept ans en Extrême Orient, adresse une communication fort intéressante sur le *Tonkin*. Il confirme ce qui a déjà été dit sur la facilité de la vie matérielle et la docilité des Tonkinois. Au point de vue de l'avenir commercial, le fleuve Rouge est l'artère indiquée pour pénétrer dans le Yunnan et dans le Se-Tchuen, une des plus riches provinces du Céleste Empire. Le fleuve Rouge, au-dessus de Hong-Hoa, a encore, pendant un long parcours de 1,800 à 800 mètres de large; il est divisé par des îlots en plusieurs bras entre lesquels l'eau se partage, d'où, aux basses eaux, de petits fonds partout. Les indigènes savent faire des barrages d'une manière remarquable; en un rien de temps, ils alignent des bambous et y assujettissent des claies faites préalablement. Il faut en conclure qu'à très peu de frais un service spécial pourrait, chaque année, à l'automne (les crues de l'été emporteraient tout), installer des barrages et donner ainsi très haut sur le fleuve Rouge plus de 1 mètre d'eau, quantité suffisante pour les petits vapeurs.

Le Tonkin, comme pays tropical, est un des plus sains. On a trois ou quatre mois de fortes chaleurs, de mai à septembre, et un hiver relativement rigoureux (5° à 6° le matin, 11° dans la journée), c'est-à-dire le moyen de se refaire des fatigues de l'été; d'ailleurs il y a ici assez de montagnes pour qu'on puisse créer en beaucoup de points des stations estivales. Le gros ennemi est le soleil, contre lequel on ne prend pas assez de précautions. Le choléra n'est pas endémique. La grande mortalité des troupes pendant l'été dernier vient de la diarrhée, que les soldats traitaient d'une façon légère, ne faisant rien de ce qu'il aurait fallu pour la réprimer.

A la suite de la vigoureuse chasse aux pirates de cet hiver, le pays est tranquille; maintenant, il faut l'organiser. Le Tonkin devrait être érigé en vice-royauté, n'ayant de lien avec l'Annam que le payement d'un tribut absolument nécessaire à l'existence de celui-ci. Près du vice-roi un résident, et, suivant le projet de Francis Garnier, se bien garder d'agir comme en Cochinchine, c'est-à-dire multiplier les fonctionnaires européens. Quant au corps d'occupation, le chiffre de 6,000 Européens et de 15,000 Tonkinois (ceux-ci sont de très bons petits soldats) paraît devoir être bien suffisant, lorsque le calme sera rétabli partout. Les canonnières ont été surmenées et il faudra en renouveler beaucoup. Six canonnières du type *Henry Rivière* modifié (0m,49 de tirant d'eau), pour le haut fleuve et huit bâtiments du type *Arquebuse* 1m,30 de tirant d'eau), pour le Delta, paraissent devoir suffire à tous les besoins.

En ce qui concerne la Chine, une agression de cette dernière est infiniment peu probable. Le gouvernement chinois est aussi intéressé que ses sujets : il considère en toutes choses le bénéfice, et les millions dépensés en pure perte ont dû le dégoûter pour longtemps de toute action militaire.

De plus, la Chine a maintenant trois voisins européens; elle reconnaîtra bien vite que nous sommes les moins envahissants et cherchera de plus en plus à s'appuyer sur nous.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS

18 mai 1886.

M. Westmark, qui a séjourné longtemps sur le haut Congo, décrit les mœurs des populations voisines du fleuve, les Mangarras.

Le vol est puni par la mort du coupable, qui est mangé ; mais si c'est une femme, on se contente de la vendre comme esclave ou de lui couper les oreilles. — Le débiteur insolvable est vendu comme esclave ; le séducteur pris en flagrant délit subit le même sort. — Il est rare qu'un riche ne soit pas accompagné dans la mort par la plupart de ses esclaves et de ses femmes.

Les Européens jouissent d'un grand prestige chez ces peuplades primitives ; ces gens croient que nos steamers sont mus par des *pagayeurs* du génie des eaux, le diable *Yvanza*. — La guerre intestine est à l'état permanent chez ce peuple.

En descendant le Congo, M. Westmark a été frappé des progrès déjà réalisés par les officiers belges au service de l'État libre du Congo ; il y a vu aussi MM. Rouvier et Ballay et est arrivé à Stanley Pool. Brazzaville lui a paru une station agréable et bien établie. Enfin, il croit que l'Europe sera amplement dédommagée des sacrifices qu'elle a faits dans ces régions par la valeur des produits qu'elle pourra en tirer.

A TRAVERS LA CHINE (1)

par Léon Rousset

Le Céleste Empire a toujours été le pays du mystère et chaque voyageur n'a pu soulever qu'un des coins du voile qui le recouvre et le dérobe à tous les regards. Un de ceux qui ont pu se familiariser avec cette population au type si étrange, aux mœurs si bizarres, est bien certainement M. Léon Rousset, à qui un séjour de six années en Chine a permis de voir bien des choses avec une facilité toute particulière. Appelé à concourir comme professeur à une grande entreprise créée sous les auspices du gouvernement chinois, M. Rousset a été l'un des auxiliaires de M. Giquel, le créateur de cet arsenal de Fou-Tcheou dont les boulets de l'amiral Courbet n'ont fait qu'un monceau de cendres. Ce sont ses impressions de tous les jours qu'il a réunies en faisceau et qu'il nous présente aujourd'hui sous cette forme attrayante qui sait allier la simplicité du style à l'intérêt du récit. L'auteur n'a eu du reste pour cela qu'à prendre exemple dans sa famille.

Mettant à profit son séjour en Chine, M. Rousset a visité les principaux ports de commerce, puis remontant le Yang-Tsé-Kiang il s'est enfoncé dans l'intérieur de l'empire pour pénétrer jusqu'à Lantchéou, sur les confins du désert de Gobi, à 500 lieues des côtes, variant son mode de locomotion sui-

(1) Un volume in-18, avec carte et gravures, librairie Hachette, 1886.

Digitized by Google

vant les circonstances et voyageant soit en sampan, soit en charrette à deux roues, soit même en brouette, ce véhicule si commun en Chine.

La Chine peut être partagée en deux régions : celle du Nord et celle du Midi. Dans l'une, les pluies sont abondantes et la température peu changeante ; dans l'autre, la sécheresse domine et il y a d'énormes écarts entre les températures de l'été et de l'hiver. Tandis qu'au Midi le riz est la base de la culture et de l'alimentation, au Nord il est remplacé par le blé, le maïs et le millet. Au Sud, le bois exclut presque tous les autres matériaux de construction ; au Nord, au contraire, le bois est rare et les habitations sont presque toutes construites en terre. Les Chinois du Midi jugent inutile d'entourer leurs villages d'aucun ouvrage défensif ; ceux du Nord les abritent derrière un terrassement. Ici, tous les transports se font par eau ; là, ils se font par terre. Il n'y a pas jusqu'à la langue mandarine qui ne diffère essentiellement du Nord au Sud. Dans le Midi, les dialectes sont si nombreux et si variés que les habitants de deux provinces voisines ne se comprennent point, seule l'écriture est la même partout.

Les mœurs, coutumes et superstitions tiennent une large place dans le livre de M. Rousset, et retiennent sans peine l'attention du lecteur. Chez les Chinois, comme chez les Arabes, la femme n'est pas seule au domicile du mari lorsque la richesse de celui-ci lui permet de s'offrir le luxe de la polygamie. Elle vit cachée aux yeux du public, séquestrée par son seigneur et maître, et faite uniquement pour la vie intérieure ; mais la femme chinoise est réellement quelque chose dans son existence privée, bien différente en cela de la femme arabe qui n'est considérée que comme une esclave. Ces études de mœurs fourmillent d'anecdotes ; citons-en une entre mille concernant l'application de la justice et de la bastonnade. Ce supplice rentre dans la catégorie de ceux qu'on appelle *ordinaires* ; le plus généralement on se borne à 100 coups de bambou ; au delà il devient intolérable.

« Mais, dit M. Rousset, j'appris qu'il fallait se défier de la sincérité du bourreau et ne pas s'apitoyer toujours sur les souffrances du patient, car la corruption a trouvé moyen de mitiger l'exécution des arrêts de la justice chinoise. En donnant une certaine somme d'argent au bourreau, le condamné obtient de lui qu'il apporte une grande complaisance dans l'application de la sentence ; je ne parle pas de la facilité qu'il y a de sauter d'un chiffre à un autre en comptant très rapidement, c'est un procédé vulgaire ; mais il en est un autre plus ingénieux. Il paraît que grâce à certain tour de main on peut avoir l'air de frapper très fort, faire produire au bambou un bruit très sec, et en réalité ne faire qu'effleurer à peine la peau. Lorsque le patient n'a pu s'entendre d'avance avec le bourreau, il lui fait signe, pendant qu'il est étendu à terre, avec la main, et allonge successivement autant de doigts qu'il est nécessaire pour que l'exécuteur modifie sa manière de frapper ; le nombre de doigts ouverts représente autant de centaines ou de milliers de sapèques, suivant les conventions ordinaires en usage dans le pays. Il va sans dire que, dans ce cas, le patient crie comme s'il était écorché tout vif. »

Le système est fort ingénieux ; il est fâcheux qu'il soit inapplicable pour un condamné à mort riche, à qui on ne peut malheureusement trancher la tête en apparence seulement.

Digitized by Google

M. Rousset a visité les concessions étrangères dans les grands ports chinois. Quelle différence entre les concessions françaises, celle de Shang-Haï notamment, et celles des autres nations! La concession anglaise est riche, commerçante, bien entretenue, administrée avec un soin et une habileté exemplaires. Telle n'est pas précisément la situation de la concession française. Chose triste, mais nécessaire à dire, les étrangers qui n'ont point de concession et nombre de nos compatriotes les plus en vue vont s'installer de préférence sur le territoire de la concession anglaise. Quand donc nos compatriotes comprendront-ils que les usages et les règlements doivent être modifiés selon les milieux où ils vivent?

Il en est un peu de même pour la politique française en Chine que pour la question commerciale; la direction manque.

Ce n'est cependant point, dit M. Rousset, notre diplomatie qu'il faut rendre responsable de cette triste situation. C'est nous-mêmes, c'est l'indifférence et l'ignorance de la France pour les questions d'influence extérieure lointaine qu'il en faut accuser. Comment nos agents prendraient-ils une attitude résolue et une initiative qui pourrait éveiller la jalousie des autres puissances? Ils savent qu'ils ne seraient ni soutenus, ni suivis, ni même compris. Ils se tiennent sur la réserve, et chaque jour nous perdons quelque reste de cette influence française qui fut, il y a deux siècles, prépondérante en Chine. Pour reconquérir cette situation, il faudrait nous convaincre que la Chine est un grand pays habité par un grand peuple que nous avons tout intérêt à ne pas *dédaigner*. En nous préoccupant un peu plus de ce qui s'y passe, nous rendrions à nos agents diplomatiques assez d'assurance pour rétablir à l'égal des autres nations notre part légitime d'influence; en l'étudiant davantage, notre commerce apprendrait qu'il peut y rivaliser avec celui de l'Angleterre. Ce n'est point par le dédain et l'indifférence que l'on rapproche les peuples et que l'on dissipe les malentendus.

Ces dernières lignes, qui ne contiennent que trop de vérités, étaient écrites avant l'expédition du Tonkin, qui n'a fait qu'en démontrer une fois de plus la réalité. Malgré la dernière guerre de Chine, nous avons encore là-bas bien des atouts dans les mains. Nos diplomates et nos commerçants sauront-ils en profiter?

G. D.

NOUVELLES DIVERSES

Tunisie. — *Rapatriement de troupes françaises.* — Le corps d'armée d'occupation, déjà réduit à une division, vient d'être de nouveau réduit à une brigade, brigade à 3 régiments il est vrai. De divers côtés de la Régence, les bataillons d'infanterie détachés rejoignent en France le corps principal, laissant ainsi une place qui reste vide ou qui n'est remplie qu'en partie. L'influence morale prend de plus en plus une grande place dans le système d'occupation. Mais

Digitized by Google

est-ce suffisant et cela peut-il tenir lieu de garnison? Le jour où les Arabes ne sentiront plus le voisinage du sabre, ils saisiront la première occasion pour jeter le trouble dans la Régence. Est-ce que l'Algérie n'a pas été pendant 40 ou 50 ans un foyer d'agitation et d'insurrection? Croit-on donc que, parce que les fonctionnaires du bey sont toujours investis de leurs fonctions, nous sommes plus aimés des Arabes? Non; et ces mêmes fonctionnaires qui courbent l'échine aujourd'hui feront cause commune avec les dissidents le jour où ils le croiront utile.

Il est donc très imprudent de faire rentrer en France, sans les remplacer par des corps d'égale valeur, des bataillons qui, par leur seule présence, sont une garantie contre toute tentative de désordre. Si c'est une question d'économie budgétaire qui fait agir ainsi M. le ministre de la guerre, c'est là une de ces économies qui peuvent entraîner plus tard à des dépenses bien plus considérables.

Un peu d'esprit politique devrait suffire cependant pour faire comprendre la nécessité d'occuper fortement certains points stratégiques. C'est ainsi que Kairouan, la ville sainte des Arabes de Tunisie, ce foyer constant d'intrigues, n'est plus occupé, depuis le départ du bataillon du 115e, qui s'est embarqué le 23 mai à Sousse, que par quelques détachements d'administration et deux compagnies de tirailleurs. Il est vrai qu'il y a à Sidi-el-Hani, c'est-à-dire à 20 kilomètres de là, dans un endroit inhabité, un escadron de chasseurs, et qu'à Sousse, petite ville tranquille, sans importance stratégique, facile à surveiller de la mer, à 58 kilomètres de Kairouan, est installé un camp avec un général et tout son état-major. Mais là où devrait être le commandement, là où devrait être le gros des troupes, à Kairouan, il n'y a plus que deux compagnies indigènes n'offrant que des garanties relatives.

Les méchantes langues prétendent que le transfert du quartier général de Kairouan à Sousse n'est pas étranger à des considérations particulières. Le séjour de Sousse, en effet, jolie ville du littoral, endroit d'où l'*on peut voir passer les bateaux*....., est, en effet, beaucoup plus récréatif que celui de Kairouan, où, comme distraction, on n'a que la contemplation éternelle et monotone des marabouts.

Sur un autre point de la Tunisie, à Ghardimaou, au pied de cette région turbulente qu'on appelle la Kroumirie, à l'entrée des gorges dans lesquelles serpente le chemin de fer de Bône à Tunis, il y avait naguère une garnison d'un bataillon. Cette garnison a été réduite suc-

Digitized by Google

cessivement à deux compagnies, puis à une demi-compagnie. Aujourd'hui il n'y a plus rien. En cas de soulèvement, comment serait protégé le chemin de fer sur une étendue de 355 kilomètres ? Entre Bône et Tunis, il n'y a que deux compagnies à Souk-Ahras et deux à Souk-el-Arba. C'est tout; et pour qui connaît le pays, on sait combien les travaux d'art sont nombreux sur la voie ferrée et combien la circulation pourrait être facilement interrompue en vingt endroits à la fois.

Les colons et les commerçants français qui sont installés en Tunisie depuis le traité du Bardo voient avec inquiétude cette diminution sans cesse croissante des troupes chargées de les protéger et se demandent si leur sécurité, qui est complète en ce moment, ne pourra pas être gravement compromise du jour au lendemain au cas d'une explosion de fanatisme que, même les plus habiles, ne sauraient prévoir. En dégarnissant un pays qui n'est soumis que depuis cinq ans et dans lequel l'esprit de haine et de vengeance règne toujours à l'état occulte, on commet une faute grave qu'on sera heureux de ne pas payer trop cher un jour.

Congo. — M. Savorgnan de Brazza a été nommé, par décret du 27 avril, commissaire général du gouvernement dans le Congo français. Il aura à ce titre, sous son autorité, le lieutenant gouverneur du Gabon. — Dans le rapport qu'il a présenté à ce sujet au Président de la République, l'amiral Aube dit qu'il ne s'agit pas de créer dans les territoires du Congo, du Niari-Quilliou et de l'Ogooué un organisme administratif qui ne serait pas justifié par l'état du pays, mais d'établir des relations commerciales entre ces contrées et les points de la côte que nous destinons à leur servir d'entrepôt. M. de Brazza aura, comme auxiliaire, quatre résidents ou commandants particuliers ayant chacun sous leurs ordres un petit nombre de chefs de station. Et, pour assurer l'unité d'action dans tout l'ouest africain, le Gabon sera rattaché au Congo.

Siam. — La France envoie surtout dans le royaume de Siam de la joaillerie et des articles de Paris. Les conserves alimentaires françaises ont la préférence et nos vins sont presque seuls appréciés. Les porteurs Deauville viennent de faire leur apparition. (*Extrait du rapport de M. Lorgeau, chancelier du consulat général de France à Bangkok.*

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11534-6.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

2e ANNÉE. — TOME III

Nº 13. — LIVRAISON DE JANVIER

Pages.

LA PRESQU'ILE MALAISE. — Son histoire et ses ressources (*avec carte*). — J. DE MORGAN 1

BIRMANIE. — Esquisse géographique. Ethnographie. Linguistique. Religion. Architecture. Ressources. Commerce. Finances. Missions et explorations. Principaux ouvrages à consulter. — H. DE LA MARTINIÈRE. . . 16

BULGARIE. — La plaine bulgare. Selvi. Plevna. — ÉDOUARD MARBEAU. 31

SUMATRA. — *Mission de M. Fauque*: Province des Siaks. Province d'Atchin 45

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Correspondance de Londres: Birmanie. Indes. Bélouchistan. La Russie en Asie. Égypte. — H. DE LA MARTINIÈRE 52

Les Douze *(Provinces baltiques)* 60

Expulsion des Polonais du sol prussien 63

Les Missionnaires visés par M. de Bismarck 65

La presse en Serbie 67

Droit du premier occupant sur les territoires colonisables *(Conférence Molé-Tocqueville)*. 69

Le commerce français à l'étranger 73

Éphémérides étrangères et coloniales (1er semestre 1885). — GEORGES DEMANCHE 74

Chronique intérieure. — GEORGES DEMANCHE. 82

Société de géographie de Paris. — Société de géographie commerciale. 84

Bibliographie: En Bulgarie et en Roumélie, par *Jean Erdic*. H. FORNERON 86
La Bulgarie, par *Louis Léger*. — Au Canada, en Russie, par *G. de Molinari*. G. D. 88
Notes sur l'Annam : Le Binh-Thuân, par *Aymonier*. E. C. LESSERTEUR. . . 90

Association française canadienne (Formation du groupe canadien ; *liste des membres*) 93

Nouvelles diverses. — Mouvement diplomatique et consulaire. — Alcools allemands en Nouvelle-Calédonie 95

Carte de l'INDO-CHINE MÉRIDIONALE.
Gravures. Vue de Tirnova (Bulgarie), *d'après nature*.
Croquis *d'après nature*, à Plevna (Bulgarie).

Digitized by Google

N° 14. — LIVRAISON DE FÉVRIER

Pages.

CANADA. — I. Au Canada et chez les Peaux-Rouges. — GEORGES DEMANCHE. 97
ITALIE. — Le cours forcé en Italie et sa récente abolition. — LUCIUS . . . 118
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — La vie et la condition sociale des étrangers. — ÉMILE DAIREAUX 132
ÉTATS-UNIS. — Centenaire de Yorktown (*Washington. — Mount Vernon*). — Mlle DE ROCHAMBEAU 146
TONKIN. — De Haïphong à Hanoï : mars 1885. Notes de voyage. — G. LIEUSSOU 159

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Correspondance de Londres : Asie centrale. — Égypte. — Birmanie. — Iles Samoa. — H. DE LA MARTINIÈRE 169
Hérode et Bismarck (*Mesures contre les Polonais*) 174
Exploration de M. Thouar au Pilcomayo 177
On ne tire pas sur ses troupes 179
Côte occidentale d'Afrique 180
Chronique intérieure. — GEORGES DEMANCHE 181
Chronique coloniale. — GEORGES DEMANCHE 184
Société de géographie de Paris 188
Société de géographie commerciale 189
Nouvelles diverses : Fournitures étrangères. — Le paquebot *la Gascogne*. 191

N° 15. — LIVRAISON DE MARS.

RUSSIE. — AKSAKOV : Sa profession de foi. — ÉDOUARD MARBEAU 193
ARMÉNIE. — Revendications des Arméniens (*Avec carte*). — JEAN BROUSSALI 199
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — La vie et la condition sociale des étrangers (*Suite et fin.*). — EMILE DAIREAUX 225
CANADA. — Colonisation. *Conseils pratiques.* — La Rolandrie (Assiniboia). 242
— — — Windsor (Ontario) . . . 250

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Asie centrale : Voyages du général Prejevalski. — H. DE LA MARTINIÈRE. 253
Correspondance de Londres : Asie centrale. — Birmanie. — Egypte. — Nouvelles-Hébrides. — H. DE LA MARTINIÈRE 259
Hôpitaux maritimes étrangers 265
Éphémérides étrangères et coloniales (2e semestre 1885). — GEORGES DEMANCHE 269
Emplois à l'étranger. — Lettre de Calcutta 276
Insurrection au Cambodge 278
Diminution des naissances en France 279
Chronique intérieure et coloniale. — GEORGES DEMANCHE 280
Société de géographie de Paris. — Société de géographie commerciale 284
Bibliographie : L'autre France, par *L. de la Brière*. 288

CARTE DE L'ARMÉNIE (en quatre couleurs).

Digitized by Google

N° 16. — LIVRAISON D'AVRIL

Pages

CANADA. — II. Au Canada et chez les Peaux-Rouges *(Suite)*. G. DEMANCHE. 289
MAROC. — Le Maroc et les puissances européennes. H. DE LA MARTINIÈRE. 311
ÉTATS-UNIS. — Centenaire de Yorktown (YORKTOWN), *Suite*. — Mis DE ROCHAMBEAU 319
CONGO (avec carte). — I. Mission de M. de Brazza. *1883-1885* 333
— II. De Stanley-Pool à l'Équateur. — P. AUGOUARD. 336
— III. Délimitation des possessions françaises 345

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Chine. — La question ouvrière chez les Chinois. — A. BAUDOUIN. . . . 347
Hindoustan. — Superstitions et usages des Hindous *(suite)*. — BRAHMA.. 350
Roumélie. — Divers articles de commerce en Roumélie. — PLAUDREN. . 354
— Note sur la fabrique de draps, près Sophia. 358
Bosnie. — Métropolitain orthodoxe. — Contre-coup de la guerre serbo-bulgare. — Ouvrage sur la Bosnie. — Mines. — DOUCHAN 359
Syrie. — Nouvelles écoles créées par les missionnaires 362
Pologne. — Une revanche polonaise 366
Correspondance de Londres. — H. DE LA MARTINIÈRE. 368
Chronique intérieure et coloniale. — GEORGES DEMANCHE. 373
Société de Géographie de Paris 378
Nouvelles diverses. — Marques de fabrique françaises. — Chambres de commerce françaises : *Rio-de-Janeiro*. — *Mexico*. — *Constantinople*. — *Smyrne*. — *Beyrout*. — Avis aux émigrants. — Jonction des chemins de fer des Balkans. — Union des touristes français. — Club alpin. — Réponse au prince Bibesco 380

CARTE DE L'AFRIQUE CENTRALE
Gravure : Fabrication d'essence de roses en Roumélie.

N°. 17. — LIVRAISON DE MAI

SOUDAN. — Le poste de Bakel et le mouvement musulman du haut Sénégal. — Dr COLIN. 385
ALGÉRIE. — Une conquête dans le passé. — RENÉ DE GRIEU. 400
MAROC. — Le Maroc et les puissances européennes *(suite)*. — H. DE LA MARTINIÈRE 411
PARAGUAY. — Itinéraire de Buenos-Aires à Asuncion. — A.-S.-Y. . . 421
CANADA. — Riel et les Métis du Nord-Ouest. — TASSÉ. 427

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Sahara. — Assassinat du lieutenant Palat. — La bureaucratie au désert. — Les chameaux coureurs 435
Inde. — Les électeurs de l'Inde française. — BRAHMA 440
Pacifique. — La flore des îles du Pacifique. — EM. DRAKE DEL CASTILLO. 443
Correspondance de Londres. — Asie centrale, Indo-Chine, Birmanie, Égypte, Italiens dans la mer Rouge, Maroc. — H. DE LA MARTINIÈRE. . 448
Chronique intérieure et coloniale. — GEORGES DEMANCHE. 452
Société de géographie de Paris et Société de géographie commerciale 459
Société de législation comparée. — HUBERT-VALLEROUX. 462
Itinéraire de Trieste au Montenegro et en Bosnie 465
La presse en Bulgarie 467
Grands travaux publics. — Uruguay. — République argentine. — Vénézuéla. — Amérique centrale 468
Bibliographie. — Etats-Unis d'Amérique, *Bram Stoker*. — Haïti ou la République noire, *Sir Sp. St-John*. — Maroc moderne, *Jules Erckmann*. — Madagascar sous Louis XV, *Pouget de Saint-André* 470
Nouvelles diverses. — Chemin de fer de Merv. — Les Arméniens et la langue française. — Engagements volontaires des colons français. — Pèlerinage populaire à Jérusalem. — Mouvement consulaire. — Chambre de commerce française de Milan. — Protection du commerce français . . . 475

Digitized by Google

N° 18. — LIVRAISON DE JUIN

Pages.

CORÉE. — Le Roi et le Gouvernement. — Mœurs et coutumes. — Les missionnaires. — Les traités. — A. SOULANGE-BODIN. 481

LE SINISTRE DE L'ORÉGON. — Proposition pour prévenir les abordages *(planches expliquant les causes du sinistre)*. — LE NOCHER. 495

ARMÉNIE. — Revendications des Arméniens *(suite)*. — JEAN BROUSSALI. 507

EXPOSITION COLONIALE DE LONDRES. — Les Colonies australiennes. I. La Nouvelle-Galles du Sud. — H. DE LA MARTINIÈRE 524

SLOVÈNES ET CROATES. — Impressions de voyage *(suite)*. — Agram et les Croates. — A. RIVIÈRE. 538

SALON DE 1886. — Peintres étrangers. — P. CHASSAIGNE DE NÉRONDE. 547

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

Sénégal. — L'attaque de Bakel. — Épilogue. — Dr COLIN. 554

Correspondance de Londres. — H. DE LA MARTINIÈRE. 560

Java. — Itinéraire suivi par M. H. KRAFFT *(avec carte)*. 563

Bosnie. — Correspondance de Serajevo. 567

Activité commerciale allemande 569

Société de géographie de Paris et Société de géographie commerciale. 570

Bibliographie : A travers la Chine, *Léon Rousset*. 572

Nouvelles diverses. — Tunisie : rapatriement de troupes. — Congo. — Siam. 574

Planches explicatives du sinistre de l'Orégon.

Carte de l'île de Java

IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE, PARIS. — 15050-6.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

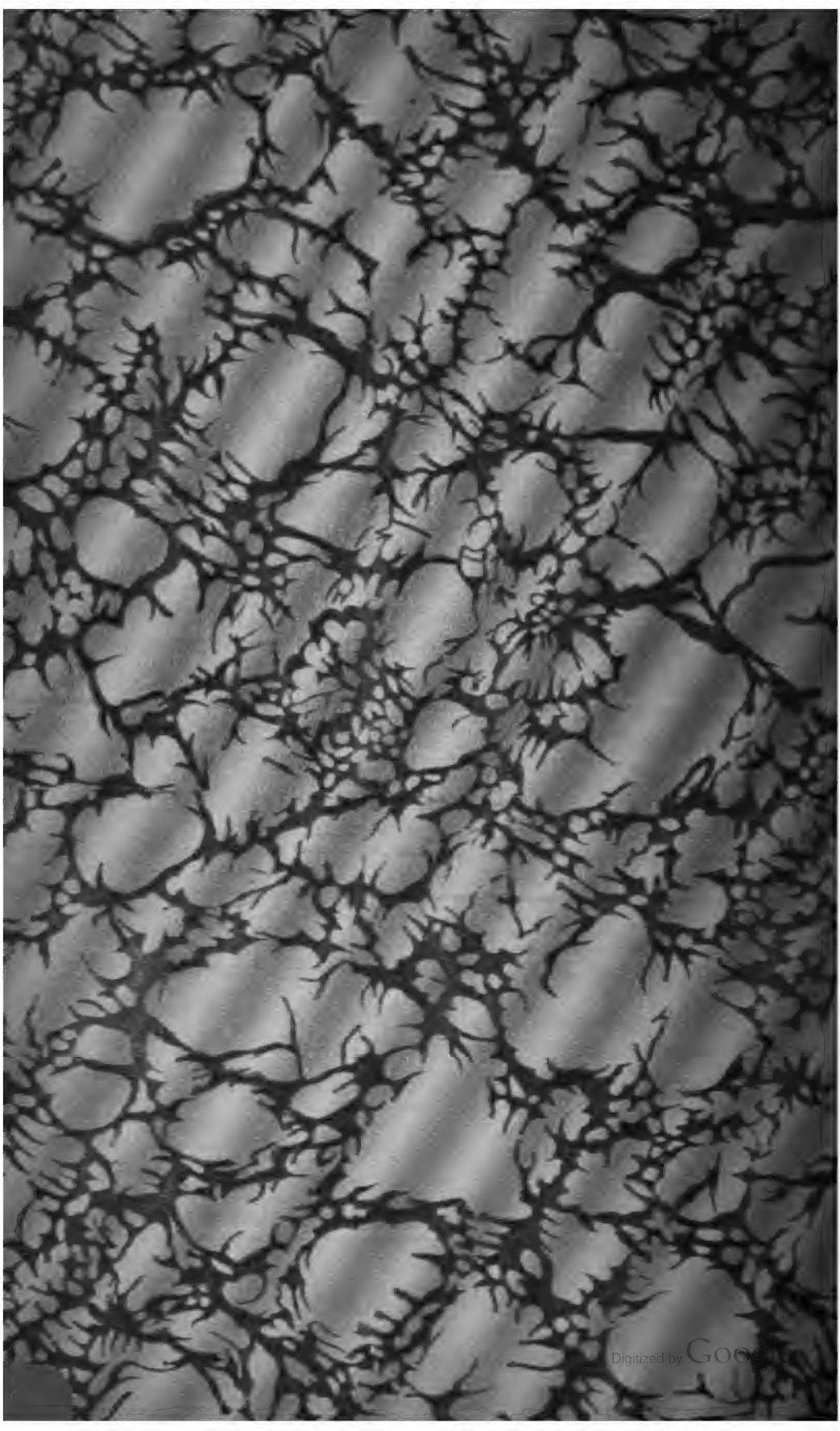
Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

U of Calif
12/1/47
Carnegie Inst of Tech
1/16/48

G. E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)

Digitized by Google

3 2044 089 933 519

Digitized by Google